



HAL
open science

De cols en vallées, parcours en Faucigny médiéval et moderne

Loïc Benoit, Mathilde Duriez

► **To cite this version:**

Loïc Benoit, Mathilde Duriez. De cols en vallées, parcours en Faucigny médiéval et moderne : Actes du colloque d'archéologie et d'histoire, Bonneville, 1-2 octobre 2021. Colloque d'archéologie et d'histoire : "Parcours des patrimoines, de passages en châteaux" (Interreg France-Italie Alcotra), 2022. hal-04586518

HAL Id: hal-04586518

<https://hal.science/hal-04586518>

Submitted on 24 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



DE COLS EN VALLÉES

PARCOURS EN FAUCIGNY MÉDIÉVAL ET MODERNE

ACTES DU COLLOQUE
D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

Sous la direction de
Loïc **BENOIT** et de Mathilde **DURIEZ**



Salle de l'Agora

BONNEVILLE



1 & 2 octobre 2021



Actes du colloque
d'Archéologie
et d'Histoire

**DE COLS EN VALLÉES,
PARCOURS EN FAUCIGNY
MÉDIÉVAL ET MODERNE**

SOUS LA DIRECTION DE Loïc Benoit et Mathilde Duriez
COORDINATION : Raphael Perchoux
CONCEPTION GRAPHIQUE : Jocelyn Laidebeur – Buttermilk.fr
IMPRIMERIE : Kalistène
SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

EDITOS	P. 7
Martial Saddier	P. 9
Stéphane Valli	P. 11
Jean-Pierre Guichardaz	P. 13
AVANT-PROPOS	P. 15
Karim Gernigon	
INTRODUCTION	P. 16
Loïc Benoit	
CHAPITRE 1 	
L'HABITAT ÉLITAIRE FAUCIGNERAND SOUS SES DIVERSES FORMES	P. 19
ARCHÉOLOGIES PRÉVENTIVE ET PROGRAMMÉE AU CHÂTEAU DE BONNEVILLE :	P. 21
le site médiéval	
Loïc Benoit et Sylvie Bocquet	
LE CHÂTEAU DE SARRIOD DE LA TOUR, À SAINT-PIERRE -	P. 43
la contribution de l'archéologie pour l'interprétation du site	
Gabriele Sartorio	
LE CHÂTEAU DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES	P. 57
Auriane Lorphelin	
UNE RÉSIDENCE SEIGNEURIALE DE MONTAGNE :	P. 73
La maison forte du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie)	
Laurent D'Agostino	
LA BÂTIE ROUELBEAU :	P. 95
les sources historiques face aux vestiges archéologiques	
Michèle Joguin-Regelin et Matthieu de la Corbière	

CHAPITRE 2 |

LE MONDE RELIGIEUX, VARIA AUTOUR DE BÂTIMENTS ECCLÉSIASTIQUES P. 109

LA NEF ET LE CHŒUR. P. 111

À propos des églises de l'abbaye de Sixt (XIII^e-XVII^e siècle)

Sidonie Bochaton

UN CLOÎTRE EN KIT ?

Les emplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie) P. 125

Evelyne Chauvin-Desfleurs

LES RECONSTRUCTIONS DE LA CHARTREUSE DE MÉLAN DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE : P. 139

adaptations et interprétations de l'architecture cartusienne au service des moniales (Taninges, Haute-Savoie)

Mathilde Duriez

ST-GERVAIS-LES-BAINS, CLOCHER DE SAINT-GERVAIS ET SAINT-PROTAIS, P. 153

étude d'archéologie du bâti

Quentin Rochet

CHAPITRE 3 |

OCCUPATIONS ET USAGES D'UNE VALLÉE ALPINE P. 157

PROMENADES HISTORIQUES DANS UN VIGNOBLE OUBLIÉ P. 159

Alain Mélo

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE VITICOLE DE LA CÔTE D'ARVE P. 173

Samir Mahfoudi

UN ÉDIFICE FUNÉRAIRE ALTO-MÉDIÉVAL À SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74) : P. 183

PREMIERS RÉSULTATS DE LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE DE 2021

Franck Gabayet

NOTRE-DAME DE BONLIEU À SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY, P. 193

relecture historique et archéologique d'un marqueur territorial

Denis Laissus et Christophe Guffond

LE FAUCIGNY ET LA FIN DE LA GUERRE DELPHINO-SAVOYARDE (1282-1355) P. 205

Sylvain Macherat

SALLANCHES ET SON TERRITOIRE ENTRE LE XIII^e ET LE XV^e SIÈCLE P. 215

Nicolas Payraud

CHAPITRE 4 |

MOBILIER ET IMMOBILIER : ÉTUDES SPÉCIALISÉES ET VIE QUOTIDIENNE P. 227

**LE CHÂTEAU DE SARRIOD DE LA TOUR (SAINT-PIERRE, VALLÉE D'AOSTE) DANS LES SIÈCLES :
les aspects artistiques (peintures et sculptures)** P. 229

Viviana Maria Vallet et Daniela Platania

LES CÉRAMIQUES MÉDIÉVALES ET MODERNES EN USAGE DANS LE FAUCIGNY (HAUTE-SAVOIE) P. 241

Liliana Ceci

**TRAVAUX DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU DÉCOR PEINT DE LA CHAPELLE
DU CHÂTEAU DES RUBINS, À SALLANCHES** P. 255

Séverine Haberer

**LES GRAFFITIS MÉDIÉVAUX DU CHÂTEAU DES SIRES DE FAUCIGNY À BONNEVILLE -
La frise des personnages de l'archère de la tour nord-est** P. 265

Nadège Gauffre-Fayolle

**LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DU FAUCIGNY :
une ressource documentaire riche mais méconnue** P. 275

Juliette Chatel, Géraldine Périllat, Daniel Grange, François Baulet

CHAPITRE 5 |

CONCLUSION P. 289

Mathilde Duriez

P. 291

POSTERS P. 295

MODÉLISATIONS 3D DU CHÂTEAU DE BONNEVILLE ISSUE DES RELEVÉS LASERGRAMMÉTRIQUES P. 296

Olivier Veissière

**UN BAS-RELIEF FIGURANT UNE FORTIFICATION TROGLODYTIQUE AU PIED DU CHÂTEAU
DE BONNEVILLE** P. 298

Christophe Guffond et Olivier Veissière

COUPE ET ÉLÉVATIONS DE LA SALLE VOUTÉE DU CHÂTEAU DE BONNEVILLE P. 299

Olivier Veissière



EDITOS

0

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

EDITOS

Durant quatre années, le projet de coopération transfrontalière « Parcours des *patrimoines, de passages en châteaux* », inscrit dans le cadre Interreg France-Italie Alcotra, a été consacré aux enjeux de conservation, restauration et valorisation du patrimoine sur le territoire du Faucigny et de la Vallée d'Aoste.

Différents sites haut-savoyards ont été au cœur de l'action du Conseil départemental : château des Sires de Faucigny à Bonneville, coteaux d'Ayze et maison forte de la Frasse à Sallanches.

Ce projet européen, initié en 2018, a permis de dresser de nouvelles passerelles entre nos territoires voisins. Sous la conduite de la Région autonome Vallée d'Aoste comme chef de file, le Conseil départemental de la Haute-Savoie, la Communauté de communes Faucigny-Glières et la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc ont allié leurs efforts pour contribuer à une meilleure connaissance de différents sites de notre territoire transfrontalier, et pour confronter leurs expériences en matière d'appréhension et de conservation du patrimoine. Grâce à ce projet, de nouvelles bases pour la mise en valeur des patrimoines faucignerands et valdotains sont désormais posées.

C'est dans ce cadre que de nombreux travaux archéologiques réalisés en Faucigny et plus largement sur le territoire transfrontalier ont été mis en lumière, lors du colloque d'archéologie et d'histoire « *De cols en vallées, parcours en Faucigny médiéval et moderne* » le 1^{er} et 2 octobre 2021 à Bonneville.

Ce recueil retranscrit les interventions qui se sont tenues lors du colloque. Il présente une partie des travaux réalisés depuis une dizaine d'années, issus d'opérations d'archéologie préventive et programmée, mais aussi de projets européens et de travaux de restauration.

Nombre de ces recherches n'avaient jamais eu l'occasion d'être publiées et ce recueil est l'occasion d'en faire la synthèse, tant sur le territoire complexe du Faucigny que sur celui, voisin, de la vallée d'Aoste.

Pour conclure, nous adressons de chaleureux remerciements aux Archéologues, aux Chercheurs et aux Historiens pour leurs travaux, qui nous apportent des clés essentielles à la bonne compréhension de l'histoire de notre territoire.

**Le Président du Conseil départemental
De la Haute-Savoie**


Martial SADDIER



**La Vice-présidente déléguée
à la culture et au patrimoine**

Myriam LHULLIER





Consacré à la valorisation et la promotion du patrimoine culturel, le colloque « De cols en vallée, parcours en Faucigny médiéval » qui s'est déroulé à Bonneville en octobre 2021 a été un temps fort qui a permis d'améliorer la connaissance des sites culturels et patrimoniaux de notre territoire et d'échanger sur les expériences et les moyens de mise en valeur de ce patrimoine. Notre collectivité est très fière et très heureuse d'avoir pu accueillir cette manifestation sur un thème qui nous semble très important.

En effet, véritable richesse collective, la préservation du patrimoine est source d'attractivité du territoire. Au cœur d'une vallée traversée par plusieurs rivières et leurs affluents, la ville de Bonneville, et plus largement la Communauté de communes Faucigny Glières, mène une vraie politique de restauration du patrimoine notamment au travers du château des sires de Faucigny. Démarrés il y a plusieurs années, des travaux d'envergure permettent petit à petit de rendre à la population ce bâtiment qui était fermé au public depuis près de 20 ans.


Au-delà, cette réhabilitation a permis également d'importantes fouilles, assurées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Elles ont conduit à la découverte d'une partie de l'histoire et de la vie menées au château, jusqu'alors inconnues du grand public et qui touche au cœur même de notre identité.

Nous avons la chance d'être les dépositaires d'un patrimoine hors du commun. Notre engagement consiste à le rendre accessible au plus grand monde ainsi que les connaissances culturelles et historiques qu'il véhicule. Ce colloque a été l'occasion de montrer les résultats de cet engagement et notre volonté politique à faire vivre les vieilles pierres et leur histoire. Notre territoire regorge de richesses historiques et s'inscrivait parfaitement bien dans le Faucigny médiéval présenté à l'occasion de ce colloque.

**Le Président de la Communauté de communes Faucigny Glières
et Maire de Bonneville**

Stéphane VALLI





« Parcours des patrimoines, de passages en châteaux », intégré au PITER « Parcours », est un projet de coopération transfrontalière s'inscrivant dans une collaboration dans le secteur des biens culturels qui dure depuis plus de vingt ans, entre la Vallée d'Aoste et la Haute-Savoie.

Ce projet a prévu la mise en œuvre d'une stratégie d'actions locales et transfrontalières axée sur la connaissance, la conservation, la gestion et la valorisation durable de sites d'intérêt culturel au riche potentiel en termes d'offre touristique, mais qui, à l'heure actuelle, sont encore insuffisamment valorisés ou ont besoin de réaménagements.

Ces sites, inscrits dans le « système des châteaux », sont des centres de gestion économique, dans la mesure où, depuis toujours, ils constituent des lieux de contrôle des ponts et des voies de communication, ainsi que des points clés pour les liaisons transfrontalières et entre les territoires en fond de vallée.

Côté valdôtain, ces sites sont : le château Sarrion de la Tour, dans la commune de Saint-Pierre, qui fait l'objet d'un réaménagement muséal ; le « Circuit Parcours » d'Introd, avec la valorisation du Pont vieux et la création d'un circuit « Découverte », consacré aux particularités historiques et culturelles locales ; et le site préhistorique du bois de Montagnoulaz, à Pré-Saint-Didier, situé près de la route romaine des Gaules menant au col du Petit-Saint-Bernard, qui accueille aujourd'hui un parc aventure et une passerelle en porte-à-faux sur le gouffre de Pré-Saint-Didier.

Ce travail complexe vise à diversifier, à implémenter et à désaisonnaliser l'offre touristique et culturelle par la création de circuits de visite transfrontaliers destinés à la redécouverte du lien entre les « biens culturels » et le « territoire » laquelle, dans le cadre d'un dialogue fructueux, entraînera certainement des retombées significatives en termes de présences touristiques tout au long de l'année.

**L'assesseur aux Biens culturels, au Tourisme, aux Sports
et au Commerce de la Région autonome Vallée d'Aoste**

Jean-Pierre GUICHARDAZ



AVANT-PROPOS

Le Faucigny médiéval et moderne est un territoire géographique et historique complexe. Localisé principalement dans la vallée de l'Arve, la sirie faucignerande est l'une des trois grandes puissances princières, avec la Savoie et le Genevois, à occuper l'actuel département de la Haute-Savoie. Les nombreux affrontements ou les alliances entre puissances pour posséder ce vaste territoire ont défini les types d'occupations qui rythment le paysage, qu'il s'agisse de châteaux, de maisons-fortes et nobles, d'habitats civils ou d'édifices religieux dans les vallées ou des fortifications et points de contrôles notamment aux frontières et dans les cols.

Le colloque organisé en octobre 2021 à Bonneville (Haute-Savoie) avait pour but de présenter les recherches récentes sur ce territoire, notamment au travers des différents résultats acquis au cours d'opérations d'archéologie préventive ou programmée, puis de les confronter à des études analogues conduites par nos voisins transalpins de la vallée d'Aoste. Ce colloque s'inscrit en effet dans le programme européen ALCOTRA, projet « PARCOURS des patrimoines, de passages en châteaux », fruit d'une coopération entre Français et Italiens. Le programme cherche à valoriser et promouvoir le patrimoine culturel, rendre le territoire attractif en impliquant les populations et enrichir l'offre touristique culturelle.

Au travers des thèmes abordés et des études de sites, ce colloque a été l'occasion d'un bilan documentaire qui confirme, s'il en était nécessaire, toute la richesse archéologique de ce territoire. La multitude d'opérations d'archéologie programmée portées par les agents du Service Archéologie et Patrimoine Bâti du Conseil départemental de la Haute-Savoie et soutenues par le Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes (Direction Régionale des Affaires Culturelles-Service Régional de l'Archéologie) démontre tout l'engagement de la communauté de chercheurs à contribuer à la connaissance des différents sites du territoire et à comprendre les caractéristiques de ces occupations.

Ce dynamisme scientifique s'intègre pleinement dans la logique de valorisation historique et culturelle des édifices emblématiques et de leurs terroirs. C'est une volonté forte des collectivités et des élus, qu'il est important de souligner ici, d'intégrer les résultats de ces recherches, de soutenir l'ensemble des interlocuteurs depuis les différentes études jusqu'à la conservation, puis la valorisation des sites en s'appropriant ou se réappropriant ce patrimoine, afin de le rendre disponible à tous.

Ce projet, porté sur un secteur géographique et historique aux confins de notre région Auvergne-Rhône-Alpes, doit servir d'exemple moteur dans l'ensemble de la région sur la manière de mener des études comparables et de les valoriser auprès de la communauté scientifique et du plus grand nombre. Je remercie l'ensemble des participants qui ont permis la tenue de ce colloque et la parution de ces actes, les intervenants pour la richesse de leurs contributions et les échanges qui les ont accompagnées et encourage enfin les chercheurs et tous les acteurs clefs du territoire à poursuivre leur engagement en faveur de l'Archéologie et de l'Histoire du Faucigny médiéval et moderne.

Karim Gernigon

Conservateur régional de l'archéologie - DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

INTRODUCTION

Le colloque « De cols en vallée, parcours en Faucigny médiéval et moderne », tenu à Bonneville les 1^{er} et 2 octobre 2022, a été organisé dans le cadre du projet « Parcours des patrimoines, de passages en châteaux », porté sous le programme Interreg France-Italie Alcotra et financé par le fonds FEDER.

Ce projet, dont l'achèvement coïncide avec la parution du présent ouvrage, réunit la Région autonome Vallée d'Aoste, la Communauté de communes Faucigny-Glières, la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc et le Conseil départemental de la Haute-Savoie. Consacré à la valorisation et la promotion du patrimoine culturel, il ambitionnait de contribuer à la connaissance de différents sites du territoire du projet, de confronter les expériences entre partenaires en matière d'appréhension et de conservation, mais également de jeter les bases d'une meilleure mise en valeur du patrimoine historique. Cette volonté s'est alors matérialisée par l'étude scientifique de plusieurs sites pilotes. Du côté français, ils se situent en Faucigny et comprennent le château des Sires de Faucigny à Bonneville, le coteau d'Ayze et les maisons fortes de la Frasse et des Rubins à Sallanches. Le versant italien est, quant à lui, concerné par le château de Sarriod de la Tour, le pont d'Introd et le bois de Montagnoulaz à Pré-Saint-Didier.

Les différentes actions ont ainsi mis en évidence la nécessité et l'importance d'une approche territoriale lors de ces travaux. De ce constat, et en l'absence de synthèse récente sur le territoire d'étude français représenté par le Faucigny, il est apparu pertinent de proposer l'organisation d'un colloque consacré à son occupation sur le long Moyen Âge.

Géographiquement formé par la vallée de l'Arve et ses affluents, étoffé d'acquisitions périphériques sur le littoral lémanique et en Beaufortain, le Faucigny est l'une des grandes principautés de la région alpine. Si nous connaissons relativement mal son occupation altomédiévale, il est historiquement l'une des trois principautés, avec la Savoie et le Genevois, à se partager l'actuel territoire de la Haute-Savoie au Moyen Âge. La seigneurie, dont l'origine remonte au moins au XI^e siècle, n'aura de cesse de s'agrandir durant le XIII^e siècle entre le massif du Mont-Blanc et les rives du Léman. Cette politique territoriale, menée principalement au détriment des comtes de Genève, voit la naissance de plusieurs occupations montagnardes réparties entre places fortes, pôles religieux et habitats civils. Rattachées une première fois à la Savoie en 1234 par mariage, les terres faucignerandes passent aux mains du Dauphin de Viennois par héritage en 1268 et entrent au cœur du conflit opposant la Savoie au Dauphiné. De retour dans le giron savoyard en 1355, elles souffrent, deux siècles plus tard, des ravages occasionnés par la guerre qui oppose la coalition savoyarde à la Genève de la Réforme et ses alliés.

Cette histoire mouvementée façonne le paysage alpin et oblige les pouvoirs souverains, qu'ils soient laïcs ou ecclésiastiques, à installer des points de contrôle et à les faire évoluer dans le temps. Ces périodes complexes que connaît ce territoire jalonné de voies, de cols, et donc de flux, expliquent les innombrables emprunts culturels, politiques, économiques de ses princes à leurs pairs avec lesquels ils confinent et même au-delà.

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses études archéologiques préventives et programmées, historiques, mais aussi en lien avec des projets européens ou des travaux de restauration ont vu le jour sur le territoire du Faucigny. Pour autant, nombre d'entre elles n'ont jamais été publiées et aucune synthèse d'ampleur n'a encore été menée sur ce territoire. Ce colloque a permis la mise en lumière des recherches récentes sur cet espace et de questionner les constantes et les différences qui le caractérisent au travers d'un regard croisé entre archéologie et histoire médiévale et moderne. En outre, il a représenté une opportunité de pouvoir confronter ces études à des travaux similaires menés en Vallée d'Aoste.

Le présent ouvrage, issu des nombreux échanges entre acteurs de la recherche et occupants du territoire, permet-il de comprendre l'occupation de ces terres ? Si de nombreuses thématiques (habitats élitaires, monde religieux, occupations du sol, mobilier...) ont été abordées lors de ces deux journées, force est de constater qu'il est encore trop tôt pour établir une réponse exhaustive et que de nombreuses pistes de réflexion appellent à renouveler ces rencontres dans les années à venir illustrant ainsi le dynamisme de la recherche sur ce secteur géographique.

Ce colloque n'aurait pu avoir lieu et être publié sans la participation et le soutien de l'Europe, du Conseil départemental de la Haute-Savoie, de la Région autonome Vallée d'Aoste et de la Communauté de commune Faucigny-Glières que nous remercions vivement. Notre gratitude va également à monsieur le maire de Bonneville Stéphane Valli, pour l'accueil sur sa commune, ainsi qu'aux présidents de séances Anne Baud (Université Lumière Lyon 2), Christophe Guffond (Service Archéologie et Patrimoine Bâti - Département de la Haute-Savoie), Gabriele Sartorio (Région Autonome de la Vallée d'Aoste) et Joël Serralongue (association Etude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique de la Haute-Savoie).

Loïc Benoit

Archéologue - Département de la Haute-Savoie -
UMR 5648, CIHAM-Lyon 2



L'HABITAT ÉLITAIRE FAUCIGNERAND SOUS SES DIVERSES FORMES

1

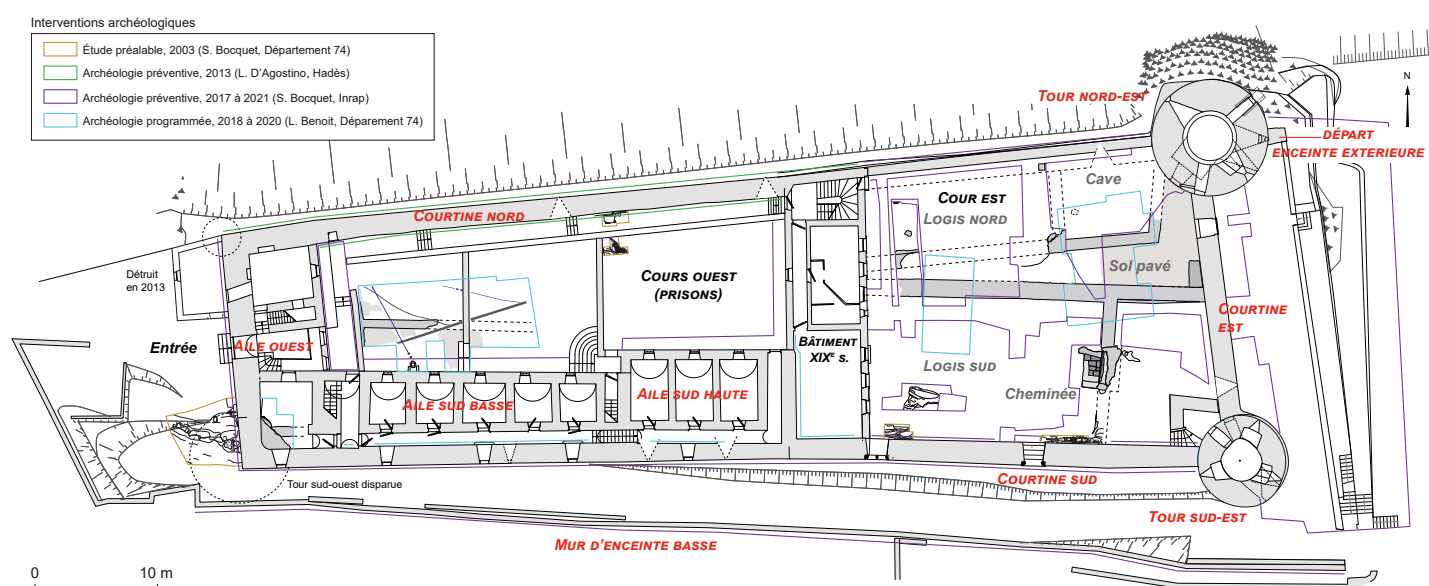


Fig. 1 : Plan général du site et des vestiges (état 2021).
 Relevés : Inrap et Département de la Haute-Savoie.
 Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016 ; www.cadastre.gouv.fr - 2019 ; Patrimoine Numérique - Olivier Veissière © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie ; É. Bayen, S. Bocquet - Inrap.

ARCHÉOLOGIES PRÉVENTIVE ET PROGRAMMÉE AU CHÂTEAU DE BONNEVILLE : LE SITE MÉDIÉVAL¹

Loïc Benoit - Archéologue - Département de la Haute-Savoie - UMR 5648 - CIHAM - Lyon 2

Sylvie Bocquet - Archéologue - Inrap - UMR 5138 - Archéologie et Archéométrie - Lyon 2

Érigé dans la seconde moitié du XIII^e siècle, le château de Bonneville domine un bourg fondé à la même époque, assure le contrôle du territoire de la vallée de l'Arve durant le conflit delphino-savoyard (1268-1355) et est le centre administratif de la seigneurie de Faucigny dès la fin du XIII^e siècle. À partir du XVI^e siècle, il sert principalement de prison ; une fonction qui perdure jusqu'au début des années 1930 et durant la Seconde Guerre mondiale. C'est cette fonction qui a permis sa conservation, alors que de nombreuses forteresses médiévales savoyardes disparaissent par manque d'entretien ou suite à des démantèlements dès la seconde moitié du XVI^e siècle.

Après son occupation par diverses associations, puis sa fermeture dans les années 1980 et son inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1987, le château bénéficie d'un projet de réhabilitation au début des années 2000, à l'initiative de la municipalité. Les travaux ne commencent toutefois qu'en 2013 face à l'urgence de restaurer la courtine nord dont une portion vient de s'effondrer, puis reprennent en 2017 et s'achèveront en 2022. Dès 2003, des études archéologiques prescrites par l'État (Service régional de l'archéologie) accompagnent le projet de restauration. Depuis 2017, les fouilles préventives sur le bâti et sédimentaires sont confiées à l'Inrap (Dir. S. Bocquet)² tandis que parallèlement, entre 2018

et 2020, une fouille programmée est conduite par le Département de la Haute-Savoie (Dir. L. Benoit)³ (fig. 1). Cette dernière s'inscrit dans le projet européen de coopération transfrontalière Alcotra « Parcours des Patrimoines, de Passages en Châteaux ».

Ces opérations archéologiques s'adossent à des études d'historiens, parmi lesquels une synthèse de Louis Blondel parue en 1956 sur les châteaux savoyards⁴. Depuis 2005, plusieurs sources historiques régionales majeures ont été éditées et apportent pour Bonneville des données essentielles : les procès-verbaux des enquêteurs delphinaux émis en 1339 suite à la

fouille. Bron : INRAP ARA, 2019a, 366 p.

BOCQUET Sylvie (dir.), *Bonneville (Haute-Savoie), Château des sires de Faucigny, Cour est*. Rapport de diagnostic. Bron : INRAP ARA, 2019b, 139 p. Le rapport des fouilles menées entre 2020 et 2022 est en cours. BOCQUET Sylvie, « Bonneville. Un point d'actualité sur les opérations d'archéologie préventive menées au château des sires de Faucigny depuis 2017 », *Revue Savoisienne*, 160^e année, Annecy, 2020, p. 414-423.

3 BENOIT Loïc (dir.), *Château des sires de Faucigny : la cour seigneuriale (Bonneville, Haute-Savoie)*, Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale. Annecy : UAPB, Département de la Haute-Savoie, 2018, 335 p.

BENOIT Loïc (dir.), *Château des sires de Faucigny : la cour des prisons (Bonneville, Haute-Savoie)*. Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale. Annecy : UAPB, Département de la Haute-Savoie, 2019, 392 p.

BENOIT Loïc (dir.), *Château des sires de Faucigny : les prisons (Bonneville, Haute-Savoie)*. Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale. Annecy : UAPB, Département de la Haute-Savoie, 2020, 454 p.

4 BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956 (réédit. 1978), p. 245-251 ; GUY Lucien, *Les anciens châteaux du Faucigny*, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 47, Annecy, 1929, p. 131-208 ; MARIOTTE Jean-Yves, BAUD Henri, « Bonneville » dans *Histoire des communes savoyardes, Tome 2 : Le Faucigny*, Roanne, éd. Horvath, 1980, p. 33-50 ; MARIOTTE Jean-Yves, « Naissance de Bonneville » dans *Urbanisme et architecture en Savoie, Actes du 27^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie tenu à Thonon en 1978, 1982*, p. 109-114 ; GUICHONNET Paul, *Notre Bonneville d'hier à aujourd'hui*, 3^e édition, éd. Le Tour, Samoëns, 2007, 221 p.

1 L'article propose un état des connaissances en date du mois de mars 2022. Des secteurs du site sont en cours de fouille ou d'étude et certaines interprétations sont susceptibles d'évoluer et d'être reprises dans la publication de synthèse sur le château de Bonneville.

2 BOCQUET Sylvie (dir.), *Bonneville (Haute-Savoie), Château des sires de Faucigny, Réhabilitation des courtines est et sud et des tours du château des Sires de Faucigny*. Rapport de

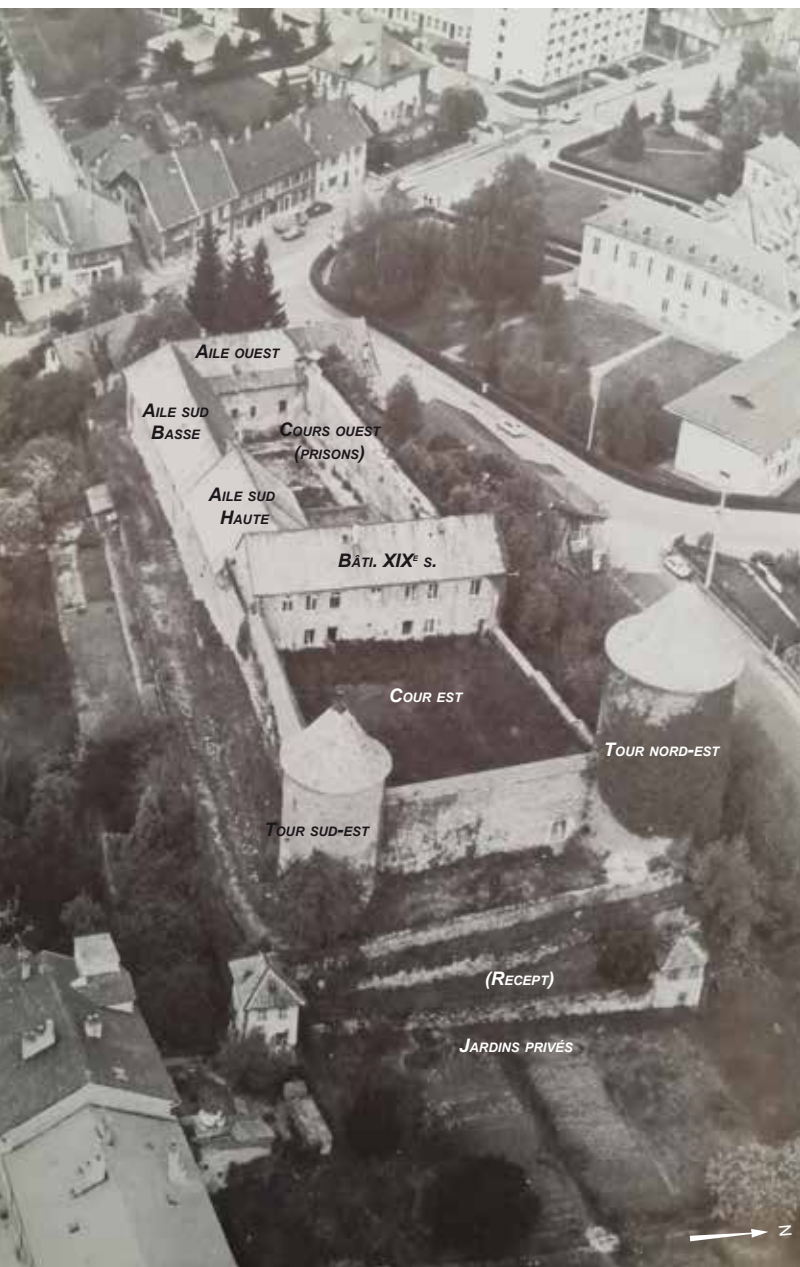


Fig. 2 : Vue du château dans les années 1980 (d'après BAUD H., MARIOTTE J.-Y. - *Histoire des communes savoyardes, Tome 2 : Le Faucigny, Roanne, Éditions Horvath, 1980, p. 49*) © S. Bocquet - Inrap.

visite de la seigneurie de Faucigny⁵ ; les comptes de construction de la châtelainie de Bonneville pour les années 1355 à 1400, des comptes de travaux de 1385 et leur visite de chantier en 1389⁶, alors que d'autres comptes, allant jusqu'en 1508, sont dépouillés depuis 2019 par Loïc Benoit ; et enfin les inspections de l'apanage de Genevois-Nemours en Faucigny qui renseignent, avec trois visites, l'évolution du château au XVI^e siècle⁷.

Actuellement, le site castral se compose de bâtiments mis en place ou transformés entre la seconde moitié du XIII^e siècle et le XIX^e siècle. Ils sont compris dans un plan légèrement trapézoïdal de 82 m de longueur par 19,20 m à 27,50 m de largeur (fig. 1 et 2). L'aile ouest d'entrée conserve une façade médiévale mais a été reconstruite au XIX^e siècle, ainsi que les deux bâtiments appuyés à la courtine sud, réaménagés et/ou reconstruits aux XVII^e-XVIII^e siècles et au XIX^e siècle pour servir de prisons. À l'est, au-delà d'un bâtiment transversal également édifié au milieu XIX^e siècle, les courtines sud et est ainsi que les deux tours témoignent du château du XIII^e siècle. Ce dernier était relié à une enceinte urbaine aujourd'hui disparue.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

La question des origines du château de Bonneville est assez complexe sur le plan historique dans la mesure où plusieurs mentions de la fin du XIII^e siècle évoquent une fortification locale, mais sous des noms distincts⁸. En effet, en 1262, Agnès de Faucigny déclare que son mari, le futur comte de Savoie Pierre II, a fait construire à ses propres frais le lieudit « Tucinges » dans la vallée du Faucigny⁹.

5 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle. Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005, 401 p.

6 GUILLERÉ Christian (dir.), *Les comptes de la châtelainie de Bonneville. Registre des comptes de 1385*. « Opera castri » de 1355 à 1400, Samoëns, Éditions La Tour, 2005, 138 p.

7 CORAM-MEKKEY Sandra, de LA CORBIÈRE Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XVI^e siècle. Inspections dans l'apanage de Genevois-Nemours de 1553 à 1572*, Annecy, Académie salésienne, 2015, 281 p.

8 D'AGOSTINO Laurent (dir.), *Les sites castraux de la Haute-Savoie (Arrondissements d'Annecy et de Bonneville)*. Rapport final d'opération de prospection. Annecy : Hadès et Département de la Haute-Savoie, 2018, 3 vol.

9 LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Regeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève,

La même année, la localité est dotée de franchises. En 1269, Tucinges est désignée dans la documentation comme *castrum* puis comme *domum* l'année suivante¹⁰. Cette succession de qualificatifs différents interroge sur son statut réel. En 1270, des fortifications, vraisemblablement urbaines, sont évoquées. La localité est alors entourée d'une palissade et de fossés en eau, protégée par trois châteaux disposés sur les portes de Cluses, de Genève et au niveau de l'Arve¹¹. Cette configuration rappelle le plan de Bonneville

tel que connu par le *Theatrum Sabaudiae* (1682) et la mappe sarde (1728-1738) (fig. 3 et 4). Il faut attendre 1283 pour que le nom de Bonneville apparaisse pour la première fois dans les textes lors de concession de franchises¹². Ces différentes mentions suscitent plusieurs interrogations : « Tucinges » correspond-il simplement à un bourg fortifié ? Intègre-t-il un château ? Du point de vue de l'archéologie, ces questions restent encore aujourd'hui légitimes.

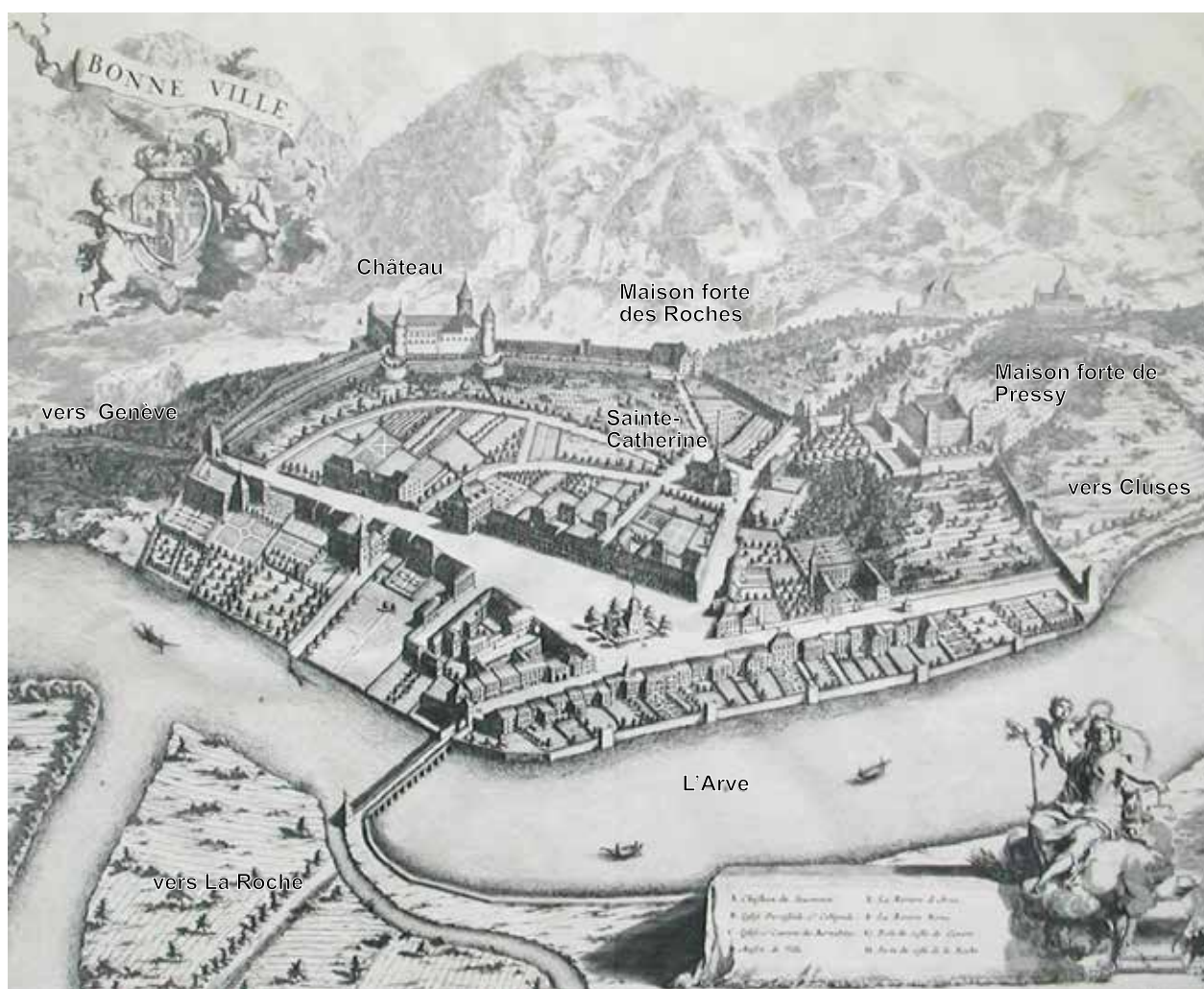


Fig. 3 : Vue de Bonneville publiée dans le *Theatrum Sabaudiae* (vers 1682), dessin de G. T. Borgonio. Dépôt du Conseil Général de la Haute-Savoie, Bibliothèque du Grand Séminaire, Propriété de la Bourse des Pauvres Clercs du diocèse d'Annecy, RES (d'apr. BnF, GeDD1 183) © S. Bocquet - Inrap.

Genève, 1866, p.109.

¹⁰ *Ibidem*, p. 257.

¹¹ MARIOTTE Jean-Yves, « Naissance de Bonneville », dans *Urbanisme et architecture en Savoie*, Actes du Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, Thonon, 1978, p. 109-115.

¹² *Ibidem*, p. 112.

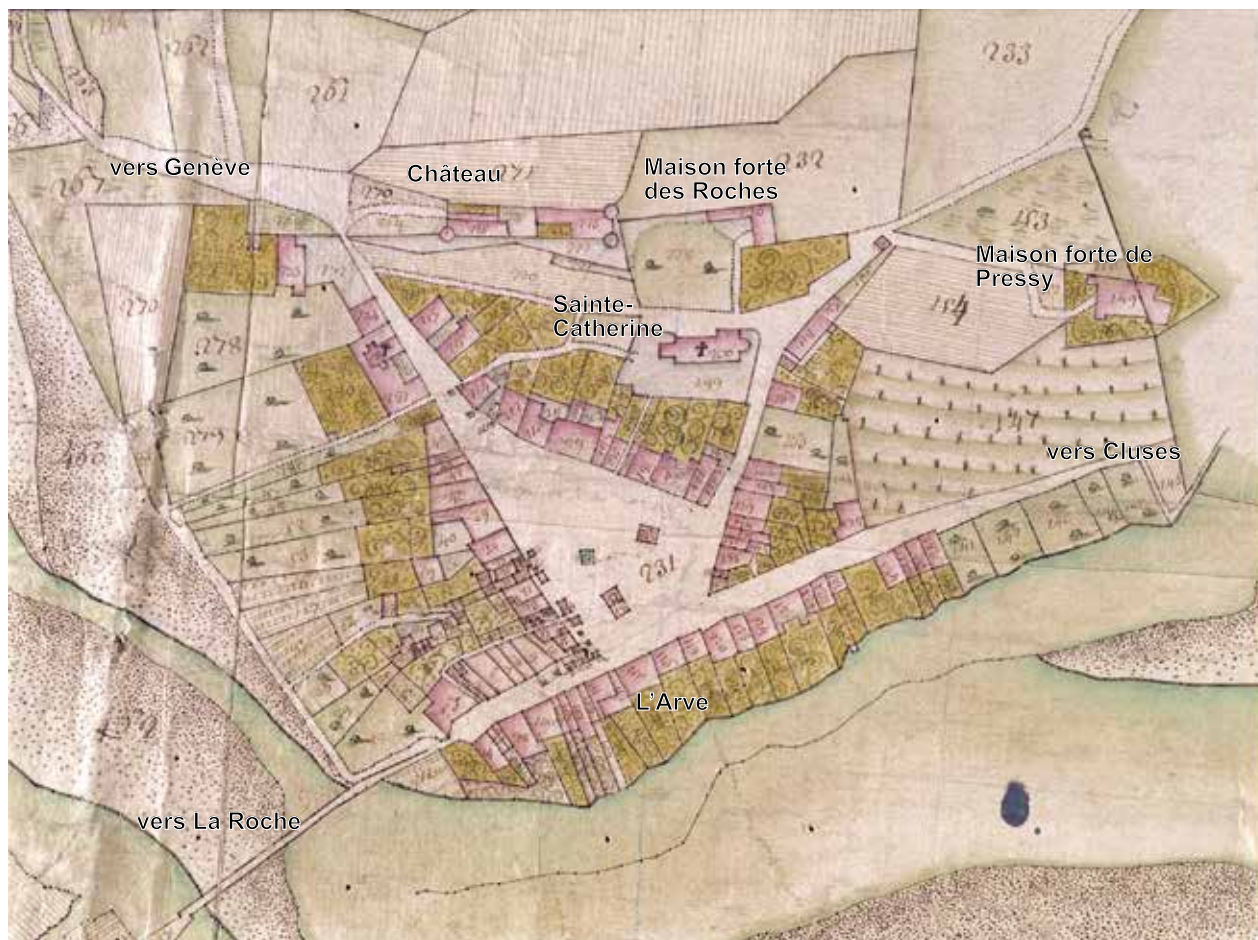


Fig. 4 : Bonneville, cadastre sarde, années 1730. Archives départementales de la Haute-Savoie, ADHS, 1cf208-A copie © Département de la Haute-Savoie.

La première mention du château de Bonneville apparaît en 1289 alors que la Savoie et le Faucigny-Dauphiné sont en guerre¹³. Ce conflit s'étend jusqu'en 1355, mais aucun combat n'atteint Bonneville. Plusieurs fois reconnu comme possession savoyarde par Béatrice de Faucigny, fille de Pierre II de Savoie et d'Agnès de Faucigny, épouse puis veuve du Dauphin du Viennois Guigues VII, la ville et son château restent dans les faits sous régime dauphinois comme en atteste la visite delphinale de 1339¹⁴. Suite au Traité de Paris signé en 1355, qui voit la Savoie victorieuse sur le Dauphiné, Bonneville ainsi que du Faucigny rentrent dans le giron savoyard. Plusieurs mouvements d'opposition se manifestent au sein de la ville faucignerande si

bien que le comte de Savoie est contraint d'y entrer avec son armée, en juillet 1355, afin de calmer la population¹⁵. Le château reste au XIV^e siècle un haut lieu de la vallée de l'Arve et en 1385, Bonne de Bourbon fait réaliser de grands travaux au sein de la résidence fortifiée¹⁶. Sept années plus tard, le château est impacté par un incendie dont on ne connaît pas l'ampleur¹⁷. Il est néanmoins toujours entretenu, et ce malgré une occupation décroissante.

La première moitié du XV^e siècle est relativement pauvre en événements au château, lequel passe au second plan des possessions savoyardes. Un

13 MARIOTTE Jean-Yves, BAUD Henri, *op. cit.*, p. 35.

14 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, p. 2-5.

15 de LA CORBIÈRE Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève, Annecy, Académie salésienne*, 2002, p. 162-164.

16 GUILLERÉ Christian, *op. cit.*, 2005, p. 26-82.

17 *Ibidem*.

regain d'intérêt se manifeste toutefois en 1467-1468¹⁸ avec la réalisation de nombreux travaux et la création de plusieurs chambres en vue de l'arrivée du comte apanagiste du Genevois, Janus de Savoie. Progressivement délaissé, le château apparaît peu entretenu, mais dans un état jugé assez bon lors des inspections de l'apanage de Genevois-Nemours entre 1553 et 1561¹⁹. Les descriptions consignées par les inspecteurs montrent que le site a structurellement peu évolué, les bâtiments visités au XVI^e siècle évoquant largement ceux décrits en 1339²⁰. À partir de la fin du XVI^e siècle, le château est progressivement transformé en prisons, lesquelles sont clairement attestées dans la documentation du XVII^e siècle²¹. Ces prisons sont régulièrement modifiées et agrandies. Elles perdurent jusqu'en 1933-1934, puis sont remplacées par un nouveau bâtiment carcéral implanté sur un autre site bonnevillois.

L'ENVELOPPE CASTRALE

Les courtines

Le site castral, à 466 m d'altitude, occupe une éminence molassique qui surplombe le bourg et la rivière de l'Arve. Après une phase d'exploitation, le rocher est mis en œuvre par les constructeurs de manière à intégrer la base des murs ou pour l'aménagement de sols. Ces murs reposent directement sur le socle rocheux et suivent la topographie générale du site, inclinée de l'est vers l'ouest. Les travaux commencent par l'édification d'une enveloppe formée par les courtines et les tours, chaînées entre-elles, à laquelle succède la mise en place des bâtiments centraux, appuyés contre les courtines. Ce mode opératoire est également attesté au château d'Yverdon (Suisse) en 1261-1262²². L'ensemble témoigne d'une construction globalement homogène, édifiée au moyen d'assises de moellons et de blocs de molasse équarris, liés par un mortier de chaux particulièrement graveleux et caillouteux (fig. 5).



Fig. 5 : Parement de la tour nord-est et détail sur le mortier graveleux utilisé dans les maçonneries de la seconde moitié du XIII^e siècle © S. Bocquet - Inrap.

Les courtines, suivies sur tout le périmètre du château et dont il manque le plus souvent les parties sommitales, sont conservées sur une hauteur de 7 à 8 m, avec des largeurs de 1,70-1,80 à 2 m. En fonction des traces d'arrachements, la courtine orientale, par exemple, a initialement une hauteur d'environ 12 m au contact de la tour nord-est (soit 4,60 m de plus) et de 8,50 m à 10,60 m au contact de la tour sud-est (soit au moins 3 m de plus). L'accès à son chemin de ronde est inconnu : il pouvait se faire directement depuis la cour mais selon un dispositif qui nécessite de franchir 7 à 8 m de hauteur de mur, ou depuis l'un des bâtiments centraux disparus. La courtine sud conserve une partie de son crénelage, visible uniquement en façade, à savoir cinq merlons, larges de 1,82 à 1,90 m pour une hauteur minimale de 1,10 m, et autant de créneaux, larges de 1,10 m à 1,24 m (fig. 6). Deux merlons sont équipés d'une petite fente de tir (environ 0,60 x 0,08-0,10 m). Un article du

18 ADS, SA 12785.

19 CORAM-MEKKEY Sandra, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, p. 40-45 et 126-135.

20 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, p. 2-5.

21 BENOIT Loïc (dir.), *op. cit.*, 2020.

22 DE RAEMY Daniel, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, 2004, p. 42-43.



Fig. 6 : Portion du crénelage de la partie centrale de la courtine sud (2020) © S. Bocquet - Inrap.



Fig. 7 : La courtine est entre les tours sud-est et nord-est (état restauré, mars 2020) et le socle rocheux molassique, modelé à l'époque contemporaine © P. Roussel - Inrap.

compte de châtelainie de 1369-1370 indique que d'autres merlons existent au-dessus du mur de la grande salle et de ses deux fenêtres²³. La courtine nord, dans sa portion occidentale qui est mieux conservée, est également couronnée par un voire deux crénelages, peut-être successifs, mis en évidence en 2013²⁴. Pour ce mur, les créneaux ont une largeur de 1,40 m à 1,60 m pour une hauteur de 1,40 m et les merlons sont larges de 2,20 m.

Six archères sont désormais répertoriées pour les courtines : deux dans la courtine nord (observées en 2013) ; une est probable dans la cave sous le bâtiment nord mais est encore masquée par des remblais à l'extérieur ; et deux dans la portion centrale de la courtine sud avec des fentes hautes de 1,40 à 1,80 m et larges de 0,06 à 0,10 m (fig. 1). Il n'en existe pas en façade ouest et une seule, aujourd'hui murée, est ouverte dans la courtine est à proximité de la tour sud-est ; sa fente mesure 1,60 m par 0,12 m. D'autres archères ont pu disparaître dans des secteurs reconstruits. Aucune de ces archères, ni celles des tours présentées ci-après, ne comporte de traces d'une adaptation à l'artillerie, soit parce qu'elles n'ont plus d'utilité après le milieu du XIV^e siècle et le rattachement du Faucigny à la Savoie, soit parce que leur modification n'est pas ressentie comme nécessaire.

Enfin, si la porte d'entrée médiévale est inconnue à l'ouest, une poterne en calcaire dur blanc subsiste dans la courtine est (fig. 7). Elle date de l'époque moderne (XVI^e siècle ?) et peut remplacer une poterne en molasse. Une porte est du reste mentionnée dans ce secteur dans le texte de 1339 ; elle donne accès à un receipt, c'est-à-dire à une cour extérieure défensive pouvant servir de refuge à la population²⁵, ainsi qu'à un pont cité en 1357-1358 et reconstruit en bois en 1385²⁶. Malheureusement, aucun vestige de ces aménagements n'a été mis à jour lors des surveillances de travaux menées en 2020 et 2021 aux abords orientaux du château, lesquels ont été très remaniés aux XIX^e et XX^e siècles.

Les tours

Trois tours et une échauguette ou un échiffe flanquent les angles du château d'après les textes médiévaux, la vue du *Theatrum Sabaudiae*²⁷, vers 1680 (fig. 3), ou le levé de la mappe sarde des années 1730²⁸ (fig. 4). L'échauguette et la tour sud-ouest ont disparu, avant 1838, mais leurs vestiges ont été identifiés. Ainsi, au nord-ouest (en 2013 et 2021)²⁹, six cavités ensuite bouchées, renvoient aux emplacements de consoles en encorbellement soutenant un échiffe ou une échauguette. D'après l'enquête de 1339, la construction serait haute de 4,15 m (2,5 toises) pour un diamètre de 3,17 m (6 toises de circonférence)³⁰.

La tour sud-ouest a quant-à-elle été repérée en 2003 par une mise en forme de plan circulaire du rocher³¹, puis, en 2019, 2021 et 2022, par des arrachements et des vestiges de murs au niveau des façades ouest et sud. À l'intérieur du bâtiment, un mur observé en 2020 peut correspondre à une portion de la tour, laquelle possède selon cette hypothèse un pan coupé³² (fig. 1). L'enquête de 1339 décrit un ouvrage crénelé, de 8,45 m de diamètre (16 toises de circonférence) et haut de 11,10 m (8,50 toises).

L'analyse des deux tours orientales qui subsistent, dont les intérieurs étaient en grande partie inaccessibles jusqu'en 2018, fournit également des données inédites.

La grande tour nord-est, placée à l'opposé de l'entrée principale du château, au point le plus escarpé du site, est considérée comme la tour maîtresse. Elle conserve une hauteur de 21 m côté extérieur et de 16,60 m côté cour. D'un diamètre de 9,40 m, elle a de murs épais de 2,50 à 3 m selon les niveaux (fig. 8).

Cette tour comprend une salle inférieure, haute d'au moins 3,80 m et peut-être jusqu'à 5,80 m, à

23 GUILLERÉ Christian, *op. cit.*, 2005, p. 104.

24 D'AGOSTINO Laurent, *Château des Sires de Faucigny, Bonneville, Haute-Savoie*, Rapport de fouille archéologique préventive, Hadès, 2016, p. 77-82.

25 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, p. 2-5.

26 GUILLERÉ Christian, *op. cit.*, 2005, p. 26-82 et 88.

27 Bnf, GeDD1183.

28 ADHS, 1cd208-A copie.

29 D'AGOSTINO Laurent, *op. cit.*, 2016, p. 78 ; BOCQUET rapport de fouille en cours.

30 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, p. 2-5.

Les données acquises en fouille en 2018 permettent de proposer une valeur de la toise employée dans le texte de 1339 équivalente à 1,66 m.

31 BOCQUET Sylvie, « Bonneville, le château comtal, Chronique des découvertes archéologiques dans le département de la Haute-Savoie », *Revue Savoisienne*, 143^e année, Annecy, 2003, p. 77-82 ; BOCQUET Sylvie, rapport de fouille en cours.

32 BENOIT Loïc (dir.), *op. cit.*, 2020, p. 92-96.

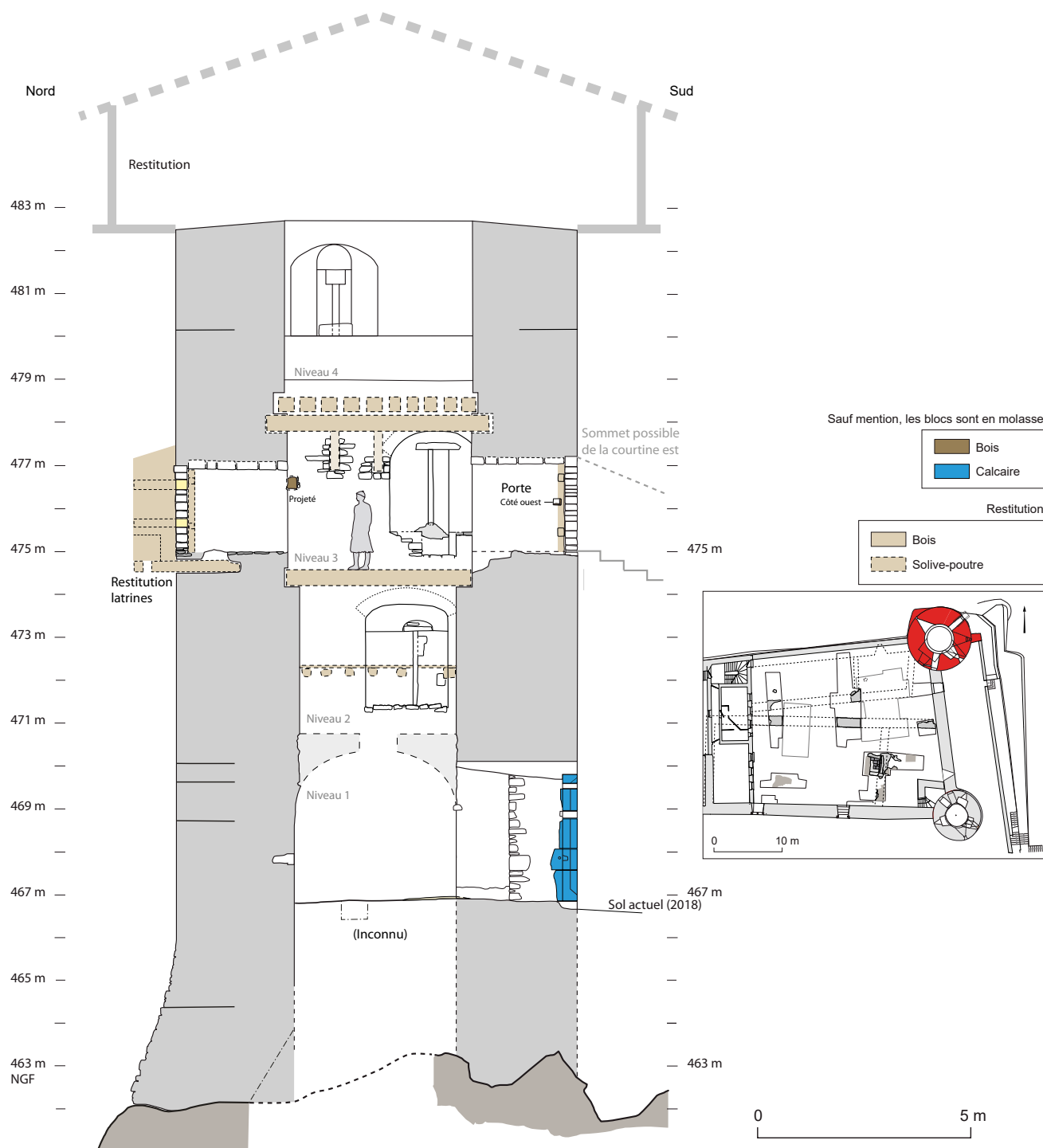


Fig. 8 : Tour nord-est : coupe (2019). Relevés : É. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Small - 20 septembre 2016 © É. Bayen, S. Bocquet - Inrap.



Fig. 9 : Dragon gravé sur l'embrasure gauche de l'archère du niveau 2 de la tour nord-est © S. Bocquet - Inrap.

l'origine aveugle et voûtée³³, ainsi que trois autres niveaux d'environ 10 à 15 m².

Le niveau 2, d'une hauteur estimée à 3,50 m, comporte une unique archère de plan triangulaire (l. 3 x pf. 1,94 x h. 2,30 m) et à fente simple (1,83 à 1,64 x 0,06-0,10 m), qui était murée jusqu'en 2018. Cette pièce à fonction militaire a aussi pu servir de lieu d'emprisonnement car son isolement peut rapidement être assuré entre la pièce sous-jacente et un couvrement constitué par un plancher encastré dans le mur et dont le passage peut être condamné par une trappe. D'exceptionnels graffitis, par leurs sujets, leur facture et leur état de conservation, ont été découverts sur les embrasures de l'archère. Ils représentent des guerriers, un dragon (fig. 9), des animaux (oiseaux, lièvre, sanglier, chiens de chasse) ainsi qu'une scène courtoise qui constitue un rare témoignage de la vie de cour des années 1320-1390 (cf. contribution de N. Gauffre Fayolle dans cette publication). S'agit-il de la fenêtre que le compte de 1355-1356 indique bouchée pour l'emprisonnement de Pierre de Saint-Jeoire et Jean de Copelin impliqués dans la mort du métral du seigneur de Cluses ou de celle murée en 1397-1399 parce que détruite par Robert de Divonne³⁴ ?

Le troisième niveau, haut de 3,50 m, disposait d'un couvrement en bois constitué de fortes solives encastrées dans la maçonnerie et reposant sur une poutre maîtresse transversale soutenue par une armature en bois comprenant des jambés-de-force. Cet étage compte quatre ouvertures. La

porte d'accès à la tour (1,85 à 2,06 x 0,84 m), à linteau droit et coussièges, est située au sud, à 9-9,50 m du sol de la cour. Deux baies ou archères, dont une avec coussièges, ont des plans triangulaires à double ébrasement (l. 2,10 à 2,75 x pf. 2,60 x h. 2,40 à 2,66 m) et à fentes simples (1,90 x 0,10 m ; 1,76 x 0,12 m) (fig. 10). Enfin, des latrines y sont construites en encorbellement ; il en subsiste les trous d'encastrement de l'architecture en bois disparue.



Fig. 10 : Archère sud-est à coussièges du niveau 3 de la tour nord-est © S. Bocquet - Inrap.

33 La porte d'accès actuelle en rez-de-chaussée a été mise en place à partir de la fin de l'Époque moderne, parallèlement à la destruction de la voûte.

34 GUILLERÉ Christian, *op. cit.*, 2005, p. 84 et 131.

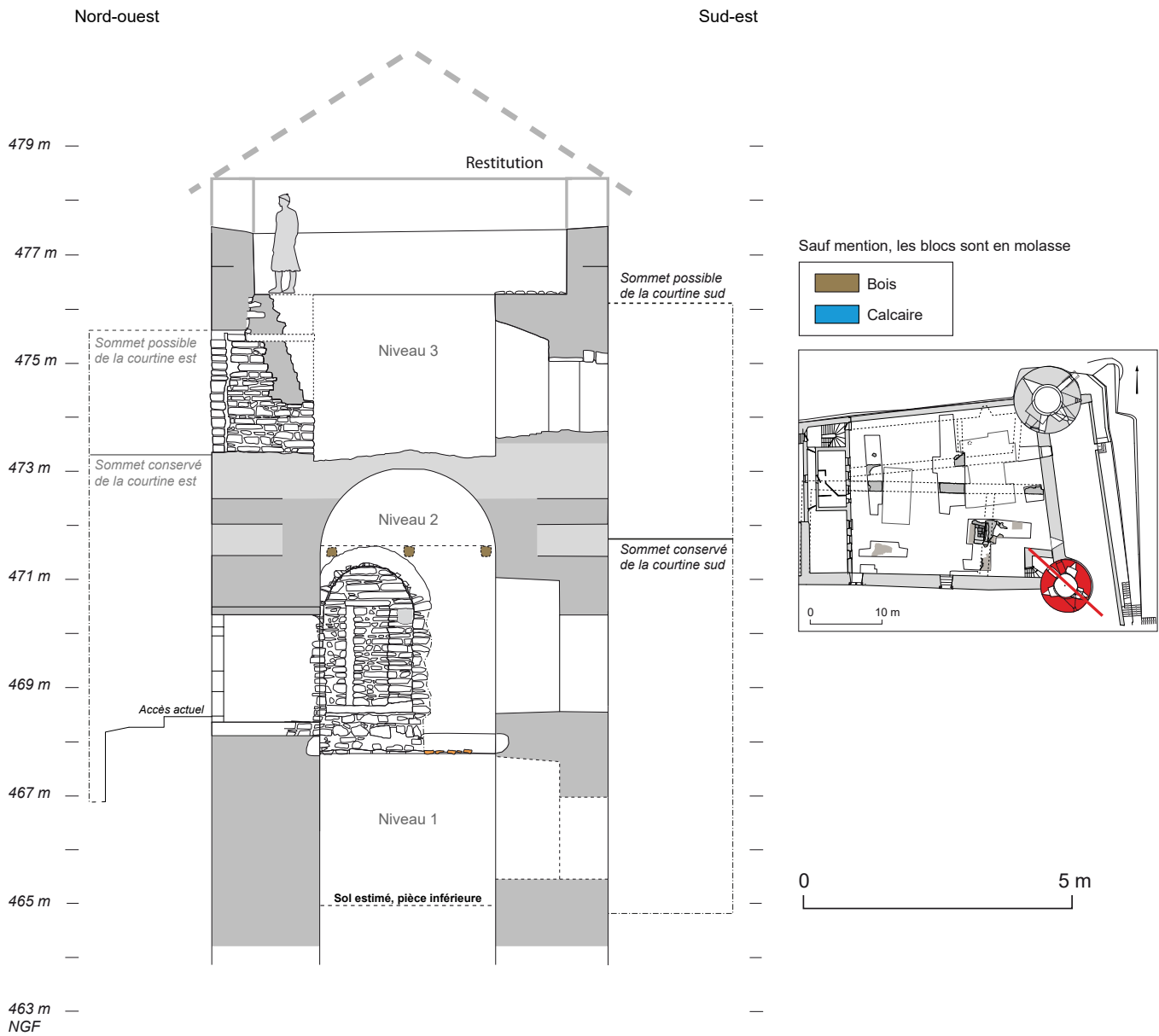


Fig. 11 : Tour sud-est : coupe (2019). Relevés : É. Bayen, Inrap. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smallt - 20 septembre 2016 © É. Bayen, S. Bocquet - Inrap.



Fig. 12 : Archères à niche ouest et est du niveau 2 (rez-de-chaussée actuel) de la tour sud-est © S. Bocquet - Inrap.

Le dernier niveau est une pièce haute d'au moins 4,10 m, ouverte par une archère de plan triangulaire (l. 2,02 x pf. 2,54 x h. 2,12 m) à fente simple (0,10-0,14 x 1,46 m), qui donne à l'aplomb du mur de l'enceinte extérieure. Les parties sommitales disparues de la tour ne sont pas documentées par l'archéologie mais l'enquête delphinale de 1339 signale une hauteur de 16 toises, soit environ 26,56 m, et la présence de hourds.

En l'absence de vestiges, la circulation entre les différents niveaux est restituée au moyen d'échelles ou d'escaliers en bois et d'un système de trappes aménagées dans les planchers ou par un trou pratiqué dans la voûte (disparue) du niveau inférieur. La superficie cumulée de ces niveaux, à savoir un peu plus de 50 m², représente une faible habitabilité. La grande tour, avec des ouvertures disposées sur tout son périmètre, semble bien dévolue principalement à la défense ou à une manifestation du pouvoir. Une fonction résidentielle temporaire reste possible au troisième niveau, en raison de la présence des latrines et des coussièges et d'après les ébrasements extérieurs des baies que certains auteurs associent davantage à des fenêtres³⁵.

La porte en étage de la tour nord-est, dont l'ouverture est légèrement axée vers la cour du château et qui peut être fermée et barrée, communique avec le chemin de ronde est et la tour sud-est par l'intermédiaire d'un dispositif disparu, sans doute un escalier maçonné, qui corrige la différence de niveau de 1,40 m existant entre les portes de chaque tour.

La tour sud-est, conservée sur une hauteur de 14,40 m, a un diamètre de 7,40-7,50 m et des murs épais de 2 m (fig. 11). Elle comporte trois niveaux d'environ 10 m², dont un espace inférieur inconnu, peut-être en partie aménagé dans le substrat molassique et supposé en raison de la présence d'une fente d'archère (1,54 x 0,12 m) visible en façade. Il est couvert par un plancher (disparu).

Le niveau intermédiaire, actuel rez-de-chaussée, renvoie à une pièce couverte à 4,90 m du sol par une coupole hémisphérique³⁶. La réouverture

des baies en 2017 révèle trois archères à niche (pf. 2 x l. 1,60-1,65 x h. 2,45 à 2,74 m) et à fente simple (1,75-1,85 x 0,10 m), qui trouvent, pour les domaines savoyards ou dans leur influence, des comparaisons datées autour de 1275 et jusqu'au début du XIV^e siècle (fig. 12)³⁷.

Outre la porte d'accès médiévale à la tour (1,82 x 0,90 m), à linteau droit et coussinets, placée à environ 7 m de hauteur, la pièce supérieure, haute d'au moins 4 m, possède une archère à double ébrasement (h. 2,06) et à fente simple (1,30 x 0,18 m)³⁸. Un chemin de ronde sommairement dallé, large de 1,20 m, subsiste en partie, avec un parapet large de 0,80 m et haut de 1,20 m minimum. L'état de conservation de l'ouvrage ne permet pas de restituer un crénelage, le couronnement primitif ou une toiture. D'après l'enquête de 1339, cette tour a une hauteur proche de celle qu'elle conserve aujourd'hui, à savoir 9 toises ou environ 14,94 m³⁹.

LES BÂTIMENTS DU CHÂTEAU

À l'intérieur de l'enveloppe castrale, une partie des bâtiments médiévaux est désormais connue grâce aux fouilles réalisées depuis 2018.

Le secteur occidental

La cour située dans la moitié ouest du château se divise, aujourd'hui, en plusieurs espaces séparés par des murs attribuables au contexte carcéral du milieu du XIX^e siècle selon les plans d'archives⁴⁰ et l'analyse des vestiges. La fouille de ce secteur a mis en évidence d'importants remaniements du terrain associés à l'occupation pénitentiaire, qui ont fortement impacté les vestiges des occupations antérieures à la période contemporaine⁴¹ (fig. 1).

escalier d'Époque contemporaine et par une porte à arc déprimé qui est installée dans une phase postérieure à la mise en place du gros-œuvre (fin Moyen Âge-XVI^e siècle).

37 DE RAEMY Daniel, *op. cit.*, 2004, p. 110-119.

38 BOCQUET Sylvie, « Le château des sires de Faucigny à Bonneville : nouvelles données archéologiques », dans *Carnet d'études. Approches croisées d'histoire et d'archéologie en Haute-Savoie*, Culture 74, Patrimoine et archéologie, 24, 2019, p. 68, fig. 64.

39 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, 2005, p. 4-5.

40 ADHS, 4 N 27 et 5 FS 43.

41 BENOIT Loïc (dir), *op. cit.*, 2020 ; BOCQUET Sylvie, rapport de fouille en cours.

35 MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, Picard (Grands manuels), tome 2 (De la défense à la résidence), 1993, p. 273-283 ; DE RAEMY Daniel, *op. cit.*, 2004, p. 99-120.

36 L'accès au rez-de-chaussée actuel se fait depuis un



Fig. 13 : Parement nord du mur ancien de la cour ouest © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 14 : Sols du bâtiment nord de la cour ouest © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 15 : Sol pavé dans la cour ouest © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie.

Sous divers remblais ont été mis au jour deux espaces distincts. Le premier pourrait correspondre à un bâtiment, d'une surface de 60 m² minimum, prenant appui contre la courtine nord. Il est délimité au sud par une maçonnerie d'axe est-ouest mal conservée, dont l'arase se situe à 461,75 m d'altitude. Observé sur 5,85 m de longueur, ce mur est large de 0,70 m, avec une fondation pouvant atteindre 0,70 m sous les niveaux de sol. La maçonnerie met en œuvre des moellons de molasse ébauchés ou parfois équarris dont les modules oscillent entre 0,07 par 0,03 m et 0,30 par 0,11 m (fig. 13).

À son extrémité occidentale, elle est liée à une seconde maçonnerie conservée sur 3,30 m de longueur pour 0,30 de hauteur. Celle-ci disparaît sous les murs séparatifs des cours du XIX^e siècle, mais elle pourrait éventuellement se prolonger au nord et rejoindre la courtine. Sa mise en œuvre est similaire au mur d'axe est-ouest. L'intérieur de l'espace comporte deux sols différents. Le premier se matérialise sous la forme d'un sol pavé composé de petits moellons posés de chant dont la surface se situe à 461,79 m d'altitude. Le second correspond à un niveau travaillé du substrat rocheux, aplani par l'homme et directement recouvert par un aplat de chaux (Fig. 14). La limite orientale de cet espace n'a pas été retrouvée du fait des perturbations liées à l'installation de plusieurs canalisations entre les XIX^e et XX^e siècles. Aucun mobilier antérieur au XVII^e siècle⁴² n'a été découvert dans ce secteur. On retiendra toutefois dans un remblai la présence d'un fragment de remplage en molasse d'une baie, de provenance inconnue.

Au sud de ce bâtiment a été mis au jour un sol pavé de facture soignée suivant un axe est-ouest (fig. 15). Ce dernier, observé sur environ 13 m², se compose de petits moellons de molasse arrondis posés de chant, fortement serrés les uns aux autres. La mise en œuvre, homogène, présente des modules de pierre oscillants entre 0,10 et 0,20 m. L'ensemble est lié par une préparation sableuse dans laquelle sont fichés les blocs et repose sur un lit de pose d'épaisseur centimétrique. Ce niveau de circulation est perturbé par les différentes canalisations récentes (XIX^e et XX^e siècles) et vient contre le bâtiment des prisons édifié durant l'Époque moderne⁴³.



Fig. 16 : Ancien pavage présent sous le sol supérieur dans la cour ouest © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie.

Sous ce pavage se trouve un autre sol pavé, plus ancien, de mise en œuvre globalement similaire mais moins soignée (Fig. 16). Un prélèvement de charbons de bois, extrait d'un remblai étendu entre les deux niveaux sols, a pu être daté et fournit un horizon chronologique compris entre 1297 et 1409⁴⁴. De fait, le pavage inférieur pourrait appartenir à un état de construction médiéval du château tandis que le second sol correspondrait plutôt à un aménagement moderne. S'agit-il des travaux mentionnés dans un compte de 1385, qui signale qu'un maître paveur réalise au château plusieurs sols⁴⁵ ? Son emplacement assez central au sein de la cour indique qu'il pourrait s'agir de l'espace de circulation principal desservant les bâtiments implantés au nord et au sud.

Le secteur oriental

La cour orientale masque les vestiges de deux grands bâtiments qui longent respectivement les courtines nord et sud, et que sépare une allée, qui a été pavée de galets à la fin du Moyen Âge, peut-être vers 1385⁴⁶. Apparaissant à une trentaine de centimètres sous le sol actuel de la cour, les vestiges médiévaux sont nombreux, bien que très arasés (fig. 1).

42 BENOIT Loïc, rapport de synthèse en cours.

43 BOCQUET Sylvie, rapport de fouille en cours.

44 Réf : CDRC Lyon-17387 (GrM).

45 GUILLERÉ Christian, *op. cit.*, 2005, p. 26-82 et 88.

46 *Ibidem*.

Le bâtiment nord prend appui sur la courtine ainsi que sur la tour maîtresse. Observé sur une quinzaine de mètres carrés, il est délimité au sud par une maçonnerie d'axe est-ouest construite au moyen de moellons ébauchés de molasse dont les modules sont compris entre 0,15 par 0,06 m et 0,57 par 0,19 m (fig. 17). Ces derniers sont liés par un mortier de chaux beige à granulométrie moyenne, lequel est présent

dans toutes les parties anciennes des courtines et des vestiges maçonnés. Observé sur 5 m de longueur pour 1,70 m d'élévation au maximum, le mur est large d'environ 1 m. Il se poursuit à l'ouest, où il n'est que partiellement conservé⁴⁷. À l'est, il est chaîné à une maçonnerie d'axe sud-ouest / nord-est venant probablement prendre appui sur la tour maîtresse (aucune trace d'arrachement n'est observée sur le parement de la tour à cet emplacement⁴⁸). Possédant le même appareillage que celui de la maçonnerie précédente, elle est observée sur 3,60 m de longueur pour une élévation conservée sur 0,50 m de hauteur.



Fig. 17 : Le bâtiment nord-est et son parement méridional © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie.



47 BOCQUET Sylvie (dir.), *op. cit.*, 2019b, p. 52-57.

48 BOCQUET Sylvie (dir.), *op. cit.*, 2020, p. 114-175.



Fig. 18 : Plan du bâtiment nord-est (état 2021). Relevés : Inrap et Département de la Haute-Savoie. Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016 ; www.cadastre.gouv.fr - 2019 ; Patrimoine Numérique - Olivier Veissière © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie ; É. Bayen, S. Bocquet - Inrap.

L'intérieur de cet espace atteste les vestiges de trois niveaux de sols superposés, dont le plus récent est un simple aplat de mortier de chaux gris épais de quelques centimètres. Le niveau de sol le plus important est maçonné et se compose de blocs et de moellons de molasse de petites dimensions, équarris et posés de chant, face dressée en surface. Ils sont liés les uns aux autres par un mortier de chaux très blanc. Ces éléments sont installés sur un radier grossier constitué de mortier et de galets. Plusieurs structures en creux, semblables à des négatifs de parois, ont été repérées dans ce sol et délimitent des espaces intermédiaires au sein de cette grande pièce (fig. 18). Un placard peut être aménagé dans le mur oriental, comme en témoignent plusieurs dalles insérées à plat, et servant de seuil.

Sous ces niveaux de sols a été mis au jour un extrados de voûte caractérisé par un assemblage de pierres disposées en hérisson (fig. 19). Le percement de ce dernier a révélé un espace voûté exceptionnellement conservé⁴⁹. Longue d'environ 8 m et large de 5,40 m, la pièce, identifiée à une cave, bénéficie d'une élévation observable sur 4 à 5 m de hauteur. Cet espace souterrain est aménagé au niveau de la rupture

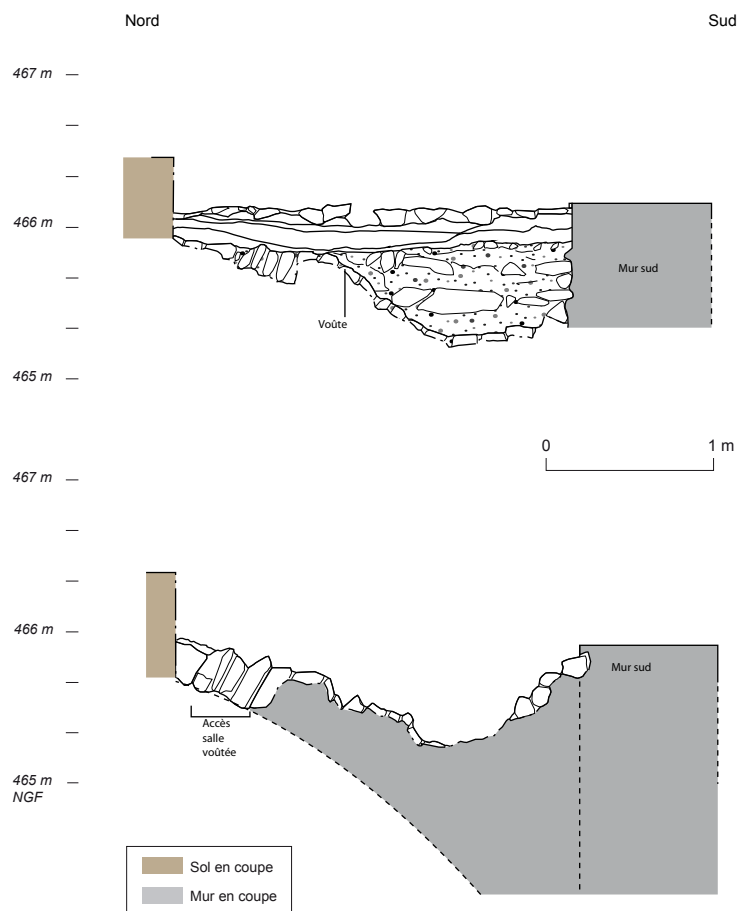


Fig. 19 : Sols et voûte du bâtiment nord : coupes (2018). Relevés : M. Duriez © L. Benoit, M. Duriez - Département de la Haute-Savoie.

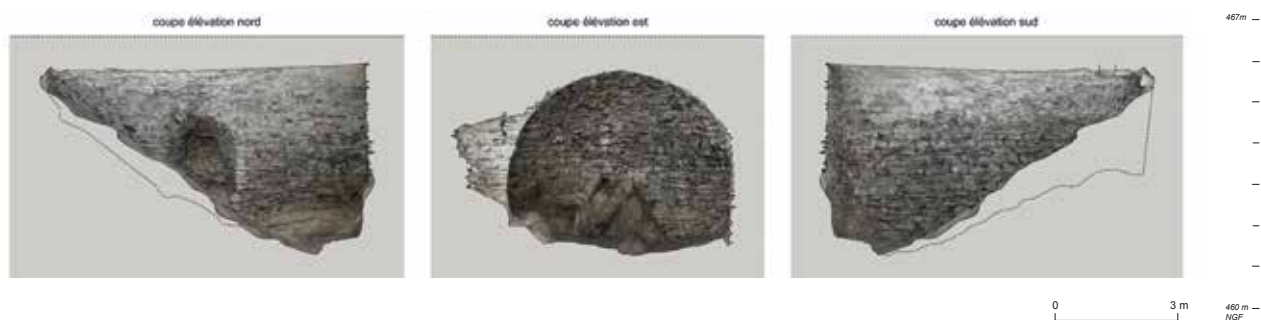


Fig. 20 : Élévations de la cave voûtée © Patrimoine Numérique - Olivier Veissière (cf. poster p.299)



Fig. 21 : Portion de l'allée pavée de galets qui sépare les bâtiments médiévaux sud (à gauche) et nord (à droite), dans la cour est, en juin 2020 © S. Bocquet - Inrap ; L. Benoit - Département de la Haute-Savoie.

de pente nord du substrat rocheux, lequel est vraisemblablement taillé par endroits pour asseoir les maçonneries (fig. 20, cf poster n°4).

Les maçonneries délimitant la cave au nord, à l'est et au sud ont été élevées simultanément ; elles sont systématiquement chaînées en parties basses. En revanche, elles le sont plus sporadiquement en parties hautes, ce qui n'exclut pas une même campagne de travaux. Un mortier unique est utilisé pour élever ces maçonneries. Celles-ci mettent en œuvre des moellons de molasse dont les modules sont compris entre 0,09 par 0,10 m, pour les plus petits, et 0,43 par 0,20 m pour les plus grands. Le parement méridional de la courtine nord comprend une archère, aujourd'hui bouchée, dont l'appui se situe à 46,80 m d'altitude environ. Enfin, la voûte de la cave présente encore les traces de son coffrage dans l'enduit ainsi que les encoches pour les cintres liés à sa mise en place.

La partie ouest de la cave est fermée par un mur de refend probablement mis en place tardivement, au moment de l'amoncellement du cône de remblais au XIX^e siècle. Au-delà de ce mur, le couverture de la cave est détruit et cette dernière est comblée par des remblais de l'Époque contemporaine. La présence de cette cave voûtée permet de supposer qu'une partie de l'espace supérieur correspond à l'ancienne chapelle si l'on se réfère à la description de 1339⁵⁰. Toutefois, au vu des modifications apportées à cette chapelle et connues seulement dans la comptabilité de la fin du Moyen Âge, peu d'indices matériels permettent de trancher en faveur de cette hypothèse.

Au sud du bâtiment nord, un axe de circulation central a été partiellement reconnu en 2018 puis complété en 2020⁵¹. Sous un petit niveau d'abandon non daté, un niveau de circulation de sable fin gris est présent autour de 465,70 m d'altitude. Il recouvre un sol pavé très soigneusement agencé, orienté est-ouest, et dégagé sur une longueur de 8 m pour une largeur comprise entre 2,90 et 7,45 m (fig. 21). Il se compose de galets posés de chant ou à plat, densément serrés les uns aux autres. Leurs modules sont homogènes avec des longueurs moyennes de 0,20 m pour une largeur de 0,10 m. Les galets, assemblés sans mortier, sont

enfoncés dans un lit de pose, de couleur grise, mélangeant terre et sable. Ce sol possède un caniveau central légèrement décalé vers le nord. L'évacuation des eaux est donc correctement organisée avec un faible pendage depuis l'ouest vers l'est, en direction d'une évacuation percée en partie inférieure de la courtine est⁵². Des traces d'usures dues aux écoulements des eaux de pluie ont été observées de chaque côté de la ligne d'évacuation. Cette allée pavée peut éventuellement fonctionner avec l'un des sols observés dans la cour ouest. Toutefois, cette hypothèse reste à vérifier lors de futures investigations. Enfin, plusieurs rechapages de sol existent sous le pavage, suggérant des niveaux de circulation plus bas durant les premiers états d'occupation ainsi que des niveaux de chantier (fig. 21).

Le bâtiment méridional se développe le long de la courtine sud et est défini par un ensemble de murs délimitant au moins deux espaces mitoyens (fig. 1). Le mur le plus long, d'axe est-ouest, prend appui sur la courtine orientale tandis que sa limite occidentale semble se trouver sous le bâtiment carcéral nord-sud établi au milieu du XIX^e siècle. Conservé sur près d'un mètre de hauteur, son appareillage est constitué de moellons de molasse ébauchés, ou grossièrement équarris, formant des assises très irrégulières. Les modules des blocs sont compris entre 0,19 par 0,09 m et 0,71 par 0,13 m (fig. 22). L'ensemble est lié par un mortier de chaux beige foncé comportant un agrégat de sables grossiers, de gravillons, voire de quelques galets multicolores. Ce mortier est caractéristique des maçonneries les plus anciennes. À environ 7 m de la courtine orientale, un mur d'axe nord-sud, chaîné à la précédente maçonnerie, part en direction de la courtine sud sur laquelle il vient prendre appui. L'élévation possède encore six assises irrégulières formées de moellons assez soigneusement ébauchés ou équarris. Un plus petit gabarit est ici utilisé par rapport au reste des constructions dégagées dans la cour avec un module moyen de 0,24 m par 0,22 m. L'ensemble est lié par un mortier de chaux similaire à celui décrit précédemment.

Le bâtiment sud comprend deux espaces distincts (fig. 23). À l'est, une possible cour d'environ 95 m² peut avoir une fonction militaire en vertu du fait qu'elle jouxte la tour sud-est

50 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, 2005, p. 2-5.

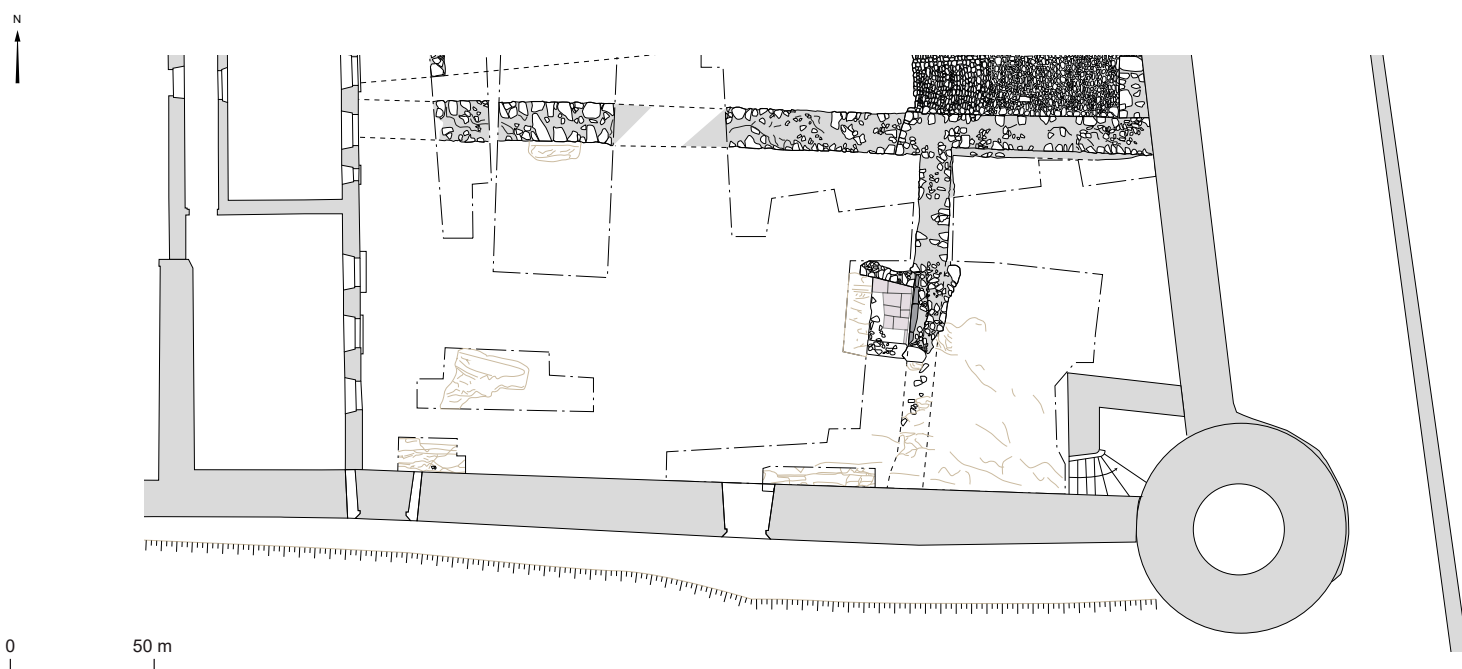
51 BENOIT Loïc (dir), *op. cit.*, 2018 ; BOCQUET Sylvie, rapport de fouille en cours.

52 *Ibidem*.



Fig. 22 : Les bâtiments sud et leur parement septentrional © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie.

Ci-dessous :
Fig. 23 : Plan des bâtiments sud-est (état 2021).
Relevés : Inrap et Département de la Haute-Savoie.
Fond : Henon, Tudor Architectes / Smalt - 20 septembre 2016 ; www.cadastre.gouv.fr - 2019 ; Patrimoine Numérique - Olivier Veissière © L. Benoit - Département de la Haute-Savoie ; É. Bayen, S. Bocquet - Inrap.



tout en permettant un accès à une archère de la courtine est, voire à la tour bien qu'aucun vestige ne puisse actuellement le confirmer. Elle peut aussi s'apparenter à un espace d'agrément (un jardin est mentionné dans la comptabilité médiévale⁵³) ou servir pour le fonctionnement des pièces résidentielles. Cet espace est accessible depuis l'allée centrale par l'intermédiaire d'un escalier maçonné installé contre la courtine est. Un second escalier encastré dans la courtine sud permet une communication avec la pièce ouest du bâtiment.

La pièce occidentale est de bien plus grandes dimensions et fonctionne avec deux baies installées dans la courtine sud. Un mur d'axe nord-sud, aujourd'hui englobé dans un bâtiment transversal construit au XIX^e siècle, et présentant une mise en œuvre similaire à celles des autres murs connus de la pièce, pourrait la clore à l'ouest. La surface de cette salle atteindrait selon cette hypothèse environ 290 m² (11,60 x 19,60 m observés à 25 m restitués). Ces proportions correspondent aux dimensions mentionnées dans l'enquête de 1339⁵⁴ pour la grande salle sud, haute de 10 m selon cette source.

L'identification de la grande salle sud en tant que *magna aula* s'appuie sur des données archéologiques, morphologiques et textuelles auxquelles participent les deux fenêtres monumentales ouvertes dans le mur sud, en vis-vis de la ville. Distantes de 11,50 m, elles sont similaires mais seule la baie ouest est suffisamment bien conservée pour en faire une description et proposer une datation. Côté extérieur, cette fenêtre a une hauteur totale de 3,80 m pour une largeur de 1,90 m. Elle est construite dans son premier état au moyen de pierres de taille de molasses de couleurs verte et rose. Il s'agit d'une baie géminée à remplage en tas de charge et à arcatures trilobées chanfreinées surmontées par un oculus quadrilobé. Son meneau monolithique et à colonnette conserve un chapiteau dont une face, dégagée en 2017, est ornée de motifs feuillagés ou à crochets⁵⁵. Au sommet du couverture, les blocs comportent les traces de huit petites encoches (L. 0,12 ; h. 0,10 ; pf. 0,05 m) qui peuvent participer d'un



Fig. 24 : Orthophotographie de la baie ouest dans la courtine sud (mars 2017) © 3D Scan Map - Cabestan - Inrap.

dispositif en bois (?) protégeant la fenêtre, peut-être un larmier (fig. 24). Les blocs des piédroits, vraisemblablement fragilisés, ont été remplacés par des blocs de calcaire dur blanc à partir de la fin du XV^e-XVI^e siècle.

Côté intérieur, les observations sont limitées car la baie a été bouchée au XIX^e siècle : la hauteur sous son arc en plein cintre atteint 4 m ; une feuillure induit un système de fermeture, sans précision possible (une vitre, un cadre pour du tissu, un volet en bois ?), tout comme un gond en fer, pour un volet intérieur, présent au moins pour le second état.

Les deux fenêtres sont insérées dans le mur sud après la mise en place du gros-œuvre, ce qui soulève la question du projet original : remplacent-elles des ouvertures antérieures ou suggèrent-elles une modification du projet ? Quoiqu'il en soit, la baie ouest s'inscrit dans un

53 BENOIT Loïc (dir.), rapport de synthèse en cours.

54 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, 2005, p. 2-5.

55 BOCQUET Sylvie, « Le château des sires de Faucigny à Bonneville : nouvelles données archéologiques », *op. cit.*, 2019, p. 66, fig. 62.



Fig. 25 : La cheminée adossée au mur est de la grande pièce du bâtiment sud © S. Bocquet - Inrap.

modèle de fenêtre géminée dont de multiples variantes sont répertoriées dans l'architecture médiévale. En territoire savoyard, des exemples similaires sont connus aux châteaux suisses de Grandson, de Glérolles ou de Champvent⁵⁶, à la maison forte de La Tour (disparue) à Chindrieux⁵⁷, à celles de Passy ou de Magland⁵⁸, ou encore au prieuré voisin de Contamine-sur-Arve reconstruit à partir de 1295 et dont le portail possède en outre des chapiteaux à crochets proches de celui du meneau de la fenêtre de Bonneville. Par ailleurs, toute prudence gardée, la description de l'enquête delphinale de 1339 évoque fortement les deux fenêtres : « une grande salle avec un fourneau, avec deux baies en pierres de taille, munies de gros barreaux, voûtées »⁵⁹. L'ensemble des données incite à placer ces fenêtres vers la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle. Elles apportent un éclairage méridional essentiel à l'usage et

au confort de la grande salle, dont on ne connaît pas les ouvertures septentrionales mais qui devaient apporter moins de lumière et moins de chaleur étant donné la proximité du bâtiment nord.

Un autre équipement plaide pour la reconnaissance de la *magna aula* et sa mise en scène : une grande cheminée construite en partie contre le rocher et adossée quasiment au centre du mur est de la salle (fig. 25). Elle est conservée sur une hauteur de 0,55 m. L'âtre du foyer, de plan rectangulaire (2,20 x 1,40 m), se compose de dalles de molasse taillées, posées sur un radier aménagé à la surface du rocher. Le contrecœur présente un léger fruit. Un bloc de calcaire blanc dur taillé, avec une base dégrossie, ou buchée (initialement prismatique ?), témoigne du piédroit nord. Ce bloc et son pendant sud restitué pouvaient être devancés par deux murets ou banquettes qui encadraient l'âtre de la cheminée, sur une hauteur inconnue. Le dispositif est trop incomplet pour être décrit ; et un aménagement en matériaux composites ou destiné à soutenir le manteau ou la hotte de la cheminée (?) est aussi possible.

Dans une phase ultérieure, le foyer est rétréci par la construction de murs qui créent un ébrasement de part et d'autre de l'âtre et à l'aplomb du manteau. Cette modification trahit des problèmes de gestion de l'évacuation des fumées de la cheminée primitive ou d'enfumage de la pièce, qui peuvent être améliorés dans cette configuration.

Le niveau de sol de la grande salle est estimé entre 465,21 m (rocher) et 465,45 m d'altitude (âtre). La nature de ce sol est inconnue (plancher, terre, pavement ?).

Les données récoltées jusqu'à présent ont permis de tenter une restitution de ce secteur. Celle-ci est issue de la collaboration entre les archéologues et l'illustrateur David Fert (fig. 26).

56 DE RAEMY Daniel, *op. cit.*, 2004, p.151, 192-243.

57 BROCARD-PLAUT Michèle, SIROT-CHALMIN Élisabeth, BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, 1^{ère} partie, Roanne, Éditions Horvath, 1986, p. 191.

58 CHALMIN-SIROT Élisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV^e-XV^e siècle) », in : *Aux marches du Palais. Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques*, Actes du VIII^e Congrès international d'Archéologie Médiévale (Le Mans - Mayenne 9-11 septembre 1999) Caen : Société d'Archéologie Médiévale, 2001, p. 113-122. (Actes des congrès de la Société d'archéologie médiévale, 7) ; https://www.persee.fr/doc/acsam_0000-0000_2001_act_7_1_1181 ; SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XII^e s au début du XVI^e siècle*, Paris, Picard, (Collection Espaces médiévaux), 2007, p. 115-117.

59 CARRIER Nicolas, de LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, 2005, p.5.

LES PRISONS

Les Temps Modernes sont marqués par d'importantes modifications structurelles et fonctionnelles. Les bâtiments médiévaux résidentiels, à l'emplacement de l'actuelle cour est, se dégradent à partir du XVI^e siècle, sont qualifiés de « masures » sur la mappe sarde de 1730 et ont totalement disparus avant 1838. Ceux situés l'ouest, principalement des communs



Fig. 26 : Restitution de la moitié orientale du château de Bonneville au début du XIV^e siècle sur la base des connaissances acquises par l'archéologie © D. Fert - Création Graphique.

d'après les sources textuelles médiévales, vont être reconstruits pour servir de prisons (fig. 1). Un dernier bâtiment d'axe nord-sud est édifié vers 1862-1865 ; il sépare alors une cour à l'est, destinée à l'usage des détenues féminines, des bâtiments carcéraux et des cours réservées aux prisonniers masculins à l'ouest. Ces bâtiments ont été en grande partie étudiés, ainsi que leurs charpentes, entre 2019 et 2021⁶⁰. Dans ce secteur de très nombreux graffitis sont recensés et témoignent des occupants.

Dans sa synthèse publiée en 2004 sur les « Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330) », Daniel de Raemy⁶¹ intègre Bonneville dans sa typologie du château régulier géométrique appelé « carré savoyard » de la seconde moitié du XIII^e siècle. Il avance l'hypothèse d'un plan initial estimé à environ 28 par 26 m, qui serait une forme d'ébauche du château d'Yverdon, et attribue sa construction au futur Pierre II de Savoie (vers 1260), suivant

sur ce point Louis Blondel⁶² (1956). Les données acquises depuis 2003 à Bonneville amènent à écarter cette hypothèse et à retenir celle d'un château de plan régulier, ici quasiment rectangulaire, qui s'est adapté néanmoins aux contours de l'éperon qu'il occupe.

Les études archéologiques, les critères morphologiques et typologiques des baies et des archères, les datations par radiocarbone effectuées sur des bois en place prélevés dans la tour nord-est ou dans des couches d'occupations, ainsi que la confrontation avec les sources d'archives permettent aujourd'hui de proposer la mise en place du château dans le dernier tiers, voire le dernier quart, du XIII^e siècle.

Entre archéologies préventive et programmée, sédimentaire ou du bâti, dépouillement en archives et études d'historiens, relevés manuels, par photogrammétrie et couvertures scanner et par Lidar (cf. posters n° 1 et 2), le château de Bonneville compte parmi les édifices castraux les plus documentés de Haute-Savoie.

60 BENOIT Loïc (dir), *op. cit.*, 2020 ; BOCQUET Sylvie, rapport de fouille en cours.

61 DE RAEMY Daniel, *op. cit.*, 2004.

62 BLONDEL Louis, *op. cit.*, 1956.



Fig. 1 : Le château Sarrion de La Tour à Saint-Pierre © G. Sartorio - Région autonome Vallée d'Aoste.

LE CHÂTEAU SARRIOD DE LA TOUR, à Saint-Pierre

La contribution de l'archéologie à l'interprétation du site

Gabriele Sartorio – Archéologue médiéviste – Surintendance des activités et des biens culturels de la Région autonome Vallée d'Aoste – Structure Patrimoine archéologique et restauration des biens monumentaux

Le château Sarriod de La Tour (fig.1) est situé à environ 8 km d'Aoste, le long de la route nationale n° 26, héritière de l'antique voie romaine des Gaules, en direction de Pré-Saint-Didier et du col du Petit-Saint-Bernard. Ce bâtiment est un exemple parfait de fortification ayant fait l'objet d'un enchâtellement : développé autour d'un donjon central défendu par un mur d'enceinte, il recèle des trésors artistiques dont l'importance dépasse les limites régionales, tels que le plafond sculpté de sa grande salle, connue également comme la « salle des têtes »¹, et les fresques de la chapelle du château². L'aspect typiquement médiéval de ce château, partiellement mis en évidence au cours des travaux de restauration à la suite de son acquisition par la Région en 1970, cache un site riche d'histoire, lié à une famille, les Sarriod, dont les membres furent particulièrement actifs sur la scène politique locale, entre le XIII^e et le XV^e siècle, réussissant parfois à atteindre les sommets de l'administration savoyarde.

Devenu aujourd'hui un musée, le château a fait récemment l'objet d'études spécialisées, dont certaines sont terminées et d'autres toujours en cours³. Elles dérivent de la volonté de

l'Administration régionale de relancer l'image de ce château, grâce à une nouvelle approche scientifique globale, contribuant d'une part à améliorer la connaissance de l'histoire de son évolution et, d'autre part, à fournir des suggestions et des indications en vue d'une nouvelle conception d'ensemble du parcours de visite. C'est à cette fin que le château a été inséré dans le Plan intégré territorial (PITER), au sein du projet « Parcours – Un patrimoine, une identité, des parcours partagés » du Programme de coopération transfrontalière Interreg V-A Italie-France (ALCOTRA) 2014/2020. Même si les résultats présentés ici sont bien loin d'être définitifs, l'ensemble des données recueillies grâce aux approfondissements scientifiques permet de tenter une première reconstitution globale de la séquence évolutive du château, avec une attention particulière pour les transformations qui sont à l'origine de la complexité de la structure architecturale actuelle.

1 CORTELAZZO Mauro, Castello Sarriod de La Tour a Saint-Pierre: il sistema costruttivo del soffitto ligneo con mensole figurate (1431-1435), *BSBAC*, n° 14/2017, 2018, p. 126-132.

2 ROSSETTI BREZZI Elena, «La pittura gotica in Valle d'Aosta», in *Fragmenta Picta. Castello di Sarriod de La Tour*, Aosta 2003, p. 13; VALLET Viviana, «Tra sacro e profano: committenza nobiliare e cultura figurativa in Valle d'Aosta nei secoli XIII e XIV», in *D'une montagne à l'autre. Études comparées*, par les soins de D. RIGAUX, *Les Cahiers du CHRI-PA*, n° 6, Grenoble 2002, p. 115-141.

3 Parmi les études terminées, figurent principalement les suivantes : relevés laserométrique (Franco Accordi, Rassel Tresca, Luisa Viola) et ortho-photogrammétrique (F.T. Studio s.r.l., en cours) du château ; analyse archéologique et interprétative du mur d'enceinte (F.T. Studio s.r.l., en cours) ; analyse archéologique des élévations (Mauro Cortelazzo et Emanuela Calcagno) ; étude

géomorphologique du secteur du fond de la vallée jouxtant le château (Piercarlo Gabriele, en cours) ; étude historique de la famille Sarriod de La Tour (Roberto Bertolin, en cours) ; fouilles archéologiques de certains locaux et de parties des zones extérieures au château (F.T. Studio s.r.l., en cours) ; travaux de restauration des crépis de certains des locaux du premier étage du château (Consorzio San Luca) ; relevé archéologique détaillé de certaines parties du château (Dante Marquet, Laura Caserta - R.A.V.A.) ; analyse historique, artistique et archéologique du plafond en bois de la « salle des têtes » (Silvia Piredda, Mauro Cortelazzo) ; étude ethnographique et du paysage historique de la zone du château, ainsi que des fiefs appartenant aux Sarriod de La Tour (Claudine Remacle, Virginie Deguillaume, en cours) ; analyses dendrochronologiques (Laboratoire Romand de Dendrochronologie ; Olivia Pignatelli, en cours). Les résultats de toutes ces études, pour la plupart réalisées parallèlement au projet « Parcours », sont en grande partie inédits et les rapports finaux y afférents sont en cours d'élaboration. Il n'existe à ce jour aucune publication réunissant les résultats des études relatives aux différentes disciplines concernées : le présent article pose donc la première pierre d'un travail qui vise à atteindre cet objectif.

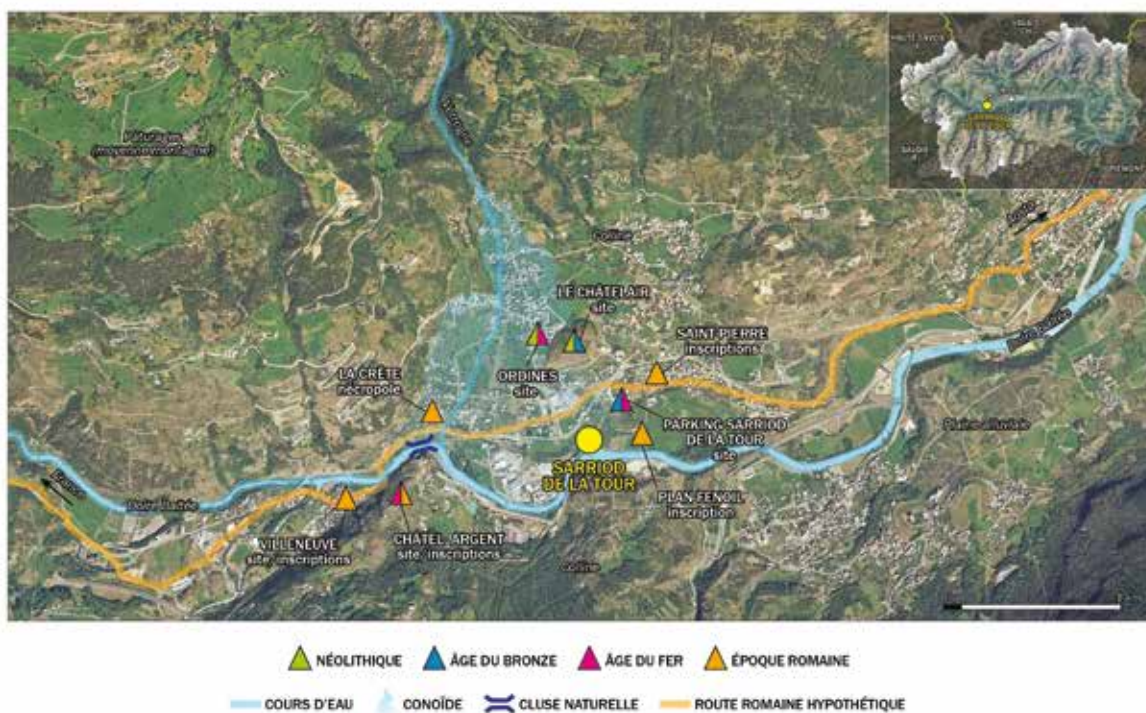


Fig. 2 - Cadre territorial et carte des sites, du Néolithique à l'Époque romaine (tiré du Geoportale SCT Région autonome Vallée d'Aoste, élaboration L. Caserta).

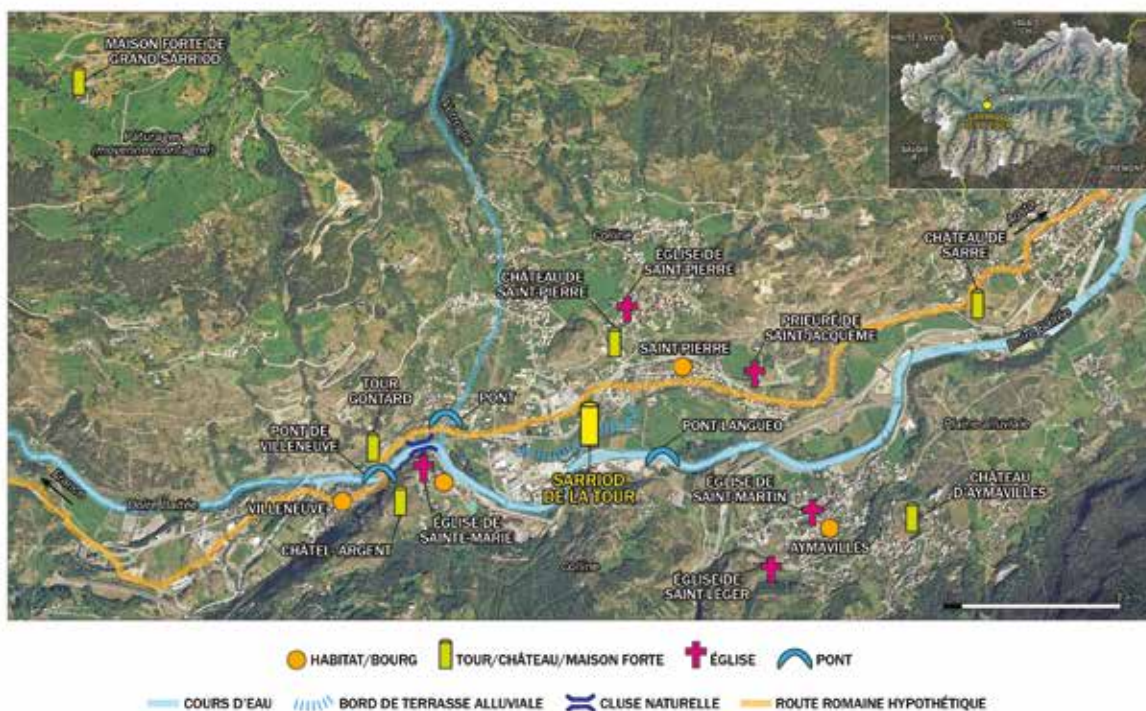


Fig. 3 - Carte des sites, du Haut Moyen-Âge au Moyen-Âge (tiré de GeoNavigatori progetto SCT - Région autonome Vallée d'Aoste).

LE TERRITOIRE : ANALYSE DU CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, MORPHOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Pour comprendre pleinement l'importance stratégique de ce site, il faut avant tout observer le secteur de la vallée qui sert de toile de fond à ses architectures (fig. 2). Le château est construit au bord d'une terrasse fluviale surplombant la Doire Baltée, à proximité de la cluse de Villeneuve, que domine la place forte de Châtel-Argent. Par ailleurs, le château se trouve en quelque sorte au barycentre de deux zones au grand potentiel agricole : le cône de déjection du torrent Verrogne, au nord-ouest du site, et la plaine alluviale de la Doire qui, à Saint-Pierre justement, s'élargit vers l'est du château, pour former un bassin plat assez ample. La présence d'une double clef de lecture du site, dérivant, d'une part de la haute importance stratégique de ce secteur – point de passage obligé, du fait des ponts et des rétrécissements naturels – et, de l'autre, de la rentabilité des terrains – élément fondamental pour l'agriculture et l'implantation des paysans – correspond à une dichotomie qui se reflète bien évidemment dans la structure même du château, lequel est à la fois une fortification austère et une exploitation agricole profondément liée au territoire.

La valeur exceptionnelle de ce territoire est d'ailleurs soulignée par l'analyse des vestiges historiques et archéologiques présents dans un rayon de quelques kilomètres autour du château, à commencer par des vestiges d'occupation préhistorique. Ceux-ci correspondent à des traces d'habitations de l'époque néolithique, découvertes non loin du château Sarriod de La Tour, au nord de celui-ci, à proximité de l'éminence rocheuse de Châtelair, où des fouilles effectuées au cours des années 1970 ont mis au jour les restes de cabanes partiellement enterrées remontant au premier quart du troisième millénaire av. J.-C.⁴. La hauteur de Châtelair se trouve immédiatement

à l'ouest d'un deuxième petit promontoire naturel, aujourd'hui occupé par le château de Saint-Pierre. Ces deux élévations sont situées presque au centre d'une ample zone en légère pente vers le sud, qui constitue la base du cône de déjection du torrent Verrogne, lequel recueille les eaux des versants des monts Fallère et Vertosan. Ce large cône alluvial est un territoire au potentiel agricole important, principalement exposé au sud et bien irrigué. Ces deux hauteurs dominant la plaine alluviale étaient vraisemblablement habitées en permanence à l'époque néolithique, même si les vestiges archéologiques ne concernent que celle située côté ouest. L'importance de ce site est en tout cas démontrée par une deuxième découverte, effectuée toujours à la base de cette même élévation, au hameau d'Ordines, dont le gisement archéologique étendu et complexe est lié aux vestiges mis au jour au sommet du promontoire : sa longue période d'occupation que les éléments matériels permettent de reconstituer s'étend du troisième millénaire (Âge du Cuivre) au deuxième millénaire (Âge du Bronze)⁵.

L'intérêt des hommes pour ce secteur est confirmé à l'Âge du Fer, qui a suivi : de très importants vestiges d'habitations ont été découverts dans la zone d'Ordines⁶ et, plus au sud – presque au bord d'une ancienne limite d'inondation de la Doire, à peu de distance du château Sarriod de La Tour – un site pluristratifié présentant des niveaux d'occupation situés chronologiquement entre la fin de l'Âge du Bronze et le début de l'Âge du Fer⁷ a été retrouvé au début des années 1990.

À l'époque romaine, les conditions de ce site, favorables à la présence d'habitations, sont renforcées par le passage de la voie qui deviendra par la suite la Route romaine des Gaules. Aux niveaux découverts sur le site susmentionné, à proximité du château Sarriod de La Tour, s'ajoutent les tombes à crémation retrouvées au hameau de La Crête⁸, dans la commune de Villeneuve, et

4 En réalité, ce site n'a jamais fait l'objet de campagnes de fouilles programmées et la présence de cabanes a été essentiellement déduite de l'observation d'une section qui a été analysée (MEZZENA Franco, «Ricerche preistoriche e protostoriche in Valle d'Aosta», en *Atti del Congresso sul Bimillenario della città di Aosta (Aosta 5-20 ottobre 1975)*, Istituto Internazionale di Studi Liguri, Bordighera, 1982, pp. 149-203, et en particulier pp. 156-157 ; MEZZENA Franco, «La Valle d'Aosta nel Neolitico e nell'Eneolitico», *La Valle d'Aosta nel quadro della preistoria e protostoria dell'arco alpino centro-occidentale, atti della XXXI riunione scientifica*, Firenze, 1997, p. 17-133, en particulier pp. 17-20).

5 MEZZENA Franco, «Innesamento preistorico in località Ordines», in *BSBAC*, 3/2006, 2007, pp. 108-109; MOLLO MEZZENA Rosanna, «L'età del Bronzo e l'età del Ferro in Valle d'Aosta», *La Valle d'Aosta nel quadro della preistoria e protostoria dell'arco alpino centro-occidentale, atti della XXXI riunione scientifica*, Firenze, 1997, pp. 139-223, en particulier p. 162-167.

6 Deux tombes à inhumation avec mobilier funéraire, remontant aux III^e-II^e siècles av. J.-C. (MEZZENA 2007, p. 108)

7 MOLLO MEZZENA 1997, p. 183.

8 BAROCELLI Pietro, *Forma Italiae - Regio XI Transpadana: vol. I - Augusta Praetoria*, Roma, 1948, p. 26.

l'inscription sépulcrale sur marbre bardiglio mise au jour au lieu-dit Plan Fenoil, un peu au sud-est du château, au bord de la terrasse fluviale⁹. Tout cela doit être analysé sans oublier l'existence, à peu de distance de l'agglomération de Saint-Pierre et du château Sarriod de La Tour, de la cluse de Châtel-Argent où – et ce n'est pas un hasard – se trouvent de nombreux indices de la présence romaine¹⁰ relatifs à une zone aujourd'hui occupée par le bourg de Villeneuve, appelé à devenir un nœud stratégique de première importance à l'époque médiévale.

Les données afférentes à l'occupation du territoire durant le haut Moyen-Âge ne sont pas nombreuses, mais l'une de celles-ci est certainement l'ensemble baptismal de Sainte-Marie, sur les pentes de la hauteur de Châtel-Argent¹¹. Réalisé au cours du Ve siècle sur un éperon rocheux surplombant la Doire et à la base de la hauteur sur laquelle se dresse le château, à proximité du franchissement fluvial donnant accès à l'agglomération, cet ensemble dénote l'intérêt que portait l'évêque à cette aire, intérêt qui persistera au fil des siècles, à travers le contrôle indirect de ce secteur de la vallée, considéré comme présentant une importance fondamentale. Par contre, nous ne disposons actuellement que de peu d'informations au sujet du prieuré de Saint-Jacquême, situé à la limite est de la plaine de Saint-Pierre. En 1928, une tombe à dalles¹² fut découverte à proximité de celui-ci : elle pourrait être à l'origine de la tradition qui fait remonter la fondation du prieuré au Ve siècle ap. J.-C., par saint Jacques, premier évêque de Tarentaise, en personne, même si aucun document d'archives ne permet de remonter à une époque précédant 1176¹³. Par contre, les informations relatives à un autre site qui se trouve à peu de distance du château Sarriod de La Tour, l'église Saint-Léger d'Aymavilles, sont considérables et l'on ne mesure encore que difficilement leur importance politique et territoriale. Des fouilles récentes ont démontré qu'à partir d'un édifice de forme quadrangulaire,

peut être une sorte de mausolée, réalisé sur les restes d'un bâtiment rural romain, un lieu de culte a été construit : complexe et d'une remarquable qualité, il a atteint son plein développement à l'époque carolingienne-ottonienne¹⁴.

Si les informations disponibles relatives au haut Moyen-Âge dérivent surtout de l'analyse d'éléments liés aux lieux de culte, au bas Moyen-Âge l'importance stratégique du territoire est marquée par la prolifération sur celui-ci de tours, de châteaux et de maisons fortes. L'on découvre d'ailleurs ici le château de Châtel-Argent, situé près de la cluse de Villeneuve – signe tangible d'une volonté de contrôle de la route romaine située en contrebas¹⁵ – mais aussi le château de Saint-Pierre – où des études et des fouilles récentes ont démontré la genèse de l'enchâtellement à partir des IX^e-X^e siècles¹⁶ – et les châteaux de Sarre et d'Aymavilles¹⁷. À ces forteresses, que l'on pourrait classer dans la catégorie des châteaux perchés sur un éperon rocheux aux atouts stratégiques marqués, s'ajoutent d'autres fortifications, dont la vocation est moins militaire, car elles contribuent surtout à légitimer le pouvoir seigneurial et sont souvent situées le long des routes principales ou en correspondance des points de franchissement des cours d'eau. Parmi ces derniers figurent la tour Gontard, construite à proximité d'un pont enjambant le torrent Verrogne, ou la tour Sarriod, transformée par la suite en un véritable château, érigée à côté d'un pont qui traversait la Doire, appelé *Languéo* ou *Languère* dans les sources¹⁸. Cet aperçu rapide démontre l'intérêt évident que les aristocraties locales et suprarégionales avaient au cours du Moyen-Âge, pour le contrôle de ce secteur de la vallée. C'est donc en gardant toujours clairement à l'esprit ce concept que nous devons aborder l'étude des origines de la famille qui a fait construire, pour s'y installer, le château auquel est consacrée notre recherche : les Sarriod de La Tour.

9 BAROCELLI 1948, *op. cit.*, p. 26-27.

10 BAROCELLI 1948, *op. cit.*, p. 41-42.

11 PERINETTI Renato, «I primi monumenti cristiani della Valle d'Aosta», in *BEPAA*, XXVII, 2016, Aoste, p. 73-84 et bibliographie précédente.

12 BAROCELLI 1948, zona 11 n. 18, col. 43; BAROCELLI Pietro, *Carta archeologica. Foglio 28 Aosta*, 1962, Il SO, n. 4, p. 27.

13 Bulle du pape Alexandre III, adressée à l'archevêque Aymon de Tarentaise, reproduite dans FRUTAZ Aimé-Pierre, *Le fonti per la storia della Valle d'Aosta*, Aosta, 1998, p. 236.

14 SARTORIO Gabriele, SERGI Antonio, JORIS Cinzia, «La chiesa di Saint-Léger ad Aymavilles: il recupero di un'identità perduta», *BSBAC*, 16/2019, 2020, p. 40-62.

15 CORTELAZZO Mauro, SARTORIO Gabriele, «Tra fonte storica e fonte archeologica: Châtel-Argent e l'utilizzo dell'impalcato elicoidale nelle torri cilindriche di XIII secolo», *BSBAC*, 5/2008, 2009, p. 94-11

16 CORTELAZZO Mauro, SARTORIO Gabriele, «Dai fasti alle demolizioni: una rilettura archeologica del castello di Saint-Pierre», in *BSBAC*, 11/2014, 2015, p. 70-90.

17 CORTELAZZO Mauro, SARTORIO Gabriele, «Il contributo dell'archeologia al restauro del castello di Aymavilles. Nuovi dati per nuove interpretazioni», in *BSBAC*, 17/2020, 2021, p. 69-84.

18 Sur le pont de Languère voir PERRIN Joseph-César, *Aymavilles. Recherches pour l'histoire des paroisses de Saint-Léger et de Saint-Martin d'Aymavilles*, tome II, Aoste, 1997, p. 243-245.

PHASE 1 - XIII^e SIÈCLE : LA NAISSANCE D'UN CHÂTEAU

Pour comprendre pleinement les raisons qui, au cours de la première moitié du XIII^e siècle, ont amené les Sarriod à décider de faire construire leur château à cet endroit, nous devons analyser les événements qui ont marqué à cette même époque l'ensemble de la Vallée d'Aoste¹⁹. À partir de la fin du XII^e siècle et pendant tout le XIII^e, la dynastie de Savoie consolide son pouvoir dans la région, après avoir laissé le champ libre pendant deux siècles aux initiatives de l'évêque d'Aoste et des vassaux de ce dernier. La réaffirmation du pouvoir du comte passe, inévitablement, par la soumission progressive de l'aristocratie locale et par le contrôle effectif des routes et des passages d'intérêt stratégique.

C'est dans ce contexte que se situe la patiente construction de la châtelainie de Châtel-Argent, axée sur le château du même nom, pour laquelle les comtes de Savoie mettent en œuvre plusieurs actions : acquisition de portions de seigneuries par le biais d'achats, d'échanges ou de confiscations ; affaiblissement des familles d'ancienne souche (les seigneurs de Bard, *advocati* épiscopaux, et les seigneurs de Saint-Pierre) au profit de la petite noblesse, dont la fidélité est plus assurée et qui est moins liée au contrôle épiscopal (les Sarriod et les Gontard) ; fondation du bourg-franc de Villeneuve en 1273 ; agrandissement et renforcement du château de Châtel-Argent, dont la tour cylindrique est réalisée entre 1274 et 1275²⁰. C'est dans le contexte de l'organisation de cette châtelainie que commence l'ascension des Sarriod, une famille mentionnée sporadiquement dès la première moitié du XII^e siècle, d'abord dans le cadre de ses liens étroits avec les seigneurs de Bard, qui

avaient reçu en fief de l'évêque d'Aoste une grande partie de ce secteur et qui contrôlaient également la cluse de Bard, dans la basse Vallée, autre nœud dont l'importance était capitale du point de vue tant stratégique et militaire que commercial. Toutefois, les Sarriod, qui faisaient précédemment partie de manière indirecte de la clientèle de l'évêque d'Aoste, se tournent au début du XIII^e siècle vers de nouveaux horizons politiques. Considéré comme le fondateur de la famille, Guillaume rend hommage au comte Amédée IV de Savoie en 1236 et obtient en échange, en 1244, l'autorisation d'élever et de munir de créneaux sa tour située « *apud castrum Argentum* », qui sera le cœur du futur château Sarriod de La Tour.

Notre point de départ est donc la concession par laquelle, le 29 septembre 1244, Amédée IV *comes Sabaudiae* accorde à Guillaume Sarriod l'autorisation « *aedificandi turrim sive domum in loco qui dicitur Sarioth, et sublimandi atque merlificandi turrim, quam habet apud castrum Argentum ad libitum suum* »²¹. Ce document illustre ce que Guillaume a finalement obtenu en « faisant sa cour » au comte : un processus que nous pouvons reconstituer grâce à d'autres documents d'archives recueillant les confirmations et les donations découlant de l'exercice du pouvoir comtal. Cette autorisation mentionne explicitement deux structures : une tour ou maison forte, à construire au lieu-dit *Sarioth*, correspondant au village actuel de Grand-Sarriod, sur la colline de Saint-Pierre, et la tour existante, située dans les domaines de Châtel-Argent, c'est-à-dire dans la zone de l'actuel château Sarriod de La Tour, qui pourra être surélevée et munie de créneaux. Ce document est extrêmement intéressant parce que, d'une part, il contient un *terminus ante quem*, 1244, pour la construction de la partie inférieure de la tour, au moins, et parce qu'il indique, d'autre part, que la réalisation du château aurait commencé à partir de cet élément. Par ailleurs, il révèle deux phases de construction de cet édifice, qui aurait été surélevé à partir d'un bâtiment existant.

Ces informations sont-elles confirmées par l'analyse stratigraphique de l'élévation ?²²

19 Au sujet de l'histoire dynastique des Sarriod, je remercie Roberto Bertolin, historien et collègue de l'Administration régionale, qui est en train d'effectuer un dépouillement systématique de la documentation disponible et qui m'en a communiqué les premiers résultats, encore inédits mais qui seront publiés prochainement. À l'heure actuelle, les informations les plus récentes peuvent être tirées de BARBERO Alessandro, *Valle d'Aosta medievale*, Napoli, 2000 ; RIVOLIN Joseph-Gabriel, «Uomini e terre in una signoria alpina. La castellania di Bard nel Duecento», *BAA*, XXVIII, 2002, Aoste ; RIVOLIN Joseph-Gabriel, «Momenti di storia: i signori di Quart e i Sarriod de La Tour», *Fragmenta Picta. Castello di Sarriod de La Tour*, Aosta, 2003.

20 SARTORIO Gabriele, «Tra archeologia e paleografia: la costruzione del castello di Châtel-Argent in un documento del 1274-1275», ORLANDONI Bruno (dir.), *Costruttori di castelli. Cantieri tardomedievali in Valle d'Aosta*, tome III, *BAA*, XXXV, Aosta, 2010, p. 7-25.

21 CARUTTI Domenico, *Regesta comitum Sabaudiae marchionum in Italiae ab ultima stirpis origine ad an. MDCCCLIII*, Torino, 1889, n. DCCCXXVIII, p. 253-254, n. 728.

22 Plusieurs des hypothèses présentées dans cet article sont liées à l'étude effectuée en 2015 par Mauro Cortelazzo, qui



Fig. 4 - Vue de la tour, côté sud-ouest © F.Accordi - Région autonome Vallée d'Aoste.



Fig. 5 - La porte d'accès au premier étage de la tour © F.Accordi - Région autonome Vallée d'Aoste.

La tour est certainement un édifice autonome par rapport à toutes les autres structures qui constituent l'architecture composite du château. Les murs de cette tour de plan carré, mesurant environ 9 m de côté, ont un appareil assez homogène, avec un parement en pierres dégrossies de moyennes ou petites dimensions, à l'exception des pierres d'angle, réalisées dans des blocs plus grands (fig. 4). Le découpage interne, en étages, de la structure n'est sans doute plus celui d'origine et les seules ouvertures encore identifiables sont la probable porte d'entrée initiale, située au premier étage, côté sud, ainsi que deux archères, placées immédiatement en dessous des créneaux et actuellement totalement ou partiellement murées dans les salles de la tour. La porte d'entrée d'origine, placée à environ six mètres de hauteur, a complètement perdu sa fonction initiale, à la suite de l'adossement des constructions postérieures et ne constitue plus que l'entrée d'un des étages de la tour, au niveau du viret du XV^e siècle (fig. 5). Contrairement à beaucoup d'autres ouvertures présentes dans des tours analogues sur le territoire valdôtain, celle de Sarriod de La Tour ne comporte pas de montants en gros blocs de pierre et n'est ni centrale par rapport au mur, ni adossée à l'angle de celui-ci, la position la plus fréquente pour ces éléments ; par ailleurs, dans son ensemble, elle a une forme très inhabituelle qui pourrait indiquer qu'elle ait été rehaussée, au moins dans toute sa partie supérieure. Le modèle des archères, dont la feuillure et l'ébrasement ont été partiellement modifiés, est fréquent dans les tours de la même époque, présentes sur le territoire régional : elles sont placées toujours au centre du mur et dépourvues de montants en blocs de pierre, remplacés par une maçonnerie, composée de pierres juste un peu plus grandes que celles du parement. Le fait que ces ouvertures ne se trouvent qu'au niveau le plus élevé n'exclut évidemment pas la possibilité qu'elles aient été autrefois également présentes aux niveaux inférieurs, où elles ont ensuite été comblées ou remplacées par les fenêtres et les portes plus récentes.

Il est en tout cas évident que – à l'exception de la partie enduite, en haut du bâtiment, qui remonte

avait été chargé d'analyser les élévations et le contexte dans lequel s'insère le château. De nouvelles recherches permettront de compléter les données résultant de cette étude, qui demeure une référence pour tous ceux qui s'intéressent à ce monument (CORTELAZZO Mauro, *Studio del contesto storico-archeologico del castello Sarriod de La Tour*, inédit, archives, 2015).

au XIV^e siècle – la superficie des murs ne présente aucune discontinuité permettant de supposer que la construction s’est faite en deux phases. Cette structure d’une hauteur totale d’environ 20 mètres, présente jusqu’à 18 mètres du sol un aspect homogène et uniforme. À cela s’ajoutent les résultats des analyses dendrochronologiques de certaines petites poutres en bois faisant partie de l’échafaudage utilisé au cours de la construction, qui furent ensuite sciées et laissées à l’intérieur des murs. Les analyses de trois de ces poutres – toutes en mélèze, provenant du troisième étage de la tour et, plus précisément, de son côté est – révèlent que les arbres ont été abattus entre 1240 et 1242²³. Ces données, tout comme l’analyse de l’appareil des murs, permettent de supposer la mise en place d’un chantier uniforme, dont les travaux ont commencé peu avant l’année 1244 mentionnée par les sources : l’autorisation de surélever la tour représenterait donc plutôt la possibilité de terminer des travaux déjà commencés, peut-être sans les permis nécessaires, une sorte de régularisation permettant de ne pas arrêter le chantier et de compléter la construction du bâtiment peu avant le milieu du XIII^e siècle.

S’il est vrai, comme nous le verrons, que la tour fut immédiatement entourée d’un mur d’enceinte qui, même s’il est appuyé physiquement au donjon, donne au bâtiment l’aspect d’un château, il est tout aussi évident que le choix de l’emplacement n’est pas dû uniquement à des considérations militaires. Bien au contraire : la décision de construire un château à la limite d’une terrasse fluviale abrupte, côté sud, mais complètement sans défense sur les flancs nord, ouest et est (fig. 6), répond à des exigences qui n’ont rien de typiquement militaire. Comme Cortelazzo l’a souligné à juste titre dans ses recherches²⁴, ce choix, que l’on retrouve à plusieurs reprises dans la région, découle plutôt d’exigences de nature symbolique liées à la représentation du pouvoir. L’importance des terrains ayant un bon rendement agricole, souvent situés à la marge de cônes de déjection, comme ici, et disposant



Fig. 6 - Vue aérienne du château (tiré de *GeoNavigatori progetto SCT - Région autonome Vallée d’Aoste*).

préférentiellement – mais pas nécessairement – d’infrastructures routières et des points de franchissement des cours d’eau, est matérialisée par la naissance de structures munies de tours très symboliques. Celles-ci sont liées à la petite et moyenne aristocratie foncière – qui manifeste, concrétise et justifie ainsi sa primauté aux yeux de la population – et se présentent comme des centres agrégateurs et organisateurs pour l’exploitation de la campagne. Dans cette optique, le château Sarriod de La Tour est le fruit d’une dichotomie évidente : forteresse militaire et symbole du pouvoir aristocratique par ses formes et sa sémantique, il est cependant dépourvu de toute réelle valeur militaire et défensive, tout en étant étroitement lié au développement rural du territoire.

Le château a fait l’objet en 2021 d’une importante campagne d’études archéologiques, qui ont constitué en la réalisation de sondages d’approfondissements spécifiques, tant à l’intérieur qu’à l’extérieur de la structure²⁵. Même si les résultats n’ont pas encore été examinés de manière définitive et ne seront donc pas été présentés ici, il est à remarquer que deux de ces

23 Analyses réalisées par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon en 2003 (LRD03/R5364), archives SBAC.

24 CORTELAZZO Mauro, «La metamorfosi di un paesaggio alpino: l’incastellamento valdostano tra X e XIII secolo», *BEPAA*, XXVIII, Aoste, 2017, p. 187-226; CORTELAZZO Mauro, «Persistenze e nuove rioccupazioni nel quadro evolutivo dei castelli valdostani», *Atti della Accademia Roveretana degli Agiati*, 264, 2014, ser. IX, vol. IV, A, fasc. II, p. 11-50.

25 Voir la note 3 (F.T. Studio s.r.l.).

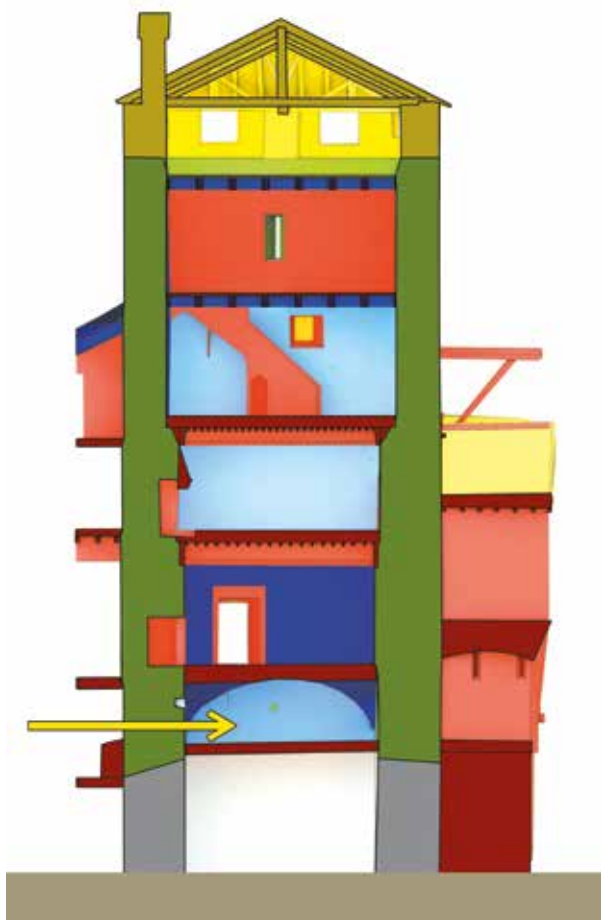


Fig. 7 - Étude archéologique et structurelle des séquences de construction de la tour, avec indication du local faisant l'objet des fouilles © F. Accordi, R. Tresca, L. Viola, M. Cortelazzo - Région autonome Vallée d'Aoste.

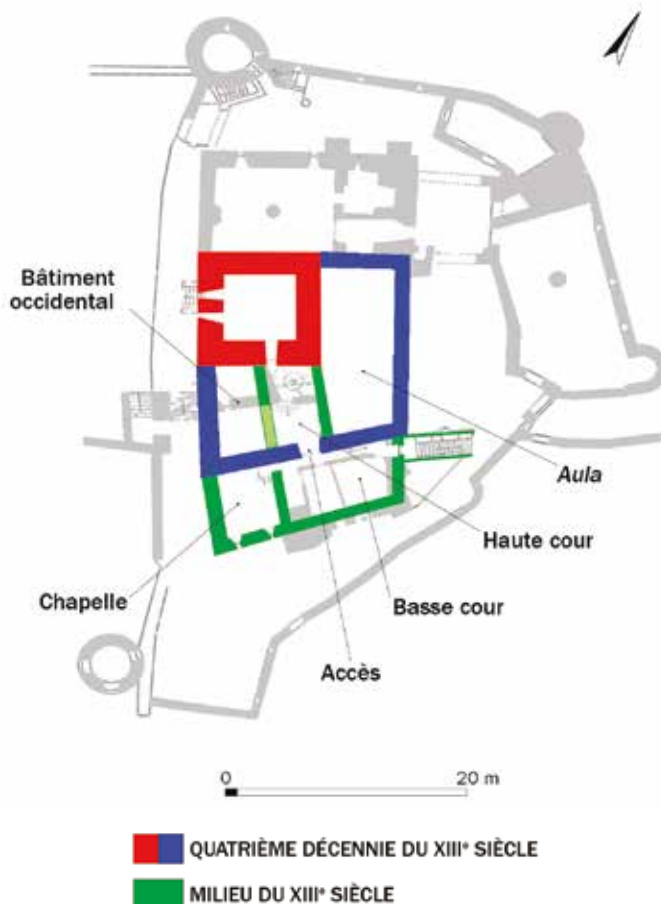


Fig. 9 - Plan archéologique du château, avec indication des phases de construction du XIII^e siècle © M. Cortelazzo - Région autonome Vallée d'Aoste.



Fig. 8 - Le sol en mortier découvert à l'étage inférieur de la tour © G. Sartorio - Région autonome Vallée d'Aoste.



Fig. 10 - Le portail d'accès du mur d'enceinte du XIII^e siècle © M. Cortelazzo - Région autonome Vallée d'Aoste.

interventions ont concerné la tour maîtresse du château : l'une à l'intérieur du premier étage du bâtiment, dans une salle dont le niveau d'utilisation laisse supposer l'existence d'un niveau en sous-sol, aujourd'hui inaccessible ; l'autre, à l'extérieur de la tour maîtresse (mais à l'intérieur du château) en vue de vérifier le niveau et les terrains sur lesquels repose la structure. Les résultats ont révélé l'absence d'une cave souterraine et confirmé que la tour a été construite au point le plus élevé d'un site principalement plat, dont le dénivelé augmente en direction sud-est, vers la limite de la terrasse fluviale. À l'intérieur de la salle de la tour à laquelle l'on accède par la porte précédemment décrite, l'on a découvert un sol en mortier, avec une faible adjonction de tuileaux (fig.7-8), dont le niveau, de même que l'absence de sols précédents, ne laisse aucun doute quant au fait qu'il relève de la première phase de construction du bâtiment.

Comme nous l'avons déjà dit, un mur d'enceinte en pierre est réalisé assez tôt pour englober la tour, qui finit par en constituer l'angle nord-ouest (fig. 9). L'entrée de cet enclos était un grand portail composé de blocs dégrossis, situé presque au centre du côté sud (fig. 10). Cette ouverture révèle que l'entrée du château et un espace ouvert précédant l'entrée se trouvaient à l'origine dans ce secteur, au sud de la tour et du mur d'enceinte, avant d'être supprimés par la construction ajoutée au début du XV^e siècle. Il est vraisemblable que l'espace à l'intérieur du mur d'enceinte ait dans les tout premiers temps accueilli de nombreux bâtiments, peut-être initialement en bois. Mais peu d'années après la construction de la tour, le château a été agrandi. C'est du moins ce qui ressort des données dendrochronologiques, selon lesquelles les poutres d'épicéa commun constituant le plafond peint de la chapelle auraient été façonnées entre 1249 et 1250²⁶. La datation de ces éléments nous fournit donc le *terminus post quem* pour la réalisation non seulement du bâtiment – qui dépasse la limite du précédent mur d'enceinte côté sud – mais aussi des splendides peintures qui en ornaient l'intérieur. Le nouvel édifice avait deux étages hors sol, avec au niveau inférieur, une chapelle à laquelle l'on accédait, du côté est, en passant par une sorte de basse-cour, réalisée en terrassant l'espace qui se trouvait côté



Fig. 11 - La porte et la fenêtre portant des traces de peinture, récemment découvertes, au premier étage du château (G. Sartorio)

sud, devant le grand portail d'accès au château, et qui était auparavant situé à l'extérieur de l'enceinte. Le fait que, pour agrandir le château en direction sud, il ait été nécessaire de réaliser d'importants travaux de terrassement pour contenir les poussées considérables résultant de la grande quantité de terrain de remplissage et de l'importante différence de niveau, démontre clairement une volonté d'exploiter ce côté qui, bien qu'incommode, était plus facile à défendre du fait de sa position.

Les portes de cette nouvelle partie du château – tant celle de la chapelle que celle de l'étage au-dessus, qui s'ouvrait vers le nord – sont particulièrement intéressantes : ce sont des portails assez caractéristiques, aux voussures et aux montants moulurés, travaillés avec soin. Une porte similaire a été découverte au cours des récentes études réalisées sur les enduits à l'intérieur de l'ample salon situé au premier étage,

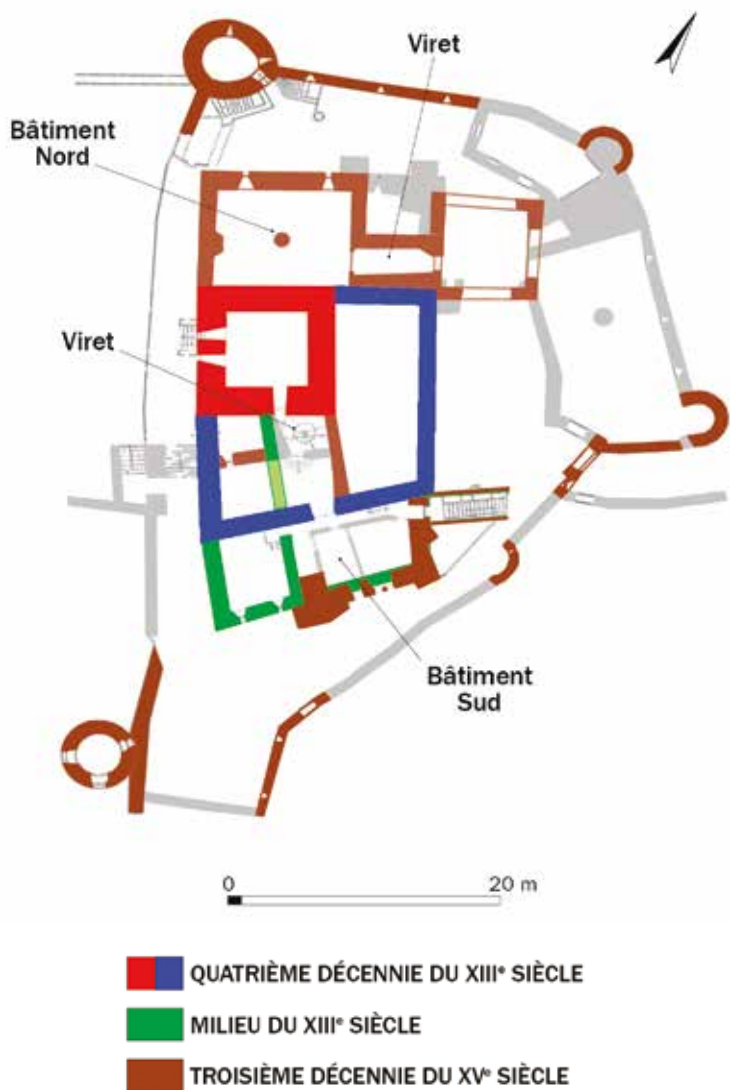


Fig. 12 - Plan archéologique du château avec indication de la phase de construction du XV^e siècle © M. Cortelazzo - Région autonome Vallée d'Aoste.



Fig. 13 - Le plafond avec les consoles sculptées de la grande salle © M. Cortelazzo - Région autonome Vallée d'Aoste.



Fig. 14 - Le portail d'accès au viret du XV^e siècle © M. Cortelazzo - Région autonome Vallée d'Aoste.

du côté sud-est de la tour²⁷, dans le mur donnant sur l'hypothétique tracé du mur d'enceinte sud. Toujours à l'intérieur de la même salle, mais sur le mur sud, celui que nous avons défini comme le mur d'enceinte le plus ancien, ont été retrouvées les traces d'une grande fenêtre à coussièges, finement décorée à l'intérieur de ses montants ébrasés, à associer aux découvertes décrites jusqu'ici (fig. 11) du point de vue chronologique. Il pourrait s'agir d'un deuxième édifice, construit contre la tour et le mur d'enceinte, cette fois du côté sud-est du donjon, et qui abritait une grande et belle salle, peut-être la grande salle (*magna aula*) où Guillaume Sarriod aurait dicté son testament, peu avant de mourir en 1279²⁸. Les édifices ainsi reconstitués auraient donc entouré un espace vide central, une sorte de haute cour de petites dimensions, située au sud de la tour, à l'ouest de l'hypothétique grande salle et à l'est de la chapelle qui, comme nous l'avons toutefois déjà rappelé, était en saillie par rapport au périmètre défensif.

PHASE 2 - XV^e SIÈCLE : LA DIVISION DU LIGNAGE ET L'AGRANDISSEMENT DU CHÂTEAU

Les données historiques dont nous disposons, de même que les données archéologiques et dendrochronologiques, démontrent que la structure du château ne changea pratiquement pas au cours du XIV^e siècle, même si quelques adaptations furent pratiquées dont, peut-être, la surélévation de la tour qui atteignit ses dimensions actuelles. Le XV^e siècle, en revanche, est une période de changements considérables et d'agrandissements du château : en peu de temps, vers les années 1430, ce dernier prend l'aspect que nous lui connaissons. Pour comprendre la situation historique à la base de la campagne de rénovation du château, nous devons revenir à l'histoire familiale des Sarriod.

Même s'ils appartenaient à la catégorie des nobles « non pairs », les Sarriod devinrent, au cours du XIV^e siècle une famille de première importance dans le panorama aristocratique valdôtain, si bien que, vers la fin du siècle, les

frères Louis et Pierre épousèrent deux jeunes femmes de la famille Challant, la maison la plus riche et puissante de la région²⁹. En 1420, Iblet et Jean, fils de Louis, divisèrent leur patrimoine en deux seigneuries distinctes, créant ainsi deux lignes dynastiques différentes : de l'aîné Iblet, qui conserva la domination sur Introd et la vallée de Rhêmes, descendirent les Sarriod d'Introd ; et du cadet Jean, qui obtint le château de La Tour et divers fiefs à Saint-Pierre et à Saint-Nicolas, naquirent les Sarriod de La Tour.

Peu après 1420, Jean Sarriod de La Tour eut donc la possibilité d'administrer de manière autonome sa partie de seigneurie, avec un revenu disponible qui dérivait encore de l'avantageux mariage de son père Louis. Mais la rénovation du château est cependant due à un autre facteur, lié à des éléments contingents. Un document de 1430 – relatif aux limites entre les seigneuries d'Aymavilles et de Châtel-Argent, sur la rive droite de la Doire – nous informe que la borne consistait en une pierre, placée face aux « *turris et domus veteris Sariodorum, que per diluvium aque Durie ruynate sunt* »³⁰. Vers 1430, ou peu avant, un événement naturel – une inondation de la Doire, probablement – aurait provoqué l'effondrement d'une partie de la terrasse fluviale sur laquelle avait été construit le château, appelé *domus veteris*, entraînant vraisemblablement des dégâts assez importants. La décision de rénover l'ensemble des bâtiments en modifiant substantiellement leur forme et leur superficie doit donc être considérée comme la conséquence d'un événement occasionnel ; mais elle a aussi été rendue possible par une conjoncture économique et dynastique particulièrement favorable. La confirmation du fait que les travaux de rénovation du château ont été réalisés immédiatement après 1430 est fournie par les données dendrochronologiques. Près de 35 % des échantillons prélevés, soit plus de 65 % de ceux pouvant être datés, renvoient à une date d'abattage comprise entre 1430 et 1433³¹.

L'archéologie et l'analyse des élévations confirment-elles ces données d'archives, supportées par la recherche dendrochronologique ? La réponse est complexe, tout comme la lecture des bâtiments existant aujourd'hui, sans le support

27 Voir la note 3 (Conorzio San Luca).

28 DE TILLIER Jean-Baptiste, *Nobiliaire du Duché d'Aoste*, par les soins de Zanotto Andrea, Aoste, 1970, p. 558.

29 DE TILLIER 1970, *op. cit.*, p. 562.

30 RIVOLIN, 2003, *op. cit.*, p. 11.

31 Voir la note 23.

d'analyses allant au-delà des enduits des murs. Malgré cela, les données dont nous disposons permettent d'envisager que les dommages les plus importants ont touché les bâtiments sud, à savoir tant une partie de la chapelle du château – qui fut renforcée par d'imposants ouvrages de soutènement et dont l'angle sud-ouest fut reconstruit – que la zone où devait probablement se trouver la *magna aula* du XIII^e siècle qui, pour cette raison probablement, fut éliminée et rebâtie ailleurs. La nécessité de prévoir un renforcement général de la terrasse, destinée à soutenir le terre-plein devant l'entrée, pourrait justifier la décision de réaliser un corps de bâtiment dans l'espace précédemment désigné comme la basse-cour (fig. 12). Comme nous l'avons déjà rappelé, la datation de cet édifice situé au sud est fournie par la dendrochronologie, qui confirme que les plafonds remontent à cette époque. Cette interprétation est étayée par la comparaison des ouvertures présentes dans ce corps de bâtiment – des fenêtres à meneaux finement travaillées – avec celles du deuxième édifice construites dans le même intervalle de temps, au nord de la Tour, qui sont tout à fait identiques du point de vue tant de leur façonnage que des matériaux utilisés³². Le nouveau corps de bâtiments, côté nord – réalisé là où était peut-être déjà présent un bâtiment plus ancien dont il ne reste que peu de traces – fut destiné à accueillir la nouvelle aula magna du château. Conçue pour remplacer la salle du XI^e siècle, qui avait été endommagée puis démolie, celle-ci fut dotée d'un splendide plafond en bois sculpté, connu comme le « plafond des têtes », une véritable œuvre d'art³³. La datation de ce plafond, qui remonterait aux années 1430, ainsi que l'analyse des caractéristiques architecturales de la salle, permettent de considérer que celle-ci a été réalisée à la même période que les fenêtres à meneaux, et donc au cours de la campagne de travaux effectués pour réparer les dommages de 1430 (fig. 13).

C'est hypothétiquement à ce même chantier que pourrait être attribuée la construction du viret, cet escalier en pas de vis adossé au côté sud de la tour, qui relie aujourd'hui encore les

divers étages du château. Cette structure en remplace une autre, plus ancienne mais située au même endroit. Les anomalies du portail d'accès (fig. 14), de la hauteur des marches, de la forme des paliers, ainsi que l'emplacement des paliers d'arrivée et des fenêtres – qui ne peuvent plus laisser passer la lumière aujourd'hui, à cause de la construction, durant les siècles suivants, de nouveaux édifices – nous incitent à être prudents dans notre lecture globale de la séquence des travaux, et dans l'établissement de la chronologie définitive de l'ouvrage. Il est toutefois évident que le réaménagement, ou la naissance des corps de bâtiment sud et nord du château rendit nécessaire la création d'une nouvelle série de liaisons, qui tiennent compte des modifications survenues tant dans les espaces que dans leur emplacement et le découpage des étages. C'est pour cette raison que le viret sud fut réaménagé et qu'un deuxième escalier fut réalisé côté nord pour donner accès aux locaux se trouvant de ce côté qui, en sus de la grande salle, comprenaient aussi des cuisines et plusieurs pièces en sous-sol, utilisées comme entrepôts. Les locaux des deux secteurs du château, nord et sud, étaient de fait séparés par la tour et leurs étages n'étaient pas à la même hauteur. Entre eux, à l'est du donjon, se trouvait un espace, peut-être initialement libre ou occupé par des édifices bas, qui ne sera fermé qu'à une époque postérieure.

La disposition des différents locaux à l'intérieur de la tour fit l'objet d'une révision radicale, en vue de permettre la communication avec les nouveaux étages des corps de bâtiment qui y avaient été adossés. Le mur d'enceinte du château fut lui aussi modifié et élargi : même si les fouilles récentes ont mis au jour certains vestiges, qui pourraient démontrer l'existence d'une seconde enceinte dont le tracé aurait suivi en partie celui qui existe encore aujourd'hui, c'est au XV^e siècle que les murs se développent et sont flanqués de tours circulaires, différentes les unes des autres au niveau de leur base, de leurs dimensions et de leur hauteur, mais cohérentes dans le cadre d'un nouvel ensemble seigneurial de bâtiments. Les travaux de construction entrepris par Jean Sarriod de La Tour, au cours des années 1430, ont transformé le noyau original composé de la tour, du mur d'enceinte et des corps de bâtiment y afférents, en un élégant château résidentiel, répartissant l'espace entre une zone sud, destinée plutôt à l'habitation et une zone nord, réservée surtout à la représentation. En même

32 Des incertitudes persistent au sujet de cette lecture, surtout du fait de la présence sur la façade de la chapelle de peintures murales, qui ne cadrent pas bien avec l'idée d'un espace fermé avant l'entrée : la lecture globale des données récentes résultant des fouilles et de l'analyse volumétrique permettra, peut-être, de confirmer définitivement l'hypothèse présentée ci-dessus.

33 Voir la note 2.

temps, la réalisation du nouveau mur d'enceinte augmenta la superficie de cet ensemble de bâtiments : si l'aspect extérieur est caractérisé par la présence d'éléments défensifs, tels que les meurtrières, dans la plupart des cas déjà munies d'un trou circulaire pour les premières armes à feu, l'intérieur est doté de locaux d'une grande valeur artistique et destinés à illustrer l'importance sociale de la famille.

LES PHASES POSTMÉDIÉVALES (XVI^E-XIX^E SIÈCLES) : LA TRANSFORMATION RURALE

Les interventions réalisées au château après le XV^e siècle sont décidément plus rares et ne concernent jamais l'ensemble des bâtiments, comme ce fut le cas lors des phases de construction précédemment décrites. Même si, à partir du milieu du XVIII^e siècle, la famille s'installe dans une nouvelle demeure dans la ville d'Aoste, les Sarriod de La Tour restent fermement attachés à leur ancienne résidence de Saint-Pierre, jusqu'à l'extinction de la lignée, survenue en 1923 lors du décès de la dernière comtesse, Christine (1836-1923). Le reste, depuis l'acquisition du château par la Région, les débuts des travaux de restauration et de la recherche scientifique, fait partie de l'histoire récente.



Fig.1 : Localisation du château de Châtillon-sur-Cluses - Echelle : 1/200000^e - Source : IGN.

LE CHÂTEAU DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES

Auriane Lorphelin - Archéologue - Imbrex Patrimoine - Archeodunum SAS

Le château de Châtillon-sur-Cluses est construit sur un éperon rocheux surplombant la vallée de l'Arve, à une altitude de 753 m NGF. Située à l'entrée du col menant à la vallée du Giffre, la forteresse est édifiée en ce lieu stratégique par les sires de Faucigny qui en font une de leurs demeures régulières (fig.1).

Avec l'appui de la mairie de Châtillon-sur-Cluses, désireuse de connaître et mettre en valeur son patrimoine, mais aussi le soutien du Département de la Haute-Savoie et du Service Régional de l'Archéologie, deux opérations d'archéologie programmée ont eu lieu en 2019 et 2021. La place forte, en ruine et peu documentée jusqu'à présent, présente de nombreuses problématiques, avec notamment les questions d'organisation, de circulation et d'occupation. De plus, les contraintes du terrain, très escarpé et étroit, imposent de toute évidence une adaptation de la construction qu'il est aujourd'hui difficile de percevoir. Le projet de recherche s'inscrit ainsi dans une dynamique de documentation des châteaux sur le territoire haut savoyard¹ (Cf. infra).

BREF CONTEXTE HISTORIQUE DU CHÂTEAU DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES

Les sires de Faucigny, dont nous pouvons attester l'existence au XI^e siècle, quittent leur château éponyme entre le XI^e et le XII^e siècle afin de s'installer au château de Châtillon-sur-Cluses². Il est alors chef-lieu de la châtelainie et regroupe les pouvoirs judiciaires, économiques, militaires et religieux du Faucigny.

La première mention du château date de 1222, lors de la signature d'un acte audit château par Aimon de Faucigny. Toutefois, l'église paroissiale est mentionnée dès 1150. Il est alors possible de supposer que le château était déjà édifié³. De même, en 1178, la mention d'un Alimard de Châtillon et de son fils Turembert, indiqueraient la présence de nobles d'ores et déjà installés.

En 1223, Pierre II de Savoie et Agnès de Faucigny se marient au château de Châtillon et Aimon II de Faucigny y teste en 1234. Ces actes attestent une fois de plus de l'importance du lieu au XIII^e siècle, centre de pouvoir et d'alliance.

Le château de Châtillon-sur-Cluses suit l'histoire du territoire du Faucigny et passe successivement aux mains de la maison de Savoie, aux Dauphins de Viennois, puis à nouveau aux comtes de Savoie. Il est toutefois à noter que ces familles n'habitaient pas les lieux, mais confiaient la

¹ Plusieurs travaux archéologiques sur les châteaux de la Savoie médiévale ont été et sont encore réalisés. Si l'on peut nommer Louis Blondel comme le précurseur de cette approche castrale, de nombreux archéologues ont poursuivi les recherches sur les fortifications. Il est alors possible de nommer, entre autres, Georges Chapier, Bernard Demotz, Elisabeth Chalmin-Sirot, Roger Devos, Michelle Joguín, Christophe Guffond, Alain Kersuzan, Sylvie Bocquet, Loïc Benoit, Laurent d'Agostino ou encore Evelyne Chauvin-Desfleurs. Qu'il s'agisse d'interventions préventives, de projets de recherches individuels, de projets communs de recherches, de projets portés par le département ou encore de projets européens, la castellologie est une thématique de recherche active dans le département de la Haute-Savoie.

² THANIEL Arnaud, *Économie et société dans la châtelainie de Châtillon et Cluses au XIV^e siècle*, Mémoire de master sous la direction de Nicolas Carrier, CIHAM, Université Lumière Lyon II, 2014.

³ L'échantillon est un os pris dans le mortier de construction du parement sud du mur nord du logis. Sa datation C14 - Code laboratoire : Lyon-11837 (OxA) - a livré un Age14C BP de 950 ± 25 soit un âge calibré allant de 1024 à 1155 après J.-C. Elle a été commandée par le Service Archéologie et Patrimoine Bâti de la Haute-Savoie dans le cadre du projet AVER.

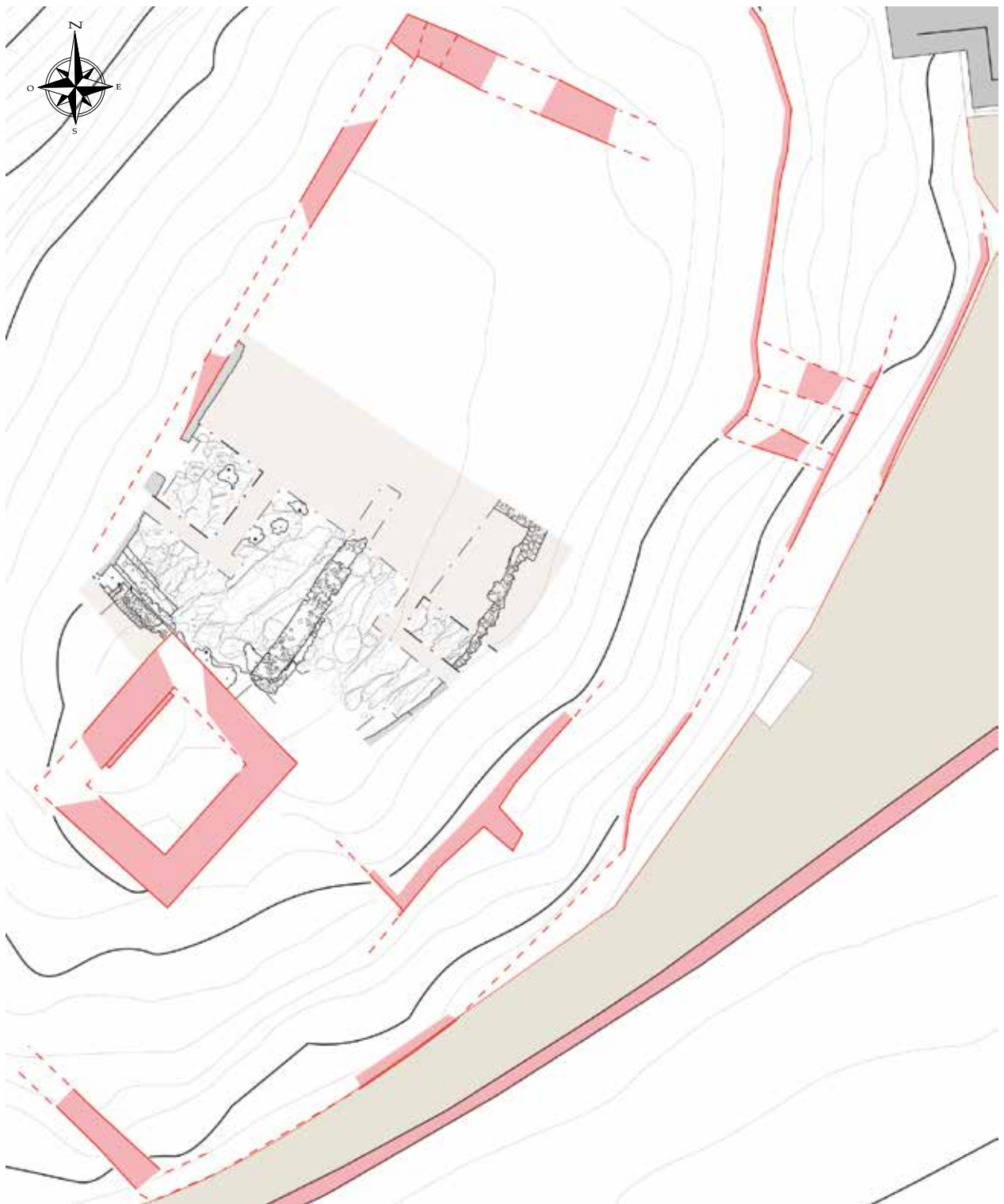


Fig.2 : Planche topographique 2021 – Echelle : 1/300°. © DAO : Loïc Benoit et Auriane Lorphelin, sur fond de plan : Lidar (Sintegra) ; Relevé lasergrammétrique : Olivier Veissière – Patrimoine numérique.

gestion à des châtelains pour assurer l'entretien et la défense du territoire.

Le site perd toutefois rapidement de l'importance et est transformé en prison dès la fin du XV^e siècle. Il n'est alors occupé que partiellement jusqu'en 1589, année durant laquelle un incendie ravage et ruine le site castral, qui ne sera jamais reconstruit⁴.

HISTORIOGRAPHIE ET SOURCES

Les premières observations sur le site de Châtillon-sur-Cluses sont réalisées par l'abbé Hilaire Feige⁵ en 1898 dans son ouvrage sur la chartreuse de Mélan. Dès la deuxième moitié du XX^e siècle, Louis Blondel⁶ offre une première approche archéologique du site avec une notice sur le château, son histoire et ses vestiges visibles. Par la suite, en 1981, Henri Baud et Jean-Yves Mariotte⁷ écrivent une notice sur la commune de Châtillon-sur-Cluses, mais ne s'attardent que peu sur les vestiges du Moyen-âge. C'est au XXI^e siècle que la bibliographie s'étoffe avec notamment la parution des enquêtes pontificales et delphinales du XIV^e siècle. Cet ouvrage, de Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière⁸, permet d'accéder aux descriptions du château de Châtillon-sur-Cluses, mais aussi à l'analyse historique globale que tirent les auteurs de ces enquêtes. Ensuite, le deuxième ouvrage édité est celui de Sandra Coram-Mekkey et Matthieu de la Corbière⁹, en 2015. Il s'agit ici du recueil des inspections du XVI^e siècle de l'apanage de Genevois-Nemours, donnant une fois de plus une vision du château de Châtillon à une date précise.

L'historiographie comprend également des

études non éditées, comme notamment la notice découlant du projet européen A.V.E.R. - Des montagnes de châteaux, mené entre 2010 et 2012 et ayant eu pour but de recenser les fortifications du département de la Haute-Savoie et d'en proposer une première analyse¹⁰. Il est également possible d'inclure le travail de Cynthia Le Renard¹¹ qui, lors de son master d'histoire et archéologie en 2011, a proposé une approche de quatre châteaux du Faucigny, dont celui de Châtillon-sur-Cluses. Enfin, dans son aspect plus historique, le travail de master d'Arnaud Thaniel¹², présenté en 2014, traite quant à lui de la châtelainie de Châtillon et Cluses sur un plan économique.

Plusieurs travaux se concentrent donc de la commune de Châtillon-sur-Cluses. Ils recensent, transcrivent et traduisent de nombreuses sources permettant une approche facilitée du site castral. De même, un travail de collaboration a été mis en place au début du projet de recherche avec Loïc Benoit, qui a alors mis à disposition ses transcriptions des comptes de châtelainie du château et a pu en proposer une première synthèse pour le rapport d'opération de 2019¹³.

ÉTAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

Le château de Châtillon-sur-Cluses possède encore de nombreuses élévations, souvent dissimulées par une épaisse végétation. Un premier état des lieux archéologique, assorti d'une levée topographique des structures de surface ont été réalisés lors du projet européen A.V.E.R. : des montagnes de château en 2012 a été repris et augmenté lors d'un travail de prospection en 2018 (fig.2). L'accès souvent difficile et la dangerosité de certaines maçonneries, non consolidées, n'ont toutefois pas permis de réaliser une étude de bâti exhaustive.

4 LE RENARD Cynthia, *Entre monts et vallées: quatre châteaux de la basse vallée de l'Arve, province de Faucigny*, Mémoire de Master 1, sous la direction de Jean-Michel Poisson, CIHAM, Université Lumière Lyon II, 2 vol., 2011.

Bien que rien ne l'atteste à nos jours, nous pouvons supposer qu'il s'agit ici des conséquences des invasions bernoises.

5 FEIGE Hilaire, *Histoire de Mélan*, Mémoires et documents de l'académie Salésienne, Montreuil-sur-Mer, 1898.

6 BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.

7 BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes - Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.

8 CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.

9 CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Rhône et Mont-Blanc au XVI^e siècle*, Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.

10 D'AGOSTINO L. et GUFFOND C. (dir.), BENOIT L., CHAUVIN-DESFLEURS E., CECI L., CHEVALIER M. *Projet européen A.V.E.R. - des montagnes de châteaux. Les châteaux médiévaux de Haute-Savoie (arrondissement d'Annecy et de Bonneville)*, Rapport final d'opération, dactyl., Hadès / SDAHS/ DRAC Rhône-Alpes, 3 vol., 2019.

11 LE RENARD Cynthia, *op. cit.* p.2.

12 THANIEL Arnaud, *op. cit.* p.2.

13 LORPHELIN Auriane, avec la participation de BENOIT Loïc, CECI Liliana, COLLOMBET Julien, VEISSIERE Olivier, « Le château médiéval de Châtillon-sur-Cluses », RFO de sondage archéologique, Imbrex/Drac Rhône-Alpes, 2019.



Fig.3 : Église Saint-Martin de Châtillon-sur-Cluses.

© Olivier Veissière - Patrimoine Numérique - 2019.

Deux campagnes de fouilles ont été réalisées en 2019 et 2021 et se concentrent sur la cour haute du château. Ces dernières ont pour but de documenter le plan de la zone seigneuriale et les deux années d'opération ont d'ores et déjà permis de mettre au jour trois espaces distincts sur les 150 m² investigués. Ils correspondent au logis, à une cour, et un espace qu'il n'a pas été possible de fouiller en raison de la topographie actuelle¹⁴.

Les courtines

Comme l'attestent l'étude des textes et la topographie, le château était ceint de deux courtines. La première, englobant la basse cour, n'a pas été identifiée lors de la prospection. Néanmoins, l'étude de l'église Saint Martin par le service archéologie et patrimoine bâti de la Haute-Savoie en 2017 a démontré que le mur sud de cette dernière était d'une épaisseur plus importante que les autres maçonneries¹⁵. Au vu

de sa position, en rupture de pente, et en sachant grâce aux sources que l'église se trouve dans l'enceinte du château, il s'agit peut-être ici d'un reliquat de la courtine (fig.3).

La deuxième enceinte clôturait la cour haute. Plusieurs tronçons de maçonnerie sont encore visibles et permettent de restituer son tracé. La limite orientale est conservée à différents endroits amenant à une longueur d'environ 27,50 m. La hauteur conservée peut atteindre 1,70 m. Très dégradés, ces éléments de courtine sont construits en moellons calcaires équarris, non assisés et liés au mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne.

Sur la plateforme sommitale, deux petits massifs de maçonnerie émergent de la végétation et constituent potentiellement la limite occidentale de la deuxième enceinte castrale. La fouille archéologique réalisée en 2021 a permis de dégager partiellement la maçonnerie dans son tiers sud-ouest (Cf. infra). L'élévation conservée mesure au maximum 1,46 m.

14 Cet espace se trouve au sud-ouest de la tour maîtresse où le terrain est aujourd'hui très accidenté.

15 CECI Liliana, BENOIT Loïc, « Église Saint-Martin - Mur gouttereau nord-ouest (Châtillon-sur-Cluses, Haute-Savoie) », RFO, 1 vol., Unité archéologie et patrimoine bâti du conseil départemental

de la Haute-Savoie, 2017.

La tour-porte

La végétation et la topographie du site ne permettent que très peu l'accès aux maçonneries formant la tour-porte (fig.4). Un léger désherbage de cet espace lors de la campagne 2019 a montré une maçonnerie très ruinée au nord et en cours d'effondrement au sud.

Malgré une approche compliquée, deux petites maçonneries sont visibles à l'ouest de la rampe d'accès actuelle. Ces dernières sont flanquées à l'avant et à l'arrière de deux autres murs appartenant à la courtine, sans que les relations stratigraphiques n'aient pu être vérifiées. L'ensemble borde la rampe d'accès et forme un espace maçonné. La construction est réalisée en moellons calcaires équarris assisés et liés au mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne. Ces éléments ainsi agencés semblent correspondre à la partie ouest d'une construction type tour-porte. Toutefois, le pendant oriental n'est plus conservé ce qui ne permet pas de confirmer l'identification.



Fig.4 : Vestiges de la tour-porte du château.
© Auriane Lorphelin - 2019.

Des aménagements dans les pentes

La prospection des pentes du château entre la cour haute et le plain château ont permis d'identifier quatre maçonneries (fig.5).

La première, orientée nord/sud, est construite directement sur le rocher. Elle mesure 4,70 m de long pour une hauteur comprise entre 1,67 m et 0,70 m. Le mur est chaîné à un refend orienté est/ouest. Il mesure 1,90 m de long pour une hauteur maximale de 0,90 m. Un second mur de refend d'orientation est/ouest marque la limite méridionale de la première maçonnerie.

Ce dernier est très mal conservé et peu visible. Un dernier mur prolonge cet ensemble au nord, toutefois sa conservation et son accessibilité ne permettent pas de déterminer son lien avec les maçonneries précédentes. Ces structures sont édifiées à l'aide de moellons calcaires équarris et assisés, liés au mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne. Elles correspondent aux vestiges d'aménagements de bâtiments dans les pentes du château dont il est difficile en l'état d'en préciser l'ampleur.



Fig. 5 : Vestiges maçonnés dans les pentes du château. © Auriane Lorphelin - 2019.



*Fig.6 : Vue depuis le nord de la tour maîtresse et détail de la chaîne d'angle en tuf – Fin de fouille 2021.
© Auriane Lorphelin - 2021.*



*Fig.7 : Mur nord du logis et détail du parement sud et de l'arrachement.
© Auriane Lorphelin - 2018.*



La tour maîtresse

La tour maîtresse est installée au sommet de l'éperon rocheux (fig.6). Les maçonneries sont construites en moellons calcaires équarris, assisés et liés au mortier de chaux blanc compact et à granulométrie moyenne. L'angle sud de la tour présente une chaîne d'angle en pierre de taille de tuf.

La tour, de plan quadrangulaire, possède des murs dont la longueur oscille entre 7,70 et 8 m. L'épaisseur des murs, de 2 m en partie basse, s'affine à l'étage pour atteindre 1,60 m, créant ainsi un espace interne d'environ 25 m². Un départ de voûte est observable à l'intérieur de la tour, à la même altitude que le niveau de circulation actuel. Ce dernier indique la présence d'un niveau supplémentaire aujourd'hui enseveli qui correspond vraisemblablement au cul-de-basse-fosse de la tour¹⁶.

Le logis

La moitié occidentale du plateau castral est occupée par un vaste bâtiment de plan barlong dont l'ensemble des limites n'est pas encore saisi avec certitude. Le front ouest est vraisemblablement délimité par la courtine de la cour haute tandis que le sud est clôturé par un mur ainsi que la tour maîtresse. Une autre maçonnerie vient fermer le côté oriental. La limite nord n'est pas certaine, mais pourrait éventuellement correspondre au mur dit du logis, encore en élévation. Cela reste à vérifier lors des futures opérations de terrain. Les maçonneries découvertes dans cet espace permettent la mise en évidence d'une chronologie relative dans la construction, confirmée par une stratigraphie très perturbée.

Le mur nord, composé de deux lambeaux de maçonnerie en raison de l'écroulement de la partie centrale, est construit en moellons calcaires, équarris, assisés et liés au mortier de chaux blanc, compact, à granulométrie moyenne (fig.7). Il est conservé sur 9,24 m de long pour une largeur de 1,40 m et une hauteur d'environ 10 m. Un arrachement, visible à l'extrémité nord-ouest du parement sud, atteste

de la présence d'un mur chaîné et orienté nord/sud, correspondant vraisemblablement aux tronçons de murs situés à l'ouest. Au nord-ouest du parement nord subsiste une partie du chaînage d'angle monté en pierre de taille de tuf.

Plusieurs aménagements sont conservés dans l'élévation. Au nord-ouest, une ouverture est identifiable au niveau d'un effondrement du mur. Celle-ci est attestée grâce au tableau oriental qui subsiste malgré la destruction de la structure.



Fig.8 : Tableau et trou de poutre visibles dans le mur nord du logis. © Auriane Lorphelin - 2018.

16 CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, *op. cit.*, p.2.

L'inspection de 1561 fait état d'un « crocton » dans la tour, salle vouûtée et percée d'une fenêtre, par laquelle on accède par une trappe à partir du premier étage.



Fig.9 : Mur oriental du logis – Fin de fouille 2019.
© Auriane Lorphelin – 2019.



Fig.10 : Mur sud du logis.
© Auriane Lorphelin – 2021.



Enfin, un trou de poutre se trouve entre les deux pans du mur conservés (fig.8). Ce dernier, mesure 0,16 m x 0,18 m pour une profondeur de 1,05 m et témoigne d'un système de fermeture. L'absence de parement ne permet pas de connaître la profondeur réelle du trou de poutre, toutefois, les vestiges laissent supposer qu'il s'agit là d'une porte d'une largeur minimale d'un mètre.

Le mur oriental apparaît à une altitude de 769,36m NGF. La construction du mur s'effectue directement sur le rocher, auquel il s'adapte grâce à un ressaut de fondation mêlant semelle de mortier de chaux et calages en moellons (fig.9). Les parements sont conservés sur une à deux assises de moellons équarris régulières, dont les modules varient de 0,08 m x 0,08 m pour les plus petits et 0,44 m x 0,20 m pour les plus gros. L'épaisseur du mur est approximativement d'un mètre et la longueur visible est de 7,15 m. L'extrémité nord du mur n'a pas été atteinte à l'écriture de ces lignes. L'extrémité sud n'est pas conservée et présente un arrachement que des négatifs d'escaliers dans l'enduit de la tour permettent aujourd'hui d'interpréter comme une porte (Cf. infra).

À l'ouest, le mur de courtine orienté nord/sud présente deux états de construction. Le premier, au sud, possède un niveau d'apparition situé à une altitude de 769,22 m NGF. Il est conservé sur une hauteur maximale de 1,45 m et se compose de moellons calcaires équarris à assises non réglées avec des modules compris entre 0,33 x 0,30 m, pour les plus grands, et 0,04 x 0,04 m pour les plus petits. Le liant est un mortier de chaux gris et pulvérulent avec de nombreux nodules de chaux. Il présente de nombreuses irrégularités et correspond vraisemblablement à une reprise du mur de courtine. Ce dernier n'a été que peu dégagé à ce jour, mais il présente un appareil de moellons calcaires assisés, liés par un mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne.

Le mur sud du logis, orienté est/ouest, apparaît à une altitude de 769,36 m NGF (fig.10). Il mesure 1,33 m de hauteur et 3,08 m de longueur observée pour une largeur moyenne de 0,67 m. Son extrémité orientale repose contre le mur ouest de la tour maîtresse et est parfaitement aligné avec le parement nord du mur septentrional de cette dernière. Sa limite occidentale est quant à elle dissimulée par la reprise du mur de courtine. Le mur est construit à l'aide de moellons calcaires équarris, mais le mortier de chaux gris est débordant et ce qui ne permet pas d'affirmer que les assises

sont ici réglées. La double assise de fondation est quant à elle construite à l'aide de moellons équarris recouverts par un mortier de chaux gris.

À l'extrémité ouest de cette maçonnerie est aménagée une porte dont seule subsiste la partie basse du piédroit oriental. Il mesure 0,67 m de largeur pour une hauteur de 0,51 m. Il est construit en pierres de taille de tuf et possède une feuillure d'environ 0,05 m. Il conserve également les vestiges d'un congé du côté sud du parement. Néanmoins, la détérioration de ce dernier ne permet pas de l'identifier correctement. Seul est visible un chanfrein avec, en partie basse, une moulure horizontale à profil torique (fig.11).



Fig.11 : Piédroit à l'ouest du mur sud du logis.
© Auriane Lorphelin - 2021.



Fig. 12 : La tour maîtresse et détail des négatifs dans l'enduit. © Auriane Lorphelin - 2021.



Fig. 13 : Maçonnerie datée par C14 entre le VIII^e et le X^e siècles, sous le mur sud du logis.
© Auriane Lorphelin - 2021.

Une unique pierre de seuil en tuf est conservée mesurant 0,63 x 0,19 x 0,18 m pour un niveau d'apparition situé à 769,20 m NGF. On pendant occidental est aujourd'hui remplacé par les vestiges arasés de la réfection de la courtine ouest.

Le mur nord de la tour maîtresse, orienté est/ouest, a été dégagé dans sa moitié occidentale. Le parement nord se compose de moellons calcaires équarris et assisés, aux modules des pierres mesurant pour les plus petits 0,08 x 0,08 m et pour les plus grands 0,38 x 0,18 m. Il est conservé sur une hauteur maximale de 2,69 m et est construit directement sur le rocher. En partie basse de la maçonnerie, un enduit est visible sur une hauteur moyenne de 0,87 m. Trois négatifs ont pu être identifiés mesurant en moyenne 0,23 m de long, avec un écart moyen de hauteur de 0,13 m et un espacement d'environ 0,20 m. Cette disposition des négatifs évoque la présence d'un escalier d'au moins trois degrés, permettant alors de circuler dans cet espace où le rocher plonge subitement (fig.12).

Le mur sud est édifié sur l'arase d'un premier mur qui correspond alors à un premier état de construction sur l'éperon rocheux (fig.13). Ce dernier, orienté est/ouest, prend place sur le rocher et son niveau d'apparition se situe à une altitude de 768,53 m NGF. Il conserve une hauteur maximale de 1,07 m pour une longueur observée de 2,96 m. Sa limite orientale repose contre le rocher tandis que sa limite occidentale est dissimulée par la réfection du mur occidental du logis. La maçonnerie est construite en moellons ébauchés, réguliers et très bien assisés, liés par un mortier de chaux compact à la granulométrie fine de couleur gris à jaune. Les modules mesurent en moyenne 0,35 x 0,10 m tandis que la première assise et le ressaut de fondation présentent des modules plus importants d'une dimension moyenne de 0,35 x 0,20 m. Plusieurs petites pierres sont également utilisées dans ces deux premières assises pour régler la maçonnerie. Le ressaut de fondation n'est visible que dans la moitié ouest de la maçonnerie, zone où le pendage du rocher est le plus important.

Un prélèvement du mortier de construction a permis d'effectuer une datation radiocarbone de cette structure¹⁷. Les résultats obtenus indiquent une fourchette chronologique d'édification

comprise entre les VIII^e et X^e siècles. Si la prudence reste de mise quant à cette unique datation, la chronologie relative observée lors de la fouille de l'espace du logis confirme toutefois une construction antérieure au XII^e siècle.

Les relations stratigraphiques entre ces différentes maçonneries sont assez nettement lisibles. Un premier bâtiment est édifié entre les VIII^e et X^e siècles puis arasé lors de l'installation du château aux environs du XII^e siècle. Le logis, et notamment le mur sud vient alors prendre appui sur la tour maîtresse. L'axe des parements est parfaitement respecté et l'emploi de pierre de taille de tuf pour le piédroit fait écho à l'utilisation du même matériau dans les chaînes d'angle de la tour et du logis. La présence de la porte, le sens de la feuillure et l'emplacement du congé confirment ici que l'espace est un espace intérieur. Cet aménagement est par la suite modifié lors de la réfection du mur ouest. Elle prend appui sur les deux maçonneries sud et l'accès à la porte est transformé avec la modification du piédroit et un ébrasement à l'ouest beaucoup plus prononcé. L'espace du logis se caractérise par un terrain naturel formant un replat dans sa moitié orientale tandis que le rocher plonge abruptement au sud, contre la tour maîtresse, et à l'ouest, contre la courtine. Cette configuration implique alors une stratigraphie très variable pouvant être conservée sur 1,50 m ou simplement 0,20 m. À cela s'ajoutent plusieurs bouleversements dans l'aménagement du château au Moyen-âge. De même, sa destruction et le prélèvement de ses matériaux de construction ont provoqué la disparition quasi totale des traces d'occupation (fig.14). Aussi, la stratigraphie de ce bâtiment est majoritairement constituée de niveaux de remblais et de fins niveaux de démolition. Il a toutefois été possible d'identifier plusieurs lambeaux de niveaux de circulation en mortier de chaux blanc et fin.

Une perturbation importante prend place au pied du mur ouest et forme une grande fosse oblongue. La réfection du mur occidental de la cour haute est à mettre directement en relation avec cette dernière. En effet, le creusement vient purger les niveaux jusqu'au rocher. Le mur est reconstruit et par la suite la zone est comblée par de nouveaux remblais qui viennent alors contre la maçonnerie. La présence de mobilier archéologique dans ces niveaux de comblement ont permis d'obtenir un terminus post quem du XVI^e siècle. Ces remblais sont de natures très variables et correspondent à une succession de remblais de démolition et

17 Laboratoire CIRAM –Dossier 0821-AR-522V – âge calibré allant de 772 à 977 après J.C..

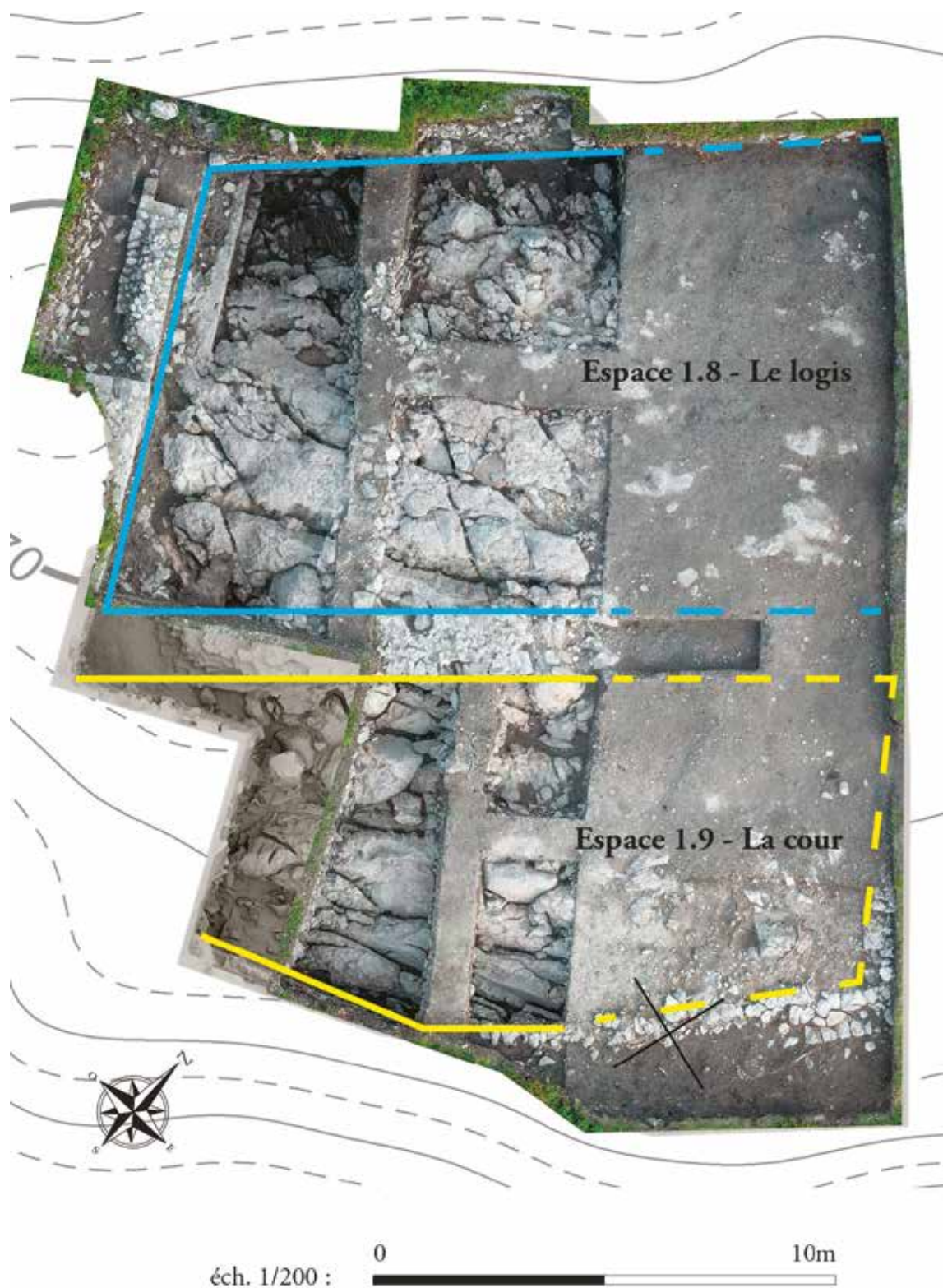


Fig.14 : Orthophotoplan et orthomosaic des fouilles 2019 et 2021 et localisation des espaces.
Echelle : 1/200^e. © Olivier Veissière - Patrimoine numérique ; Auriane Lorphelin - 2021.

de rejets domestiques. Les comblements sont anthropiques et permettent l'installation d'un nouveau niveau de sol. Ce dernier prend place sur la pierre de seuil de la porte du mur sud, ce qui indique un changement du niveau de circulation de 0,40 à 0,50 m dans l'espace après la réfection du mur ouest.

Les circulations dans l'espace sont difficiles à percevoir en raison d'une stratigraphie très bouleversée et la quasi-absence de niveaux en place. Toutefois, la conservation des enduits sur le mur nord de la tour maîtresse et le mur est du logis apporte plusieurs indications. Ainsi, un arrêt net de l'enduit en partie basse du mur sud du logis et un lambeau de niveau de sol lié à l'enduit de la tour, à une altitude similaire¹⁸ à celle du niveau de sol longeant le mur ouest du logis, laisse supposer que ces éléments peuvent appartenir à la dernière phase d'occupation du château aujourd'hui identifiée, c'est à dire au XVI^e siècle. Enfin, des négatifs d'escaliers sur l'enduit de la tour maîtresse semblent également fonctionner avec ces aménagements. Néanmoins, si ces degrés appartiennent au dernier état d'occupation identifié, il est toutefois fort probable qu'ils aient existé avant afin de desservir l'espace.

La stratigraphie très bouleversée paraît résulter des derniers siècles d'occupation et surtout de l'abandon du château, observations confirmées par les études préliminaires dumobilier retrouvé lors de la fouille¹⁹.

L'espace 1.9 : Une cour

Dans le quart sud-est de la plateforme sommitale, à l'est du logis et au nord de la tour maîtresse se trouve un espace clos de maçonneries. Du fait d'une topographie très accidentée, la limite méridionale n'a pu être pleinement observée. Toutefois, les investigations menées en 2019 semblent faire correspondre cette dernière au mur nord de la tour maîtresse. La clôture septentrionale de cet espace n'a été aperçue qu'en surface lors de la fouille de 2021, mais

paraît être matérialisée par une maçonnerie d'axe est-ouest. Elle sera documentée en 2022. La limite occidentale est formée par le mur est du logis (fig. 15).

La maçonnerie orientale, d'axe sud-ouest/nord-est, apparaît à une altitude de 768,69 m NGF. Le mur n'a conservé que son parement ouest, le reste s'étant vraisemblablement écroulé dans les pentes. Deux états de maçonneries sont observables. Le premier est visible sur une hauteur moyenne de 1,20 m et une longueur de 1,90 m. L'appareillage est formé de moellons équarris en assises très approximativement réglées. Les modules mesurent 0,06 x 0,06 m, pour les plus petits, et 0,40 x 0,20 m pour les plus gros et sont liés au mortier de chaux blanc à granulométrie moyenne.

Plus au nord, un nouveau pan de mur vient s'appuyer contre le tronçon sud et semble correspondre à une réfection de ce dernier. Long d'environ 9 m, l'arase apparaît à une altitude de 767,96 m NGF. Le mur possède une hauteur maximale de 0,83 m et a été dégagé sur une longueur de 1,90 m. Le parement ouest, seul élément conservé, se compose de moellons non assisés aux modules divers partiellement masqués par un mortier de chaux gris à jaune très débordant. Sa mise en œuvre est très irrégulière. Son extrémité nord-est se régularise et semble chaînée au refend orienté nord-ouest/sud-est précédemment évoqué.

Cet espace se caractérise par une séquence stratigraphique simple et notamment l'absence de structure. De même, le mobilier archéologique y est rare. Le terrain naturel présente un pendage vers l'est impliquant un écart d'altitude de près d'un mètre. Sous la terre végétale, située à une altitude moyenne de 770,99 m NGF, se trouve un premier remblai moderne que l'on retrouve sur l'intégralité de la cour haute²⁰. Les unités stratigraphiques inférieures ne présentent plus, par la suite, de niveaux plans et réguliers et correspondent majoritairement à des remblais. Ces derniers s'installent sur un niveau d'argile non anthropisé ou simplement sur le substrat rocheux. Toutefois, l'un d'eux, situé à une altitude de 768,29 m NGF et composée de limon charbonneux noir, meuble et homogène,

18 Arrêt de l'enduit sur le mur sud du logis : 769,10 m NGF
Enduit lié à un niveau de sol contre la tour : 769,15 m NGF
Niveau de sol sur la fosse longeant le mur ouest du logis : 769,07 m NGF

19 LORPHELIN Auriane, avec la participation de BENOIT Loïc, CECI Liliana, VEISSIERE Olivier, « Le château médiéval de Châtillon-sur-Cluses », RFO de sondage archéologique, Imbrex/Drac Rhône-Alpes, 2021.

20 Le mobilier métallique retrouvé dans ce remblai rassemble de très nombreux éléments modernes et contemporains tels que des clous ou des capsules de bières.

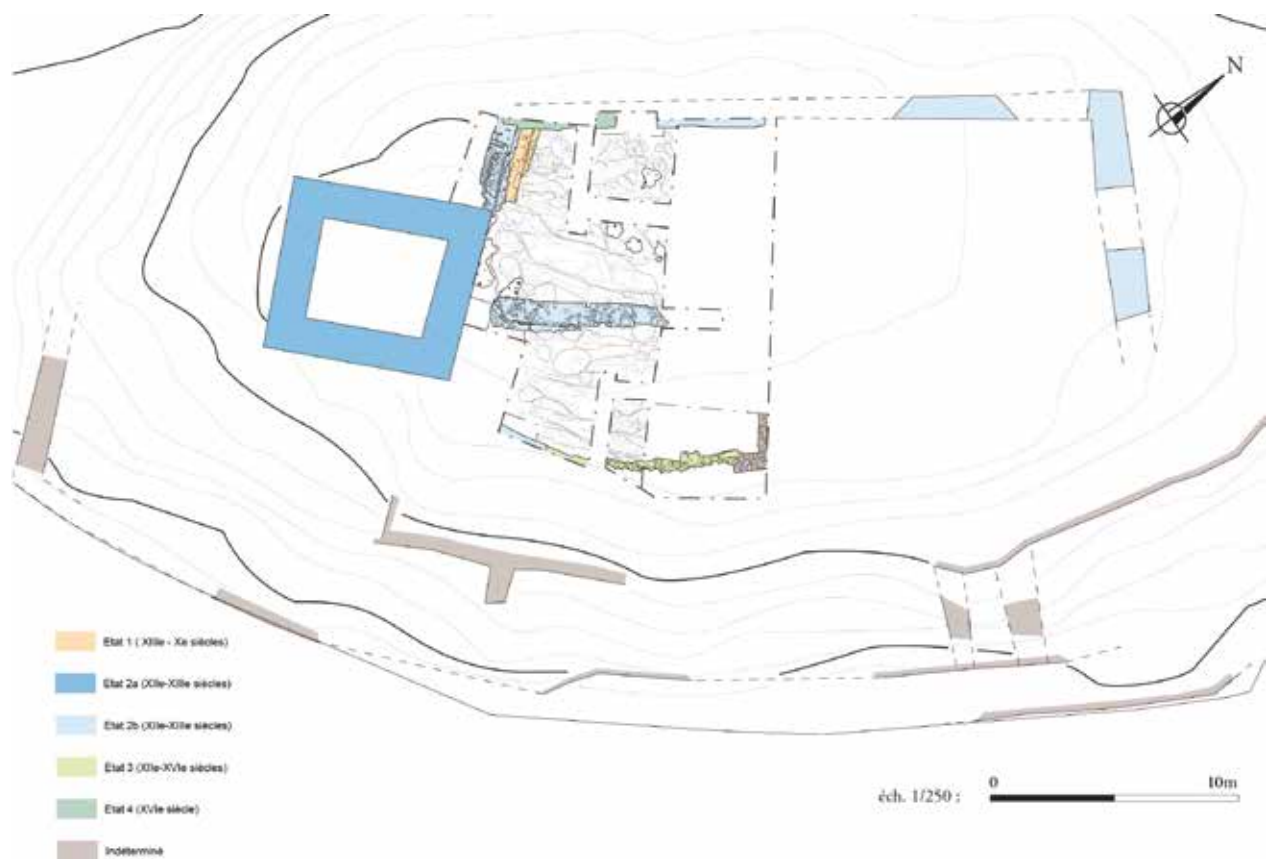


Fig. 15 : Plan phasé des maçonneries – Echelle 1/250° © Auriane Lorphelin – 2021.

a pu faire l'objet d'une datation C14²¹. Les résultats indiquent une fourchette chronologique comprise entre la fin du X^e siècle et la première moitié du XII^e siècle, laissant supposer qu'il s'agit là d'un remblai contemporain de la construction du château.

L'état des lieux effectué a permis d'identifier de nombreuses maçonneries mettant en exergue la complexité de l'aménagement du château de Châtillon-sur-Cluses. En effet, la topographie naturelle du site a vraisemblablement nécessité la mise en place de niveaux de circulations par rampes, escaliers et terrasses afin de desservir de nombreux espaces et bâtiments, également conçus pour s'adapter au dénivelé.

L'état ruiné du site castral, ses fortes pentes environnantes et la présence d'une végétation fournie sur celles-ci contraignent la documentation du site²². Bien que cette approche du bâti ne soit pas exhaustive, l'organisation du site castral est ébauchée avec des accès vraisemblablement inchangés et deux zones encore bien visibles correspondant au plain château et à la cour haute.

Plusieurs spécificités constructives sont également identifiées avec, par exemple, l'utilisation systématique du moellons équarris comme matériau de construction. Toutefois, sa mise en œuvre peut être variable puisque, sur l'ensemble des élévations visibles, l'appareil n'est pas systématiquement assisé. Il est alors possible de s'interroger sur la raison de ces différences : est-ce un choix délibéré ? S'agit-il de différents états de construction ?

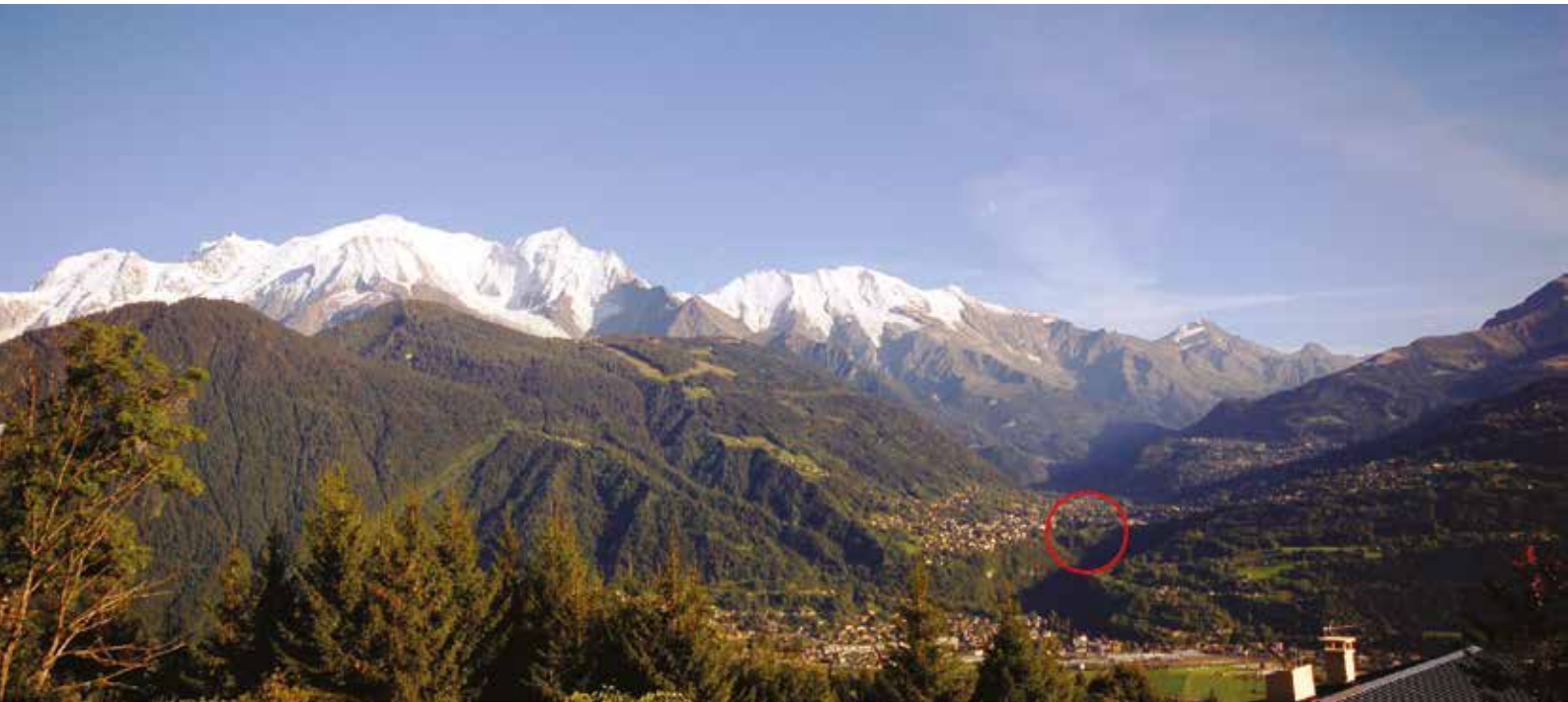
La deuxième spécificité réside en l'emploi du tuf pour les zones clefs de la maçonnerie, comme les chaînes d'angles du logis, mais aussi celles de la tour maîtresse. Cette mise en œuvre se rencontre sur d'autres sites faucignerands : Château-Vieux des Allinges ou en encore la maison forte du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains. Il est alors possible d'y voir une réelle réflexion sur la construction ainsi qu'une volonté répondant à un besoin précis.

Les fouilles archéologiques menées depuis 2019 s'adaptent à un relief tourmenté qui a été une gêne certaine pour les bâtisseurs du château. Bien que la partie jusqu'à présent étudiée la cour haute du château témoigne d'une destruction importante et d'une récupération des matériaux de construction, les éléments retrouvés jusqu'ici font apparaître de nombreuses phases de construction comprises entre les VIII^e et XVI^e siècles. Ces dernières s'adaptent au terrain naturel au fil des siècles et permettent d'approcher peu à peu la logique d'organisation et de circulation au sein du château.

La poursuite de la fouille de la cour haute du château de Châtillon-sur-Cluses ainsi que les études spécialisées nous permettront sans nul doute d'améliorer la connaissance de ce site fortifié qui tend à devenir le plus vieux connu du Faucigny.

21 Laboratoire CIRAM - Dossier 0821-AR-522V - âge calibré allant de 990 à 1151 après J.C..

22 Volontairement maintenue à des fins de sécurisation par la commune, qui, en revanche, entretient soigneusement la partie supérieure.



*Fig.1 : La haute vallée de l'Arve et le site du Châtelet à Saint-Gervais, sur le flanc ouest du Mont-Blanc.
© L. D'Agostino.*

UNE RÉSIDENCE SEIGNEURIALE DE MONTAGNE :

La maison forte du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie)

Laurent D'Agostino - Archéologue - *Atelier d'Archéologie Alpine* - CIHAM UMR 5648)¹

avec la collaboration de **Sylvain Cutterand** (géomorphologue, chercheur associé EDYTEM Université de Savoie), **Christophe Guffond** (archéologue, Département de la Haute-Savoie) et **Liliana Ceci** (céramologue, Département de la Haute-Savoie)

En marge de l'aménagement d'une déviation du centre du bourg de Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie), la commune a souhaité mettre en valeur l'ancienne maison forte du Châtelet, site oublié à l'écart de l'habitat actuel et envahi par la forêt. Cette maison forte appartenait pourtant à un réseau dense de fortifications et résidences seigneuriales médiévales encore aujourd'hui représenté par deux autres maisons fortes conservées en élévation dans le bourg, Hautetour et La Comtesse. Site inscrit Monument Historique depuis 1989, le Châtelet était réputé être une ancienne motte castrale contrôlant la route de Saint-Gervais à Megève. Pourtant, aucune étude de terrain n'avait jusqu'alors permis de confirmer ou d'infirmier cette hypothèse.

Les fouilles archéologiques réalisées à l'automne 2008 par une équipe du Département de la Haute-Savoie ont mis au jour les vestiges encore bien conservés d'un ensemble de bâtiments résidentiels et de structures de défense d'une ampleur certes restreinte mais d'un type encore méconnu dans ce secteur. La comparaison architecturale avec les autres châteaux et maisons fortes de la région fait apparaître un site original, même si son état de conservation n'a guère permis de recueillir d'éléments tangibles de la vie quotidienne médiévale.

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Un site d'éperon dominant les gorges du Bonnant

Implantée sur le flanc sud de la haute vallée de l'Arve, la commune de Saint-Gervais-Les-Bains s'étage sur les contreforts occidentaux du massif du Mont-Blanc depuis les bords de l'Arve, autour de 580 m d'altitude, jusqu'au toit de l'Europe à 4810 m (**fig. 1**). Ce relief extrêmement contrasté reste pour l'essentiel dépourvu d'occupation humaine permanente. L'habitat s'est développé en deux pôles, au Fayet en fond de la vallée de l'Arve et, perché dans le Val Montjoie autour de 800 m d'altitude, le chef-lieu bordé à l'ouest par les gorges du Bonnant et dominé à l'est par la montagne du Prarion (1969 m) ainsi que par le Mont-Blanc.

Le cours tumultueux du Bonnant, affluent de l'Arve alimenté par les glaciers de Tré la Tête, de Miage et de Bionnassay descendant des Dômes de Miage, a profondément entaillé le relief et fortement influencé le développement de l'habitat. À Saint-Gervais, le torrent s'encaisse profondément dans le plateau en des chutes et cascades successives et les gorges peuvent atteindre 150 à 200 m de profondeur. Avant 1950, le peuplement était resté modeste et disséminé sous forme de hameaux ou de fermes isolées, typiques de ce pays d'habitat dispersé, ce dont

¹ Les fouilles du Châtelet ont été réalisées comme contractuel pour le Département de la Haute-Savoie.



Fig.2 : Le site de la maison forte du Châtelet, en cours de restauration face à Saint-Gervais © L. D'Agostino.



Fig.3 : Vestiges maçonnés de la tour nord dans la forêt avant le début des fouilles © L. D'Agostino.

témoigne la mappe sarde de 1733². Installé sur un mamelon de forme oblongue dominant la rive ouest des gorges du Bonnant à l'extrémité nord du petit plateau des Nerey (fig. 2), le site du Châtelet était au moment de l'opération recouvert par une végétation dense de forêt : très peu de vestiges étaient visibles, mises à part quelques arases de murs (fig. 3).

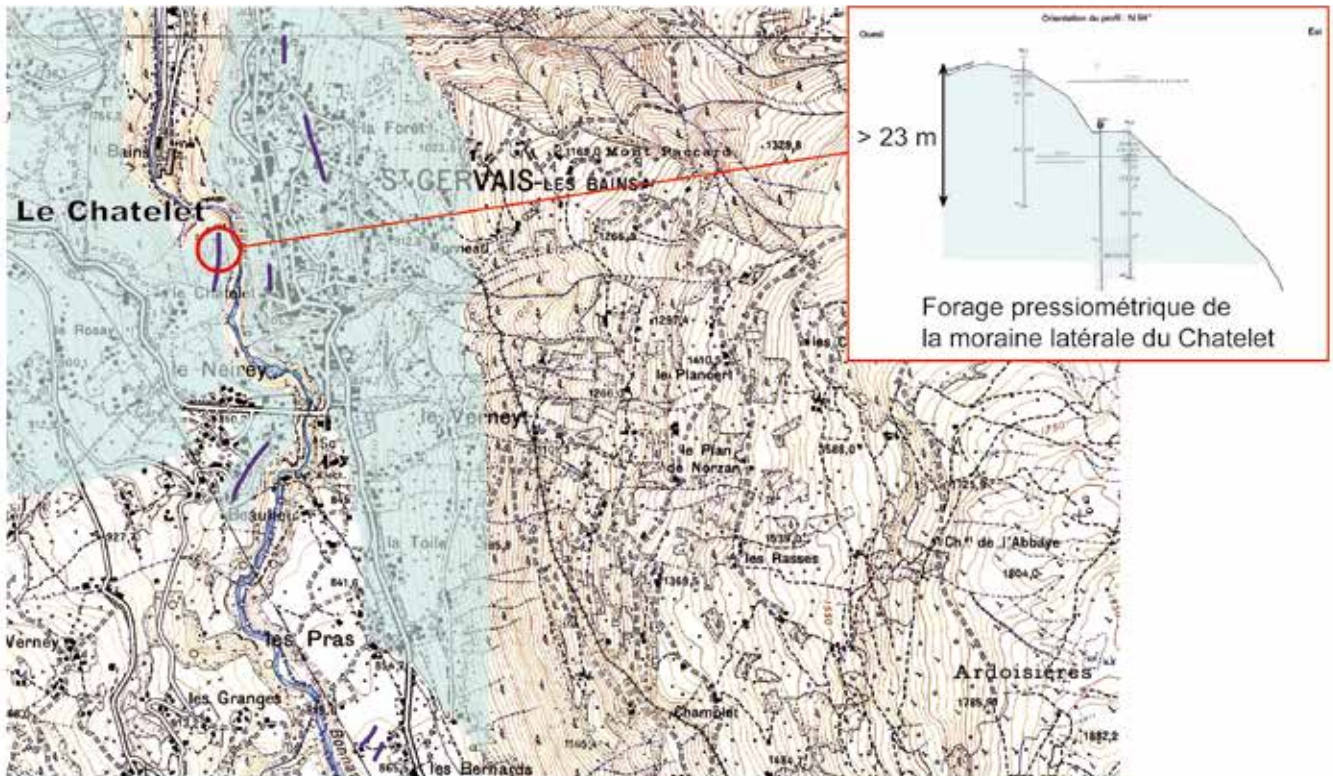
D'un point de vue géomorphologique, l'éperon du Châtelet n'est pas un relief artificiel (une motte), mais un éperon morainique d'origine glaciaire lié au retrait du glacier du Bonnant³. L'observation

de la coupe réalisée à l'occasion des travaux de contournement de Saint-Gervais démontre bien l'origine glaciogénique du matériel : des blocs cristallins plutôt anguleux (y compris des granites très émoussés), des calcaires et des schistes de toutes tailles, à matrice sableuse à graveleuse sans aucune stratification visible. Les fouilles ont en outre mis au jour plusieurs gros blocs erratiques pris dans cette matrice. Ce faciès est caractéristique d'une moraine d'ablation (*ablation till*), reconnue sur une épaisseur d'au

2 Mappe de Saint-Gervais, 1733 ; ADHS, 1Cd232.

3 WETTER WOLFGANG, *Spät-und postglaziale Gletscher-*

schwankungen im Mont-Blanc – Gebiet Utere vallée de Chamonix-Val Montjoie, thèse de doctorat, Institut de Géographie de l'Université de Zürich, Physiche Geographie, 22, 1987.



 Moraine d'ablation et cordons morainiques

moins 23 m par un forage, et déposée lors d'un stationnement du glacier du Bonnant pendant le Tardiglaciaire (fig. 4). À cette période, datée de 16 000 ± 400 BP, le glacier du Bonnant se déconnecte du glacier de l'Arve⁴. Ce dernier forme un barrage qui provoque la formation du lac d'obturation du Fayet. L'émissaire du lac entretenait alors un delta dont il nous reste une coupe haute de 80 m, produit de l'incision post glaciaire. Au moment de l'édification de la crête morainique du Châtelet, on peut imaginer une langue glaciaire étroite plongeant dans la gorge du Bonnant, occupée alors par le lac du Fayet (fig. 5). Un âge identique peut être envisagé pour le stade du glacier du Bonnant responsable de la mise en place de la moraine du Châtelet.

Fig.4 : Carte géomorphologique des formations d'origine glaciaire à Saint-Gervais, emplacement du forage pressiométrique de la moraine du Châtelet. © S. Coutterand.



Fig.5 : Carte paléogéographique des stades du Fayet du Milieu (glacier de l'Arve) et du stade de Saint-Gervais (glacier du Bon-Nant) © S. Coutterand.

4 DORTHE-MONACHON Claire, *Contribution à l'étude de la morphologie glaciaire de la vallée de l'Arve (Haute-Savoie, France). Essai de reconstitution paléogéographique*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 1986 ; COUTTERAND Sylvain, NICOUD Gérard, « Les stades du retrait du glacier de l'Arve entre le verrou de Cluses et l'ombilic de Chamonix au cours du Tardiglaciaire (vallée de l'Arve, Haute-Savoie) », *Quaternaire*, 16, 2005, p. 85-94 ; IVY-OCHS Susan, SCHLUCHTER Christian, KUBIK Peter W., KERSCHNER Hanns, « Expositions alter und paläoklimatische Interpretation des Gschnitz-Moräne in Trins, Stubai Alpen », (inédit), communication présentée à DEUQUA, Berne ; SCHOENEICH Philippe, *Le retrait glaciaire dans les vallées des Ormonts, de l'Hongrin et de l'Etivaz (Préalpes vaudoises)*, Institut de géographie de Lausanne - Travaux et recherches n° 14, Lausanne, 1998.

La résidence de la famille du Châtelet de Lacroix

La haute vallée de l'Arve, entre Chamonix et Cluses, apparaît dès l'Antiquité comme une marge territoriale à la limite entre la cité de Vienne et le territoire des Ceutrons, dont l'enjeu est le contrôle de trois axes de communication menant au nord-est vers le Valais et le haut Rhône par le col des Montets et Vallorcine, au sud

vers le Beaufortain par le col du Bonhomme et au nord vers la haute vallée du Giffre par le col d'Anterne⁵. Au milieu du Moyen Âge, les comtes de Genève possèdent la vallée de Chamonix, qu'ils concèdent à la fin du XI^e siècle à l'abbaye Saint-Michel de La Cluse, « sans rien retenir que des prières pour [leur] salut » pour y fonder un prieuré en 1091⁶. Ils conservent le mandement de Charousse jusqu'à leur extinction au début du XV^e siècle⁷. Saint-Gervais est en revanche situé

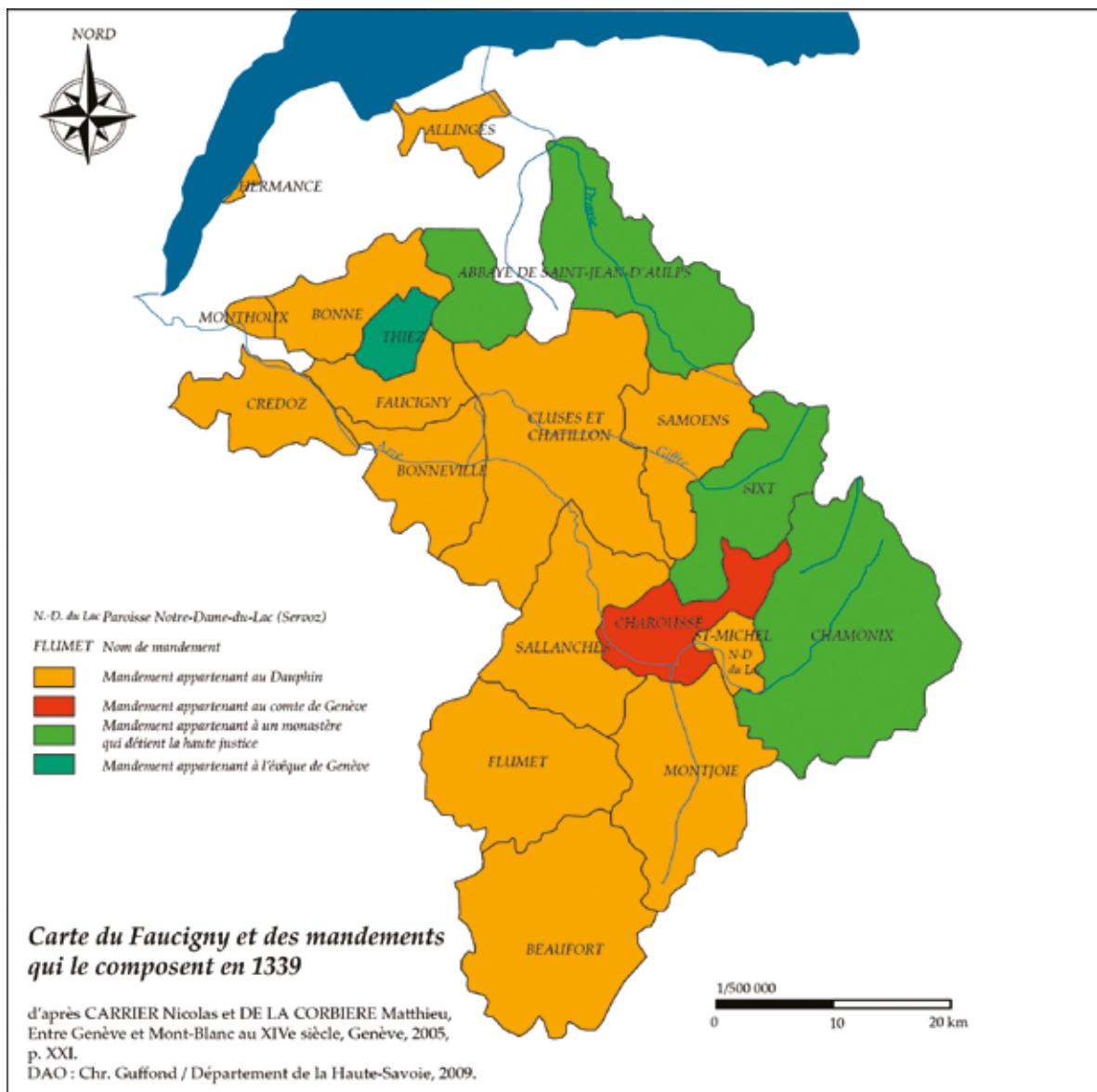


Fig.6 : Carte du Faucigny et des mandements qui le composent en 1339 © C. Guffond.

5 MARCELLY Cécile, « Le tracé de la frontière entre Allobroges et Ceutrons », REMY Bernard et *alli*, *Inscriptions Latines de Haute-Savoie*, Annecy, 1995, p. 10-11 et 108.

6 CARRIER Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen-Age - Economie et Société - fin XIII^e - Début XVI^e siècle*, Paris, 2001, p. 30.

7 CARRIER Nicolas, DE LA CORBIÈRE Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*, Genève, 2005.

dans le mandement de Montjoie, appartenant aux sires de Faucigny, puis aux Dauphins de Viennois⁸ (fig. 6). Le centre de la châtelainie, d'abord situé aux Contamines, est déplacé en 1371 à Saint-Gervais⁹.

Cinq maisons fortes sont attestées avec certitude à Saint-Gervais : celles du Châtelet, de la Comtesse, de Hautetour, la tour de Bongain et le château de Menthon¹⁰ (fig. 7). En 1339, dans l'enquête delphinale, le lieu-dit « Châtelet » n'est

pas mentionné ; seul l'est le village des Neyrey¹¹ qui constitue le toponyme le plus proche du site. Différentes maisons fortes existent pourtant dans le mandement puisque cette enquête liste les « nobles vassaux possédant des maisons fortifiées » : le chevalier Humbert de La Croix, Jacquemet, son frère, Jean de Piro, le curé de Saint-Gervais et Amédée de La Frasse, qui ne résident pas dans le mandement. Le samedi 27 août 1411, les représentants de l'évêque Jean de

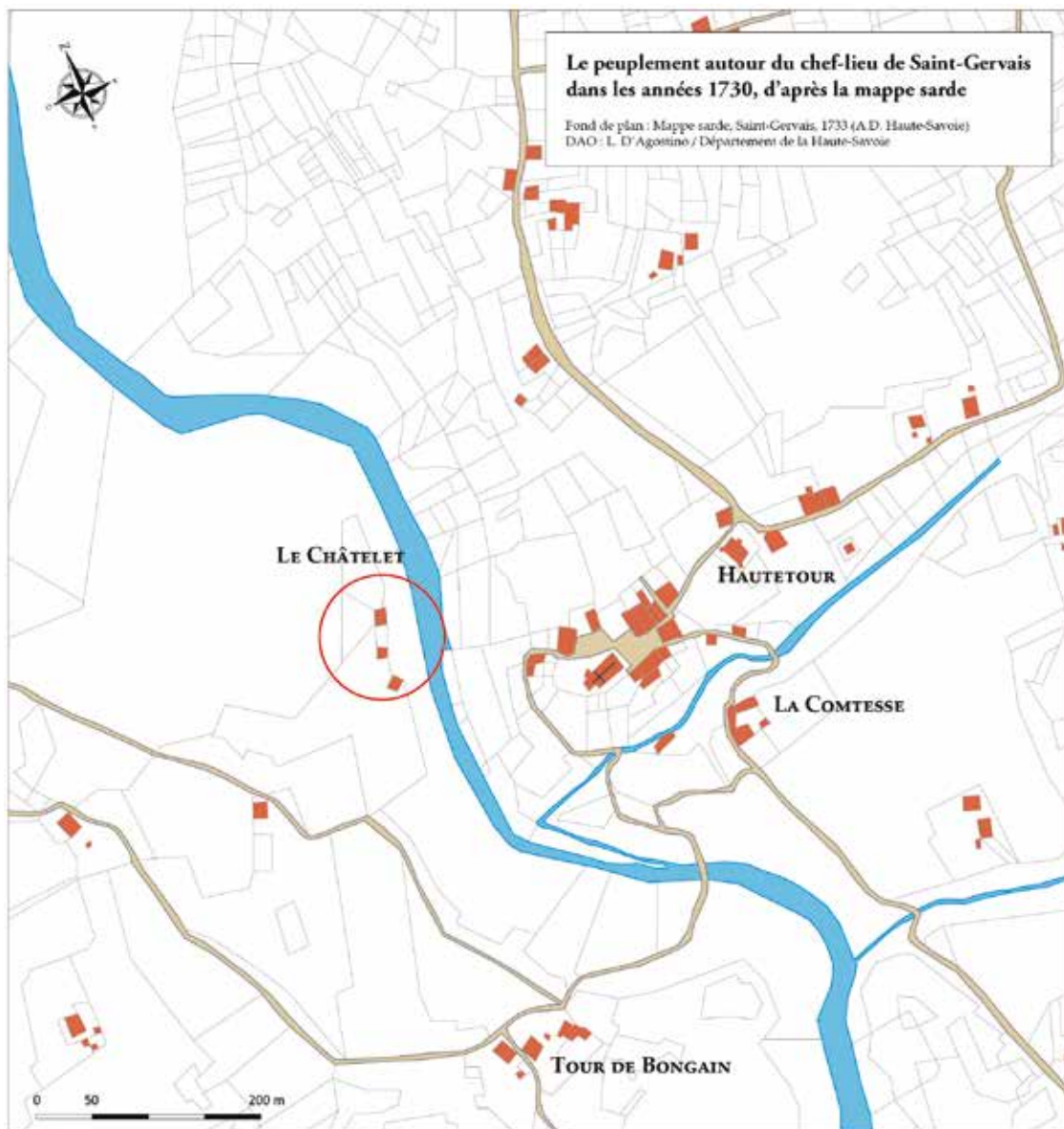


Fig. 7 : Le peuplement autour du chef-lieu de Saint-Gervais dans les années 1730, d'après la mappe sarde © L. D'Agostino.

8 LE FORT Charles, *Regeste Genevois*, 1866, acte n° 1263, p. 311 ; Baud Henri, « Les origines de la châtelainie de Montjoie », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, 1964-1965, p. 24.

9 BAUD Henri « La châtelainie de Montjoie », *Revue de Savoie*, 1955, p. 163.

10 GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Courière* n° 23, p. 2-11. Menthon, situé plus haut dans la vallée, n'est pas représenté sur notre carte.

11 CARRIER Nicolas et DE LA CORBIÈRE Matthieu, *op. cit.*, p. 111.

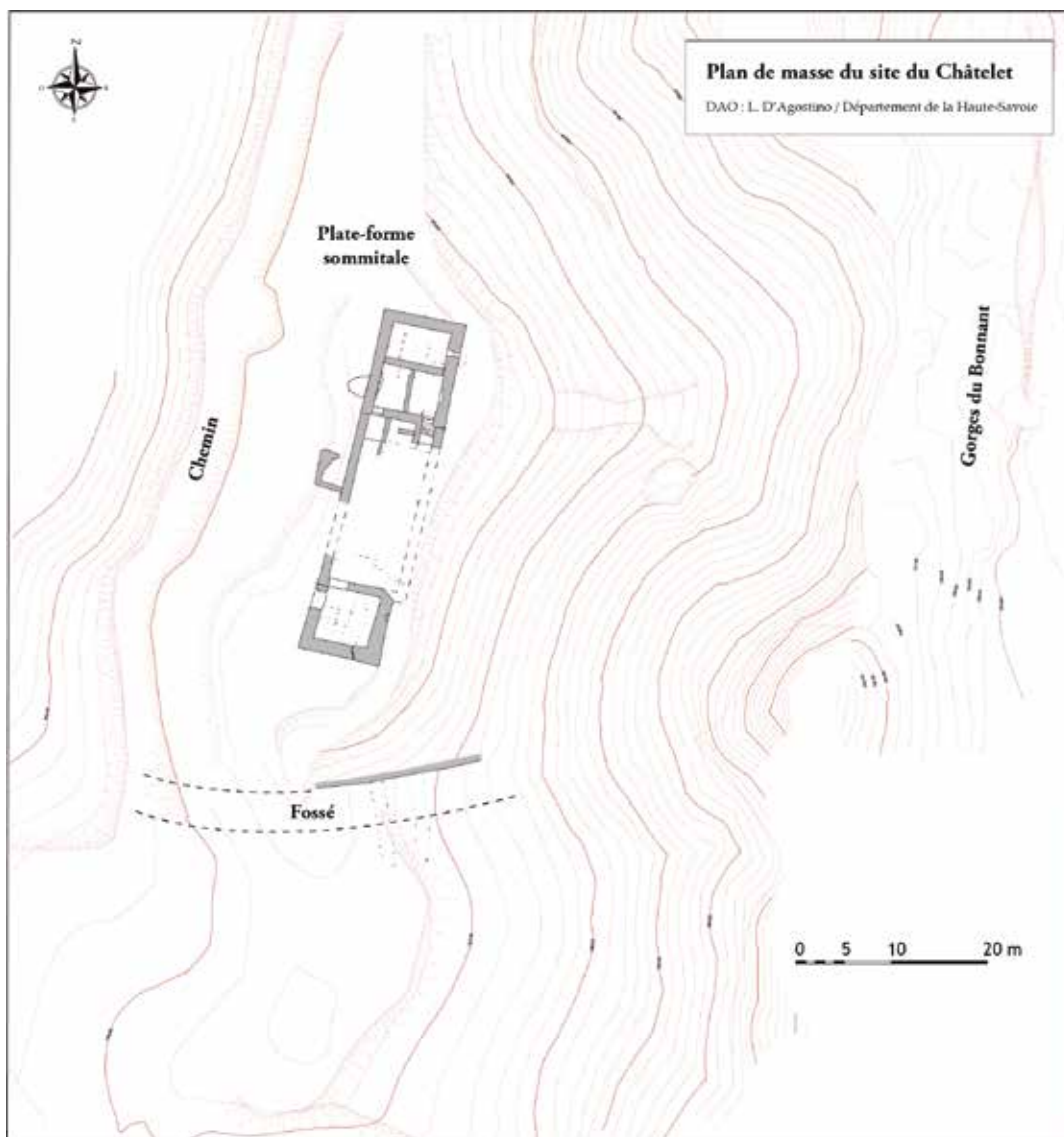


Fig.8 : Plan de masse du site du Châtelet © L. D'Agostino.

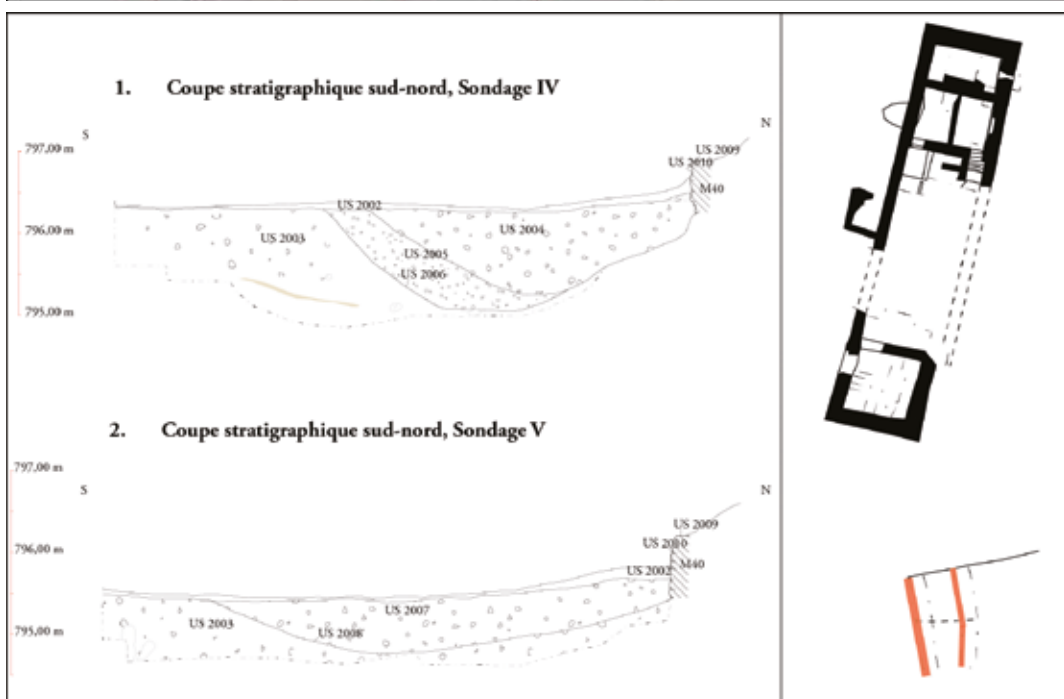


Fig.9 : Coupes stratigraphiques du fossé sud. © L. D'Agostino.

Bertrand consignent dans un procès-verbal de la visite de l'église de Saint-Gervais l'existence d'une chapelle fondée par « les nobles du Châtelet de Lacroix, dont le recteur est ledit Pierre Purget, le patron, Nycolet de Lacroix¹². » Il s'agit là de la première mention, indirecte, de la maison forte du Châtelet. Néanmoins, il est fort probable que ces Lacroix soient apparentés à Humbert et Jacquemet de La Croix qui possèdent, selon l'enquête delphinale de 1339, chacun leur maison forte. De là, il n'y a qu'un pas pour penser que l'une de ces maisons fortes correspond au site qui nous intéresse... La famille de La Croix appartient à une noblesse déjà ancienne au XIV^e siècle puisque deux de ses membres, Richard et Humbert, tiennent les deux métralties du mandement de Montjoie, lesquelles leur avaient été inféodées avant le rattachement de 1355¹³. Ses membres tiennent régulièrement des responsabilités : fermiers des dîmes, vice-châtelain ou lieutenant¹⁴. Le fief des La Croix dans la châtellenie de Montjoie passerait à la fin du XV^e siècle aux mains des Boège et des Daniel¹⁵. La famille Du Fresney, de noblesse ancienne¹⁶, accèdent à la charge de châtelains de Saint-Gervais à la fin du XVI^e siècle¹⁷. La branche aînée semble se rendre dans un premier temps propriétaire du château de la Comtesse. Puis Nicolas Du Fresney apparaît comme seigneur du Châtelet et châtelain de Montjoie en 1587. Au début du XVII^e, siècle son fils Jean-Baptiste est à la fois seigneur de la Comtesse et du Châtelet. Le 12 mars 1603, il vend, moyennant 1500 écus d'or d'Italie, la maison forte « du Châtelet de La Croix » à Jean-Jacques du Fresney¹⁸. Les Fresney conservent la maison forte du Châtelet jusqu'à la Révolution.

EVOLUTION ARCHITECTURALE DE LA MAISON FORTE DU CHÂTELET

La maison forte du Châtelet montre un plan largement conditionné par la topographie naturelle de l'éperon morainique qui porte les bâtiments. Il affecte en effet une morphologie assez longiligne d'orientation générale sud-sud-ouest / nord-nord-est et un sommet relativement plat d'environ 40 m de longueur pour 10 à 12 m de largeur. La plate-forme sommitale, bordée de pentes abruptes à l'est et à l'ouest, plus douces au nord et au sud, a été occupée dans son ensemble par les bâtiments, dont l'accès était ainsi naturellement protégé par le relief (fig. 8). Il est difficile de déterminer avec précision dans quelle mesure ce relief a pu être aménagé de main d'homme, aucun apport volontaire de remblais n'ayant été identifié lors de la fouille. Si le relief a été accentué pour renforcer la fortification, cela n'a été le cas que par le modelage des pentes existantes ou l'aplanissement de la plate-forme sommitale. Au sud, où les pentes sont les moins abruptes, se trouvait vraisemblablement le seul accès possible à la fortification, les autres versants étant bordés de profonds ravins creusés par le torrent du Bonnant. Deux tranchées réalisées en contrebas de l'éperon au sud ont permis d'identifier un ancien fossé de 2,50 m de large environ pour une profondeur de 1,20 à 1,50 m au maximum creusé dans la moraine (fig. 9). Sa forme en croissant, épousant les contours de l'éperon, barrait ainsi l'accès à la maison forte et renforçait ses défenses. C'est à proximité de ce fossé, en contrebas de la résidence seigneuriale, que la carte sarde montre l'existence d'un bâtiment identifié comme une grange (fig. 10). Bien que toute trace de cet édifice ait disparu, il s'agit très vraisemblablement d'une partie au moins de l'exploitation agricole qui permettait la gestion du domaine seigneurial.

12 BINZ Louis « Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414) », *Académie Salésienne, Documents hors série, vol. 1*, Annecy, 2006, p. 265.

13 CARRIER Nicolas, *op. cit.*, Paris, p. 437-438 et 481.

14 Voir les Comptes de la châtellenie de Montjoie (1360-1361 et 1445-1446), ADS SA14003 et 14069 ; BAUD Henri, « Les origines... », p. 34 ; En 1419, Nicod De La Croix est lieutenant de Montjoie ; CARRIER Nicolas, *op. cit.*, p. 437.

15 *Ibid.*, p. 444.

16 DE FORAS Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, 1863-1910, vol. 3, p. 23-29.

17 BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves *Dictionnaire des communes savoyardes - Le Faucigny*, Le Coteau, 1980, p. 399.

18 Collectif, « Le Châtelet », *En Coutère n°6*, p. 5.



Fig. 10 : Détail de la carte de Saint-Gervais (1730), ADHS, cote 1Cd232, Saint-Gervais.

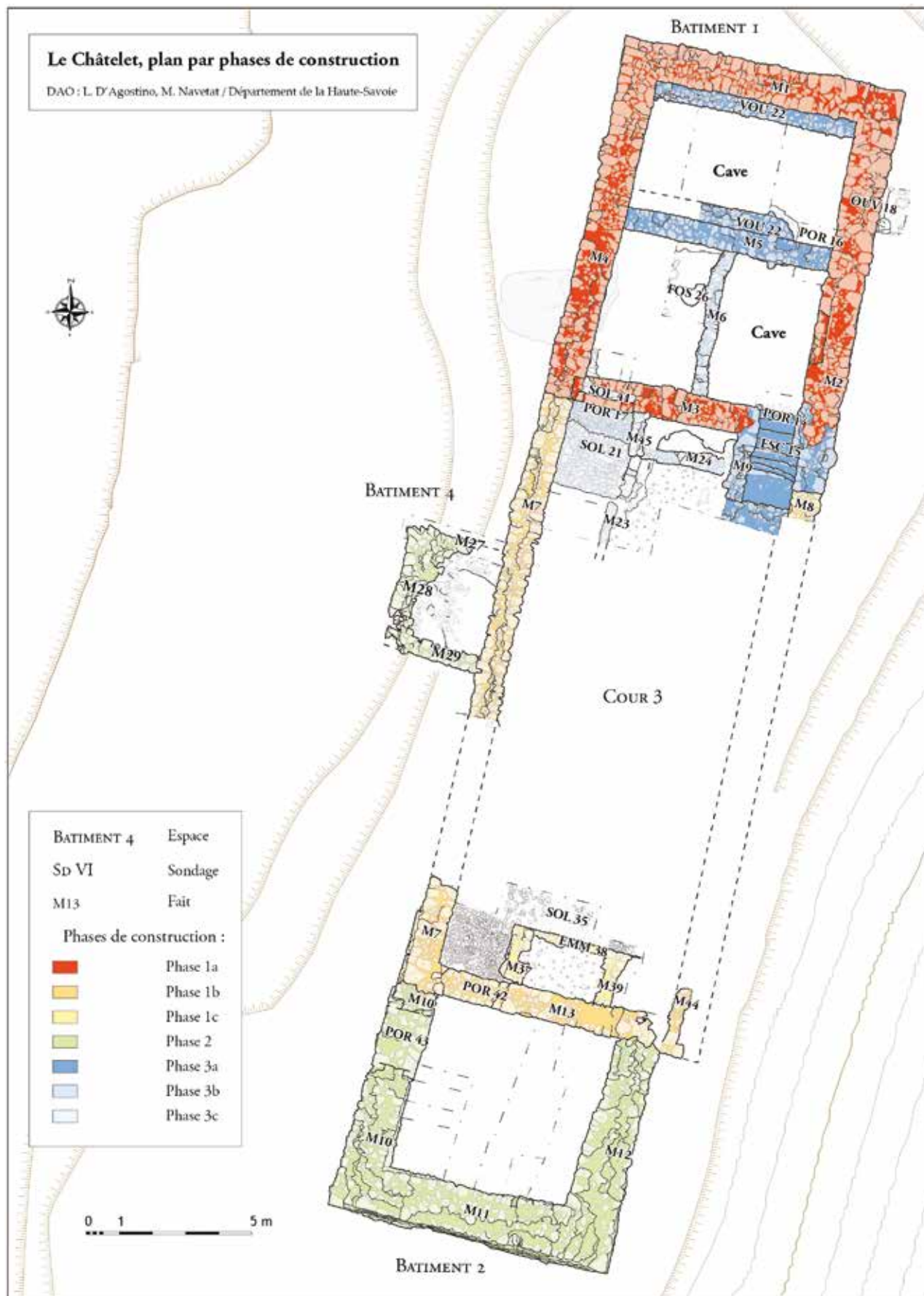


Fig. 11 : Le Châtelet, plan par phases de construction © L. D'Agostino, M. Navetat.

Sur la plate-forme sommitale, la maison forte est composée de trois édifices distincts, inscrits dans un rectangle de 37 m de longueur nord-sud et 9 m de largeur est-ouest, exception faite d'une petite tour quadrangulaire flanquant la courtine ouest (fig. 11). Ce plan, très simple, ne résulte cependant pas d'une seule et unique campagne de construction, mais bien d'une évolution de l'architecture de la maison forte. Malgré les lacunes certaines dans la compréhension du site, induites par le fort arasement des bâtiments, la récupération probable des matériaux de construction à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, ainsi que la faible sédimentation sur un site soumis à l'érosion, l'étude archéologique a permis de cerner dans ses grandes lignes l'architecture et l'évolution de cette résidence seigneuriale montagnarde.



Fig.12 : La tour nord (Bâtiment 1) © L. D'Agostino.

Phase 1 : une salle à tour ?

La plus ancienne construction identifiée (**Phase 1a**) est représentée par un édifice rectangulaire de 11,10 m par 8,80 m aux murs épais de 1,20 m (**Bâtiment 1**), situé à l'extrémité nord de l'éperon morainique (fig. 12). Il peut être identifié comme une tour, dont la représentation nous est parvenue à travers une peinture de Louis Albert Guillain Bacler D'Albe (1761-1848) à la fin du XVIII^e siècle (fig. 13). À cette date, elle possédait encore au moins trois niveaux d'élévation, ainsi qu'une toiture à quatre pans, vraisemblablement couverte d'ardoises comme en témoignent les exemples découverts lors de la fouille.

Dans un deuxième temps relativement proche (**Phase 1b**), un édifice de 18,50 m par 8,80 m (**Cour 3**), aux murs épais de 1 m environ, est bâti en appui contre le mur sud du **Bâtiment 1**. Les deux bâtiments sont strictement alignés et possèdent un mode de construction très semblable, même si les maçonneries de ce que les archives désignent comme une cour à partir du XVIII^e siècle sont très arasées et n'ont pu être observées que partiellement. Si la fonction de cour de cette partie du site ne pose guère de question pour l'Époque moderne, on peut en revanche s'interroger sur sa fonction primitive. En effet, ces deux constructions accolées dans un même alignement ne sont pas sans rappeler un dispositif bien connu de l'architecture seigneuriale médiévale : la salle à tour. Ce système architectural, regroupant dans un même ensemble un logis de plan rectangulaire et une

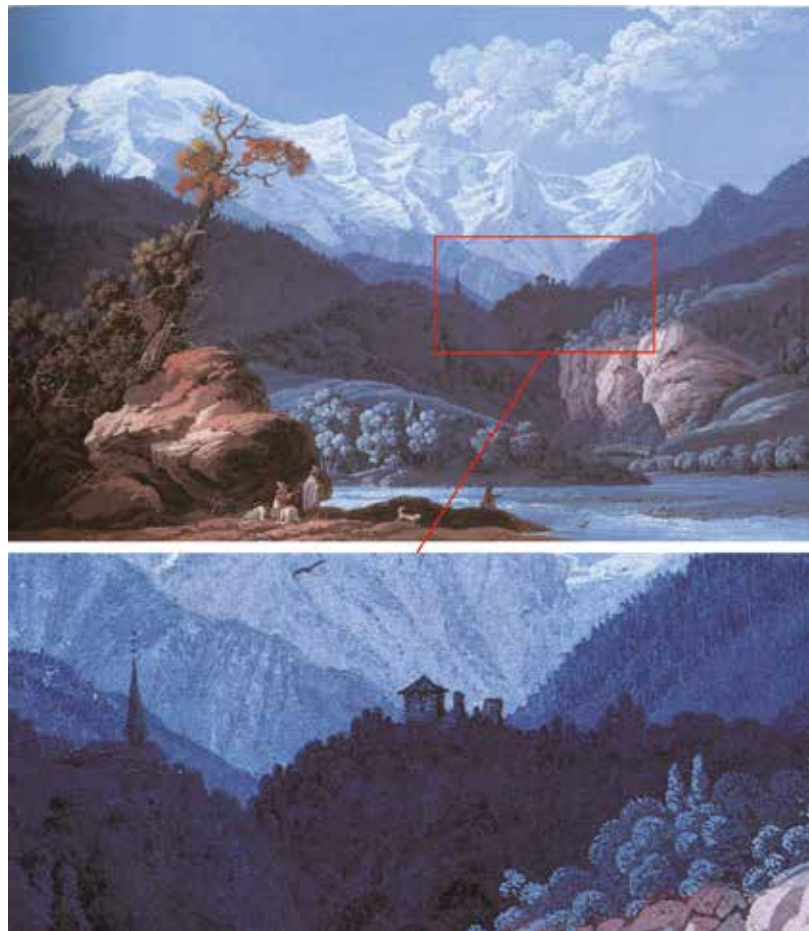


Fig.13 : La tour du Châtelet au XVIII^e siècle. Bacler D'Albe Louis Albert Guillain (1761-1848), *Passage du bon Nant (Vallée de St-Gervais)*, Gouache, 21,7 x 32,5 cm © La Fontaine de Siloé, cliché Denis Rigault, Collection Paul Payot, Conseil Général de la Haute-Savoie.



Fig. 14 : Les vestiges de radier de sol et aménagement rubéfié (cheminée?) dans la partie sud de la Cour 3
© L. D'Agostino.

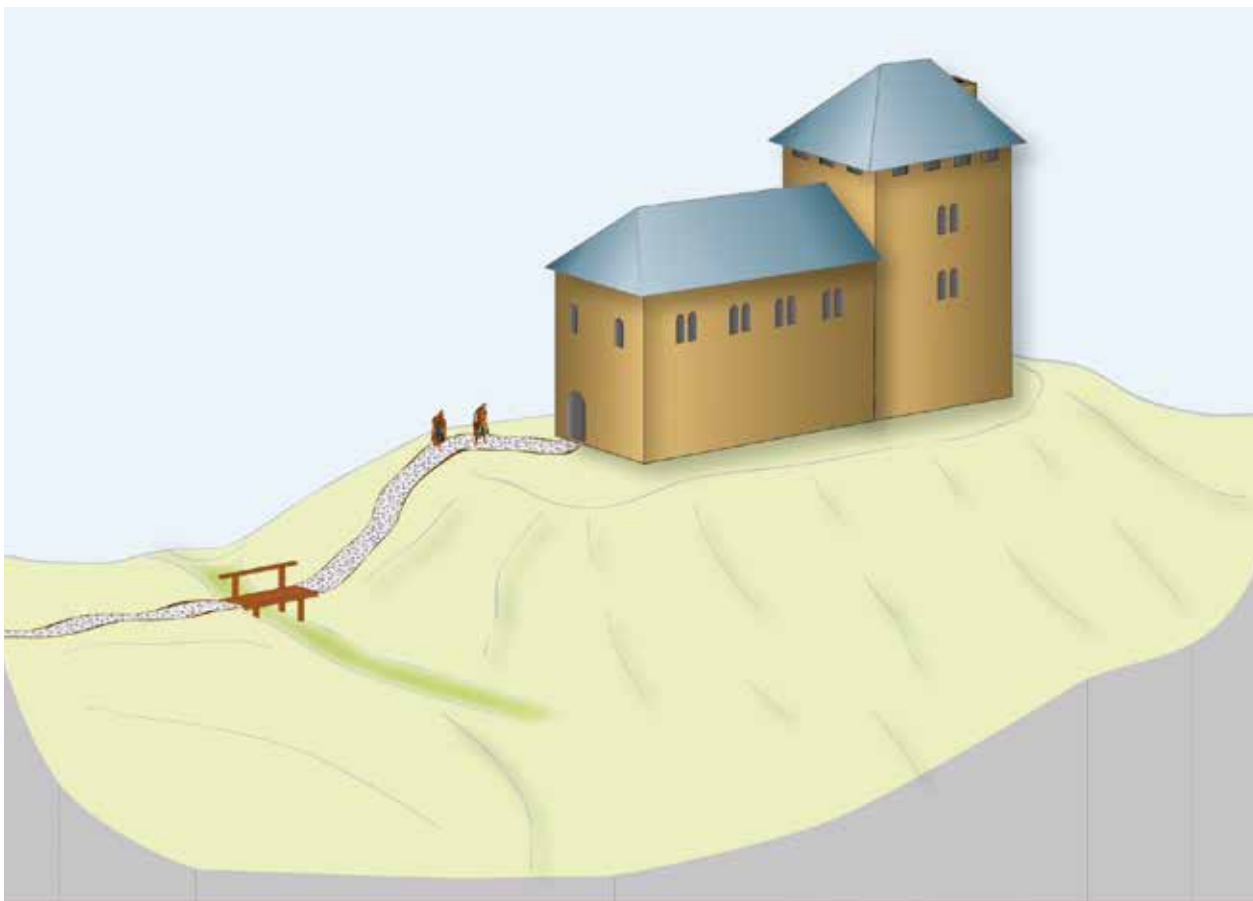


Fig. 15 : Proposition de restitution de la maison forte du Châtelet (Phase 1, fin XIII^e - XIV^e siècle?).
© L. D'Agostino.

tour carrée ou rectangulaire, symbole de la prééminence seigneuriale, est développé dans les châteaux dès les XI^e et XII^e siècles¹⁹, mais se répand aux siècles suivants dans les édifices construits par les vassaux des grands lignages châtelains, les maisons fortes²⁰. Si l'échelle des édifices est réduite afin d'adapter l'architecture aux moyens et aux besoins des petits seigneurs, les plans et les manifestations architecturales restent très semblables et ce type de construction fait florès aux XIII^e et XIV^e siècles.

Cette hypothèse semble renforcée par l'identification, au sud de cette construction, d'une portion de sol en mortier couvrant un radier d'assainissement (*Phase 1c*). Ce type de sol, qui constitue le premier aménagement recouvrant le substrat morainique, semble en effet peu adapté pour un espace à ciel ouvert, mais plus vraisemblable pour un édifice couvert. Ce sol est en outre rechapé à deux reprises par des remblais de terre qui, eux, sont plus fréquents pour un sol de cour (terre battue). La structure rectangulaire adossée au mur sud de l'édifice (*fig. 14*), bien que peu explicite en l'état mais clairement liée au premier état de construction et à l'aménagement du sol de mortier, pourrait correspondre au massif de fondation d'une cheminée ; aucun élément d'un foyer ou des montants n'est cependant conservé pour le démontrer.

Si l'on accepte l'hypothèse d'un logis accolé à la tour nord, transformé ultérieurement en cour (pour cela il suffit de lui ôter sa toiture et d'éventuels planchers), on peut envisager, au regard des épaisseurs de murs, qu'il ait possédé au moins deux niveaux : le rez-de-chaussée a fréquemment vocation d'espace utilitaire destiné au stockage ou à la cuisine, tandis que l'étage constitue la partie noble de la résidence, la salle d'honneur (*aula*). Dans ce système, la complémentarité entre la salle et la tour est grande et il est vraisemblable que la *camera*, la chambre du seigneur, ait pris place au premier

étage de la tour, dans le prolongement de la salle. Les accès nous restent inconnus, à l'exception d'une porte située au rez-de-chaussée de la salle dans l'angle sud-ouest ; la partie noble de l'étage devait par ailleurs être accessible directement depuis l'extérieur, probablement par un escalier en bois.

Cette proposition de restitution architecturale (*fig. 15*) pourrait dénoter une incohérence dans le système de défense ou, du moins, l'importance primordiale de la symbolique architecturale sur les questions de défense, somme toute très secondaires. Sur ce site, qui n'est accessible aisément que depuis le sud, la tour occupe l'extrémité nord et, de ce fait, ne peut pas assurer son rôle dans la protection du front d'attaque. En revanche, force est de constater qu'elle jouait un rôle majeur dans le paysage ; la tour apparaît bien ici comme un élément signalant à toute la vallée la présence seigneuriale plus que comme un élément de défense efficace. Partant de là, faut-il en déduire un rôle réel de la maison forte du Châtelet dans un réseau de contrôle et de surveillance des itinéraires routiers de la vallée²¹ ? Les éléments tangibles manquent pour l'affirmer. Quant à la défense, elle est assurée pour l'essentiel par la topographie du site qui, outre le renforcement de sa lisibilité dans le paysage par l'exploitation d'un site d'éperon naturellement dominant, rend plus difficile l'accès aux bâtiments. Si la création d'un fossé sec de forme elliptique est assurée, elle reste difficile à dater en l'absence de mobilier recueilli dans les sondages.

Phase 2 : le renforcement des défenses

La faiblesse de la structure défensive du site primitif a été corrigée par la construction d'une grosse tour au sud (*Bâtiment 2*) et, dans une moindre mesure, d'une tourelle à l'ouest (*Bâtiment 4*).

Une nouvelle tour (*Bâtiment 2*) presque carrée de 8,30 m par 7,00 m est en effet ajoutée à l'extrémité sud de la plate-forme sommitale, venant ainsi barrer l'accès au site (*fig. 16*). Cet édifice, dont les murs épais de 1,40 m viennent témoigner de sa fonction défensive et de son développement relativement important en hauteur, s'appuie contre le mur sud du bâtiment central (*Cour 3*)

19 Voir par exemple DEBORD André, *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, 2000, p. 237 ; ou MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, 1991-1993 ; GIULIATO Gérard, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, Paris, 1992.

20 SIROT Elisabeth, *Noble et forte maison, l'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XII^e au début du XVI^e siècle*, Paris, 2007 ; CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidences seigneuriales au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, 1998 ; CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XII^e au XVI^e siècle », *Archéologie Médiévale*, t. XXXIII, 2003, p. 115-137 ; BUR Michel, *La Maison Forte au Moyen Age*, Paris, 1984.

21 Sur ces questions, on pourra utilement se référer aux problématiques développées par Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE, « Fortifications ou structures de contrôle ? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans », *Château Gaillard 22. Colloque de Voiron, 2004*, Caen, 2006, p. 13-26.



Fig.16 : La tour sud (Bâtiment 2) © L. D'Agostino.

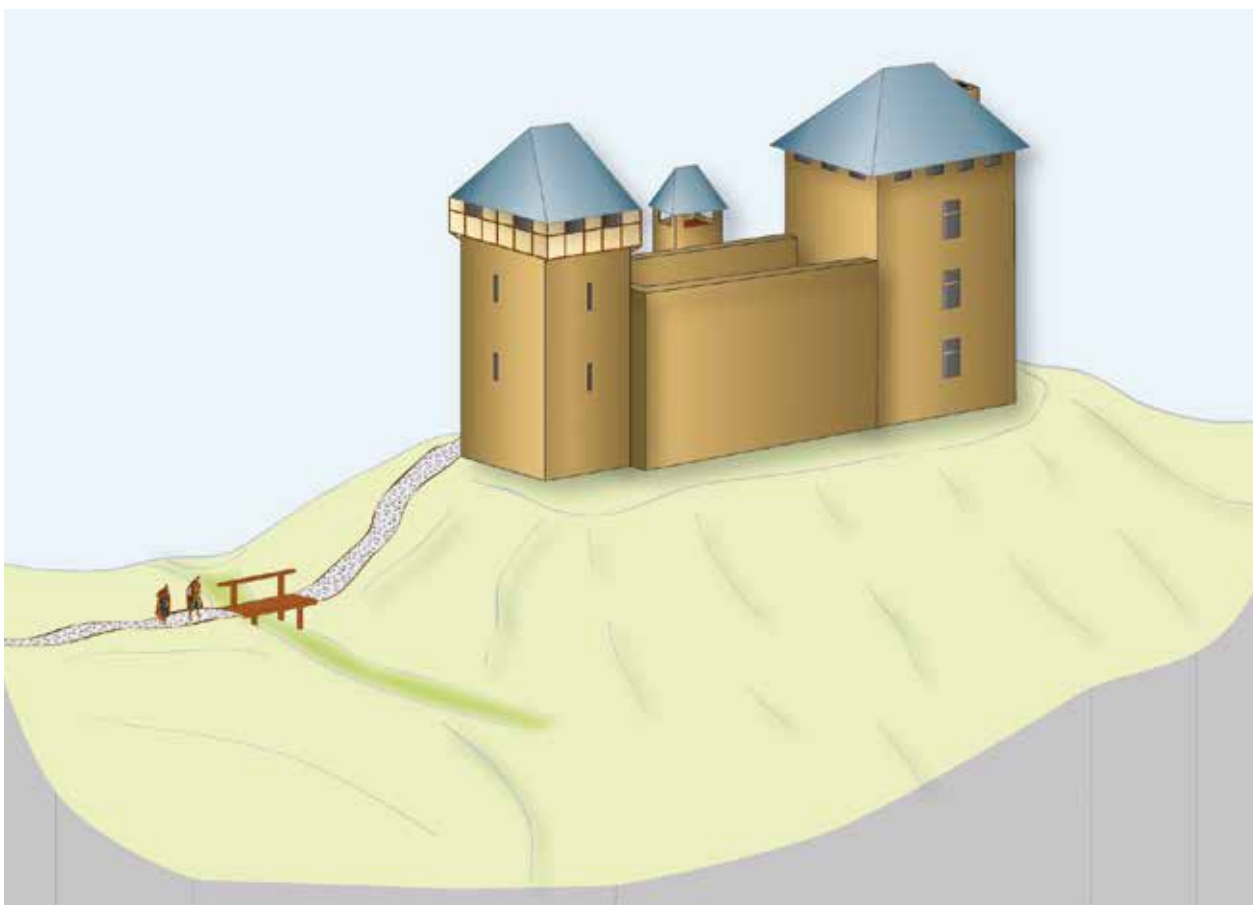


Fig.17 : Proposition de restitution de la maison forte du Châteaulet (Phase 2, XIV^e - début XV^e siècle?).
© L. D'Agostino.

et lui est donc postérieur (*Phase 2*). Le mode de construction bien que similaire à celui des constructions de la Phase 1 – de gros moellons bruts ou équarris disposés en assises réglées avec de nombreuses cales servant de réglage – diffère sensiblement par les hauteurs d'assises plus importantes. Cette observation semble témoigner d'un certain décalage dans le temps entre les deux phases de construction, même si cet intervalle reste difficile à estimer avec précision.

À partir de ce moment, l'accès au site semble légèrement modifié, puisque la tour fait office de passage d'entrée, au moyen d'une porte située dans son mur ouest. La porte n'est donc plus dans l'axe de l'éperon mais sur le côté ouest, obligeant le visiteur à emprunter un passage en chicane pour pénétrer dans les bâtiments (*fig. 17*). Aucun élément ne permet de restituer les fonctions ou les aménagements des pièces, dont la surface était très restreinte (de l'ordre de 28 m² par niveau). La distribution des étages devait être réalisée par un escalier intérieur en bois ou une échelle.

Sans pouvoir affirmer clairement la contemporanéité des deux édifices, une tourelle carrée (*Bâtiment 4*) de faibles dimensions (3,20 m par 2,90 m) est construite en appui contre la façade ouest de la *Cour 3*, au milieu de la longueur de l'édifice (*fig. 18*). Sa fonction reste problématique au vu de son état de conservation, mais il est possible qu'elle ait servi de poste de guet, son espace intérieur ne permettant aucun aménagement résidentiel. Il est également possible qu'elle ait accueilli des latrines, mais aucun élément tangible ne vient confirmer cette hypothèse et elle n'est pas directement en relation avec la partie résidentielle du site, sauf à penser qu'elle ait été en fonction en même temps que le logis.

Phase 3 : les remaniements résidentiels

La dernière phase de construction est caractérisée par de substantielles modifications à l'organisation de la tour nord qui devient la partie résidentielle exclusive du site. Peut-être faut-il associer ces modifications à la restructuration du bâtiment central en cour. Le rez-de-chaussée de la tour nord (*Bâtiment 1*) est complètement réaménagé et deux caves creusées dans le substrat morainique (*Phase 3a, fig. 19*). Ce réaménagement donne lieu à la construction de

deux murs de refend, le mur est-ouest M 5 dans un premier temps, puis le mur nord-sud M 6 dans un second temps très proche (*Phase 3b, fig. 20*). L'escalier d'accès aux caves (*fig. 21*) est bâti à l'est avec son muret de soutènement (M 9) et donne lieu à des remaniements substantiels au mur sud de la tour (M 3) et à sa jonction avec la cour, tandis que la cave nord est voûtée en berceau (*Phase 3a*). Cette phase de travaux voit également l'aménagement d'un porche d'accès



Fig. 18 : La tourelle ouest (*Bâtiment 4*) © L. D'Agostino.



Fig. 19 : Porte de communication entre les deux caves creusées en sous-œuvre dans la tour nord, bloc erratique retaillé dans la moraine © L. D'Agostino.

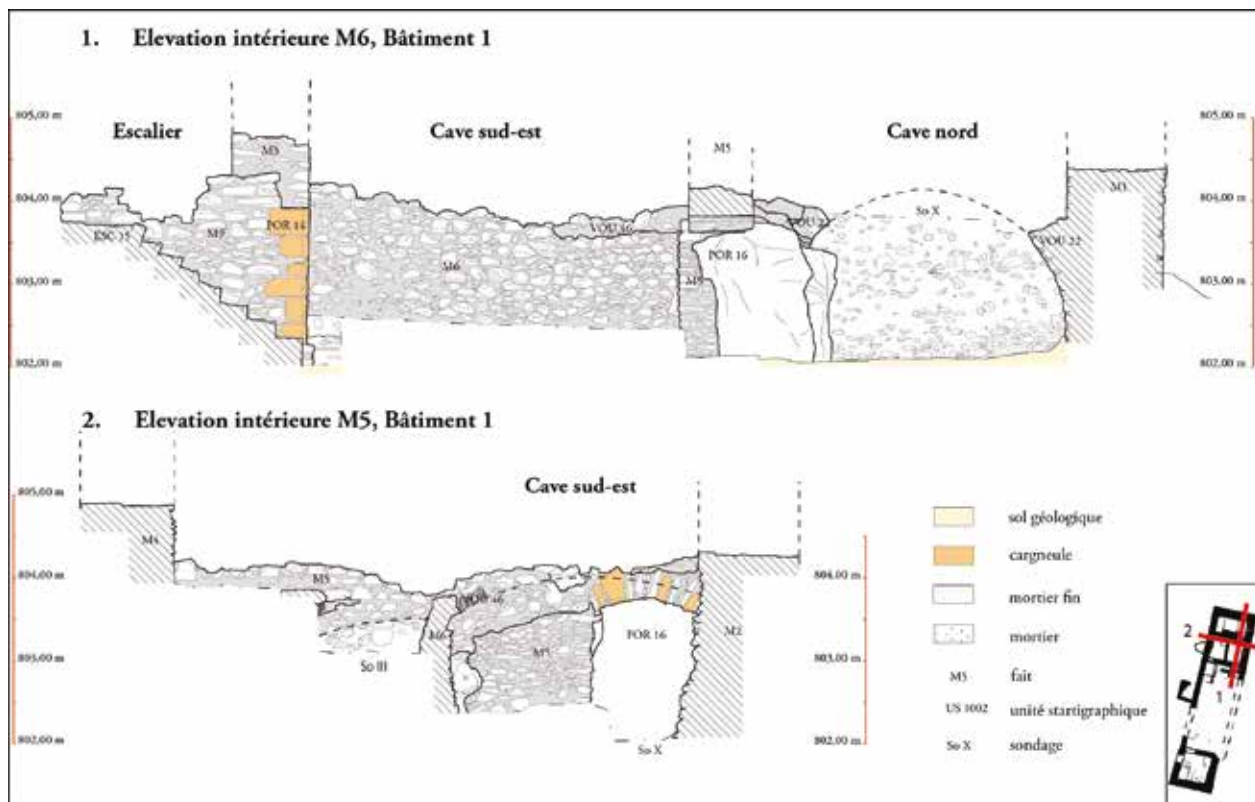


Fig.20 : Coupes au niveau des caves de la tour nord © L. D'Agostino, M. Navetat.



Fig.21 : Escalier d'accès aux caves de la tour nord © L. D'Agostino.



Fig.22 : Aménagements contre la façade sud de la tour nord : sol en calade, murets de soutènement de porches protégeant les accès au rez-de-chaussée et à la cave © L. D'Agostino.

à la porte du rez-de-chaussée de la tour, à l'ouest, matérialisé par un sol de galets (Sol 21) soutenu par un muret (M 45) qui devait former également le soutènement d'une toiture protégeant la porte (*Phase 3b, fig. 22*). Un appentis délimité au sud par le muret M 24 prend également place entre le mur de soutènement de l'escalier, qui devait lui aussi être couvert, et le porche de la porte ouest. Enfin, d'ultimes remaniements sont apportés au porche d'accès de la porte ouest, qui est agrandi vers le sud comme en témoignent le prolongement du sol de galets SOL 21 et du muret M 45 (*Phase 3c*).

Tous ces remaniements restent difficiles à dater du fait des faiblesses de la stratigraphie et des éléments architecturaux qui ne sont guère caractéristiques d'un point de vue stylistique. Néanmoins, la porte simplement décorée d'un large chanfrein de la cave ou l'arc surbaissé de la porte de communication entre les deux caves semblent indiquer au moins la fin du Moyen Âge ou le XVI^e siècle, sans exclure pour autant une datation plus tardive.

Malgré ces éléments de chronologie relative qui autorisent une restitution de l'évolution générale des bâtiments, l'indigence en mobilier, la rareté des éléments architecturaux stylistiquement caractéristiques et, enfin, l'absence de charbons

dans les mortiers nous privent des éléments de datation nécessaires à l'établissement d'une chronologie absolue pour les bâtiments du Châtelet. Si l'allure générale et les modes de construction tendent à indiquer une datation de la seconde moitié du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle pour la première phase d'occupation, puis un renforcement de la fortification attribuable à la fin du XIV^e ou au XV^e siècle, les arguments restent faibles. Il apparaissait donc nécessaire de procéder à une comparaison systématique des vestiges mis au jour avec les autres résidences seigneuriales dans un secteur géographique proche, afin de conforter nos hypothèses.

LA PLACE DU CHÂTELET DANS L'ARCHITECTURE SEIGNEURIALE DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE

Une longue tradition de la tour quadrangulaire résidentielle

Le fait le plus frappant est la pérennité de formes architecturales développées au XII^e siècle et reproduites avec d'infimes modifications jusqu'au XVII^e siècle. Pendant près de six siècles,

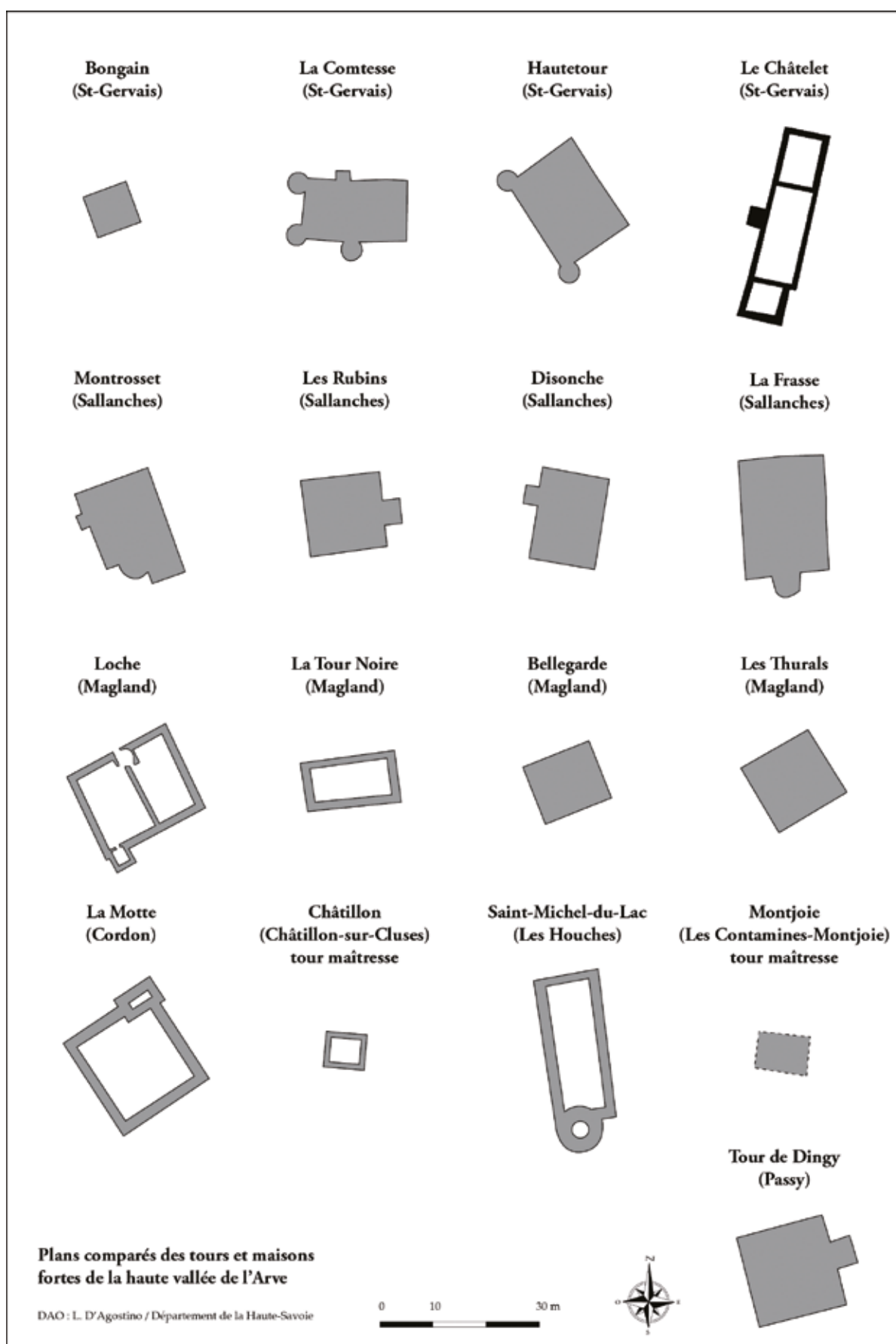


Fig.23 : Plans comparés des tours et maisons fortes de la haute vallée de l'Arve © L. D'Agostino.

la résidence seigneuriale de la haute vallée de l'Arve a adopté la forme de tours de plan quadrangulaire possédant de trois à cinq niveaux (fig. 23 et 24).

Les plus anciennes attestées ou supposées sont relativement étroites : au château de Châtillon-sur-Cluses²², la tour maîtresse réputée romane ne dépasse pas 7,70 m par 6,60 m pour des murs épais de 1 m ; au château de Montjoie²³, le dispositif est identique d'après la mappe sarde, avec des dimensions de 10 m par 7,50 m environ, assez proches des dimensions des tours du Châtelet. Ces deux sites disposaient, outre la tour maîtresse, de logis plus vastes malheureusement disparus en grande partie.

Dans les maisons fortes mais aussi dans certains châteaux (La Motte à Cordon ou Montrosset à Sallanches), une grosse tour constitue bien souvent l'unique édifice résidentiel. Elle affecte alors de plus vastes dimensions (Tableau 1). Au XIV^e siècle, elles peuvent atteindre 13,45 m par 11,50 m pour Bellegarde, ou 14,5 m par 13,5 m pour Les Thurals à Magland, datée par dendrochronologie de 1318²⁴, et jusqu'à 17,10 m par 16,50 m pour la Tour de Dingy à Passy, datée elle aussi par dendrochronologie des années 1311-1312 pour le corps principal²⁵. Vers la fin du Moyen Âge, les édifices fréquemment recoupés par un mur de refend deviennent encore plus vastes : si Les Rubins à Sallanches reste dans un module proche des modèles antérieurs avec 14,95 m par 13,90 m, la maison de Loche à Magland, dont l'état actuel date de 1438-1439²⁶, atteint 21,20 m par 17,50 m, de même que La Frasse à Sallanches, datée du début du XVII^e siècle²⁷ et mesurant 22 m par 16 m. Les autres édifices conservés restent dans des proportions identiques, mais leurs datations sont plus floues. Dans un certain nombre de cas, ces tours résidentielles sont flanquées de tours d'escalier hors œuvre, le plus souvent carrées ou

rectangulaires qui semblent toutefois ne pas apparaître avant le courant du XV^e siècle (Dingy, Les Rubins), voire la seconde moitié du XVI^e siècle pour La Comtesse à Saint-Gervais, ou le XVII^e siècle pour La Frasse où la tour est ronde. Plus original apparaît le dispositif de la maison de Loche, où l'escalier à vis maçonné est inséré à l'intérieur de l'édifice, au milieu de sa façade principale. Parfois, des édicules rectangulaires en demi hors œuvre à fonction probable de latrines sont observés à La Motte (Cordon) ou à Loche. Le Val Montjoie marque quelque peu son originalité dans les plans à travers la présence de tours circulaires flanquant le corps principal rectangulaire des maisons fortes de La Comtesse et de Hautetour à Saint-Gervais. Plus symboliques que défensives, celles-ci semblent toutefois appartenir à des remaniements des édifices aux XV^e et XVI^e siècles²⁸.

Au final, seul le château de Saint-Michel-du-Lac se distingue par la présence d'une massive tour ronde de 9 m de diamètre, dominant l'étroite vallée entre les verrous des Houches et de Servoz, à laquelle est accolé un logis rectangulaire de 30 m par 11 m²⁹. Il faut noter néanmoins que le modèle de la tour ronde, d'importation française, ne pénétra que fort peu dans les massifs montagneux savoyards, bien qu'il soit présent dans l'avant-pays (La Roche-sur-Foron, Bonneville...) ou dans le bassin lémanique aux XIII^e et XIV^e siècles (Yverdon)³⁰ et plus épisodiquement en Val d'Aoste dans la seconde moitié du XIII^e siècle³¹. La présence à Saint-Michel-du-Lac des seuls éléments de défense active en flanquement identifiés dans le corpus – quatre meurtrières conservées dans le logis – constitue vraisemblablement une autre originalité attribuable à ce modèle d'importation. Les éléments de fortification sont en règle générale peu nombreux ou mal conservés. La topographie joue évidemment un rôle majeur dans un territoire au relief très contrasté, mais les sites d'éperon sont relativement rares : seuls les châteaux de Châtillon, de Charousse, de Saint-Michel-du-Lac et de Menthon à Saint-Gervais

22 BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 257-261. Nous renverrons également à l'article d'Auriane Lorphelin dans le présent volume.

23 *Ibid.*, p. 278-281.

24 CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2, s.d., p. 21 ; monographie p. 107-108.

25 *Ibid.*, p. 21 ; monographie p. 118-120.

26 *Ibid.*, p. 21 ; monographie p. 97-102. Sur Loche et Les Rubins, de nouvelles recherches encore inédites sont en cours par Auriane Lorphelin et Loïc Benoît, auxquelles nous renverrons.

27 BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, Le Coteau, 1981, p. 499.

28 FEIHL Olivier (dir.), *Saint-Gervais-les-Bains – Château de Hautetour – Diagnostic archéologique préliminaire juillet-août 2006*, ARCHEOTECH, 3 vol.

29 BLONDEL Louis, *op. cit.*, p. 282-284.

30 De RAEMY Daniel, *Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon, t. 1 et 2*, Cahier d'archéologie romande, Lausanne, 2004.

31 BILLER Thomas, « Burgen und Türme im Val d'Aosta – Zum Forschungsstand », *Château Gaillard 22, Colloque de Voiron, 2004*, Caen, 2006, p. 39-53.



Châtillon
(Châtillon-sur-Cluses)
tour maîtresse



Bellegarde
(Magland)



Disonche
(Sallanches)



Tour de Dingy
(Passy)



Loche
(Magland)



La Comtesse
(St-Gervais)



La Frasse
(Sallanches)



Les Rubins
(Sallanches)



Hautetour
(St-Gervais)



Saint-Michel-du-Lac
(Les Houches)

Tours et maisons fortes de la haute vallée de l'Arve

DAO : L. D'Agostino / Département de la Haute-Savoie

Site	Type	Datation	Dimensions de l'édifice		Epaisseur des murs (m)
			longueur (m)	largeur (m)	
<i>Commune de Châtillon-sur-Cluses</i>					
Châtillon	château	XII ^e s. ?	7,7	6,6	1
<i>Commune de Magland</i>					
La Tour Noire	maison forte	Antérieur à 1476	18	11	1,7
Loche	maison forte	1438-1439	21,2	17,5	1,54
Les Thurals	maison forte	1318	14,5	13,5	
Bellegarde	maison forte	Fin XIII ^e -XIV ^e s.	13,45	11,5	
<i>Commune de Sallanches</i>					
Disonche	maison forte	Bas Moyen Âge Travaux en 1521	17	12,6	
La Frasse	maison forte	1602	22	16	
Les Rubins	maison forte	XV ^e s.	14,95	13,9	1
Montrosset	maison forte	Moyen Âge	15	15	
<i>Commune de Cordon</i>					
La Motte	château	indéterminé	21	19	
<i>Commune de Passy</i>					
Charousse	château				
Tour de Dingy	maison forte	1311-1312 tour d'escalier XV ^e s.	17,1	16,5	
<i>Commune des Houches</i>					
Saint-Michel-du-Lac	château	Fin XIII ^e s.	30	11	1,3
<i>Commune de Saint-Gervais-les-Bains</i>					
Le Châtelet	maison forte		11,1	8,85	1,2
			8,3	7	1,4
Hautetour	maison forte	Milieu XIII ^e s. - XVII ^e s.	19,8	14,6	0,8
Tour de Bongain	maison forte	Moyen Âge	8,6	8,1	0,9
La Comtesse	maison forte	XV ^e s. - XVI ^e s.	20	11,5	
Château de Menthon	château	Moyen Âge	7,8	6,3	1,3

Tableau 1 : Caractéristiques comparées des tours et maisons fortes de la haute vallée de l'Arve
© L. D'Agostino.

exploitent des éperons rocheux très dominants, ainsi que, dans une moindre mesure, le château de Cluses. Ces *rocca* bénéficient d'une situation privilégiée permettant de contrôler la vallée de l'Arve et le Val Montjoie. Les maisons fortes, souvent situées sur les flancs de la vallée, ne sont que rarement en position d'éperon, mis à part dans le cas du Châtelet qui fait figure d'exception. Si la Tour de Dingy, la Tour Noire à Magland ou encore Disonche et La Frasse sont bien visibles dans le paysage et installées sur de petites éminences, il ne s'agit généralement que de simples plates-formes surélevées.

Le *Theatrum Sabaudiae* montre dans la vue de Sallanches plusieurs édifices couronnés d'échauguettes dans les angles des tours de La Motte, des Rubins ou de Pormonay ; d'autres sont mentionnées à Charousse³². Aucune de ces échauguettes n'est conservée. Si la tour de Disonche possède encore un édicule en encorbellement, il ne s'agit vraisemblablement pas d'une bretèche du fait de sa situation sur la façade arrière, mais plutôt de latrines. En revanche, la tour d'escalier de La Frasse montre encore deux corbeaux ayant pu soutenir une bretèche défendant la porte d'entrée, représentée sur la gravure du *Theatrum Sabaudiae*. Dans la maison des Rubins, deux exemples de fentes de tir adaptées à l'arquebuse sont visibles sur la façade nord et au rez-de-chaussée de la tour d'escalier.

Dans plusieurs cas, le couronnement des murs est ajouré d'ouvertures rectangulaires à la manière de créneaux et merlons. Ce système architectural est encore visible à Disonche, à Loche, à La Comtesse et à la Tour de Dingy. Il est cependant difficile en l'état des observations réalisées d'affirmer que ce système ait pu contribuer à la défense des maisons fortes ou servir simplement à l'aération des combles.

Les modes de construction

Les modes de construction apparaissent très homogènes sur tous les édifices conservés. À l'exception du château de Châtillon dont la tour maîtresse montre un petit appareil de moellons soigneusement équarris à assises régulières pouvant appartenir à un mode de construction antérieur au milieu du XIII^e siècle, tous les bâtiments

étudiés possèdent des parements constitués de blocs bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées ajustées par de nombreuses cales. Cette méthode met à profit les matériaux locaux disponibles en abondance dans les pierriers ou les moraines de cette région de haute montagne, sans recourir à l'exploitation de carrières dans des roches souvent dures et difficiles à tailler. Ainsi, les faciès varient rapidement d'un point à l'autre de la vallée : tandis que dans le Val Montjoie ou au cœur du massif du Mont-Blanc les gneiss sont majoritaires, la vallée de l'Arve offre plus généralement des calcaires, montrant dans tous les cas les signes d'une érosion glaciaire. Dans les parements, la nature des matériaux employés, très hétérogène selon les points d'extraction et les modes d'érosion, provoque une forte irrégularité dans les modules. Si dans un même édifice les modules sont relativement semblables, ils varient considérablement entre les bâtiments de même période.

Plus fiable semble néanmoins l'observation des chaînes d'angles et des encadrements de baies et portes, qui mettent en œuvre des matériaux plus variés. Dans le Val Montjoie, la cargneule, une roche calcaire très poreuse et facile à tailler, est exclusivement employée pour les encadrements d'ouvertures de tous les édifices au XIV^e siècle et jusqu'aux XV^e et XVI^e siècles à La Comtesse et à Hautetour. Plus bas dans la vallée, la cargneule est absente de tous les aménagements à partir du XV^e siècle : les édifices utilisent un calcaire blanc très fin de manière systématique pour les baies et les portes, comme à Loche ou aux Rubins ; la Tour de Dingy possède également des ouvertures similaires en calcaire blanc pour les remaniements du XV^e siècle.

Des questions en suspens

En guise de bilan, la comparaison avec les résidences fortifiées environnantes fait ressortir à la fois des similitudes avec Le Châtelet, mais aussi quelques différences notables. Quant à la question de la datation, elle pose toujours problème, même si quelques pistes peuvent être évoquées.

La situation en éperon barré du Châtelet est la première originalité du site dans le panorama des maisons fortes de la vallée. Sans être de la même ampleur que les *rocca* de Châtillon ou de

32 BLONDEL Louis, *op. cit.*, p. 115-119.

Saint-Michel-du-Lac, la position topographique choisie bénéficie d'une fortification naturelle souvent absente des autres maisons fortes, parfois installées en fond de vallée et en terrain plat, comme La Tour Noire, Bellegarde ou Loche à Magland, ou encore sur des plates-formes peu surélevées comme la Tour de Dingy.

Du point de vue du plan des bâtiments, Le Châtelet apparaît à la fois inscrit dans la tradition locale, mais aussi très original par sa typologie. En effet, la structure complexe que présente Le Châtelet avec plusieurs édifices juxtaposés à fonctions vraisemblablement différentes ne trouve guère de comparaisons parmi les autres maisons fortes de la vallée, qui ne montrent aujourd'hui qu'un seul édifice de dimensions souvent vastes. Sur ce point, Le Châtelet apparaît comme un jalon entre les tours de tradition romane, assez étroites et de dimensions inférieures à 10 m de côté, tandis que les maisons fortes des XIV^e et XV^e siècles sont souvent plus vastes, allant de 13 à 20 m de côté. Lorsque l'on examine uniquement la tour résidentielle, Le Châtelet appartient donc à une typologie assez ancienne en apparence, proche des maisons de Bellegarde ou de Disonche, malheureusement mal datées. Dans tous les cas, il nous semble falloir exclure le XV^e siècle pour la construction du *Bâtiment 1* du Châtelet ; en revanche, l'association d'une tour et d'un probable logis, selon un modèle castral roman, peut appartenir à une typologie assez ancienne pour une maison forte, peut-être attribuable à la fin du XIII^e siècle au moins. Les maisons fortes prennent localement une ampleur plus considérable dès le début du XIV^e siècle, comme en témoignent les exemples bien datés des Thurals ou de la Tour de Dingy.

La première phase de construction du Châtelet, représentée par la salle à tour, pourrait-elle en conséquence appartenir au XIII^e siècle, tandis que le renforcement de la fortification du site par l'adjonction d'une forte tour à l'entrée et d'une tourelle à l'ouest appartiendrait au XIV^e siècle ? On le pressent, mais les arguments sont rares et les archives muettes. Hormis la typologie, seuls quelques tessons de céramique pouvant appartenir au XIII^e ou au XIV^e siècle contribuent à étayer cette hypothèse.

L'examen des modes de construction ne nous est pas d'un grand secours, les variations des modules de parement apparaissant trop fréquentes en fonction de l'approvisionnement et sans réelle évolution chronologique. Seul

l'abandon de l'emploi de la cargneule dans la vallée de l'Arve dès le début du XV^e siècle au profit du calcaire blanc pour les encadrements de portes et fenêtres et, parfois, pour les chaînes d'angles, offre un jalon apparemment fiable mais inapplicable au Val Montjoie. En effet, la cargneule reste le matériau privilégié pour tous les édifices conservés dans cette vallée jusqu'à la fin du XVI^e siècle au moins, comme en témoignent les exemples de La Comtesse et de Hautetour à Saint-Gervais. Le calcaire est totalement absent de ces constructions, de même qu'au Châtelet.

Pour ce qui concerne les décors des ouvertures, les éléments lapidaires en place au Châtelet ne sont guère explicites : seule la porte de l'escalier de la cave est encore en position et son décor de chanfrein reste répandu au moins du XIV^e à la fin du XVI^e siècle, même si ces chanfreins ont tendance à s'élargir avec le temps ; dans tous les cas, elle appartient à des remaniements de l'édifice que l'on pourrait placer dans le courant du XV^e siècle au mieux, voire au XVI^e siècle. Seuls paraissent plus évocateurs les éléments mis au jour dans les niveaux d'effondrement : quelques claveaux et moellons de piédroits ornés d'un tore pourraient appartenir à une typologie plus ancienne attribuable au XIII^e siècle ; en effet, aucun élément de comparaison n'a pu être découvert dans les édifices de la vallée, les décors semblant se limiter dès le XIV^e siècle à des baies géminées couvertes d'arcs en tiers-point, comme à la Tour de Dingy, mais dont les arêtes sont toujours abaissées d'étroits chanfreins. À partir du XV^e siècle, l'ornementation s'uniformise autour de croisées ou demi-croisées, toujours décorées de larges moulures chanfreinées ou de cavets et de linteaux droits déladés d'arcs en accolade. Le tore est rigoureusement absent du registre des ouvertures des fortifications étudiées, du moins pour les parties visibles des façades.

De ces différents constats, on retiendra en particulier tous les héritages des modèles castraux, à commencer par l'environnement topographique et le plan des bâtiments, dont s'inspire directement Le Châtelet et qui semblent s'estomper dès le XIV^e siècle dans bon nombre de maisons fortes. Le Châtelet apparaît ainsi comme un jalon important dans la compréhension de l'évolution de l'architecture seigneuriale dans ce secteur de montagne, si ce n'étaient les nombreuses difficultés rencontrées pour étayer les hypothèses de datation et de restitution architecturale.

LA BÂTIE ROUELBEAU : les sources historiques face aux vestiges archéologiques

Michelle Joguïn Regelin - Archéologue au service cantonal d'archéologie de Genève

Matthieu de la Corbière - Docteur en Histoire médiévale - Directeur du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire de Genève

LA BÂTIE-ROUELBEAU EN GUERRE

Selon la chronique du prieuré de Saint-Victor de Genève, dite *Fasciculus Temporis* et contemporaine des événements décrits (1303-1335), le chevalier Humbert de Cholay acheva l'édification de la « bastia de Compeys versus Cholays » le lundi 7 juillet 1318¹. Puis, dès le 4 mai 1319, Cholay, alors qualifié de seigneur de « Souvere » (Sous-Voirons), échangea avec Hugues Dauphin, sire de Faucigny, la « bastia Souverii » et son ressort, contre le château et le mandement de Borings (Reignier-Esery)².

La construction de la nouvelle forteresse s'inscrivait dans le contexte de trêves conclues en 1312 et 1314 par les belligérants du conflit opposant depuis la fin du XIII^e siècle le comte de Savoie et le Dauphin de Viennois. Cette période de paix fut en fait mise à profit par chaque puissance pour reconstituer ses forces et renforcer

ses réseaux de défense³. En l'occurrence, l'intérêt de Rouelbeau résidait dans son environnement constitué de marais⁴, et donc propre à interdire toute approche à des troupes ennemies et à leur matériel de siège, et dans son emplacement stratégique. Située sur la limite occidentale de la seigneurie de Faucigny, la bâtie permettait à la fois de contrôler la route reliant Genève à Thonon, également verrouillée au nord par la forteresse faucignerande d'Hernance, et de maîtriser la voie d'accès au port de Bellerive sur le lac Léman.

La trêve permit en outre aux anciennes alliances de se consolider. Le comte Guillaume III de Genève se reconnut ainsi vassal du Dauphin dès 1316 et 1319, et se ligua en juin 1318 avec le sire de Faucigny, frère du Dauphin⁵. Les affrontements ne tardèrent donc pas à reprendre et éclatèrent dès le printemps 1320 à Genève. Ils furent quasiment continus jusqu'en 1330⁶.

La Bâtie-Rouelbeau semble avoir constitué l'un des enjeux des luttes au cours de cette décennie. Bien que rédigée vers 1417-1419, la chronique de Jean d'Orville, dit Cabaret, rapporte en effet que le fils du comte Amédée V de Savoie, Edouard, se serait emparé de la fortification peu après sa construction et l'aurait rasée⁷. Peut-être cette

1 Edouard Mallet, « La plus ancienne chronique de Genève 1303-1335 », dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (MDG)*, IX, 1855, art. 32, p. 304.

2 « Viceversa idem dominus Humbertus (...) permutavit, tradidit, cessit et concessit perpetue (...) bastiam suam sitam apud Compeis vocatam Souterii et territorium ejusdem cum omni mero, mixto imperio et omnimoda juriditione alta et bassa, etiam cum omnibus redditibus, hominibus nobilibus et innobilibus, vassallis, feudis, retrofeudis, venationibus et montaneis, aquis aquarum decursibus in dicto territorio existentibus, etiam cum omnibus et singulis que in dicta bastia et territorio dictus dominus Humbertus ac henus possidebat et possidere videbatur... » (ADHS, SA 86, vidimus du 14 janvier 1537 ; voir également ADS, Indice Savoia, C 1785) ; le nom « bastia Souterii » est corrigé en « Souverii » par Emmanuel-Amédée de Foras, qui se fonde sur un inventaire du XVIII^e siècle (Eloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, III, 1893, p. 74). Le 12 juin 1320, Hugues Dauphin informa ses châtelains de Bonne et de Faucigny que le péage dépendant du château de Borings était compris dans l'échange passé avec Humbert de Cholay au sujet de la « bastia de Cholay » (ADHS, SA 86).

3 Matthieu de la Corbière, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève, Etude des principautés et de l'habitat fortifié (XII^e-XIV^e siècle)*, *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 107-108, 2002, p. 111.

4 Archives d'Etat de Genève (désormais AEG), Titres et Droits, Jussy, Gf 3 (1343) ; AEG, Titres et Droits, Jussy, Ga 3, f^o 74-75 et voir f^o 75 v^o (1389). En 1357, un unique chemin desservait la bâtie (AEG, Titres et Droits, Chapitre, Ca 5, f^o 23).

5 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, pp. 112-113.

6 *Ibid.*, pp. 114-126.

7 Daniel Chaubet, *La chronique de Savoie de Jean*

action militaire se place-t-elle entre le printemps 1320 et décembre 1321, période au cours de laquelle le comte de Savoie put enlever les châteaux de Genève (Bourg-de-Four), Cessens et LaCorbière⁸. Qui plus est, les armées faucignerande et genevoise parvinrent, le 11 août 1321 vers Vandœuvres, non loin de la Bâtie-Rouelbeau, à mettre en déroute des troupes savoyardes venues du Val d'Aoste et firent prisonnier une centaine d'hommes⁹. Mais, ce siège hypothétique aurait pu aussi se dérouler entre début 1324 et fin 1327, années qui virent de violents affrontements opposer la coalition delphino-genevoise au clan savoyard, notamment aux Allinges, au Châtelard, à Hermance, Ballon et Versoix¹⁰.

Rouelbeau fut apparemment à nouveau la cible d'attaques au cours des années 1330. Le cousin du comte de Savoie, Louis II de Savoie, baron de Vaud, envisagea par exemple d'attaquer la « bastita de Sumbeyro » dans les années 1333-1335, au moyen de bateaux affrétés à Versoix¹¹. Humbert II Dauphin paraît en tout cas avoir conservé la forteresse puisque, le 5 mai 1334, il inféoda une nouvelle fois la « bastia de Soubeyron » au chevalier Humbert de Cholay¹². Puis, tout en assurant la défense de la « bastida de Souveyro »¹³, le Dauphin confia le bâtiment, le 22 avril 1339, à Hugues de Genève, sire d'Anthon¹⁴, avant de l'inféoder une nouvelle fois, le 9 mars 1341, au chevalier Humbert de Cholay en récompense de services rendus¹⁵. Ajoutons qu'à cette époque le Dauphin envisageait de doter la bâtie d'un grand bourg : « *Et infra ipsa quatuor fossata debet fieri unus magnus burgus* »¹⁶, projet qui manifestement avorta.

Par testament scellé le 19 mai 1345, Humbert de Cholay légua ses biens à son frère utérin Nicod de Ferney. Ce dernier en fut investi par Humbert II Dauphin le 30 août de la même année¹⁷. Les dernières offensives du comte Amédée VI de Savoie dans la région lémanique, conduites à partir de 1353, amenèrent le chevalier de Ferney à mettre la « bastida de Souveruz » en état d'alerte. Il disposait alors d'une garnison composée de six nobles à cheval et dix piétons (« clients »), rémunérés pour 133 jours de garde achevés le 27 février 1354¹⁸. On ignore si Rouelbeau dut faire face à un siège au cours des affrontements qui éclatèrent du printemps à l'été 1355, lors de la prise de possession du Faucigny par la Savoie, à la suite de la conclusion du traité de Paris qui lui octroyait cette terre le 5 janvier 1355. La paix enfin définitivement établie, Amédée VI de Savoie confirma à Nicod de Ferney, le 14 février 1356, la détention de la bâtie. Celle-ci demeura dès lors entre les mains de la famille de Ferney¹⁹.

Guillemette de Ferney prêta hommage au duc de Savoie pour ses fiefs le 11 décembre 1420, et les transmit à son fils Guillaume de Genève. Le procureur fiscal de Savoie opposa toutefois à cet héritage un droit de commise, estimant que les biens d'Humbert de Cholay étaient tombés en échute. Finalement, par actes datés des 16 et 17 mai 1429, le duc de Savoie admit la pleine jouissance de ces fiefs à Guillaume de Genève et reconnut ce dernier comme son vassal pour ces droits²⁰. On connaît ensuite mal l'histoire de Rouelbeau, demeurée entre les mains de la Maison de Genève-Lullin jusqu'à la Réforme²¹. Il est en fait probable que ce château ne constitua jusqu'aux années 1530 qu'un inconfortable logis pour l'agent seigneurial en charge de l'administration du domaine, et, pour la famille

d'Orville, *dit Cabaret*, Les Marches, 1995., p. 155.

8 Pierre Duparc, *Le comté de Genève, IX^e-XV^e siècle*, MDG, XXXIX, 2^e éd., 1978, pp. 262-265.

9 Edouard Mallet, *op. cit.*, art. 38, p. 305.

10 Pierre Duparc, *op. cit.*, pp. 265-267.

11 Archives départementales de la Côte-d'Or, B 10304, Versoix, 1333-1335, f^o 6-7.

12 Archives départementales de la Savoie (désormais ADS), SA 2995/2, f^o 124-127 v^o ; Archives départementales de l'Isère (désormais ADI), inv. 38/67/33, Inventaire Marcellier, Pays étrangers, f^o 73-73 v^o ; Eloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, II, 1878, pp. 62-63.

13 ADI, VIII B 736, Bonne, 1337-1338, f^o 23.

14 Jean-Pierre Moret de Bouchenu, marquis de Valbonnais, *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné sous les Dauphins de la maison de la Tour du Pin*, Paris, 1711, p. 379.

15 ADI, inv. 38/67/33, Inventaire Marcellier, Pays étrangers, f^o 86-86 v^o ; Eloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, II, 1878, pp. 62-63.

16 Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle, Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, MDG, 63, 2005, p. 128 (21 avril 1339).

17 ADS, SA 2995/2, f^o 20-27 ; Eloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, II, 1878, pp. 61-63 et 375.

18 ADI, B 4359, f^o 14.

19 Eloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, II, 1878, p. 375.

20 *Ibid.* ; Guillemette de Ferney épousa Thomas de Genève, seigneur de Pouilly, Lutry, Saix, Marigny, Ougny, Ternier, Alby et coseigneur des Clefs.

21 Guillaume de Genève reconnut tenir Rouelbeau des mains du duc de Savoie le 24 septembre 1441 et en 1447 (ADS, SA 267, f^o non numérotés), ainsi que le 1^{er} mai 1452 : « Premièrement son chasteau de la bastie de Savoiron soit de Cholay avec ses fossés, edifices, droits et appartenances dudit chasteau, avec aussi une piece de pré et marais contiguë audit chasteau contenant environ trente seytorées, desquelles il y en a une quantité d'abbergée sous certaines censes » (*ibid.*, f^o 111v^o-112). Louis et Jean de Genève renouvelèrent cet hommage le 1^{er} août 1498 (ADS, SA 12, f^o 27-27v^o).

de Genève, qu'une résidence saisonnière, dont les atouts résidaient dans ses marais propices à la chasse.

ROUELBEAU DE LA RÉFORME AU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE

Dans le contexte de la Réforme et des guerres l'opposant au duc de Savoie, le Conseil de la ville de Genève décida le 16 mai 1536 de prendre possession de la « place de nostre mandement de Gailliard appelée Rollebot seu la bastie de Cholex ». Cette mesure constituait une sanction à l'encontre du chevalier Aymon de Genève, gouverneur savoyard de Vaud, coupable d'avoir mis en déroute des secours venus de Neuchâtel, tout en représentant une manne permettant le paiement de la solde d'une troupe²². Ainsi, le 19 mai, le curial de la châtellenie de « Ruollebot » accepta de prêter fidélité à la Seigneurie et jura de « feablement exercer l'office de curial en la chastellannie de Ruollebot à nous appartenant »²³. Le 9 juin de la même année, Amédée d'Essert jura fidélité à la Seigneurie en tant qu'officier de « Rolliebot » (ou « Rouliebot »)²⁴.

Il semble néanmoins que les autorités bernoises contestèrent les droits de Genève sur cette châtellenie, ce qui entraîna des pourparlers à Thonon vers le 17 juin 1536²⁵. En fin de compte, on informa le Conseil de Genève, le 8 août, que « Roillebot » serait possession bernoise²⁶, et, le 13 août, Genève se résolut à renoncer à la détention de la « bastiade Cholex »²⁷. Guy de Genève, fils d'Aymon, reconnut ainsi tenir Rouelbeau, le 6 janvier 1545, des mains de la Seigneurie de Berne²⁸.

Le traité de Lausanne, scellé le 30 octobre 1564, rétablit finalement le duc de Savoie dans ses possessions gessiennes, genevoises et

chablaisiennes, rétrocession effective en 1567. Le dernier représentant de la famille de Genève-Lullin légua le château de Rouelbeau par testament à Claude-Alexandre de Flanchier qui le vendit, le 30 mai 1683, à Jacques de Loys, seigneur de Bonnevaux. Son descendant, Joseph-Antoine de Loys, reconnut le tenir du duc de Savoie le 8 juillet 1776²⁹.

Trente-six ans plus tard, lorsque fut dressé le cadastre de la commune de Meinier, l'ensemble des fortifications maçonnées et les fossés de la forteresse demeuraient encore parfaitement visibles³⁰. Le site était alors néanmoins ruiné et abandonné³¹.

DU BOIS À LA PIERRE

Suivant la description très précise donnée par une enquête établie le 21 avril 1339, dans le cadre d'un projet de vente des Etats du Dauphin au pape, la Bâtie-Rouelbeau constituait un ouvrage en bois et en terre. Il s'agissait d'une enceinte formée de pieux, dominée par trois tours en bois et comprenant en son centre une étable et une maison en bois dressée sur un socle en pierre, établie sur un tertre entouré de deux grands fossés humides traversés par deux ponts³² (fig.1). Cet aménagement primitif paraît conforté par la toponymie. Le préfixe « roille- » du toponyme « Roillebour »/« Rollebot », attesté en 1341³³ et 1536, désignerait en effet selon les étymologistes un tronc d'arbre, une barrière, une palissade, un fascinage, une construction faite de fagots ou un « retranchement, fortification, palissade de troncs d'arbres ou de fascines roulés »³⁴. La terminaison

22 *Registres du Conseil de Genève publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XIII, Genève, 1940, p. 571.

23 *Ibid.*, p. 573.

24 AEG, RC 30, f° 13 v°.

25 *Ibid.*, f° 16 et 16 v°.

26 *Ibid.*, f° 37 v°.

27 *Ibid.*, f° 39 v°.

28 « Premièrement le château de la Batie de Sauvier ou de Cholex avec les fossés, artifices, droits, appartenances et dépendances dudit château contenant environ 30 seytorées desquelles 30 seytorées de pré marais ledit Guillaume de Genève en a abbergé vingt quatre seytorées sous certaine cense » (ADS, SA 12, f° 27v°-29).

29 « Premièrement le château de la Batie de Cholex situé dans la paroisse de Meinier avec ses fossés, artifices, droits, appartenances et dépendances » (ADS, SA 12, f° 29-30). Eloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, III, 1893, p. 78. Louis-Etienne Piccard, *Livre de raison d'un seigneur de Savoie au XVII^e siècle*, La Roche, 1895, p. 13. L'achat coûta 2600 florins en 1683 et donna lieu en 1685 à un procès intenté par la Chambre des comptes pour non paiement des lods (ADS, SA 267, f° non numéroté).

30 AEG, Cadastre E 3, section E du Carre (1812).

31 Jean-Aimé Gaudy-Le Fort, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, Genève, 1841, pp. 132-133.

32 Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, pp. 126-133.

33 « Roillebour » ou « Roilliebourg » en 1341 (Eloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, III, 1893, p. 74).

34 Charles Dufresne, seigneur du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, V, Paris, 1845, p. 792 (« Roilla », « Roillie »); Frédéric Godefroy, *Lexique de l'ancien français*, Paris-



Fig.1 : Restitution de la bâtie en bois vers 1340. Modélisation 3D, On-Situ.



Fig.2 : Restitution du château maçonné vers 1430. Modélisation 3D, On-Situ.

« -bot » pourrait pour sa part s'appliquer à un pieu « tronqué en rond, émoussé »³⁵.

Les vestiges qui nous sont parvenus donnent cependant à voir un château maçonné, protégé par quatre tours circulaires dressées dans les angles. Si les sources manquent pour dater ce puissant édifice en pierre, sa typologie et l'absence d'enjeux militaires après la fin du conflit delphino-savoyard incitent à placer sa construction au milieu du XIV^e siècle. Plus précisément, ce chantier pourrait être attribué soit au chevalier Humbert de Cholay, entre la récupération de ses droits sur Rouelbeau et sa mort (1341-1345), soit à son héritier, le chevalier Nicod de Ferney, entre sa prise de possession et la dernière offensive savoyarde (1345-1355). La création et la fortification du bourg voisin de Ballaison par le comte de Genève, de 1345 à 1348³⁶, inclinent à retenir la seconde hypothèse (fig. 2)

LES PREMIÈRES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Imaginant explorer les vestiges d'un ancien palais des rois burgondes, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève chargea William Turrettini, au début de l'année 1838 puis à la même époque de l'année suivante, de fouiller les ruines de la Bâtie-Rouelbeau. Ces investigations déçurent néanmoins l'archéologue qui ne mit au jour qu'un fer de lance médiéval³⁷.

De nouvelles observations furent conduites peu avant 1872 par Jean-Barthélemy-Gaïfre Galiffe³⁸, qui pensait que la forteresse n'avait jamais été achevée, puis vers 1873 par Jean-Daniel

Blavignac³⁹, qui affina les analyses et réfuta l'hypothèse de Galiffe. On doit finalement à Louis Blondel, dès 1920, les premières études historiques et archéologiques approfondies du site⁴⁰.

De nouvelles observations furent conduites en mai 1974 afin d'« étudier la possibilité de remettre en eau les fossés de cette redoute médiévale, ce qui aurait contribué à résoudre le difficile problème de la protection de ce site ». L'archéologue Marc-R. Sauter et l'ingénieur J.-C. Dériaz entreprirent deux sondages dans les fossés qui ne permirent cependant pas d'envisager leur remise en eau et ne révélèrent aucun objet mobilier médiéval⁴¹.

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DÈS 2001

Les sources historiques présentées précédemment sont rares et particulièrement précieuses pour l'archéologue. Si, dans un premier temps, la fouille du château de Rouelbeau avait été envisagée, suite au passage de la tempête Lothar en décembre 1999, pour sauver ce qui pouvait encore l'être des ruines, la connaissance de l'enquête delphinale de 1339⁴² a ouvert une nouvelle perspective archéologique et a permis d'espérer la mise au jour des structures en bois décrites si précisément. Grâce à cette archive, il ne s'agissait plus de faire un état des lieux du château maçonné encore partiellement visible, mais d'en découvrir son ancêtre édifié en bois lors de la trêve de la guerre delphino-savoyarde évoquée plus haut.

Ce texte a alors accompagné toutes les étapes de la fouille et a été confronté à toutes les découvertes afin de comprendre les vestiges mis au jour et, ainsi, les identifier dans la mesure du possible.

Leipzig, 1901, pp. 465-466 (« Roeleis », « Rolee », « Rollion ») ; Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, IX, Niort-Paris, 1881, pp. 256-257 (« Rolle », « Rolleau », « Rolleiz », « Rollis », « Roly »).

35 Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, III, Niort-Paris, 1877, p. 64.

36 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, pp. 363-366.

37 « Fer de lance du moyen âge trouvé à Rouelbeau par M. William Turrettini, communication de M. Albert Rilliet » (Edouard Favre, *Mémorial des cinquante premières années de la société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888)*, Genève, 1889, p. 26, séance du 26 avril 1838) ; « Les fouilles entreprises à Rouelbeau, communication de M. Albert Rilliet » (*Ibid.*, p. 31, séance du 28 février 1839) ; « Résultat négatif des fouilles de Rouelbeau, communication de M. William Turrettini » (*Ibid.*, p. 32, séance du 28 mars 1839).

38 Jean-Barthélemy-Gaïfre Galiffe, *Genève historique et archéologique, Supplément*, Genève, 1872, note 1, p. 34, et note 2, p. 109.

39 Jean-Daniel Blavignac, « Le château de Rouelbeau », dans *Revue Savoissienne*, 14^e année, 1873, p. 4 ; Jean-Daniel Blavignac, *Études sur Genève*, seconde série, 1874, pp. 137-139.

40 Louis Blondel, « Les marais de Roillebot et la Bâtie-Choulex », dans *Nos Anciens et leurs œuvres*, 2^e série, X, 1920, pp. 57-67 (plan p. 60) ; Louis Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, MDG, série in-4^e, VII, 1956, pp. 313-316 (plan p. 315).

41 Marc-R. Sauter, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1974 et 1975 », dans *Genava*, n.s., XXIV, 1976, p. 271.

42 Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, pp. 126-133.

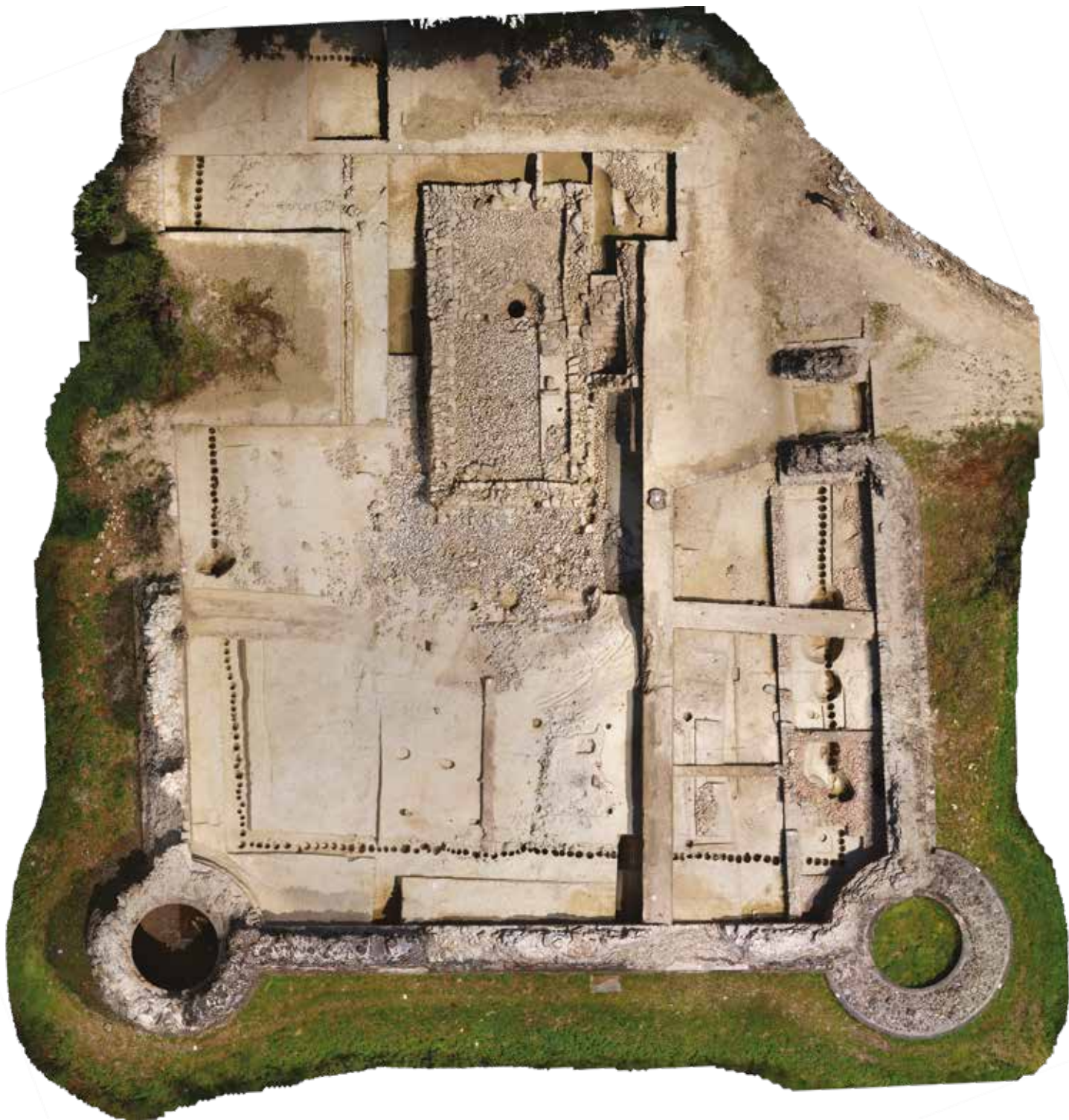


Fig.3 : Orthophoto de la domus plana prise au terme des investigations archéologiques © Archeotech SA.

LA BÂTIE EN BOIS

La première campagne de fouille a débuté au printemps 2001 à l'angle sud-ouest du château, au seul endroit où étaient encore visibles en élévation des éléments du château maçonné: un pan de mur de défense et la tour circulaire. Il a fallu attendre quelques semaines avant de mettre au jour les premiers vestiges archéologiques appartenant à la bâtie en bois.

LA PALISSADE DÉFENSIVE ET LES TOURS

Le texte de 1339 fait état d'une palissade de 185 m⁴³ de périmètre, constituée de poteaux, de 0,35 m de diamètre, culminant à près de 5 m de hauteur⁴⁴ et flanquée de trois tours seulement (fig. 3).

Les premières traces mises au jour appartenant à la palissade défensive se présentent sous la forme d'un impressionnant alignement de trous de poteaux dont les diamètres varient entre 0,30 et 0,40 m, correspondant à la description de 1339 (fig. 4). Les poteaux sont profondément implantés au sein d'une tranchée aménagée dans le remblai constituant la motte artificielle. Préparés à l'avance, ils étaient attachés par groupes de cinq puis installés dans la tranchée qui était ensuite remblayée. Ce ne sont pas moins de 185 négatifs

de poteaux qui ont été découverts tout au long des campagnes de fouilles.

Seules trois tours sont mentionnées dans le texte d'archive, un des angles de la bâtie n'a donc jamais été défendu. Il s'agit certainement de l'angle sud-ouest, puisque seuls quelques trous de piquets, n'excédant pas 0,10 m de diamètre, ont été découverts, appartenant à la structure d'une sorte de remise ou dépôt. De nombreux clous ont été retrouvés dans l'espace délimité par les négatifs de trous de poteaux et sont certainement les derniers témoins d'une couverture faite de tavillons.

L'angle sud-est est défendu par un bâtiment de plus de 6 m de côté, constitué de 4 poteaux d'angle reliés par des sablières basses d'une largeur de 0,40 m environ (fig. 5). Quant à



Fig.4 : Vue générale à la fin des fouilles depuis l'angle sud-ouest. Au premier plan, l'angle S-O de la palissade défensive du château en bois © M. Joguín Regelin - SA Genève.

l'angle nord-ouest, il est défendu par une tour qui surplombe non seulement le fossé défensif extérieur, mais aussi le fossé aménagé tout autour de la *domus plana*. Cette configuration devait poser un problème de stabilité et c'est peut-être la raison de la présence d'un solin de pierres qui consolide les fondations de la tour. (fig. 6). Le quatrième angle n'a pas été fouillé de manière exhaustive et les quelques galets découverts pourraient indiquer la présence du sol de la dernière tour défensive.

Une série de traces d'ornières parallèles imprimées dans l'argile sont les témoins du passage régulier de chars venant de la porte de la bâtie (fig. 7). Cet axe de circulation suit un tracé curviligne passant entre la « cuisine » et la *domus plana*, mais ne peut en faire le tour par manque de place au nord. Ces traces d'ornières ont pu être observées dans l'argile qui constituait le sol contemporain de la bâtie, mais aussi lors de la construction du château maçonné.

LA DOMUS PLANA

Le texte de 1339 décrit de manière précise ce bâtiment de 42 m de périmètre qui était le centre de la vie de la bâtie Rouelbeau. La *domus plana* est donc une habitation d'un seul étage,

43 Le texte mentionne des toises delphinales qui ont été transposées ici dans notre système métrique.

44 Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière, , *op. cit.*, pp. 127.



Fig.5 : Vue générale des vestiges de la tour sud-est: les quatre poteaux d'angle sont visibles, ainsi qu'une partie des sablières basses au premier plan.

Photo: P. Ruffieux, SA Genève.



Fig.6 : Tour nord-ouest: solins de pierre pour consolider les fondations de la tour en bois.

© M. Joguïn Regelin - SA Genève.

constituée d'une *aula* ou salle de réception, d'une chambre ainsi que d'une cheminée ; le tout installé au-dessus d'une étable et d'un cellier. La *domus plana* est édifiée au sein d'une vaste dépression dont le fond est aménagé avec un épais radier de galets, faisant office de vide sanitaire, relié à un réseau de drains qui contribuent à assainir la zone en évitant l'accumulation des eaux de pluie évacuées directement dans les fossés (fig. 8).

Les fondations imposantes de la *domus plana* ont une épaisseur de 1,40 m et dessinent un plan rectangulaire de 8,40 m par 16 m. Elles sont édifiées au moyen de gros boulets liés avec l'argile retirée des fossés. Des traces d'une fine couche d'enduit au mortier ont été observées sur la face intérieure du mur, certainement pour contrer les rongeurs ou autres animaux potentiellement nuisibles aux denrées conservées dans le cellier.

Au-dessus se trouvent la salle d'apparat et la chambre agencées au sein d'une architecture en colombage dont il ne subsiste que les empreintes laissées dans les parements extérieurs des soubassements. La structure de bois était constituée de grosses poutres installées aux angles et de deux poutres le long des façades ainsi que de 4 piliers dont les négatifs ont été découverts dans les galets du vide sanitaire. Le long des façades est et ouest, la structure de bois est renforcée par des jambes de force qui maintenaient la poutre verticale (fig. 9).

La mise en évidence sur la façade sud de la *domus plana* de jambes de force implantées dans le vide sanitaire de manière perpendiculaire à la façade permet de reconstituer un bâtiment en bois qui peut avoir abrité les chevaux. L'enquête delphinale fait état d'une écurie et la découverte de quelques fers à cheval et de deux étriers témoignent de la présence d'équidés au sein de la bâtisse.

LE PUIITS

Le puits est un élément indispensable à la vie dans un bâtiment défensif, mais est étrangement ignoré dans le texte de 1339. Il a finalement été découvert au sein de la maison, presque au milieu de la cave, sa structure est construite au moyen de blocs de molasse dans sa partie supérieure et est faite de gros galets au niveau



Fig.7 : Traces dans l'argile du passage des chars. Elles contournent la pente du fossé protégeant la domus plana.

© M. Joguïn Regelin - SA Genève



Fig.8 : Vue générale des vestiges de la domus plana avec le vide sanitaire vu depuis le sud. Les négatifs des poutres verticales devant maintenir l'étage sont encore visibles sur l'élévation de la façade © M. Joguïn Regelin - SA Genève.



Fig.9 : Détail de l'élévation de la façade ouest: on voit les négatifs de la poutre verticale et des deux jambes de force qui reposent sur une semelle © M. Joguïn Regelin - SA Genève.

de l'eau (Fig. 10). Dans un premier temps, le puits était accessible par une trappe depuis l'étage et, après le comblement du fossé entourant la *domus plana*, une porte est percée dans le mur de fondation et un escalier en molasse est aménagé.

Un seul bâtiment n'est pas décrit dans le texte de 1339, il s'agit d'une modeste construction rectangulaire de 3,50 m sur 4,20 m localisée au sud de la plateforme (fig. 11). Elle est édifiée légèrement en retrait de la palissade et chacun de ses angles est marqué par un trou de poteau de 0,25 m de diamètre. Les façades sud et est reposent sur des sablières en bois alors que les autres sont signalées par des alignements de trous de piquets indiquant des parois plus légères, sans doute en clayonnage. Dans l'espace central, une accumulation de couches de cendres et de charbon témoigne de vidanges successives d'un four aménagé dans la paroi orientale, à l'image d'un four à pain. Quelques fragments de céramique culinaire ainsi que des restes d'ossements animaux, confirment l'usage domestique de cet espace couvert qui correspond sans doute à la cuisine de la bâtie.



Fig. 10 : Le puits installé dans la partie basse de la *domus plana* © M. Joguin Regelin - SA Genève.

LE CHÂTEAU MAÇONNÉ

Si la date de construction de la bâtie en bois est bien attestée, celle du château maçonné reste inconnue dans les textes. L'interprétation de Matthieu de la Corbière, présentée plus haut, permet d'envisager l'édification du château maçonné dès 1340.

A ce moment, le fossé qui entoure la *domus plana* est comblé, puis des tranchées devant accueillir les nouvelles courtines sont creusées à flanc du fossé extérieur. Ces nouveaux murs de plus de 2 m d'épaisseur englobent la bâtie en bois pour ne pas affaiblir la position stratégique de la place forte. Les fossés sont réaménagés selon le nouveau dispositif défensif et la terre récoltée servira à combler l'espace entre la plateforme et les courtines.

Le château en pierre forme un rectangle de 49 m par 39 m muni à chaque angle de tours circulaires saillantes dont le diamètre atteint près de 9 m. Le plan, bien connu dans la région sous le terme de « carré savoyard », est destiné à faciliter la défense des courtines par des tirs croisés provenant des tours d'angle. Les distances entre ces dernières

sont dictées par la portée des arcs et arbalètes qui permettent de repousser les assaillants. Une tour-porte carrée adossée à l'intérieur de l'enceinte protège l'entrée du château. Une fois que la construction des courtines et des tours est suffisamment avancée, permettant de défendre les lieux, la palissade de bois est démantelée, ce qui est bien visible sur l'orthophoto (fig. 3).

Les pierres et molasses utilisées pour la construction du nouveau château sont acheminées par chariot, puisque là encore les traces de roues des chars se succèdent dans les remblais qui recouvrent le sol. En effet, les tailleurs de pierres travaillent dans la cour et une épaisse couche de résidus de taille de molasse, dont sont faits les parements, a été découverte sur toute la surface du château, sauf dans les bâtiments encore en fonction, comme la cuisine et la *domus plana*.

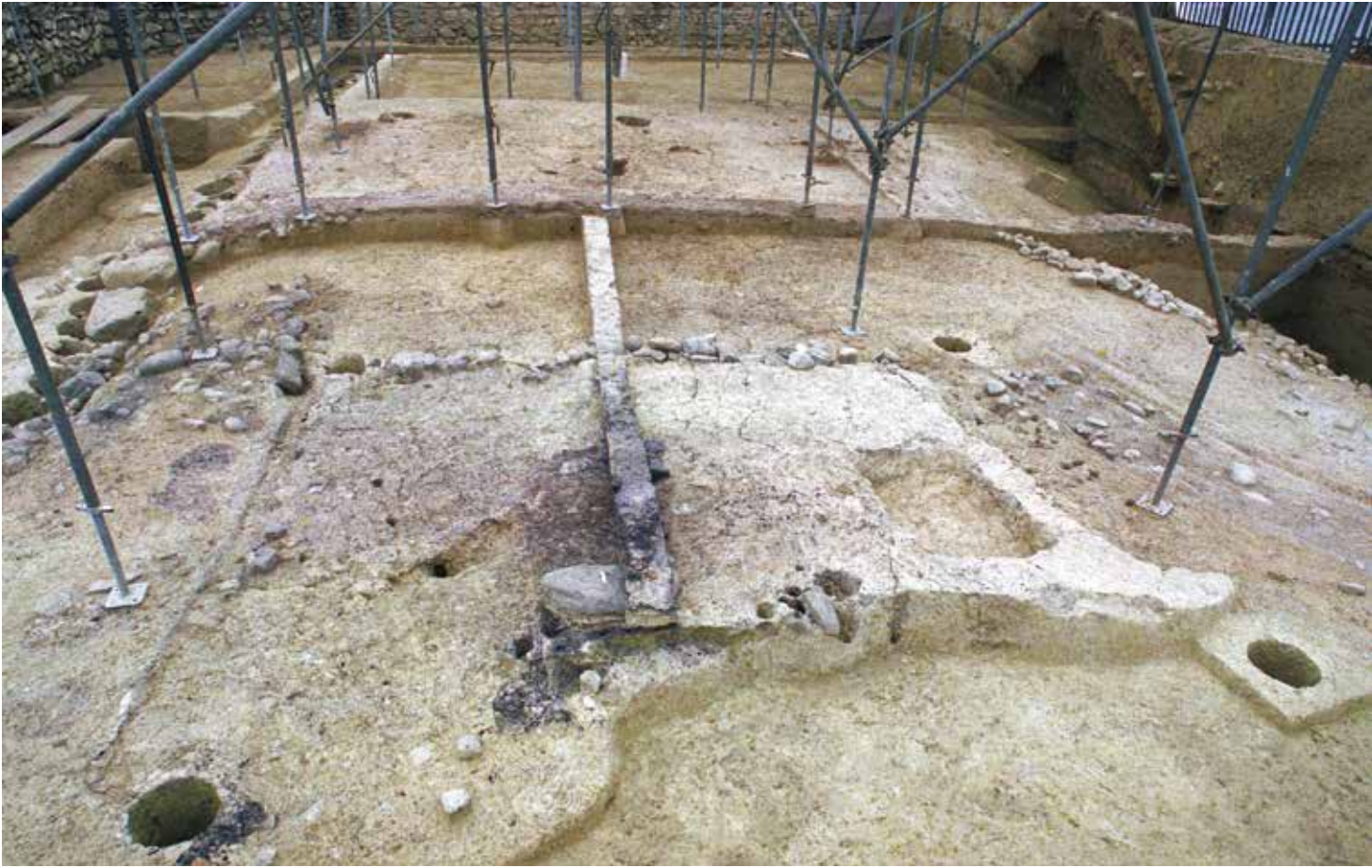


Fig.11 : L'espace de cuisson, ou la cuisine, construit avec des poteaux aux angles à l'écart de la palissade. La couche de cendres reste encore visible au centre du bâtiment © M. Joguín Regelin - SA Genève.

Puis, dans le courant de la première moitié du XV^e siècle, un corps de logis est adossé contre la courtine orientale, entre la porte du château et la tour sud-est, provoquant l'abandon et le démantèlement de la *domus plana*, tout en conservant l'accès au puits, alors que le cellier est remblayé.

Les murs de ce nouveau corps de logis sont conservés par endroits jusqu'à un mètre de hauteur et sont appareillés à l'aide de galets liés au mortier. Cette façade est percée de trois portes dont les seuils de molasse sont encore en place. Les deux portes les plus étroites ont des montants en molasse sculptés de chanfreins et congés plats. La troisième, bien plus large, devait permettre l'accès à un dépôt. Cette dernière était constituée de deux battants dont les gonds de fer ont été découverts encore enfichés dans les

blocs de molasse des deux montants. L'intérieur du bâtiment était sans doute subdivisé en plusieurs espaces par des cloisons de bois; deux trous de poteaux découverts près de la courtine permettent d'étayer cette hypothèse. Le sol devait être en terre battue. Aucun indice ne permet d'attribuer une fonction spécifique à ces espaces intérieurs. Le bâtiment est légèrement encaissé et une galerie court le long de sa façade (fig. 12).

Ce bâtiment a été recouvert de tuiles canal qui ont été jetées au sol pour pouvoir récupérer la charpente lors de l'abandon du château. La tour proche du corps de logis était également protégée, mais de tuiles plates trapézoïdales. Les autres tours avaient un toit fait de tavillons, mais n'ont pas été recouvertes de tuiles, puisqu'aucun fragment n'a été mis au jour à proximité.



*Fig.12 : Le corps de logis avec les trois portes d'accès: la porte à double battants à droite et les deux portes d'entrée. On devine au-devant de ces dernières la sablière basse qui devait supporter une galerie protégeant l'accès.
© M. Joguin Regelin - SA Genève.*



*Fig.13 : Le site a été remis en valeur avec des panneaux explicatifs, ainsi qu'une maquette en bronze présentant les résultats des recherches archéologiques.
© M. Joguin Regelin- SA Genève.*

LA MISE EN VALEUR DU SITE

Dans le cadre du projet de conservation, de restauration et de mise en valeur du site, les murailles du château maçonné ont été consolidées tout en conservant leur aspect de ruines. La bâtie en bois a, quant à elle, été entièrement remblayée afin d'en préserver les vestiges. Le visiteur peut cependant les visualiser sur une imposante maquette en bronze reproduisant l'état du chantier archéologique avant son comblement (fig.13). Déposée sur l'extrémité nord de la plateforme du château, elle est complétée par des panneaux explicatifs présentant des restitutions des différentes phases architecturales de la forteresse qui sont disponibles sur le site internet de la bâtie. Le public a alors accès à un patrimoine culturel et naturel au sein d'un parcours permettant de découvrir aussi bien l'histoire du château que la faune et la flore des zones humides alentour.

Les découvertes effectuées au château de Rouelbeau sont impressionnantes par le caractère imposant des structures de bois mises au jour pendant les douze années de fouilles, et surtout par l'extraordinaire opportunité d'avoir pu mettre en perspective le texte de l'enquête delphinale de 1339 avec les vestiges et, ainsi, vérifier les dimensions et l'existence de tous les éléments décrits. Cette expérience est rare et s'est avérée tout à fait concluante. La durée extrêmement courte de l'utilisation de cette bâtie en bois, entre sa construction en 1318, sa reconstruction en pierres maçonnées devant intervenir dès 1340, puis son abandon en tant que bâtiment défensif en 1355 est une véritable aubaine pour le cadre de référence genevois et resserre ainsi la fourchette de datation de certains objets et céramiques, derniers témoins de la vie quotidienne du château de Rouelbeau⁴⁵.

Bibliographie:

CARRIER Nicolas et DE LA CORBIERE Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome 63, Genève, 2005.

JOGUIN REGELIN Michelle, « Le château de Rouelbeau (Meinier, Suisse) », dans *Château et peuplement, actes du colloque international Château Gaillard 22 : études de castellologie médiévale tenu à Voiron (FR) du 28 août au 4 septembre 2004*, Caen, 2006, p.189-194.

JOGUIN REGELIN Michelle et TERRIER Jean, « Rouelbeau: un château en bois du XIV^e siècle aux frontières du Faucigny (Suisse) » dans *Château et peuplement, actes du colloque international Château Gaillard 26 : études de castellologie médiévale tenu à Aabenraa (DK) du 24 au 31 août 2012*, Caen, 2014, p.243-250.

JOGUIN REGELIN Michelle et TERRIER Jean, « Le château de Rouelbeau (Meinier, GE) », dans *Châteaux forts et chevaliers - Genève et la Savoie au XIV^e siècle*, Catalogue de l'exposition, Musée d'art et d'histoire de Genève, Lausanne, 2016, p.23-27.

TERRIER Jean et JOGUIN REGELIN Michelle, « Le château de Rouelbeau, une bâtie en bois édifiée au bas Moyen Age dans les environs de Genève », dans : *Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins*, 2009-4, p.113-134.

TERRIER Jean et JOGUIN REGELIN Michelle, « la bâtie Rouelbeau », dans *Archéologie suisse*, 40.2017.3, p.4-15.

Site web « La bâtie Rouelbeau » disponible en ligne sur www.batie-rouelbeau.ch [dernière consultation le 17 juin 2022].

45 L'historique et le développement architectural du château de Rouelbeau peut être visionné sur internet à l'adresse suivante: www.batie-rouelbeau.ch [dernière consultation le 17 juin 2022].



LE MONDE RELIGIEUX, VARIA AUTOUR DE BÂTIMENTS

2

LA NEF ET LE CHŒUR.

À propos des églises de l'abbaye de Sixt (XIII^e-XVII^e siècle)

Sidonie Bochaton - Maîtresse de conférences en histoire de l'art et archéologie médiévale à l'université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Chercheuse associée aux laboratoires ArAr (UMR 5138) et LLSETI (EA 3706)

Un bâtiment, deux églises. Ainsi pourrait-on sommairement décrire les églises des monastères et des établissements de chanoines réguliers qui accueillent les communautés paroissiales dans une partie de leurs neufs. Les religieux, car il s'agit bien là de communautés masculines, occupaient la partie orientale des édifices, constituée d'un sanctuaire, d'un chœur, éventuellement d'un transept et des premières travées des neufs, tandis que les laïcs occupaient la partie occidentale. Un bâtiment, mais deux églises qui avaient leurs propres autels, liturgies, temporalités, espaces funéraires, communautés et même propriétaires. Dans l'ancien diocèse de Genève, plusieurs exemples sont connus par les textes et l'archéologie, mais la suppression des communautés religieuses à partir du XVIII^e siècle a entraîné une unification de ces églises et la destruction des séparations qui s'y trouvaient. C'est ce sujet que je propose d'explorer à travers l'exemple de l'ancienne église de l'abbaye de chanoines réguliers de Sixt¹. Fondée en Faucigny dans le second quart du XII^e siècle par des chanoines réguliers de saint Augustin issus de l'abbaye d'Abondance² en Chablais (fig. 1), la communauté a perduré jusqu'à sa suppression consécutive à l'invasion française de la Savoie en 1792. Durant près de sept siècles, l'église abbatiale a accueilli une communauté religieuse composée de douze chanoines, d'un abbé, de quelques novices, convers et converses, mais aussi la communauté paroissiale qui vivait à proximité de l'abbaye. Ce double usage

nécessitait une séparation stricte entre les communautés, ce que l'on distingue encore dans l'architecture³.

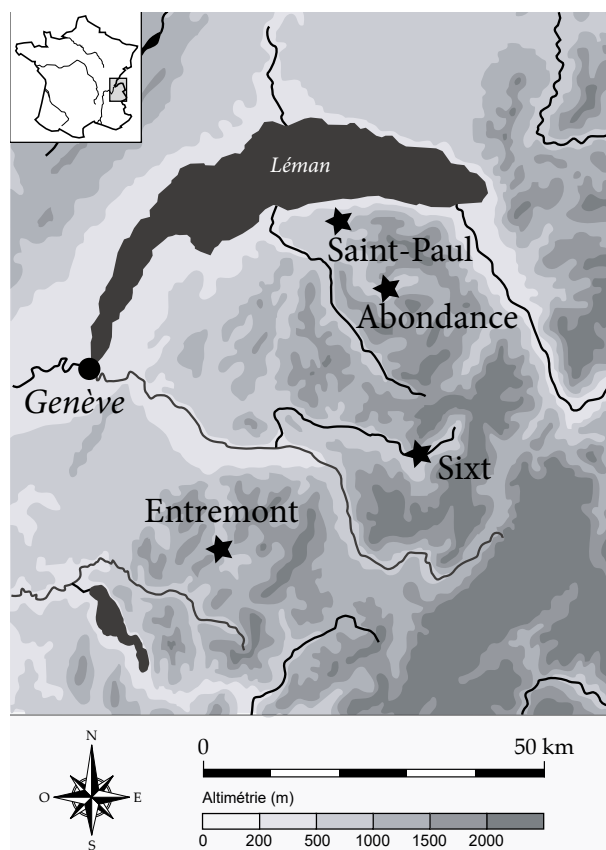


Fig. 1 : Localisation des sites mentionnés.

© DAO : S. Bochaton, d'après S. Nieloud-Muller et P.-J. Rey.

1 Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie, France.

2 Abondance, Haute-Savoie, France.

3 Ces données sont issues d'une thèse de doctorat débutée en 2015 et soutenue en juin 2021 à l'université Lumière-Lyon 2 sous la direction d'Anne Baud (voir référence en bibliographie).

PROPRIÉTÉ, USAGE ET ENTRETIEN DES ÉGLISES...

...au Moyen Âge

Dans l'ancien diocèse de Genève, le partage des églises des établissements canoniaux et des frais associés à leur entretien apparaît régulièrement dans les sources écrites à partir de la première moitié du XV^e siècle et les visites pastorales de l'évêque Jean de Bertrand, puis du suffragant de François de Metz, Barthélemy Vitelleschi. Parfois, le partage apparaît en négatif ; c'est le cas lorsque le visiteur peut décrire la partie paroissiale, mais pas la partie monastique ou canoniale de l'église. En 1411, lorsque Jean de Bertrand visite l'église du prieuré Saint-Paul⁴, il ne mentionne que les chapelles qui se trouvent dans la nef et sur le jubé qui sépare les paroissiens des moines⁵. On ignore toutefois si les laïcs ont en charge la partie de l'édifice qui leur est destinée. À Sixt, en revanche, le rapport de Vitelleschi en 1443 est parfaitement clair : les paroissiens sont chargés des vérifications de la toiture et des travaux de la nef, tandis que l'abbé fera des travaux dans le « chœur⁶ ». L'entretien de l'édifice est donc partagé dès cette époque, ce qui n'est pas le cas à Abondance. Là, les paroissiens sont exemptés des frais d'entretien de l'église paroissiale en raison des redevances très lourdes qu'ils payent aux chanoines, et ce sont ces derniers qui doivent reconstruire la nef détruite dans un incendie quelque temps auparavant⁷. La répartition des charges diffère donc d'un site à l'autre, en fonction du contexte. De quand datent ces arrangements ? On pourrait supposer qu'ils ne sont pas antérieurs au milieu du XIV^e siècle, date à laquelle la démographie connaît un coup d'arrêt en raison de l'épidémie de peste noire, ce qui fait chuter les revenus seigneuriaux. En échange de la cession de la propriété de la nef, les religieux se déchargeraient en effet des frais inhérents, en particulier ceux liés aux toitures en tavaillons

qui doivent non seulement être renouvelées une fois par génération, mais qui brûlent facilement. La communauté paroissienne, si elle y perdrait financièrement, y gagnerait certainement en sérénité : une fois dans ses murs, les religieux ne pourraient pas la menacer d'expulsion ni lui imposer toute sorte de chantages comme le font les cisterciens d'Abondance⁸ au cours du XVII^e siècle. L'obligation d'entretien signifie-t-elle pour autant propriété ? La question demeure en suspens pour la plupart des sites concernés en l'absence de sources écrites.

Dans le cas de Sixt, un faisceau d'indices laisse supposer que dès le XIII^e siècle, l'édifice est véritablement partagé. Un extrait du *Catalogue des abbés*, dressé au début du XVIII^e siècle par l'un des chanoines, rapporte qu'au milieu du second siècle d'existence de l'établissement, l'abbé fait réaliser des travaux : « Henri était abbé de Sixt en 1257 ; il régnait en 1280 ; c'est sous son règne que l'on a voûté l'église abbatiale de Sixt⁹. » Ici, on précise que les travaux de voûtements ont eu lieu dans « l'église abbatiale », expression qui ne signifie pas nécessairement la totalité de l'église comme on l'entend habituellement. Et si l'abbé n'avait fait voûter que les travées de son église ? Ces voûtes de tuf existent toujours (fig. 2) ; elles ont survécu à un grave incendie survenu en 1680 sur lequel nous reviendrons, contrairement à la nef qui était visiblement charpentée. Il nous faut donc interroger les sources écrites. La première description de l'église paroissiale ne date que de 1411, lorsqu'elle est visitée par l'évêque Jean de Bertrand qui la qualifie « de médiocre valeur¹⁰ ». On connaît bien quelques mentions plus anciennes de « l'église », choisie comme lieu de sépulture par la noblesse faucignerande dès la seconde moitié du XII^e siècle, mais le lieu d'inhumation exact n'est jamais mentionné¹¹. Par ailleurs, la construction du cloître à la même époque ne nécessite pas nécessairement une nef du côté nord du couvent pour s'y appuyer, mais seulement d'un mur suffisamment solide. Enfin, et pour aller au bout de ce raisonnement, il convient de poser la question suivante : une nef pour quelle population ? On sait que la main-d'œuvre n'est pas suffisante à

4 Saint-Paul-en-Chablais, Haute-Savoie, France.

5 S. Bochaton, « Le prieuré bénédictin de Saint-Paul-en-Chablais. Nouvelles recherches historiques et archéologiques », *Les Dossiers du musée savoisien : revue numérique*, 2-2016, disponible en ligne sur https://patrimoine.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 08/02/2022].

6 V.-Fr. Kaeser, *Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)*, mémoire de licence, université de Genève, 1975, p. 64.

7 *Ibidem*.

8 L'abbaye d'Abondance est réformée au début du XVII^e siècle par l'abbé et l'évêque de Genève. Des cisterciens feuillants opposés au partage de l'église y remplacent les chanoines réguliers.

9 ADHS, 4H4.

10 L. Binz, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy, 2006, p. 279.

11 M. Rannaud, *Histoire de Sixt. Abbaye - Paroisse - Commune. 1135-1914*, Annecy, 1916, p. 19-20.

Sixt au XIII^e siècle et qu'en 1226, l'abbé s'accorde avec Aymon II de Faucigny sur des colons à installer dans des mas qui appartiennent à l'abbaye¹². On admet d'ailleurs que c'est l'arrivée des chanoines qui a entraîné l'apparition d'un « noyau de peuplement paysan donnant ensuite naissance à une vaste paroisse, démembrée de celle de Samoëns¹³ ». Aussi, les chanoines ont-ils bâti puis laissé dès cette époque la nef aux paroissiens, en considérant que la population devait être faible et que leur vocation originelle n'était pas l'encadrement religieux, contrairement à ce qu'on a souvent dit par le passé? On ne répondra pas à cette question dans l'immédiat, mais le fait que, dès le milieu du XIII^e siècle, l'abbé ne fait visiblement voûter que l'église des religieux, et qu'en 1443, les frais d'entretien de l'édifice sont partagés entre chanoines et paroissiens, implique que rapidement et pour une raison inconnue, la communauté religieuse confie aux laïcs la charge de leur église.

... à l'époque moderne

La coexistence des églises canoniale et paroissiale apparaît également dans les textes de l'époque moderne. En 1666, le chanoine Depassier, auteur d'une vie légendaire de l'abbé fondateur Ponce, mentionne « l'église inférieure¹⁴ », c'est-à-dire celle des laïcs, dans laquelle se trouve le tombeau de Ponce; nous y reviendrons. Cependant, un événement bouleverse cette situation quelques années plus tard : le 6 octobre 1680, un incendie ravage l'abbaye. Les dégâts occasionnés sont bien connus grâce à un rapport établi par des experts dans les jours qui suivent. L'église paroissiale est entièrement détruite, tandis que l'église canoniale subsiste grâce à un mur de séparation qui l'a protégée :

« De là ils sont entrés dans l'église paroissiale et ont vu et remarqué qu'il ny est rien resté que les quatre murailles ayant mesme bruslé les deux pierres de deux autels qui y estoient en sorte qu'ils sont brisés et rompus et ne peuvent servir non plus que



Fig.2 : Le sanctuaire et la nef des chanoines dans l'ancienne église canoniale de Sixt.

© S. Bochaton.

la pierre de l'eau beniste et celle des fonts qui ont estés bruslées et brisées. Les arêtes du grand portail de ladite église ont estés emportées et rompus en plusieurs endroits par l'ardeur du feu les vitres et fenestres ont estés entièrement bruslés ou brisés. De là ils sont entrés dans l'église desdits seigneurs prieures et chanoines quest joignant et contigu à ladite église paroissiale ny ayant qu'une muraille et une porte au milieu qui fasse la séparation au dessus de laquelle église il y avoit un clocher couvert de tavaillons et la hauteur d'environ soixante pieds¹⁵ [...]

Ce mur supportant les voûtes de l'abbé Henri isolait complètement les deux bâtiments. Une unique porte située en son centre permettait de circuler entre les deux églises. Ce type d'aménagement est moins connu que les jubés, ces tribunes qui faisaient office de séparation entre les communautés de tribune pour prêcher¹⁶. L'existence de ce mur est pourtant certaine, comme celle du mur de l'église de

12 N. Carrier, F. Mouthon, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes, 2010, p. 78-79.

13 F. Mouthon, « Circonscriptions religieuses, territoire et communautés dans les Alpes médiévales (XII^e-XV^e siècles) : une spécificité montagnarde? », *Reti Medievali Rivista*, 2006/2, t. VII, p. 6.

14 J. Depassier, *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Siz*, Annecy, 1666, p. 69-70.

15 ADHS, 4H144.

16 Signalons dans la région les jubés de la basilique de Valère à Sion (Valais, Suisse) ou du monastère de Brou à Bourg-en-Bresse (Ain, France).

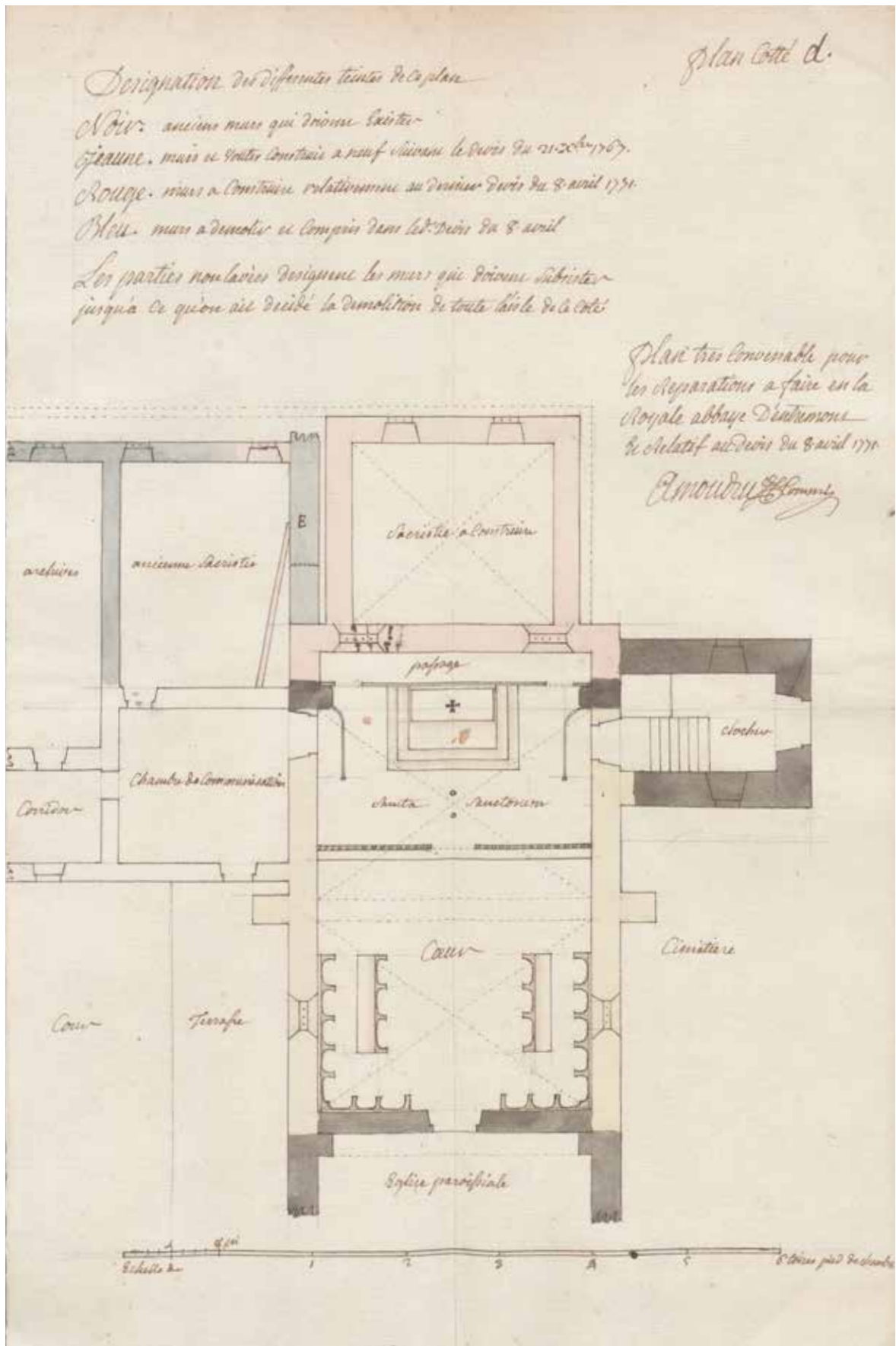


Fig.3 : Plan de l'église des chanoines de l'abbaye d'Entremont, vers 1767.

© Archives départementales de la Savoie.

l'abbaye d'Entremont¹⁷. Fondée elle aussi par des chanoines d'Abondance vers 1150 et dans la région voisine du Genevois, l'église présente la même dualité architecturale attestée par l'archéologie et les archives. Des plans dressés au XVIII^e siècle représentent même ce mur auquel sont accolées les stalles des chanoines (fig. 3). Il a été abattu peu de temps après la fermeture de l'abbaye¹⁸ pour permettre aux paroissiens de suivre la messe célébrée dans le sanctuaire des chanoines.

Après l'incendie de l'abbaye de Sixt, la communauté paroissiale n'a plus d'église. Dans ces conditions, comment assurer les messes pour les paroissiens dans l'attente de la reconstruction de la nef, achevée en 1687 ? Les chanoines n'ont pas le choix, ils doivent accueillir les laïcs dans leur église, ce que les restaurations prennent en compte. Ainsi, pendant plusieurs années, les deux communautés prennent place, à différents moments bien entendu, dans l'église canoniale dont les travées sont réaménagées pour faire de la place à tout le monde : les chanoines se replient dans les deux travées du sanctuaire, les paroissiens s'installent dans les deux travées de la nef (fig. 4). Nul doute qu'ils sont priés de participer à ces travaux de restauration, en plus de financer eux-mêmes la reconstruction de leur église. Alors, quand les travaux se terminent en 1687, les deux communautés trouvent un accord : le mur qui séparait jusque-là les deux églises est abattu et les paroissiens entrent en possession de l'intégralité de la nef. Dix ans plus tard, en septembre 1698, l'évêque de Genève confirme que l'abbé est en charge des travaux du chœur et du couvent, et les paroissiens de la nef et du cimetière¹⁹. Et trente ans après l'incendie, quand la toiture de l'église doit être refaite en 1718, la mise à prix des travaux confirme non seulement que les paroissiens sont bien propriétaires de leur église, mais encore que celle-ci comprend la nef en entier :

« [...] ledit ouvrage très utile et nécessaire et pour empêcher la destruction de leur

église qui contient dès le *Sancta Sanctorum* [c'est-à-dire l'église des chanoines] jusqu'à la porte de l'église qui est à ladite paroisse comme de droit en faisant les réparations comme ils ont fait ci-devant [pour être obligés de les faire] ensuite de la transaction ci-devant passée entre eux et ledit seigneur abbé de Sixt suivant encore l'usage et coutume qu'ils en ont de ladite lettre²⁰ [...] »

On ignore à quelle époque et à quelle cession fait référence cette lettre. S'agit-il de la cession de la propriété de l'église paroissiale au Moyen Âge, ou de la cession de la nef entière après sa reconstruction ? Seul l'usage du terme « lettre » pourrait indiquer un temps relativement récent, mais cet indice ne suffit pas à abandonner l'hypothèse d'un document plus ancien. Dans tous les cas, elle atteste qu'un abbé et la communauté paroissiale se sont entendus à ce sujet. Toujours en 1718, ce sont les chanoines qui prennent en charge la réparation de leur partie de la toiture, c'est-à-dire celle « du chœur soit *Sancta Sanctorum* et sacristie dépendants de l'église dudit lieu ». Ils sont en effet en droit d'effectuer les réparations nécessaires aux bâtiments depuis qu'ils ont obtenu un arrêté contre leur abbé et son coadjuteur en 1620²¹. La propriété de l'église reste malgré tout à l'abbé, qui est celui qui est exhorté à procéder aux réparations lors des visites pastorales et qui est mis en possession de l'église lorsqu'il est nommé commendataire de Sixt²².

Propriété, entretien et usage sont donc dissociés. Si les paroissiens de Sixt utilisent et entretiennent l'église paroissiale, c'est parce qu'elle leur appartient. Cet état est reconnu par les évêques de Genève depuis au moins 1443 sans qu'on puisse déterminer de quelle époque date cet arrangement. En revanche, si les chanoines utilisent et entretiennent depuis 1620 les bâtiments, la propriété demeure celle de l'abbé qui, en théorie, devrait être celui qui finance et qui initie les travaux. Voyons à présent comment ces deux églises étaient utilisées par leurs usagers respectifs.

17 Glières-Val de Borne, Haute-Savoie, France.

18 L.-É. Piccard, « L'abbaye d'Entremont », *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, Thonon-Bains, 1895, t. IX, p. 118 : « En 1780, révérend Maistre, curé d'Entremont, fit démolir un mur existant entre le chœur et la nef de l'église : il le remplaça par un arc de belle apparence. Le prix fait fut signé le 30 juillet de ladite année (archives Piccard). Replat dit avoir rencontré, à côté de l'église, sur la plate-forme plantée de tilleuls, des tores, des chapiteaux couverts d'écussons, débris de l'antique splendeur du couvent. »

19 ADHS, 4H22.

20 ADHS, 4H146.

21 ADHS, 6C1555, fol. 574.

22 Un exemple lors de la mise en possession de l'abbaye par l'abbé de Cagnol en 1677 : « Il est conduit en la grande porte de l'église qui lui a été ouverte, il en prend la clé, sonne les cloches, embrasse le maître-autel, touche les évangiles, et est mis ensuite en la place abbatiale sans opposition. » (ADHS, 4H65).

LES ÉGLISES JUSQU'EN 1680

Si les quatre travées orientales de l'église aujourd'hui entièrement paroissiale de Sixt-Fer-à-Cheval correspondent à l'ancienne église canoniale du Moyen Âge, l'église paroissiale médiévale a disparu presque entièrement dans les flammes en octobre 1680. Seules les assises inférieures de certains murs, en particulier du gouttereau sud, ont été conservées et réutilisées au moment de la restauration. Aussi, la description de l'édifice médiéval sera incomplète et partiellement basée sur les sources textuelles.

Description de l'édifice médiéval

Le sanctuaire de l'église de Sixt mesure 10,80 m de longueur pour 7 m de largeur dans l'œuvre ; la première travée orientale ne mesure que 4 m de longueur et est beaucoup plus étroite que la seconde qui atteint 7,50 m (fig. 4). Ces travées sont voûtées d'ogives de tuf supportées par des culots sculptés de visages, tandis qu'elles sont séparées par des arcs doubleaux brisés (fig. 2). Les élévations du sanctuaire présentent des ouvertures datables d'époques différentes. Le chevet plat comprend en partie médiane un triplet de baies en plein cintre de tuf surmonté d'un oculus en tuf lui aussi. Si le mur nord ne présente pas d'ouvertures, le mur sud du sanctuaire est éclairé dans chaque travée d'une grande fenêtre de l'époque moderne. Au-dessous ont été laissés visibles les claveaux de deux arcades aujourd'hui comblées : l'arc oriental est entier et mesure environ 3,50 m d'envergure, tandis que l'arc occidental n'est que partiellement visible. À la place, une porte de facture moderne donne accès à la sacristie. Ces aménagements témoignent des phases de travaux menées entre le XIII^e et le XVIII^e siècle.

Entre le sanctuaire et la nef, l'église s'élargit au moyen d'un double épaulement. Les deux premières travées de la nef mesurent chacune 4,60 m de longueur pour un total d'environ 10 m dans l'œuvre. Là encore, elles sont voûtées d'ogives en tuf et séparées par un arc doubleau brisé. Dans le mur nord de la première travée orientale de la nef apparaissent les vestiges d'une baie médiévale aujourd'hui bouchée par l'adjonction d'une chapelle (fig. 5). Cette dernière mesure 1 m de largeur pour une hauteur que l'on ignore, son appui ayant été endommagé par la construction de la chapelle. Une baie du même

type, en plein cintre de tuf, éclaire la seconde travée depuis le nord : bien plus étroite, mais entière, elle mesure 2,75 m de hauteur. Son appui se trouve à 4,75 m du sol actuel, mais l'ébrasement se prolonge jusqu'à 3,12 m depuis le sol. En face et dans le mur sud de cette même travée, deux ouvertures différentes donnaient dans le cloître (fig. 2). Au rez-de-chaussée se trouvait une porte à arc surbaissé dont seul l'arc apparaît, le reste de l'ouverture étant occupé par un confessionnal de bois. Au-dessus, et à une hauteur de 3,60 m se trouve une large baie de style gothique tardif en tiers point comprenant un triplet, dont les deux baies latérales sont surmontées d'un oculus.

L'aménagement intérieur de ces églises

De l'église canoniale primitive, celle du XII^e siècle, rien ne subsiste, car elle a été remplacée au XIII^e siècle par le nouvel édifice voûté par l'abbé Henri. Son plan suffit à localiser le sanctuaire dans les deux travées orientales, et le chœur liturgique dans les deux travées de la nef. Quant à la sacristie, son existence est certaine, bien qu'on ignore encore où la situer. En raison du plan de l'abbaye, et en considérant que la façade occidentale de l'église était alignée avec celle du couvent, alors on peut restituer une nef construite à une date inconnue, mais qui devait être composée de trois ou quatre travées. Plusieurs mentions d'autels apparaissent dans la documentation. L'autel de sainte Madeleine est cité en 1459 sans être localisé²³. Il fait référence au vocable de l'abbaye et de l'église paroissiale qui était Sainte-Marie-Madeleine en 1606²⁴. La mention d'un « grand autel en l'honneur de sainte Marie²⁵ », consacré par François de Sales en 1620, semble montrer un changement de vocable à partir du XVII^e siècle. Quant aux autres autels et chapelles, ils sont ponctuellement mentionnés, mais rarement localisés dans l'une ou l'autre des églises avant 1680 : la chapelle Saint-Augustin se trouve dans l'église des chanoines, mais qu'en est-il de l'autel dédié à saint Jean-Baptiste, de celui dédié aux saints Antoine et Loup²⁶ et de

23 ADHS, 4H4.

24 Ch.-M. Rebord, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy, 1411-1900 : analyses détaillées des visites de saint François de Sales 1604-1618. Texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites, notes et documents*, Annecy, t. 2, 1923, p. 646.

25 M. Rannaud, *op. cit.*, p. 181.

26 ADHS, 4H4.

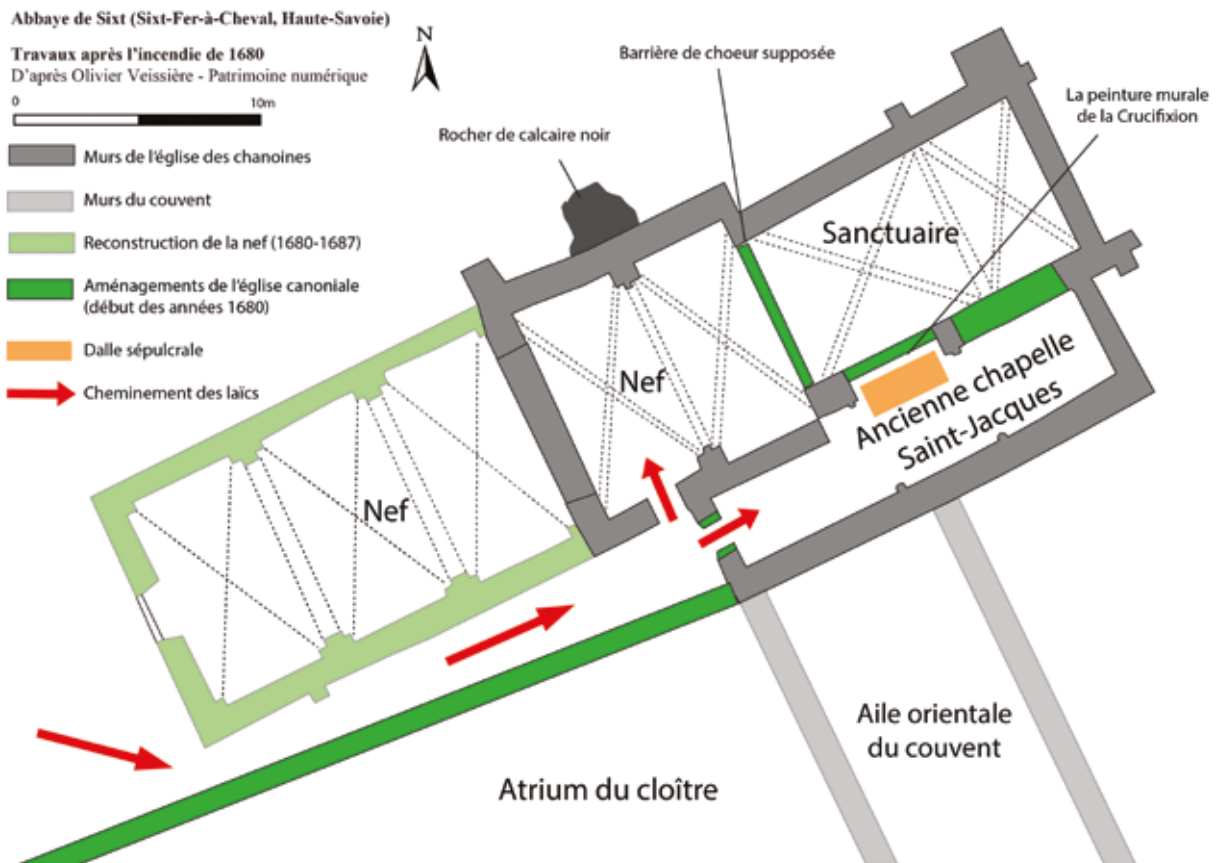


Fig.4 : Plan de l'église abbatiale de Sixt après l'incendie de 1680 © DAO : S. Bochaton.



Fig.5 : Mur nord de la nef de l'église des chanoines, ancien mur de séparation (à gauche) © S. Bochaton.

la chapelle Sainte-Anne²⁷ ? On sait par ailleurs que dans l'église paroissiale, et accolée au mur qui la séparait de l'église canoniale, existait la chapelle de l'abbé Ponce du côté de l'Épître (sud). Il existait également cet autel principal au-devant du mur, sur lequel officiait le sacristain de l'abbaye, qui était par ailleurs le prêtre de la paroisse. À Entremont et à Abondance, ces maîtres-autels apparaissent plus nettement dans la documentation. Dans la première abbaye, et en 1303, est mentionné l'autel de la bienheureuse Vierge dans la nef paroissiale de l'église d'Entremont²⁸. Dans la seconde et en 1451, c'est l'autel de l'église canoniale qui porte ce vocable²⁹.

Dans leur église, les chanoines de Sixt chantent la messe et les heures dans le chœur liturgique. Ces stalles en bois se trouvaient dans la nef et étaient accolées aux murs gouttereaux. Le père abbé, lui, disposait certainement d'un siège abbatial³⁰ dans le sanctuaire, au plus près du maître-autel. Les frères entraient dans leur église par la galerie orientale du cloître qui menait à une porte dont l'emplacement dans le mur sud de la seconde travée occidentale de la nef se maintient au fil du temps (fig. 2 et 4). Du côté paroissial, les laïcs entraient dans leur église par la grande porte en façade. Ils s'y tenaient debout, tandis que le prêtre officiait dos à eux sur l'autel principal. Le sol y était pavé d'après la visite pastorale de 1481, tandis qu'on trouvait un plancher à Abondance³¹. Quant aux murs, ils avaient régulièrement besoin d'être blanchis à cause des fumées des bougies qui les noircissaient. Existait-il, dans l'élévation du mur de séparation, une baie qui permettait au sacristain de Sixt de prêcher ? Rien ne permet de l'affirmer : le rapport après incendie ne mentionne que cette porte et il est beaucoup plus probable qu'il existait une chaire en bois dans la nef.

Enfin, on connaît deux espaces funéraires à l'intérieur de ces églises. Les abbés, puis les chanoines à l'époque moderne, sont enterrés dans le sanctuaire de l'église canoniale et sous la chapelle dédiée à saint Augustin. Quant à la nef paroissiale, elle accueille de nombreuses

sépultures, si bien que dès 1481, Vitelleschi demande que des travaux d'assainissement soient réalisés³².

L'agrandissement et l'embellissement des églises au XV^e siècle

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, les deux églises font l'objet de travaux d'embellissement. L'abbaye connaît à cette époque une réforme par l'instauration du régime de la commende, ainsi qu'une augmentation très importante de ses revenus, comme les autres monastères de la région. Vérène-Françoise Kaeser a montré que les revenus annuels de l'abbaye étaient en effet passés de 800 florins en 1443, c'est-à-dire près de la moitié de ceux de l'abbaye d'Abondance, à environ 1 330 florins en 1517. L'historienne expliquait principalement ce phénomène par la reprise démographique et des défrichements, et constatait que les revenus seigneuriaux augmentaient partout dans le diocèse³³. À cela, on pourrait également ajouter l'émigration importante des habitants du Haut-Giffre³⁴ vers le Lavaux, qui a peut-être permis à certains émigrés de financer des travaux dans l'église paroissiale de Sixt.

Dans les années 1460-1470, une chapelle latérale fondée par l'un des chanoines est construite contre l'église canoniale³⁵. Elle est suffisamment ancienne en 1481 pour avoir, comme le chœur, besoin d'être reblanchie. La place étant particulièrement réduite autour de l'église des chanoines, ce bâtiment – partiellement conservé aujourd'hui – est construit dans le tiers nord de l'aile orientale qu'elle ampute au rez-de-chaussée comme à l'étage³⁶. Autrefois composé de trois travées, il était ouvert sur le sanctuaire par deux

27 M. Rannaud, *op. cit.*, p. 133.

28 L.-É. Piccard, *op. cit.*, p. 183 : « *altare beate Marie Virginis in navi parochialis ecclesie Interfontium* ».

29 Archives de l'Académie chablaisienne, ms Pescatore, t. 1 : « *infra ecclesiam monasterii eiusdem loci ante magnum altare beate Marie* ».

30 Celui d'Abondance, qui date de la seconde moitié du XV^e siècle, est conservé.

31 V.-Fr. Kaeser, *op. cit.*, p. 80.

32 M. Rannaud, *op. cit.*, p. 123-124.

33 *Ibidem*, p. 76-77.

34 ²³ N. Carrier, F. Mouthon, *op. cit.*, p. 294. Ce phénomène, désormais bien connu, a concerné de nombreux habitants de Sixt et de Samoëns qui se sont installés en pays de Vaud et plus précisément dans la région de Lutry (voir J.-P. Bastian, « La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XV^e siècle », *Revue historique vaudoise*, 2009, n° 117, p. 189-216.)

35 Mentionnée pour la première fois le 9 mai 1479 (ADHS, 4H68), on apprend alors que son fondateur est Claude des Folliets, l'un des chanoines de l'abbaye. Celui-ci apparaît dans la documentation écrite pour la première fois le 7 juillet 1461 (voir M. Rannaud, *op. cit.*, p. 113-114).

36 Dès cette époque, le sanctuaire de l'église était entouré d'un cimetière paroissial qui a été découvert lors des fouilles de 2015 (voir S. Bochaton, A. Gaillard, Ar. Letailleux, *Abbaye de Sixt*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015).

arcades en plein cintre. L'utilisation de calcaire de Sixt se généralise à la même époque, dont on peut également dater la reconstruction partielle de la travée ouest de la nef des chanoines. Là, et sous la baie en triplet gothique, une tribune qui prenait toute la travée est construite. Elle était également bâtie en calcaire de Sixt. La différence des matériaux – le tuf pour les piliers de la nef et le calcaire pour cette tribune – permet de restituer sa hauteur, qui devait être inférieure à celle des appuis des baies qui l'éclairaient : 3,12 m pour la baie nord (fig. 5) et 3,60 m pour la baie sud (fig. 2). Cette dernière fonctionnait d'ailleurs avec cette tribune qui devait en effet être faiblement éclairée en raison du mur de séparation des deux églises contre lequel elle prenait appui. Nul doute que son apport lumineux était lié à l'utilisation de cette tribune. Ce point demeure sujet aux hypothèses. Tournée uniquement vers l'église canoniale, construite au-dessus de l'entrée de cette église, on sait qu'il s'y trouvait les archives en 1670 :

« Et ledit sieur advocat général nous auroit encore remontré estre nécessaire de nous transporter jusques dans l'église des révérends religieux de ladite abbaye de Sixt et de monter à la tribune qui est en haut du côté du cloître auquel lieu nous aurions trouvé deux grands coffres bois noyer fermants à trois serrures chacun³⁷ [...] »

Une tribune si généreusement éclairée par la lumière naturelle est compatible avec un lieu de lecture, de consultation des archives ou des ouvrages religieux³⁸, et de formation des novices. Peut-être la sacristie y a-t-elle également été transférée ? On pourrait aussi imaginer qu'elle accueillait les hôtes de marque en séjour à l'abbaye. Rien ne permet – pour le moment – de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses.

L'église paroissiale bénéficie également d'investissements, que l'on reconnaît là encore à l'utilisation du calcaire de Sixt. La porte qui permettait de circuler entre la nef paroissiale et le cloître est reconstruite : son arc brisé est toujours visible dans le mur sud de l'église. Plus intéressant est l'aménagement ou l'embellissement du tombeau de l'abbé fondateur Ponce situé dans

ce même mur. Aujourd'hui dissimulé par un monument de la fin du XIX^e siècle, il est décrit en 1666 par le chanoine Depassier :

« [Dans] la muraille mitoyenne de la nef de l'église inférieure et du cloître, l'on prit le dessein d'y bâtir une forme de sépulchre dont la moitié paroît élevée sur terre et enclavée en la même muraille et surmontée d'une arcade, le tout d'une pierre dure, taillé à l'antique, et de la façon qu'il paroît encore aujourd'hui : et dans iceluy furent transférés et consignés les vénérables ossements du sieur abbé³⁹ [...] »

Il écrivait encore que la niche au-dessus du tombeau était décorée d'une peinture représentant l'abbé. Habillé « pontificalement », c'est-à-dire mitré, il était représenté agenouillé et les mains jointes ; au-dessous de lui se trouvait une inscription « en caractères gothiques » qui disait : « *Hic jacet beatus Pontius abbas noster* »⁴⁰. Un peu plus de deux siècles plus tard, le prêtre Marie Rannaud ajoutait que « [le tombeau] est en partie construit dans la muraille mitoyenne de l'église paroissiale et du cloître [...] Il se compose d'une arcade de forme ogivale, en pierres dures, taillée comme celle de l'arcade qui est en sacristie⁴¹. ». L'inscription était toujours visible. L'ensemble de ces éléments indique une datation de la fin du Moyen Âge pour l'arcade et le décor peint. On sait par ailleurs qu'au pied de cette arcade, les reliques de l'abbé fondateur étaient enterrées sous une dalle funéraire sur laquelle les malades venaient se coucher en espérant une guérison miraculeuse. Les pèlerins devaient probablement consentir quelques dons à l'abbaye au cours de leur visite, en tout cas suffisamment pour que les chanoines publient en 1666 une vie légendaire de leur abbé certainement destinée à amplifier ce phénomène. L'incendie qui survint seulement quatorze années plus tard aurait pu y mettre un terme, mais les religieux qui s'adaptent à l'entrée des laïcs dans leur église trouvent une façon de maintenir cette ressource financière dont ils ont plus que jamais besoin.

37 ADS, 4B324.

38 Un exemple semblable existait à l'abbaye de Savigny, dans le Lyonnais. Information aimablement transmise par Olivia Puel, maîtresse de conférences en archéologie médiévale et art monumental à l'université de Dijon.

39 J. Depassier, *op. cit.*, p. 69-70.

40 M. Rannaud, *Le Bienheureux Ponce de Faucigny : fondateur de l'abbaye de Sixt : sa vie, son culte*, Sixt-Fer-à-Cheval, 1905, p. 149-151.

41 M. Rannaud, *op. cit.*, p. 147-152.

LES CONSÉQUENCES DE L'INCENDIE DE 1680 SUR LE BÂTI

Après l'incendie, il faut procéder à l'inventaire de ce qui a survécu et de ce qui a été perdu. Du constat dressé par les experts maçons et charpentiers, on déduit que c'est l'angle nord-ouest de l'abbaye qui a été le plus touché, c'est-à-dire l'église des paroissiens et l'aile occidentale du couvent, tandis que le reste des bâtiments a essentiellement subi la destruction de sa toiture. Ce document est tronqué, mais il semble que la question de l'origine du feu n'y soit pas soulevée. Pourtant, elle est d'importance, car si le feu a accidentellement pris dans l'église paroissiale, alors les laïcs ont pu être considérés comme responsables. En revanche, si un événement extérieur était en cause, telle la foudre tombée sur le clocher, alors seul le ciel était à blâmer. Quoiqu'il en soit, les deux communautés n'ont pas le choix et doivent se partager l'église canoniale.

Le partage de l'église des chanoines

Une fois le bois brûlé de la charpente et les pierres du clocher dégagées des voûtes de l'église canoniale, celles-ci doivent être sécurisées, restaurées et protégées par une toiture temporaire afin de permettre à des personnes d'y prendre place sans risque. Les sources écrites sont muettes sur ces restaurations et on ignore le temps qu'elles ont pris, mais on peut supposer qu'il s'agissait du premier chantier de restauration, non seulement parce qu'il fallait sauver ce qui restait de l'église, mais aussi parce que chanoines et laïcs avaient besoin d'un lieu de culte. Le second chantier a certainement concerné la destruction de la tribune qui se trouvait contre le mur de séparation des églises, et le déplacement du chœur liturgique dans le sanctuaire. En effet, c'est dans ces deux travées de nef que les paroissiens ont été autorisés à prendre place lors des messes (fig. 4). Rappelons que les deux communautés n'utilisaient pas l'église au même moment et que seul le sacristain assurait les messes des laïcs. Les stalles de cette époque existent encore et sont bien datées stylistiquement du XVII^e siècle. Elles ont été installées dans la travée occidentale du sanctuaire et c'est certainement dans la travée orientale que se trouvait le maître-autel. Le déplacement du chœur liturgique a entraîné la condamnation des arcades de la chapelle

latérale Saint-Jacques, qui s'est ainsi retrouvée isolée de l'église des chanoines. L'ancien mur de séparation des églises, qui a empêché le feu de se propager de l'une à l'autre, est devenu le mur de façade de l'église durant le temps de la reconstruction de la nef. La question de l'accès s'est évidemment posée. En effet, la porte qui se trouvait dans le mur de séparation ne pouvait pas être utilisée par les paroissiens, en raison de la nef en ruine puis du chantier de reconstruction qui se trouvait au-devant. Il fallait trouver une autre solution, ce qu'offrait non seulement l'existence de la porte de l'église canoniale (fig. 2), mais aussi la destruction de l'aile occidentale du couvent au cours du même incendie de 1680. La fouille menée au pied de l'église des chanoines en 2016⁴² a ainsi mis en évidence qu'un passage avait été construit à l'emplacement de l'ancienne galerie nord du cloître pour permettre aux laïcs d'accéder à l'église des frères sans pénétrer dans le couvent (fig. 4). Ainsi, la séparation des communautés était maintenue malgré le partage de l'église subsistante. Cet aménagement a également servi à maintenir le culte sur le tombeau de l'abbé Ponce de Sixt.

La permanence du culte aux reliques de l'abbé Ponce

Renoncer aux revenus générés par les pèlerins, certainement de plus en plus nombreux à la suite de la publication en 1666 d'une vie légendaire de l'abbé et au moment même où la communauté en avait le plus besoin pour financer les restaurations du couvent incendié, était certainement impensable. Il fallait donc trouver une solution pour que, malgré la disparition de la nef où se trouvait le tombeau, les visiteurs continuent à venir s'allonger au-dessus des reliques en espérant guérir de leurs maux. C'est ainsi que l'ancienne chapelle latérale Saint-Jacques a probablement été temporairement utilisée comme lieu de pèlerinage.

Isolée du chœur liturgique et du sanctuaire par ses arcades condamnées, l'ancienne chapelle n'était plus accessible que par une porte qui ouvrait dans le cloître et qui se trouvait juste à côté de celle de l'église des chanoines. Le passage

42 S. Bochaton, A. Gaillard, A. Letailleur, *Abbaye de Sixt. Le cloître et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2016.

maçonné créé pour la desservir depuis le parvis de la nef, et ainsi permettre aux laïcs d'y prendre place en temps voulu, y menait également tout droit. Aussi, les reliques ont certainement été récupérées dans la nef en ruine et transférées dans l'ancienne chapelle. Il est probable qu'elles y aient été enterrées sous une nouvelle dalle et au pied de l'arcade occidentale de la chapelle qui a alors été décorée. La peinture représente le thème funéraire par excellence, une Crucifixion du Christ. Datée du XVII^e siècle (fig. 6), elle est aujourd'hui dissimulée en partie inférieure par un meuble lui-même daté du XVII^e siècle, ce qui indique que la peinture a été laissée visible un court laps de temps.

Ainsi, les pèlerins ou les paroissiens qui souhaitent se rendre sur le tombeau de l'abbé pouvaient y accéder directement depuis ce passage qui contournait par le sud la nef en reconstruction. Quand celle-ci a été terminée, alors les reliques ont été à nouveau enterrées dans le tombeau initial et les paroissiens ont pu se réinstaller dans la nef, avec toutefois quelques aménagements.

Reconstruction de la nef moderne

Les trois travées occidentales de la nouvelle nef, achevées en 1687 d'après un millésime gravé sur leurs voûtes, mesurent 16,25 m hors œuvre. Les trois travées mesurent une égale longueur de 4,90 m chacune, sont surmontées de voûtes d'arêtes et séparées par des pilastres. Dans les deux travées orientales, de petites baies modernes surmontées d'arcs surbaissés éclairent la nef depuis le nord et le sud. À l'extérieur, des contreforts de l'époque contemporaine soutiennent les voûtes. En 1687, la nef des paroissiens était toujours séparée de l'église conventuelle par le mur. Celui-ci aurait pu être conservé et retrouver sa fonction première de séparateur des églises. Pourtant, en 1688, les paroissiens demandent et obtiennent sa destruction. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un large arc diaphragme en plein cintre (fig. 7), semblable à celui dans l'église d'Entremont (fig. 8). Les deux communautés décident alors, pour des raisons que l'on ignore, de se répartir différemment l'édifice entièrement reconstruit : les frères ne conservent que les deux travées du sanctuaire, tandis que les paroissiens occupent désormais la nef entière débarrassée de son mur et de l'ancienne tribune. L'usage change, de même que la propriété. Désormais, les paroissiens



Fig.6 : Peinture du XVII^e siècle dans l'ancienne chapelle Saint-Jacques © S. Bochaton.



Fig.7 : La nef et les vestiges du mur dans l'église de Sixt aujourd'hui © S. Bochaton.



Fig.8 : La nef et les vestiges du mur dans l'église d'Entremont aujourd'hui © S. Bochaton.

doivent financer les réparations de l'ensemble de la nef. En parallèle, les chanoines poursuivent pendant de nombreuses années les travaux de réparation du couvent.

Ainsi, entre le XIII^e siècle au moins et le XVII^e siècle, l'église abbatiale de Sixt est composée de ces deux églises, canoniale à l'est et paroissiale à l'ouest, qui fonctionnent l'une à côté de l'autre, jusqu'au moment où elles sont réunies en 1688. Après la suppression du mur, un seul maître-autel sert aux offices des deux communautés. La documentation archivistique disponible ne permet pas de préciser l'évolution des vocables, la disposition des autels secondaires et des chapelles. L'évolution architecturale de ces deux églises est cependant mieux connue, grâce à une méthodologie tridisciplinaire alliant histoire, histoire de l'art, mobilier et immobilier, et archéologie. Un travail semblable a été mené sur l'église abbatiale d'Abondance⁴³ et est en cours sur le site de l'ancienne abbaye d'Entremont⁴⁴.

43 S. Bochaton, *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*, thèse de doctorat, université Lumière-Lyon 2, 2021.

44 Chantier-école de l'université Savoie Mont Blanc débuté en 2021 et dirigé par S. Bochaton.

Bibliographie :

- BASTIAN Jean-Pierre, «La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XV^e siècle», *Revue historique vaudoise*, 2009, n° 117, p. 189-216.
- BAUD Anne, SCHMITT, Anne (dir.), *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII^e au XVII^e siècle*. De la carrière au bâti. Lyon, 2019.
- BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*. Annecy, 2006.
- BOCHATON Sidonie, *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*, thèse de doctorat, université Lumière-Lyon 2, 2021.
- BOCHATON Sidonie, «Deux exemples de fondations prieurales en Chablais. Meillerie et Saint-Paul (XII^e-XIII^e siècles)», dans *Établissements monastiques et canoniaux dans les Alpes du Nord (V^e-XV^e siècles)*, Ripaille, 5-6 novembre 2015, Rennes, 2020, p. 213-224.
- BOCHATON Sidonie, *Le pèlerinage sur le tombeau de l'abbé Ponce de Sixt de la fin du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle. Entre continuité et renouveau*, disponible en ligne sur <https://carnetparay.hypotheses.org/> [dernière consultation le 08/02/2022].
- BOCHATON Sidonie, JOUNEAU David, «L'abbaye de Sixt à travers le temps. Résultats des campagnes archéologiques 2015-2016», *Les Dossiers du Musée savoisien : Revue numérique*, 4-2018, disponible en ligne sur https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 08/02/2022].
- BOCHATON Sidonie, GUFFOND Christophe, JOUNEAU David, «L'abbaye de Sixt. Une histoire architecturale mouvementée», dans *Domestiquer un bout du monde. Vivre dans les montagnes de Sixt (XI^e - XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 25-47.
- BOCHATON Sidonie, «Le prieuré bénédictin de Saint-Paul-en-Chablais. Nouvelles recherches historiques et archéologiques», *Les Dossiers du musée savoisien : revue numérique*, 2-2016, disponible en ligne sur https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 08/02/2022].
- BOCHATON Sidonie, GAILLARD Audrey, LETAILLEUR Arnaud, *Abbaye de Sixt. Le cloître et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2016.
- BOCHATON Sidonie, GAILLARD Audrey, LETAILLEUR Arnaud, *Abbaye de Sixt*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015.
- CARRIER Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge. Économie et société. Fin XIII^e-début XV^e siècle*, Paris, 2001.
- CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes, 2010.
- CHÂTILLON Jean, *Le mouvement canonial au Moyen Âge. Réforme de l'église, spiritualité et culture*, Brepols, 1992.
- COUTAZ Gilbert (dir.), *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Bâle, 1997.
- DELERCE Arnaud, *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation. D'après la reconstitution du chartrier canonial (1108-1300)*, Chambéry, 2019.
- DEPASSIER Jean, *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Siz*, Annecy, 1666.
- KAESER Véréne-Françoise, *Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)*, mémoire de licence, université de Genève, 1975.
- MOUTHON Fabrice, *Circonscriptions religieuses, territoire et communautés dans les Alpes médiévales (XII^e-XV^e siècles) : une spécificité montagnarde? Reti Medievali Rivista*, 2006/2, t. VII, p. 1-24.
- PARENT Alexandre, *Vivre et croire : la religion dans les paroisses du diocèse de Genève au milieu du XV^e siècle d'après les visites pastorales de Barthélemy Vitelleschi (1443-1445)*, mémoire de master 2, université Savoie Mont-Blanc, 2017.
- PARISSE Michel (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006, Saint-Étienne, 2009.
- PICCARD Louis-Étienne, «L'abbaye d'Entremont», *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, Thonon-les-Bains, 1895, t. IX, p. 1-199.
- RANNAUD Marie, *Histoire de Sixt. Abbaye - Paroisse - Commune. 1135-1914*, Annecy, 1916.
- RANNAUD Marie, *Le Bienheureux Ponce de Faucigny : fondateur de l'abbaye de Sixt : sa vie, son culte*, Sixt-Fer-à-Cheval, 1905.
- REBORD Charles-Marie, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy, 1411-1900 : analyses détaillées des visites de saint François de Sales 1604-1618. Texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites, notes et documents*, Annecy, t. 2, 1923.
- VAN GENNEP Arnold, *Culte populaire des saints en Savoie*, Paris, 1973.

UN CLOÎTRE EN KIT ?

Les remplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Évelyne Chauvin-Desfleurs - Archéologue - *Atelier d'Archéologie Alpine*, avec la collaboration de Laurent D'Agostino - *Atelier d'Archéologie Alpine*

Implantée dans un contexte paysager et géologique privilégié, l'ancienne abbaye de Sixt est située à l'extrémité nord-est du département de la Haute-Savoie. L'ensemble abbatial a fait l'objet de plusieurs études architecturales, historiques et archéologiques depuis quinze ans. Au vu du potentiel et de la richesse des vestiges mis au jour au cours de sondages au sol et dans les élévations lors d'une étude préalable¹ en 2011, une opération d'archéologie préventive² a été prescrite sur l'ancien bâtiment conventuel en 2013. Cette opération portait à la fois sur l'intégralité des façades de l'aile sud et sur une partie de l'emprise au sol de l'ancien cloître. La découverte de nombreux remplois, dont la majorité a été attribuée à la période romane, a offert l'occasion de mener un travail spécifique afin de répondre aussi bien aux objectifs scientifiques qu'aux enjeux de valorisation. Dans la perspective d'exploiter les résultats de manière optimale, une modélisation 3D du lapidaire a été mise en œuvre, de manière à produire des répliques virtuelles exactes, destinées à être intégrées dans une proposition de restitution en volume des décors de l'ancien cloître roman.

L'ABBAYE DE SIXT ET LE CONTEXTE D'INTERVENTION

De l'abbaye à l'hôtel du Fer-à-Cheval

Installée dans la haute vallée du Giffre, à proximité de l'un des plus fameux cirques glaciaires des Alpes, le Cirque du Fer-à-Cheval, l'abbaye canoniale de Sixt est l'une des maisons issues du mouvement initié par l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune en Valais (Suisse). Fondé en 1144 par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, l'ensemble abbatial de Sixt se compose de l'ancien bâtiment conventuel de l'abbaye canoniale, de l'église, du presbytère et du grenier. Considérablement remaniés au début du XVII^e siècle sous l'abbatiate d'Humbert de Mouxy, les bâtiments de l'abbaye ont été en grande partie détruits par un incendie en 1680. Propriétés du Département de la Haute-Savoie et de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, ce patrimoine est en partie inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1997.

Transformée en « Hôtel du Fer à Cheval et de l'Abbaye » peu après la Révolution, l'aile sud des bâtiments conventuels a connu quelques modifications, mais peu de transformations majeures des volumes des pièces et de leur organisation. Le réfectoire de l'abbaye, occupant le rez-de-chaussée de l'édifice, fut reconverti assez simplement en salle de restaurant. La partition des étages en différentes cellules monastiques, dont les dispositifs remontent pour l'essentiel aux XVII^e et XVIII^e siècles, s'est avérée particulièrement bien adaptée à l'aménagement de chambres au début du XIX^e siècle. De fait, mises à part quelques modifications assez mineures dans les décors ou les cloisonnements, le bâtiment reste pour l'essentiel dans son état de l'Époque

1 D'AGOSTINO Laurent, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, avec la participation de GUFFOND Christophe, *Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie). Étude archéologique préalable*, Rapport final d'opération archéologique, Hadès / Conseil général de la Haute-Savoie, 2013.

2 D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, RANDON Cécile, COUTTERAND Sylvain, CARME Rémi, DJOUAD Sélim, *Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie). Étude archéologique préventive*, Rapport final d'opération archéologique, Hadès / DRAC Rhône-Alpes- SRA, 2015.

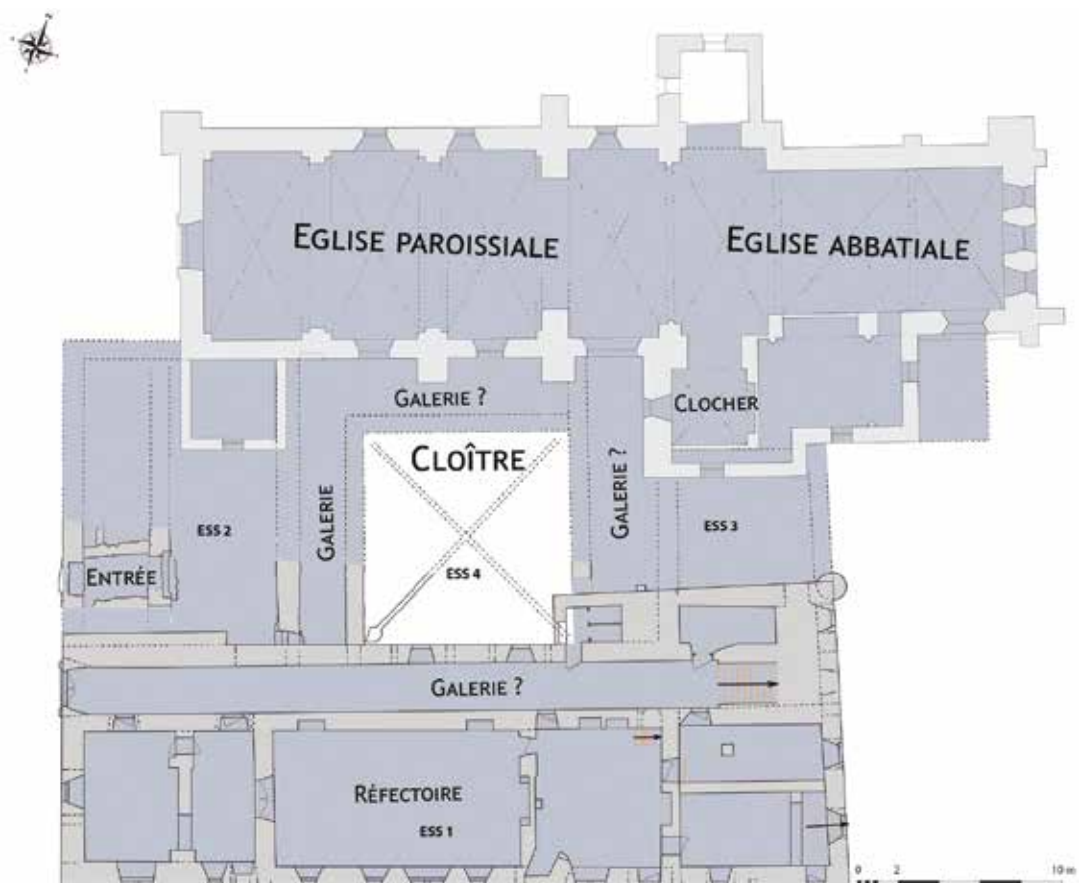


Fig. 1 : Emprise restituée de l'abbaye de Sixt au milieu du XVIII^e siècle.

© Relevé : Cl. Laurat, O. Veissière - Hadès ; DAO : L. D'Agostino.



Fig. 2 : Extrait d'élévation du mur nord du bâtiment (M 1001) avec les remplis en grès (en vert).

© Photogrammétrie : O. Veissière ; Relevé et DAO : E. Chauvin-Desfleurs, C. Randon.

Moderne avec une légère modification des proportions de l'édifice, par l'adjonction d'une annexe au sud-est de l'hôtel en 1926.

Les recherches archéologiques et la découverte des remplois

L'étude archéologique préalable avait permis d'établir une chronologie générale préliminaire de l'ancien bâtiment conventuel avec de nombreuses phases de construction réparties entre le XII^e et le début du XX^e siècle. Par la suite, un projet de conservation et de réhabilitation de biens patrimoniaux a été mis en place en 2013/2014 par le Département de la Haute-Savoie, engendrant une opération d'archéologie préventive. L'étude concernait l'analyse intégrale des élévations extérieures accompagnée de sondages au sol, afin d'appréhender la chronologie du bâti, de mettre au jour les vestiges de bâtiments disparus et de renseigner les modes d'inhumation. Les vestiges de l'aile ouest et d'une partie du cloître ont été dégagés au cours des sondages réalisés entre l'édifice et l'église (fig.1). Un vestibule aménagé dans l'aile ouest, correspondant à l'entrée principale du bâtiment, a été mis au jour avec ses escaliers en place. La série d'arcatures bouchées identifiées dans le mur nord correspond à la galerie sud du cloître. La cour aménagée d'un sol en calade et d'un système d'évacuation des eaux devait probablement accueillir en son centre un bassin de récupération des eaux. Les sépultures fouillées dans la galerie ouest, particulièrement bien conservées, ont permis de mettre en évidence l'évolution des modes d'inhumations entre le XII^e et le XVIII^e siècle et d'aborder les fonctions funéraires de l'abbaye. Au cours de l'analyse des élévations, de nombreuses phases de construction, de reprises et de percement des maçonneries ont été identifiés confirmant une évolution du bâti s'échelonnant entre le XII^e et le XX^e siècle. De nombreux remplois de différentes périodes ont été inventoriés dans les façades et des éléments caractéristiques des décors sculptés de l'abbaye du XII^e siècle ont été prélevés.

LE LAPIDAIRE EN EMPLOI

Dans le cadre de ces études, cent quarante-deux éléments lapidaires dont la typologie a

pu être définie ont été inventoriés, localisés, photographiés et relevés. Ils sont classés en trois périodes : les éléments romans, ceux des XIII^e-XV^e siècles et ceux des XVI^e-XVII^e siècles. Les périodes ont été définies en fonction de leur typologie, des traces d'outils et des matériaux utilisés (le grès, le calcaire et le tuf). Au vu de l'intérêt de la découverte inédite, de remplois en lien avec l'éventuel cloître roman, et à la demande du maître d'ouvrage, un échantillonnage de neuf éléments caractéristiques a été prélevé dans les maçonneries avec l'accord des instances concernées. Cette démarche était nécessaire à l'étude des décors, puisque le lapidaire employé dans les élévations n'offrait qu'une seule face visible (fig.2).

Les éléments du cloître roman ?

Les observations menées sur les élévations du bâtiment formant l'aile sud de l'abbaye, ont permis d'identifier cent douze éléments lapidaires en remploi qu'il est possible d'attribuer au cloître roman (fig.3). En effet, plusieurs indices tendent à rattacher ces éléments à un cloître et à une période postérieure à la fondation de l'abbaye en 1144 et antérieure au XIII^e siècle³. Tout d'abord, le grès majoritairement utilisé pour ces pièces sculptées est absent des autres édifices de l'ensemble abbatial et la partie la plus ancienne de l'église, datée du milieu du XIII^e siècle au plus tôt, est constituée exclusivement de tuf. Le lapidaire pourrait néanmoins appartenir à un édifice de culte roman dont aucune trace ne subsiste aujourd'hui. Toutefois, les gabarits des éléments sculptés semblent de trop petites dimensions pour cet usage et le nombre très réduit d'éléments destinés à être engagés écartent d'autant plus la probabilité d'une utilisation à cette fin. Puis, la concentration massive d'éléments remployés dans le parement USC 10080 du mur M 1001 de l'élévation nord laisse supposer l'existence d'une structure homogène en place et à proximité immédiate jusqu'en 1680. Cette hypothèse est confortée par la quantité réduite de remplois en grès dans les autres élévations du corps de logis et leur présence très ponctuelle dans des

3 Deux tombes adossées à la fondation du mur M 1001 ont livré des ossements datés par radiocarbone respectivement entre 1025 et 1165 (TMB 2026 ; code laboratoire Beta-388677) et entre 1155 et 1255 (TMB 2020 ; code laboratoire Beta-388676) ; D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, *et alii*, *op. cit.*, p. 165.

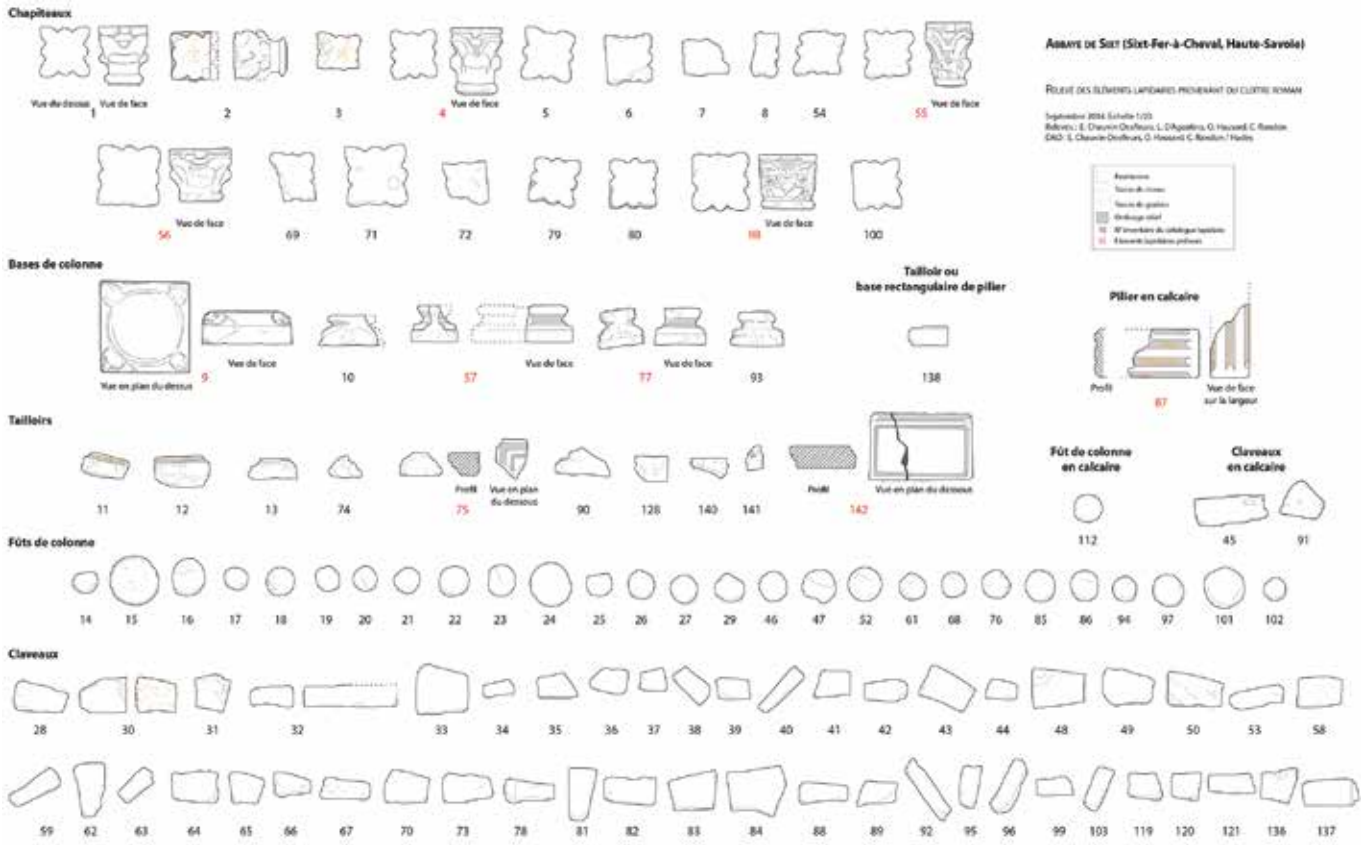


Fig.3 : Le lapidaire roman. © Relevé et DAO : E. Chauvin-Desfleurs, L. D'Agostino, C. Randon.



Fig.4 : Chapiteaux à motifs floraux simplifiés.
© E. Chauvin-Desfleurs.

Fig.5 : Chapiteau à rinceaux et visages.
© L. D'Agostino.

maçonneries antérieures au XVII^e siècle. Cette structure en grès aurait été démontée au moment de l'édification de ce grand pan de parement en 1681-1682⁴. Ces observations générales sont à rapprocher des mentions dans les textes dès 1411, de la présence d'un cloître en mauvais état de conservation qu'il est nécessaire de restaurer. Cependant, ces mentions concernent-elles le cloître roman ? Les éléments lapidaires ont fait l'objet d'une analyse des décors afin de tenter d'apporter des précisions quant à leur datation. Ils ont été classés en six grandes catégories : les chapiteaux, les bases de colonne, les tailloirs, les fûts de colonne, les claveaux et les piliers.

LE LAPIDAIRE ROMAN	
Catégorie	Quantité
Chapiteaux	18
Bases de colonne	5
Tailloirs	10
Fûts de colonne	28
Claveaux	49
Pilier	1
Indéterminé	1
Total	112

Analyse des décors et repères chronologiques

Les chapiteaux

Lors de la découverte du chapiteau n°1 entreposé sous la charpente de l'église, le lien est apparu évident avec les chapiteaux pris dans le parement du mur nord du bâtiment formant l'aile sud de l'abbaye, puisque la forme de leur partie supérieure se correspondait. Puis, à la découverte du chapiteau n°2 dans l'encadrement d'une fenêtre, la similarité des décors avec le chapiteau n°1 a été confirmée nous indiquant qu'ils provenaient très probablement à l'origine d'une même zone. Les corbeilles à motifs végétaux sont composées de larges feuilles sans découpe ni dentelure, nommées feuilles d'eau en raison de leur similitude avec des feuilles de nénuphar, et d'excroissances que l'on pourrait associer à des crochets feuillagés très simplifiés ou des boutons de fleur. L'analyse des chapiteaux n°4 et 56, suite à

leur prélèvement, a permis d'identifier les mêmes décors plus ou moins soignés. Le chapiteau n°4 en meilleur état de conservation, présente une excroissance centrale plus marquée, en forme de cœur. Ainsi, le rapprochement de cette partie avec un crochet feuillagé simplifié (ou très usé) est plus vraisemblable. Les décors de ces quatre chapiteaux sont identiques, néanmoins leurs dimensions diffèrent. Le chapiteau n°4 mesure 37 cm de hauteur pour des dimensions de longueur (28 cm) et de largeur (18 à 21 cm) sensiblement équivalentes avec les n°1 et 2, alors que le n°56 présente de plus grandes longueur (35 cm) et largeur (24 cm), mais une hauteur équivalente (30 cm). Enfin, l'étude détaillée de ces éléments a permis de connaître avec précision le diamètre du fût de colonne qui les accueillait (20 et 21 cm). Le chapiteau n°55 présente un décor du même style mais plus détaillé et soigné. Les feuilles d'eau sont rainurées en partie centrale et surmontées de caulicoles (ou crosses). Ces dernières sont reliées au centre par un petit bandeau et leurs extrémités inférieures forment le départ d'un crochet feuillagé proéminent. Les crochets feuillagés sont reliés entre eux par un petit tore à profil demi-circulaire qui délimite avec l'astragale un espace travaillé en relief contrairement aux autres chapiteaux étudiés. Les quatre faces du chapiteau sont inégalement conservées mais permettent d'obtenir une vision intégrale du décor originel. Malgré le fait que l'astragale ait été endommagée et bûchée, la face inférieure a conservé les traces du lit de pose du fût de colonne d'un diamètre de 16 cm, le point central et un petit cercle en lien avec le tracé du gabarit. Des traces de taille au ciseau sont également visibles. L'ensemble des chapiteaux précédemment décrits (n°1, 2, 4, 56 et 55) est de type corinthien en tronc de pyramide renversé (fig.4). Enfin, le chapiteau à figure n°98 revêt un décor qui contraste avec ceux précédemment observés et constitue la pièce maîtresse de l'inventaire. Ce chapiteau se distinguait par la taille de sa face supérieure au nu du mur (32 cm de longueur). Sa corbeille est ornée en partie centrale d'un visage (ou masque) entouré de rinceaux qui forment des entrelacs dans les angles (fig.5). Sous le visage prennent place deux petites amandes jouxtant les rinceaux et assurant la transition avec l'astragale octogonale. L'état de conservation des quatre faces n'est pas homogène, les traits de visages sont identifiables sur deux faces et seule leur forme est perceptible sur les autres. Toutefois, il est difficile en l'état de

4 Datation dendrochronologique de l'automne-hiver 1681-1682 ; D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, et alii, op. cit., p. 171-172. LOCATELLI Christine, POUSSSET Didier, *Étude archéodendrométrique de bois architecturaux provenant de l'abbaye de Sixt - Sixt-Fer-à-Cheval (74)*, Laboratoire d'expertise du bois et de Datation par Dendrochronologie (LEB2d), Besançon, 2014.

déterminer s'il s'agit de visages humains, de masques ou de monstres. Les observations de la face inférieure n'ont pas permis de déterminer si ce chapiteau surmontait une colonne circulaire ou octogonale. Néanmoins, il devait accueillir une colonne d'un diamètre d'environ 28 cm qui pourrait correspondre au fût n°15, l'unique de cette dimension.

Un nouveau mode de représentation des feuillages stylisés issus des chapiteaux corinthiens apparaît à la fin de la période romane et au début de la période gothique. De nouvelles essences sont figurées en remplacement de la feuille d'acanthé comme la fougère, le nénuphar, le plantain et la vigne. Le motif de feuilles d'eau qui découle des motifs antiques, a resurgi de manière remarquable dans la sculpture romane. Ces décors plus ou moins travaillés se retrouvent notamment sur les chapiteaux du portail roman du XI^e siècle de l'église Notre-Dame de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), sur les chapiteaux réemployés dans la mise en œuvre de la rotonde de Lémenc à Chambéry (Savoie) ou sur les chapiteaux de la nef de l'église Saint-Nicolas de Beaujeu (Ain) consacrée en 1132⁵. Dans la tradition romane, la représentation du feuillage est un symbole d'espérance, de renouveau et de transformation, un moyen simple de montrer le chemin à suivre. Le cloître est un lieu de promenade et de méditation, souvent agrémenté de riches décors sculptés. La lecture y est plus aisée que dans les églises puisque les chapiteaux sont placés plus bas et que la lumière inonde ces lieux. L'art au Moyen Âge a été marqué par la notion d'enseignement vouée à l'image. Ses fonctions pédagogique et didactique sont renforcées à la période carolingienne puis une théorie de l'image se développe aux XI^e et XII^e siècles basée sur son rôle de médiation entre les mondes visible et invisible. Les chapiteaux figurés font leur apparition et se mêlent aux motifs exclusivement végétaux des programmes architecturaux des cloîtres. Les éléments figurés participaient à la méditation monastique par la lecture des chapiteaux. Le répertoire décoratif de la période romane associe à la fois des motifs abstraits ou géométriques, des entrelacs, des compositions végétales ou la nature est simplifiée mais aussi la représentation de l'animal et du monstre. L'ensemble des chapiteaux, plutôt attribués au XI^e siècle, de l'église Saint-

Romain-Le-Puy (Loire) illustre parfaitement ce répertoire qui trouve ses origines dès l'époque carolingienne et se développe jusqu'au début de l'époque romane⁶. Le chapiteau provenant probablement de l'ancien cloître mis au jour lors de fouilles des vestiges de l'église de Saint-André-de-Rosans (Hautes-Alpes), dont la construction est datée de la seconde moitié du XI^e siècle à l'extrême fin du XII^e siècle, mêle à lui seul figures, motifs végétaux et formes géométriques⁷. En fonction de ces observations, il est possible que les chapiteaux de l'ancien cloître de Sixt aient pu revêtir différents décors de végétaux associés à des décors figurés, assurant le lien entre le réel et l'imaginaire et permettant la méditation.

Les bases de colonne

Les bases n°10, 57, 77 et 93 sont de type attique mais présentent des différences. Les moulurations de la base n°10 sont simplifiées par rapport aux autres. Elle est composée d'un tore en demi-cœur renversé, d'une scotie renversée, d'un tore à profil demi-circulaire et devait à l'origine posséder une plinthe carrée comme le suggère l'évasement en partie basse. La scotie devait à l'origine être bordée d'un filet, mais son état de conservation nuit à la lecture. En fonction de ses dimensions, elle devait accueillir un fût de colonne d'environ 21 cm de diamètre. Les bases n°57, 77 et 93 présentent les mêmes moulures. Elles sont composées d'un tore à profil demi-circulaire, d'une baguette, d'une scotie renversée, de deux tores en demi-cœur renversé de dimensions différentes et d'une plinthe carrée. Les bases prélevées ont permis d'observer l'apophyge marquée par un filet qui offre l'opportunité de connaître le diamètre exact du fût de colonne qu'elles accueillait (18 et 19 cm). Sur le lit d'attente, le point central ayant servi au tracé du gabarit est encore visible. La base n°93 est moins bien conservée puisque bûchée lors de sa mise en œuvre dans le parement, mais la forme générale de ses moulurations tend à la rapprocher des deux précédentes. Alors que les bases n°77 et 93 correspondent à des bases simples, la base n°57 correspond à une base double dont la jonction avec la partie manquante est bien visible (fig.6). L'étude des moulures nous apporte

6 CARCEL Anne, « La décoration architectonique de l'église romane », *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy*, Saint-Etienne, 1992, p. 48-58.

7 ESTIENNE Marie-Pierre, BOIS Michèle, BARRUOL Guy, OLLIVIER-ELLIOTT Patrick, JORDA Maurice, ROYER Jean-Yves, *Les Baronnie au moyen âge : femmes, hommes, territoires, villages, châteaux et églises*, Mane, 1997, p. 119-121.

5 OURSEL Raymond, *Lyonnais, Dombes, Bugéy et Savoie romans*, collection La nuit des temps N°73, Zodiaque, Saint-Léger-Vauban, 1990, p. 60-63, p. 111-113 et p. 262-266.



Base simple N° 77

Base double N° 57

Fig.6 : Bases de type attique, simple et double © E. Chauvin-Desfleurs.



Fig.7 : Base à griffes zoomorphes et fût de colonne.

© E. Chauvin-Desfleurs.

des informations qui restent indicatives, puisque chaque région possède ses caractéristiques chronologiques et représentatives. La base attique évolue au cours du XII^e siècle avec l'apparition de la scotie surcreusée, l'ondulation du tore supérieur, la saillie du tore inférieur et la disparition des griffes d'angles. L'étude de l'évolution de la base attique en France du nord a défini quelques repères chronologiques⁸. La forme des bases étudiées semble correspondre aux évolutions parvenues aux alentours de 1160-1170. Au cours de cette période, les bases présentent un rétrécissement de la scotie dont le creusement devient plus fréquent et une accentuation de la forme allongée du tore inférieur qui se gonfle peu à peu. En comparaison avec les observations menées sur le cloître de Saint-Trophime d'Arles (Bouches-du-Rhône), il n'est pas incohérent que des bases attiques présentant des moulurations différentes aient été mises en œuvre en un seul et même lieu. En effet, différents types de profils ont été identifiés pour les bases de l'arcature plaquée contre le mur nord du cloître, dont l'ensemble est daté entre le troisième quart et la fin du XII^e siècle⁹. Malgré un état de conservation non homogène, il est possible de définir que la base à griffes n°9 se compose d'un tore non saillant, d'une plinthe carrée, de quatre griffes d'angles à motifs

zoomorphes et d'une apophyge (fig.7). La base à griffes commence à apparaître durant l'antiquité, se développe à la période romane, se généralise à partir de 1130-1145 sous forme zoomorphe ou géométrique, puis prend l'aspect dans la seconde moitié du XII^e siècle de languettes de cuir parfois associées à un décor de feuillage, puis son utilisation décline. Elle est encore présente aux XIII^e et XIV^e siècles. La griffe revêt un caractère non seulement esthétique mais aussi architectural. Une base circulaire posée sur une plinthe de forme carrée laisse quatre angles à découvert. Ces zones nues sont fragilisées par les mouvements de la colonne, les griffes viennent donc renforcer ces faiblesses. Au milieu du XIII^e siècle les plinthes des bases se modifient, le plan devient octogonal et la griffe n'a plus lieu d'être. Les bases avec et sans griffes peuvent se côtoyer au sein d'un même édifice. Il est courant d'observer une alternance créant une rythmique binaire et individualisant les espaces architecturaux. Outre la recherche esthétique créée par cette rythmique, l'alternance s'explique également par le type de retombée. Les bases à griffes sur tores inférieurs non saillant accueillant les retombées fortes, les bases sans griffes sur tore saillant, les retombées faibles. Dans les cloîtres romans, nous retrouvons ce principe de rythmique binaire.

La représentation de l'animal considéré comme une créature imparfaite est un tournant important dans les systèmes de représentation médiévaux. L'animal est souvent mis en scène dans les représentations et particulièrement dans les sculptures des XI^e et XII^e siècles. Il peut

8 TIMBERT Arnaud, « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII^e s. en Ile-de-France et en Picardie », *Revue archéologique de Picardie* N°3-4, 2003, p. 91-101.

9 CHAILLOU Mélanie, avec la participation de PEDINI-REVERDITO Cécilia et RIGAUD Philippe, *Cloître Saint-Trophime (Arles, Bouches-du-Rhône)*. Rapport d'étude archéologique, Hadès, 2012.

être figuré de manière autonome. L'identification des espèces animales est un exercice difficile, puisque les critères de représentation et de classification ont évolué. De plus, comme dans le cas des représentations de végétaux, l'animal n'est pas présenté comme dans la réalité. La forme de l'animal véritable importe peu, ce sont les attributs qui leurs sont associés, légendaires ou conventionnels, qui revêtent le plus d'importance¹⁰. La représentation de l'animal possède un caractère moral. Un enseignement caché et une signification symbolique sont fréquemment utilisés au Moyen Âge. Soit l'animal symbolise la personne humaine (la brebis, l'agneau : le Bon, le croyant ; le loup, le renard, le lion : le méchant, l'hérétique...), soit il lui adresse un message (rapacité du loup, cruauté du lion, ruse du renard...). La représentation de certains animaux est associée à la représentation du diable, de Satan. Dans les zones isolées, les hommes subissent la présence menaçante de la faune. Pour les ermites, ce monde animal apparaît comme un danger. Rencontrer l'animal revient à rencontrer Satan sous de formes variées (serpent, lion, loup, panthère ...) ¹¹. Nous avons tenté d'identifier les motifs zoomorphes de la base à griffes n°9. Deux têtes d'animaux sont bien visibles, néanmoins les griffes prises au cœur de la maçonnerie sont très dégradées et en partie recouvertes de mortier. L'une est clairement une tête de serpent ou de dragon, l'autre beaucoup moins lisible du fait des dégradations, représenterait un félin ou un canidé. En fonction des différentes études sur la symbolique médiévale, nous opterions pour un animal de la famille du félin. En effet, les félins menaçant ou dévorant les hommes est un des thèmes le plus récurrent dans l'iconographie de la sculpture romane¹². Le lion, roi des animaux, incarne un caractère ambivalent. Soit il est le symbole de la force, du courage et de la résurrection, soit un symbole d'orgueil, de colère, annonciateur de l'Antéchrist (Psaume 22, Verset 22). Le félin est fréquemment représenté avec le dragon afin d'incarner les vices, menacer les pécheurs.

Néanmoins, l'interprétation de tête de félin a été remise en cause suite au prélèvement de la base. En effet, observée sous un angle différent, cette griffe pourrait correspondre à un masque ou un visage. Toutefois, l'état de conservation et la lisibilité partielle des quatre griffes nuisent à l'interprétation. Le dragon, le plus grand des serpents est associé au diable. Il est gardien des montagnes et des trésors. Il est très souvent représenté, sur tous types de supports. C'est un animal qui ne peut être terrassé que par des saints comme Michel, Georges, Marguerite ou Marthe. Une victoire sur le dragon symbolise une victoire sur les forces du mal. Plus qu'un danger pour le corps, le dragon est un danger pour l'âme, il est l'ennemi de l'Église. C'est pourquoi nous le retrouvons représenté foulé aux pieds de saints. Au XII^e siècle une pratique non systématique voit le jour sur les gisants de pierre. Les rois et les seigneurs posent leurs pieds sur un lion (symbole de force), les femmes sur un chien (symbole de fidélité) et les religieux sur un dragon¹³.

Les tailleirs

Sur les dix tailleirs inventoriés, seulement deux ont été prélevés. Les observations sont donc relativement fragmentaires, toutefois l'étude des moulurations permet de les classer en trois catégories attestées au XII^e siècle¹⁴. Les tailleirs n°11 et 12 sont à profil en biseau. Ils sont formés d'un large bandeau, d'un anglet (canal de section triangulaire) et d'un biseau. Leurs hauteurs respectives sont de 14 et 28 cm. Les tailleirs n°74 et 128 sont à profil torique. Le n°74 est formé d'un bandeau, d'un tore en demi-cœur droit et d'un cavet renversé. Le n°128 possède les mêmes caractéristiques, mais son cavet renversé n'est plus présent. La partie rectiligne située à l'opposé des moulurations indique qu'il s'agissait d'un tailleir engagé d'une hauteur de 14 cm. Enfin, les tailleirs n°13, 75, 90, 140 141 et 142 sont à profil concave. Ils sont formés d'un bandeau (ou bandeau bombé à l'origine), d'un régle (devant former une arête à l'origine) et d'un cavet renversé. Néanmoins, au vu de l'état fragmentaire, certains n'ont pas conservé leur cavet renversé. Les hauteurs varient entre 12 et 14 cm. L'étude des parties inférieures des tailleirs n°75 et 142 a mis en évidence la présence d'une

10 CHARRON Pascale et GUILLOUËT Jean-Marie, *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen-Âge occidental*, Robert Laffont, Paris, 2009, p. 35-36.

11 VOISENET Jacques, *Bestiaire chrétien. L'imagerie animale des auteurs du haut Moyen Âge (V^e-X^e s.)*, Collection historique TEMPUS, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1994, p. 37, 38, 53, 86, 114, 311.

12 ANGHEBEN Marcello, *Les chapiteaux romans de Bourgogne. Thèmes et programmes*, Culture et société médiévales, Ed. Brepols, Turnhout Belgium, 2003, p. 316.

13 HORVAT Frank, PASTOUREAU Michel, *Figures romanes*, Ed. du Seuil, Évreux, 2001, p. 222-228.

14 DEHOULIERES François, *Essai sur les tailleirs romans*, H. Delesques, Caen, 1914, p. 20.

rainure du lit de pose. La forme et les dimensions du n°142 indiquent qu'il s'agissait d'un tailloir engagé d'une double colonnade ou d'un pilier. Cependant le pilier cannelé n'était pas engagé et ses dimensions ne correspondent pas, il paraît alors plus opportun de mettre ce tailloir en lien avec les chapiteaux engagés comme les n°6, 72 et 100. Les tailloirs à profil concave sont fréquemment utilisés dans l'architecture religieuse et leur hauteur varie selon les besoins structurels. Ils peuvent être nus comme ceux de la chapelle Saint-Michel du campanile de la cathédrale de Viviers (Ardèche), datée entre la seconde moitié du XI^e et la seconde moitié du XII^e siècle¹⁵, ou nus et décorés comme ceux de la crypte de Saint-Oyand de l'église Saint-Laurent de Grenoble (Isère), dont les décors appartiennent à l'iconographie chrétienne traditionnelle aux VIII^e-IX^e siècles.

Les fûts de colonne

Tous les fûts de colonne inventoriés sont de forme circulaire plus ou moins bien conservée. Les diamètres varient entre 12 et 28 cm. Le diamètre le plus représenté est de 15 cm. Toutefois, seuls les fûts d'un diamètre de 16, 18, 20, 21 et 28 cm ont pu être mis en relation avec les bases et les chapiteaux mis au jour. La base à griffes n°9 accueillait un fût de 36 cm qui ne nous est pas parvenu. Les fûts posés en boutisse dans la maçonnerie ne permettent pas d'appréhender leur hauteur, cependant nous savons que le fût n°15 traversant le mur mesure environ 90 cm.

Le pilier cannelé

Le pilier cannelé en calcaire est inspiré de l'ordre corinthien (fig.8). De forme rectangulaire de 27 cm de longueur et de 22 cm de largeur, il est décoré sur les quatre faces. Son décor est formé de bandes verticales à profil curviligne interrompues vers la base par une gorge à profil demi-circulaire. Les angles sont chanfreinés et terminés par une petite moulure en forme d'amande. Des traces de ciseau verticales sont visibles dans les bandes incurvées et horizontales sur les chanfreins. Sur la partie inférieure, les trous de scellement d'agrafes sont conservés. De forme circulaire, ils mesurent 2,5 cm de diamètre interne pour une profondeur de 3 cm. Un trou est situé au milieu d'une longueur, les autres en bordure des



Fig.8 : Pilier cannelé en calcaire.
© E. Chauvin-Desfleurs.

angles. Les piliers inspirés de l'ordre corinthien se retrouvent fréquemment dans l'architecture romane et notamment dans certains cloîtres. Ils peuvent revêtir des formes diverses selon les lieux et leur emplacement. Souvent engagés et employés pour accueillir les retombées d'arcatures ou de voûtes dans les églises¹⁶, ils peuvent également être mis en œuvre dans une claire-voie de façade ostentatoire d'un édifice civil, tel est le cas d'une maison romane de Cluny (Saône-et-Loire). Au cloître Saint-Trophime à Arles (Bouches-du-Rhône), les piliers engagés forment une rupture dans le rythme de la claire-voie. Selon leur localisation, ils sont de dimensions différentes et décorés sur une ou trois faces en fonction de leur saillie, surmontés soit d'un chapiteau engagé soit directement d'un tailloir pour accueillir la retombée de l'arcature. Sur le même site, ils sont également mis en œuvre

15 ESQUIEU Yves, « La cathédrale de Viviers et les bâtiments du cloître. XII^e-XIII^e siècles », *Bulletin Monumental*, t. 141-II, Paris, 1983, p. 121-148.

16 Façade occidentale de l'église de Saint-Paul-de-Varax (Ain) ; nef de l'église abbatiale de Saint-Chef, Isère ; abside de l'église de Saint-Martin-D'Ainay de Lyon, Rhône.

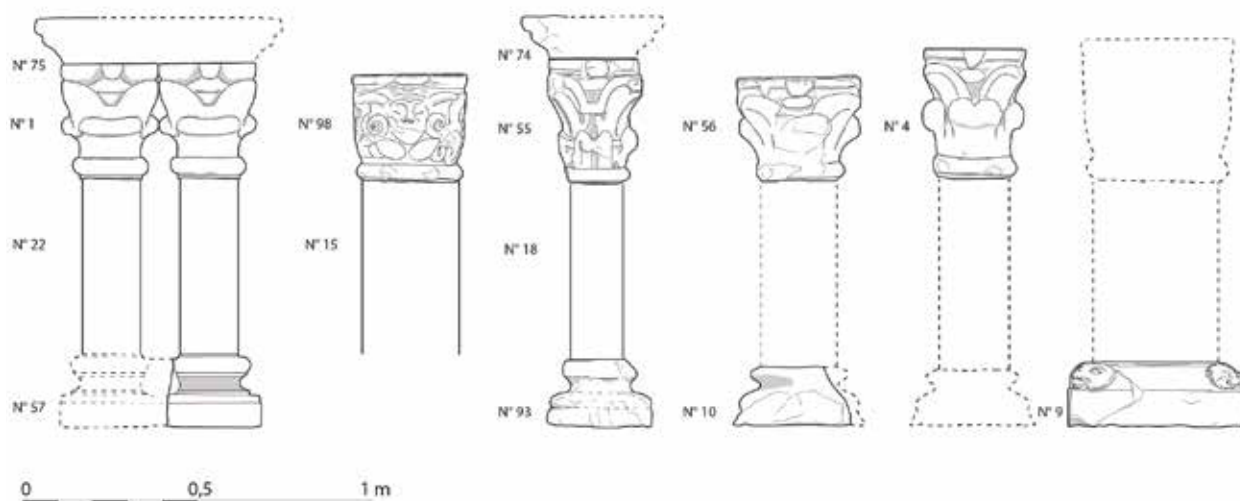


Fig.9 : Correspondance des éléments lapidaires entre eux © DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

jouxtant des colonnades, engagés dans le mur de galerie, pour former une arcature aveugle¹⁷. A l'abbaye de Montmajour à Arles (Bouches-du-Rhône), les piliers cannelés engagés sur l'élévation intérieure de la claire-voie de la galerie nord prennent l'aspect d'un mur tant ils sont larges¹⁸. Au cloître de la collégiale de Saint-Ours à Aoste (Italie), ils forment les piliers d'angle de la claire-voie de la galerie, sont décorés sur les quatre faces et surmontés de chapiteaux. Au cloître de Saint-Donat-sur-l'Herbasse (Drôme), les piliers cannelés constituent les vestiges de l'encadrement d'un passage. Le pilier cannelé mis au jour à Sixt présente de trop petites dimensions pour pouvoir correspondre à un pilier d'angle de galerie et le fait qu'il soit décoré sur quatre faces exclut la possibilité qu'il ait pu être engagé. Aucun des chapiteaux mis au jour ne coïncide avec ce pilier ni dans les formes, ni dans les dimensions. De ce fait, il est probable qu'il ait pu constituer l'encadrement d'un passage au sein de la claire-voie du cloître et n'être couvert que d'un tailloir.

Proposition d'interprétation et de restitution

En fonction des divers éléments observés, analysés, de leur localisation et des indices chronologiques, il est tout à fait probable que ces remplois participaient à la composition de l'ancien cloître

roman de l'abbaye. Sans reprendre l'intégralité des faits énoncés précédemment, l'hypothèse du démontage vers 1680 d'une structure homogène en place située entre l'église et l'élévation nord du corps de logis semble vraisemblable, confortée par la typologie et le gabarit des éléments mis au jour. L'examen de la chronologie et de l'étude des matériaux de construction du bâtiment comparées aux structures formant l'ensemble abbatial, appuyé par l'analyse des décors des remplois, eux-mêmes mis en regard avec d'autres sites, tend à confirmer que ces éléments lapidaires appartenaient à un cloître roman, plutôt de la fin du XII^e siècle. Notre vision partielle ne permet pas d'exclure que certains remplois puissent provenir d'un édifice de culte préexistant ou coexistant dont la localisation reste inconnue. Les informations issues de l'inventaire, des fouilles au sol et de l'analyse du bâti, sont certes lacunaires pour pouvoir restituer le cloître dans son intégralité. Néanmoins, elles sont suffisantes pour permettre d'appréhender en partie l'organisation architecturale des éléments entre eux et les décors associés. D'après les observations menées sur les bases attiques et la base à griffes, associées à l'étude réalisée dans le nord de la France par A. Timbert et aux comparaisons avec d'autres sites, nous pouvons dire que les colonnes à faible diamètre étaient accueillies par des bases à tore inférieur saillant et que les colonnes à fort diamètre étaient par des bases à tore inférieur non saillant relié à la plinthe par des griffes. Des correspondances ont pu être établies entre certains éléments lapidaires (fig.9). Ainsi, les chapiteaux n°1 et 2 peuvent être associés à des fûts d'un diamètre de 18 cm tels

17 CHAILLOU Mélanie, *op. cit.*

18 DEYE Laura, avec la participation de BLANC Fabien, PEDINI-REVERDITO Cécilia et RIGAUD Philippe, *Abbaye de Montmajour (Arles, Bouches-du-Rhône)*. Rapport final d'opération archéologique, Hadès, 2013.



Fig.10 et 11 : Proposition de restitution du cloître et ses décors © Modélisation et CAO : E. Chauvin-Desfleurs.

que les n°22, 23 ou 97 et pourraient prendre place sur la base double n°57. Le chapiteau n°98 correspond au fût n°15. Le chapiteau n°55 concorde avec des fûts de 16 cm de diamètre tels que les n°18, 46, 76 ou 86 et avec la base n°93. Le chapiteau n°56 n'a pas de fût correspondant d'un diamètre de 21 cm, néanmoins il pourrait s'accorder avec la base n°10. Enfin, aucun fût du diamètre adéquat ne coïncide avec le chapiteau n°4 (20 cm) et avec la base à griffes n°9 (36 cm). Une proposition de restitution a été élaborée en intégrant les tailloirs n°74 et 75, bien que ces propositions restent hypothétiques. Nous n'excluons pas la possibilité que le cloître ait été agrémenté de colonnes octogonales correspondant au chapiteau n°98 et que la base n°10 ait été plus large pour accueillir les fûts de 22 à 24 cm de diamètres qui n'ont pas trouvé de concordance dans les éléments mis au jour. Les treize fûts de diamètre variant entre 12 et 15 cm restent totalement détachés des autres éléments. À quoi étaient-ils destinés ? Les fûts posés en boutisse n'ont pas permis de confirmer la présence ou non de motifs, mais il est possible qu'il y ait eu une alternance de colonnes circulaires et polygonales comme le suggère le chapiteau n°98. Les quatre éléments en calcaire identifiés (pilier n°87, fût n°112 et claveaux n°45 et 91) constituent-ils le témoignage d'un jeu polychromique ? La colonne en lien avec la base à griffes n°9 accueillait-elle un chapiteau plus massif ? De nombreuses interrogations persistent et nous sommes certainement loin de pouvoir appréhender le cloître dans toute sa majesté au vu de l'état parcellaire des informations qui nous sont parvenues.

Nous pouvons à défaut nous faire une idée basée sur des comparaisons avec d'autres sites. La découverte de ces éléments participe pleinement à renouveler nos connaissances et notre vision du site et constitue à ce jour le seul témoignage « conservé en kit » d'un cloître du XII^e siècle en Haute-Savoie. Laissons-nous rêver d'un cloître dont les galeries auraient été rythmées d'une alternance de colonnes simples et doubles composées de bases attiques et de chapiteaux à motifs floraux ou figurés accueillant les retombées faibles des arcs, et de colonnes composées de fûts de plus grand diamètre accueillant les retombées fortes. Une rythmique qui aurait été interrompue par d'imposantes colonnes d'angle sur des bases à griffes à motifs zoomorphes et des piliers cannelés encadrant les axes de circulation, le tout ponctué de jeux chromatiques (fig.10

et 11). Les religieux en quête de spiritualité et de régénération auraient déambulé dans ce jardin d'Éden, dont la richesse du décor suggérée par le lapidaire est assez éloignée du dépouillement de l'architecture de l'abbaye au XVII^e siècle.

Cette première approche de restitution du cloître à partir des éléments lapidaires mis au jour en 2011 et 2014 pourrait être approfondie et mise en perspectives avec les recherches ultérieures menées sur l'édifice. A chaque étape, les travaux entrepris s'accompagnent de suivis archéologiques qui permettent d'enrichir les connaissances et de valider ou non les hypothèses précédentes. Ainsi, il serait possible d'ici quelques années d'exploiter de manière optimisée la globalité des résultats et d'offrir au public une vision encore plus réaliste de ce qu'était l'ensemble abbatial de Sixt. Avec le développement de l'ère numérique et l'enjeu que constituent les nouveaux outils de visualisation, ne pourrions-nous pas rêver encore un peu et imaginer qu'au terme du projet de valorisation de l'ancienne abbaye, le public ne verra plus seulement une façade enduite et un espace vide entre l'église et le bâtiment conventuel, mais une restitution virtuelle des vestiges disparus ? Une réalité projetée de la richesse de cette architecture sur ce fond de paysage naturel préservé...

LES RECONSTRUCTIONS DE LA CHARTREUSE DE MÉLAN DU XVI^E AU XVIII^E SIÈCLE :

adaptations et interprétations de l'architecture cartusienne au service des moniales (Taninges, - Haute-Savoie)

Mathilde Duriez - Responsable de recherches archéologiques - INRAP, Doctorante - Université Lumière Lyon 2 (UMR 5138 - ArAr)

DE LA CHARTREUSE MÉDIÉVALE...

En 1282, la création d'une chartreuse de moniales est lancée par Béatrice de Faucigny (1234/37 - 1310). Elle consacre cette fondation, située au centre du territoire faucignerand, au salut de son âme, à celle de son défunt fils Jean¹, ainsi qu'à celles de ses proches parents². Elle y associe sa fille Anne et son mari Humbert I^{er} Dauphin, seigneur de La Tour-du-Pin et de Coligny, ainsi que son deuxième mari Gaston VII de Baugé, vicomte de Béarn³. Dans les faits, trois chartes successives sont réalisées pour concrétiser cette fondation monastique. La première charte est signée le 3 juin 1285⁴, la deuxième est réalisée le 19 juin 1288⁵ et la troisième est scellée le 12 avril 1292⁶. Dans ces chartes, Béatrice de Faucigny concède à la future chartreuse un domaine situé dans la châtelainie du château de Châtillon, au lieu-dit « Melanum ». Le futur monastère utilise alors un espace déjà occupé par « une villa, ses dépendances et une chapelle desservie

par un chapelain et un clerc »⁷, auxquelles semblent s'agréger de nouvelles constructions. Ces nouveaux bâtiments à vocation monastique et plus particulièrement la nouvelle église, sont directement financés par Béatrice de Faucigny, mais font l'objet d'une inspection dès 1285 de la part d'un commissaire de l'ordre cartusien. D'où la présence dès le départ du premier vicaire de Mélan, Dom Guillaume de Lescheraine⁸, sur le site de la chartreuse, mais aussi la réalisation de visites régulières de chartreux issus de maisons cartusiennes proches de Mélan⁹. Si le site d'implantation de la chartreuse, situé dans la très fréquentée vallée du Giffre, semble assez éloigné du modèle du « désert » des premières chartreuses et notamment de la Grande Chartreuse¹⁰, il faut prendre en compte la position de son domaine monastique unifié où la communauté des moniales de Mélan possédait des droits exclusifs. En effet, Béatrice de Faucigny attribue dès 1285 un vaste domaine d'environ 50 hectares à la chartreuse¹¹. Ce dernier est très précisément décrit grâce à une dénomination de plusieurs lieux-dits et hameaux : La Pallud (*Palude*), Gelinges (*Gillongio*) ou encore Chessin (*Chissim*), mais aussi grâce à l'utilisation de marqueurs paysagers importants : à l'ouest le torrent du Foron, au sud la rivière du Giffre¹². Ainsi, la

1 FEIGE Hilaire, *Histoire de Mélan, Mémoires et documents de l'académie Salésienne*, n°20, Annecy/ Montreuil-sur-Mer, 1898, p.14

2 FEIGE 1898, p. 420.

3 ADHS 1 Mi 117 R1 - pièce A2.

4 ADHS 1 Mi 117 R1 - pièce A1.

5 Hilaire Feige fait référence à une charte intermédiaire produite en 1288 publiée par Jean-Antoine Besson et par Samuel Guichenon. Dans les deux cas, il s'agit d'une publication partielle de la charte de 1292. Nous pouvons donc nous interroger sur l'existence réelle la charte de 1288. BESSON Joseph-Antoine, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste, Maurienne et du décanat de Savoie*, Nancy, 1759, p. 410-411. GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie : justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques. Enrichie de plusieurs portraits, sceaux, monnoyes, sépultures et armoires*, 1660, p. 81.

6 FEIGE 1898, pièce justificative n°2, p. 420 à 426.

7 FEIGE 1898, p. 8-9

8 BASTIN Palémon, *Chartreuse de Mélan - Notre-Dame (Province de Chartreuse), Grande-Chartreuse*, 1877-1933, p. 50.

9 BASTIN 1877-1933, p. 14.

10 EXCOFFON Sylvain, *Recherches sur le temporel des chartreuses dauphinoises, XII^e-XV^e siècles*, thèse de doctorat, Université Grenoble 2, 1997.

11 FEIGE 1898, p. 35.

12 FEIGE 1898, p. 421

terrasse morainique où s'implantent les bâtiments monastiques et les domaines directement adjacents aux constructions sont ceinturés par deux cours d'eau qui fixent des limites naturelles au cadre de vie des moniales. Cette position « entre deux eaux », à la confluence de deux cours d'eau, remplace donc l'extrême isolement montagnard du « désert » que l'on retrouve autour de nombreuses autres chartreuses¹³. En complément, dans les chartes des fondations suivantes, celle de 1288, mais surtout celle de 1292, Béatrice de Faucigny modifie et augmente la donation originale en ajoutant, en plus d'importants apports pécuniers, de larges parcelles boisées, des pâturages, certains situés autour du monastère et d'autres pouvant être considérés comme des domaines satellites plus ou moins éloignés. Ces différentes dispositions prises entre 1282 et 1292 répondent parfaitement aux principes cartusiens émis dans les statuts de *Dom Jancelin* (1222), qui prévoyaient en premier lieu une surveillance rapprochée des nouvelles fondations, en second lieu qu'aucune nouvelle maison ne serait agrégée à l'ordre si, outre l'établissement d'une dotation suffisante pour sa subsistance, elle n'était pas construite dans un lieu convenable avec des édifices nécessaires à la vie régulière¹⁴. À Mélan, le processus cartusien de fondation est donc respecté.

À la fondation proprement dite succède la confirmation épiscopale qui entérine la création d'une nouvelle institution monastique dans un diocèse. Même si l'ordre des Chartreux échappe à l'Ordinaire, cette confirmation est nécessaire puisqu'elle marque la reconnaissance par l'autorité épiscopale de l'exemption pontificale accordée aux chartreuses. La chartreuse de Mélan reçoit la confirmation épiscopale le 2 décembre 1290 de la part de l'évêque de Genève, qui en même temps consacre l'église du nouveau monastère¹⁵. Une confirmation officielle est ensuite rédigée et signée de 12 avril 1292¹⁶. La même année, le chapitre général de l'ordre des Chartreux confirme la fondation de

Mélan¹⁷. Elle est alors progressivement intégrée administrativement à l'ordre des Chartreux. Une communauté de quarante moniales et sept moines suivant les coutumes cartusiennes est alors officiellement établie. Cette nouvelle communauté se forme autour de moniales venues des monastères de Prémol et de Parménie¹⁸. La venue de ces « règles vivantes » est extrêmement réglementée par l'ordre¹⁹ et s'accompagne de plusieurs transferts de communautés religieuses féminines locales, souvent précaires, dont celle de Thiez²⁰ ou celle de la Salmoiry (Sixt)²¹. À la fin du XIII^e siècle jusqu'au XVI^e siècle, la chartreuse de Mélan est donc l'un des cinq couvents féminins du diocèse - le seul dans le Faucigny - à accueillir des religieuses. Elle connaît visiblement un certain succès auprès des élites locales.

Force est de constater que d'importants travaux de terrassement et d'arasement, réalisés à l'époque moderne, ont presque totalement effacé ce monastère médiéval²². Seules l'église du XIII^e siècle et ses chapelles latérales du XIV^e siècle ont été conservées²³. Ce choix de maintenir l'édifice de culte médiéval à Mélan n'est pas un fait exceptionnel²⁴. Toutes les chartreuses ayant subi une reconstruction quasi totale à l'époque moderne ont toujours, dans la mesure du possible, conservé leur église primitive (Sainte-Croix, la Grande Chartreuse, Gosnay, Prémol, les Écouges...).

13 ROLLIER Gilles, *Implantation et hydraulique monastique : le cas de Cluny*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2010, p. 62-63.

14 LE BLEVEC Daniel, « Une source d'histoire monastique : les délibérations du chapitre général des chartreux », dans *Le médiéviste devant ses sources : questions et méthodes*, Aix-en-Provence, 2004, disponible en ligne sur : <http://books.openedition.org/pup/6535>.

15 LE COUTLEUX Charles, *Annales Ordinis Cartusiensis : ab anno 1084 ad annum 1429*, Montreuil-sur-Mer, 1891, Tome IV, p. 362.

16 FEIGE 1898, p. 420 à 426.

17 CLARK John, *Transumptum ex chartis capituli generalis ab anno 1250 ad annum 1379*, V.P.D. Joanne Chauvet, *professo cartusiae et scriba oridnis* (MS. Grande Chartreuse 1, Cart. 14, Tome 1), *Analecta Cartusiana*, 100 :29, Saizbourg, 1998, p. 34.

18 JÉRÔME Thomas, *Entre apogée et déclin : vivre sa foi au Grand Siècle dans les chartreuses féminines (1570-1715)*, thèse de doctorat, Université d'Artois, 2014, T. 1, p. 60-61.

19 DUVAL Sylvie, « Les déplacements des religieuses réformatrices. L'exemple des moniales dominicaines au XV^e siècle », dans *Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilité au Moyen Age : XL^e congrès de la SHMESP* (Nice, 4-7 juin 2019), disponible en ligne sur : <http://books.openedition.org/psorbonne/10419>

20 DURIEZ Mathilde, FERT David, « Notes sur le prieuré féminin bénédictin de Thiez », *SRA Auvergne-Rhône-Alpes*, 2022 (Soumis).

21 BOCHATON Sidonie, *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2021.

22 DURIEZ Mathilde, *Taninges, Haute-Savoie, Chartreuse de Mélan*, rapport final d'opération 2019, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, 2019.

23 DURIEZ Mathilde, « L'archéologue du bâti. Pour une meilleure perception de l'évolution d'un bâtiment : l'église Notre-Dame de Mélan », dans GUFFOND Christophe (dir.), *La chartreuse de Mélan. (Re) faire le mur*, Culture 74, n° 25, Annecy, 2021, p. 11-21.

24 DURIEZ Mathilde, *Clôture monastique et organisation spatiale des maisons de moniales cartusiennes (XIII^e-XVIII^e siècle)*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, en cours.

... À LA CHARTREUSE MODERNE

À Mélan, les grands bouleversements architecturaux de l'époque moderne peuvent s'expliquer matériellement par une succession d'incendies qui détruisent tout ou partie de la chartreuse. Le premier a lieu en 1528 et réduit en cendre une partie des bâtiments conventuels. L'ordre des Chartreux lance alors une importante collecte de fonds auprès de l'ensemble des maisons cartusiennes pour payer la restauration de Mélan²⁵. En 1530, le chapitre général de l'ordre clôt l'appel aux dons et les pères visiteurs signalent dans leur carte de visite de cette même année que « *est domus in bono statua* »²⁶. De cette reconstruction du XVI^e siècle, ne subsiste que les galeries et le préau d'un cloître situé contre la façade occidentale de l'église médiévale. Ce cloître servira de point d'accroche aux bâtiments conventuels des XVII^e et XVIII^e siècles. Un second incendie touche le monastère en 1645, il détruit de nouveau une partie des bâtiments et oblige les moniales de Mélan à emprunter de l'argent à la Grande Chartreuse pour réaliser des réparations²⁷. Pourtant les pères visiteurs de Mélan constatent à plusieurs reprises, dans les années 1660-1670, un état de délabrement avancé du monastère.

Si ces incendies peuvent justifier les importants travaux constatés lors des fouilles archéologiques, c'est aussi le besoin impérial d'attirer de nouvelles vocations qui pousse l'ordre des Chartreux à rénover ses maisons féminines, et plus particulièrement Mélan. En effet, la Réforme catholique est propice à l'émergence de nouveaux ordres féminins, qu'il s'agisse de créations ou de réformes de congrégations plus anciennes²⁸. Au milieu du XVII^e siècle, Mélan n'est donc plus le seul monastère féminin du Faucigny et cette concurrence toujours plus forte se fait très largement ressentir. Le diocèse de Genève voit en effet la multiplication de nouveaux couvents de Clarisses, de Bernardines, d'Ursulines, de Visitandines, d'Annonciades Célestes et la

« modernisation » de Mélan a donc pour but de faire venir des prétendantes qui auraient pu être attirées par d'autres mouvances religieuses. Ainsi, pour ces raisons, le général de l'ordre cartusien Dom Innocent Le Masson commande et valide entre 1677 et 1693 d'importants travaux²⁹. Cette *renovatio* de Mélan ne représente pas une exception pour l'ordre puisque les autres maisons de moniales cartusiennes font également l'objet d'intenses travaux. Ces derniers sont très étroitement surveillés, supervisés par les institutions centrales de l'ordre qui doivent valider tous projet et toutes modification apporté à un couvent³⁰. À la différence d'autres congrégations féminines comme les visitandines ou les carmélites déchaussées³¹, l'ordre des Chartreux ne va pas proposer de *plan type*, mais plutôt imposer des schémas architecturaux directeurs, inspirés de l'architecture cartusienne, mais aussi d'autres ordres religieux, grâce à de nombreuses correspondances et visites annuelles³².

QUELLE ARCHITECTURE POUR LA CHARTREUSE DE MÉLAN ?

Nos connaissances architecturales et historiques sur la chartreuse de Mélan à l'époque moderne restent très largement tributaires du travail d'Hilaire Feige et des deux plans du monastère³³ publiés dans son *Histoire de Mélan* en 1898 (fig. 1 et 2)³⁴. Elles dépendent également de quelques documents graphiques et écrits conservés aux archives départementales de la Haute-Savoie, aux archives de l'académie Salésienne et aux archives de la Grande Chartreuse, mais s'appuient surtout

25 CLARK John, *The chartae of the Carthusian General Chapter* : Paris, Bibliothèque Nationale MS Latin 10890, *Analecta Cartusiana*, 100 :23, Salzbourg, 1994, vol. 1, p. 74.

26 Archives de la Grande Chartreuse, A5 200A, f°28 recto.

27 FEIGE 1898, p. 217.

28 HENNEAU Marie-Elisabeth (dir.), PIRONT Julie (dir.), *Être femmes dans une Église d'hommes entre Italie du Nord et Pays-Bas méridionaux : engagements, discours et réceptions, du Moyen Âge à la fin de l'ancien régime* (Actes du colloque international LoDoCat de Liège du 18 au 21 octobre 2017), à paraître.

29 Toutes les maisons de l'ordre sont de nouveau mises à contribution pour reconstruire la chartreuse de Mélan sur un nouveau plan approuvé par Dom Le Masson le 2 septembre 1677. Les travaux de reconstruction sont achevés en 1688. FEIGE 1898, p. 261, 280-281.

30 En 1676, chaque maison à l'obligation absolue, avant toute construction, d'en référer au Révérend Père ou Général de l'ordre et aux institutions centrales de l'ordre à savoir les pères visiteurs et le chapitre général. LE MASSON Innocent (Dom), *Disciplina ordinis cartusienis in tres libros distributa*, Paris, 1703.

31 Coutumier et Directoire pour les sœurs religieuses de la Visitation Sainte-Marie, Paris, 1628 ; Cérémonial pour l'usage des religieuses carmélites déchaussées de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel érigé en France selon la première Règle, s. 1, 1659.

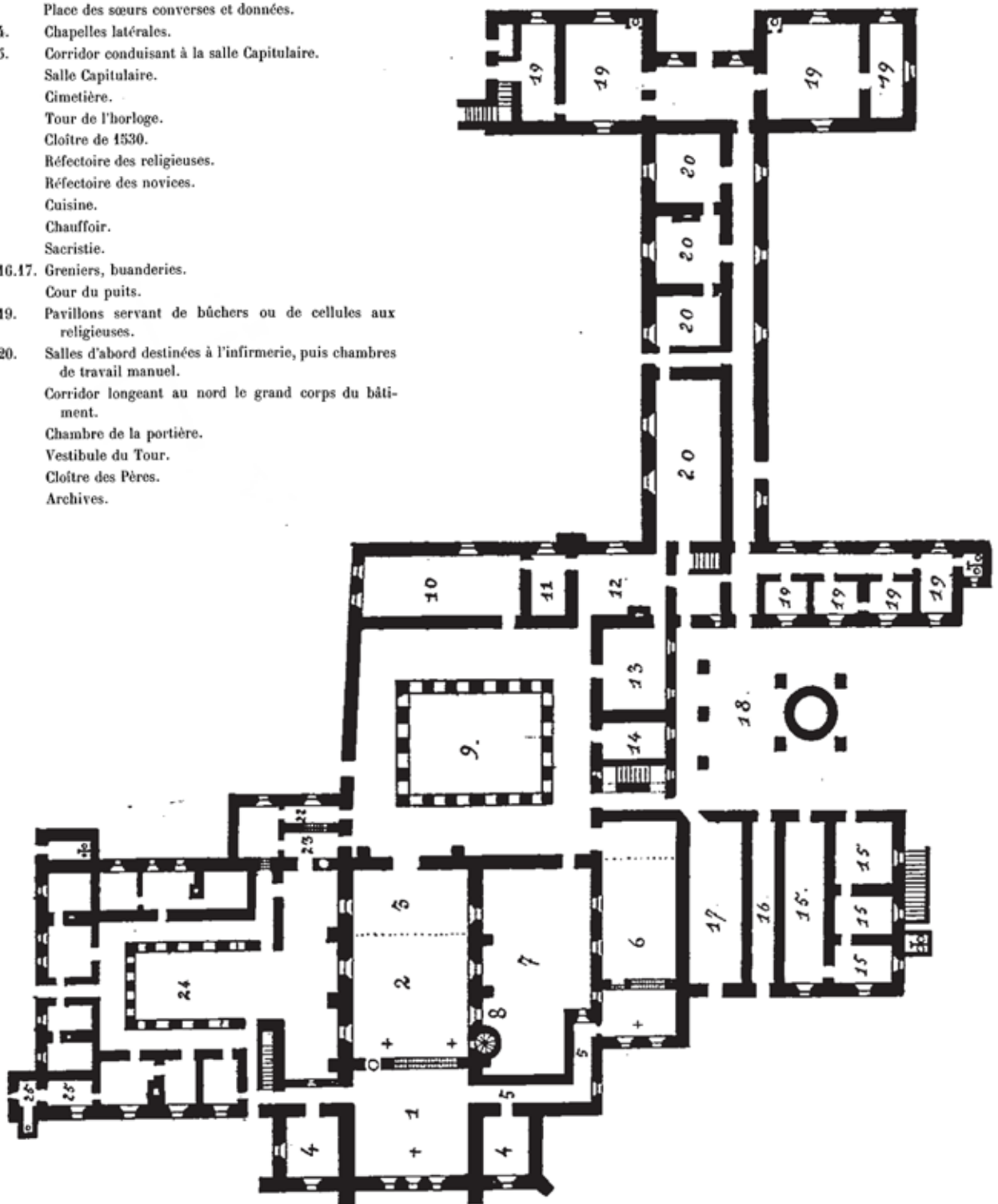
32 DURIEZ Mathilde, *Clôture monastique et organisation spatiale des maisons de moniales cartusiennes (XIII^e-XVIII^e siècle)*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, en cours.

33 Les fouilles archéologiques, ont d'ailleurs confirmé la véracité architecturale, malgré quelques approximations, des plans produits par Hilaire Feige en 1898.

34 FEIGE Hilaire, *Histoire de Mélan, Mémoires et documents de l'académie Salésienne*, n°20, Annecy/ Montreuil-sur-Mer, 1898.

PLAN LINÉAIRE DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

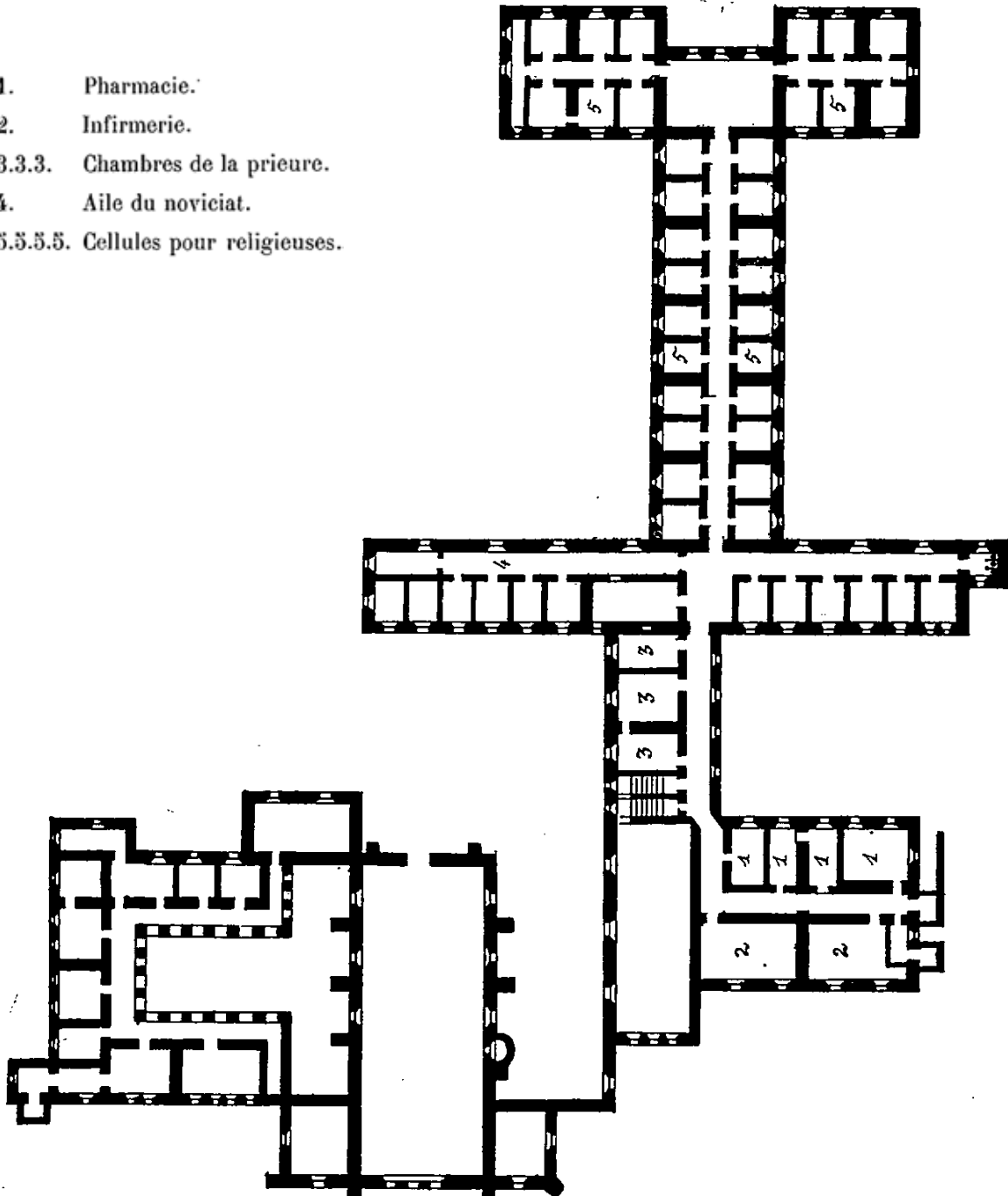
1. Sanctuaire de l'Église.
2. Chœur des religieuses.
3. Place des sœurs converses et données.
- 4.4. Chapelles latérales.
- 5.5. Corridor conduisant à la salle Capitulaire.
6. Salle Capitulaire.
7. Cimetière.
8. Tour de l'horloge.
9. Cloître de 1530.
10. Réfectoire des religieuses.
11. Réfectoire des novices.
12. Cuisine.
13. Chauffoir.
14. Sacristie.
- 15.16.17. Greniers, buanderies.
18. Cour du puits.
- 19.19. Pavillons servant de bûchers ou de cellules aux religieuses.
- 20.20. Salles d'abord destinées à l'infirmerie, puis chambres de travail manuel.
21. Corridor longeant au nord le grand corps du bâtiment.
22. Chambre de la portière.
23. Vestibule du Tour.
24. Cloître des Pères.
25. Archives.



MELAN-CHARTREUSE
Plan linéaire du rez-de-chaussée.

Fig. 1: Plan restitué du rez-de-chaussée de la chartreuse de Mélan au XVIII^e siècle d'après H. Feige, 1898, p.

- 1. Pharmacie.
- 2. Infirmerie.
- 3.3.3. Chambres de la prieure.
- 4. Aile du noviciat.
- 5.5.5.5. Cellules pour religieuses.



MELAN-CHARTREUSE
Plan linéaire du premier étage.

Fig.2 : Plan restitué du premier étage de la chartreuse de Mélan au XVIII^e siècle d'après H. Feige, 1898, p.

sur les campagnes de fouilles archéologiques programmées réalisées entre 2013 et 2019³⁵. Sur la base de cette documentation, il est possible de restituer aujourd'hui un plan global des bâtiments monastiques à la fin du XVIII^e siècle, au rez-de-chaussée et dans les étages. Ces derniers sont construits au cœur d'un domaine unifié, clos par de hautes murailles³⁶.



Fig.3 : Vue du cloître XVI^e siècle © Département de la Haute-Savoie.



Fig.4 : Puits de la chartreuse de Mélan © M. Duriez 2017.

Situé contre la façade occidentale de l'église, le cloître de Mélan, construit au XVI^e siècle, relève de la tradition architecturale du monachisme médiéval. Ce cloître, régulier, possède quatre galeries bâties hors œuvre, voûtées d'ogives, ouvertes sur un préau central (fig. 3). Destiné à l'usage exclusif des moniales, il permettait aux sœurs de gagner les différentes ailes du couvent, mais aussi d'y déambuler et d'y méditer. Les offices communautaires sont répartis au rez-de-chaussée, autour de ce cloître. Il ouvre à l'est sur l'église. L'aile opposée à l'église (ouest) accueille à côté du chauffoir – à l'origine seule salle chauffée du monastère – les offices de bouches : cuisine et réfectoires. L'angle nord-est du cloître ouvre sur la sacristie et donne accès à la salle du chapitre. Cette répartition n'est pas sans rappeler celle des petits cloîtres chartreux masculins médiévaux ou modernes, à une différence près : la présence d'un parloir/confessionnal accolé au mur extérieur de la galerie sud du cloître, à proximité des bâtiments conventuels des pères chartreux qui s'étendent au sud de l'église.

LES « DEDANS », ARCHITECTURE CONVENTUELLE FÉMININE

En dehors de cet espace central et statique gravitent plusieurs autres corps de bâtiments, formant ailes et pavillons. Cette partie du monastère, construite à partir de 1677 et terminée en 1688, malgré l'incendie de 1680, ne peut être qualifiée de cloître. S'il existe bien une cour centrale du puits (fig. 4), cette dernière n'a rien d'un cloître et ouvre directement sur les jardins conventuels. L'ensemble des circulations observées sont intérieures : galeries et enfilades de portes participent aux circulations horizontales tandis qu'un seul escalier monumental droit à mur d'échiffre garantit la circulation verticale. À l'ouest plusieurs ailes, formant un « T », abritent les « dedans » de la communauté des religieuses. Les dortoirs situés au rez-de-chaussée sont à destination des moniales converses et données tandis que ceux de l'étage sont réservés aux moniales professes et aux novices. À l'est, une autre aile, partiellement isolée, ouverte sur la cour du puits mais aussi sur la cour des obédiences, grâce aux « grands passages », est affectée au rez-de-chaussée aux communs : buanderies, lavanderies et espaces de stockage (fig.5). L'infirmerie et la pharmacie, constituée de

35 DURIEZ Mathilde, « L'église médiévale de la chartreuse de Mélan du XIII^e siècle au XV^e siècle (Taninges, Haute-Savoie), dans *Liturgie et Architecture. Constructions, usages et aménagements des églises (XIII^e-XVIII^e siècle)*, à paraître.

36 DURIEZ Mathilde, « Isolement, limites et clôture des maisons de moniales cartusiennes », dans DEFLOU-LECA Noëlle, DEMOTZ François, *Établissements monastiques et canoniaux dans les Alpes du Nord (V^e-XV^e siècle)*, Rennes, 2020, p. 251-262.

plusieurs pièces, se situent au premier étage de cette aile.

Au travers de cette description succincte du plan de la partie conventuelle féminine de Mélan transparait très nettement une conception rationnelle du couvent : on comprend que le chauffoir, la cuisine et les réfectoires composent une suite cohérente ; que les latrines - établies dans un petit corps en potence aux extrémités des dortoirs - sont construites aux confins des bâtiments pour ne pas propager de mauvaises odeurs ou que la pharmacie ou l'infirmerie sont isolées dans une aile particulière à l'étage pour limiter le risque de contagion.

Cependant, pour identifier d'autres répartitions et volontés architecturales, il est nécessaire de connaître le fonctionnement du monastère. Dans cette optique, les statuts officiels des moniales chartreuses, écrits par Dom Innocent Le Masson et publiés en 1690 apportent un éclairage sur cette architecture monastique³⁷. Les statuts expriment l'importance d'un système de circulation (horizontal et vertical) qui lie tout le complexe architectural au rythme liturgique immuable des moniales. L'emploi du temps de ces dernières accorde une place importante à la prière et la journée se déroule donc au rythme des oraisons et de la liturgie des heures pratiquées individuellement en cellule et/ou collectivement à l'église.

La cellule, lieu de la dévotion personnelle

Concrètement, les dortoirs des religieuses composés de cellules individuelles identiques, organisés le long d'un corridor médian, permettent réellement de répondre aux besoins des moniales qui au XVII^e siècle se voient imposer la tenue « avec solitude de la celle »³⁸ et l'interdiction de se rencontrer et d'avoir des discussions en dehors des heures prévues à cet effet³⁹. Ces cellules, identifiées comme lieu de l'intimité et de la dévotion personnelle, sont cantonnées au premier étage du couvent. Pour une surveillance rapprochée des allées et venues, la prieure dispose d'ailleurs d'une cellule



Fig.5 : Escalier menant à un espace souterrain de stockage © M. Duriez 2017.

plus grande située à la jonction des différents dortoirs et au débouché de l'escalier, seul point de passage pour accéder au reste du monastère. En parallèle, les grands corridors traversant d'un bout à l'autre chaque aile du monastère, l'escalier monumental et les galeries claustrales permettent d'assurer une fluidité des circulations et de délimiter des espaces nécessaires à la préparation liturgique conventuelle. Ainsi, « au premier son de cloche, les moniales quittent tout [...] marchant en suite avec une grande modestie et gardant exactement le silence ⁴⁰», elles se regroupent dans les galeries du cloître construit en 1530 pour accéder ensuite à l'église. Si cette architecture raisonnée des bâtiments conventuels s'adapte parfaitement aux nouvelles pratiques liturgiques et quotidiennes, inspirées des pères chartreux, elle n'est cependant pas issue des habitudes architecturales de l'ordre⁴¹. Le plan type et le coutumier de la Visitation, véritable best-seller de l'époque, si souvent loué par les réformateurs de l'ordre des Chartreux au XVII^e siècle, et notamment Dom Innocent Le Masson, semble être l'une des sources d'inspiration pour

37 LE MASSON Innocent (Dom), *Statuts des moniales chartreuses. Tirez des statuts de l'ordre, et de quelques ordonnances des chapitres généraux*, Grande-Chartreuse, Grenoble, 1690.

38 LE MASSON, 1690, Part. I, chap. XIII et XIV.

39 1719, la carte de visite de Mélan rappelle aux moniales qu'il est interdit de se regrouper dans les cellules. Archives de l'académie Salésienne, Carton Mélan.

40 LE MASSON, 1690, Part. II, chap. XIII et XIV.

41 MORDEFROID Jean-Luc, *La montagne, l'ermite et le montagnard. Évocation historique et archéologique des chartreuses de Vaucluse (Jura), de La Verne (Var), de Bonlieu (Jura), du Port-Sainte-Marie (Puy-de-Dôme) et de Sainte-Croix-en-Jarez (Loire)*, Le frasnois, 2002.

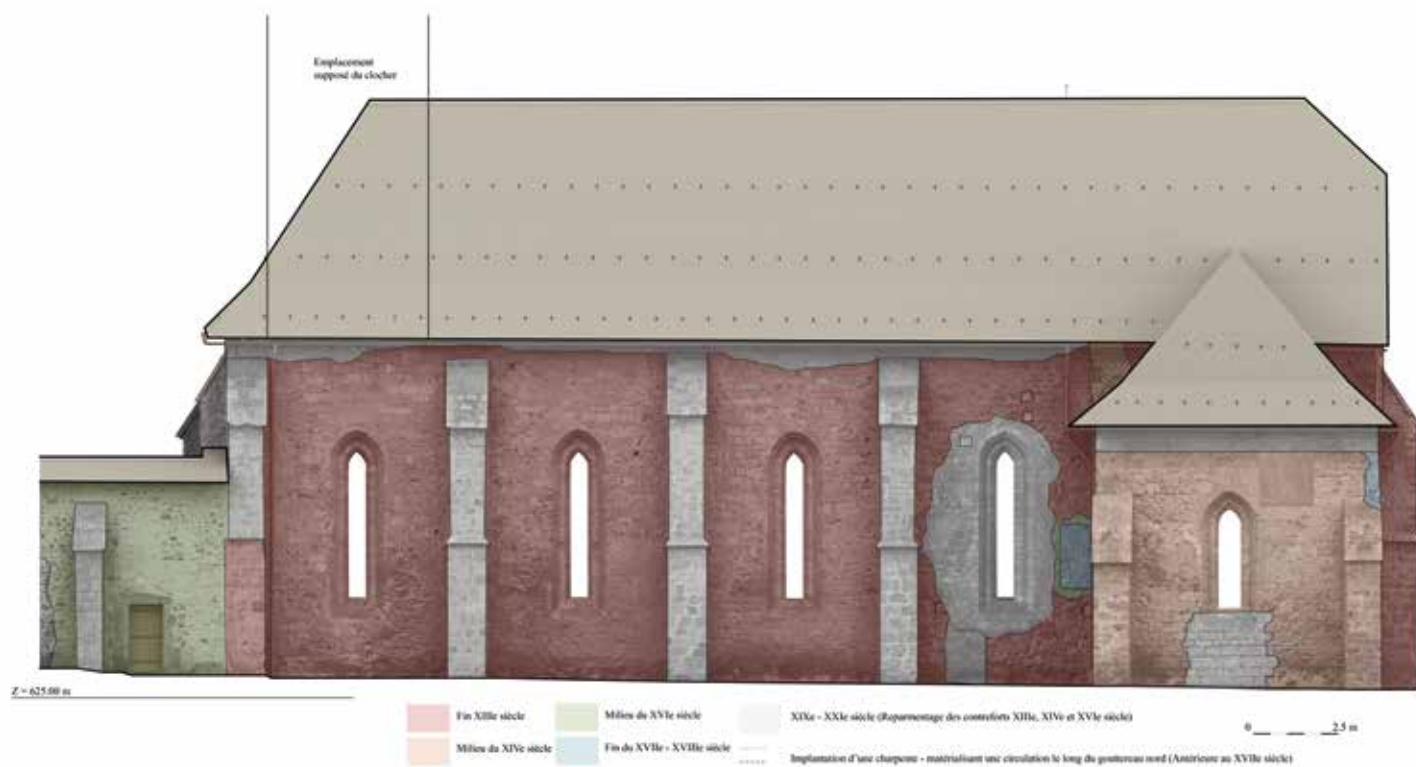


Fig.6 : Ortophotographie et phasage du mur gouttereau nord, parement extérieur de l'église de Mélan - © O. Vessière, M. Duriez.

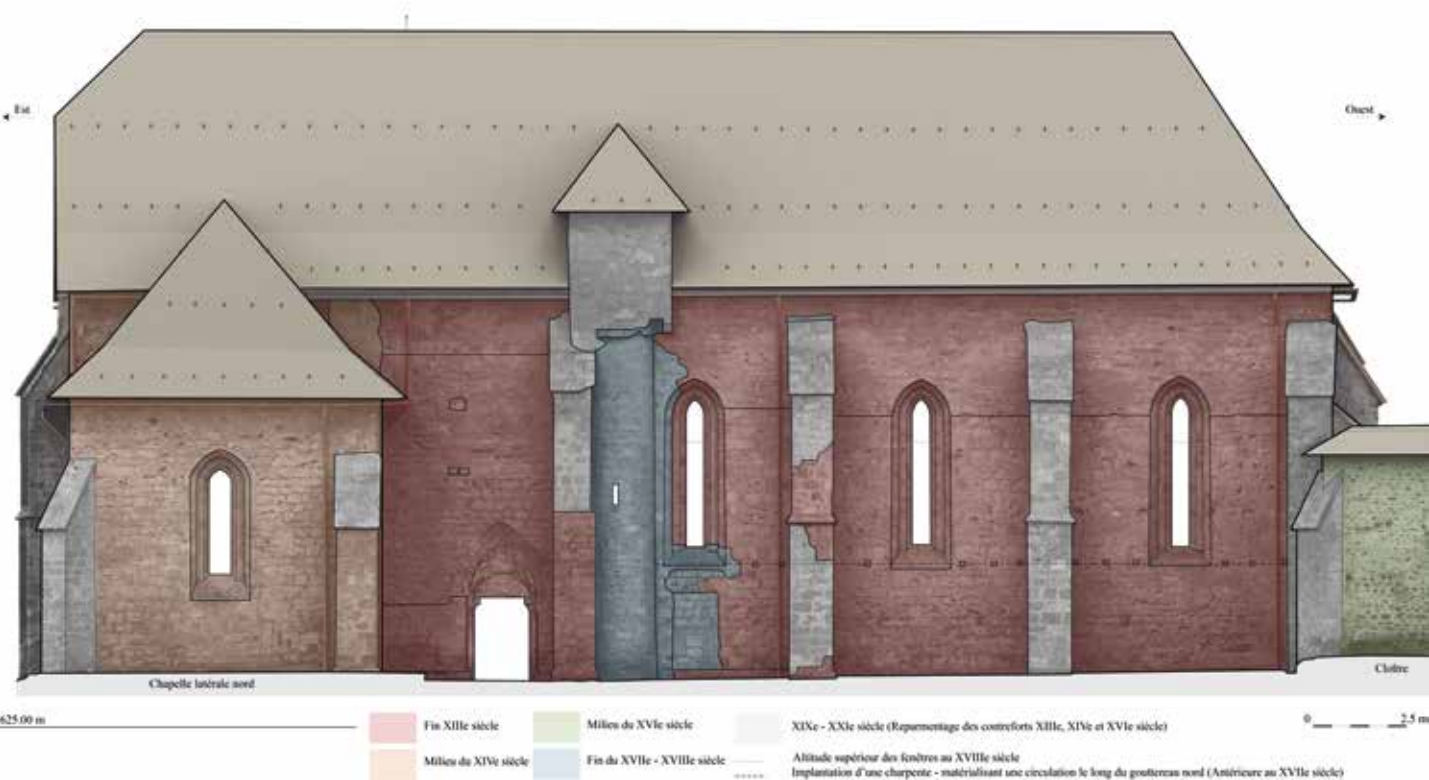


Fig.7 : Ortophotographie et phasage du mur gouttereau sud, parement extérieur de l'église de Mélan - © O. Vessière, M. Duriez.

proposer et formaliser une architecture locale, simple, économique et fonctionnelle à destination des moniales chartreuses de Mélan⁴².

L'église, lieu de culte communautaire

Si la cellule devient le lieu central de la pratique liturgique individuelle, l'église reste le lieu de culte communautaire du couvent. Là encore les statuts décrivent précisément les modalités d'accès et de présence au chœur et l'édifice doit nécessairement respecter les règles de la stricte obligation de clôture.

Ainsi l'église de Mélan au début de l'époque moderne est stylistiquement et structurellement rattachée au gothique savoyard de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle. Entièrement édifiée en tuf et en cargneule, matériaux exploitables à proximité du site, elle suit la tradition cartusienne d'une architecture locale, sobre, simple et surtout économique. Elle est composée d'un long vaisseau unique, de 31,50 m de long et de 9,85 m de large, divisé en cinq travées. L'église, voûtée d'ogives dès sa construction, est renforcée à l'extérieur par des contreforts installés au niveau de chaque retombée de voûte. Deux chapelles latérales sont accolées au sanctuaire. Comme en témoignent l'analyse archéologique et les archives de l'établissement, la physionomie de l'édifice a progressivement été « modernisée ». Les travaux se déroulent ponctuellement, jusqu'à la veille de la Révolution française, sans suivre de programme architectural unifié. Ainsi, alors que le couvent est presque intégralement reconstruit, l'église de Mélan voit uniquement sa toiture restaurée et son clocher rénové⁴³ (fig. 6). Parallèlement, Dom Le Masson finance en 1691, sur ses propres fonds, une horloge visible du « côté des religieuses » qui sera intégrée au mur gouttereau nord de l'église au sommet d'une petite tourelle⁴⁴ (fig. 7). Cet ajout, au premier abord anecdotique, participe pleinement à la reprise en main des pratiques liturgiques à heures fixes, très largement perturbées par le quiétisme qui sévit alors à Mélan⁴⁵.

Il faut attendre 1777 pour que de nouvelles modifications soient réalisées sur les élévations de l'église. Les ouvertures gothiques des murs gouttereaux nord et sud sont partiellement murées afin de créer des baies quadrangulaires à châssis simples enserrant des vitraux en verre gris-blanc⁴⁶. Parallèlement de nouvelles peintures murales viennent recouvrir les murs de l'église. Ces derniers sont simplement chaulés de blanc et les éléments architectoniques - ogives et encadrements de fenêtre - sont peints d'un bandeau noir et leurs décors complétés par l'ajout d'ornement en stuc. Des croix de consécration viennent rythmer chaque travée : triflées, elles sont peintes en aplats rouge vermillon dans des médaillons circulaires⁴⁷. Ce décor sobre, particulièrement récurrent à la période moderne, fait également écho aux prescriptions cartusiennes sur la simplicité de l'apparat de leurs maisons⁴⁸. En même temps que ces modifications architecturales, une grande partie du mobilier liturgique est renouvelé, notamment à la fin du XVIII^e siècle sous le vicariat de Dom Amédée Collonges et validé par le père visiteur Dom Jacques, alors prieur de la chartreuse d'Aillon⁴⁹.

À l'intérieur, l'église de Mélan est divisée en trois espaces liturgiques distincts grâce à des emmarchements et des barrières liturgiques jouant le rôle de séparateur entre les célébrants, les pères chartreux, les moniales chartreuses et enfin les moniales converses ou données. Ainsi, la travée orientale, consacrée au sanctuaire, abrite les célébrants autour du maître-autel intégralement rhabillé en 1781⁵⁰ (fig. 8). Celui-ci, situé au centre du chœur des pères, en est toutefois séparé par un emmarchement. Les stalles des pères sont ainsi aménagées contre les murs du sanctuaire. Ce premier espace à double fonction n'est accessible que depuis

42 LE MASSON Innocent, *Introduction à la vie religieuse et parfaite, distribuée en cinquante-trois leçons tirées de l'Écriture Sainte, de l'introduction à la vie dévote de saint François de Sales et de l'Imitation de Jésus-Christ, avec des réflexions et des annotations*, Lyon, 1677.

43 ADHS, 43J1445 (archives de l'abbaye d'Abondance) et FEIGE, 1898, p. 320.

44 FEIGE, 1898, p. 343.

45 MARTIN Jacques, *Le Louis XIV des chartreux : Dom Innocent Le Masson*, Paris, 1975.

46 Archives du diocèse d'Annecy, non coté. Extrait du livre-journal de Mélan. Copie partielle réalisée par Hilaire Feige (p. 339). Les fenêtres gothiques sont réouvertes en 1876.

47 HABERER Séverine, *Étude des peintures murales intérieures, église de l'ancienne chartreuse de Mélan à Taninges*, Noémi-Conservation-Restauration de biens culturels, Saint-Vincent-Mercuze, 2016, p. 9-11.

48 GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *Les chartreux et l'art : XIV^e-XVIII^e siècle*, Actes du X^e colloque international d'histoire et de spiritualité cartusienne (Villeneuve-lès-Avignon, 15-18 septembre 1988), Paris, 1989.

49 FEIGE, 1898, p. 339-342. Le mobilier liturgique est refait à neuf entre 1773 et 1781.

50 FEIGE, 1898, p. 342. Citation du livre-journal p.8 (Archive du diocèse d'Annecy, non coté).



Fig.8 : Photographie du début du XX^e siècle sur laquelle apparaissent des vestiges du chœur des pères chartreux – stalles et autel © Association des anciens de Mélan.

une chapelle latérale sud reliée directement aux bâtiments conventuels des pères situés au sud de l'église⁵¹. Le chœur des chartreux est séparé du reste de l'édifice grâce à l'installation d'une barrière liturgique : la « grande grille »⁵². Le chœur des religieuses professes occupe à Mélan, au-delà de la « grande grille », les trois travées occidentales de l'église. Les moniales chartreuses y pratiquent une liturgie renouvelée écrite pour elles⁵³. Les converses et les données, quant à elles, possédaient un chœur différencié de celui des professes. Ce troisième espace est situé au fond de l'église dans la travée la plus occidentale⁵⁴. Il est associé à une tribune haute dont l'utilisation reste aujourd'hui difficile à déterminer. Ainsi,

dans l'église de Mélan, une barrière secondaire en bois – simple traverse basse supportant des barreaux finement sculptés⁵⁵ – peut être observée au niveau de la travée occidentale sous la tribune de même largeur (fig. 9). Peu imposante, cette séparation renvoie à celle utilisée entre les pères et les frères chartreux, à la même époque dans certaines églises cartusiennes masculines⁵⁶. Ici, l'architecture de l'église de Mélan conserve le principe des chœurs clos successifs cartusiens, un choix architectural en opposition aux nouvelles propositions architecturales avancées par les nombreux théoriciens de l'architecture après le concile de Trente⁵⁷.

51 Les pères chartreux dans les chartreuses féminines possèdent également deux autres lieux pour célébrer leurs offices : leurs cellules et une chapelle destinée à leur usage unique.

52 DURIEZ Mathilde, « Architecture de la clôture. Le chœur des religieuses cartusiennes à l'époque moderne », dans BAUD Anne, RAUWEL Alain, *Espaces monastiques au féminin : jalons pour une enquête*, Avignon, à paraître (fin 2022).

53 LE MASSON, 1690.

54 Le Masson, 1690, Part. I, Chap. XII, n.1, p. 31.

55 La chartreuse de Mélan (Taninges, Haute-Savoie) a conservé ses stalles et une partie des barrières liturgiques jusque dans les années 1970-1980.

56 L'église moderne (fin XVII^e siècle – milieu XVIII^e siècle) de la chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez (42) a conservé un négatif de barrière liturgique, sans doute en métal, entre le chœur des pères et le chœur des convers.

57 CHEDEZEAU Bernard, *Chœur clos, chœur ouvert. De l'église médiévale à l'église tridentine (France, XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, 1998.



Fig.9 : Photographie du début du XX^e siècle sur laquelle apparaissent des vestiges du chœur des moniales chartreuses - tribune et barrière liturgique secondaire entre le chœur des moniales professes et converses © Association des anciens de Mélan.

La présence de deux communautés religieuses, l'une de femmes, l'autre d'hommes, étant l'une des caractéristiques de ces monastères chartreux⁵⁸, le monastère de Mélan est nécessairement divisé en plusieurs espaces de vie. Au centre l'église, au nord les bâtiments conventuels des moniales, au sud ceux des pères et frères chartreux. Ces bâtiments sont à la fois conformes aux besoins des groupes religieux et adaptés aux pratiques liturgiques collectives et/ou individuelles. De plus, l'application de la clôture féminine, réaffirmée avec fermeté par les décrets du concile de Trente (1545-1563)⁵⁹,

oblige à une organisation particulière des espaces conventuels, distinguant les pièces accessibles aux visiteurs et aux pères chartreux de celles réservées aux religieuses. Cette séparation se matérialise par une topographie conventuelle découpée - entre nord et sud/ entre femmes et hommes - par l'utilisation de circulations différenciées et par la mise en place de dispositifs jalonnant les frontières de la clôture, essentiellement des grilles et des volets qui autorisent un contact visuel minimal, sinon du moins auditif. À Mélan, pour répondre à ces impératifs, l'architecture du monastère oscille entre habitudes cartusiennes et nouvelles propositions architecturales inspirées des nouvelles congrégations religieuses.

⁵⁸ Dès 1260, le chapitre général impose une présence cartusienne masculine (pères et frères chartreux) aux moniales de leur ordre. Elle a pour but de guider spirituellement les moniales tout en assurant les offices nécessaires au bon maintien de la communauté (gestion économique, relation avec l'extérieur). Cette présence, entre en contradiction avec les règles de la clôture des religieuses interdisant à tout homme d'entrée dans le clos des religieuses.

⁵⁹ GUIGNET Philippe, « De la clôture et de ses usages », dans *Histoire, économie et société*, 2005/3, 24^e année, p. 323-328. La clôture interdit à toute personne d'entrer dans le couvent (quel que soit son âge, son sexe et sa condition) et à toute professe

d'en sortir, sans la permission expresse de l'évêque sous peine d'excommunication.

Bibliographie

- BASTIN Palémon, *Chartreuse de Mélan - Notre-Dame (Province de Chartreuse), Grande-Chartreuse, 1877-1933*.
- BESSON Joseph-Antoine, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste, Maurienne et du décanat de Savoye*, Nancy, 1759.
- BOCHATON Sidonie, *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2021.
- CHEDEZEAU Bernard, *Cheour clos, chœur ouvert. De l'église médiévale à l'église tridentine (France, XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, 1998.
- CLARK John, *The chartae of the Carthusian General Chapter : Paris, Bibliothèque Nationale MS Latin 10890, Analecta Cartusiana, 100 :23, Salzbourg, 1994*.
- CLARK John, *Transumptum ex chartis capituli generalis ab anno 1250 ad annum 1379, V.P.D. Joanne Chauvet, professo cartusiae et scriba oridnis (MS. Grande Chartreuse 1, Cart. 14, Tome 1), Analecta Cartusiana, 100 :29, Salzbourg, 1998*.
- DEVAUX Augustin, *L'architecture dans l'ordre des chartreux*, Analecta Cartusiana 146, Sélignac, 1998
- DURIEZ Mathilde, *Taninges, Haute-Savoie, Chartreuse de Mélan*, rapport final d'opération 2019, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, 2019.
- DURIEZ Mathilde, « Isolement, limites et clôture des maisons de moniales cartusiennes », dans DEFLOU-LECA Noëlle, DEMOTZ François, *Établissements monastiques et canoniaux dans les Alpes du Nord (V^e-XV^e siècle)*, Rennes, 2020, p. 251-262.
- DURIEZ Mathilde, « l'archéologue du bâti. Pour une meilleure perception de l'évolution d'un bâtiment : l'église Notre-Dame de Mélan », dans GUFFOND Christophe (dir.), *La chartreuse de Mélan. (Re) faire le mur*, Culture 74, n° 25, Annecy, 2021.
- DURIEZ Mathilde, « Architecture de la clôture. Le chœur des religieuses cartusiennes à l'époque moderne », dans BAUD Anne, RAUWEL Alain, *Espaces monastiques au féminin : jalons pour une enquête*, Avignon, à paraître (fin 2022).
- DURIEZ Mathilde, FERT David, « Notes sur le prieuré féminin bénédictin de Thiez », *SRA Auvergne-Rhône-Alpes*, 2022 (Soumis).
- DURIEZ Mathilde, « L'église médiévale de la chartreuse de Mélan du XIII^e siècle au XV^e siècle (Taninges, Haute-Savoie), dans *Liturgie et Architecture. Constructions, usages et aménagements des églises (XIII^e-XVIII^e siècle)*, à paraître.
- DURIEZ Mathilde, *Clôture monastique et organisation spatiale des maisons de moniales cartusiennes (XIII^e-XVIII^e siècle)*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, en cours
- DUVAL Sylvie, « Les déplacements des religieuses réformatrices. L'exemple des moniales dominicaines au XV^e siècle », dans *Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilité au Moyen Age : XL^e congrès de la SHMESP (Nice, 4-7 juin 2019)*, disponible en ligne sur : <http://books.openedition.org/psorbonne/10419>
- EXCOFFON Sylvain, *Recherches sur le temporel des chartreuses dauphinoises, XII^e-XV^e siècles*, thèse de doctorat, Université Grenoble 2, 1997.
- FEIGE Hilaire, *Histoire de Mélan, Mémoires et documents de l'académie Salésienne, n°20, Annecy/ Montreuil-sur-Mer, 1898*.
- GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *Les chartreux et l'art : XIV^e-XVIII^e siècle*, Actes du X^e colloque international d'histoire et de spiritualité cartusienne (Villeneuve-lès-Avignon, 15-18 septembre 1988), Paris, 1989.
- GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye : justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques. Enrichie de plusieurs portraits, sceaux, monnoyes, sépultures et armoires, 1660*.
- GUIGNET Philippe, « De la clôture et de ses usages », dans *Histoire, économie et société*, 2005/3, 24^e année, p. 323-328
- HABERER Séverine, *Étude des peintures murales intérieures, église de l'ancienne chartreuse de Mélan à Taninges*, Noëmi-Conservation-Restauration de biens culturels, Saint-Vincent-de-Mercuze, 2016, p. 9-11.
- HENNEAU Marie-Elisabeth (dir.), PIRONT Julie (dir.), *être femmes dans une Église d'hommes entre Italie du Nord et Pays-Bas méridionaux : engagements, discours et réceptions, du Moyen Âge à la fin de l'ancien régime*

(Actes du colloque international LoDoCat de Liège du 18 au 21 octobre 2017), à paraître.

JÉRÔME Thomas, *Entre apogée et déclin : vivre sa foi au Grand Siècle dans les chartreuses féminines (1570-1715)*, thèse de doctorat, Université d'Artois, 2014.

LE BLEVEC Daniel, « Une source d'histoire monastique : les délibérations du chapitre général des chartreux », dans *Le médiéviste devant ses sources : questions et méthodes*. Aix-en-Provence, 2004, disponible en ligne sur : <http://books.openedition.org/pup/6535>.

LE COUTLEUX Charles, *Annales Ordinis Cartusiensis : ab anno 1084 ad annum 1429*, Montreuil-sur-Mer, 1891.

LE MASSON Innocent, *Introduction à la vie religieuse et parfaite, distribuée en cinquante-trois leçons tirées de l'Écriture Sainte, de l'introduction à la vie dévote de saint François de Sales et de l'Imitation de Jésus-Christ, avec des réflexions et des annotations*, Lyon, 1677.

LE MASSON Innocent (Dom), *Statuts des moniales chartreuses. Tirez des statuts de l'ordre, et de quelques ordonnances des chapitres généraux*, Grande-Chartreuse, Grenoble, 1690.

LE MASSON Innocent (Dom), *Disciplina ordinis cartusiensis in tres libros distributa*, Paris, 1703.

MARTIN Jacques, *Le Louis XIV des chartreux : Dom Innocent Le Masson*, Paris, 1975.

MORDEFROID Jean-Luc, *La montagne, l'ermitte et le montagnard. Évocation historique et archéologique des chartreuses de Vaucluse (Jura), de La Verne (Var), de Bonlieu (Jura), du Port-Sainte-Marie (Puy-de-Dôme) et de Sainte-Croix-en-Jarez (Loire)*, Le frasnais, 2002.

ROLLIER Gilles, *Implantation et hydraulique monastique : le cas de Cluny*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2010.

ST-GERVAIS-LES-BAINS, CLOCHER DE SAINT-GERVAIS ET SAINT-PROTAIS, ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

(Poster)

Quentin Rochet - Archéologue médiéviste - Archeodunum - UMR 5138

L'église de Saint-Gervais-les-Bains a fait l'objet durant l'été 2016 d'une campagne de restauration dans le cadre du programme européen ALCOTRA. L'église elle-même, construite à la toute fin du XVII^e siècle dans le style baroque, a concentré la majorité des interventions. Le clocher, seul élément antérieur à l'église, a bénéficié d'une reprise de ses parements extérieurs motivant une prescription d'archéologie du bâti par le Service Régional de l'Archéologie. Il s'agit d'une construction de 20,5 m de haut hors couverture, sur cinq étages, couverte d'un clocher bulbe (Fig. 1). Le clocher forme en plan une excroissance désaxée au nord-est du chœur, de 7,10 m de côté.

Les origines de l'église sont difficiles à éclaircir. La paroisse de Saint-Gervais est attestée par les sources au XIII^e siècle dans une donation de Béatrice de Faucigny et l'hagiotoponyme semble mentionné au siècle précédent. Le choix du vocable, largement diffusé à la période carolingienne, permet d'envisager une possible création plus ancienne. L'église nous apparaît de façon plus évidente dans les visites pastorales du XV^e siècle puis dans les archives de la collégiale de Sallanches qui en prend possession au XVI^e siècle.

L'étude a montré l'homogénéité de la construction du clocher jusqu'au quatrième étage (Fig. 2), contredisant l'hypothèse antérieure de premiers étages participant à une fortification des XI^e-XII^e siècles, vestiges d'un château des seigneurs de Faucigny. Une confusion avec l'église de la Sainte-Trinité des Contamines-Montjoie explique probablement le poids de cette ancienne interprétation dans l'historiographie locale.



Fig.1 : Le clocher en 2016 avant sa restauration,
© Siren-Com CC-BY-SA.

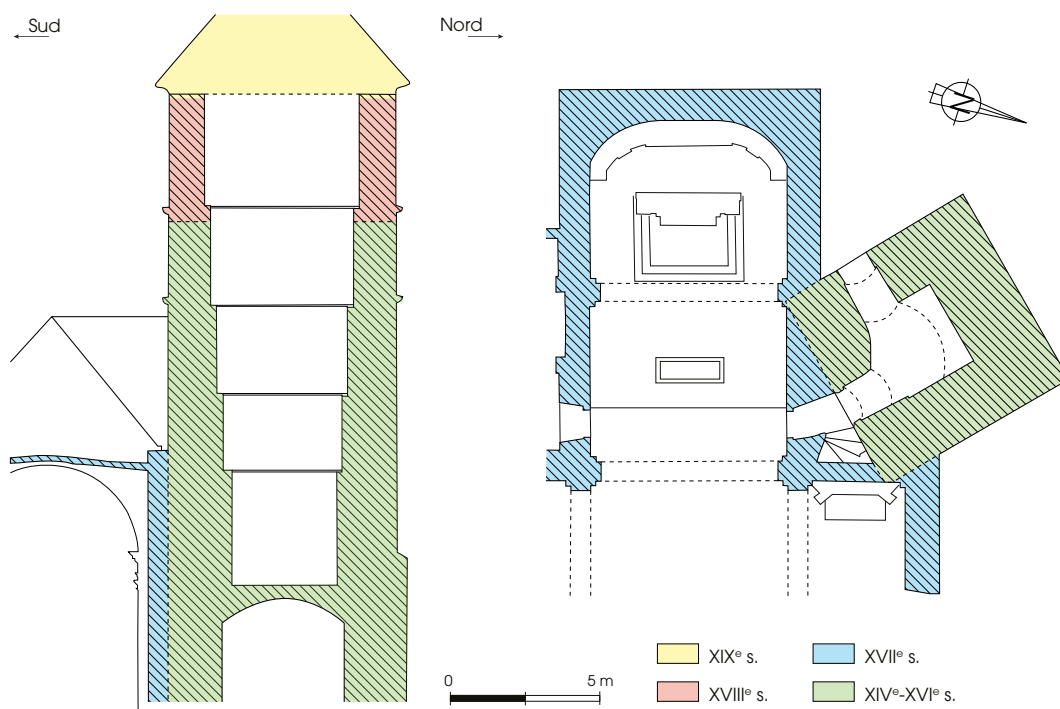


Fig.2 : Plan et profil phasé du clocher © DAO : Quentin Rochet.

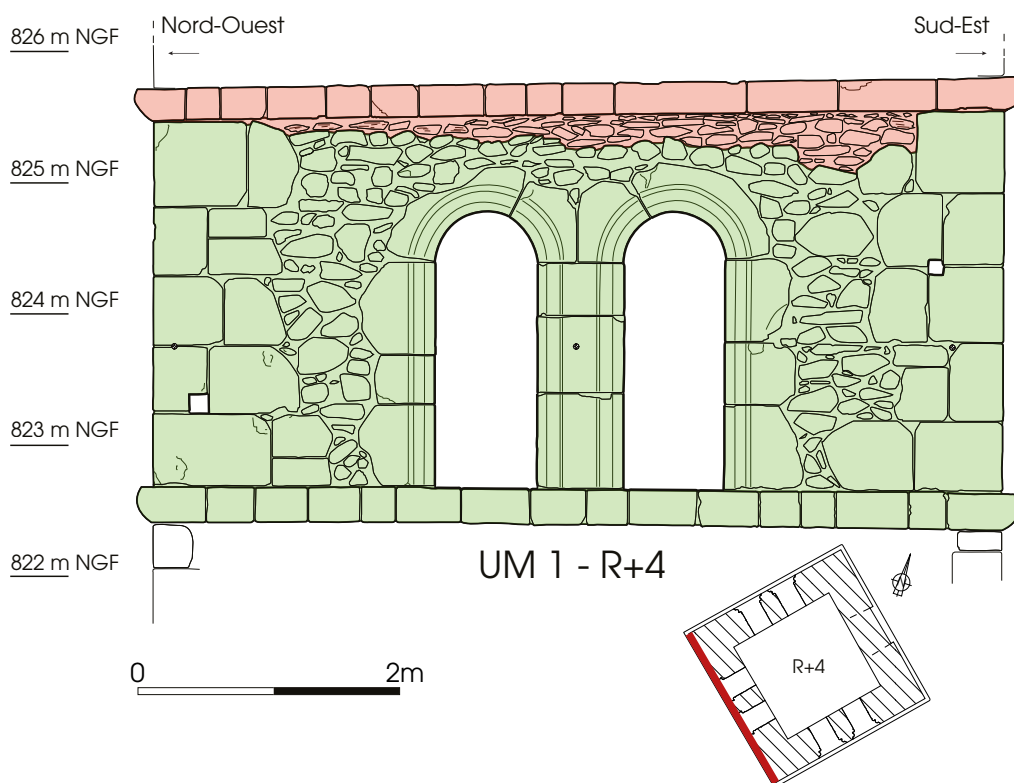


Fig.3 : Relevé phasé du quatrième étage du mur sud-ouest © Relevé et DAO : Quentin Rochet.

Ce premier état du clocher forme un édifice de plan carré, dont les murs s'amincissent à chaque étage, par élargissement de l'espace intérieur pour ménager le ressaut d'ancrage des planchers. L'élévation est rythmée sur ses parements extérieurs par un ressaut (R+1) et deux corniches (R+4 et R+5, Fig. 3 ?). Les pierres de taille des chaînages d'angle en tuf sont systématiquement doublées dans les parements, ajoutant à l'aspect massif de la construction.

Le rez-de-chaussée voûté en berceau ne communique pas avec les étages, sinon par le passage des cordes des cloches. Il est ouvert de deux portes en arc brisé présentant chanfrein et congés, dont l'une donne aujourd'hui dans un espace ménagé contre le chevet de l'église. Les premier, deuxième et troisième étage sont chacun éclairés d'une petite baie plein-cintre chanfreinée. Deux de ces baies ont été agrandies à la fin du XVII^e siècle pour constituer des circulations entre l'intérieur du clocher et la nouvelle église. Le premier étage du clocher était à l'origine desservi par une porte accessible depuis l'extérieur par une structure en bois dont témoignent quelques ancrages. Cette porte est démontée au XIX^e siècle pour permettre l'acheminement de nouvelles cloches, puis remontée à son emplacement d'origine. Le quatrième étage se caractérise par une baie unique qui accueille l'horloge sur son mur faisant face au bourg, les trois autres murs accueillant des doubles baies. Toutes présentent une mouluration à deux tores séparés d'une gorge. Le tuf constitue l'unique matériau des baies.

Sur la seule base des éléments stylistiques et architecturaux, cette construction peut être datée au plus tôt du XIV^e siècle. Quelques exemples proches à l'échelle du Faucigny (Saint-Christophe de Morillon ou Scionzier) sont pour leur part datés, avec précaution, du XVI^e siècle. On peut toutefois exclure l'hypothèse d'une reconstruction au XV^e siècle, en raison des plaintes répétées des desservants quant à l'état délabré de l'édifice. Faute d'éléments datant plus précis, il est donc difficile de proposer une date pour la construction du clocher qui nous est parvenu. La présence de quelques éléments en bois (solives sciées au ras des maçonneries) permet d'envisager une datation dendrochronologique de l'édifice, qui n'a malheureusement pas pu être effectuée dans le cadre de cette opération.

Plusieurs éléments, dont les deux portes du rez-de-chaussée et la présence d'un larmier dans le parement du mur sud-ouest permettent de penser que le clocher était accolé, au Sud-Est, à une église antérieure à l'édifice actuel, orienté selon le même axe que le clocher. Il n'a toutefois pas été possible d'observer les chaînages d'angle Sud et Est, noyés dans les maçonneries du XVII^e siècle aux premiers niveaux du clocher. En l'absence de sondage les édifices antérieurs à la période moderne nous restent largement inconnus.

Les états tardifs sont plus aisés à identifier. Le cinquième étage du clocher, reprenant la rythmique du quatrième étage avec ses baies doubles, est construit probablement au XVIII^e siècle en réutilisant peut-être certains éléments de l'édifice médiéval (corniche notamment). La couverture de type bulbe et le beffroi accueillant les cloches datent de 1819 et font suite à une destruction due à la foudre en 1792. L'étude archéologique du beffroi lui-même, menée par Émilien Bouticourt, a permis d'identifier traces d'outils, marques d'assemblages et négatifs d'ancrages sur les pièces de bois. Ceux-ci mettent en évidence deux phases de construction : d'abord une cage, armature de bois installée contre les parements intérieurs du clocher et correspondant à la construction de 1819, puis le beffroi lui-même, plus tardif dans le siècle et marqué par plusieurs reprises et modifications postérieures.

L'intégralité du rapport final de cette opération d'archéologie du bâti est disponible sur HAL (archive ouverte) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02161193> [dernière consultation avril 2022]



OCCUPATIONS ET USAGES D'UNE VALLÉE

3

PROMENADES HISTORIQUES DANS UN VIGNOBLE OUBLIÉ

Alain Mélo - Historien - Chercheur indépendant

DES VIGNES SURTOUT PATRIMONIALES

Autour du vin d'Ayze¹, on parle beaucoup de « patrimoine ».

Les vignes d'abord, transmises, mettent en jeu le sens premier de patrimoine, notamment autour du cépage local, fortement revendiqué, le Gringet, même si d'autres plants sont cultivés, l'Altesse, la Roussette.

Le savoir-faire des viticulteurs-vignerons ensuite, patrimoine immatériel également transmis mais qui toujours s'affine, se transforme par l'intégration de techniques inventées, développées ou pratiquées ailleurs, par la mise en œuvre, par exemple, d'une viticulture intégrée, ou biodynamique. Ces compétences et leurs variations temporelles se matérialisent aussi dans les techniques viticoles (travail du sol, taille, outils, etc.) et la vinification (pressage, cuves, méthodes, etc.).

On note aussi la présence - subtile - d'un « patrimoine » bâti composé des bâtiments d'exploitation : les « celliers » construits au cœur du vignoble (les « sartots ») ; la maison vigneronne de hameau, avec sa cave semi-enterrée ou enterrée ; les hautes et imposantes bâtisses des anciens domaines viticoles aristocratiques ou monastiques, aux toitures en pavillon ; quelques oratoires ou chapelles. Ajoutons les vestiges d'aménagements de pente, de moins en moins perceptibles : terrasses soutenues par des murs secs, chemins, sentes et escaliers, réseaux de petite hydraulique, amas d'épierrement.

La vigne et les autres pratiques agro-pastorales associées - céréales, élevage, forêt - ont dessiné des paysages spécifiques dont ne subsistent aujourd'hui que des traces en de rares lieux, la déprise agricole et l'urbanisation de la grande couronne genevoise ayant eu raison de vastes espaces dans chacune des communes concernées. Cependant, les rares parcelles de vignes basses encore cultivées côtoient toujours des arbres fruitiers, des pâtures, des taillis aux essences variées.

Les entretiens réalisés par l'ethnologue Gilles Armani confirment un « vif intérêt pour l'histoire du vignoble » notamment pour celles du Gringet et de la « méthode pour les vins effervescents »². Quelques éléments de cette histoire sont affichés sur un site internet accessible à tous³, soulignant un réel intérêt pour ce sujet. Dans le résumé de sa thèse, Maurice Messiez⁴, qui a étudié plusieurs vignobles autour du Mont-Blanc, insiste sur ces mêmes composantes de l'histoire viticole montagnarde : originalité géographique (latitude, altitude) ; ancienneté (« plus de vingt siècles ») ; sociabilité vigneronne ; patrimoine viticole et culturel. Ces textes - promotionnel, scientifiques (ethnographique, géographique) - questionnent finalement les mêmes sujets.

¹ Il me semble que l'orthographe Ayze désigne le vin alors que la graphie Ayse renvoie au lieu géographique. Je suivrai cette pratique au long des pages qui suivent.

² ARMANI Gilles, *Étude ethnographique des coteaux d'Ayze*, Annecy, Unité d'Archéologie et du Patrimoine Bâti, manuscrit, s.d. [2019], p. 93.

³ <https://www.ayze.fr/le-vignoble-et-son-histoire-1156> dernière consultation 29 mars 2022.

⁴ MESSIEZ Maurice, *Les vignobles des pays du Mont-Blanc : Savoie, Valais, Vallée d'Aoste : étude historique, économique, humaine*, Grenoble, Thèse dirigée par Jean-Paul Guérin, 1998.

Vendanges à Bonnam le 15 vendanges, jure plus
à contenance les 20 et 21 -> beau tem.

Recette de 1803.

		produit en Bonnam	Blanc	Rouge	Total
Vignes du Bonnam, jure par jure			18.	17.	35.
Clos de jure	1er jure		4 ^{1/2} .	10 ^{1/2} .	15.
	2e jure		9.	2 ^{1/2} .	12 ^{1/2} .
	3e jure		2.	2.	4.
jures	Journal du clos		11 ^{1/2} .	.	11 ^{1/2} .
	2e jure		2.	2.	4.
jures Barnabites	Journal du clos		21.	1.	22.
	2e jure		7.	2.	9.
Vignes du clos de perre jure par Héry			6.	4.	10.
		Total	81.	37.	118.

La portion du maître d'est tous recueils

10. à 10 septen via Blanc, vendue à raison de d. 10.70 ^{1/2} /lun	d.	304.10.
20. à 20 septen et 20 via Rouge, à raison de 100 duros	d.	105.10.
30. à 15 quaterm de au de via de pêche, valeur de 27 ^{1/2} /lun	d.	45.0.
40. à 6 quaterm eau de via de man, valeur de 1 ^{1/2}	d.	6.0.
	Total	d. 459.0.

2000 chivalats	d. 15.
7 chan fauca pr. Bonnam. 11.	
5 chan pr. Bonnam. d. 4.10.	
10 chan pr. Rouge d. 3.10.	
	d. 42.0.

produit Bonnam	d. 459.
Depans	d. 42.
produit net	d. 416.

La taille de 1803 a été très difficile, de propreture très abondante est recueillie
à leur vigneron, de rétablir tous les Bourgeois qui avaient perdu du pied de vignes, en produisant
qui en Bourgeois il est en vignes recueillent le pied, d'autre est fait en vignes Bourgeois
et les attachés au vigneron l'idée recueillie. cette année est très abondante
recueille à coup son tout partiel, d'espérance de aussi plus qu'on recueille laquelle de ce
méthode est la meilleure.

de bon blanc avait perdu peu de vin, mais il est bien préparé. de l'espérance a
été très abondante de son de vin de celui de septembre, de vin de la récolte
qualité et le rouge est aussi abondant. de la bon est très bon et propre au vigneron.

Fig.1 : Le bilan de l'année viticole 1803 dressé par le propriétaire d'une vigne à Bonne-sur-Menoge et d'une partie du Clos des Barnabites de Contamine-sur-Arve. ADHS, 1 J 924 © A. Mélo.

UNE RELECTURE POSSIBLE DE CE PASSÉ ?

Sans le temps et les moyens qui seraient indispensables pour établir une histoire du vignoble de la Côte d'Arve⁵ - sur le modèle des admirables travaux de Roger Dion⁶ ou de Marcel Lachiver⁷ -, je me suis concentré, dans le rapport de recherche remis en 2020⁸, sur certains des points partagés par les relations ci-dessus.

Afin d'illustrer les thématiques retenues, je m'appuierai particulièrement, dans cet article, sur deux documents laissés par deux propriétaires de domaines viticoles sur la Côte d'Arve ; documents d'un grand intérêt d'une part du fait de leur rareté (des documents produits dans un contexte privé), d'autre part grâce à leur précision, qui tient de leur type : une description botanique, agricole et technique dressée en 1766 depuis Ayse ; la comptabilité de deux « clos », à Bonne et à Contamine, gérés de 1797 à 1815 par un même propriétaire⁹ (fig.1). Des sources précieuses pour éclairer de nombreuses problématiques concernant le vignoble de la Côte d'Arve.

Un vignoble ancien

Les premiers documents qui signalent la présence de la vigne sur la Côte d'Arve remontent au XI^e siècle. Ils ne la présentent pas comme une nouveauté¹⁰, et livrent des indices d'une extension en cours. La cité de Genève, résidence d'un évêque dès le début du V^e siècle¹¹, et l'agglomération antique de Thiez, trop

mal connue¹², ont certainement joué un rôle - classiquement¹³ - dans l'implantation du vignoble de la Côte d'Arve. Les *Leges Burgundionum* rédigées à Genève et Lyon entre 500 et 535 consacrent déjà plusieurs articles à la vigne¹⁴. Et l'essor des surfaces plantées a été conséquent dès l'époque carolingienne. Les multiples donations de vignes aux ordres monastiques entre XI^e et XIII^e siècles - prieurés de Peillonex, de Contamine ; chartreuses du Reposoir, de Mélan ; abbayes de Sixt, d'Aulps, etc.¹⁵ - démontrent un vignoble bien installé et amplement étendu sur toute la Côte, et déjà sur les terrains les plus favorables. Ainsi à Bonne en 1313-1314, les vignes se localisaient-elles, comme encore six cents ans plus tard, sur les coteaux dominant la Menoge, notamment à Malan (*Mallens*) et au Crosat (*dou Crossat*)¹⁶. Les crises qui s'enchaînèrent dès 1315 pour culminer avec l'épidémie récurrente de peste de 1348 au début du XV^e siècle causèrent certainement, ici comme ailleurs¹⁷, une importante déprise viticole. Les superficies semblent s'être ensuite amplifiées fortement au XVI^e siècle¹⁸ avant plusieurs décennies de stagnation. Le cadastre de 1730 enregistrait une superficie de plusieurs centaines d'hectares entre Contamine et Marignier, soit une moyenne d'occupation de 17,5% des terroirs agricoles, avec des culminations à la Côte d'Hyot (24%), à Contamine (22,5%) ou Bonneville (20,5%) alors qu'à Marignier, seuls 6,5% du finage étaient occupés par le vignoble,

5 Dénomination proposée par GUICHONNET Paul, Le vignoble de la Côte d'Arve, *Cahiers de Savoie*, 1946/3^e et 4^e trim., Chambéry, librairie Dardel, p.183-193. Reprise dernièrement par DUBIN Alain, *Le Môle*, Samoëns, Le Tour, 2016, p. 65-77 : « Histoire de la vigne, du vin et des paysans de la "Côte d'Arve" ».

6 DION Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France. Des origines au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1977 [1959].

7 LACHIVER Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVII^e au XIX^e siècle*, Pontoise, Société historique et archéologique de Pontoise, 1982 ; LACHIVER Marcel, *Vins, vignes et vigneron. Histoire du vignoble français*, Paris, Fayard, 1988.

8 MÉLO Alain, *Quelques éclairages historiques sur le vignoble de la Côte d'Arve*, Rapport de recherche, Annecy, UAPB, Département de la Haute-Savoie/AXALP, décembre 2020. Recherche conduite dans le cadre du Projet n°4839 - « Parcours des patrimoines, de passages en châteaux », intégré au PITER PARCOURS, financé par le fonds FEDER, dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière - Interreg V-A France-Italie / Alcotra 2014-2020.

9 ADHS, 1J924, Cahier de notes sur les vendanges de 1797 à 1816.

10 GUICHENON Samuel, *Biblioteca sebusiana...*, Lyon, G. Barbier impr., 1660, chap. XL, p. 88-92 : en 1015, une *vinea* est spécifiquement concédée aux moines de Peillonex.

11 COLLECTIF, *Histoire de Genève*, Toulouse/Lausanne, Privat/Payot, 1974, p. 60.

12 GABAYET Franck et VÉROT Agnès (dir.), *Une agglomération antique en vallée alpine. Thiez (Haute-Savoie)*, Lyon, ALPARA/MOM éditions, 2020, p. 187 et suiv. ne donnent pas d'indice de vignoble dans l'environnement de la bourgade, mais la localisent sur un axe intra-alpin également mal connu, conduisant soit vers la haute Tarentaise et le Petit-Saint-Bernard et donc vers Aoste, soit vers Martigny (*Octodurus-forum Claudii Vallensium* antique) ; et la situe également en liaison avec un pont sur l'Arve, qui fut longtemps une rivière flottée.

13 DION Roger, *Le paysage et la vigne. Essai de géographie historique*, Paris, Payot, 1990, p. 197 et p. 245 et suiv.

14 *Monumenta Germaniae Historica. Legum Sectio I. Legum nationum germanicorum. T. II Pars I Leges Burgundionum sive Lex Gondobada*, L. R. De Salis éd., Hanovre, de Hahn, 1892. Traduction française par PEYRÉ J.-F.-A., *Lois de Bourguignons, vulgairement appelé Loi Gombette*, Lyon, Auguste Brun libr., 1855.

15 LULLIN Paul et LE FORT Charles (éds.), *Régeste genevois*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie, 1866 : Peillonex (1015) ; Contamine (1080) ; Le Reposoir (1222) ; Sixt (1234) ; Mélan (1292)...

16 ADS, SA12887, Comptes de la châtellenie de Bonne, 1313-1314. ADHS, 3P3/2890, Cadastre français, plan d'assemblage pour la commune de Bonne-sur-Menoge, 20 avril 1901.

17 Ainsi le vignoble du Revermont à Pressiat (Ain), qui enregistrait, en 1419, un grand nombre de « vignes désertées » (*vinee deserte*) à cause de la « Grande mort » (*magna mortalitate*) : ADCO, B743, 1416, f° 4, par exemple.

18 NICOLAS Jean, *La Savoie au 18^e siècle. Noblesse et bourgeoisie. T. II*, Paris, Maloine, 1978, p. 696.

et à Ayse 13,5%¹⁹. Une nouvelle grande époque de plantation démarrait vers 1830 et perdura jusqu'à vers 1880, grâce aussi aux changements techniques - la « méthode suisse... plus parfaite et plus productive que la méthode savoisiennne » - qui lentement mais sûrement enrichissaient les pratiques des vigneronns de la Côte d'Arve²⁰. D'après une statistique de 1851, les vignes occupaient en moyenne 5% des terres cultivables des communes de la Côte et jusqu'à 40% des terroirs de la Côte-d'Hyot et de Bonneville²¹.

Une géographie

L'exploitation viticole dont la comptabilité a été conservée s'étendait sur les territoires communaux de Bonne-sur-Menoge et de Contamine-sur-Arve²². L'emprise du vignoble de la Côte d'Arve englobait ces deux communes ; il se développait dès la colline de Monthoux près d'Annemasse jusqu'à Cluses, avec une échappée en remontant la Menoge jusqu'à Bonne, et le Foron jusqu'à Fillinges. En tout une bonne trentaine de kilomètres de vallée bénéficiant d'adrets exposés au sud-ouest (Vétraz ; Bonneville ; Cluses), au sud (Bonne et Fillinges, Ayse et Thiez) plus rarement à l'est (Marignier)²³. Cette extension maximale s'est maintenue pendant très longtemps, au moins depuis le XIII^e siècle²⁴ et jusqu'à la conflagration provoquée par le phylloxera qui gagna le vignoble de la Côte d'Arve vers 1890. Malgré une politique vigoureuse de replantation amorcée dès 1896 (import de plants américains et cours de greffe) et le maintien momentané des superficies²⁵, le vignoble disparaissait peu à

peu : en 1945 les dernières vignes de Bonne-sur-Menoge gelaient définitivement²⁶ ; les paysans s'étaient largement reconvertis à l'élevage depuis une quarantaine d'années et avait créé une fromagerie coopérative qui assurait nettement mieux leurs revenus²⁷. Paul Guichonnet²⁸ propose l'évolution suivante sur deux bons siècles - une image parlante - : en 1730, environ 630 hectares plantés en vignes sur la Côte d'Arve ; 387 ha en 1925 ; 37 ha en 1944.

Une géologie et des sols

Les sols sont aussi variés que les terrains sous-jacents, constitués de la juxtaposition des roches calcaires du Môle ou de l'Orchez effondrés en vastes cônes d'éboulis de pierrailles, des molasses gréseuses du pied des versants, et des dépôts morainiques granitiques et métamorphiques, argiles, graviers et blocs, charriés par le glacier de l'Arve (fig. 2)²⁹.

Le vignoble de Bonne-sur-Menoge et de Cranves-Sales, en rive droite de la Menoge, était planté sur des dépôts glaciaires argileux à blocs et des cailloutis glacio-lacustres, sauf un petit affleurement de marnes, de grès et conglomérats du tertiaire à Malan (Bonne). À Contamine, la vigne croissait sur les moraines de versant argileuses à cailloux et blocs presque exclusivement calcaires, déposées par le glacier du Giffre³⁰. Ces importants dépôts glaciaires et post-glaciaires donnaient des « grosses terres », très « fortes »³¹ mais heureusement drainées par

19 D'après les relevés de MÉJEAN Paul, Le bassin de Bonneville. Haute-Savoie, dans *Revue de Géographie Alpine*, 1928/16-1, p. 5-168

20 GUYOT Jules, *Étude des vignobles de France : pour servir à l'enseignement mutuel de la viticulture et de la vinification françaises. Régions du Centre-Sud, de l'Est et de l'Ouest*, Paris, Masson, 1868, p. 337.

21 ADHS, 4FS470, Statistique agricole 1849-1851 ; manquent les relevées des communes d'Ayse, de Contamine et de Faucigny.

22 ADHS, 1J924, Cahier de notes sur les vendanges de 1797 à 1816.

23 ADHS, d'après les relevés cadastraux sardes (1730) et français (1870-1910).

24 BOUCHAGE François, *Le prieuré de Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) et les sœurs du même lieu*, Chambéry, impr. Drivet et Ginet, 1889, p. 31-32, donne l'exemple d'une vigne située en 1323 à Cranves (com. de Cranves-Sales), sur le coteau de la Menoge rive droite, en aval de Bonne.

25 805 ha en Haute-Savoie encore en 1902 : RAYMOND Justinien, *La Haute-Savoie sous la Troisième république. Histoire économique, sociale et politique. 1875-1940. Vol. 1.*, Paris, Atelier de reproduction des thèses, 1983, p. 147.

26 *Le Progrès d'Annemasse*, 10 janvier 1969.

27 *Recueil des Actes Administratifs de la Haute-Savoie*, 1903, n° 1. Cité par RAYMOND Justinien, *op. cit.*, p. 147.

28 GUICHONNET Paul, « Techniques viticoles de la Haute-Savoie », dans *Annales de la Société d'ethnographie française*, 1950 (n°1 : la vigne et le vin), p. 41. Pour recalculer cette évolution dans une vision plus générale de l'extension des vignobles alpins, voir BLANCHARD Raoul, « Répartition de la vigne dans les Alpes françaises », *Revue de Géographie Alpine*, 1939 (18-2), p. 219-260.

29 CHAROLLAIS Jean et al., *Notice explicative. Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Annecy-Bonneville (678)*, Orléans, BRGM, 1988 ; CHAROLLAIS Jean, PLANCHEREL Robert et al., *Notice explicative. Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Annemasse (654)*, Orléans, BRGM, 1998.

30 CHAROLLAIS Jean, PLANCHEREL Robert et al., *op. cit.*, p. 47 (Flysch de Malan), p. 77 (moraine du Giffre) et p. 82 (dépôts glacio-lacustres de Fillinges et Bonne).

31 Cf. Les commentaires sur ce genre de sols agricoles fondés sur sous-sol morainique dans le bas Chablais à la même époque : *Mémoire sur l'ancienne agriculture au pays du Léman. Réponses de Joseph-François Quisard à l'enquête du préfet de Barante (1806)*. *Le Monde Alpin et Rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 9/1-4 (1981), introduction et notes par COLLOMB Gérard et DEVOS Roger, p. 17.

la pente ; en revanche, elles se compactaient et durcissaient terriblement pendant les longues sécheresses³².

Un vignoble de coteaux

La vigne a été plantée sur les pentes dominant le cours de l'Arve, de la Menoge ou du Foron, de 450-500 mètres jusqu'à 650 ou 700 mètres d'altitude au plus haut³³. Elle contribua à stabiliser, après



Fig.2 : Le vignoble du Feu à Marignier, avec en toile de fond au-dessus du col de Châtillon, les Alpes du haut Giffre. « [...] et puis dernier terroir, qui est le Feu, qui est un terroir complètement à part que je considère comme un grand cru, où la terre ce sont des argiles chargées en bauxite, en alumine de fer. » Dominique Belluard, entretien avec Denis Carrier pour tvmountain, 19 juillet 2020 ©. A. Mélo.

32 ADHS, 1J924, Cahier de notes sur les vendanges de 1797 à 1816 : « La grande sécheresse qui a duré dès la fin de juin [1807] jusqu'à l'équinoxe [24 septembre] a singulièrement nui au Savoyan [ou Mondeuse] dans les grosses terres. »

33 Il y aurait eu migration des vignobles vers les coteaux dès la période carolingienne et surtout dans les siècles suivants, du moins en Bourgogne (où la topographie est proche de celle de la Côte d'Arve : cours d'eau, ample plaine, terrasses alluviales,

leur défrichement, ces sols glissants sur des reliefs souvent abrupts³⁴.

Car avant de se dénommer la Côte-d'Hyot en référence au vignoble, le versant dominant Bonneville porta les noms de « Bois » (*Bosco* en 1015) puis de « Bois Dieu » (*Bosco Dyot* vers 1080) après son incorporation au domaine du prieuré de Contamine³⁵ ; la toponymie démontre que l'espace viticole fut conquis en défrichant des versants boisés. La vigne occupait ainsi « dans beaucoup de cas, des coteaux escarpés, impropres à la plupart des autres cultures »³⁶. Toutefois, les paysans des villages de la Côte d'Arve laissaient toujours le couronnement des versants à la forêt dont le rôle protecteur contre les éboulements et les avalanches leur était connu de toute ancienneté tout autant que son influence retardante sur la végétation de la vigne³⁷.

Un climat, une météorologie

Malgré la tempérance exercée par la présence de ces forêts en sommet de pente, le climat de la basse vallée de l'Arve et de la cluse de Bonneville paraît « sévère » pour la culture de la vigne, en dépit de l'illusion de coteaux vite réchauffés au soleil printanier³⁸. Les notations météorologiques rapportées par le propriétaire des vignes de Bonne et de Contamine confortent les analyses des historiens du climat pour les deux décennies comptabilisées (1797-1815).

La courbe de l'évolution des dates de vendanges tant à Bonne, généralement légèrement en avance, qu'à Contamine, montre un refroidissement général progressif sur la période et corrobore la baisse importante de

coteaux) : GARCIA Jean-Pierre, PETIT Christian, QUIQUEREZ Amélie, données nouvelles de datations des substrats du vignoble en Côte de Beaune et en Côte de Nuits : contribution à l'histoire longue des terroirs viticoles, *Cahiers d'Histoire de la Vigne et du Vin*, 8 (2008), p. 5-11.

34 La disparition de la vigne provoque des mouvements de terrains conséquents : PIGEON Patrick, Risques naturels et gestion communale : l'exemple de Bonneville (Haute-Savoie), *Revue de géographie alpine*, t. LXXIX, 1991/n°2, p. 55-68.

35 GUICHENON Samuel, *op. cit.*, p. 88-92. BOUCHAGE François, *op. cit.*, p. 3.

36 Commentaire de Henri Boiret, professeur départemental d'agriculture, 1894, cité par RAYMOND Justinien, *op. cit.*, p. 147.

37 CHOLLEY André, *Les Préalpes de Savoie (Genevois, Bauges) et leur avant-pays. Étude de géographie régionale*, Paris, Armand Colin, 1925, p. 430-431.

38 GUICHONNET Paul, Le vignoble de la Côte d'Arve... art. cit., p. 184-186.

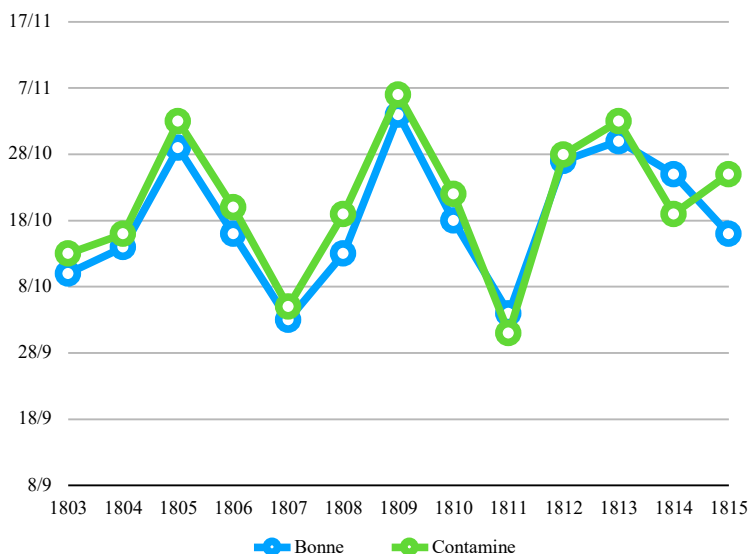


Fig.3 : Tableau montrant les variations des dates de vendanges entre 1797 et 1815 sur la Côte d'Arve à Bonne-sur-Menoge et Contamine-sur-Arve. D'après 1 J 924 © A. Mélo.

la température moyenne au plus bas en 1825³⁹ (fig.3). La pluviosité estivale fut très élevée en août 1804, puis elle devint récurrente dès juin-août 1808 : juillet-août 1810, juin-août 1813... 1814 a été perçue comme une année globalement « froide » : « le mois de May ayant été froid, ainsi que le surplus de l'année quoique l'été ait été sèche [sic], il en est résulté que le raisin a peu prospéré, peu meuri »⁴⁰. La date la plus tardive des vendanges sur la Côte d'Arve fut enregistrée en 1809 avec une récolte commencée à Bonne le 3 novembre et à Contamine le 6. Les deux dates les plus précoces correspondirent en revanche à deux étés secs et chauds : 1807 (respectivement 3 et 5 octobre) et surtout 1811 (respectivement 1 et 4 octobre), année connue par les chroniqueurs et les historiens comme une grande année d'échaudage sur l'ensemble du territoire français⁴¹. Les vigneron craignaient les gelées de

printemps ; elles se multiplièrent après 1810, se répétant dans les mois d'avril 1811, 1814 et 1815. Des gels hivernaux très vifs firent également périr des ceps quatre ans de suite à Contamine, de 1812 à 1815.

Des techniques de culture de la vigne

La conduite de la vigne était déduite des impacts de ces aléas météorologiques, au jour le jour. Au moins une partie du « clos » de Contamine étaient planté en « fossés »⁴². Le viticulteur défouillait le sol plus ou moins profondément en fossés parallèles de trois pieds de large, espacés d'environ six pieds ; chaque tranchée recevaient les souches nouvelles distantes d'un peu plus de deux pieds ; le large interstice entre les rangs servait à recevoir les provins issu des pieds mères, le temps voulu. On plantait au pal en disposant au fond du trou du sable d'Arve légèrement humecté fortement tassé⁴³.

À Bonne comme à Contamine, les vignes étaient échalassées, pratique qui de loin n'était pas généralisée sur la Côte d'Arve vers 1800, où la plantation en « foule », sans piquets, dominait encore largement⁴⁴ ; l'aspect désordonné provenait entre autres du provignage⁴⁵ opéré en tous sens. Entre 1797 et 1811, le propriétaire acheta près de 25 000 échelas pour toutes ses vignes, probablement des « sapinettes » de 1,30 à 1,50 m de hauteur ; le nombre élevé supposait un remplacement fréquent des piquets⁴⁶.

Il achetait aussi du fumier pour la fumure annuelle : 125 « chariots » sur une petite quinzaine d'années réparties pour un tiers dans la vigne de Bonne, et deux tiers dans les « clos » de Contamine, en raison de la taille respective des parcelles.

Les viticulteurs pratiquaient, en ce début du XIX^e siècle, la taille « en tête de saule » qui commençait à se diffuser semble-t-il sur la Côte d'Arve⁴⁷. Plus

39 Observée par les relevés d'Aubonne dans le canton de Vaud lémanique, de Salins au cœur du Jura et de Dijon : GUERREAU Alain, Climat et vendanges (XIV^e-XIX^e siècles). Révisions et compléments, *Histoire & Mesure*, 1995, X-1/2, p. 89-147 ; graphiques des moyennes mobiles sur fenêtres de 29 et de 9 ans p. 107 ; confirmation des corrélations des courbes sur la période 1800-1825 p. 109 avec des écarts-types de température élevés (d'après les données relevées en Suisse par Christian Pfister), p. 119.

40 ADHS, 1J924, Cahier de notes sur les vendanges de 1797 à 1816, n. p., année 1814.

41 LE ROY LADURIE Emmanuel, *Histoire humaine et comparée du climat. Disettes et révolutions 1740-1860. T. II*, Paris, Fayard, 2006, p. 261-310.

42 ADHS, 1J924 : il est question des « quatre fossés du clos de Contamine ».

43 GUYOT Jules, *Étude des vignobles de France... op. cit.*, p. 338.

44 Idem, p. 334-338.

45 Technique pour prolonger la vie d'une plantation, en couchant en terre un sarment dans le but de rajeunir la souche ou d'obtenir un pied supplémentaire. Cette pratique entraînait une irrégularité dans la distribution des ceps : voir les commentaires de BRUNET Raymond, *Matériel viticole*, Paris, libr. J.-B. Baillièrre et fils (Encyclopédie agricole), 1909, p. 15.

46 GUYOT Jules, *Étude des vignobles de France... op. cit.*, p. 335.

47 Depuis la Suisse ? Ou au contraire depuis la vallée du haut Rhône (Chautagne, Seyssel...) ? Cf. GUYOT Jules, *op. cit.*, p. 338-339.

ponctuellement la « taille à ruine » intervenait comme une « taille à mort » lorsque le paysan « taillait long » pour faire produire abondamment aux ceps condamnés à l'arrachage, souvent suite à un incident météorologique⁴⁸.

Le rajeunissement de la vigne se faisait par provignage (ou *provignure*⁴⁹). Le viticulteur couchait en terre un plant né d'un vieux cep, en laissait sortir deux ou trois sarments pour remplacer et renouveler la souche mère sacrifiée : une forme de clonage avant la lettre.

On plantait quelques arbres fruitiers dans les parcelles de vignes, surtout des pêchers, qui produisaient de l'alcool lors des belles récoltes⁵⁰. Les exploitants du vignoble pratiquaient aussi les cultures associées : le propriétaire de la vigne de Bonne profita en 1804 « de sept coupes de pommes de terre, recueillies à la vigne de Bonne », cultivées entre les rangs de vignes par le vigneron exploitant ; phénomène résiduel, semble-t-il, peu connu, mais qui fut sans doute plus développé dans les siècles antérieurs⁵¹.

Contrairement au traitement des céréales, progressivement intensifié, la vigne a très longtemps bénéficié de techniques minutieuses et d'un soin pointilleux apportés à chacun des ceps. Paul Guichonnet a décrit le calendrier des façons et les rythmes de travail dans les vignes d'Ayse au milieu du XX^e siècle encore⁵² : un véritable jardinage ; « la paresse et l'avarice offusquent le lustre de la vigne », annonçait Olivier de Serres en introduction à son chapitre sur la vigne⁵³.

Un parcellaire et des propriétés viticoles

L'implantation de vignes sur un coteau requérait un aménagement particulier, destiné d'une part à garantir au mieux la stabilité du terrain et de la plantation, d'autre part à en permettre l'exploitation. Défonçage, épierrement,

terrassment, drainage, établissement de voies, plantation, l'installation d'une vigne apparaît comme une *construction*⁵⁴ : « sçavoir de planter de bonne vigne et mettre en estat une petite pièce de perriere et de buissons contenant environ cinq quarts de fossorée [...] enlever une murallie et mettre les pierres dehors ladite pièce [etc.] »⁵⁵.

A cause de cet indispensable aménagement des versants, les parcelles d'usage étaient souvent de petite taille et les « vignes » de grande superficie étaient divisées en petites unités séparées par des murs de soutènement, des fossés de drainage, des tas d'épierrement ; ainsi, par exemple, les « fossés » du clos des Barnabites de Contamine vers 1800. Effectivement, dès le XIII^e siècle, certains vignobles ecclésiastiques ou nobiliaires pouvaient recouvrir de vastes surfaces : 200 *fossorées* (env. 5,88 ha) pour le domaine des Fontaines à Châtillon-sur-Cluses donné en 1292 par Béatrix de Faucigny aux chartreuses de Mélan⁵⁶ ; 260 *fossorées* (env. 7,64 ha) pour le domaine de la Côte d'Hyot dépendant en 1355 de la châtellenie comtale de Bonneville⁵⁷... Les parcelles de vignes étaient souvent encloses, de manière permanente - les « clos », généralement des vignes aristocratiques, monastiques ou bourgeoises à partir du XVI^e siècle - ou temporairement, au moment de la maturation du raisin. La pratique est attestée dès le VI^e siècle par certains articles des *Leges Burgundionum*⁵⁸ et confirmée au XIV^e siècle lorsque des amendes étaient infligées aux destructeurs de haies sèches entourant les parcelles de vigne peu avant le temps des vendanges⁵⁹.

54 Cf. l'admirable recherche de BLANCHEMANCHE Philippe, *Bâtisseurs de paysage. Terrassement, épierrement et petite hydraulique agricole en Europe. XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990.

55 ADHS, VIC1304, Tabellion du Faucigny, bureau des insinuations de Bonneville, f^o 197v^o, not. Dunoyer, Bail à tâche et prix fait par Jean Millieret, châtelain d'Ayse, à Joseph Mercier et Jacques Cochet, d'Ayse, 16 juin 1697. *Perrière* : tas de pierres, éboulis ou lieu d'où on tire de la pierre, carrière (BESSAT Hubert et GERMI Claudette, *Les mots de la montagne autour du Mont-Blanc*, Grenoble, ELLUG, 1991, p. 96-97 ; CONSTANTIN Aimé et DÉSORMAUX Joseph, *Dictionnaire savoyard*, Paris/Annecy, libr. Bouillon/impr. Abry, 1902, p. 311, s.v.) ; *fossorée* : unité locale de surface pour le vignoble valant 294 m² (CONSTANTIN Aimé et DÉSORMAUX Joseph, *op. cit.*, p. 195, s.v. *fossorâ*).

56 Acad. Salés., fonds constitué par Hilaire Feige, Carton Mélan trié n^o3, chemise « Copie sur une copie aux archives de la Rivière-Enverse », extrait de l'acte de fondation de la chartreuse, 12 avril 1292.

57 ADS, SA12690/1, Comptes du châtelain de Bonneville, 1355, art. *vinum*.

58 Titre XXVII dans *Monumenta Germaniae Historica... op. cit.*, p. 37 : *De inruptis sepibus...* Une traduction en français par PYRÉ J.-F.-A., *Lois de Bourguignons...* *op. cit.*, p. 62.

59 ADS, SA13211, Comptes du châtelain de Faucigny, 1313-1314, art. *banna*.

48 LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du monde rural*, Paris, Fayard (Les indispensables de l'histoire), 2006, p. 1220, s.v. « tailler. »

49 Cette variante est fréquemment utilisée par le propriétaire des vignes de Bonne et de Contamine : ADHS, 1J924.

50 Par exemple, en 1797, les pêchers du clos de Contamine produisirent six quarterons « d'eau de vie de pêche » (environ 13 litres) : ADHS, 1J924.

51 ADHS, 1J924, « portion du maître », 1804. Cultures associées sur le modèle - par exemple - des « ouillères » provençales : LACHIVER Marcel, *Dictionnaire...* *op. cit.*, p. 945, s.v.

52 GUICHONNET Paul, *Techniques viticoles de la Haute-Savoie...* art. cit., pp. 39-53.

53 DE SERRES Olivier, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Arles, Actes sud, 1996, p. 225.

Les celliers semblent apparaître tardivement dans le paysage viticole de la Côte d'Arve. Au XVI^e siècle seulement, des bâtiments abritant un pressoir et une chambre accompagnaient des vignes aristocratiques ou bourgeoises⁶⁰. La diffusion de ce type de construction a conduit à l'établissement de hameaux uniquement dédiés à l'exploitation du vignoble tel, en 1730, le groupement de « cheliers » du Feu (« le Faix ») à Marignier qui se composait de cinq bâtisses appartenant à des Revil, Vuarchex, Riondel, Gantin, tous chefs de feux des paroisses d'Ayse et de Marignier⁶¹.

Le domaine racheté en 1796 sur la Côte d'Arve était composé de deux entités distinctes : la « vigne de Bonne » et un « clos » situé à Contamine et composé de quatre unités dont trois « fossés »⁶². Les parcelles avaient été administrées « en régie » pendant quatre ans, c'est-à-dire depuis 1793. Il s'agissait de biens saisis sur des communautés ecclésiastiques dissoutes à la suite de l'arrivée des Français en Savoie en septembre 1792 et à la subséquente application des lois révolutionnaires ; ou de propriétés aristocratiques séquestrées successivement à l'« émigration » de leurs détenteurs. Le « Clos des Barnabites » de Contamine, un beau vignoble d'une trentaine de journaux (environ 3,5 ha), fut ainsi partagé en quatre lots à peu près égaux et mis en vente aux enchères le 13 octobre 1796 (21 vendémiaire An V) suite à la suppression de la congrégation. Les quatre acheteurs commencèrent à cultiver la vigne dès l'hiver 1796-1797 : Pierre Dufresne, natif de La Tour-du-Pin et domicilié à Chambéry ; Charles Sommeiller, homme de loi natif de Fillinges et habitant à Boège ; la veuve de Pierre-François Berthet de Viuz ; et l'officier de santé de Magland, Pierre Marie Thévenet⁶³. Parmi eux se trouvait probablement le propriétaire du « clos de Contamine » auteur des notes précieuses déjà citées⁶⁴. Une grande partie du vignoble changea

ainsi de mains, renforçant surtout la propriété bourgeoise. La propriété viticole paysanne jusqu'alors réduite s'amplifia nettement dès le début du XIX^e siècle avec cette ouverture du marché de la terre. Ces paysans de la Côte d'Arve, propriétaires ou non, furent cependant surtout et longtemps des vigneron exploitants, excellents techniciens, fermiers ou métayers des propriétaires ecclésiastiques, nobles ou bourgeois urbains.

Des cépages

Les plants cultivés étaient multiples comme à l'accoutumée. Olivier de Serres préconisait en 1600 d'une part de choisir les plants en fonction de l'emplacement de la parcelle à planter, d'autre part de multiplier les cépages afin de se garantir une production annuelle moyenne, chacun des plants réagissant différemment aux aléas météorologiques⁶⁵. Pierre François Decret d'Ayse confirmait cette pratique en 1766 dans son *Mémoire*⁶⁶.

Les cépages cultivés par le propriétaire de Bonne et de Contamine étaient au nombre de huit. Le Barzin ; le Bon blanc ; le Gouai ; le Gros noir, appelé aussi Noir de fumée par l'auteur du *Mémoire* en 1766 ; la Roussette, bien connue, que Marcel Lachiver dit être particulière au vignoble d'Ayse (?) et importante depuis longtemps dans la préparation du vin blanc mousseux local ; on l'appelait aussi Roussette d'Ayse et parfois, à tort, Mondeuse blanche⁶⁷ ; le Savoyan ou Savoyen, désignait ici la Mondeuse, cépage rouge, appelée parfois Bon Savoyan ou Savoien ; ce serait le plus ancien cépage local connu par les textes, si on en croit l'interprétation classique de la *vitis allobrogica* décrite par Pline l'Ancien (77 apr. J.-C.)⁶⁸. Plus mystérieux, le Bouton blanc n'est cité que par l'exploitant de Bonne et Contamine (1804) et est totalement absent des environs du Mont-Blanc, si on lit bien Maurice Messiez. Decret, l'auteur du *Mémoire* de 1766 énumérait encore d'autres cépages cultivés à Ayse. Parmi les plants rouges : la Prunette ; le Bellai ; la Rouge douce de Montmélian ; le Sarvagnin rouge, cité

60 ADHS, 234J186, un partage de terres daté du 27 juillet 1538 mentionnait « *medietatem vinearum turris et torcularis* » à Marignier. ADHS, 1J3333, Registre compilé par Bernard Decret, f°34v°, rappel, dans la copie d'un acte de 1675, d'un abergement en 1591 de « six poses de vignes, tattes et rippes au territoire [d'Ayse], avec cellier, pressoir et commodités », avec cens en vin blanc.

61 ADHS, ICd582, Registre des numéros suivis de la paroisse de Marignier, 1730, n° 3559, 3562, 3564, 3565, 3568.

62 ADHS, 1J924, Cahier de notes sur les vendanges de 1797 à 1816.

63 BOUCHAGE François, *Le prieuré de contaminate-sur-Arve...* op. cit., p. 213.

64 ADHS, 1J924, Cahier de notes sur les vendanges de 1797 à 1816.

65 DE SERRES Olivier, *Le théâtre d'agriculture...* op. cit., p. 221 et suiv.

66 ADHS, 1J3333, *Mémoire sur la vigne et le vin*, 1766.

67 LACHIVER Marcel, *Dictionnaire...* op. cit., p. 1152.

68 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, éd. et trad. Stéphane Schmitt, Paris, Gallimard (La Pléiade, n° 593), 2013, XIV, 26-17.

également en 1803 dans les vignobles de Rumilly et d'Aix-les-Bains⁶⁹. Parmi les blancs : le Gouai verdet ou verdet ; le Gros blanc. Et deux curiosités, plutôt plantées en treille, mais pas seulement : la Malvoisie (cépage rouge) et le Muscat (blanc ou rouge) plantés ici et là. La plupart de ces cépages cités sur la Côte d'Arve entre le milieu du XVIII^e et la première décennie du XIX^e siècle étaient des cépages courants des vignobles savoyards⁷⁰.

Un cépage unique : le Gringet

Et, bien sûr, le cépage blanc Gringet qui fait aujourd'hui l'originalité des vins d'Ayse (fig. 4). Le Gringet était bien présent et semblait bien implanté, plutôt autour d'Ayse, dès les années 1760⁷¹. Il n'est pas cité parmi les cépages cultivés par le propriétaire de Bonne et de Contamine quarante ans plus tard.

Si Eugène Durand apparentait le Gringet au Savagnin et ce dernier à la famille des Traminer⁷², idée reprise par Maurice Messiez, l'analyse ADN conduite très récemment par José Vouillamoz de l'Université de Neuchâtel dément formellement et définitivement ces parentés ainsi que l'origine mythique grecque ou turque. Pour le généticien de la vigne, le Gringet est un cépage *absolument autochtone*⁷³, contredisant tous les discours sur les origines.

Le mot n'est pas inconnu des patois locaux. Le dialecte « arpitan » local nous porte vers le vocable « grinjhō », ou « grinjhe » : « grincheux », terme relevé avant 1902 à Rumilly, Annecy, Alex, Thônes et Samoëns⁷⁴, donc largement diffusé dans la Haute-Savoie actuelle. Vers 1850, le *Glossaire genevois* donnait le lemme « gringe » : « triste, ennuyé, chagrin, de mauvaise humeur, maussade, malingre »⁷⁵. Le mot est également attesté en

Suisse romande⁷⁶. Or, les plus anciennes « façons de décrire ou de nommer vignes, crus, plants ou complants, raisins puis cépages procédaient [...] très souvent du vin. On a d'abord désigné les vins puis, en s'inspirant des noms de ceux-ci, les plants et les raisins qui les produisaient »⁷⁷.



Fig.4 : Le Gringet, cépage blanc local. « [...] c'est la même feuille ronde, à petite denture, moins boursoufflée peut-être dans le Gringet que dans le Savagnin, le même duvet sous les feuilles et au bourgeonnement, les mêmes sarments rouge violacé, aux mérithalles courts ; seule, la grappe est peut-être plus conique, plus ailée que dans le Savagnin, avec des grains un peu plus allongés [...] » Texte et planche d'après Eugène Durand, « Gringet », dans Pierre Viala et Victor Vermorel (éds.), *Ampélographie*, vol. 6, Paris, Masson, 1905, p. 133.

69 MESSIEZ Maurice, *Les vignobles des pays du Mont-Blanc...* op. cit., p. 69.

70 Voir la liste des cépages réalisée par MESSIEZ Maurice, op. cit., p. 68-70, à partir de l'enquête conduite en 1803 dans les départements savoyards.

71 ADHS, 1J3333, *Mémoire sur la vigne et le vin*, 1766.

72 DURAND Eugène, Gringet, VIALA Pierre et VERMOREL Victor Vermorel, *Ampélographie*, vol. 6, Paris, Masson, 1905, p. 133.

73 ROBINSON Jancis, HARDING Julia et VOUILLAMOZ José, *Wine Grape. A complete guide to 1,368 vine varieties, including their origins and flavours*, Londres, Allen Lane, 2012, p. 440. Et communication personnelle de José Vouillamoz.

74 CONSTANTIN Aimé et DÉSORMAUX Joseph, op. cit., p. 217.

75 HUMBERT Jean, *Glossaire genevois. T. 1*, Genève, Jullien frères libr., 1852, p. 246 et 247.

76 *Glossaire des patois de Suisse romande*, t. V, p. 521, s.v. *dètèrèyi*, « lo teimps l'ètài *grindz'* [exécration] a tsavon » ; Idem, t. VII, p. 23, s.v. « Faire », « Toute le monde est *gringe* [maussade] parce que le printemps se fait mal » ; etc.

77 GALINIÉ Henri, *Les façons de différencier et de nommer vignes et plans (1080-1850). Recherches sur l'histoire des cépages*, 13, 2019 : Halshs-021006540

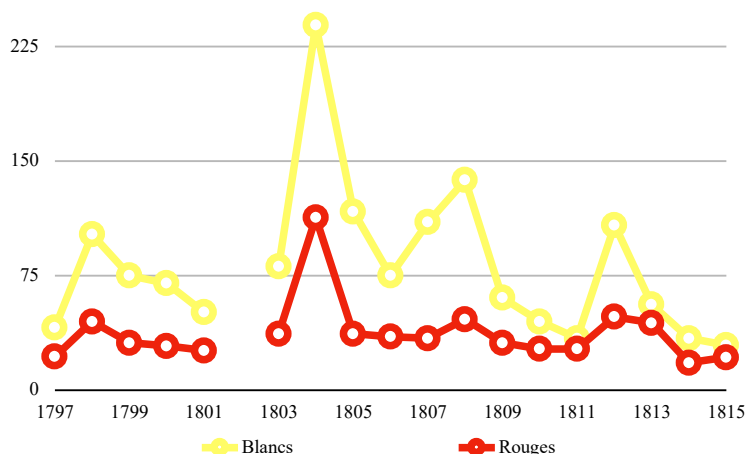


Fig.5 : Tableau montrant les variations des quantités de vins blancs et rouges produites à Bonne-sur-Menoge et à Contamine-sur-Arve entre 1797 et 1815. D'après 1 J 924 © A. Mélo.

Le choix du terme patois Gringet, « grincheux, acariâtre, maussade, etc. » aurait donc caractérisé d'abord la qualité du vin produit par ce cépage.

La mémoire orale a effectivement retenu nombre d'attributs péjoratifs et les viticulteurs de la nouvelle génération ont du combattre cette réputation négative⁷⁸. Le mythe d'une origine lointaine fut-il inventé pour masquer cet attribut peu glorieux ?

Des modes d'exploitation

La pratique du contrat entre un propriétaire et un exploitant vigneron, quelle que fût sa forme, a contribué au développement d'une paysannerie sans terre ou n'exploitant qu'un petit lopin, mais travaillant par contrat à long terme avec les propriétaires terriens : un groupe social courant dans les villages viticoles. Le propriétaire auteur des notes sur les vendanges travailla à Bonne avec Jacques Juget, du lieu, de 1797 à 1803 compris, et à Contamine avec plusieurs vignerons du village, chacun sur une parcelle dédiée : Marie puis Claude Gay (1797-1808), Falquet (1804-1815), les frères Pelloux Laudaté (1797-1815) et Gojon (1803-1815), Vauthier (1797-1801), et pour le clos de Perraz avec l'ancien propriétaire, Hudry⁷⁹.

78 ARMANI Gilles, *op. cit.*, p. 27-30.

79 ADHS, 1J924, Cahier de notes sur les vendanges de 1797 à 1816.

La comptabilité précisait le montant de la « portion » ou de la « part du maître » qui lui revenait et dont il déduisait les investissements ou charges (échelas, fumier, frais de transport du vin vers les lieux de vente). Il semble qu'il s'agissait à Bonne et à Contamine entre 1797 et 1815 de métayage, dont les règles de partage ne sont pas claires dans la source unique conservée.

Sous l'Ancien régime, sur la Côte d'Arve, l'engagement entre propriétaire et exploitant était un contrat dit « à mi-vin », c'est-à-dire que chacune des parties payait la moitié des charges et recevait la moitié du fruit, généralement en nature (le vin, l'eau-de-vie de pêche, le marc...). Ce type de contrat est déjà bien présent dans la comptabilité châtelaine au début du XIV^e siècle (*medium vinum*)⁸⁰ montrant la durabilité du système mis en place probablement avec les temps féodaux. On écrivait aussi, en ce début du XIV^e siècle, « *plantata ad medium vinum* », expression qui renvoie au « contrat de complant » qui aurait été un des moteurs juridiques de l'essor de la vigne dès les temps carolingiens⁸¹.

Une production

Les quantités produites étaient très importantes dès le Moyen Âge et dépassaient la consommation courante de la population. À la Côte-d'Hyot en 1730, les Barnabites de Contamine prélevaient la dîme sur la vin à raison de « seize septiers, brindes ou quarterons l'une », soit la seizième partie de toute la récolte portée en leur cellier - sauf les quelques exempts, nobles ou autres ecclésiastiques⁸². Sur un des coteaux les mieux exposés, avec un des meilleurs rendements en vin (environ 40 hl/ha)⁸³, sur une superficie complantée de 110 hectares (un quart du finage), le profit était parfaitement intéressant - plusieurs centaines d'hectolitres - et venait s'ajouter aux productions propres de la congrégation, notamment du clos de Contamine. Le « vignoble » de la Côte d'Arve méritait depuis

80 ADS, SA12887, Comptes du châtelain de Bonne, 1313, art. [census ?] : *Recepit a Mermeto de Mallens pro quadam vinea sita in territorio de Mallens quod tenet ad medium vinum a Martinodo de Corberia. 2 denarii.*

81 Ibidem, *Recepit a Aymonerio Mugnerii de Bassa Bona [...] et quadam vinea sita supra follam plantata a medium vinum a liberis Garini de Ronzier.* Cf. Marcel Lachiver, *Dictionnaire... op. cit.*, p. 381, s.v. « complant. »

82 ADHS, 1Cd1337, Tablette définitive de la Côte-d'Hyot, 1738.

83 Rendement relevé en 1850 : ADHS, 4FS470, Statistique agricole Faucigny, 1849-1850. On relève des rendements voisins (37 hl/ha) à Marignier et à Thiez ; l'information manque pour Ayse.

longtemps son nom ; la production vinicole dépassait l'autoconsommation domestique. Bien que les années se succédassent sans se répéter (fig. 5).

Il est toutefois très difficile de saisir la qualité des vins médiévaux. Toujours est-il que le châtelain de Bonne se permettait d'acheter des « vins vieux » (*vini veteri*) lorsqu'il recevait la réunion des vassaux du Faucigny en 1320⁸⁴ : des vins de garde ? Millésimés ? Rouges ? Blancs ?

Cependant, une chose semble assurée : l'absence de vin mousseux « contrôlé » avant le XVII^e siècle, voire le début du XVIII^e siècle. Car pour réaliser un véritable vin mousseux, il fallait deux ingrédients essentiels : le bouchon de liège et la bouteille de verre. La première grande fabrique de bouteille fut créée à Bordeaux en 1723 - grâce à l'importation de la technique des fours à charbons développée en Angleterre dès les années 1650 - et le liège commença à se diffuser à la même époque depuis le Portugal⁸⁵. Bouteilles et bouchons devaient en effet résister à la pression lors de la prise de mousse.

La première mention, à ma connaissance, de vin mousseux élevé sur la Côte d'Arve est celle que citent Jean et Renée Nicolas lorsqu'ils remarquent qu'en 1757, sur la table de l'Intendant de Bonneville recevant des hôtes de marque, « trois bouteilles de Bourgogne et deux de vin de Lunel » et « à côté, bien sûr, du vin blanc du pays et du mousseux d'Ayse »⁸⁶.

En 1766, l'auteur du *Mémoire sur la vigne et le vin* ne mentionne pas explicitement le vin blanc mousseux, mais explique très clairement la manière de fermer les bouteilles qui contiennent ce vin, preuve sans doute qu'il en produisait dans son vignoble d'Ayse⁸⁷ :

« Avant que de mettre le vin en bouteilles, il faut choisir les bouteilles, les bouchons et le vin. Les meilleures bouteilles sont de la forme d'une poire, parce que la circulation des esprits du vin se dirigeant plus facilement vers le bouchon, il le fait sauter quand on coupe la ficelle. Elles doivent avoir l'intérieur du col en étrécissant

depuis l'orifice jusqu'au dessous de l'anneau afin que le bouchon soit plus aisé à chasser. [...] Les bouchons doivent être neufs [...] long d'un et demi ou deux pouces, de liège fin et bien lisses. [...] Le vin le meilleur est toujours celui du milieu d'une pièce [...] Le vin qu'on veut faire mousser doit se mettre en bouteilles à la sève du printemps et même avant et pour casser moins de bouteilles, à celle d'août. [...] En remplissant les bouteilles on doit les tenir panchées afin que le vin tombe intérieurement sur les parois latérales et non au fond de la bouteille ce qui l'échauffe et le rend trop battu. L'on laisse un bon pouce de vuide entre le vin et le bouchon. Afin que les bouteilles se cassent moins, on les laisse quelques jours debout avant que de les entrainer. Par ce moyen, l'esprit du vin qui est agité, se tranquillise. On ficelle en croix par dessus l'orifice de la bouteille jusqu'au dessous de l'anneau pour éviter l'embaras du goudron, on se sert d'une ficelle imbue à l'huile de noix ou de lin et séchée au soleil ou à la cheminée après l'avoir fait égouter. Elle ne pourrit pas facilement. »

En Savoie, la mention de vin mousseux à base d'Altesse est signalée dès 1775, lorsque le curé de Lucey, recevant le roi de Piémont-Sardaigne de passage par ses contrées le 22 août, lui fit goûter sur place « du vin blanc mousseux de la Fravy » avant de lui en faire expédier 95 bouteilles à Chambéry⁸⁸.

La réputation du vin mousseux d'Ayse progressa pendant tout le XIX^e siècle. En 1806, Albanis de Beaumont écrivait à propos d'un vin du Faucigny non cité, que sa qualité surpassait celle d'un Arbois et approchait de celle d'un Champagne⁸⁹. En 1832, André Jullien distinguait déjà clairement les vins du vignoble d'Ayse des autres productions, « vins communs », de la Côte d'Arve : « On fait, près de cet endroit, un vin blanc nommé gringet, du nom du plant qui le produit »⁹⁰. A la fin du XIX^e siècle, plusieurs médailles furent attribuées au vin mousseux d'Ayse, notamment à Louis Chardon, « propriétaire », lors des expositions de La Roche en 1889, d'Annecy en 1892 et de Lyon en 1894.

84 ADS, SA12889, Comptes du châtelain de Bonne, 1319-1320, art. *libravit*.

85 PITTE Jean Robert, *La bouteille de vin. Histoire d'une révolution*, Paris, Tallandier, 2013.

86 NICOLAS Jean et Renée, *La vie quotidienne en Savoie aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1979, p. 192.

87 ADHS, 1J3333, *Mémoire sur la vigne et le vin*, 1766, non paginé, orthographe respectée.

88 NICOLAS Jean, *La Savoie au XVIII^e siècle. Noblesse et bourgeoisie. T. II*, Paris, Maloine, 1978, p.

89 DE BEAUMONT Albanis, *Description des Alpes grecques et cottiennes, ou Tableau historique et statistique de la Savoie. Part. 1. T. 2*, Paris/Genève, impr. Didot l'aîné/J. J. Pachaud, 1802-1806, p. 271.

90 JULLIEN André, *Topographie de tous les vignobles connus*, Paris, chez l'auteur, Huzard impr. libr. et Colas impr. libr., 1832 (3^e édition française), p. 564. La première édition de 1816 ne mentionne pas le cépage Gringet.

Le géographe André Cholley signalait en 1925 que la vallée de l'Arve avait des crus de vins blancs à Ayse, et à la Côte d'Hyot « dont le bouquet [était] fort goûté dans le pays »⁹¹.

En 1953, alors que le vignoble était au plus bas de sa superficie et que la plupart des exploitants agricoles arrachaient ou quittaient la vigne, Henry Bordeaux, de l'Académie française, rappelait la qualité particulière des « vins mousseux d'Ayse, près de Bonneville, qui laissent la tête libre après avoir fauché les jambes »⁹². Plus récemment, pour l'historien Justinien Raymond, natif du Faucigny, l'Ayze était un « vin blanc sec et naturellement pétillant », le « vin des cérémonies officielles et des réjouissances familiales, le véritable Champagne du Faucigny »⁹³.

Des vins et un marché

Au XIV^e siècle, la production et le commerce du vin participaient largement de l'économie agricole des châtellenies de la Côte : Châtillon et Cluses, Bonneville, Faucigny, Bonne. De nombreux postes comptables enregistraient les revenus provenant du vignoble : cens sur les terres plantées de ceps, dîme sur les vins, taxes sur le vin, droit de mutation sur la vente des parcelles complantées, etc.

En 1355, le châtelain de Châtillon vendait 62 « chevallées » (*caballatas*) sur la dîme des vins collectée par ses agents entre Marignier et Cluses, soit environ 8 900 litres⁹⁴ mis sur le marché. Dès au moins la fin du XIII^e siècle, le seigneur se réservait le « ban du vin », c'est-à-dire la vente du « vin de mai » dans les petites villes de la Côte, s'autorisant un monopole momentané⁹⁵. En outre les revendeurs de vins reversaient le *tabernagium*, un tribut sur la vente de leur production qu'ils écoulaient souvent chez eux, ouvrant autant de cabarets temporaires⁹⁶.

91 CHOLLEY André, *op. cit.*, p. 544.

92 BORDEAUX Henry, « Fromages et vins de Savoie », dans *Journal de Genève*, 9 juin 1953, p. 10.

93 RAYMOND Justinien, *op. cit.*, p. 148.

94 Une « chevallée » valait 144 litres d'après la *Table de rapport des anciens poids et mesures des Etats de Terre Ferme du royaume avec les poids et mesures du système métrique*, Turin, 1849. Compte non tenu des éventuelles variations entre châtellenies, de la définition de la mesure (comble ou rase) et de la distance temporelle entre la fin du Moyen Âge et l'établissement de l'équivalence : cf. CARRIER Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge. Economie et société. Fin XIII^e-début XVI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 565-566.

95 Comptes des châtellenies concernées : Bonne, Bonneville, Châtillon et Cluses, XIV^e siècle ; articles des franchises des villes de Bonne, Bonneville, Cluses, fin XIII^e-XIV^e siècles.

96 Par exemple à Bonne en 1319-1320, où plus de cinquante



Fig.6 : Buveur figurant un Bacchus chevauchant le tonneau un verre à la main, image connue au moins depuis le célèbre combat de Carnaval et Carême de Pieter Brueghel l'Ancien, peint en 1559 ; le motif fut extrêmement diffusé au XVIII^e siècle (peintures, céramiques, sculptures sur bois, etc.). Le Bacchus brandit un fouet destiné à mettre en mouvement le tonneau ; plus souvent le fouet est au repos et agrémentée de grappes de raisin. On notera qu'il s'agit ici de vin rouge. ADHS, 1 J 3333, Papier Decret, Registre, Extrait du cadastre d'Ayse, 1765 © A. Mélo.

Le commerce des vins continuait d'être intéressant aux XVII^e et XVIII^e siècles ; quand la récolte atteignait un niveau honorable, car on privilégiait d'abord l'autoconsommation y compris dans les versants particulièrement consacrés au vignoble⁹⁷. Les villes et les gros bourgs, Bonneville, Cluses, et Bonne encore, restaient des marchés actifs du vin où s'écoulaient les surplus des productions aristocratiques ou bourgeoises, plus rarement roturières. La vente directe était la plus pratiquée, aux particuliers, aux cabaretiers, sur les marchés et parfois dans le cellier même. Les crus reconnus se vendaient un peu plus largement, ainsi les vins d'Ayse ou de la Côte d'Hyot..

Les vigneron de la Côte d'Arve durent leur prospérité pendant tout le XIX^e siècle à la

déclarants payèrent la taxe : ADS, SA12889, art. *tabernagium*.

97 NICOLAS Jean, *op. cit.*, p. 96.

possibilité d'écouler leur production vers Genève, du fait de la création de « zones franches », dès 1815. En 1851, la République calviniste et l'État sarde concluaient un nouveau traité d'échanges permettant l'entrée en franchise à Genève de 5 000 hectolitres de vins et autres denrées⁹⁸.

UNE SOCIÉTÉ VIGNERONNE ?

Les constituants d'une société vigneronne ne sont pas choses faciles à pister dans les archives historiques, sans explorer une masse imposante de documents. L'historien décèle cependant, ça et là, des indices de la puissance de la vigne dans la structuration de la société villageoise et urbaine de la Côte d'Arve.

En 1606, lors de sa visite de l'église paroissiale de Saint-Etienne de La Côte-d'Hyot (*Bastidiof*)⁹⁹, l'évêque François de Sales découvrait la pratique pascale du *ressat*, un repas donnée aux travailleurs de la vigne¹⁰⁰. Le règlement local des fermages des vignes avait lieu invariablement sur la Côte d'Arve à la Chandeleur, le jour de la Purification de Marie¹⁰¹. Février correspondait au départ d'une nouvelle saison à la vigne : taille, labourage, remonte de la terre, palissage, etc.¹⁰². Le registre compilé par Bernard Decret en 1766 est illustré d'images (fig. 6) laissant entrapercevoir une culture vigneronne qui s'apparente aux souvenirs poétiques qu'a laissés Amélie Gex¹⁰³ :

« A lo brandiô !
 Al'vi corrières !
 Vito, dêcapâ lo raisins !
 Tin tin, tin tin, tin taine, tin tin.
 On êimbranchera le promières
 Que rîmpliront leu pagnotins
 Tin tin, tin tin, tin taine, tin tin. »

Les ethnologues sont peu disert, mais ont signalé quelques pratiques oubliées. Signalé à Ayse, le

rituel de la fin du *fossoyage*, achevé vers Pâques, encore vif au début du XX^e siècle, participait d'un cortège d'actions menées, ici comme ailleurs, tout au long de la saison viticole : fabrication d'un bouquet¹⁰⁴, promenade du bouquet à l'allure d'une « tiolle » (soûlerie) de « sartots » en « sartots » (de caves en caves), puis les jeunes piocheurs enivrés « prenaient un chat qu'ils fixaient sur une planche, lui mettaient une chandelle allumée vis à vis du nez, et allaient porter le tout en chantant au courant de l'Arve »¹⁰⁵.

Aujourd'hui, la vigne ne participe plus que par touches au paysage qu'elle ne domine plus. Le discours local déroule d'autres intérêts bien éloignés de la viticulture, bien qu'il en rappelle parfois l'existence. Et en dépit de l'investissement des derniers vigneronnes et de la réinvention timide d'une tradition, la grandeur du vignoble de la Côte d'Arve s'abîme dans des mémoires familiales qui s'estompent. Il n'occupe pas même une mémoire collective, car les brassages de population dans la basse vallée et la cluse de l'Arve ont étouffé le partage d'un passé commun. Le pays est passé à autre chose et « le Gringet est, à lui seul, [devenu] un personnage de roman »¹⁰⁶.

Quelques pas... vers une timide image moins floue

A l'issue de ce modeste arpentage historique des coteaux d'Arve entre Monthoux et Cluses à la recherche des traces d'un vignoble oublié, se découvre une antique et puissante organisation du temps et de l'espace rural par la vigne, beaucoup plus vive que nous pouvons aujourd'hui l'imaginer : une image renouvelée des paysages et des sociétés de la basse vallée et de la cluse de l'Arve.

98 CHOLLEY André, *Les Préalpes... op. cit.*, p. 678.

99 REBORD Charles-Marie, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy. 1411-1900. T. II*, Annecy, impr. Abry, 1923, p. 116.

100 *Glossaire des patois de la Suisse romande*, s.v. *résa*.

101 Par exemple : les nombreux contrats de fermage copiés dans ADHS, VIC1304, Tabellion du Faucigny, bureau des insinuations de Bonneville, fin XVII^e-début XVIII^e siècle.

102 GUICHONNET Paul, « Techniques viticoles de la Haute-Savoie » art. cit., pp. 39-53.

103 DIAN DE LA JEÛNNA [GEX Amélie], La vedênze, *Le long de l'an. Sansons, rime et fianfourne. Chansons en patois savoyard*, Chambéry, Ménard impr., 1878, p. 46.

104 Sur la confection de bouquets à ce stade du travail viticole dans une région proche, voir JULLIARD André, Amener la vigne au village. Matériaux pour une histoire des fêtes et des dévotions à saint Vincent : l'exemple du Bugey (Ain), *Les chemins du vin. Le Monde alpin et rhodanien*, 1-2/1994, p. 107 et suiv.

105 VAN GENNEP Arnold, Cérémonies agraires en Savoie et Dauphiné, *Studi e materiali di storia delle religioni*, 6/1&2 (1930), p. 86-134.

106 Quatrième de couverture de l'ouvrage de CARITÉ Jean-Marc, *La revanche du Gringet (La part des anges, III)*, Bats, Editions d'Utovie, 2012.

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE VITICOLE DE LA CÔTE D'ARVE

Samir Mahfoudi - Chargé d'inventaire du patrimoine bâti - Département de la Haute-Savoie

Initié en 2020, ce travail s'inscrit dans les thématiques abordées par le projet européen Interreg France-Italie Alcotra « *Parcours des patrimoines, de passages en châteaux* » (PPPC). Ce projet a pour objectif la connaissance, la valorisation, la restauration du château de Bonneville. Plus largement, il vise à augmenter l'attractivité du territoire qui l'entoure au bénéfice des visiteurs, en enrichissant l'offre touristique et en impliquant activement la population et les producteurs locaux. La logique d'inventaire du patrimoine viticole s'inscrit bien dans cette démarche : redécouvrir un territoire à travers les traces tangibles qui façonnent ce coteau au pied du Môle.¹ Il ne s'agit pas tant ici de parler du contenu, mais plutôt du contenant à savoir les bâtiments qui servaient à opérer la vinification et la transformation de la production agricole. C'est là toute la logique première de l'inventaire qui s'attache à retranscrire dans un premier temps une vision matérielle du territoire prospecté. Aussi, ce premier article n'entend pas poser les conclusions de cette opération qui est toujours en cours de réalisation, mais plutôt d'en présenter la méthodologie de travail et de s'interroger sur les sens mêmes de typologies du bâti identifié.

PRÉSENTATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Spécialisé en histoire et dans l'étude de l'architecture, le chercheur d'inventaire du patrimoine bâti référence tous les espaces en lien avec l'exploitation de la vigne de la Côte d'Arve. Lister les sites, consulter les documents d'archives, analyser les plans anciens, enquêter auprès des habitants, cartographier et recouper les informations, constituent son travail quotidien. Pour compléter son travail d'enquête, une ou plusieurs visites des sites s'imposent. Ensuite, tel un documentaliste, le chercheur saisit les fiches d'identité des sites répertoriés dans une bibliothèque numérique consultable sur Internet. Il s'agit de la base de données développée par les Services régionaux de l'inventaire : GERTRUDE. Le Département de la Haute-Savoie est conventionné avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes jusqu'en 2023 pour alimenter et utiliser ce dispositif numérique. Ce travail s'inscrit dans la continuité des études réalisées dans le cadre de ce projet européen. L'étude ethnographique des coteaux d'Ayze² de Gilles Armani et les *quelques éclairages historiques sur le vignoble d'Arve*³ d'Alain Mélo donnent deux visions assez précieuses de notre territoire d'étude.

¹ Fiche d'inventaire IA74003500, *Présentation de l'étude du patrimoine viticole du coteau d'Ayze*.

² MELO Alain. *Quelques éclairages historiques sur le vignoble de la Côte d'Arve*, Département de la Haute-Savoie - Service archéologie et patrimoine bâti, AXALP, Annecy, 2020. 83 p.

³ ARMANI Gilles. *Étude ethnographique des coteaux d'Ayze*, Département de la Haute-Savoie - Service archéologie et patrimoine bâti, Gilles ARMANI, Annecy, 2019. 96 p.

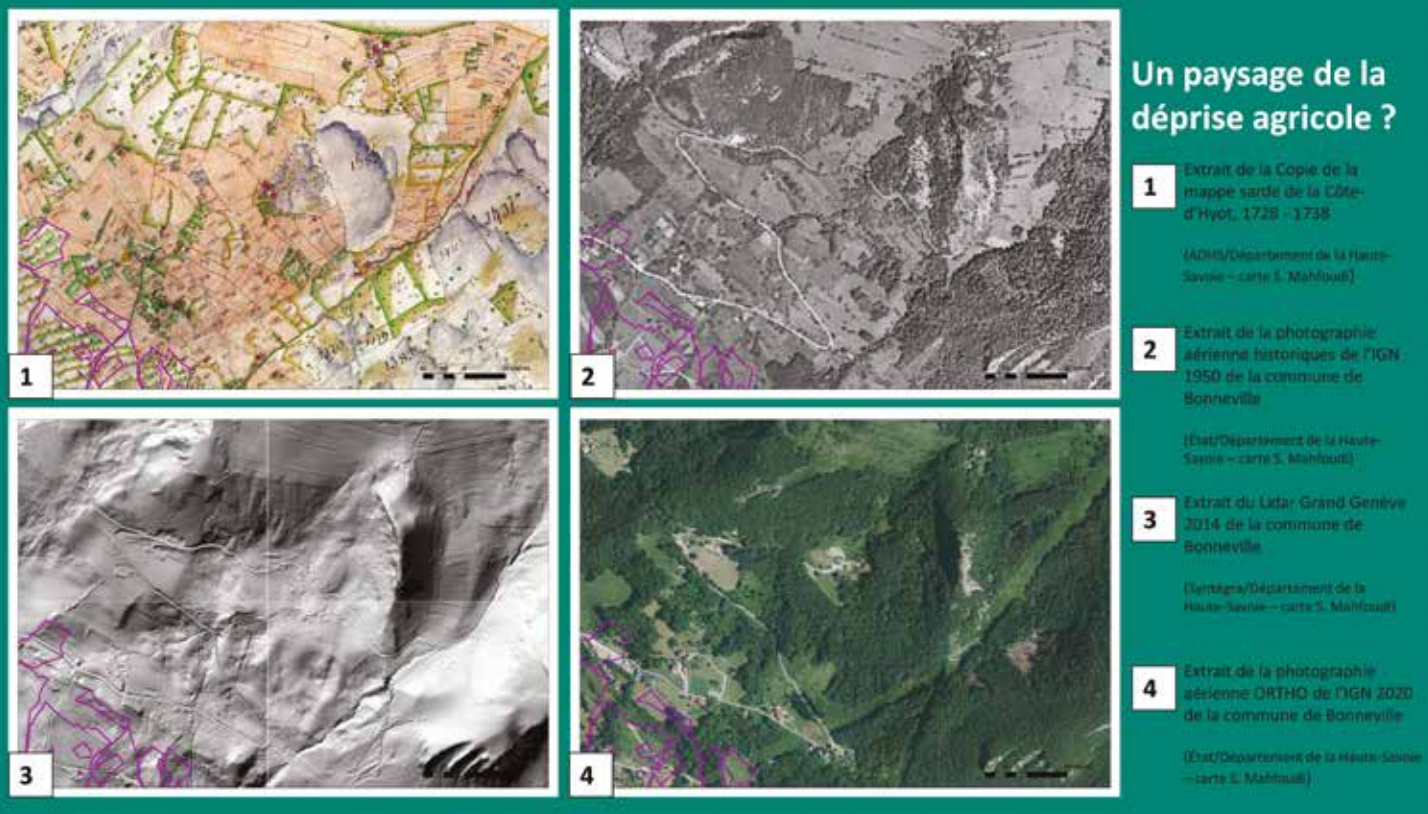


Fig.1 : 1/ Extrait de la Copie de la mappe sarde de la Côte-d'Hyot, 1728 - 1738 – ADHS/DEP74. 2/ Extrait de la photographie aérienne historiques de l'IGN 1950 de la commune de Bonneville. Carte S. Mahfoudi – État/DEP74. 3/ Extrait du Lidar Grand Genève 2014 de la commune de Bonneville. Carte S. Mahfoudi – État/Syntegra/DEP74. 4/ Extrait de la photographie aérienne ORTHO de l'IGN 2020 de la commune de Bonneville. © Carte S. Mahfoudi – État/Département de la Haute-Savoie.

UNE MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE À LA MOYENNE VALLÉE DE L'ARVE

Dans un premier temps, il a été nécessaire de faire un état des lieux des sources et de constituer une bibliographie de tout ce qui pouvait concerner de près ou de loin le coteau du vignoble d'Ayse. La consultation aux Archives départementales de la Haute-Savoie est un moment clé de la recherche. Ce service conserve les mappes sardes réalisées entre 1728 et 1739⁴ et accompagnées de livres de semestres permettant de connaître le nom

des différents propriétaires de l'époque. Chaque ligne comprend un numéro de suivi (numéro de la parcelle sur la mappe sarde) et le nom du propriétaire. La consultation a renseigné une grande partie des sites inventoriés. Ce travail est effectué une nouvelle fois à partir du cadastre français⁵, réalisé au début du XX^e siècle, ainsi que de l'actuel cadastre, car les numéros de parcelles ont été modifiés.

Ces cartes historiques permettent aussi de localiser les parcelles mises en vigne et de croiser ces éléments avec le Lidar⁶. La compilation

4 ADHS 1 Cd 130 COPIE. Copie de la mappe sarde de la paroisse d'Ayse, 1728-1739. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie. 1728-1739.
ADHS 1 Cd 192 COPIE. Copie de la mappe sarde de la « commune » de la Côte-d'Hyot, 1728-1738. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie. 1728-1739.
ADHS 1 Cd 208-A COPIE. Copie de la mappe sarde de la paroisse de Bonneville, 1728-1739. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie. 1728-1739.
ADHS 1 Cd 208-B COPIE. Copie de la mappe sarde de la paroisse de Saint-Etienne, 1728-1739. Plan. Archives départementales de la Haute-Savoie. 1728-1739.

5 ADHS 3P3/2533-2553. Cadastre d'Ayse. Plans. Archives départementales de la Haute-Savoie. 1868-1869.
ADHS 3P3/3946-3961. Cadastre de la Côte-d'Hyot. Plans. Archives départementales de la Haute-Savoie. 1870.
ADHS 3P3/2929-2945. Cadastre de Bonneville. Plans. Archives départementales de la Haute-Savoie. 1868.

6 Département de la Haute-Savoie, Syntegra. Extrait du Lidar Grand Genève. 2014. Il s'agit de la photographie aérienne en couleur du nord-ouest du Département de la Haute-Savoie, datant

des données dans un système d'information géographique participe à la l'identification des sites à prospector. Les terrasses et le réseau viaire ancien apparaissent sur le Lidar. À l'issue de ce travail d'inventaire, une section sera consacrée aux cheminements et aux traces laissées dans ce paysage. Une fois toutes les informations croisées, l'historique des différentes parcelles retracé, le travail sur le terrain peut commencer. Un premier repérage sur les lieux donne une vue d'ensemble, un peu plus de recul sur les quelques parcelles à explorer (fig. 1).

La mission se poursuit par une phase de sélection de lieux à visiter ainsi que leurs alentours pour avoir une meilleure compréhension du territoire. Une fois sur place, tout s'enchaîne : description de l'architecture, de l'environnement, prises de vue et échanges avec des habitants, si c'est possible, bien entendu. Vient ensuite la phase de rédaction : les informations recueillies sur le terrain sont synthétisées et saisies dans les fiches d'inventaire. Un travail de recherche complémentaire peut être entamé afin de retrouver des plans, de l'iconographie, des documents qui pourraient confirmer des témoignages, des intuitions...

Le Môle comme en toile de fond

Du haut de ses 1 863 mètres, cette montagne solitaire, coupée du massif du Chablais, constitue la première attractivité de ce territoire. Ses coteaux, généreusement inondés par l'ensoleillement, favorisent la fixation d'un terroir particulier et encouragent l'élevage et la culture de la vigne. Dans son ouvrage portant sur cette montagne, Alain Dublin nous en offre une belle photographie : « André Cholley décrit ainsi la topographie de la Côte d'Arve au début du XIX^e siècle : un versant ensoleillé à peine interrompu par de légères ondulations collinaire. Elle se décompose en une série d'entonnoirs et de cônes.

Les uns et les autres sont propices à l'écoulement de l'air froid et ils représentent, au cours de la même journée, le plus grand nombre de sections favorablement éclairées. Les côtes ne commencent à être plantées qu'à une certaine altitude au-dessus des brumes froides et brouillards de la plaine. Elles cessent vers 600

mètres. Au-dessus, le paysan laisse une couronne boisée qui joue un rôle protecteur : outre la protection contre les avalanches ou coulées d'éboullis, son rôle climatique est efficace. Au printemps, c'est sous le bois que la neige se conserve le plus longtemps, l'air s'échauffant plus difficilement à son contact, la végétation de la vigne en sera retardée et il y aura moins de crainte de brusques écarts de température et des coups de froid de fin de journée qui grillent les jeunes pousses ».

Alain Dublin ajoute : « cette description topographique explique que, depuis la nuit des temps il faut, sur cette Côte d'Arve que l'homme construise des terrasses en pierres sèches, remonte la terre encore, et crée des rigoles pour l'écoulements de eaux. »⁷

L'aire d'étude

Cet article ne reviendra pas sur l'histoire de la constitution de ce vignoble qui est présentée dans l'article d'Alain Mélo, mais il établira un premier état des lieux des traces qui restent dans ce paysage. La tradition veut que cette vigne s'étende de l'extrémité ouest de la paroisse de Contamine-sur-Arve jusqu'aux contreforts est de la paroisse de Châtillon-sur-Cluses. La durée du projet européen ne permettant pas de couvrir cette vaste étendue en trois années, le secteur d'étude a été réduit. La prospection se concentre sur les marges des communes de Contamine-sur-Arve à l'ouest et de Marignier et elle englobe les communes de Bonneville et d'Ayse. Ce sont en fait les anciennes paroisses de la Côte d'Hyoz⁸, de Saint-Etienne, de Bonneville et d'Ayse. Pour cet inventaire territorial, les abords de l'Arve et les terrasses atteignant une altitude de 700 mètres sont visités, tout en prenant soin d'éviter le centre historique de Bonneville qui correspond aux anciennes murailles de la vieille ville et pourra faire l'objet d'un inventaire complémentaire.

7 DUBIN Alain. *Le Môle*, Le Tour, Samoëns, 2016. p 71.

8 La Côte d'Hyoz ne constitue pas réellement une paroisse puisque qu'elle était divisée entre les églises paroissiales de Contamine-sur-Arve et de Saint-Etienne.

De la notion de territoire à celle du terroir

Ce territoire était fortement marqué par l'exploitation viticole qui tend à spécialiser cette partie de la Côte d'Arve. Rappelons que la notion de terroir renvoie à la spécialisation des pratiques agricoles sur un territoire donné. Nous sommes en droit de nous interroger sur ce qui caractérise le terroir de la Côte d'Arve. Dans un premier temps, la nature des productions peut induire une caractérisation de cette partie du Môle. Outre les spécificités climatiques et topographiques évoquées plus haut, la culture du Gringet en est aussi une des composantes. « Pierre Tochon est le premier qui a décrit ce cépage ; encore a-t-il fait sa description à l'aide des échantillons qui lui furent envoyés pour figurer dans la collection des cépages des deux Savoie, présentée à l'Exposition de Lyon en 1887. Il dit lui-même n'avoir jamais eu l'occasion de voir le Gringet sur la vigne qui le produit ; c'est pourquoi nous ne sommes pas du tout surpris qu'il ne l'ait pas identifié avec la Roussette basse, décrite quelques pages auparavant. Le Gringet est localisé dans la vallée de l'Arve, principalement à Bonneville, Ayze, Marignier. Il forme environ les deux tiers des vignobles de ces trois communes ; ailleurs, il est associé avec divers cépages locaux, notamment au Fendant et à la Roussette haute. »⁹

Elias Durand précise les caractéristiques de ce raisin dans son article publié en 1905 : « Les vigneron de Bonneville donnent les noms de Petit Gringet et Gros Gringet à de simples formes du type, sélections n'ayant pas d'autres caractères que celui fourni par les dimensions de la grappe. Quant au Gringet gras, c'est le type coulard qui, chaque année, fait couler et millerander une partie de ses grains, à la suite de l'emportement de sa végétation provoqué par les pluies ou le fait des engrais; la sélection l'a de plus en plus fait disparaître des reconstitutions. »¹⁰ Les agronomes et autres agents agricoles théorisent en cette fin du XIX^e et en ce début de XX^e siècle la notion de terroir. C'est donc un espace agricole donné avec des pratiques « ancestrales », traditionnelles dont les caractéristiques environnementales permettent de cultiver une ou plusieurs denrées agricoles.

La notion de terroir est primordiale pour les acteurs de la viticulture : « Pour une définition simple du terroir viticole, considérons qu'il correspond à un groupe de parcelles d'une même région viticole, partageant des conditions climatiques communes, un même type de sol ainsi que des techniques de production similaires, à l'origine de la spécificité du vin produit et commercialisé. »¹¹ Cette notion se traduit par la mise en place de l'appellation d'Origine Contrôlée. Le Vin de Savoie Ayze possède le label français AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) ainsi que le label européen AOP (Appellation d'Origine Protégée). Le vin de Savoie Ayze ne peut être produit qu'avec un seul cépage principal : le Gringet. Cependant des cépages complémentaires ou accessoires peuvent être utilisés. Cette limite correspondant aux vestiges d'une exploitation beaucoup plus vaste sur laquelle s'applique l'inventaire du patrimoine viticole dont il est question. En 2022, pas moins de sept exploitants se partagent une partie des parcelles encore en exploitation (fig. 2).

Les typologies bâties étudiées

L'inventaire étant toujours en cours il est encore trop tôt pour en établir une synthèse précise. Cette étude thématique territorialisée s'attache donc à répertorier les édifices ou monuments culturels et les bâtiments à caractère agricole et artisanaux. L'idée est de donner un état des lieux des édifices historiques pouvant témoigner des anciennes exploitations de ce terroir. La culture de la vigne tient une place prépondérante dans l'aire d'étude. Il en découle plusieurs typologies bâties de « maisons rurales » et du patrimoine de dévotion.

Le vin tient une place importante dans « la liturgie catholique romaine, lors de l'Eucharistie, le vin de messe est censé représenter le sang du Christ ». Est-ce que cette symbolique se traduit dans notre aire d'étude ? La place du patrimoine religieux est conséquente : croix de passage, chemins de croix et oratoires sont là pour rappeler que la croyance religieuse balise les terrasses agricoles. Ces objets bordent les chemins et délimitent les

9 DURAND Elias. *La Vigne américaine : sa culture, son avenir en Europe*. Vienne, Mâcon, 1908. p 240-241

10 DURAND Elias. 1908. p 241-242

11 Voir la définition sur le lien internet suivant : https://www.vinotrip.com/fr/blog/terroir-viticole_definition/#:-:text=Pour%20une%20d%C3%A9finition%20simple%20du,du%20vin%20produit%20et%20commercialis%C3%A9.

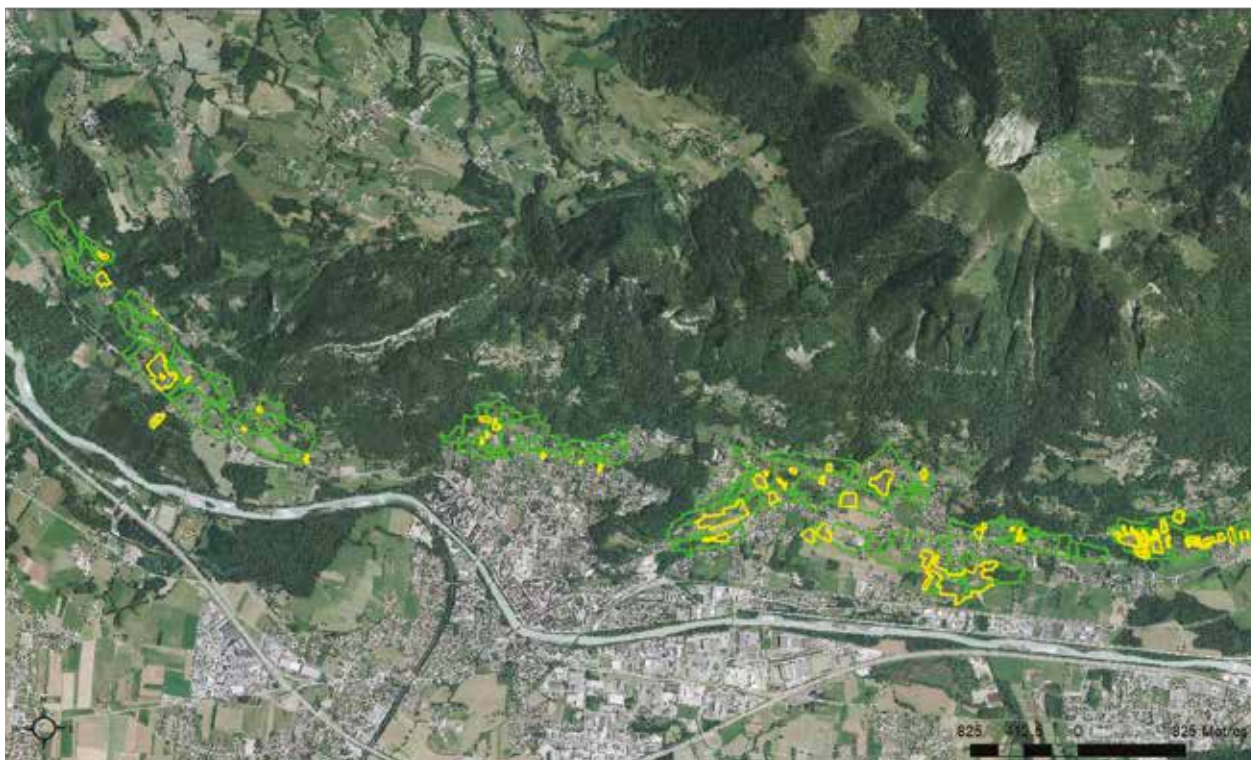


Fig.2 : Délimitation en jaune des parcelles toujours en vigne en 2021 et délimitation en vert de l'AOC.
Extrait de la photographie aérienne ORTHO de l'IGN 2020 © Carte S. Mahfoudi – ADHS/Département de la Haute-Savoie.



Fig. 3 : Vue de l'église Saint-Pierre d'Ayse et son presbytère © S. Mahfoudi – Département de la Haute-Savoie.

anciennes aires d'influence. Au même titre que les cimetières, ces petits monuments de la vie spirituelle sont référencés dans le cadre de cet inventaire.

Les chapelles entrent aussi dans le corpus de cet inventaire, tout comme les églises. Dans cette zone d'étude couvrant les communes actuelles de Bonneville et d'Ayse, l'église désaffectée de Saint-Etienne, l'église Sainte-Catherine de Bonneville et l'église Saint-Pierre d'Ayse font l'objet d'une recherche plus soignée. L'idée étant d'identifier dans ces trois édifices religieux, tous les symboles pouvant renvoyer à la culture de la vigne (fig. 3).

Le patrimoine rural tient une place prépondérante dans cet inventaire thématique. Si on fait exception des dépendances agricoles propres à l'exploitation des terrasses de vignes, nous nous trouvons dans un espace où chaque mètre carré exploitable était compté. La mise en culture des terres était privilégiée et le bâti sur ces coteaux n'était pas dense, exception faite de la ville foire de Bonneville agglutinée au bord de l'Arve. L'habitat sur les pentes est donc groupé. Il est intéressant de noter que les fermes dévolues à l'élevage ou aux ensembles agricoles recouvrent plusieurs activités dont la vigne. Ces fermes dominent généralement le coteau et se trouvent, dans ce paysage de déprise agricole, en lisière des bois et forêts. Des maisons rurales et bourgeoises s'inscrivent dans ce tissu rural. Les bâtiments liés à l'exploitation de cette vigne disposent quant à eux d'une situation privilégiée puisque qu'ils se déploient sur les anciennes terrasses de vignes et profitent pleinement de l'ensoleillement.

Ce territoire intégré à la zone urbaine genevoise, connaît depuis la fin des Trente Glorieuses des mutations importantes qui veulent qu'une densification se fasse en proche périphérie du centre-ville de Bonneville et que les pentes ensoleillées soient progressivement mitées par de l'habitat pavillonnaire. Ces nouveaux usages ont une incidence sur la préservation et la lecture de ce patrimoine qui est progressivement transformé en logements. (fig. 4).

La question du Cellier ?

Après ce rapide panorama des différentes formes bâties rencontrées dans ce terroir, plusieurs interrogations se font. Doit-on parler de maison de vigneron, clos de vigne, de cabane de vigne ou de cellier pour catégoriser ce bâti spécifique

à l'exploitation de la vigne ? La question est pleinement posée tout au long de cet inventaire. La conclusion de cet article se concentre sur un usage spécifique lié à la vigne. Celui de la maturation et de la conservation du vin. Cette étape de la vinification a donc une incidence sur la forme des architectures identifiées.

La signification du cellier est double. Le dictionnaire Larousse l'indique comme étant « une pièce en forme de hangar attenante à une maison ou au rez-de-chaussée d'une maison et où se presse le raisin et se conserve le vin »¹² ou comme « une pièce fraîche, généralement non voûtée, située au rez-de-chaussée d'une habitation ou en contrebas ou attenante à celle-ci, servant à conserver du vin et des denrées alimentaires. »¹³ Pour notre recherche, nous retiendrons la première description et nous la compléterons par celle qui nous est donnée par Paul-Albert Ferrouillat dans son ouvrage : *Les celliers, construction et matériel vinicole avec la description des principaux celliers*.¹⁴ Il s'agit en fait de l'ouvrage de référence sur lequel nous nous appuyons. Ils indiquent « nous avons compris, sous la dénomination générique de cellier, tous les bâtiments, quels qu'ils soient, utilisés à la fabrication du vin ou au logement du vin fait, bien que, en réalité, le terme de cellier soit réservé particulièrement aux locaux meublés de récipients vinaires de grandes dimensions, c'est-à-dire de foudres. »¹⁵

L'élevage en foudre est une méthode majoritairement utilisée dans les régions méditerranéennes. Cette mention dans leur explication trahit la zone d'étude de leur ouvrage qui se concentre essentiellement sur le sud-ouest et le sud de la France en passant par l'Afrique du nord. Exception faite de cette mention, le sens qu'ils donnent du cellier correspond bien aux édifices inventoriés sur la Côte d'Arve. Cette définition est suffisamment large pour distinguer les bâtiments dans leur fonction et leur destination. Nous retiendrons que le mot cellier s'applique à tout type de bâtiment disposant d'une cave

12 Dictionnaire Larousse.

13 Ibid.

14 FERROUILLAT Paul-Albert, CHARVET M. *Les celliers, construction et matériel vinicole avec la description des principaux celliers du Midi, du Bordelais, de Bourgogne et de l'Algérie*, Camille Coulet, Montpellier, 1896. 551 p.

15 FERROUILLAT Paul-Albert, CHARVET M. 1896. p 1.

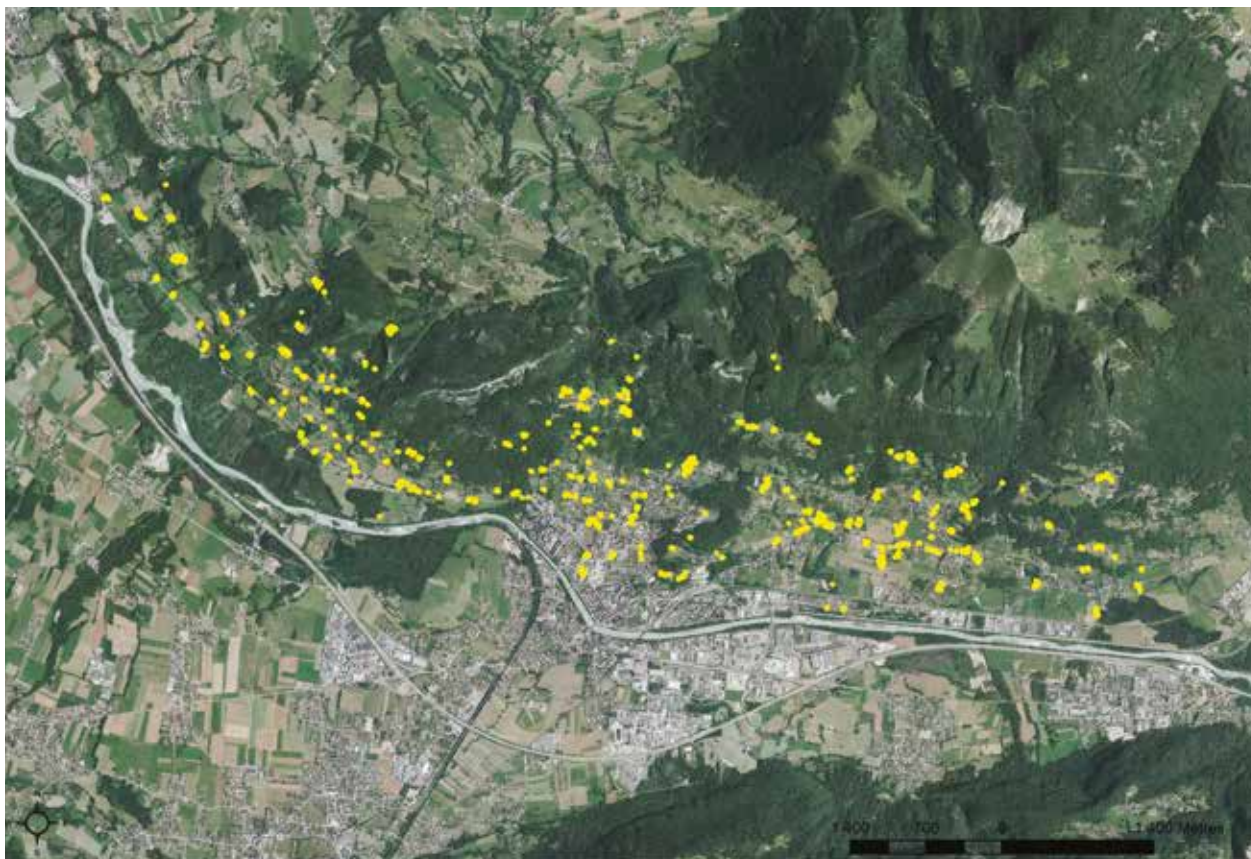


Fig. 4 : Sites prospectés dans le cadre de cet inventaire thématique. Extrait de la photographie aérienne ORTHO de l'IGN 2020 © Carte S. Mahfoudi – Département de la Haute-Savoie.

avec ou sans pressoir. Les formes de bâtiments identifiées sont multiples, mais elles semblent se rattacher à des époques chronologiques. En fait dans notre inventaire, nous trouvons une superposition de celliers d'époques différentes.

« Le cellier fait en général partie du groupe des bâtiments d'exploitation. Le voisinage des habitations du propriétaire ou du gérant, des hangars et écuries, des ateliers, etc. »¹⁶ Pour nos territoires, le cellier intègre la plupart du temps les bâtiments où est situé le logement qu'il soit permanent ou saisonnier. L'ensoleillement, la contrainte de la pente, la nature du sol justifient leur implantation, mais c'est aussi la conséquence des activités socio-économiques. Ces constructions résultent d'un développement historique. Selon les époques, la position des bâtiments vinaires est fortement imposée par le relief, le maillage du réseau viaire et les ressources en eau. Aux grands

celliers ceinturés de clos, témoignant des anciens domaines monastiques, on trouve à proximité de ces derniers des bâtiments plus modestes propres à la production intensive qui était faite de ce vignoble au XIX^e siècle. C'est cette mosaïque de forme qu'il conviendra de catégoriser à la fin de cette étude. La compréhension du patois constituera aussi une approche importante pour désigner ces édifices. La question de la définition du cellier reste ouverte.¹⁷

¹⁷ La tentation serait grande d'évoquer la problématique posée par le mot « mazot ». Si souvent utilisé pour définir les greniers savoyards dans la croyance touristique. Le mazot est, en fait, une construction traditionnelle liée à la vigne dans les cantons de Vaud et du Valais. Le Dictionnaire historique de la Suisse DHA en fait plusieurs mentions. Comme la suivante : « L'économie était largement agricole : exploitation d'alpages, culture de châtaigniers et viticulture (les habitants de l'Entremont avaient leurs vignes et des mazots à F). La commune souffrit des inondations du Rhône (1860, 1897, 1948). /Auteur: Benjamin Roduit ». « Elle comprend plusieurs villages et hameaux dont La Croix (chef-lieu), Le Brocard, Le Borgeaud, Les Rappes, Le Fays, Ravoire. Ceux de Plan-Cerisier, du Perrey, de La Crettaz, étaient autrefois des mazots utilisés par les gens de Vallorcine et de Salvan lors des travaux de la vigne. Auteur: Albano Hugon ». C'est donc une dépendance agricole liée à l'exploitation de la vigne. Sa physionomie la rapproche du grenier savoyard dans l'esprit des gens tout comme le « chalet »



Fig. 5 : Vue du cellier identifié à Ayse le long de la route de Bonneville © S. Mahfoudi - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 6 : Vue d'un cellier identifié à Talloires © S. Mahfoudi - Département de la Haute-Savoie.

Vers une étude comparative des formes de bâti ?

Idéalement, la forme architecturale du cellier la plus lisible est celle du bâtiment identifié à Ayse. Ce bâtiment se trouve sur le tracé de la route de Bonneville qui est l'artère principale de cette commune. Cet édifice dispose d'une zone de stockage avec une cave à vin inaccessible depuis la chaussée. L'aération et l'éclairage de cet espace sont assurés par cinq soupiroux de cet niveau semi-enterré. La façade antérieure, donnant sur la route de Bonneville, est ordonnancée à l'étage de plusieurs travées. Cet édifice est intégré à un clos. Si les bâtiments se trouvant au nord de ce clos sont identifiables sur la mappe sarde de la paroisse d'Ayse¹⁸, celui dont il est question, n'y figure pas. Sa partie située à l'est, semble figurer sur le cadastre de 1868¹⁹. Sa partie ouest est construite ultérieurement (fig. 5).

Cette forme bâtie colle à l'image idéalisée que nous pouvons avoir du cellier de vigne. Cet édifice renvoie à d'autres bâtiments localisés au bord du lac d'Annecy. Il semble intéressant d'évoquer les celliers situés le long de la rue Noblemaire et de la rue André Thieuret dans la commune de Talloires. Pas moins de quatre édifices se rapprochent extérieurement de la forme identifiée à Ayse avec un rez-de-chaussée dédié aux caves²⁰ et un étage qui regroupent l'habitation et les autres activités. Ce premier comparatif permettra de mieux comprendre notre travail d'inventaire du patrimoine sur ce territoire (fig. 6).

que l'on confond avec les maisons et fermes en bois de notre aire d'étude. La définition des dépendances vinaires sera traitée dans la synthèse de cet inventaire.

18 ADHS 1 Cd 130 COPIE.

19 ADHS 3P3/2537.

20 D'ailleurs ne traduit-on pas en anglais cave à vin par le mot « cellar » ? C'est par cette boutade que se termine cet article qui présente le début d'une réflexion.

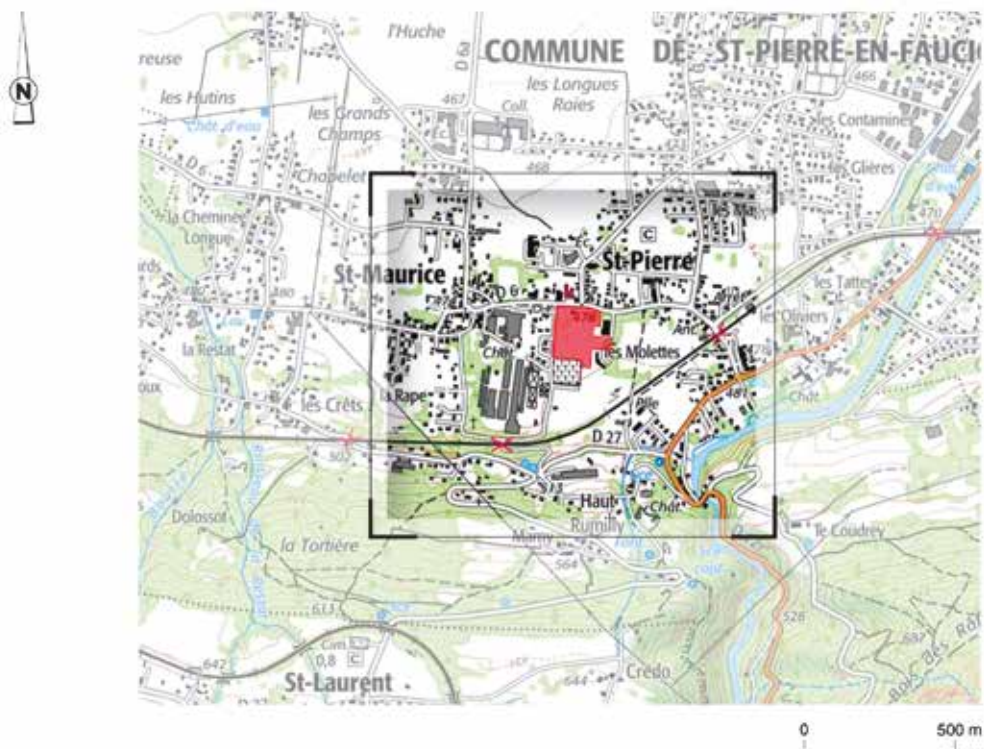
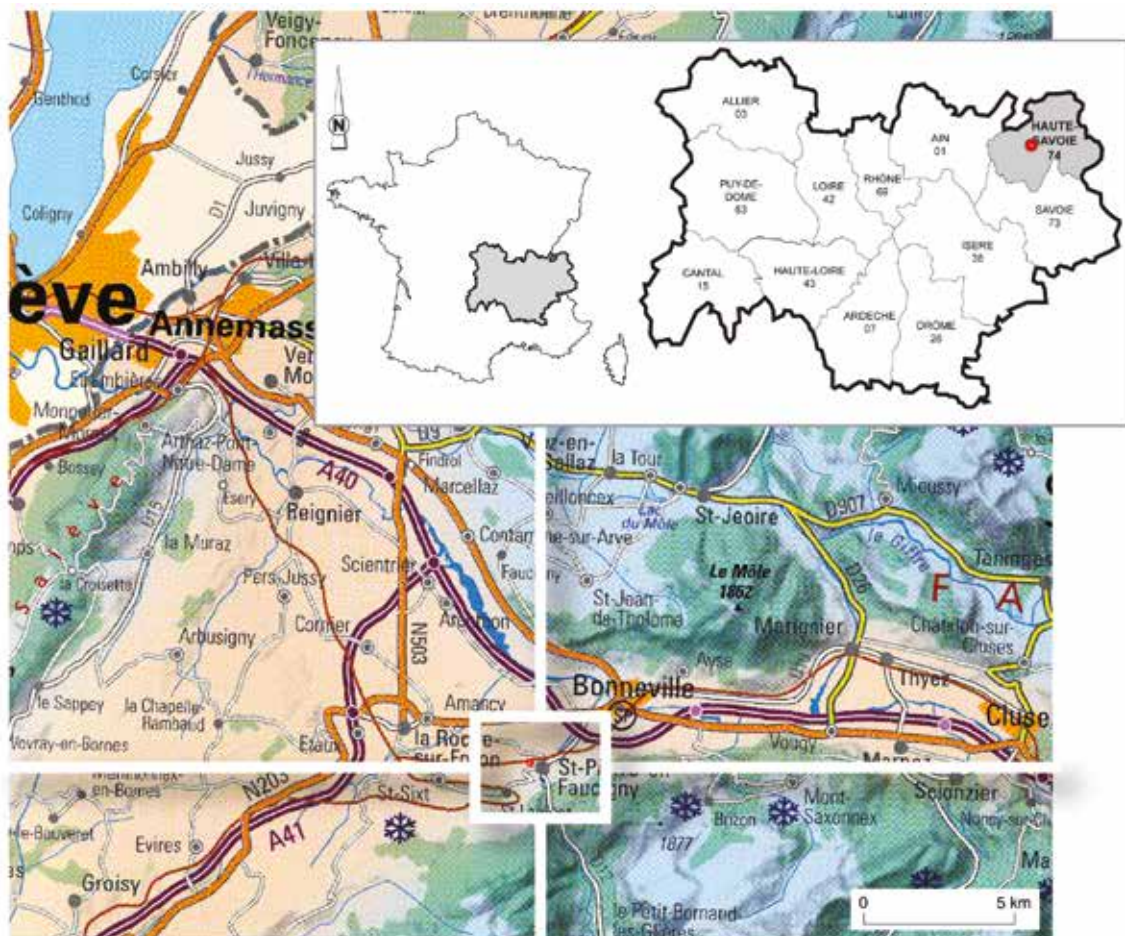


Fig. 1 : Localisation du site © DAO É. Rouger - Inrap.

UN ÉDIFICE FUNÉRAIRE ALTO-MÉDIÉVAL À SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74) :

premiers résultats de la fouille archéologique de 2021

Franck Gabayet - Archéologue - Responsable d'opération - Inrap - ArAr-UMR 5138

Mikaël Rouzic - Anthropologue - Inrap - PACEA - UMR5199

Le bâtiment présenté dans le cadre de cette contribution a fait l'objet d'une fouille d'archéologie préventive conduite par l'Inrap, entre les mois de mars et septembre 2021, sur le site des Molettes, dans le centre bourg de Saint-Pierre-en-Faucigny (fig.1). L'intervention a été motivée par la volonté ancrée depuis plusieurs décennies de l'équipe municipale, de procéder à un remodelage en profondeur du centre-ville. Ce projet ambitieux propose de développer un nouveau quartier *ex nihilo*, sur des terrains localisés entre la mairie et le cimetière, et jusque-là dédiés à des pratiques agro-pastorales.

L'existence de vestiges archéologiques sur certaines des parcelles concernées par le projet urbanistique, et en particulier dans le verger qui a fait l'objet de l'opération de 2021, est signalée depuis la fin du XIX^e siècle. Sans entrer dans le détail, la découverte épisodique de sépultures en dalles de molasse a conduit les érudits locaux à envisager la présence d'un cimetière d'abord attribué aux Burgondes, puis à une période sensiblement plus tardive.

Pour autant, cet espace funéraire n'avait jamais fait l'objet de fouilles méthodiques. Si la grande majorité des données acquises à l'issue de l'intervention de 2021 se rapporte effectivement à la période tardo-antique ou alto-médiévale, qui, pour l'essentiel, voit la construction d'un édifice à vocation funéraire et l'installation d'un vaste cimetière, le site des Molettes abrite également des vestiges protohistoriques, dont la découverte inattendue a constitué, il faut bien le dire, une surprise. L'ensemble médiéval est, en effet,

implanté à l'aplomb d'un site funéraire beaucoup plus ancien, attribué à l'âge du Bronze final IIIb. Six tombes à inhumation sont conservées, sans doute installées à l'origine sous des monuments en terre, déjà disparus au Moyen Âge. Elles sont datées entre 900 et 800 av. J.-C. Deux autres sépultures, cette fois des dépôts de crémations, sont attribuées à la même période.

Ces deux périodes chronologiques représentent la quasi intégralité des entités fouillées, puisqu'entre les deux, les périodes de l'âge du Fer et de l'Antiquité brillent par leur absence, en livrant en tout et pour tout, une poignée de tessons datés entre le tournant du premier millénaire et la fin du Haut-Empire.

Dans la mesure où les études sont à peine engagées, la présente contribution, à l'instar de la présentation proposée dans le cadre du colloque en octobre 2021, doit être reçue comme la toute première livraison de données qui, pour nombre d'entre-elles, restent sujettes à discussion. Pour les mêmes raisons, il ne sera fait mention ici des sépultures qu'à la marge et de manière très évasive. La fin de la période d'étude est d'ores et déjà programmée courant 2024.



Fig. 2 : vue générale du site © Mairie de Saint-Pierre-en-Faucigny.

UN ÉDIFICE DE CULTE FUNÉRAIRE

L'essentiel des données issues de la fouille est attribué à la période alto-médiévale et se rapporte à un édifice aux abords duquel près de 190 sépultures ont été exhumées (fig. 2). Ce nombre peut être multiplié par deux si l'on considère non plus les tombes, en tant que structure d'accueil, mais le nombre d'individus successivement inhumés dans l'emprise de l'espace funéraire. La réutilisation des tombes est un phénomène certes répandu, mais particulièrement en vogue sur le site des Molettes.

Cet ensemble funéraire est implanté dans un espace cerné, au moins pour partie, par un mur et deux fossés. Un second bâtiment, nettement moins bien conservé et d'autres structures en creux témoignent d'une occupation complexe du secteur.

Le bâtiment 1, autour duquel est centrée cette rapide présentation, constitue un des principaux centres d'intérêt du site. Les vestiges préservés correspondent à la partie enterrée d'une construction, dont tout laisse à penser qu'elle portait au moins un étage. La puissance des maçonneries périphériques, d'une largeur de 0,80 m, incite en effet à restituer au-dessus de la salle basse une pièce haute, peu ou prou de plain-pied avec les niveaux de circulation dans le cimetière. En l'état, seule la salle hypogée est étudiée. Le reste de la construction, qui, *de facto*, reste hypothétique, a dû faire l'objet d'une récupération systématique. Compte tenu du faible recouvrement, l'arase des murs est située moins de 0,50 m sous le niveau actuel du champ, il est probable que les vestiges hors sol de l'édifice, ou pour le moins les ruines présentes à l'issue de sa destruction, ont été évacuées au moment de l'utilisation du terrain pour des pratiques agricoles. En l'état, le bâtiment 1 présente un plan rectangulaire, avec une longueur – est-ouest – de 8,10 m pour une largeur de 5,60 m hors-œuvre et une surface dans-œuvre d'environ 26 m² pour la salle basse (fig. 3). Il est construit dans une vaste excavation creusée dans le substrat caillouteux du cône de déjection issu des dépôts du torrent du Borne, avant que ce dernier conflue avec l'Arve, premier affluent du Rhône en territoire français. La longueur au sommet du terrassement serait supérieure à 11,80 m (est-ouest), tandis que la largeur, selon les sections concernées, pourrait atteindre une dimension comprise entre 9,80 et 10,40 m, avec une profondeur estimée de 2,50 m. Le fond du creusement, loin de présenter une surface régulière, était, au contraire, marquée par d'importantes différences de niveaux. Si la partie ouest est pratiquement plane, le secteur central se distingue par la présence d'une plateforme volontairement épargnée par les terrassements. Cette particularité est sans aucun doute liée à l'installation de deux aménagements funéraires, les Sp1 et Sp143 (*infra*). La création de ce socle, dès la conception du bâtiment, constitue d'ailleurs un argument pour attribuer les deux tombes au premier état de l'édifice, dont on pressent que le but même de la réalisation pourrait être d'accueillir ces sépultures.

Les murs périphériques sont montés à partir du fond de l'excavation initiale, à distance des parois de l'excavation enterrée (fig. 3). Constituées de deux parements et d'un blocage, les maçonneries sont chaînées aux angles, ce

qui atteste une construction d'un seul jet. Les murs sont pour l'essentiel construits à partir de galets tirés du substrat et liés par un mortier de chaux de couleur gris-beige à gris-jaune, très abondant et plutôt résistant. Les galets sont de modules variables, avec une moyenne autour de 0,25 x 0,12 m. Ils sont le plus souvent utilisés bruts, même si, plus rarement, quelques spécimens ont été redressés au marteau. D'autres matériaux sont mis en œuvre, en particulier pour former les chaînages, où sont mêlés des blocs de molasse, équarris ou non, des fragments de brique en terre cuite, voire un moellon taillé dans un bloc compact de mortier de tuileau. Lorsqu'elle a pu être étudiée, la première assise des parements, aussi bien interne qu'externe, présente la particularité de disposer de très gros éléments – galets de grandes dimensions (jusqu'à 0,75 x 0,40 x 0,30 m), voire quelques blocs calcaires bruts (0,40 x 0,25 x 0,25 m). *De facto*, les deux premières assises, qui recourent à des matériaux de dimensions très variées, sont plutôt irrégulières. En revanche, les assises suivantes sont relativement bien réglées, avec des hauteurs de l'ordre de 0,10 m. Un gros bloc parallélépipédique en calcaire parfaitement taillé, de plus de 1,80 m et large de 0,80 m, d'une origine manifestement antique, est réemployé en guise de seuil.

Les murs nord et sud portent la voûte qui couvrait la salle basse. La construction est montée à partir de claveaux installés sur un cintre de bois dont des traces fugaces sont conservées en négatif dans le mortier de liaison. Le parement de la voûte est constitué de claveaux en tuf, souvent retrouvés en mauvais état de conservation, liés par un abondant mortier gris-jaune, assez proche de celui mis en œuvre pour la maçonnerie. L'amorce de la voûte, au sud comme au nord permet de restituer l'intégralité du développement de l'intrados. La portée est de 4 m avec une flèche de 1,60 m environ, ce qui situerait le sommet de la clé environ 2,25 m au-dessus du seuil de l'entrée, mais à peine 1 m au-dessus du couvercle de la Sp1 (*infra*).

À l'intérieur de l'édifice, la bonne compréhension de la stratigraphie a permis d'identifier le premier niveau de sol construit dans l'ensemble de la pièce, qui, à l'origine, devait se présenter sous la forme d'une couche uniforme de mortier lissé, conservée le plus souvent sous forme de lambeaux. Outre l'usure du temps, le sol sera ultérieurement entamé par plusieurs larges fosses sépulcrales. La partie la mieux préservée s'étend sur un peu plus de 1 m², dans l'angle nord-ouest

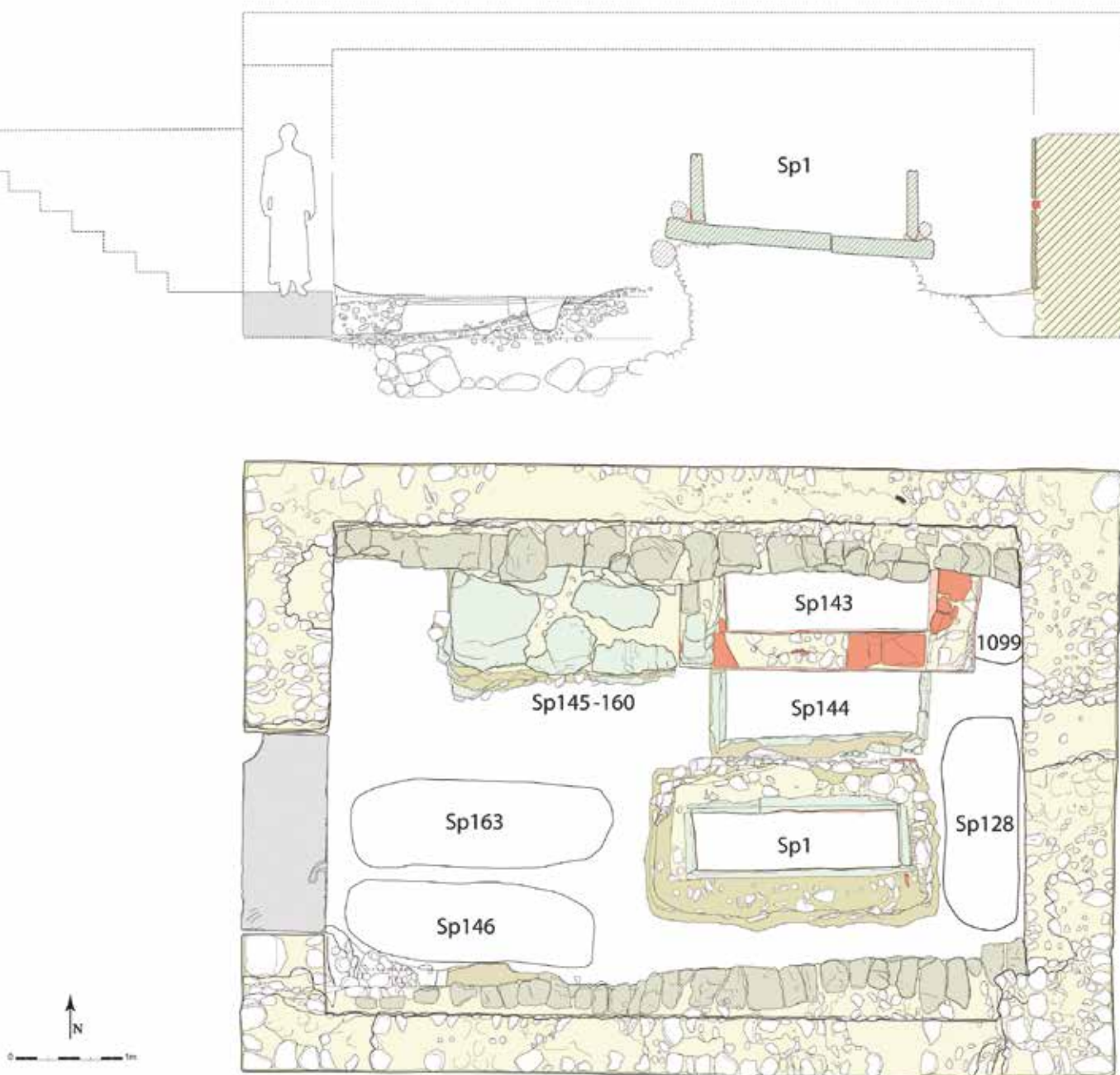


Fig. 3 : Plan et profil du bâtiment 1 © relevés C. Plantevin, Inrap / DAO É. Bayen - Inrap.

du bâtiment. Plutôt fruste, le sol est constitué d'une couche de mortier gris-jaunâtre d'une épaisseur comprise entre 0,04 et 0,10 m au contact des murs périphériques.

L'espace intérieur peut se décomposer en deux parties. La première, à l'ouest, qui correspond plus ou moins à la moitié de la surface intérieure, en avant des tombes, est plane. Le sol se poursuit vers l'est par un passage de 1 m entre les tombes Sp1 et Sp143 et par un couloir plus étroit – moins de 0,70 m –, ménagé entre la Sp1 et le mur sud de l'édifice. Enfin, il existe à l'arrière des deux tombes, une circulation d'une largeur de 0,90 m. Le sol est ici à peine plus haut que dans le reste de la salle, avec un pendage global quasi imperceptible.

Il faut toutefois garder à l'esprit que si l'accès à l'arrière des tombes est aisé en passant entre les deux sépultures, avec une hauteur de 2,40 m sous la voûte, le passage était nettement plus complexe au sud, avec seulement 1,60 m. On peut en conclure que la salle n'était pas conçue pour une circulation périphérique autour de la Sp1 et qu'avec la construction de la Sp144, entre les deux premières tombes, le seul accès à l'arrière s'effectuera par le sud, un passage rendu encore plus malaisé après l'exhaussement des sols qui intervient ultérieurement.

Alors que les profils, longitudinaux comme transversaux, de l'excavation initiale présentaient des différences notables d'altitude, à l'issue des différents remblaiements – apports de matériaux à des fins de nivellement, sols de travail – et une fois mis en place le sol de mortier qui marque la fin des travaux, le niveau est donc pratiquement plan dans l'ensemble du bâtiment 1. Entre le seuil et le sol repéré contre le mur oriental, le pendage reste inférieur à 2%, autant dire quasiment imperceptible. La plateforme qui porte la Sp1, dont la surface domine le reste de l'édifice de près de 0,50 m, constitue toutefois une exception notable.

À l'ouest, les niveaux extérieurs ne permettent pas de trancher entre une rampe d'accès, ou, plus probablement, une volée de marches. Une dizaine de marches d'une hauteur de 0,20 m permettrait de récupérer la différence de niveau entre le seuil et les niveaux de circulation au sein du cimetière. On peut estimer qu'une rampe a été ménagée dans un premier temps, durant le chantier, afin d'évacuer les déblais. Un escalier a pu être réalisé ultérieurement. Les informations disponibles inviteraient alors à restituer un premier palier d'une largeur d'au moins 1,20 m.

LES SÉPULTURES

Des éléments avérés en chronologie relative, ou moins bien assurés, invitent à considérer que deux tombes relèvent du premier état d'occupation du bâtiment 1 : Sp143 et Sp1 (fig. 4).

La tombe Sp143

Implantée dans l'angle nord-est de la salle, la sépulture Sp143 se présente sous la forme d'une maçonnerie accolée au mur nord du bâtiment et à environ 0,50 m du mur oriental (fig. 4 et 5). La tombe se compose de trois murets chaînés aux angles, le quatrième côté, au nord, étant constitué par le parement de l'édifice. Les trois murets sont montés à partir du fond de l'excavation initiale, directement sur les matériaux du cône de déjection. Il faut rappeler que le terrain est ici légèrement surélevé par rapport au niveau général, mais sensiblement plus bas que la plateforme qui porte la Sp1 voisine. La longueur totale de la construction est de 2,70 m pour une largeur de 1,10 m et des dimensions intérieures de l'ordre de 2 x 0,60 m. La hauteur des murets est d'environ 0,80 m. Ils sont construits à l'aide de galets liés par un mortier blanchâtre.

Le sommet de la paroi nord correspond au départ de la voûte. La première assise de tuf a été entaillée sur une profondeur d'une dizaine de centimètres et une hauteur d'environ 0,10 m, sur toute la longueur de la tombe. Cette gorge avait sans doute pour finalité de recevoir le couvercle de la sépulture, comme l'atteste un fragment de la dalle de molasse encore inséré dans l'engravure. Le fond de la tombe est une grande dalle de molasse d'environ 2 m de long pour une largeur qui varie entre 0,40 et 0,50 m.



Fig. 4 : Bâtiment 1, depuis l'entrée à l'ouest

© F. Gabayet - Inrap.



Fig. 5 : Couvercle percé de la Sp1 © F. Gabayet - Inrap.



Fig. 6 : Détail de l'exutoire dans la paroi nord de la Sp1 ; © C. Plantevin - Inrap.

La tombe Sp1

La construction de la Sp1 débute par la mise en place d'une énorme dalle de molasse installée sur la plateforme ménagée au fond de l'excavation (fig. 3). En l'état, la dalle présente un pendage de 4 % vers l'est. La longueur est de 2,50 m pour une largeur de 1,30 m. L'épaisseur moyenne était initialement de l'ordre de 0,20 m, mais à l'exception d'une bordure, dont la largeur varie de 0,12 à 0,14 m, la surface de la pierre a été légèrement abaissée, sur une profondeur comprise de 0,05 m, avant d'être aplanie et grossièrement lissée. En revanche, les chants de la dalle présentent encore des marques de taille en chevron. Les parois sont constituées de dalles de molasse verte, d'une épaisseur de l'ordre de 0,10 m. Si, à l'origine, elles étaient globalement perpendiculaires à la dalle de fond sur laquelle elles reposent, avec le temps, la pierre a eu tendance à se déliter, voire à desquamer et à se décaler légèrement. Un mortier de tuileau a été disposé à la base des parois et sur la dalle de fond, à l'intérieur et à l'extérieur, mais également sous les dalles verticales, pour former un bourrelet de tuileau et garantir l'étanchéité de la structure. Sur le bord extérieur, une assise de galets est disposée à la jonction du fond et des quatre parois. Plusieurs modules sont identifiés, même si les dimensions moyennes se situent autour de 0,20 m, afin d'occuper l'entièreté de l'espace compris entre la face externe des parois et les bords extérieurs de la dalle de fond. À l'issue des travaux, la tombe se présente sous la forme d'un coffrage dont les dimensions intérieures sont de 2 x 0,90 m et une profondeur de 0,65 m, fermé par une couverture monolithe en molasse.

Le couvercle et la paroi nord sont percés d'une ouverture circulaire d'environ 0,05 m de diamètre (fig. 5 et 6). Les deux orifices évoquent un aménagement destiné à la circulation d'un liquide dans la sépulture, le premier permettant d'introduire le produit ; le second, équipé d'un tuyau, dont l'empreinte est conservée en négatif dans le mortier, servant à le recueillir à la sortie de la tombe. Il est bien entendu tentant de restituer sur le site des Molettes, un dispositif de sanctification d'un liquide par contact avec une dépouille vénérée, comme c'est par exemple le cas à Marseille, sur le site de la basilique de la rue Malaval (Moliner 2006).



Fig. 7 : Détail des maçonneries successives de la Sp1 (dernier état) © C. Plantevin, Inrap.

LES REMANIEMENTS AU SEIN DU BÂTIMENT

La première phase, caractérisée par la construction du bâtiment 1 et la mise en œuvre des deux premières tombes, est suivie de nombreux remaniements au sein de l'édifice. Ils concernent en premier lieu les tombe Sp1 et Sp143 (fig. 7).

Par la suite, l'évolution de la salle basse passe par l'installation de nouvelles sépultures, qui, le cas échéant, peuvent conduire à la réalisation de nouveaux sols, voire d'exhaussements des niveaux de circulation à l'intérieur de l'édifice.

C'est en premier lieu le cas de la tombe Sp144, installée entre les deux précédentes (fig. 3). Littéralement coincée entre les deux sépultures antérieures, plutôt massives, elle pourrait à première vue paraître gracile. Elle est en réalité constituée de quatre éléments épais. C'est le cas, notamment, de la dalle de fond, qui utilise un remploi antique

Si les marqueurs chronologiques font le plus souvent défaut, la stratigraphie permet, la

plupart du temps, d'insérer les différentes étapes de développement au sein d'une chronologie relative cohérente, quand bien même plusieurs points restent à discuter.

Il est ainsi possible de déterminer que l'installation de la Sp144 est immédiatement suivie d'une importante reprise de la Sp1 dont les parois sont épaissies et recouvertes d'un épais enduit blanc. Ces travaux sont suivis de la réfection des sols au sein de l'édifice, qui conduisent à un exhaussement limité de la partie ouest, entre l'entrée et les trois tombes, mais plus conséquent dans le passage ménagé entre la Sp1 et le mur sud et à l'arrière des sépultures. Il existe ainsi une soixantaine de centimètres entre la surface du nouveau sol de mortier à l'entrée de la salle et le niveau supérieur du sol dans l'angle sud-est du bâtiment. Une différence aisément absorbée par la création d'une rampe, ou, pourquoi pas de trois marches aménagées à l'entrée du couloir, désormais le seul accès possible vers l'arrière de la pièce. Ceci posé, compte tenu de l'élargissement de la Sp1 et de la position de l'intrados de la voûte, le passage dans le couloir est réduit à environ 0,50 m de large pour une hauteur de l'ordre de 1 m. Il n'en reste pas moins que la circulation était possible, au prix de quelques contorsions, puisque deux fosses ont ultérieurement été creusées dans cette partie reculée de la salle.

Une tombe de périnatal est plus tard installée contre le mur nord, au pied de la sépulture Sp143. La Sp160 serait ainsi la première sépulture implantée dans la moitié ouest de la salle basse. Un coffrage en dalle de molasse, la Sp145, qui abrite cette fois un sujet adulte, est plus tard installée tout contre la tombe du nouveau-né. Il existait sans doute un lien fort entre les deux sujets puisque les deux sépultures sont alors associées, sous un large coffrage maçonné construit hors sol, qui monumentalise cette nouvelle tombe « collective » (fig. 3).

Trois autres sépultures seront aménagées dans la salle basse du bâtiment 1. Mais contrairement au mode opératoire utilisé jusque-là, les tombes sont installées dans de profondes fosses sépulcrales creusées sous le niveau de sol, soigneusement remblayées et finalement masquées par un ultime sol de mortier. L'une d'entre elles, disposées nord-sud, est localisée à l'arrière de la Sp1, le long du mur oriental (Sp128). Les deux autres sont installées dans la partie occidentale de la pièce, dans l'angle sud-ouest (Sp146) ou face à l'entrée (Sp163).

Il faudrait ajouter qu'à une période qui n'a pas pu être déterminée, les trois tombes principales, installées dans la moitié orientale de la salle, mais également la tombe Sp128, localisée sous le sol en arrière des précédentes, ont fait l'objet de réouvertures et d'inhumations successives, voire, pour au moins deux d'entre-elles, de prélèvements de pièces osseuses. Une piste qu'il conviendra, naturellement, d'explorer.

ABANDON ET RÉOCCUPATION PONCTUELLE

Une épaisse couche de démolition, jusqu'à 1,80 m, se présente comme un amoncellement de matériaux de démolition dans lequel se retrouvent des claveaux de tuf de la voûte, des galets de tous modules. La couche livre également des fragments de molasse et des morceaux d'enduits lissés. Il faut encore signaler des restes fauniques, des os humains épars. Ces différents éléments, emballés dans un sédiments limon-sableux, signalent, bien entendu, l'abandon et la destruction de l'édifice.

Quelques traces d'une fréquentation ultérieure sont toutefois repérées dans les ruines de l'édifice. Ce sont, notamment, plusieurs creusements localisés le plus souvent sur les maçonneries. À une date qu'il est difficile de préciser, ces quatre à cinq fosses pourraient témoigner de récupération de matériaux, une hypothèse peu vraisemblable compte tenu de l'accès aisé aux galets du substrat, ou de l'implantation de trous de poteau à des fins qui n'ont pas encore été interprétées.

L'installation d'une sépulture dans la couche de démolition complique encore la situation (Sp120). La fosse sépulcrale est installée le long du parement interne du mur sud, et plus précisément sur l'arase de la voûte en tuf. Une première datation par le ¹⁴C fournit un intervalle à 95.4% de probabilité compris entre 722 et 945 ap. J.-C., avec un pic entre 766-898 (89%), voire 800-878, avec 57,2 % de probabilité (Beta-521746).

Au terme de cette rapide et incomplète présentation, s'il est possible d'esquisser une image assez explicite du bâtiment 1 et des deux sépultures, à l'issue de la phase initiale, puis des différents remaniements qui en modifient l'organisation tout au long de l'occupation de l'édifice, plusieurs points restent en suspens. On pourrait mentionner en premier lieu la datation de la construction du bâtiment, et partant, des

deux premières tombes. La question du statut des défunts reste également à discuter. Tout comme l'insertion de cet édifice à vocation funéraire dans le maillage religieux du secteur, situé à une trentaine de kilomètre de Genève, chef-lieu de cité, capitale du royaume burgonde et siège de l'évêque depuis au moins le V^e siècle. L'évolution du cimetière installé autour du bâtiment, bien entendu, est au cœur des problématiques qui s'imposent à l'issue de l'opération archéologique. Autant d'interrogations stimulantes qui ne manqueront pas d'être explorées dans le cadre du rapport de fouille, avant d'être présentées à la communauté scientifique comme au plus grand nombre, dans les mois et les années à venir.

Bibliographie sommaire

GABAYET Franck, *La fouille archéologique du cimetière médiéval de Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)*, disponible en ligne sur : <https://www.inrap.fr/la-fouille-archeologique-du-cimetiere-medieval-de-saint-pierre-en-faucigny-haute-15771>

MOLINER Manuel, La basilique funéraire de la rue Malaval à Marseille (Bouches-du-Rhône), dans *Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Première partie : réseau des cités, monde urbain et monde des morts*, *Gallia*, 2006, 63, p. 131-136, disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_2006_num_63_1_3292



Fig. 1 : Le site de Bonlieu à Saint-Pierre-en-Faucigny © C. Guffond – Département de la Haute-Savoie.



*Fig. 2 : Vue à 180° du débouché de la vallée du Borne ; de g. à d. : Bonneville et la vallée de l'Arve, le plateau du Coudrey, l'ancienne route des Eaux - en haut -, la route départementale 12 - en bas -, la succession de verrous de la vallée, le Borne, le monticule du château de Cornillon, les hameaux de La Balme, Moussy et Crédo - au premier plan - à Saint-Laurent.
© J. Laidebeur – Buttermilk.*

NOTRE-DAME DE BONLIEU à Saint-Pierre-en-Faucigny, relecture historique et archéologique d'un marqueur territorial

Denis Laissus - Historien

Christophe Guffond - Archéologue - Département de la Haute-Savoie - chercheur associé
au laboratoire EDYTEM – UMR 5204 – USMB / CNRS

En préambule de notre contribution, nous rendons hommage au Docteur Pierre Perroton¹ (1924-2012) qui, en érudit bienveillant, avait pris le temps de faire connaître un petit site enchanteur à un jeune lycéen.

Le site pittoresque de Bonlieu constitue une belle occasion de balade, par laquelle le promeneur venant de Saint-Pierre-en-Faucigny découvre la vallée du Borne depuis un balcon en falaise qui surplombe les gorges sinueuses des Evaux (fig. 1). Paradoxalement, dans cette situation contrainte, sauvage et isolée depuis le percement de la route départementale à la fin du XIX^e siècle, ce lieu bénéficie encore d'une mémoire et d'un attachement. Ils attestent de pratiques séculaires, que l'on sait d'abord religieuses et concentrées autour d'un oratoire. Toutefois, le site est plus complexe.

Nous proposons de reprendre l'état de la connaissance de ce site de Bonlieu et d'y apporter quelques contributions sous formes, déjà, de relectures et, ensuite, de compléments. Le propos se concentre sur la fonction de marqueur territorial du site de Bonlieu, encore perceptible actuellement, mais hérité, au moins, de la période médiévale.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Le site s'installe en rive droite du torrent du Borne, exposé plein Ouest, aux environs de 735 m d'altitude, sur un affleurement de calcaire urgonien². Il maîtrise le franchissement de la crête orientale du dernier verrou méridional du défilé qui ferme l'aval de la vallée du Borne. Ce marqueur géologique fort qu'offre la crête sur laquelle se développe le site de Bonlieu sert encore aujourd'hui de limite entre les communes de Saint-Pierre-en-Faucigny et Glières-Val-de-Borne qui sont par ailleurs les propriétaires des grandes parcelles³ qui confinent dans l'axe de la chapelle que nous allons étudier (fig. 2).

Face à cette crête qui porte en partie haute sur la carte⁴ au 1/25 000^e le toponyme « Les Droits », l'autre crête qui forme le verrou en rive occidentale et remonte du Borne jusqu'à la Pointe de la Dent (1 593 m) laisse passage à trois chemins piétonniers qui s'échelonnent par le col des Gardes (845 m), le Passage de la Cache (1 050 m) et le Col du Pacheux (1 245 m). Il faut noter que cet accès au Val de Borne depuis la vallée de l'Arve, par Bonlieu, n'est pas le seul en rive droite. Il se double de passages plus hauts en altitude par Andey (un peu moins de 1 500 m pour le point le plus haut), par le col de Solaison

1 Archéologue amateur, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis à partir de 1952, auteur d'un article sur des « ex-voto gallo-romains inédits » dans la *Revue Archéologique de l'Oise* en 1974 et également de PERROTON Pierre, *Encore et toujours l'homme révolté*, Annecy, 1995, 215 p.

2 CHAROLLAIS Jean, BUSNARDO Robert, CARDIN Michel, CLAVEL Bernard, DECROUEZ Danielle, DELAMETTE Michel, GORIN Georges, LEPILLER Michel, MONDAIN Paul-Henri, ROSSET Jean, VILLARS François, *Notice explicative de la feuille Annecy-Bonneville à 1/50 000^e*, BRGM, 1988, p. 10-11.

3 Parcelle OC 97 (404 815 m²) pour Saint-Pierre-en-Faucigny et OC 1 (80 657 m²) pour Glières-Val de Borne.

4 Carte de l'Institut Géographique National 3430 ET.

(1 500 m) ou par le col de Cenise (1 724 m). Le passage par Bonlieu est donc bien le point de franchissement le plus rapide et bas en altitude pour entrer en vallée du Borne depuis la vallée de l'Arve. Ce passage, paradoxalement dénommé Bonlieu, n'en est pas moins aérien et scabreux et a impliqué de nombreux aménagements.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Les traces matérielles des occupations humaines, pour certaines relativement anciennes, dans ce petit secteur qui concerne les communes de Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Laurent et Glières-Val-de-Borne sont particulièrement nombreuses à avoir été relevées par les archéologues et les érudits, depuis plus de deux siècles. Et à ce titre, si la recherche ne s'est pas particulièrement concentrée sur ce secteur, il convient d'autant plus d'en souligner l'importance pour l'Homme, au travers des millénaires, qui semble justifier les multiples aménagements que nous pouvons relever.

Les premières traces retrouvées datent vraisemblablement du Néolithique. Un polissoir en grès, cassé en deux morceaux et réutilisé dans le parapet de la RD 12, lors de son percement à la fin du XIX^e siècle et au niveau du lieudit « le Coudrey » de la carte IGN, est signalé par Reber dès 1902⁵. Ce probable vestige néolithique est à mettre en perspective avec le proche menhir dit *Pierre du milieu du monde*, entre Vozeyrier et Passeirier (lieudit « Pierre Longue »), détruit en 1849⁶. Plus récemment, en 2021, les fouilles réalisées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives sous la responsabilité de Frank Gabayet, à l'est de l'église de Saint-Pierre-en-Faucigny, ont notamment démontré qu'une population de l'Âge du bronze, installée dans le secteur, y ensevelissait ses défunts⁷. Est-ce celle qui s'était développée sur les hauteurs de Saint-Laurent ?⁸

Pour l'Antiquité, les vestiges restent pour l'heure diffus. Les hypothétiques thermes de Beffay, plus connus par la tradition que par des données matérielles restent attribués à l'époque gallo-romaine⁹. Le chanoine Ducis évoque un « ancien chemin dans le roc taillé à la pointe seulement » avant et après l'oratoire de Bonlieu, sans forcément assurer qu'il soit romain¹⁰. Tout aussi prudent, le docteur Perrotton, plus d'un siècle plus tard, maintient l'attribution antique comme une simple hypothèse¹¹. Le haut Moyen Âge est en revanche plus représenté sur le territoire étudié puisque des tombes en coffre ont été découvertes au Crêt à Petit-Bornand¹², à Saint-Pierre-en-Faucigny, tant vers l'église¹³ qu'aux Tattes¹⁴, et à Saint-Laurent¹⁵. Si, une fois de plus, les lieux de population ne sont pas connus, il est certain que ce secteur du débouché du Borne est occupé, exploité et parcouru au moins dès le haut Moyen Âge.

La question du contrôle politique et militaire de la basse vallée du Borne, est également documentée par l'archéologie pour la période médiévale¹⁶. En effet, un système castral assez dense, au sein du petit mandement de Cornillon (regroupant les paroisses de Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-Maurice et Passeirier) se met en place avec le château de Cornillon (Saint-Laurent) appartenant au comte de Genève et qui fait figure de vieille place forte perchée sur son éperon et attestée en 1225¹⁷. A Saint-Pierre, le château de

5 REBER Burkhard, 1902. *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*. Genève, Imprimerie centrale et du Genevois, p. 229-230. Oublié, puis redécouvert en 2018 par Pierre-Jérôme REY, le seul bloc qui subsistait encore a été prélevé par le Service Archéologie et Patrimoine Bâti de la Haute-Savoie et est conservé au dépôt de fouilles départemental.

6 REVON Louis, *La Haute-Savoie avant les Romains*, Annecy 1878, p. 18.

7 Nous renvoyons à l'article de Frank Gabayet dans cette même publication.

8 Déclaration de découverte fortuite effectuée par Pierre-Jérôme Rey en 2021.

9 GRILLET Jean-Louis, *Dictionnaire historique littéraire et statistique des départemens du Mont-Blanc et du Léman*, Chambéry, 1807, tome premier, p. 397. Pierre Broise y aurait vu des maçonneries en 1964. Elles n'ont pas été retrouvées : BROISE Pierre, *Contributions à la carte archéologique. Inventaire des antiquités gallo-romaines découvertes en Haute-Savoie de 1945 à 1980*, Lyon - SRA, 1989, dactylographié, p. 46.

10 DUCIS Claude-Antoine, *Mémoires sur les voies romaines de la Savoie*, Annecy, 1861, p. 134.

11 PERROTON Pierre, « La voie romaine » dans BORREL Pierre, PESSEY-MAGNIFIQUE Michel, *Les clefs de Saint-Pierre. Des Burgondes au III^e millénaire, une promenade dans la commune*, Sous Cornillon 19, 2006, p. 35-36

12 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule - la Haute-Savoie*, Paris, 1999, p. 289.

13 BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE 1999, p. 311.

14 BENOIT Loïc, *Site funéraire des Tattes (Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie)*, 2017, Département de la Haute-Savoie.

15 BERTRANDY, CHEVRIER, SERRALONGUE 1999, p. 311.

16 GUFFOND Christophe, « Le château de Cornillon » dans D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe (dir. adj.), BENOIT Loïc, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CECI Lilianna, CHEVALIER Maud et alii, *Projet européen AVER - des montagnes de châteaux. Les châteaux médiévaux de Haute-Savoie (arrondissement d'Annecy et de Bonneville). Rapport final d'opération*, dactyl., Hadès / SDAH / DRAC Rhône-Alpes, septembre 2019, volume 2, p. 607-628.

17 Mention indirecte dans LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de*

Rumilly-sous-Cornillon semble en prendre le relai, mentionné pour sa part dès 1306¹⁸. Il est entouré des maisons fortes de Chuet, de Cohendier et de Sauterens, vraisemblablement plus tardives (fig. 3).

LECTURES

Au fil des siècles, plusieurs auteurs ont évoqué le site de Bonlieu. En 1759, Joseph-Antoine Besson signale, sans plus de précision, la présence d'une chapelle dédiée à la Nativité de Notre Dame dans la paroisse de Rumilly-sous-Cornillon¹⁹. Près d'un siècle plus tard, survient la mention précitée de Claude-Antoine Ducis qui évoque un ancien tronçon de route taillé dans la roche à proximité de l'oratoire de Bonlieu²⁰ ; oratoire indiqué en surplomb de la route par Achille Raverat en 1872²¹. En 1895, Louis-Etienne Piccard, apporte les premiers éléments historiques relatifs au site de Bonlieu. Il l'érige en marqueur de la juridiction de l'abbaye d'Entremont qui « allait du pont de Notre-Dame, appelé des Sixts jusqu'aux Antérieurs ». Il fait aussi état d'un cense dû, à l'abbaye, par le curé de Rumilly-sous-Cornillon pour le patronage de « la chapelle des Sixts »²². Paru l'année suivante, le *Dictionnaire des Communes* d'Eugène Tissot et Jean-François Gonthier, rapporte que « sur les confins de Saint-Pierre et du Petit Bornand, [...] on vénère un oratoire, dit de Bonlieu (jadis chapelle), qui était dédié à la Nativité de la Vierge ». Il s'agit de la première mention qui permette d'associer Bonlieu à la chapelle citée par Besson au XVIII^e siècle. Les auteurs rapportent également qu'en 1326 l'évêque de Genève, a réglé un différend, régnant à l'occasion de cette chapelle, entre le curé de Saint-Pierre et un chanoine d'Entremont²³. En 1978, Roger Devos et Charles Joisten relaient les

Genève avant l'année 1312, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866, p. 163.

18 LULLIN, LE FORT 1866, p. 401.

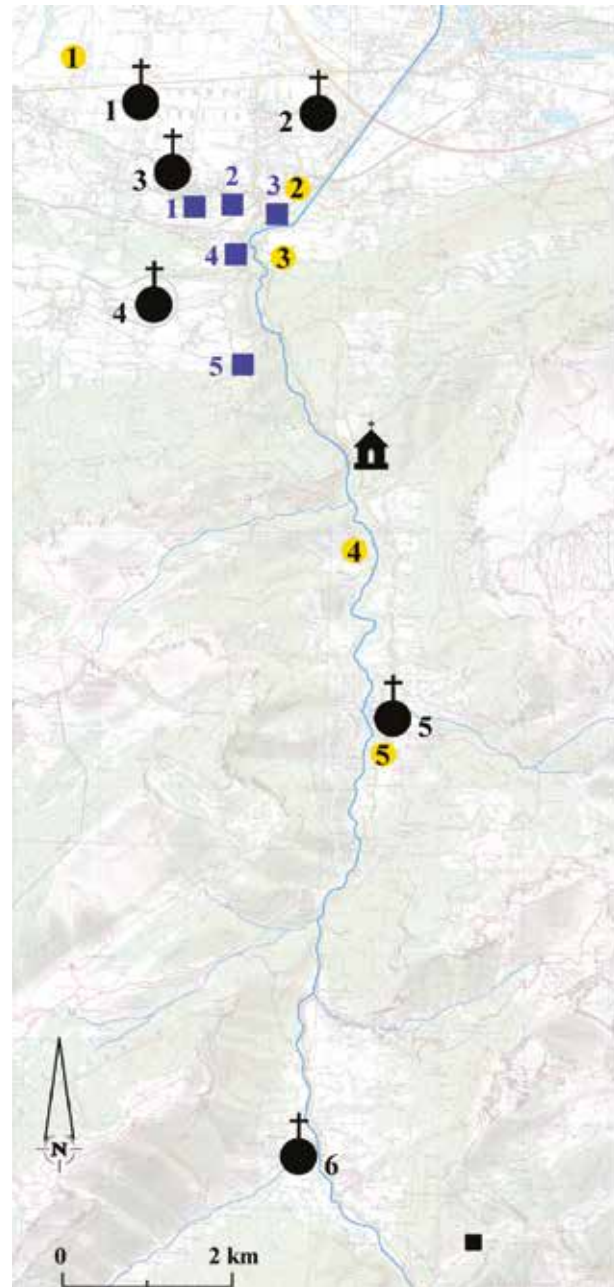
19 BESSON Joseph-Antoine, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste, et Maurienne, et du décanat de Savoie [...]*, Sébastien Hénault, imprimeur et marchand libraire, Nancy, 1759, p. 120.

20 DUCIS, 1861, p. 134.

21 RAVERAT Achille, *La Haute-Savoie*, Les éditions du Bastion, 1994, réédition de celle de 1872, p. 374.

22 PICCARD Louis-Etienne, « L'abbaye d'Entremont », dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie Chablaisienne*, 1895, p. 57 note 1 et p. 58 note 5.

23 GONTHIER Jean-François, TISSOT Eugène, *Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie. Annuaire administratif et commercial du département de la Haute Savoie de 1888 à 1905*. Res Universis, Paris, 1993, p. 183.



- | | | | |
|---|-------------------------|---|---------------------------------|
| ✠ | Les paroisses | ● | Les sites archéologiques |
| 1 | Passeirier | 1 | Pierre Longue |
| 2 | Saint-Pierre-de-Rumilly | 2 | Les Tattes |
| 3 | Saint-Maurice | 3 | Le Coudrey |
| 4 | Saint-Laurent | 4 | Befflay |
| 5 | Le Petit Bornand | 5 | Le Crêt |
| 6 | Entremont | 🏰 | Site de Bonlieu |
| ■ | Les châteaux | ■ | La Forclaz |
| 1 | Chuet | | |
| 2 | Sauterens | | |
| 3 | Cohendier | | |
| 4 | Rumilly-sous-Cornillon | | |
| 5 | Cornillon | | |

Fig. 3 : Carte indicative des principaux lieux évoqués.
© DAO D. Laissus - Fond de carte IGN.

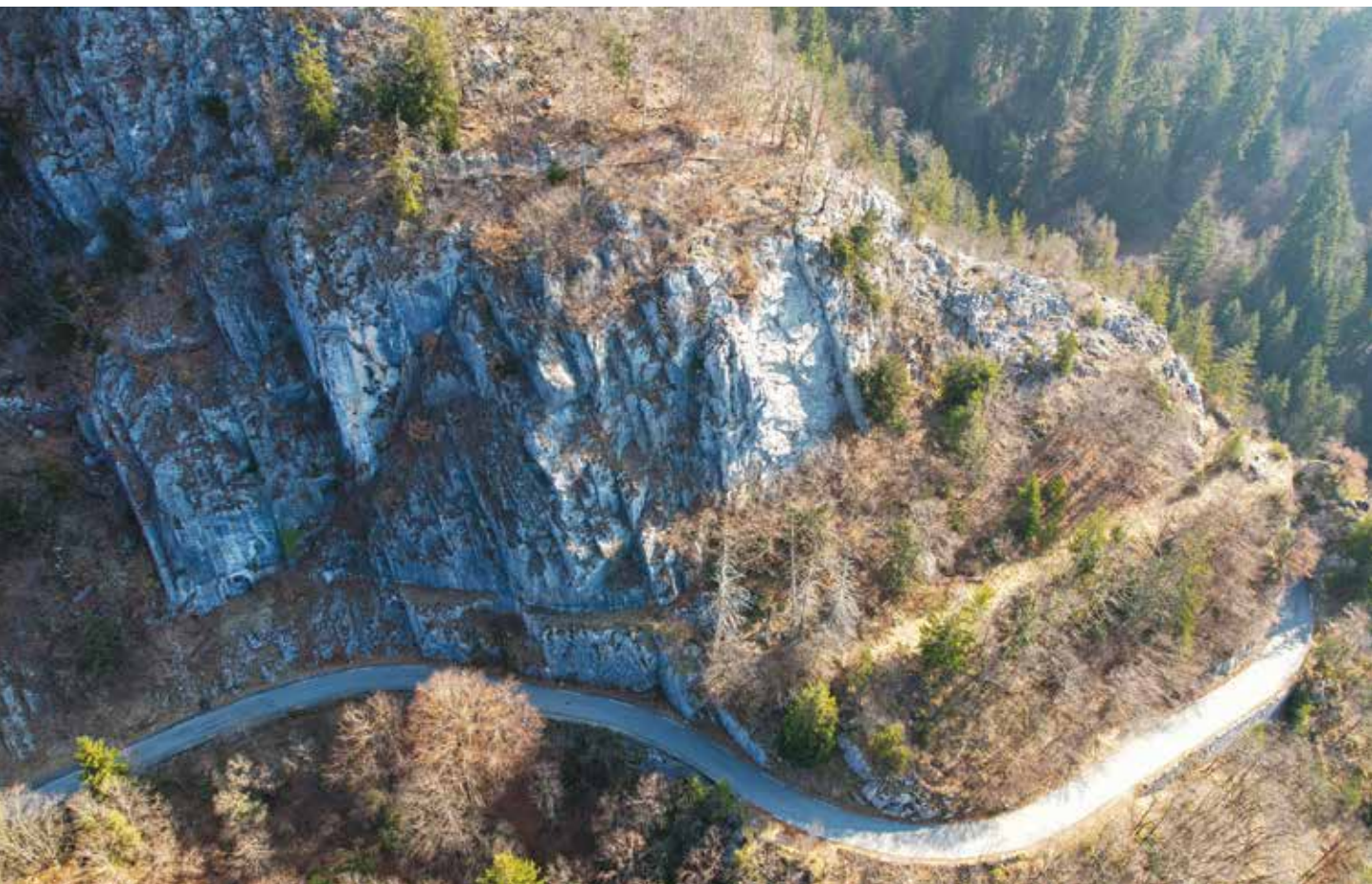


Fig. 4 : Vue aérienne du site de Bonlieu. On distingue l'oratoire taillé en pied de falaise, en bas à gauche du cliché ; l'oratoire est longé par le tronçon fossile de voie qui contourne l'éperon, dominant la route actuelle © J. Laidebeur – Buttermilk.

travaux de Georges Amoudruz qui avait signalé que la chapelle qui « abritait une vierge noire très ancienne, était encore vers 1900 le but d'un pèlerinage auquel on se rendait en procession pour faire cesser la sécheresse et la pluie »²⁴. Les années 1980 et 1990 voient leur lot de citations²⁵ parmi lesquelles celle de Madeleine Commeaux qui indique que la niche-oratoire de Bonlieu « se trouve sous une voûte semi-circulaire » et qu'elle « constitue l'unique souvenir d'un lieu de dévotion très fréquenté au Moyen Âge »²⁶. Enfin, Pierre Borrel et Michel Pessey-Magnifique inaugurent

de la meilleure des manières le XXI^e siècle de la présente bibliographie en publiant les observations de Pierre Perrotton au sujet d'une voie de circulation, proche de la chapelle de Bonlieu, qui recèlerait les vestiges d'un pont. Ces notes constituent sans doute le premier témoignage d'une approche patrimoniale et raisonnée du site²⁷.

Le constat qui s'opère, c'est que les auteurs cités ci-dessus ont abordé le site au gré d'intentions particulières, motivées par des thèmes de recherches divers. Aussi en ont-ils rapporté quelques caractéristiques en fonction de leurs propres perceptions, regards et connaissances, tant des lieux que des faits qui leur sont attachés. Il ressort néanmoins de ces témoignages, que le site de Bonlieu, dont l'oratoire est aujourd'hui l'élément le plus flagrant, associait à ce dernier, une route et un pont, le tout, aménagé dans la roche (fig. 4).

24 DEVOS Roger, JOISTEN Charles, « Moeurs et coutumes de la Savoie du Nord au XIX^e siècle, L'enquête de Mgr Rendu », *Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, tomes LXXXVII et LXXXVIII, collection documents d'ethnologie régionale, volume 6*, Annecy, Grenoble, 1978. p. 72 et notes 262, 263 et 264 même page.

25 BAUD Henry, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes*, Tome 2, Le Faucigny, Roanne, 1980. p. 377 ; PACHOUD Albert, « Pèlerinages en Savoie », dans *L'Histoire en Savoie, revue trimestrielle historique publiée par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Savoie*, Chambéry, 1988, p. 52.

26 COMMEAUX Madeleine, REVELIN, Lucien, *Les Oratoires de la Haute-Savoie*, Annecy, 1991. p. 154.

27 BORREL, PESSEY MAGNIFIQUE, 2006. pp. 26-27 et p. 145.

VOCABLES

Bonlieu est aujourd'hui le vocable le plus notoirement attaché au site en général et à la chapelle en particulier. La question se pose alors de savoir si cette dernière s'est chargée d'un toponyme préexistant, d'origine cultuelle ou non, ou bien si c'est le processus inverse qui s'est produit. Faute d'éléments probants, la présente relecture historique n'y peut répondre, bien que sur cette question, au XVII^e siècle, l'auteur de l'enquête dite de *Barfelly* se veuille sans équivoque : la chapelle « a este fondée soubz l'invocation de Nostre Dame de Bon Lieu »²⁸. Qu'en savait-il vraiment ?

Il reste que si le vocable de Bonlieu paraît être l'un des plus anciens qui se rattache au site, il n'est ni le seul, ni le plus éloquent. Les rares mentions proprement médiévales de la chapelle se réfèrent en effet fréquemment, sinon toujours, au pont et au propre vocable de celui-ci. Ainsi en va-t-il par exemple, en 1473, à l'occasion de la nomination d'Aymon des Clefs comme recteur de la chapelle « *beate marie virginis ponto sito* »²⁹ ; ou en 1403 à l'occasion de l'échange d'un condamné survenu au pont « *vocatur de ponte sito beate marie de bono loco* »³⁰. Enfin, l'arbitrage, en 1296, d'un différend opposant Béatrice, dame de Faucigny, et le comte Amédée de Genève, indique « *pontem situm* » ; fait remarquable, tout-à-fait indépendamment de la chapelle³¹.

La retranscription en latin de substantifs exprimés oralement en franco-provençal, éventuellement filtrés en français par la pensée, peut donner lieu à des résultats parfaitement énigmatiques. Aussi, dans les environs de Notre-Dame de Bonlieu, ce genre de confusion s'observe parmi les toponymes construits sur les phonèmes pourtant bien distincts de [s], [sif] et encore [sikst(e)]. Cette confusion orthographique ne s'explique pas, mais ce que traduit la mention « du pont de Notre Dame appelé des Sixts » par L.E. Piccard³², c'est le maintien et l'usage, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, de l'ancien vocable du pont.

À la recherche d'un signifiant de celui-ci, il faut remarquer en premier lieu que « Sixt » proviendrait d'un terme savoyard, *siz*, pouvant signifier *haie* ou *clôture*³³. De prime abord cette interprétation semble ne pas détonner avec la thématique territoriale. La documentation médiévale et moderne n'a cependant pour l'heure livré aucune occurrence d'un vocable construit sur le phonème [siz]³⁴.

Le XVIII^e siècle livre en revanche : « Notre Dame du Pont de Sit surnommé Bon Lieu »³⁵ ; occurrence qui d'ailleurs paraît hiérarchiser les deux vocables. Dans cette mention, le phonème [sif] ressurgit francisé par la chute du suffixe de la déclinaison latine. Mais le thème latin, *sit*, des textes médiévaux provient assurément de la traduction d'un mot français ou franco-provençal. Dans cette veine, deux autres voies d'interprétation se proposent. Premièrement, *sito* pourrait provenir d'un mot du patois de la Suisse romande, à savoir *sitzo*, *sitze*, qui peut désigner une plate-bande au pied d'un mur³⁶ ; image qui n'est pas sans résonner avec la topographie du site. Deuxièmement, *sito* pourrait aussi traduire le thème de la sécheresse, susceptible pour cela de dériver de la traduction latine des termes *setzi* signifiant « mettre à sec » en Suisse romande³⁷ ou *seti* ou encore *setia* signifiant respectivement « sécher » ou « sécheresse » dans les patois de l'arrondissement d'Annecy³⁸.

Le français moderne conserve également le substantif « sitif », signifiant : altéré, soif³⁹. Pour traduire le vocable français ou franco-provençal, les médiévaux auraient alors choisi le substantif *sitis*, *is*, signifiant : soif, lieu sec, aride. Il s'agirait alors littéralement du Pont Sec, vocable lui aussi concordant avec la topographie, en ce sens que ce pont ne franchit aucun cours d'eau. Quant à choisir l'une ou l'autre des interprétations il faut se

28 BNF FR3288 folio 176.

29 ADHS 1G5 folio 257.

30 ADHS SA197. 1.

31 MALLET Edouard, « Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève et antérieures à l'année 1312 » dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1862, p. 256-258.

32 PICCARD, 1895, p. 57 note 1.

33 R.M.N.J.C. Etersy d', *Voyage dans une vallée des Alpes : ou description topographique et lithographique de la vallée de Sixt*, 1828, p. ii.

34 A Sixt toujours, le souffle produit par un torrent se dit *si*, qui, selon Johannes Hubschmied (*Praeromanica*, Berne, 1949) dériverait du terme méridional *cisampe*. Mais le pont de Notre-Dame de Bonlieu n'est précisément impacté par le souffle d'aucun cours d'eau.

35 ADHS FLORIMONTANE A n° 908 folio 14.

36 BRIDEL Philippe, *Glossaire du patois de la Suisse Romande*, George Bridel éditeur, Lausanne, 1866, p. 354.

37 BRIDEL, 1866, p. 353.

38 CONSTANTIN Aimé, DESORMEAUX J., *Dictionnaire savoyard publié sous les auspices de la société Florimontane*, Imprimerie Abry, Annecy, 1902, p. 372.

39 GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 volumes, Paris, 1881 - 1902, volume 7, p. 432.

remémorer que la bibliographie ci-dessus signale un pèlerinage à Bonlieu ayant vocation à faire cesser la sécheresse.

TERRITOIRES

Au Moyen Âge, le site de Bonlieu apparaît comme un marqueur territorial. Ainsi se pose la question de savoir de quels territoires il s'agit.

La présentation du contexte archéologique a évoqué plus haut la complexité du cadre seigneurial induit par la densité du système castral, au nord du verrou de Bonlieu. Ces châteaux dépendaient du comté de Genève. Or, le débouché du val de Borne est aussi un espace où confinent ledit comté et la baronnie du Faucigny. Ces terres constituent de véritables marches, au cœur desquelles les juridictions s'entremêlent de part et d'autre des éléments naturels. C'est d'ailleurs pour démêler quelque peu cet écheveau que fut établi l'arbitrage cité plus haut définissant comme limite la voie « *tradit dou Coudrey usque ad pontem situm* »⁴⁰.

Au sud du verrou de Bonlieu, le cadre seigneurial était tout aussi complexe et fragmenté avant que le développement de la seigneurie de l'abbaye d'Entremont ne l'homogénéise. Tel que les sources le montrent, en val de Borne, l'essor de cette seigneurie ecclésiastique s'opère en trois étapes. La première s'enracine dans le premier tiers du XII^e siècle. Elle se définit par la fondation de l'abbaye, en la faveur de laquelle le comte de Genève cède tous les biens et droits qu'il possède au lieu d'Entremont. Nombre de ses vassaux alors possessionnés là l'imitent⁴¹. À ce stade, la juridiction de l'abbaye est confinée au bassin d'Entremont, au sud du val de Borne, et n'impacte point Bonlieu. Elle s'étend « *a les freste de scalis usque Interterritoria* »⁴². La seconde étape est marquée par un échange de fiefs survenu en 1292, au terme duquel l'abbé d'Entremont entre en possession d'une part de la seigneurie

du Petit Bornand concédée par Hugues de Genève. Il en découle un trait de caractère important de la seigneurie abbatiale en val de Borne. Au XIII^e siècle, Hugues de Genève n'était en effet pas l'unique détenteur du *dominium* du Petit Bornand. Il se trouve là d'autres seigneurs qui eux demeurent dans leurs possessions. De cette circonstance résulte un déséquilibre dans la seigneurie abbatiale ; à Entremont elle paraît s'exercer plus étroitement qu'au Petit Bornand où, sur le plan foncier en tous cas et dans une certaine mesure sur le plan judiciaire, l'abbé n'est qu'un coseigneur parmi les autres. Il s'en suit par conséquent la troisième étape de la formation de la seigneurie abbatiale en val de Borne, tenant en l'achat, en 1340, par l'abbé d'Entremont de tous les droits de justice liés au Petit Bornand ; exceptée l'exécution des peines corporelles, pour lesquelles les condamnés doivent être remis à la justice comtale. Dès lors, la juridiction de l'abbaye d'Entremont s'étend « *a loco vocato de Ponto Sito Beate Marie usque ad Interterritoria* ». Dorénavant, le pont apparaît comme un marqueur continu de cette juridiction. Il reste à savoir ce qu'il en était avant l'aboutissement de la seigneurie d'Entremont.

L'évocation de la juridiction de l'abbaye d'Entremont est l'occasion de préciser que Louis-Etienne Piccard n'avait pas connaissance de la réserve comtale portant sur l'exécution des peines corporelles prononcées par la justice abbatiale. Cela explique son interprétation des deux cas de condamnés à mort dont les archives de l'abbaye ont conservé la mémoire. Sa conviction se fonde sur la sentence rendue contre un certain Durier Chousard, habitant de la Forclaz, condamné pour homicide en 1382. Cet acte, dont Piccard donne la transcription, laisse entendre en effet que l'exécution put avoir lieu à Entremont⁴³. La comptabilité du châtelain de Rumilly-sous-Cornillon induit en revanche un tout autre déroulement⁴⁴. Ainsi Piccard estime-t-il que la remise, en 1403, d'un certain Jean Girod au châtelain de Rumilly-sous-Cornillon « à l'angle

40 MALLET, 1862, p. 256-258.

41 DELERCE Arnaud. *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation d'après la reconstitution du chartier canonial 1108-1300*, Université Savoie Mont Blanc, Laboratoire LLSETI, Chambéry, 2019.

42 ADHS SA 184. 11 et LAISSUS Denis, *D'une origine de la « grande » et de la « petite montagne », Etude de la relation entre les modes d'appropriation et les modes d'exploitation des alpages de l'abbaye d'Entremont (Haute-Savoie), XII^e-XVIII^e siècles*. Mémoire de master sous la direction de Laurent Schneider et de Nicolas Carrier - EHESS, 2020.

43 PICCARD, 1885, p. 157-159. [...] *ut caput ipsius Durerii cum gladio cindente a collo sibi amputetur ita tamen quod ipse Durerius ibidem moriatur et mortuus ibidem inhumetur palam et publice coram populo [...] congregato ut moris est.*

44 ADHS SA18034 peau 5 : *Libravit in salario unius nuntij per ipsum missi apud castrum Galliard ad carnacarium dicti loci per ipso adducendo apud Rumillier super executione Durerii Forclat hominis Abbatis Intermontium pro eius demeritis ad amputandum capudum condemnati faciendâ inclusis expensis dicti carnacarii factis a dicta villa castrî Galliardî vieno ad dictum locum Rumillier.*

de la chapelle de Bonlieu »⁴⁵ en vue de son exécution, n'est pas légitime. Or, légitime, elle l'est bel et bien. A ce propos, il faut encore préciser que, de la relation de cet événement par Piccard naît la tradition bibliographique faisant de l'angle de la chapelle le point d'échange. Le revers de l'acte rédigé à cette occasion comprend en effet un résumé en français, ajouté au XVIII^e siècle et indiquant : « a l'endroit de l'angle de la chapelle de nostre Dame de bon lieu ». Mais la teneur de l'acte diffère sensiblement. Elle établit en effet que le condamné fut remis « *in angulo pontis [...]* videlicet *in angulo a parte capelle predictae* » ; à l'angle du pont, non à celui de la chapelle⁴⁶. À la lueur des sources médiévales connues émerge l'idée selon laquelle le véritable marqueur territorial était le pont.

Ce pont était de plus un aménagement capital du territoire. À son sujet l'enquête dite *de Barfelly* rapporte qu'il « n'y a aultre chemin pour passer des Geneve et La Roche au Petit Bornand et Entremont que celui de la chapelle de Nostre Dame de bon lieu le quel est tellement difficile qu'en abattant un pont de bois appelé le pont de nostre dame on n'y peut aucunement passer et du costé de Thonez dix personnes se peuvent deffendre une armee »⁴⁷. Une inspection qui fut faite de ces lieux en 1679 décrit un tronçon de chemin, long d'environ cent mètres et essentiellement taillé dans le rocher, par endroits suspendu et terrassé de fascines, dont une portion, longue d'une douzaine de mètres, est constituée de mauvais chevrons, palliant une interruption de la plateforme rocheuse : le pont⁴⁸.

LES STRUCTURES CONSERVÉES

Que reste-t-il donc de visible, dans ce secteur de Bonlieu, sur un plan matériel ?

Si nous ne retenons que ce qui subsiste, préservé et à l'état « fossile » aux abords de l'oratoire de Bonlieu, les trois structures évoquées plus haut (voie, chapelle et pont) sont encore discernables.

Le tronçon de voie (fig. 5)

En premier lieu, le tronçon de voie épargné par la rectification de la route, subsiste, plus ou moins bien conservé, sur environ 500 mètres. La largeur maximale observée est de 2,80 m, au niveau du franchissement du rocher de Bonlieu. Le terme « voie » est déjà usité en 1296 : « *a via tradit dou Coudrey usque ad pontem situm* »⁴⁹.



Fig. 5 : Tronçon fossile de voie entaillée dans le rocher en amont de l'oratoire de Bonlieu © C. Guffond – Département de la Haute-Savoie.

Il est difficile de savoir, en raison de la problématique de ce franchissement et de ses entretiens successifs, si la voie, dans son aspect actuel correspond à son état médiéval. Toutefois, il est probable qu'elle ne devait guère être plus étroite, puisque son objectif est de permettre le franchissement de véhicules roulants. Pour l'heure, il est difficile d'en identifier l'ancienneté. Cette question justifie précisément l'opération archéologique projetée en 2022⁵⁰.

Savoir quand ce tronçon est passé à l'état fossile est en revanche plus simple. Il est vraisemblable que cela survient entre 1766, date à laquelle la route semble encore passer au ras de la chapelle de Bonlieu⁵¹ et 1872, car Achille Raverat nous décrit la chapelle comme implantée dans le

45 PICCARD, 1885, p. 57, note 1.

46 ADHS SA197.1.

47 BNF FR3228 folio 176 v et 177.

48 ADS SA5938 folio 7 et 7v.

49 MALLET, 1862, p. 256-258.

50 Sous la responsabilité de Christophe Guffond.

51 D'après le plan Cheneval de 1766, publié par BORREL et PESSEY-MAGNIFIQUE, 2006, p. 27.



Fig. 6 : L'oratoire de Bonlieu © J. Laidebeur – Buttermilk.

rocher qui surplombe la route⁵². Des recherches historiques prochaines devraient resserrer cette fourchette chronologique.

La niche-chapelle (fig. 6)

D'après l'enquête dite *de Barfelly*, « de cette esglise de st Pierre despend une chapelle quest bastie au grand chemin tendant à Remilly des le Petit Bornand »⁵³ La chapelle est isolée du bâti environnant, à 400 mètres après le petit hameau de Delairaz lorsque l'on vient de Saint-Pierre-en-Faucigny.

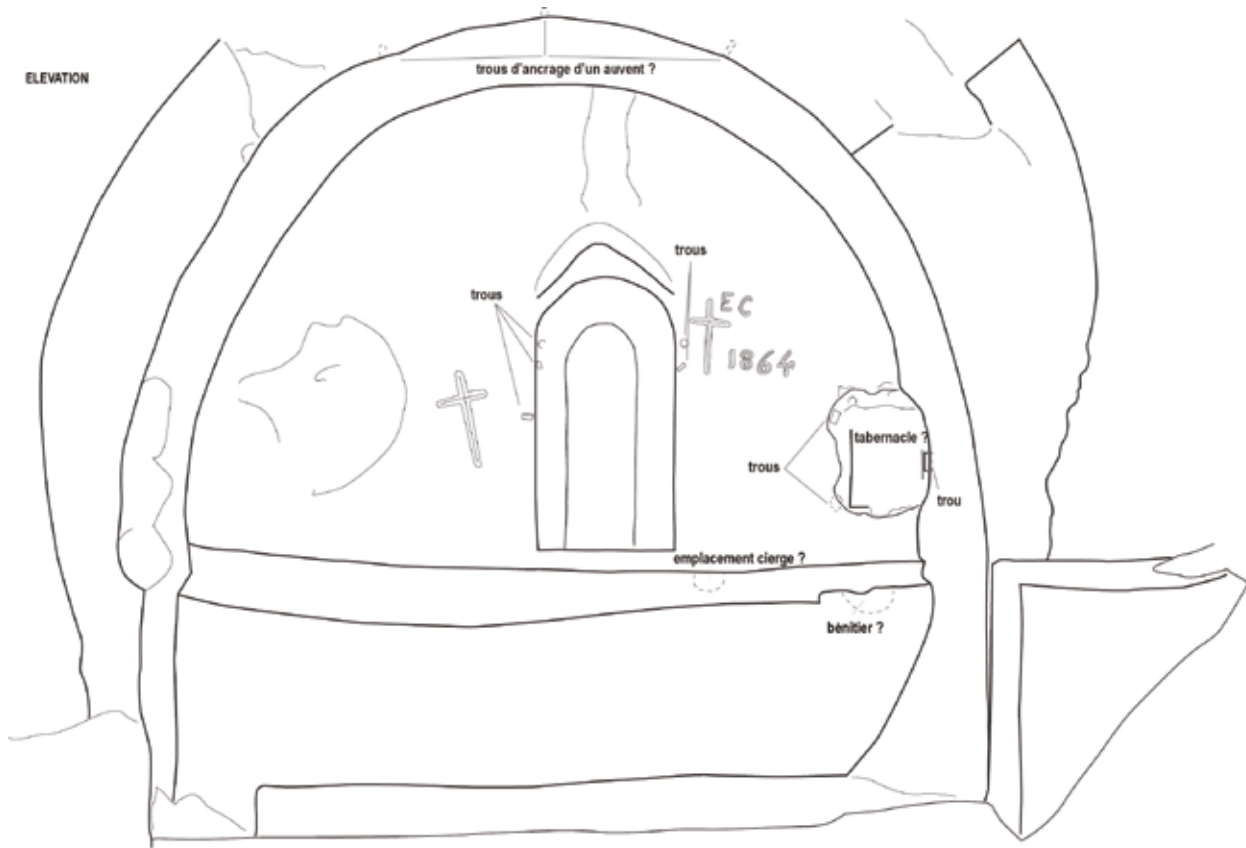
Actuellement subsiste un aménagement dans le rocher avec une niche de 3,40 m de hauteur,

3,40 m de largeur en extérieur et un peu moins d'1,20 m de profondeur (fig. 7a et 7b). Un certain nombre d'aménagements sont visibles en lien avec cette grande alcôve : trous de poutres, ancienne niche, petits bénitiers alimentés par le ruissellement⁵⁴. La niche recevant la statue de la Vierge n'est pas axée et la banquette semble assez complexe avec une partie manquante à gauche. S'agit-il de l'emplacement d'un autel ? Cet oratoire devait être pourvu d'un auvent ainsi que l'attestent les ancrages qui se trouvent dans sa partie supérieure et une base de piédroit à droite de la niche. Différentes inscriptions sont gravées : deux croix latines, initiales « EC » et millésime « 1864 ». Au XVII^e siècle, la chapelle est dite « bâtie » par Barfelly. En 1730, elle est cadastrée sous la forme d'une construction et

52 RAVERAT, 1872, p. 374.

53 BNF FR3288 folio 176 v.

54 Cette collecte de l'eau de ruissellement se rencontre ailleurs, comme dans la chapelle de Sales (Sixt-Fer-à-Cheval).

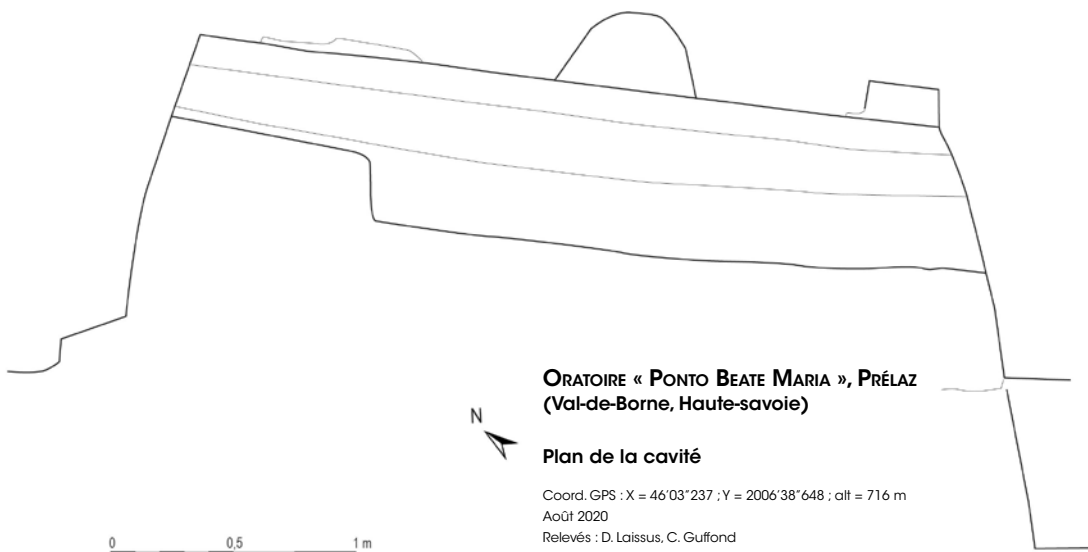


**ORATOIRE « PONTO BEATE MARIA », PRÉLAZ
(Val-de-Borne, Haute-savoie)**



Élévation

Coord. GPS : X = 46°03'237 ; Y = 2006'38'648 ; alt = 716 m
Août 2020
Relevés : D. Laissus, C. Guffond
DAO : C. Guffond



**ORATOIRE « PONTO BEATE MARIA », PRÉLAZ
(Val-de-Borne, Haute-savoie)**



Plan de la cavité



Coord. GPS : X = 46°03'237 ; Y = 2006'38'648 ; alt = 716 m
Août 2020
Relevés : D. Laissus, C. Guffond
DAO : C. Guffond

Fig. 7a et 7b : Relevés en plan et en élévation de l'oratoire de Bonlieu.



Fig. 8 : Interruption de la plateforme de circulation et probable emplacement du pont © C. Guffond - Département de la Haute-Savoie.

les dimensions sont alors de huit toises et cinq pieds carrés (environ soixante mètres carrés)⁵⁵. Cela atteste bien d'une construction d'envergure assez importante, au regard du contexte contraint de ce secteur, et dont ne subsistent de nos jours que des vestiges.

Les probables piles d'un pont

La mention de ce site en 1296 nous renseigne aussi sur l'existence d'un pont (*pontem situm*⁵⁶), que Barfelly, plus de trois cents ans plus tard, évoque comme « un pont de bois ». ⁵⁷ L'inspection de 1679 précitée envisage la réalisation d'une « voute de cinq toises parce qu'il y a cinq toises de chemin sur de meschans chevrons et au dessus un grand precipice ; cette voute est necessaire pour joindre les deux roches qui manquent en cet endroit et qui ne sont joints que par des chevrons, lesquels venans a manquer il faut se precipiter inevitablement »⁵⁸. Cette description souligne la présence d'un obstacle difficile à franchir, néanmoins la longueur de cinq toises, qui correspond à une distance de dix mètres environ, interpelle car la faille repérable aujourd'hui sur place mesure à peine cinq mètres. Dès lors, par « voute », faut-il voir un ensemble plus complexe de constructions alternant parapet et ouvrage d'art ?

Les descriptions archivistiques indiquent que le pont se trouve à proximité de la chapelle et que son emplacement correspond très vraisemblablement à la faille encore visible de nos jours, dont les deux lèvres comportent des restes de maçonneries (fig. 8). Ces derniers sont-ils en lien avec les travaux préconisés au XVII^e siècle ?

Il s'agit même du seul passage véritablement sensible aux abords de la chapelle. Cette faille sert encore aujourd'hui de repère pour la limite entre les communes Glières-Val-de-Borne et Saint-Pierre-en-Faucigny. La limite paroissiale, puis communale, ne serait donc pas tant la chapelle que le pont.

55 BORREL, PESSEY-MAGNIFIQUE 2006, p. 145.

56 MALLET, 1862, p. 256-258.

57 BNF FR3288folio 176 v et 177.

58 ADS SA5938 folio 7 et 7v.

Au terme de ce bilan, les perspectives de développements historique et archéologique sont assez larges. La relative complexité de cet ensemble de structures de Bonlieu, et les sources qui lui sont attachées, appellent des études complémentaires.

D'abord, sur un plan historique, les questions relatives aux dévotions dont il a fait l'objet, à la présence éventuelle d'une vierge noire, ou ne serait-ce que les relations, qu'il incarne, entre la châtelainie de Cornillon et l'abbaye d'Entremont, restent à développer.

Ensuite, sur un plan archéologique, tout est à faire : documenter le lieu de culte, étudier ce tronçon de voie afin notamment d'en établir une chronologie et enfin tenter de voir si les maçonneries conservées appartiennent au pont mentionné dans les textes.

Nul doute qu'une publication ultérieure permettra de partager de nouvelles connaissances.

LE FAUCIGNY ET LA FIN DE LA GUERRE DELPHINO-SAVOYARDE (1282-1355)

Sylvain Macherat - Archiviste en charge des archives numériques aux Archives municipales de la Ville d'Annecy

La position stratégique de la seigneurie du Faucigny, qui par les vicissitudes de l'Histoire se retrouve encerclée par les possessions de la Maison de Savoie, s'avère être un bon exemple d'analyse des conflits régionaux¹.

Pendant plus de soixante-dix ans, les comtes de Savoie et les dauphins de Viennois vont se livrer une guerre d'usure qui touche, entre autres, quasiment tout l'actuel département de la Haute-Savoie². C'est ce que nous nous proposons de développer ici tout en mettant plus particulièrement l'accent sur les opérations militaires menées entre les comtes de Savoie et les seigneurs de Faucigny.

Le développement et la conservation de la documentation, principalement comptable, à partir du dernier tiers du XIII^e siècle nous permet également de mieux connaître et comprendre ce conflit qui participe à la genèse et à la construction des différentes principautés locales³. Le cadre chronologique peut se diviser en trois périodes distinctes : une première entre 1305 et

1312 où les belligérants fortifient leurs positions et tentent de prendre l'ascendant, une deuxième concernant les années 1320 à 1334 qui voit l'apogée des affrontements et enfin une dernière période entre 1352 et 1355 où réapparaît la violence de la guerre.

L'année 1282 est marquée dans la région faucignerande, et plus globalement lémanique, par deux événements majeurs dans les luttes opposants les princes locaux (dauphins de Viennois et la dauphine Béatrice de Savoie-Faucigny, comtes de Genève et de Savoie et l'évêque de Genève).

En effet, le 2 juin à Versoix se coalisent avec l'appui de l'empereur Rodolphe de Habsbourg le dauphin de Viennois Humbert Ier, le comte de Genève Amédée II, l'évêque de Genève Robert et la dauphine Béatrice de Savoie-Faucigny avec son fils Jean Ier Dauphin contre le comte de Savoie Philippe Ier. Cependant cette alliance n'apporte pas les effets escomptés, pire encore, la dauphine perd son unique fils et héritier, qui meurt d'une chute de cheval à la fin de l'année 1282⁴.

En mai 1293 puis en avril 1295, Béatrice de Savoie-Faucigny se reconnaît vassale du comte de Savoie, c'est-à-dire qu'elle convient de la supériorité du comte de Savoie et lui prête hommage et fidélité pour une grande partie de ses terres. Béatrice, à la demande du roi de France Philippe IV le Bel, cède ses droits sur le Faucigny à son petit-fils

1 Pour une synthèse sur la genèse et la disparition de la seigneurie du Faucigny, voir en dernier Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle. Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome 63, Genève, 2005, p. III-XX.

2 Sur les raisons de ce conflit, voir en résumé Sylvain Macherat, « Éclairages sur la fin de la guerre delphino-savojarde (1300-1355) », dans *Revue Savoisiennne*, Péronnas, 2021, p. 259-260.

3 Sur la Savoie, voir en dernier lieu Christian Guilleré et Sylvain Macherat, *Les finances d'Amédée V comte de Savoie (1285-1308)*, Castellania n°3, Chambéry, 2022. Pour le Dauphiné, voir Anne Lemonde, *Le temps des libertés en Dauphiné. L'intégration d'une principauté à la Couronne de France (1349-1408)*, Grenoble, 2002. Enfin pour le comté de Genève, voir Pierre Duparc, *Le comté de Genève, IX^e-XV^e siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome XXXIX, Genève, 1955 et Matthieu de la Corbière, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Étude des principautés et de l'habitat fortifié (XIIe-XIVe siècle)*, Mémoires et Documents publiés par l'académie Salésienne, tome 107-108, Annecy, 2002.

4 Pierre Duparc, op. cit., p. 194-226 ; Jean-Daniel Morerod, *Genève d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IX^e-XIV^e siècle)*, Bibliothèque historique vaudoise, n°116, Lausanne, 2000, p. 297-328 ; Matthieu de la Corbière, *L'invention et la défense des frontières*, op. cit., p. 90-91 et 98-99.

Hugues Dauphin. La Maison de Savoie se trouve désormais prise en tenaille entre le Dauphiné et le Faucigny.

LE TEMPS DES CONSTRUCTIONS ET DES SIÈGES DE CHÂTEAUX (1305-1312)

De 1300 à 1305, le Faucigny, au sens large, n'est pas confronté directement aux opérations militaires menées par les princes ennemis. En effet, les deux principaux fronts se situent en Bresse-Bugey et en Viennois. Les châteaux sont visités par le seigneur Rodolphe de Montmayer, bailli du Chablais et du Genevois⁵ ou encore les garnisons comtales sont augmentées le temps que la crise passe. C'est le cas par exemple en 1304 du château et du bourg de Féternes parce qu'on craint une offensive des Faucignerands⁶. Durant l'été de cette année de préparation militaire, le comte de Genève Amédée II entreprend la construction d'un château et d'une ville neuve à Gaillard⁷, et ce malgré l'interdiction proférée par le seigneur Rodolphe de Montmayer au nom du comte de Savoie⁸.

Hugues Dauphin seigneur de Faucigny construit un château et un bourg à Lullin au début de l'année 1305. Le château de Montforchet aurait pu être édifié à la même époque⁹. Lullin est une position stratégique dominant toute la vallée jusqu'au Léman et empiète sur les terres de la châtellenie savoyarde d'Allinges Neuf¹⁰. Le comte

de Savoie utilise cet argument juridique et envoie alors son fils aîné, le jeune Édouard, à l'assaut de la forteresse qu'il prend après un siège de onze jours¹¹. Il est ensuite inféodé en arrière-fief au damoiseau Nicolas de Compey¹².

Dans la foulée Amédée V fait construire ou reconstruire une bâtie dite de « Chanalet » entre le château de Lullin et la châtellenie d'Allinges Neuf et Thonon afin de se prémunir des attaques faucignerandes après la prise de Lullin¹³. Au printemps le comte Amédée II de Genève et Jean Dauphin, fils d'Humbert Ier se lancent à l'assaut des deux maisons fortes savoyardes de Villette et de Brens, les prennent et les détruisent¹⁴.

Des opérations militaires importantes dans la région marquent les années 1307 et 1308. Le comte de Genève et le seigneur de Faucigny sont à la manœuvre les premiers, dès le mois de mai 1307, et lancent une attaque contre le château de La Corbière en Pays de Gex¹⁵ ; puis au mois de juin c'est Genève qui manque de tomber entre leurs mains avant un sursaut qui

fecit in cavelcata sua ante molare Sancti Eugendi in valle de Lullins in mandamento Alingii Novi per litteram dicti domini Eduardi datam die mercurii post octabas purificationis beate Marie anno CCC° quinto sumpto millesimo in nativitate Domini quam reddit : ... L lb. vien. domini comitis. » (ADCO, B 6744, bailiage de la terre de Bâgé, Coligny et Bourg-en-Bresse, 1302-1305, peau 23).

11 Monique Constant ajoute les réparations faites à Lullin après sa prise. Monique Constant, *L'établissement de la Maison de Savoie au sud du Léman. La châtellenie d'Allinges-Thonon (XII^e siècle-1536)*, Mémoires et Documents publiés par l'académie Chablaisienne, tome LX, 1972, p. 42-43, Pierre Duparc, *op. cit.*, p. 233 et Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 100-101.

12 « [...] constitutus Nicholaus de Compesyo domicellus ut asserit homo ligius illustris viri domini Amedei comitis Sabaudie [...] confitetur et in veritate publice recognoscit se tenere et possidere in rectum feudum molare et castellarium quod est supra Lullins iuxta viam que tendit a Lullins versus Sillens et vocatur illud molare et castellarium Sanctus Eugendus transferens idem Nicholaus de Compeys directum dominium dicti molaris et castellarii in predictum dominum comitem [...] Actum apud Thonuns infra domum Perrodi Ebrardi VI° kalendas ianuarii anno Domini M° CCC° quarto, sumpto millesimo in paschate. » (ADHS, SA 78, Lullin, pièce n°1, 1305).

13 Monique Constant, *op. cit.*, p. 46-47 et Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 101. « In uno milliari carrellorum posito apud Chanallet et in bastita : ... XL s. In stipendiis tercentum quaterviginti tresdecim carpentatorum, tercentum sexaginta destralleriorum et sexcentum quadraginta duorum manoperariorum operantium in bastita facta de novo apud lou Chanalet quasi per unam diem : ... LV lb. XI s. VIII d. laus. In stipendiis ipsius ballivi [domini Rodulphi de Montemaiore] morantis ad construhendum bastitam de Chanalet per sex dies cum septem sociis : ... CII s. II d. » (ADS, SA 15252, Évian et Féternes, 1304-1305, peaux 7 et 8) ; « In stipendiis ipsius castellani [Antermi Amblardi de Turnone] venientis ad mandamentum baillivi ad bastiandum molare de Chanalet cum septem sociis cum equis et armis [document corrompu] quibus quatuor habebant [...] <capiebant> tres solidos per diem et alii [...] solidos et steterunt ibi per [...] ut per litteram baillivi de testimonio quam <reddit> [...] : ... VIII lb. VIII s. » (AST SR, inv. 69, fol. 41r, rot. 6, Conthey et Saillon, 1302-1305, peau 16).

14 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 101, pour la datation de la prise de la maison forte de Villette, voir également Sylvain Macherat, « Les impacts de la guerre dans les domaines savoyards », dans *Revue Savoisiennne*, Péronnas, 2021, p. 240.

15 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 105.

5 Le bailli fait visiter avec 14 cavaliers en 1304 les châteaux de Thonon, Allinges-le-Neuf, Genève, La Corbière, Versoix, Nyon et Mont, voir Édouard Mallet, « Aimon du Quart et Genève pendant son épiscopat, 1304 à 1311 », dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome IX, Genève, 1855, p. 198.

6 « In stipendiis duorum clientum quos tenuit in castro Fisterne per quinque dies circa octabas pasche anno CCC° quarto quia timebat de gentibus Focigniacy : ... VI s. VIII d. In stipendiis duorum gaitiarum quos tenuit ibidem per quadraginta dies : ... XIII s. III d. In stipendiis duorum gaitiarum quos tenuit in burgo Festerne per viginti tres septimanas decima octava die mensis maii : ... LXXIII s. VI d. » (ADS, SA 15252, Évian et Féternes, 1304-1305, peau 6).

7 Pierre Duparc, *op. cit.*, p. 232-233 et Matthieu de la Corbière, *L'invention et la défense des frontières*, *op. cit.*, p. 100.

8 « In expensis ipsius ballivi [domini Rodulphi de Montemaiore] euntis apud Gebennas quando comes Gebennarum incepit construere bastitam de Castro Gaillard et alia vice venientis ibidem cum pluribus sociis pro inhibitione facienda ne construeretur : ... X lb. XIII d. geb. » (ADS, SA 15252, Évian et Féternes, 1304-1305, peau 8).

9 Le document prouvant sa construction fait, encore à ce jour, défaut et les historiens n'en sont réduits qu'à une hypothèse pour la dater, voir Louis Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome VII, Genève, 1956, p. 344-348.

10 « Idem libravit laquemino Franco de mandato domini Eduardi quas dictus laqueminus dicto domino Eduardo habere

permet de les repousser après de sanglants combats¹⁶. Ils se rabattent alors sur le château de Ville-la-Grand qu'ils prennent et détruisent¹⁷. La réaction du comte de Savoie ne se fait pas longtemps attendre, des troupes sont envoyées d'abord contre le château de Gaillard qui est brûlé¹⁸, puis Rovorée qu'il assiège et prend¹⁹, tout comme Montforchet qui est brûlé²⁰. La principale attaque est menée sur les marches du Faucigny avec le siège de Beaufort, conduit, semble-t-il, par le comte en personne et son fils Édouard à la fin du mois de novembre²¹, et ce, malgré des

troupes de secours dépêchées par Hugues Dauphin seigneur de Faucigny²². Une offensive est également dirigée contre Hauteluce²³. D'une certaine façon c'est aussi l'occasion pour le comte de montrer qu'il peut s'attaquer à n'importe quelle partie des terres de ses adversaires. En représailles le dauphin de Viennois vient mettre le siège devant le château d'Allinges Neuf au début de l'année 1308 pendant douze jours²⁴ qu'une chevauchée de secours menée par le prince Édouard vient dégager avant d'aller reprendre la ville d'Ambronay, en Bugey, prise par trahison par des Dauphinois²⁵. Mi-août à Montmélian se négocie la paix entre Amédée V, ses partisans

16 *Ibid.*, p. 105-106.

17 « Item solvit in expensis ipsius Girodi [Davidis] et clientum de mandamento Castelleti qui fuerunt cum eo ante Gebennas et ante Villam Magnam quando dicta Villa Magna fuit capta et destructa : ... VII lb. V s. » (ADS, SA 13418, Châtelet du Credoz, 1307-1311, fol. 18v).

18 « In stipendiis ipsius castellani [Iohannis Renardi] se duodecimo cum equis et armis venientis ad mandamentum ballivi quando castrum Galliardum captum fuit ut per litteram ballivi de testimonio et mandato per duodecim dies quam reddidit : ... XXVIII lb. XVI s. laus. » (ADS, SA 14784, Allinges et Thonon, 1305-1308, peau 10). La garnison du château de Monthoux avait été renforcé pendant sa prise : « Item solvit in expensis vincti uno clientibus missis apud Montouz commorantibus ibidem de mandato domini Iohannis de Rovorea ballivi terre Fucigniaci et domini Roberti Vanyardi tempore quo Castrum Galliardum fuit combustum per septem dies : ... III lb. III s. » (ADS, SA 13418, Châtelet du Credoz, 1307-1311, fol. 24v). Louis Blondel, *op. cit.*, p. 89.

19 Rovorée tombe en trois jours et, semble-t-il, avec une armée modeste et peu d'engins d'artillerie. Matthieu de la Corbière, *L'invention et la défense des frontières*, *op. cit.*, p. 107. « Item in stipendiis ipsius [Iohannis Renardi] se septimo cum equitibus et armis in exercitu de Roverea per tres dies : ... III lb. III s. laus. » (ADS, SA 14784, Allinges et Thonon, 1305-1308, peau 10) ; « De XXX solidis laus. receptis de Rosseto clerico domini comitis pro ingeniis ducendis apud Roverea et reducendis. Pro duobus coriis emptis ad faciendum fondas ingenii sagimine ad un[peau 8]-gendum canabo empto ad faciendum brachia ingenii et cordas balistarum : ... XXVI s. VIII d. In fusta emptas ad faciendum unum catum supra unam navem pro ingenio et froia ducendis ante Roverea et reducendis et stipendiis hominum trahentium ad turnum et latomorum faciendum lapides : ... LXXI s. I d. » (ADS, SA 15739, Yvoire, 1304-1308, peau 7-8).

20 Tout comme Rovorée le siège n'a duré que trois jours et les comptes savoyards sont encore plus muets, voir Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 107. « Item solvit in expensis quindecim hominum cum securibus misorum apud Montforchia de mandato domini diem mercurii post festum apostolorum Petri et Pauli ibidem commorantium per tres dies, cuilibet per diem tres denarios valent : ... XI s. III d. Item pro decem terralionibus qui morati fuerunt apud Montemforchiam per quatuordecim dies mandato ballivi et Ansermi Davidis oretenus facto : ... LXX s. » (ADS, SA 13418, Châtelet du Credoz, 1307-1311, fol. 19r et 22v).

21 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 107. « Idem libravat dicto Ponceto de Buegio pro quaterviginti duobus carellis acerii expensis in exercitu Bellifortis et pro escutis positus per ipsum in dicto exercitu Bellifortis et pro stipendiis ipsius Ponceti et Humberti de Podirosso temporis quo steterunt ante Bellumfortem per litteram Petri Francisci de testimonio datam apud Bellumfortem die lune post festum beati Katherine anno CCC° VII° quam reddidit : ... CXVII s. vien. Peau 4 : photo 3 : Idem libravat personis infrascriptis cui dominus debebat summas pecunie infrascriptas pro pane empto ab ipsis ad expensas hospicii domini factas apud Bellumfortem in exercitu per manum Petri Curbaudi per litteram domini de debito et mandato et per instrumentum publicum et litteram de recepta quas et quod reddidit : [...] » (ADS, SA 8865, métralie de Conflans, 1306-1316, peau 1 et 4). Édouard fait également venir des hommes d'armes de ses terres bressanne et bugiste, par exemple : « Item libravat in expensis sex hominum cum armis qui fuerunt ad mandamentum domini Eduardi in obsidione castri Bellifortis pro quindecim diebus

finitis die sabati post festum beati Andree apostoli pro viginti tribus libris decem solidis monete Sabaudie per litteram domini Eduardi datam dicta die sabati anno CCC° septimo quam reddidit : ... XXI lb. VI s. VIII d. vien. » (ADCO, B 6747, Bâgé, 1307-1308, peau 6).

22 Ceux de La Muraz sont d'ailleurs condamnés pour ne pas s'être rendus à la défense de Beaufort. « De XXV solidis receptis ab illis de Mura pro eo quia non obdierunt (sic) penes domini quod irent versus Bellumfortem quando comes erat in osside ante ipsum. Item in expensis clientum qui fuerunt versus Bellumfortem quando gentes comitis Sabaudie erant ante illud : ... XII s. » (ADS, SA 13418, Châtelet du Credoz, 1307-1311, fol. 16r et 24v, le premier *item* est dans la rubrique *banna et pene*).

23 Nous n'avons trouvé qu'une mention dans la comptabilité grâce aux condamnations de nombreux hommes de la châtellenie de Briançon et Salins, par exemple : « De VI libris receptis ab hominibus domini comitis de Bellavilla quia non fuerunt cum castellano [domino Humberto de Sala] in Locia ad offendendum inimicos. De X solidis receptis ab hominibus Iohannis Sorios eo quod non fuerunt in cavalcata Locie. De XV solidis receptis ab hominibus Hugonis de Ferranges quia non fuerunt in cavalcata Locie. » (ADS, SA 16633, Briançon et Salins, 1307-1312, peau 2, l'*item* est dans la rubrique *banna concordata incluso vicecomitatu*).

24 « Item solvit in expensis clientum commorantium in osside ante Allingium Novum et in expensis [fol. 25r] suis [Girodi Davidis] per quatuordecim dies : ... VII lb. V s. » (ADS, SA 13418, Châtelet du Credoz, 1307-1311, fol. 24v et 25r). Les assiégés semblent avoir pu bénéficier de l'apport de nourriture et du renfort en hommes assez aisément : « Idem libravat in quinque modis frumenti libratibus clientibus castri Novi dum obsessum erat : ... XXI lb. laus. Item in decem octo cupis fabarum datis clientibus loci : ... CVIII s. In tribus baconis datis eisdem : ... L s. In duobus vacis datis eisdem : ... XLV s. In tribus sestariis vini datis eisdem : ... XXIII s. In octo parvis sofularibus datis eisdem : ... XVI s. IX d. In stipendiis quatuor baietarum clamantium garitam per duodecim dies tempore obsedionis : ... XXIII s. In quatuordecim baconis emptis et libratibus Amedeo de Castellone ad librandum cavalcata : ... XVI lb. XV s. In locagio navium et stipendiis hominum ipsas ducentium quesitum homines de Nividuno et de Morgia : ... XXX s. laus. Item libravat Bertholeto dou Vilar et Perroneto de Buieis pro stipendiis suis existentium se vicemis in munitione castri Alingii Novi per viginti dies : ... XX lb. laus. Item libravat Richelino ingeniatori : ... X lb. laus. Item libravat quatuor carpentariis operantibus cum Richelino : ... X lb. Quibus adduntur pro stipendiis decem clientum quos tenuit per viginti unam diem (sic) post recessum exercitus : ... X lb. X s. laus. » (ADS, SA 14784, Allinges et Thonon, 1305-1308, peau 11). Monique Constant, *op. cit.*, p. 45-46.

25 Alain Kersuzan, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, 2005, p. 50-51, voir par exemple : « Idem libravat personis infrascriptis pro stipendiis eorum novem dierum per quos steterunt in cavalcata congregata ad succursum Alingii et ad capiendum villam Ambrogniaci et fuerunt equites cum armis ut per litteram domini Eduardi de mandato et testimonio datam apud Sanctum Ragbertum die dominico post festum beati Mathie apostoli anno Domini M° CCC° VIII° : Et primo Iohanni Bertrandi de Broysolio pro stipendiis suis et quatuor sociorum suorum equitum cum armis per litteram ipsius Iohannis de recepta quam litteram unacum predicta littera domini Eduardi reddita : ... X lb. VII s. vien. [...] » (ADS, SA 16633, Briançon et Salins, 1307-1312, peau 5).

et Hugues Dauphin seigneur de Faucigny, Béatrice de Savoie-Faucigny. Pour la concrétiser, il est convenu du mariage entre Hugues Dauphin seigneur de Faucigny et Marie de Savoie, une des filles du comte Amédée V, dotée de 20 000 livres viennoises assignées sur plusieurs châteaux faucignerands qu'Hugues reconnaît tenir en fief lige du comte de Savoie²⁶.

Le nouveau comte de Genève, Guillaume III, s'accorde avec le comte de Savoie au mois d'octobre à Saint-Georges-d'Espéranche où il renouvelle son hommage pour les châteaux de Charousse, Alby, Hauteville et La Corbière²⁷. Sur la scène lémanique « l'échec [est] cuisant pour le comte de Savoie »²⁸. Après cette date, malgré quelques tensions subsistantes, les opérations militaires se font plus rares et moins intenses jusqu'en 1312, les comtes de Savoie et de Genève allant même jusqu'à s'allier²⁹. Cette année est marquée par la prise du château familial des Lucinge. L'opération est lancée suite au meurtre d'un certain Moine perpétré par le damoiseau Guillaume Blanc de Lucinge, fils du feu chevalier Guillaume de Lucinge, et ses complices sous les murs de Genève, à Plainpalais, le dimanche 9 avril³⁰. La garnison est immédiatement renforcée après ce meurtre pro discordia orta inter cives Gebennarum et illos de Lucingio³¹. Maître Guillaume Servent d'Évian et le notaire Jean de Pressins sont envoyés à Lucinges pour mener une enquête, hélas non datée et non conservée,

contre les nobles de Lucinge pour les citoyens de Genève³². Une tentative de conciliation a même lieu à Genève le 6 mai entre les genevois et la famille de Lucinge³³. Prenant fait et cause pour les citoyens de Genève, Édouard et son frère Aymon accourent à Genève, convoquent des troupes et marchent contre Lucinges³⁴ qu'ils prennent après un court siège, semble-t-il sans recourir à des engins de siège qu'on avait néanmoins fait apporter depuis Versoix³⁵. À la suite de la prise du château, l'armée se déplace plein sud vers Saint-Chef à plus de 135 kilomètres de Lucinges sans qu'aucune opération militaire ne soit menée sur la route³⁶. Après cet épisode le Faucigny retrouve une relative tranquillité jusqu'en 1320³⁷.

26 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 108.

27 La Corbière est rendue contre le paiement de 15 000 livres viennoises en accroissement dotal d'Agnès de Savoie femme du comte de Genève. *Ibid.*, p. 108-109 et Pierre Duparc, *Le comté de Genève, op. cit.*, p. 250-252.

28 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 109.

29 *Ibid.*, p. 111.

30 Pierre Duparc, *op. cit.*, p. 254.

31 « In stipendiis novem hominum cum armis in quibus erant quatuor magni equi, tres magni cursorios et duo roncini et capientium per diem quadraginta unum solidos venientium ad mandamentum ballivi et steterunt apud Gebennas per sex dies finitos die iovis post festum beati Georgii et erant ibi pro discordia inter cives Gebennarum et nobiles de Lucingio ut per litteram dicti ballivi de testimonio et mandato : ... XII lb. VI s. vien. In stipendiis ipsius castellani [Mermeti de Arbignuns] et septem aliorum venientium apud Gebennas pro dicta discordia ad mandamentum ballivi et steterunt ibi per tres dies finitos die lune post ascensionem Domini, quorum quatuor habebant magnos equos et tres cursorios et unum roncinum et capientium per diem triginta quinque solidos ut per litteram dicti ballivi de mandato et testimonio : ... III lb. V s. » (ADS, SA 14785, Allinges et Thonon, 1309-1313, peau 11) ; « In expensis ipsius ballivi [domini Rodulphi de Montemaiori] euntis apud Gebennas die martis ante festum beati Georgii se nono de hominibus cum armis et steterunt per sex dies pro discordia orta inter cives Gebennarum et nobiles de Lucingio : ... IX lb. XII s. In expensis Coneti de Chastonay castellani Montheoli venientis ad mandamentum ipsius ballivi pro facto predicto se quarto de hominibus cum armis et steterunt per novem dies, videlicet per tres dies apud Aquianum et per sex dies apud Gebennas : ... III lb. VIII s. geb. » (ADS, SA 15254, Évian et Féternes, 1309-1312, peau 6).

32 « In stipendiis magistri Guillermi Servent de Aquiano et unius roncini locati et Iohannis de Priso notarii quos duxit secum apud Lucingium ad faciendum quandam inquisitionem contra nobiles de Lucingio pro illis de Gebennis [...] » (ADS, SA 14571, judicature du Chablais, 1312-1313, peau 2).

33 « In expensis ipsius ballivi [domini Rodulphi de Montemaiori] euntis apud Gebennas die salbati post ascensionem Domini se quarto de hominibus cum armis pro die quam habebant cives Gebennarum et nobiles de Lucingio : ... XLVIII s. » (ADS, SA 15254, Évian et Féternes, 1309-1312, peau 6).

34 « Libravit ad expensas hospicii domini Eduardi de Sabaudia et domini Aymonis fratris sui factas apud Gebennas per octo dies ubi venerant et ibi steterunt per octo dies pro vindicandis excessibus factis per illos de Lucingio civibus et civitati Gebennarum [...] per litteras consilii domini de confessione expensis dictorum domini Eduardi et domini Aymonis datas Chamberiaci die salbati post festum beati Barnabe apostoli anno CCC° XII° [...] » (ADS, SA 14571, judicature du Chablais, 1312-1313, peau 2, l'item est dans la rubrique *expense facti de Lucingio*).

35 Édouard Mallet, « La plus ancienne chronique de Genève, 1303-1335 », dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, tome IX, Genève, 1855, p. 312. Du chanvre avait également été acheté à un cordier de Genève : « Libravit Meymerio corderio de Gebennis pro degrava triginta librarum canabi emptarum ab ipso pro faciendis cordis ingenis (sic) que de novo incipiebantur fieri apud Gebennas pro castro de Lucingio obsidendo et postmodum permissum fuit et dictum canabum iam filatum erat per litteram (Le scribe n'a pas écrit le mot baillivi) Sabaudie de testimonio datam Gebennas die iovis post quinquaginta penthecostes anno CCC° XII° quam reddit : ... LX s. geb. » (ADS, SA 8667, Le Châtelard, 1304-1313, peau 48) ; « Libravit in stipendiis domini Iohannis de Vilaro Aymonis militis, capientis per diem septem solidos ; dicti Morgiaz Petroniz, Gontereti Boveti, filii Francisci Iordani, Petri de Mascoto habentium eques et roncinos, capiente quolibet per diem quinque solidos ; Iohannis Dayllai, Hugonis Iordani, Phillippi Royllardi, laquemeti del Verney et Aymonis lo Donzel habentium duos roncinos, capiente quolibet per diem quatuor solidos et in stipendiis Aymonis de Salino habentis equum et roncinum, dicti Lenglois, Ansermeti Ravelli, scutiferi liberorum domini Aymerici de Avalone, capiente quolibet tres solidos per diem qui steterunt in cavalcatam domini Eduardi versus Lucingium et versus Sanctum Theuderium, videlicet primi nominati per quatuordecim dies et alii per duodecim dies per litteram domini Mathei de Morasio baillivi Sabaudie datam Xla die iunii anno CCC° XII° de mandato et testimonio quam reddit : ... L lb. II s. vien. » (ADS, SA 16634, Briançon et Salins, 1312, peau 4). Sur l'utilisation des engins de siège, voir Christophe Guffond et Sylvain Macherat, « L'artillerie médiévale dans l'arc lémanique aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, tome LXXIV, Beaumont, 2019, p. 69-106.

36 Saint-Chef dans l'actuel département de l'Isère, canton de Bourgoin-Jallieu.

37 Suite au traité de paix de Villard-Benoît du 10 juin

L'APOGÉE DES AFFRONTEMENTS (1320-1334)

Les années 1320 et 1321 marquent l'apogée des affrontements entre les comtes de Savoie et de Genève, par effet collatéral le Faucigny est également touché. Le bailli du Chablais, Humbert IV seigneur de Chevron-Villette, à partir du 18 août jusqu'au 4 septembre, mène depuis Genève autant une offensive dévastatrice contre la châtellenie genevoise de Ballaison qu'un renforcement de la cité de Genève³⁸ ; du 14 au 16 septembre une attaque est menée contre Les Gets qui s'étaient pourtant placés sous la garde comtale au début du XIV^e siècle³⁹ ; enfin les hommes d'armes se rendent à Genève le 17 septembre au mandement du prince Édouard quand il attaque la terre de Guillaume III comte de Genève⁴⁰. Il semble d'ailleurs que

les combattants de ces deux princes se soient rencontrés vers les portes de la cité où eut lieu un violent combat entraînant la blessure ou la mort de plusieurs chevaux⁴¹. Guillaume III n'est pas en reste et mène de très nombreuses chevauchées dans tout le comté de Savoie⁴², dans la partie géographique qui nous intéresse il s'en prend notamment à la ville d'Yvoire, le 5 septembre, malgré le renfort du châtelain, du vidomne et de 140 clients venus de Nyon par le Léman ; 30 clients restent quatre jours supplémentaires⁴³. Ils accourent une deuxième fois durant le même mois lorsque la ville de Thonon est attaquée par les Faucignerands et les Genevois⁴⁴. Les offensives recommencent l'année suivante dès le 13 avril contre Yvoire quand les ennemis attaquent au-delà de la Dranse⁴⁵, le lendemain ils doivent venir avec toutes leurs forces devant

1314 calmant, pour un temps, les ardeurs des belligérants, Ulysse Chevalier, *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique & analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné des origines chrétiennes à l'année 1349*, tome IV, Valence, 1915, p. 160-161, *item* 18855 ; Félix Bernard, *Histoire de Montmélián. Chef-lieu du comté et bailliage de Savoie. Des origines à 1706*, Lyon, 1956, p. 93

38 « [...] et in stipendiis ipsius domini Emari [Guersi militis] euntis apud Gebennas ad mandamentum dicti ballivi die martis post assumptionem beate Marie anno quo supra se sexto de hominibus cum armis in quibus erant tres cum magnis equis et tres cum curseriis et fuerunt per decem septem dies finitos die iouis ante nativatem beate Marie anno eodem tam vastando in terram Baleisonis quam <morando> apud Gebennas pro custodiis dicte civitatis per litteram ipsius ballivi de mandato et testimonio quam reddit [...] » (ADS, SA 14791, Allinges et Thonon, 1320-1322, peau 3). « Libravii in stipendiis suis [Mermeti de Arbignon] venientis ad mandamentum dicti ballivi ibidem die lune post assumptionem beate Marie quando comes Gebennarum fuit gagiatum versus Baleyson se quartodecimo de hominibus equitibus cum armis in quibus fuerunt novem cum magnis equis et quinque cum corseriis et steterunt tam in dicta vadicatione quam in magnitione apud Gebennas per decem novem dies per predictas literas dicti ballivi supra redditas de testimonio, capientes ut supra : ... XXXVIII lb. geneveys. Libravii in stipendiis sex hominum equitum cum armis in quibus fuerunt duo cum magnis equis et quatuor cum corseriis quas misit apud Gebennas ad mandamentum dicti ballivi die decima quinta septembris quando crematur fuit in castellania Baleyson ubi steterunt, incluso itu et [peau 15] redditu per octo dies per predictas literas dicti ballivi supra redditas, capientes ut supra : ... CXVII s. IIII d. geneveys. » (ADCO, B 10302, Versoix, 1318-1322, peaux 14-15). « In stipendiis ipsius castellani [Raymondi de Alingio] venientis apud Gebennas ad mandamentum Humberti domini Chivronis ballivi Chablaisii die dominica post assumptionem beate Marie se sexto de hominibus cum armis in quibus erant tres cum magnis equis et tres cum cursariis et steterunt per viginti dies de tempore quo dictus ballivus cremavit et vastavit terram Baleisonis et in stipendiis trium hominum [peau 13] cum armis et magnis equis et duorum cum curseriis quos tenuit ibidem de mandato dicti ballivi per duodecim dies infra dictum tempus [...] » (AST SR, inv. 69, fol. 42r, rot. 9, Conthey et Saillon, 1319-1322, peaux 12-13).

39 Monique Constant, *op. cit.*, p. 44-45. « [...] et in stipendiis ipsius castellani [domini Emari Guersi militis] euntis apud Los Giez ad mandamentum ipsius ballivi die dominica post dictam nativatem se decimo de hominibus cum armis in quibus erant quinque cum magnis equis et quinque cum curseriis et steterunt per duos dies ad offendendum ibidem [...] » (ADS, SA 14791, Allinges et Thonon, 1320-1322, peau 3).

40 « Libravii in stipendiis sexaginta quinque hominum cum armis equitum qui venerunt apud Gebennas ad mandamentum domini Eduardi die mercurii post exaltationem sancte crucis anno CCC° XX° et fuerunt librati aliqui per septem dies, aliqui per octo,

aliqui per novem et aliqui per decem finitos XXVa die mensis septembris anno eodem, incluso adventu et reditu eorum [...] » (ADS, SA 15259, Évian et Féternes, 1320-1324, peau 10).

41 « De quibus solvit idem iudex, domino Petro de Yllens militi cui dominus ipsas debebat pro emenda duorum equorum per ipsum militem amissorum in servicio domini, videlicet in quodam conflictu habito in rippa Arve prope Gebennas mense septembris anno CCC° XX° per litteram domini comitis Amedei de debito datam VIIa die iulii anno CCC° XXI° et per litteram eiusdem domini comitis de mandato datam VIa die novembris anno CCC° XXII° et per litteram domini comitis Eduardi de mandato datam Chillionis ultima die mensis ianuarii anno CCC° XXIII° et per litteram ipsius militis de recepta et quittatione quas reddit : ... VIIX lb. laus. » (ADS, SA 14574, judicature du Chablais, 1321-1328, peau 8). « Libravii sibi ipsi pro compositione facta cum ipso [Iohanni de Foilleto domicello] per dictum bayllivum super vulnere cuiusdam cursarii baii ipsius castellani qui vulneratus fuerat de quadam lancea in humero dextro in quodam conflictu habito iuxta ripam Alve cum gentibus comitis Gebennarum et quem cursarium reddiderat dicto bayllivo tamquam mortuum et afolatum et per compositionem ipsum postmodum reddidit dictus bayllivus eidem castellano qui ipsum recepit in periculo suo pro tanto et de quo vulnere mortuus fuit per litteram dicti bayllivi datam Gebennas die iouis post festum beati Martini yemalis anno CCC° XX° de testimonio et compositione predictis quam reddit : ... C s. geb. Item extimationem alterius equi baii quem [Iohannis de Foilleto domicelli] amisit in conflictu habito cum gentibus comitis Gebennarum ultra Arvam prope Gebennas qui fuit extimatus valere C libras geb. per Humbertum dominum Chivronis bayllivum Chablasium et Gebennensem. » (ADS, SA 8867, Confians, 1319-1320, peau 11).

42 Sylvain Macherat, *op. cit.*, p. 240-243.

43 Cette attaque arrive un jour après la fin de la chevauchée savoyarde qui a dévasté, entre autres, la châtellenie de Ballaison, voir ci-dessus. « In estis datis castellano et vicedomno Nividuni et septies viginti clientibus de Nividuno cum ipsis venientibus ad requisitionem ipsius castellani et ad deffensionem ville die veneris ante nativatem beate Marie anno CCC° XX° qua die comes Gebennarum cum gentibus suis fuit ante Aquariam, inclusis quinque solidis pro navigio ipsorum : ... LV s. In stipendiis triginta ipsorum clientum quos tunc retinuit ibidem per quatuor dies sequentes quolibet capiente per diem decem denarios : ... C s. geb. » (ADS, SA 15743, Yvoire, 1320-1328, peau 2).

44 « In estis datis septies viginti clientibus de Nividuno venientibus ad deffensionem dicte ville per unam diem in mense septembris anno CCC° XX° quando gentes terre Fucigniaci et comitatus Gebennensis combuxerunt ante villam Thononi [...] » (*idem*).

45 « [...] et in estis datis quadraginta clientibus de Nividuno venientibus ad dictam deffensionem die lune ante pascha anno CCC° XXI° quando inimici offenderunt ultra Dranciam, inclusis octo solidis pro navigio ipsorum : ... LIX s. VIII d. geb. »

Genève⁴⁶, le 14 c'est la Bâtie-Chanalet qui est prise et brûlée⁴⁷. Les Savoyards, quant à eux, lancent leurs attaques à partir du mois de mai : le 2 ils ravagent la châtelainie d'Allinges Vieux⁴⁸ en partant d'Évian, le 10 ils sont dans la châtelainie de Ballaison en partant d'Yvoire⁴⁹, ils passent ensuite le col de Cou ou le col des Moises et détruisent plusieurs maisons aux Habères le 14 mai⁵⁰. L'offensive continue encore durant les mois de juin et juillet où ils frappent Annemasse⁵¹,

Bellevaux⁵² et Les Gets⁵³. On surveille également le lac Léman entre la ville d'Hermance et Coppet au mois de septembre⁵⁴. L'année se termine par la prise du château genevois de La Corbière, ce succès savoyard amène le nouveau comte de Genève Amédée III à se retirer du conflit⁵⁵.

Au mois de juillet 1330, le nouveau comte de Savoie, Aymon, s'empare du château de Monthoux⁵⁶, porte d'entrée du Faucigny et menace directe contre Genève, avant de le placer à la fin du mois d'août sous l'autorité du roi de France⁵⁷. Une trêve est conclue pendant deux ans. Cette pause étant arrivée à son terme, la guerre recommence immédiatement. Hugues de Genève, l'oncle du comte de Genève Amédée III, prend la tête des opérations. Au mois de juillet 1332, Hugues arrive à reprendre Monthoux après un court siège, Aymon de Savoie envoie alors ses

46 « In stipendiis ipsius ballivi [domini Stephani dicti Galeys de Balma militis] euntis apud Gebennas die salbati ante ramispalmarum se decimo de hominibus cum armis in quibus erant idem ballivus cum bagneria, Vuillermus de Castellione, Guericus de Balma, Iohannes de Gruces, Henricus de Gresie, Nichodus de Columpnella et Iohannes de Rippa cum magnis equis ; Girodus de Necuday, Iohannes Compeis et Andreas de Rippa cum curseriis quia dicebatur quod inimici cum toto posse suo debebant venire ante Gebennas et steterunt per quatuor dies, capientes ballivus quatuor solidi octo denarii et tantumdem pro bagneria et alii ut supra : ... VII lb. XVI d. » (ADS, SA 15258, Évian et Féternes, 1320-1321, peau 3). Sur les attaques menées contre Genève voir Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 115-116.

47 Sylvain Macherat, *op. cit.*, p. 246.

48 « In stipendiis ipsius ballivi [domini Stephani dicti Galeys de Balma militis] euntis in castellianiam Alingii Veteris die dominica tercia die maii ad comburendum ipsam castellianiam se vicesimo quarto de hominibus cum armis in quibus erant idem ballivus, Amedeus de Rubeomonte, Guericus de Balma, Vuillermus de Castellione, Iohannes de Gruces, dictus Rava de Rubeomonte, Stephanus de Charnout, Vuillermus de Rochi, Iohannes de Riva, Iohannes de Blonay, bastardus frater eius, Nichodus de Columpnella, Henricus de Gresie, Girardus Compeis, Iohannes Compeis, Aymo de Turre, Aymo de Novassella cum magni equis ; Nichodus Sirventz, Mermetus Morel, Iohannes Sirventz, Andreas de Riva, Richardus de Capella, Mermetus Cuendat et Perrodus Forestarii cum curseriis et steterunt per duos dies : ... VII lb. III s. » (ADS, SA 15258, Évian et Féternes, 1320-1321, peau 3) ; « In stipendiis ipsius castellani [Raymondi de Alingio] euntis apud Aquianum ad mandamentum domini Galesii de Balma ballivi Chablasii tercia die maii anno CCC° XXI° se quarto de hominibus cum armis in quibus erant duo cum magnis equis et duo cum curseriis et steterunt per sex dies quando dictus ballivus cremavit et vastavit in castellania Alingii Veteris. » (AST SR, inv. 69, fol. 42r, rot. 9, Conthey et Saillon, 1319-1322, peau 13).

49 Pour les opérations menées contre Genève, Yvoire, Thonon, Évian et Féternes, voir Sylvain Macherat, *op. cit.*, p. 245-246 et 250-252.

50 « In stipendiis ipsius ballivi [domini Stephani dicti Galeys militis] euntis cum armis et banneria apud Montem de Arberes in terra Fucigniaci die mercurii decima quarta maii se decimo nono de hominibus cum armis in quibus erant idem ballivus cum bagneria, Vuillermus de Castellione, Guericus de Balma, Iohannes de Gruces, Henricus de Gresie, Nichodus de Columpnella, Girardus Compeis, Iohannes Compeis, Hugo de Livrons, Iohannes de Rippa, Roletus de Blonay, Iohannes bastardus frater eius, Aymo de Turre de Lugrins cum magnis equis ; Nichodus Sirventz, Perrodus Sirvent, Girodus de Necuday, Richardus de Aquarie, Mermetus Morelli, laqueti (sic) Pichodi, Richardus de Sancto Prothasio cum curseriis et steterunt per duos dies et ibidem cremaverunt domos et alia dampna dediverunt, capientes ut supra : ... VI lb. VI s. VIII d. » (ADS, SA 15258, Évian et Féternes, 1320-1321, peau 4).

51 « Libravit sibi ipsi [Mermeti de Arbignon] et tribus predictis equitibus venientibus apud Gebennas ad mandatum ipsius ballivi et requisitionem vicedomni quando combussit villam Anamassiaci die dominica ante ascensionem Domini et fuerunt duo cum magnis equis et duo cum corseriis et steterunt per duos dies per predictam litteram ballivi supra redditam de testimonio et mandato, capientes ut supra : ... XXI s. III d. geb. » (ADCO, B 10302, Versoix, 1318-1322, peau 14).

52 « In stipendiis ipsius ballivi [domini Stephani dicti Galeys de Balma militis] euntis ad offendendum apud Bellamvallem cum bagneria vicesima die mensis iunii se quintodecimo equitum cum armis in quibus erant idem ballivus cum bagneria, Vuillermus de Castellione, Guericus de Balma, Iohannes de Gruces, Nichodus de Columpnella, Iohannes et Girardus Compeis, bastardus de Blonay, Aymo de Lugrins cum magnis equis ; Richardus de Aquarie, Mermetus Cuendat, Perrodus Forestarii, Girodus de Necuday, Nichodus Sirventz et Mermetus Morel cum corseriis et steterunt per duos dies, capientes ut supra : ... LXVI s. » (ADS, SA 15258, Évian et Féternes, 1320-1321, peau 4).

53 « In stipendiis ipsius ballivi [domini Stephani dicti Galeys de Balma militis] euntis apud los Gietz secunda die mensis iulii se decimo septimo hominum cum armis in quibus erant quindecim proximo scripti idem ballivus cum bagneria, Vuillermus de Castellione, Guericus de Balma, Iohannes de Gruces, Nichodus de Columpnella, Iohannes et Girardus Compeis, bastardus de Blonay, Aymo de Lugrins cum magnis equis ; Richardus de Aquarie, Mermetus Cuendat, Perrodus Forestarii, Girodus de Necuday, Nichodus Sirventz et Mermetus Morel cum corseriis] et Iohannes et Roletus filii Petri de Blonay et steterunt per duos dies cremando et vastando ibidem, capientium ut supra : ... LXXIX s. III d. » (*Idem*).

54 « Libravit ad expensas magne galee et parvi galioti existentium inter Hermenciam et Copetum diebus salbati et dominica post nativatem beate Marie anno CCC° XXI°, videlicet in stipendiis quaterviginti quatuordecim hominum palas trahentium, duorum magistrorum, unius valleti ipsorum et decem balisteriorum cum ipsis per litteram domini Galesii ballivi de mandato et testimonio quam reddi : ... CXIX s. geb. » (ADS, SA 15259, Évian et Féternes, 1320-1325, peau 11) ; « Libravit in stipendiis quaterviginti quatuordecim hominum palas trahentium, duorum magistrorum, unius valleti eorum et decem balisteriorum ducentium magnam galeam et parvum galiotum inter Hermenciam et Copetum per unam diem mense septembris anno CCC° XXI° per litteram domini Galesii de Balma ballivi Chablesii de mandato et testimonio quam reddi : ... LX s. geb. » (ADS, SA 14574, judicature du Chablais, 1321-1328, peau 3).

55 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 116. Un compte spécial a été tenu pour l'occasion du siège, il est entièrement publié par Christian Guilleré, Roberto Biotzi et Sylvain Macherat, *Les sources du financement de la guerre en Savoie (1308-1354)*, Castellania n°2, Monts, 2019, p. 63-102.

56 Un compte spécifique, aujourd'hui perdu, a été tenu par Vivand Veillet de Chambéry avec des sommes importantes engagées : « Libravit eidem Vivando pro persolvendis stipendiis exercitus domini castris de Montouz ut per duo paria litterarum ipsius Vivandi de recepta quas reddi et de quibus idem Vivandus in suo computo dicti exercitus domino computavit : ... LXXVI lb. gr. tur. Item : ... VII C V fl. auri de Florencia. Item : ... XII regales auri. Et : ... XVII agnos auri. » (AST/ SR, inv. 16, rot. 8, 1330-1331, peau 22).

57 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 123-125.

hommes à la rescousse du château. Une bataille rangée s'engage alors entre les deux armées ; les chiffres divergent mais on dénombrerait 600 morts Savoyards et entre 1 700 et 2 000 Faucignerands. Les survivants retranchés dans le château résistent encore deux jours au siège avant de capituler⁵⁸. Après la bataille une course est également menée contre Hermance avec des renforts Genevois⁵⁹. Battu et menacé dans ses propres domaines, Hugues de Genève parvient à obtenir une trêve au mois d'octobre à Clermont-en-Genevois⁶⁰.

L'année suivante, le château de Monthoux est une nouvelle fois menacé par Hugues de Genève qui, faute de pouvoir le reprendre⁶¹, détruit celui de Ville-la-Grand⁶². Lors du siège du château de La Perrière situé non loin de Voiron, dans l'actuel département de l'Isère, le dauphin de Viennois Guignes VIII est mortellement blessé par un carreau mettant ainsi un coup d'arrêt aux opérations militaires. Humbert II succède à

son frère à la tête du Dauphiné et quitte la cour de Naples pour revenir dans ses États. Il entame des négociations avec le comte de Savoie qui aboutissent au traité de Chapareillan en 1334 puis à celui de Carentenay en 1337 où le comte Aymon abandonne ses prétentions sur le Faucigny⁶³. Dans ce contexte, la seigneurie retrouve, pour un temps, un calme relatif.

DU CALME À LA TEMPÊTE (1352-1355)

Pendant une quinzaine d'années le Faucigny est épargné par les chevauchées et attaques, malgré quelques reprises de tensions, comme par exemple à la mi-mai 1344 lorsque le châtelain d'Allinges Vieux fait prendre 200 bovins. En représailles le seigneur Humbert de Châtillon, dit Provaint, fait capturer et garder pendant treize jours 33 hommes de la châtellenie d'Allinges Vieux⁶⁴. En 1349, avec le transport du Dauphiné et du Faucigny au petit fils du roi de France, le futur Charles V, le comte de Savoie se retrouve contre un adversaire dont la puissance est bien supérieure à la sienne⁶⁵. Le conflit ne tarde pas à se rallumer une nouvelle fois contre Hugues

58 *Ibid.*, p. 133-135 et Sylvain Macherat, « Après la bataille ! Les réparations du château de Monthoux après le 26 juillet 1332 » dans *Carnet d'études. Approches croisées d'histoire et d'archéologie en Haute-Savoie*, Collection 74, n°24, Annecy, 2019, p. 36-39.

59 « Libravit sibi ipsi in quibus dominus sibi tenebatur pro stipendiis suis [Bertheleti Tavelli] et eius comictive qui cum armis, equis, corsseriis fuerunt in exercitu bastite Cosingiaci et recurssu castris domini de Montouz ac in curssa Armencie decem septem dierum finitorum tercia die mensis augusti anno CCC° XXXII° per litteram domini de debito et mandato allocandi datam die ultima iulii anno predicto CCC° XXXII° quam reddiit : ... XI lb. XVIII s. vien. predictorum. » (ADS, SA 12359, Ugine, 1332-1334, peau 8) ; « [...] et pro stipendiis ipsius castellani [Roleti de Rupecula domicelli] se quarto cum armis et magnis equis pro sex diebus quibus sequutus fuit dominum ad succursu castris de Montheouz et in cursa facta ante Armenciam et allocatur sibi per litteram domini de testimonio et mandato datam die prima mensis augusti anno CCC° XXXII° quam reddiit pro triginta sex libris et octo solidis vien. quorum viginti denarii valent grossum tur. declaratis in dicta littera domini pro debito dictorum stipendorum : ... XXI lb. XVI s. X d. » (ADHS, SA 16970, Alby, 1326-1335, peau 37).

60 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 135.

61 *Ibid.*, p. 135-136, « Libravit in stipendiis hominum equitum cum armis infrascriptorum venientium apud Gebennas ad mandamentum domini comitis die Va mensis iulii anno CCC° XXXIII° tempore quo dominus comes bastiebat Sanctum Iohannem de Vyu et morantium successive tam apud Gebennas quam ibi circa per tempus quo dalphinus obsedit castrum de Chabonz et castrum Perrerie et dominus Hugo de Gebennis obsedit et cepit castrum Ville subtus Monthouz et obsedit et non cepit castrum de Monthouz : [...] » (ADS, SA 14711, subside du Chablais, 1331-1335, peau 11).

62 « Allocantur sibi pro stipendiis suis [Percevalli de Chissiaci domicelli] cum equo ; Peroneti de Novelas et bastardi de Chissiaci cum curssariis et armis septem dierum finitorum vicesima secunda die mensis iulii anno CCC° XXXIII° quibus fuerunt apud Gebennas et in cavalcata facta pro succursu Villemagne et castris dicti loci tunc obsessi per gentes terre Foucinici et pro refectione dicti castris ut per litteram domini Guillermi de Castellione militis, familiaris domini de testimonio datam XXII die mensis iulii anno predicto quam reddiit et allocantur sibi pro ipso castellano cum equo quinque solidi et pro quolibet alio cum curssario tres solidi vien. quorum viginti denarii valent unum grossum tur. per diem : ... LXXVII s. vien. predictorum. » (ADCO, B 6939, Léaz et l'Écluse, 1332-1336, peau 12).

63 À l'inverse de ses prédécesseurs Aymon renonce à l'héritage faucignerand et consent à la restitution de certaines places prises par les Savoyards contre d'importants dédommagements financiers que le dauphin Humbert II ne semble pas avoir pu payer.

64 « Pane dato triginta tribus hominibus castellanie Alingii Veteris quos cepit et captos tenuit per tresdecim dies pro eo quia castellanus Alingii Veteris pignorerat illos de Thononio de ducentis animalibus bovinis et quos homines dominus mandavit expediri sine exactione miniallie et expensis ipsorum in computo dicti castellani allocari per litteram domini de mandato datam Chamberiaci die IIIa iunii anno M° CCC° XLIII° quam reddiit et allocatur sibi pro quolibet ipsorum duo denarii geb. per diem, inclusis triginta novem solidis geb. datis sex clientibus, videlicet Guichardo Buya, dicto Capadentis, dicto Potachon, Peronodo Marctendatis, dicto Papa et Perreto Lirimandatis qui dictos captos custodierunt per dictos tresdecim dies et dedit cuilibet per diem sex denarios geb. ut asserit Iohannes de Chenay eius clericus suo iuramento : ... CX s. VI d. geb. Libravit in stipendiis Aymonis de Novasella, Richardi eius fratris, Mermeti Quarterat, Iohannis Baderii et Mermeti de Castellis, Peroneto Grisat et Humberti de Castellione cum armis et corsseriis unius diei qua mandati per ipsum castellanum [dominum Provaynt de Castellione militem] steterunt apud Thononium et Alingium in garnisione pro pignorationibus et interpreysiis prehabitis inter ipsum et castellanum Alingii Veteris et pro predictis captis capiendis, videlicet in septimana post ancensionem Domini et allocantur sibi pro quolibet ipsorum tres solidi vien. quorum viginti valent grossum per diem more solito : ... XXI s. vien. quorum viginti d. valent gr. Libravit domino Petro de Saillione militi et consiliario domini pro stipendiis suis duorum dierum quibus se tercio cum equis venit et stetit apud Thononium pro interpreysiis et pignorationibus predictis sedandis et allocantur sibi per litteram domini de mandato cuius copiam reddiit in formam publicam et per litteram dicti militis de recepta quam reddiit : ... XVIII s. geb. » (ADS, SA 14805, Allinges et Thonon, 1344, peau 5).

65 Anne Lemonde, *Le temps des libertés en Dauphiné. L'intégration d'une principauté à la Couronne de France (1349-1408)*, Grenoble, 2002.

de Genève, nommé bailli du Faucigny par le dauphin Charles. Dès 1352 et jusqu'en 1355 la guerre est ininterrompue. Le bailli du Chablais reprend le château de Monthoux⁶⁶, après avoir combattu les Valaisans durant presque toute l'année⁶⁷, le comte assiège et prend le château de Gex au mois d'octobre⁶⁸. Des combats ont lieu dans toute la basse vallée de l'Arve et dans le Chablais en 1353. Face à la dégradation de la situation et à la faiblesse de celle-ci, le comte de Savoie Amédée VI prend l'initiative et entre en campagne avec ses troupes et frappe dans de nombreux lieux ; ainsi au début du mois de juin le seigneur François Ier de Montferrand-La Sarraz bailli du Chablais rassemble des troupes à Genève et fait prendre le château de Monthoux⁶⁹. Corsier et la maison de Perret de Conches sont brûlés à la fin du mois de juillet⁷⁰. Fin novembre le seigneur Amédée de Viry lance une attaque contre la châtelainie d'Allinges Vieux⁷¹. Le comte assiège et reprend les châteaux de Gex et de

Florimont, à la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre, privant ainsi le seigneur Hugues de Genève de ses deux principales forteresses gessiennes. Il parvient à arracher une trêve le 22 novembre⁷².

L'année suivante les Faucignerands de Beaufort font une incursion dans la châtelainie de Tarentaise et vers Ugine⁷³ où plusieurs prisonniers sont faits de part et d'autre⁷⁴. Une nouvelle fois, Amédée VI envoie ses troupes en plusieurs lieux distincts ouvrant ainsi plusieurs fronts à la fois. Le gros des troupes part dans le Viennois à partir du 20 décembre jusqu'à la mi-janvier⁷⁵. Le seigneur Amédée de Viry lance une nouvelle course contre Conches, près d'Hermance, qu'il avait déjà fait attaquer l'année précédente⁷⁶.

66 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 156-157.

67 Victor van Berchem, *Guichard Tavel, évêque de Sion, 1342-1375. Étude sur le Vallais au XIV^e siècle*, Zurich, 1899, p. 184-191, Roberto Biolzi, « J'ay grand envie de veoir assaillir. » *Guerre, guerriers et finances dans les États de Savoie à la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e s.)*, thèse dactylographiée d'histoire médiévale sous la direction de Bernard Andenmatten, Université de Lausanne, 2016, p. 113-116.

68 Un compte est tenu par Nicolet de Mouxy à l'occasion du siège, il est entièrement publié par Christian Guilleré, Roberto Biolzi et Sylvain Macherat, *op. cit.*, p. 167-173.

69 « Alloquantur sibi pro stipendiis Hugonini de Viriaco, Galesii eius fratris, Mermeti de Alpibus, Canonici de Villeta, Alberti de Droissie, Mermeti Moreti, Reymondi Baderii, Vuamerii Valiquin, Petri de Bellomonte, Petri de Lucingio de Dussilier, bastardi de Sancto Martino, Perrini de Salino, Perreti de Verbou, Iohanneti Rolieu de Thononio sex dierum finitorum nona die mensis iunii anno CCC^o LIII^o quibus fuerunt cum armis et equis apud Gebennas cum baillivo Chablaissii predicto pro captione castri de Monteus [peau 13] ut per litteram dicti baillivi de testimonio datam Gebennis die Xa mensis iunii et alloquantur sibi pro quolibet quinque solidi vien. per diem, excepto dicto bastardo qui ducebat cursarium ut dicitur pro quo alloquantur sibi tres solidi vien. : ... XXI lb. XVIII s. vien. quorum XX. » (ADS, SA 14811, Allinges et Thonon, 1352-1355, peaux 12-13).

70 « Libravit in stipendiis suis et octo sociorum armatorum equitum [peau 12] quatuor dierum finitorum die XXV iulii anno CCC^o LIII^o qua die vicedonnu Gebennarum posuit incendium apud Corsier et in domo Perreti de Conches per litteram domini Francisci domini de Serrata baillivi Chablaysii de testimonio datam die Va augusti anno predicto quam rendit et ipsos nominat sub iuramento quod erant, videlicet ipse Hugoninus [de Viriaco], Franciscus de Rubeomonte, Mermetus Moreti, Mermetus de Alpibus, Canonici de Villeta, Humbertus de Bellomonte, Amedeus de Sonzier, Reymondus Baderii cum equis et bastardi (sic) Sancti Martini cum cursario et alloquantur sibi pro quolibet cum equo quinque solidi, pro quolibet cum cursario tres solidi quorum viginti denarii valent unum grossum tur. : ... VIII lb. XII s. vien. predictorum. » (*Ibid.*, peaux 11-12).

71 « Alloquantur sibi pro stipendiis viginti duorum armatorum equitum duarum dierum finitarum die XXVIII mensis novembris anno CCC^o LIII^o qua dictus castellanus [dominus Amedeus de Viriaco miles] posuit incendium in castellania Alingii Veteris per litteram dicti baillivi Chablaissii de testimonio quam reddit datam die Va mensis decembris anno eodem et quia responsum erat per magistrum computorum quod nichil sibi alloquaretur quia erat cursa alloquantur sibi per litteram domini de mandato datam Burgeti die XVI iunii anno CCCmo LIII^o [...]. » (*Ibid.*, peau 13).

72 Un nouveau compte tenu par Nicod François à l'occasion de la prise de ces deux châteaux, il est entièrement publié par Christian Guilleré, Roberto Biolzi et Sylvain Macherat, *op. cit.*, p. 197-202. Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 157-159.

73 « Idem reddit computum quod recepit a Dominico de Rua notario triginta quinque florenos auri b.p. Roieto Alamandi decem florenos auri b.p. Et a Petro de Villeta quinque florenos auri b.p. in quibus tenebantur domino pro quibusdam captis de terra castellanie Bellifortis in Foucigniaco : ... L fl. auri b.p. De octies centum florenis auri debiti domino, videlicet per dominum Iohannem de Belloforti sexcentum et per Petrum Domicelli de Belloforti reliqui ducenti pro redemptione preysionis sue facte in Tharentasie non computat quia dominus Aymo de Chalant ut ipse presens in computo fuit testificatus de ipsis receptis pro domino per manum Antermeti Humberti centum quinquaginta florenis de quibus idem dominus Aymo domino computare debebit et quinquaginta florenis auri ex ipsis dictis Antermetus debet solvere pro domino domino Petro Boveti pro emenda unius corserii et inde reddere litteram domino de debito et ducentos florenos ex ipsis dominus dedit dicto Antermeto Humberti in auxilium redentionis sue quando fuit captus per illos de Belloforti et residuos quatercentum florenos dominus dedit Guillermo de Foresta vicecastellano Tharentasie pro redemptione sua quando fuit captus in Tharentasie cum dicto Antermeto per illos de Foucigniaco prout dictus dominus Aymo de Chalant presens in computo fuit testificatus predicta per dominum per hunc modum fuisse ordinatum et concessum. » (ADS, SA 16672, Briançon et Salins, 1354-1355, peau 15, l'item est dans la rubrique *forisseta*).

74 « Libravit Stephano de Claromonte domicello in quibus dominus sibi tenebatur pro emenda quorundam perditorum per ipsum in conflictu habito contra illos de Belloforti in Foucigniaco quando fecerunt cursam in castellaniam Ugine anno nuper lapsa LIII^o per litteram domini de mandato solvendi et alloquandi datam Burgeti die prima septembris anno predicto et per litteram dicti Stephani de recepta quas reddit simul annexam : ... XIII fl. p.p. » (ADS, SA 12373, Ugine, 1354-1355, peau 6).

75 « Libravit domino Iohanni domino Camere in quibus dominus sibi tenebatur pro remanentia gagiorum suorum cavalcate Viennesii ubi fuit circa festum nativitatis Domini anno Domini millesimo CCC^o LIII^o cum domino Guillermo de Balma et de residuo sibi solutum et satisfactum fuit per dictum dominum Guillelmum in quibusquidem cavalcatis servivit cum viginti octo equitibus armigeris viginti tribus diebus finitis die infrascripta per litteram ipsius domini Camere de recepta datam die XII^o mensis ianuarii anno Domini millesimo CCC^o LIII^o quam reddit pro quaterviginti quatuordecim florenis auri b.p. : ... LXXIX lb. XVIII s. vien. esc. » (AST/ SR, inv. 16, rot. 18, 1353-1354, peau 18).

76 « Libravit in stipendiis decem armatorum equitum quos habuit apud Thonium ultra garnisionem solitam per duos dies finitos die XXVIII ianuarii anno CCC^o LIII^o qua die dictus castellanus [dominus Amedeus de Viriaco miles] posuit incendium apud Conches prope Hermenciam per litteram dicti baillivi de testimonio quam reddit et quia responsum erat per magistris quod nichil sibi alloquaretur quia cursa alloquantur sibi per litteram domini de mandato datam Burgeti die XVI iunii anno LIII^o [...]. » (ADS, SA 14811, Allinges et Thonon, 1352-1355, peau 12). Pour les attaques

L'offensive savoyarde en Viennois débouche sur une bataille rangée qui a lieu aux Abrets en avril. Les troupes dauphinoises y sont battues⁷⁷. La supériorité savoyarde conduit à la conclusion du traité de Paris le 5 janvier 1355, par lequel Amédée VI échange ses terres situées dans le Viennois contre le Faucigny et la Valbonne. La prise de possession du Faucigny ne se fait pas sans heurts et le comte de Savoie doit mobiliser deux expéditions militaires, avec des moyens très importants, pour réussir à intégrer ses nouvelles terres à son comté et ainsi clore cette parenthèse territoriale qui échappait aux comtes de Savoie⁷⁸.

Suite à la donation en dot du Faucigny à Béatrice de Savoie-Faucigny, lors de son mariage avec le dauphin de Viennois Guigues VII, l'ancienne seigneurie aura été, entre 1268 et 1355, le caillou dans la botte des comtes de Savoie. Ceux-ci n'ont de cesse de vouloir la réintégrer dans leurs possessions. Ils ont dû investir des moyens financiers et humains importants pour parer aux attaques des Faucignerands et des Genevois, notamment contre la cité de Genève qui est la ville où se concentre la majeure partie des combats. Après une première partie, de la fin du XIII^e siècle au premier tiers du XIV^e siècle, le comte de Savoie Amédée V s'impose, malgré des revers temporaires, sur les principaux seigneurs féodaux de la région lémanique⁷⁹. Son fils Édouard poursuit les mêmes desseins malgré son court règne de six années. Le second fils d'Amédée V, Aymon, succède à son frère et connaît les années de guerres les plus intenses malgré des finances exsangues, du moins au début de son règne⁸⁰. Lors des négociations de paix qui ponctuent les épisodes guerriers, le Faucigny se trouve ainsi toujours au centre des prétentions

des comtes de Savoie jusqu'en 1334, où Aymon se décide à les abandonner⁸¹. Son fils, Amédée VI, n'hésite pas à reprendre ces revendications. Suite à l'embrasement de la région à partir de 1352 et jusqu'à la conclusion du traité de Paris de 1355, les affrontements entre les principautés sont sans répit. Après 1355, pour concrétiser son succès, Amédée VI doit mettre sur pied deux campagnes militaires coûteuses pour soumettre les « rebelles du Faucigny »⁸². Cette ultime phase militaire porte ses fruits puisqu'à compter de juillet 1355, le Faucigny et sa noblesse suivent avec fidélité l'histoire de la Maison de Savoie en participant activement à ses guerres et à sa politique intérieure et extérieure.

subies par les Savoyards, voir Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 159-160.

77 Roberto Biolzi, *op. cit.*, p. 119-123.

78 Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 161-165. Nous n'entrons pas dans le détail de la prise de possession du Faucigny qui mériterait à elle seule une nouvelle étude en croisant plus de sources à notre disposition et non pas seulement les trois comptes de guerres publiés par Léon Ménabréa et repris depuis par nombres d'historiens. Léon Ménabréa, *De l'organisation militaire au Moyen-Âge d'après des documents inédits*, Chambéry, 1848 ; Jean Cordey, *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent Ans (1329-1397)*, Paris, 1911, p. 138-144 ; Nicolas Carrier, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge. Économie et société. Fin XIII^e - Début XVI^e siècle*, Paris, 2001, p. 46-48 et Roberto Biolzi, *op. cit.*, p. 123-128.

79 Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. XV-XVI.

80 Le règne d'Aymon est encore trop souvent minimisé par rapport à ce qu'il a apporté à l'histoire des institutions de la Maison de Savoie.

81 Ce revirement semble-t-il soudain du comte de Savoie mériterait d'être approfondi puisqu'il va à l'encontre de la politique de la Maison de Savoie.

82 C'est ainsi que les Faucignerands sont nommés dans les comptes de guerres savoyard. Matthieu de la Corbière, *op. cit.*, p. 163.



Fig. 1 : Localisation de la châtelainie de Sallanches en Faucigny entre 1355 et 1536.

SALLANCHES ET SON TERRITOIRE ENTRE LE XIII^E ET LE XV^E SIÈCLE

Nicolas Payraud - Docteur en Histoire - Conservateur régional de l'archéologie adjoint - DRAC Grand Est - UMR 8096 ArchAm - Chercheur associé UMR 5648 CIHAM

La ville de Sallanches, qui apparaît dans les sources écrites dans la seconde moitié du XII^e siècle, devient dès le siècle suivant l'un des principaux centres politiques, économiques et administratifs du Faucigny. Globalement épargnée par les conflits militaires, elle est en revanche ravagée à plusieurs reprises par des crues et des incendies et c'est à la suite du plus dévastateur d'entre eux, en 1840, qu'elle est reconstruite selon le plan orthonormé qu'on lui connaît aujourd'hui. Malgré tout, en s'appuyant sur les rares bâtiments médiévaux encore en élévation et sur les sources écrites, cartographiques et iconographiques, il est possible de se faire une idée, forcément partielle, de l'organisation de la ville et de son territoire entre le XIII^e et le XV^e siècle¹.

UN TERRITOIRE AU CŒUR DES RIVALITÉS POLITIQUES DES XIII^E ET XIV^E SIÈCLES

Sallanches est située dans l'actuelle Haute-Savoie, au cœur de la moyenne vallée de l'Arve, territoire compris entre, en amont, la vallée des Houches et le Val Montjoie et, en aval, l'étroit défilé auquel la ville de Cluses doit son nom. Ce sont aussi, plus ou moins, les limites dans lesquelles s'inscrit la

châtellenie de Sallanches, telle qu'elle se forme au cours du XIII^e siècle (fig. 1).

Le nom de Sallanches apparaît dans les sources vers 1140, à travers la mention des frères Guillaume et Albéric de Sallanches dans une charte d'Aymon de Faucigny². L'existence de Sallanches est, elle, attestée en 1178, Henri de Faucigny y convoquant ses vassaux³. Toutefois, la découverte de sépultures des VI^e-VII^e siècles sous l'église Saint-Jacques-le-Majeur⁴ et sur la rive droite de la Sallanche⁵ laisse penser que le centre historique de la ville est durablement occupé dès cette époque.

Les seigneurs de Sallanches figurent dans l'entourage des sires de Faucigny jusqu'au début du XIV^e siècle⁶, mais ce sont ces derniers qui jouent visiblement le rôle le plus important dans le développement de la ville entre-temps. Les premiers officiers (*villicus* et *métral*) mentionnés à Sallanches, en 1236 et 1247, sont ainsi des membres de la famille de Faucigny⁷. En 1261, Pierre de Savoie, qui administre la baronnie depuis 1253 au nom de son épouse Agnès, achète à Martin de Samoëns l'ensemble de ses

1 L'essentiel des données présentées ici est issu de PAYRAUD Nicolas, *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie du milieu du XIII^e siècle à la fin du XV^e siècle*, thèse de doctorat d'Histoire, université Lumière-Lyon 2, 2009, disponible en ligne sur theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2009/payraud_n. Une première synthèse sur l'histoire de la ville de Sallanches elle-même avait été présentée par l'auteur lors d'un colloque précédent : PAYRAUD Nicolas, « Sallanches (France, Haute-Savoie) : une petite ville de montagne à la fin du Moyen Âge », dans *IXe conférence internationale d'histoire urbaine*, Lyon, 2008, disponible en ligne sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00369266>.

2 LULLIN Paul, *LE FORT Charles, Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève, 1866, n° 301.

3 Ibid., n° 402.

4 RAYNAUD Claude, *Sallanches, église collégiale Saint-Jacques (Haute-Savoie)*, rapport de fouille de sauvetage, Lyon, 1992.

5 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Savoie*, Paris, 1999, p. 312-313.

6 LULLIN Paul, *LE FORT Charles*, op. cit., n° 1465, dernière mention d'un site de Sallanches relevée par les auteurs (1300).

7 Ibid., n° 700, 797.

droits sur le mandement de Sallanches⁸. En 1263, ladite Agnès déclare que c'est à sa demande que son mari a fait fortifier le château, mentionné pour la première fois⁹.

A la mort de Pierre II de Savoie (1268), le Faucigny revient à sa fille Béatrice, épouse du Dauphin Guignes VII. Le Faucigny devient ainsi une enclave dauphinoise entre le Genevois et les territoires savoyards du Chablais, du Val d'Aoste ou de la Maurienne. Dans un premier temps, Béatrice de Faucigny administre elle-même ses terres, signant seule la plupart des actes officiels. Comme ses parents, elle porte une attention particulière à Sallanches, dont elle fait en 1283 le siège d'une châtellenie, jointe à celle de Flumet¹⁰ et où elle promulgue en 1293 les premières franchises¹¹. La création de la châtellenie de Sallanches a pour conséquence indirecte d'offrir aux chercheurs un corpus documentaire extrêmement abondant, les comptes de cette châtellenie couvrant, avec des lacunes, la période allant de 1283 à 1526.

En 1304, Béatrice se réserve la jouissance des châtellenies de Châtillon et de Sallanches¹² et c'est elle qui autorise le marché de Sallanches, mentionné pour la première fois l'année suivante¹³. À sa mort (1310), la châtellenie intègre le Dauphiné¹⁴ et la ville reçoit une nouvelle charte de franchises, qui règle ses rapports au pouvoir seigneurial jusqu'au XVI^e siècle¹⁵. Lors du transport du Dauphiné à la France, Humbert II se réserve à son tour la jouissance du château de Sallanches, qu'il prévoit de céder à son cousin Jean de Chalon avec celui de Châtillon¹⁶, mais il passe malgré tout à la maison de Savoie en 1355. D'autres familles nobles sont établies à Sallanches dès les XIII^e-XIV^e s. et y jouent un rôle politique comme les Compey, Lucinge, Bellegarde, Rubin ou Menthon. Le cas le plus intéressant politiquement est sans doute celui de la « terre de Gex », ensemble de droits fonciers et banaux

relevant du seigneur de Gex, lequel les tient, à partir de 1296, en arrière-fief du comte de Savoie. Elle a probablement pour siège le château de Sallanches, qui revient cependant entre les mains du Dauphin avant 1338. Elle est même érigée en châtellenie entre 1353 et 1356¹⁷, ses comptes étant alors joints à ceux de la châtellenie de Charousse, sous autorité savoyarde depuis 1308¹⁸.

À l'issue du conflit delphino-savoyard (1282-1355), Sallanches entre pour près de deux siècles dans les possessions de la maison de Savoie, laquelle y met immédiatement en place sa propre administration. Ainsi, les représentants du comte Amédée VI entrent en ville le 9 juillet 1355¹⁹ et le nouveau châtelain prend ses fonctions seulement cinq jours plus tard²⁰. L'office de châtelain de la terre de Gex est par ailleurs supprimé en 1356²¹, ou plutôt rattaché à celui de châtelain de Sallanches, un receveur étant spécifiquement désigné pour la terre de Gex. Les revenus de cette dernière ne sont toutefois pleinement intégrés à ceux de la châtellenie qu'à partir de 1370²². Quelques années plus tard, le comte Amédée VII donne la terre de Sallanches en douaire à son épouse Bonne de Berry²³, au nom duquel les comptes de la châtellenie sont rendus jusqu'en 1435²⁴. À la même époque, la châtellenie est inféodée de fait à la famille de Crécherel, qui tient l'office de châtelain de 1393 à 1437. Plus tard, elle est confiée à Bertrand de Dereya (1465-1484), puis Jean de Genève (1484-1505, 1512-1530), confirmant qu'il s'agit bien d'un changement fondamental dans l'exercice du pouvoir à l'échelon local, constaté dans l'ensemble des États de Savoie²⁵.

UNE VILLE MÉDIÉVALE OUVERTE

Les limites de la ville de Sallanches au Moyen Âge sont difficiles à définir avec certitude, notamment en l'absence d'enceinte urbaine. Le bourg s'est vraisemblablement d'abord formé autour de la

8 Ibid., n° 907.

9 Ibid., n° 955.

10 ADS SA 13783.

11 LULLIN Paul, LE FORT Charles, op. cit., n° 1381.

12 Ibid., 1524.

13 BLONDEL Louis, *Les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, p. 286

14 Techniquement parlant, le Faucigny ne devient officiellement dauphinois qu'en 1329, lorsque Hugues meurt sans héritier.

15 LULLIN Paul, LE FORT Charles, op. cit., n° 1656.

16 CAILLET Louis, « Cession de Châtillon et Sallanches à Jean de Chalon, seigneur d'Arles, par Humbert II, ancien Dauphin de Viennois (25 octobre 1352) », dans *Revue Savoisienne*, 1910, fascicule I, p. 18-22

17 ADS SA 17363 et SA14181/1.

18 LULLIN Paul, LE FORT Charles, op. cit., n° 1626.

19 BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes*, t. 2, Roanne, 1980, p. 484.

20 ADS SA 14181/2.

21 ADS SA 14183/1.

22 ADS SA 14194

23 ADS SA 14216.

24 ADS SA 14248.

25 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 445-449.

confluence de la Sallanche et de la Frasse ; trois ponts les enjambant sont en tout cas mentionnés en 1399, confirmant que la ville s'étend déjà, à cette date, de part et d'autre des deux torrents²⁶. Il ne s'agit toutefois pas des ponts actuels, détruits par un incendie en 1519.

Le cœur de la ville se situe sur la rive gauche de la Sallanche, où se dresse l'église Saint-Jacques-le-Majeur, mentionnée en 1198, puis érigée en collégiale en 1391²⁷, flanquée de la halle du marché. Cette dernière, citée dès 1286, s'élève au sud-est de l'église et accueille à la fois les marchés ordinaires et les foires annuelles de Noël

et de la Saint-Jean. Les nombreuses mentions de travaux (*opera ale*) dans les comptes de la châtellenie permettent de restituer un édifice en bois d'environ 32 x 21 m, où il faut payer un droit d'entrée (introge) pour vendre ses produits²⁸. La halle n'existe naturellement plus, tandis que la collégiale a été reconstruite après l'incendie de 1519, notamment grâce à un subsidie levé à cette occasion²⁹. L'édifice du XVI^e siècle, plusieurs fois remanié, échappe aux catastrophes des siècles suivants, y compris l'incendie de 1840. D'une manière générale, les constructions attestées entre le XIII^e et le XV^e siècles et dont la localisation est connue (fig. 2), soit par leur préservation

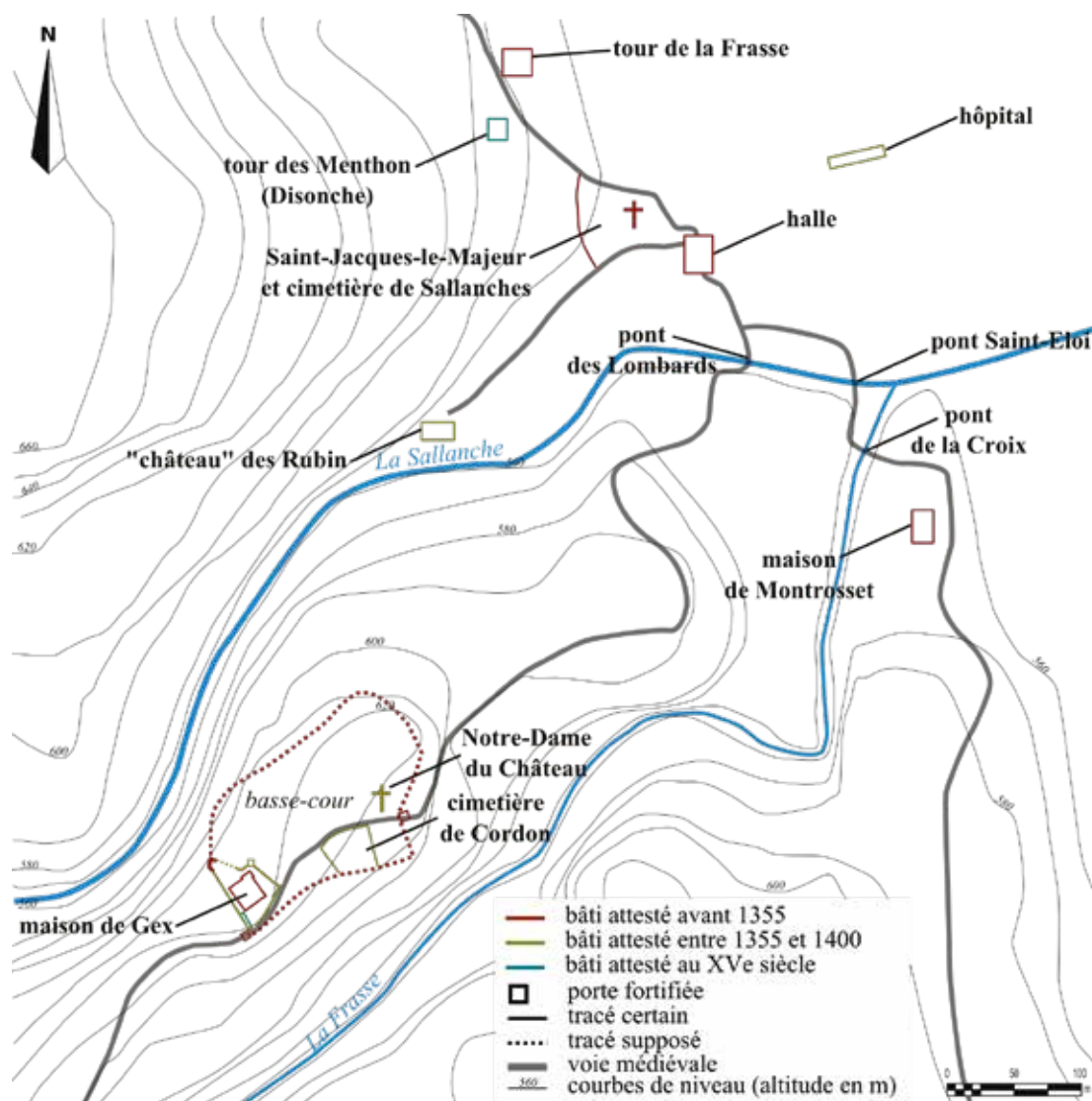


Fig. 2 : Implantation des principaux édifices et voies connus à Sallanches entre 1263 et 1424.

26 ADS SA 14220.

27 COUTIN François, *Histoire de la collégiale de Sallanches*, Montmélian 1996 (2^e éd.).

28 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 280-281.

29 ADS SA 14369.



Fig. 3 : Sallanches dans le Theatrum Sabaudiae (1682) © Musées de la ville de Chambéry.



Fig. 4 : La ville de Sallanches sur la carte sarde (1728-1738) © ADHS.

jusqu'à aujourd'hui, soit par les sources écrites, sont trop rares pour donner une idée suffisamment nette de ce à quoi pouvait ressembler Sallanches.

Le *Theatrum Sabaudiae* (1682 ; fig. 3) et la mappe sarde (1728-1738 ; fig. 4) nous livrent en revanche l'image d'un tissu urbain très dense, qui semble bien correspondre à ce que nous indiquent les sources médiévales. En 1370, le châtelain dénombre en effet 266 parcelles construites ou constructibles dans le territoire franchisé, tenues par 201 personnes différentes³⁰, dont la plupart doivent sans doute se situer dans la ville-même. Le tissu urbain médiéval semble en tout cas, d'après les mêmes sources iconographiques, nettement plus lâche en direction de l'Arve, où les sources comptables situent surtout champs et vergers. Les franchises de 1310 concernent cependant bien l'ensemble du territoire qui s'étend de la porte du château au pont de Saint-Martin. Ce

dernier, unique point de franchissement de l'Arve connu au Moyen Âge, joue, en quelque sorte, le rôle de porte orientale de la ville. En 1225, Aymon de Faucigny et Guillaume de Genève se disputaient d'ailleurs déjà les revenus du péage de ce pont³¹, qui marque aussi la limite orientale de la paroisse de Sallanches. Le croisement de ces diverses sources permet de proposer une hypothèse de restitution des limites de la ville au milieu du XV^e siècle, exercice qui reste forcément très théorique (fig. 5). Le nouveau plan de la ville, adopté après l'incendie de 1840 (fig. 6), fait, lui, complètement oublier l'urbanisme médiéval de Sallanches : à l'exception du quartier de la collégiale, l'ensemble de la ville est rebâti selon un plan orthonormé, pensé par François Justin, qui constitue toujours la trame du centre-ville actuel.

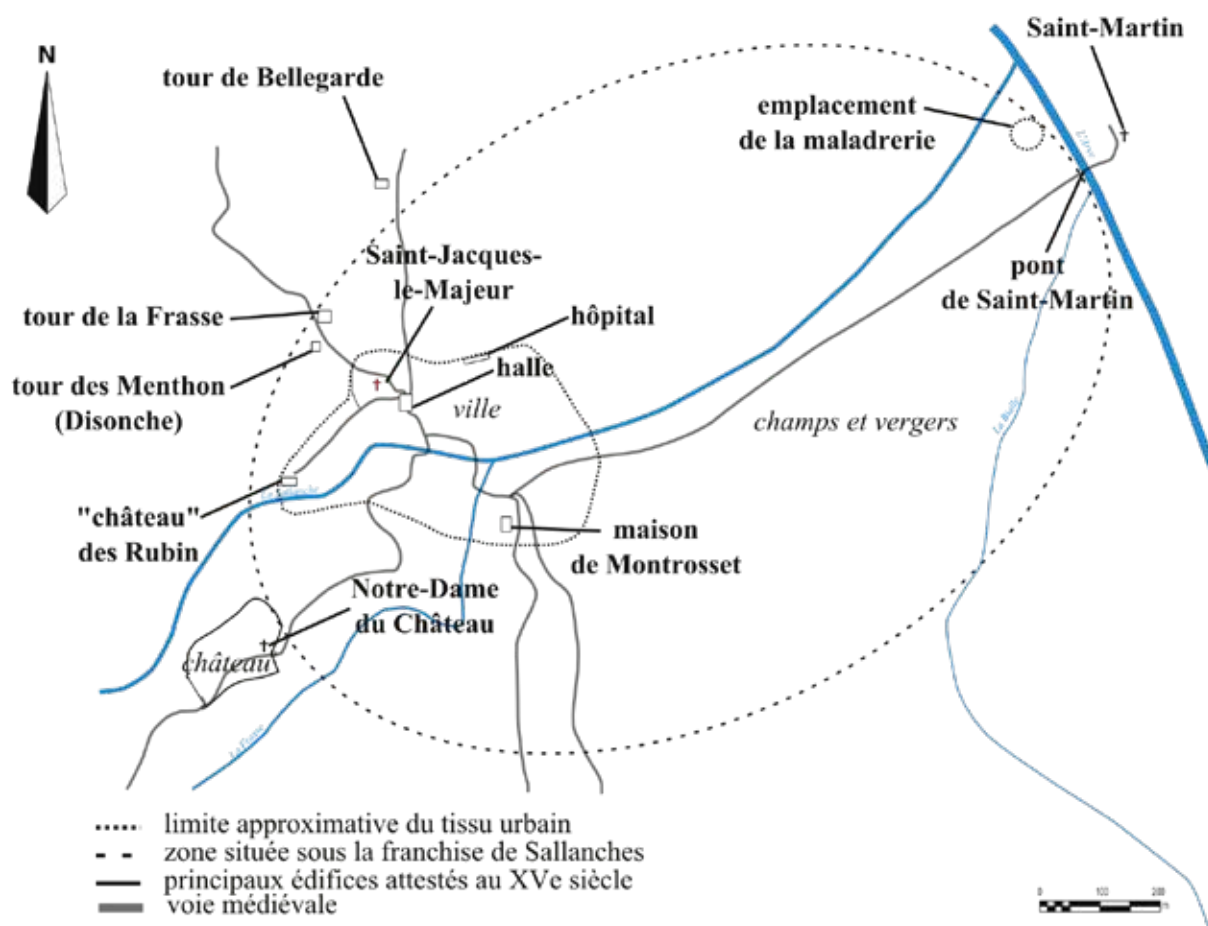


Fig. 5 : Limites de la ville et du territoire relevant des franchises de Sallanches au milieu du XV^e s.

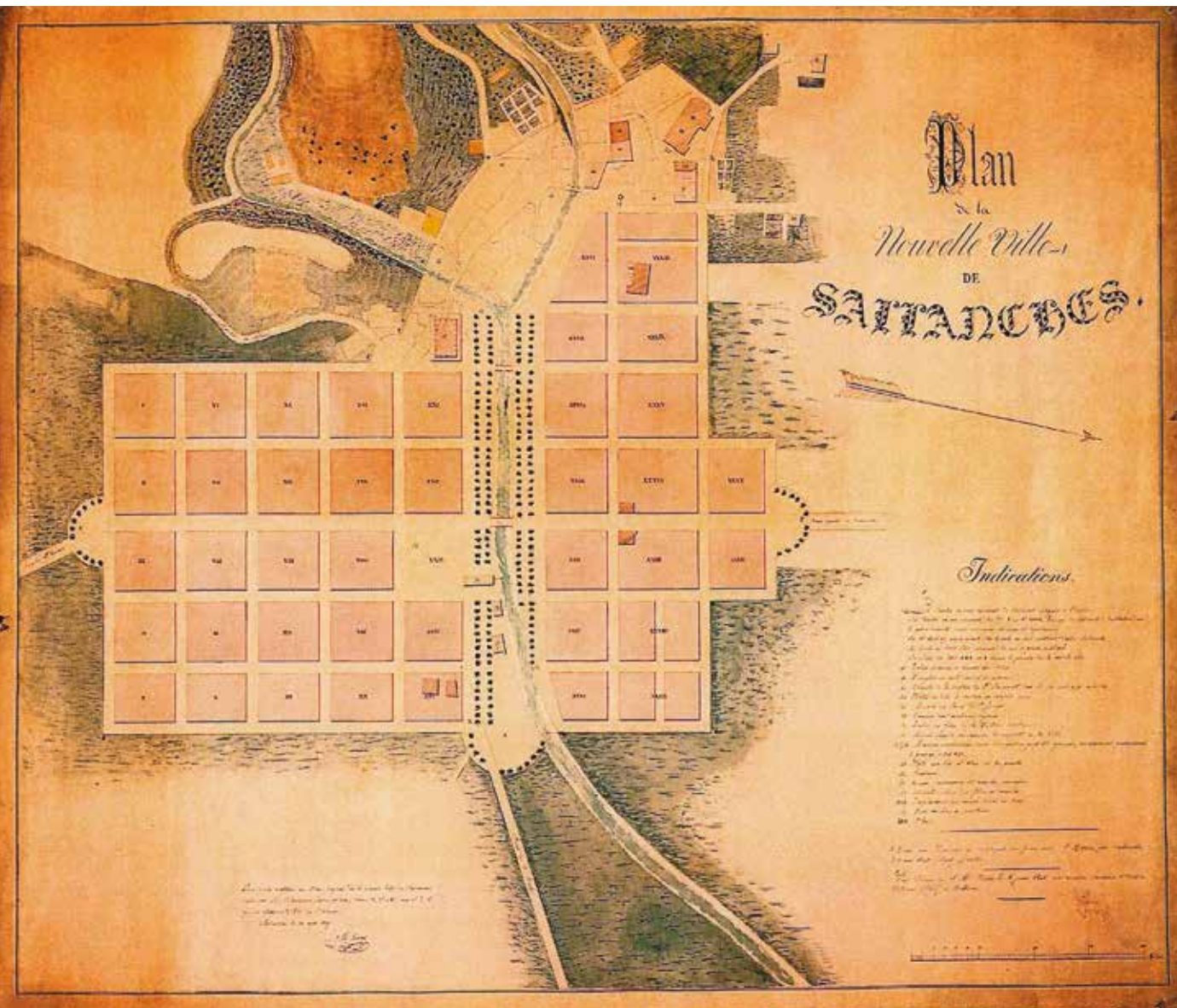


Fig. 6 : Plan de la nouvelle ville de Sallanches (1840)
© ADHS.

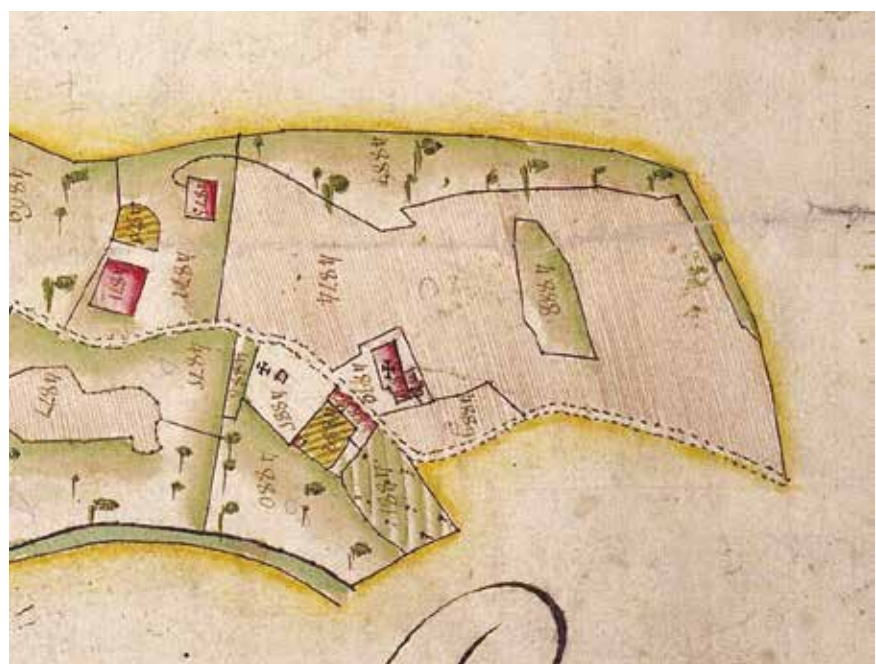


Fig. 7 : Le château sur la mappe sarde (1728-1738)
© ADHS.

Sur le plan démographique, on dispose de recensements des feux de la paroisse Saint-Jacques en 1339 (700), 1396 (363) et 1443 (300)³². La baisse constatée, qu'on peut sans doute largement imputer aux épidémies meurtrières de cette période, doit cependant être appréhendée avec prudence, car le premier dénombrement est issu de l'enquête delphinale de 1339, destinée à mettre en avant la richesse de la principauté dans l'optique d'une vente³³. Le deuxième, calculé à partir du détail d'un subside perçu sur l'ensemble des feux de la ville de Sallanches, est sans doute le plus proche de la réalité du moment. En comptant cinq individus par feu, la population de Sallanches à la fin du XV^e siècle serait ainsi d'environ 1815 habitants. En comparaison, elle compterait plus de 4000 habitants à la fin du XVII^e siècle et serait la plus grande ville du Faucigny selon le *Theatrum Sabaudiae*³⁴, chiffre étonnant quand on sait que la commune de Sallanches – sans Saint-Roch, ni Saint-Martin – ne compte que 1236 habitants en 1793³⁵, et qui correspond, plus vraisemblablement, à la population de l'ensemble du mandement.

LE CHÂTEAU, TÉMOIN DES ÉVOLUTIONS POLITIQUES DES XIV^E-XV^E S.

Le château, mentionné dans les textes depuis 1263 est aujourd'hui situé sur la commune de Cordon. Il est associé à une église paroissiale, Notre-Dame du Château, édifiée dans sa basse-cour et relevant de la collégiale de Sallanches jusqu'en 1781, date à laquelle est entreprise sa démolition et la construction de l'église de Cordon. L'illustration de Borghonio pour le *Theatrum Sabaudiae* (fig. 3) montre bien les deux édifices surplombant la ville et la vallée, sur la droite. Ils sont figurés sur la mappe sarde (fig. 7), à une époque où le château, alors dit de Bourbonge, a, depuis longtemps, perdu toute vocation militaire ou administrative.

On doit à Louis Blondel, dans son ouvrage de 1956 sur les châteaux du diocèse de Genève, l'identification de ce site comme celui du château de Sallanches et la proposition d'un plan général, s'appuyant sur la mappe sarde et ses propres observations³⁶. Celui-ci pense alors, comme ses prédécesseurs, que le centre administratif de la châtelainie est déplacé par les comtes de Savoie dans une des maisons fortes situées en périphérie de la ville. La confusion vient sans doute du fait que, dans la plupart des cas, les sources médiévales désignent la haute-cour du château sous le nom de lieu, maison ou maison-forte de Gex. Les nombreuses mentions de cette maison de Gex dans les comptes de la châtelainie permettent en tout cas de confirmer que le château relève toujours, au moins partiellement, des comtes, puis ducs de Savoie jusqu'au milieu du XV^e siècle, des travaux y étant encore payés par le châtelain en 1450³⁷. En réalité, le château semble passer progressivement entre les mains de la famille de Menthon, dont on a vu qu'elle est solidement implantée dans la vallée de l'Arve, entre 1426 et 1467. Les Menthon possèdent ainsi des biens dans la basse-cour au moins depuis 1308 et sont enterrés à Notre-Dame du Château au moins depuis 1415³⁸.

Il est très tentant d'établir un lien entre la maison de Gex et la seigneurie du même nom évoquée plus haut, d'autant plus que la famille de Menthon tient l'office de châtelain de Charousse entre 1385 et 1414³⁹, dont on a vu précédemment qu'il était aussi celui de la terre de Gex jusqu'en 1356. Il est donc probable que les droits sur le château relèvent de plusieurs seigneuries, que la famille de Menthon récupère ainsi par étapes successives, sans que les ducs de Savoie abandonnent pour autant la totalité de leurs prérogatives. Le peu d'intérêt stratégique du château, dont la position permet principalement de surveiller la vallée en amont de Sallanches⁴⁰, contribue aussi, sans doute, à son abandon progressif par le pouvoir savoyard.

C'est sur le logis, mentionné dès 1286, que l'on dispose du plus grand nombre d'informations, par le recoupement des sources écrites et de

32 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 286-287.

33 Au sujet des enquêtes de 1339, voir CARRIER Nicolas, CORBIERE Matthieu (de la), *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle. Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Genève, 2005.

34 WEIGEL Anne, *Le Theatrum Sabaudiae. Regards sur la Savoie du XVII^e siècle*, Chambéry, 2000, p. 105.

35 D'après *cassini.ehess.fr*, consulté le 31/03/2022.

36 BLONDEL Louis, op. cit., p. 291.

37 ADS SA 14263.

38 COUTIN François, op. cit., p. 137.

39 ADS SA 17388 à 17474.

40 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 406.

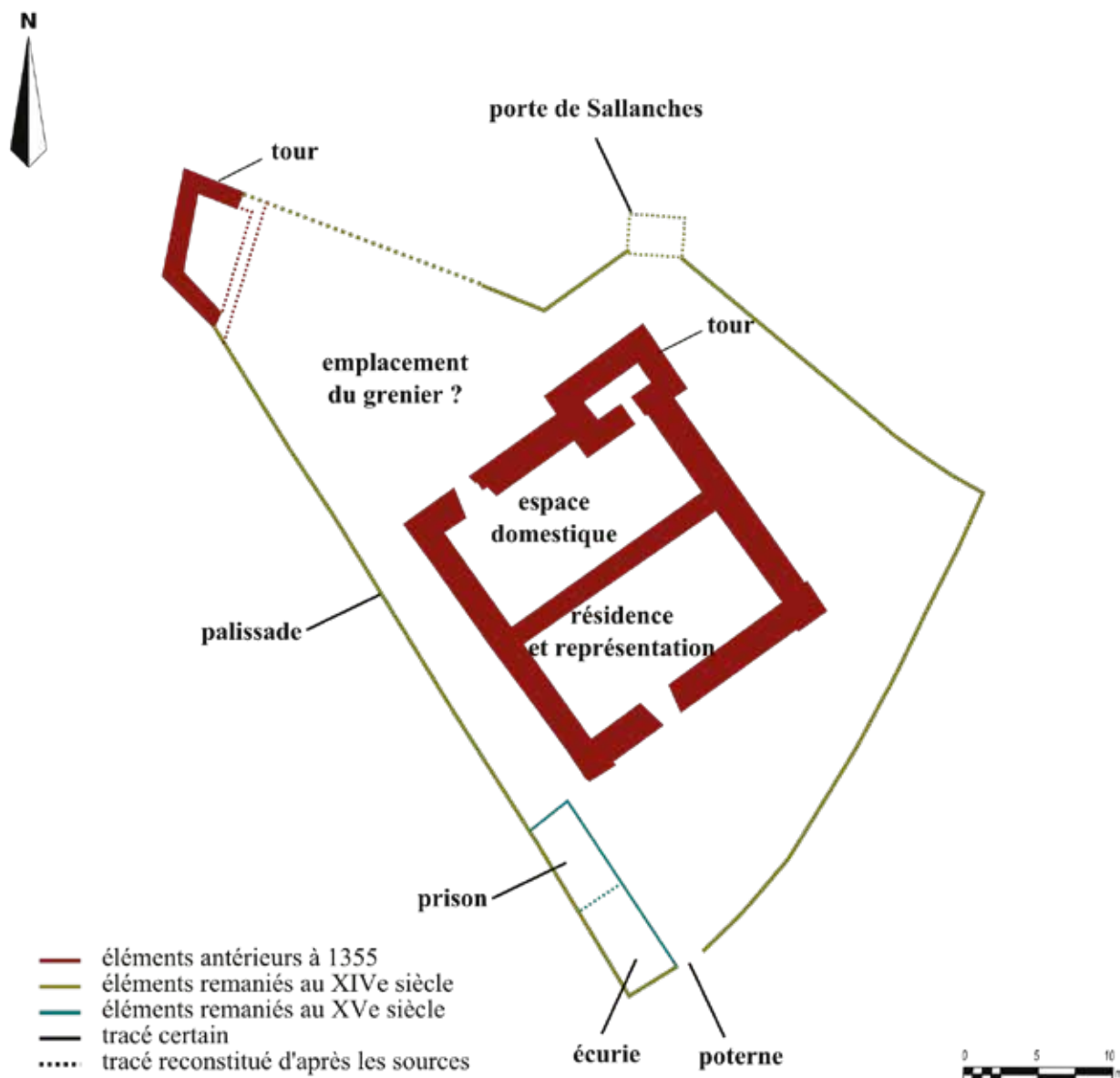


Fig. 8 : Évolution de la maison de Gex entre 1263 et 1424.

l'observation des élévations actuelles. Bien qu'il ait été largement remanié, il existe en effet encore aujourd'hui : c'est un bâtiment en pierre et bois, avec galerie, dont les différents niveaux sont desservis par une tourelle située dans son angle nord. La maison, entourée par une palissade de 4,20 m de haut au nord, en aval du logis, contre seulement 2,80 m au sud⁴¹, occupe la partie sommitale d'un vaste enclos castral, dont seule subsiste une tour de flanquement (fig. 8). D'autres bâtiments étaient également présents à

l'intérieur de cet espace restreint, dont les écuries, où est construite une prison en 1357 ou 1358⁴². La fonction carcérale du lieu est fréquemment évoquée dans les comptes de la châtelainie, que ce soit en raison de travaux, d'incarcérations, ou encore de l'évasion d'un prisonnier en 1448 ou 1449⁴³.

Les sources comptables permettent de proposer une restitution de l'organisation interne du logis, sur trois niveaux : un espace de représentation

41 Ibid., p. 267.

42 ADS SA 14181/2.

43 ADS SA 14262.

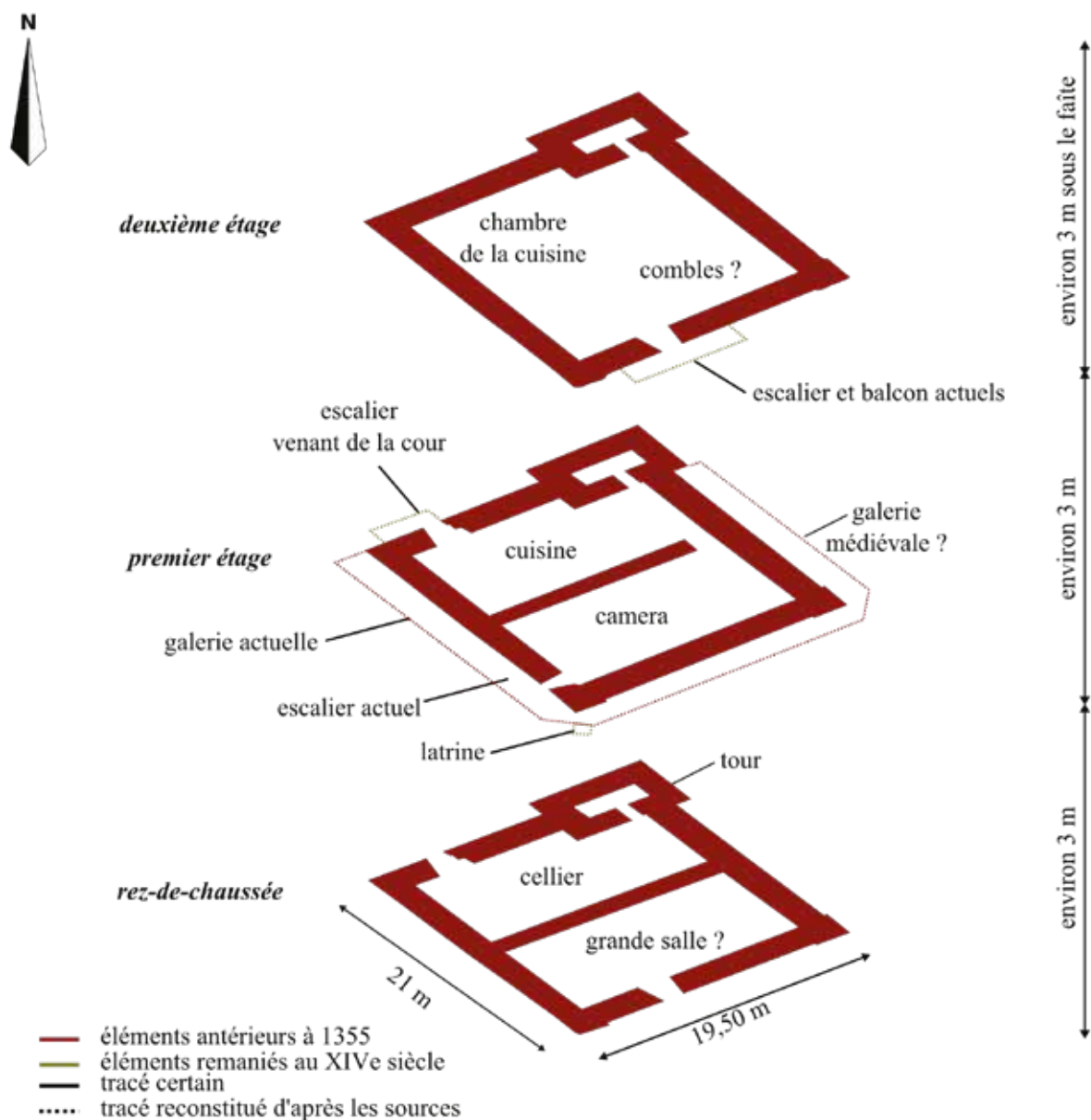


Fig. 9 : Hypothèse de restitution de l'évolution de l'intérieur du logis du château entre 1263 et 1424.

côté est (grande salle, chambre), un espace domestique côté ouest (cellier, cuisine) et des combles abritant peut-être une autre chambre (fig. 9). Seule une étude de bâti permettrait toutefois de vérifier les hypothèses avancées ici, la fonction de ces différents espaces pouvant en outre avoir évolué au cours des décennies.

On ne sait par ailleurs pratiquement rien de l'église paroissiale Notre-Dame, filiale de Saint-Jacques-le-Majeur, du cimetière adjacent et des autres bâtiments de la basse-cour. En 1781, décision est prise de démolir l'église et d'utiliser les matériaux récupérés pour construire l'actuelle

église Notre-Dame de l'Assomption, à Cordon même⁴⁴. Au XIX^e siècle, une ferme est bâtie à son emplacement et le tracé de la route est modifié, effaçant toute trace de l'ancienne église dans le paysage⁴⁵.

44 BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes*, t. 2, Roanne, 1980, p. 504-508 et base Mérimée, notice PA00118383, 1992.

45 PAYRAUD Nicolas, op. cit., p. 263.

UN RÉSEAU DE MAISONS FORTES INTIMEMENT LIÉ AUX ÉLITES LOCALES

Comme cela a déjà été évoqué, Sallanches ne dispose pas de fortifications propres. Cependant, une quinzaine de maisons fortes sont connues dans le territoire de la châtellenie (fig. 10), dont certaines appartiennent à des familles présentes dans l'entourage des suzerains successifs de Sallanches. Il est ainsi pratiquement impossible de faire le trajet de Sallanches à Bonneville sans passer à proximité d'une de ces maisons fortes, ce qui permet de les considérer, en pratique, comme une forme de dispositif de défense avancée, capable, le cas échéant, de ralentir un éventuel assaillant. La maison-forte de la famille de Compey, dite plus tard de Montrosset, à l'entrée sud de la ville, abrite même une garnison en 1355⁴⁶. Il s'agit d'ailleurs de la seule maison-forte attestée à Sallanches même avant la prise de pouvoir de la maison de Savoie, l'importance des maisons fortes et fortifications urbaines dans le maillage militaire des principautés alpines a été largement démontrée⁴⁷, mais l'absence de rempart urbain est suffisamment marquante, aux yeux des visiteurs, pour qu'elle soit évoquée au XVII^e siècle aussi bien par Pierre d'Avity que dans le *Theatrum Sabaudiae*⁴⁸.

Le rôle résidentiel de ces maisons est bien entendu tout aussi important⁴⁹, quoique on ne sache pas réellement qui y habite : les seigneurs de Lucinge ou de Menthon disposent ainsi de plusieurs maisons fortes ou châteaux en Faucigny, voire, dans le cas des derniers nommés, à Sallanches même. En effet, ils possèdent en 1417 une maison qui est peut-être celle de Disonche⁵⁰ et qu'ils tiennent jusqu'en 1521⁵¹, concurremment, donc, avec le château. D'autres familles, dont le poids politique est important localement dès le XIV^e

siècle, possèdent également des maisons fortes à Sallanches, notamment celles de la Frasse (en face de Disonche) ou de Bellegarde (disparue).

Récemment, le service archéologie et patrimoine bâti du Département de Haute-Savoie a eu l'opportunité de réaliser des opérations d'archéologie du bâti sur la maison de la Frasse⁵² et sur celle des Rubins, permettant enfin de disposer de données plus précises quant à l'organisation et à la datation de ces édifices. La mise en évidence d'au moins un état du XIV^e siècle pour la maison des Rubins⁵³, implantée au bord de la Sallanche, en amont du centre-ville, est particulièrement importante, étant donné que cette datation est cohérente avec la plus ancienne mention connue de cette maison, qui n'est alors pas qualifiée de « forte » (1399)⁵⁴. On ignore également s'il s'agit de celle que Durand Rubin achète en 1363 à Jean de Lucinge⁵⁵. Quoiqu'il en soit, le développement de ce type d'étude, après celle de la maison forte de Hautetour⁵⁶ et les sondages sur le site du Châtelet⁵⁷, à Saint-Gervais-les-Bains, est la seule manière d'approfondir réellement notre connaissance de ces édifices, rares témoins de l'architecture civile de la période médiévale dans cette partie du Faucigny. Plus généralement, parmi les sites fortifiés du Faucigny, seul le château de Bonneville a fait l'objet d'investigations de grande ampleur⁵⁸ et le constat dressé à l'occasion du colloque de clôture du projet AVER, en 2012, restent largement d'actualité⁵⁹.

L'image que les sources historiques et les trop rares études archéologiques donnent de Sallanches entre le XIII^e et le XV^e siècle est donc celle d'un petit centre urbain, dont le rôle politique, administratif et économique est bien

46 ADS SA 14181/2.

47 Voir notamment CORBIERE Matthieu (de la), *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Étude des principautés et de l'habitat fortifié (XII-XIV^e siècle)*, Annecy, 2003 et NICOLAS Nathalie, *La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné. Étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2005.

48 WEIGEL Anne, op. cit., p. 105.

49 Sur ce point, on renverra aux nombreux travaux d'Élisabeth Sirôt sur les maisons fortes de Haute-Savoie et à ses diverses synthèses, dont SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XIII^e au début du XV^e siècle*, Paris, 2009.

50 ADS SA 14230.

51 BLONDEL Louis, op. cit., p. 289.

52 Opération archéologique n° 2214097.

53 BENOIT Loïc, *Maison forte des Rubins : élévations intérieures*, rapport de sondage, Annecy, UPAB, 2020

54 ADS SA 14220.

55 ADS SA 14188/1.

56 FEIHL Olivier, *Saint-Gervais-les-Bains. Château de Hautetour*, rapport de sondage, Gollion/Épalinges/Lausanne, Archéodunum/Archéotech, 2006

57 D'AGOSTINO Laurent, *La maison forte du Châtelet (Saint-Gervais-Mont-Blanc, Haute-Savoie)*, rapport de sondage, Annecy, 2009 ; GUFFOND Christophe, *Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie). Maison-forte du Châtelet*, rapport de sondages, Annecy, 2011.

58 Plusieurs diagnostics et fouilles menés sous la direction de Sylvie Bocquet (Inrap) ou Loïc Benoit (JAPB) depuis 2003.

59 D'AGOSTINO Laurent, CHEVALIER Maud, GUFFOND Christophe, « Les châteaux du Moyen Âge en Haute-Savoie, entre recherches et mise en valeur. État de la question et perspectives », dans *AVER. Anciens vestiges en ruine*, 2012, p. 67-97.

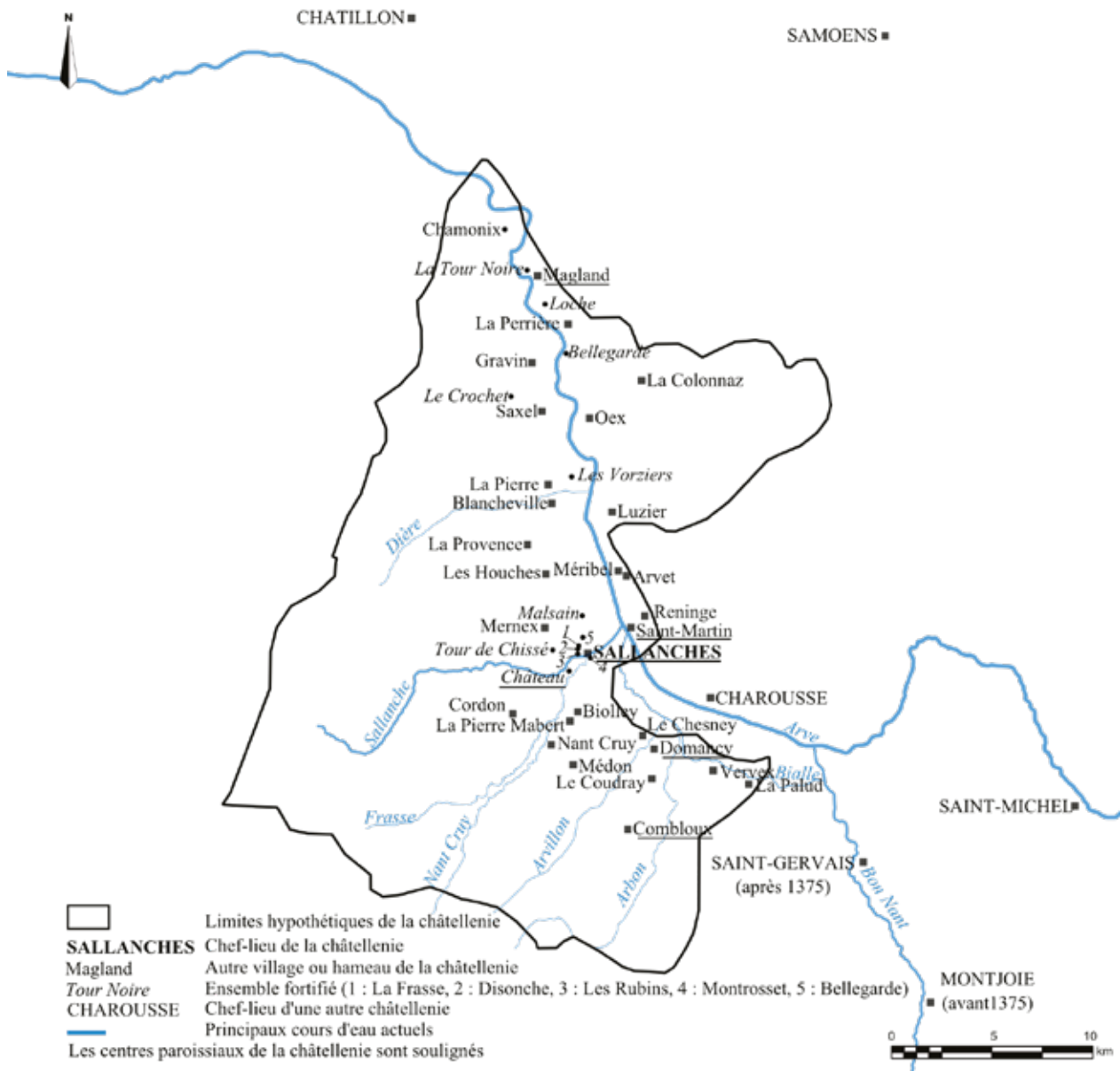


Fig. 10 : La châtelainie de Sallanches entre 1231 et 1536.

connu, mais dont la réalité matérielle n'est, pour l'heure, appréhendée qu'au travers de quelques édifices. Ville importante à l'échelle du Faucigny, Sallanches perd cependant tout intérêt stratégique pour la maison de Savoie après l'acquisition du Genevois par cette dernière, ce qui facilite sans doute l'affirmation de dynasties locales dès la fin du XIV^e siècle, dont les maisons fortes marquent encore le paysage. L'apport des sources comptables pour l'étude de la ville médiévale demeure évidemment inestimable – elles permettent notamment de restituer des

édifices disparus, à l'instar de la halle du marché, mais aussi d'évoquer le quotidien des échanges et des affaires judiciaires – mais trop d'aspects demeurent hypothétiques en l'absence de données archéologiques. On peut espérer que le développement récent d'études de bâti sur les maisons fortes permette d'y remédier en partie, ne serait-ce qu'en affinant la chronologie de ces rares témoins de la période médiévale encore visibles.



MOBILIER

4

ET IMMOBILIER :

ETUDES

SPECIALISÉES

ET VIE

QUOTIDIENNE

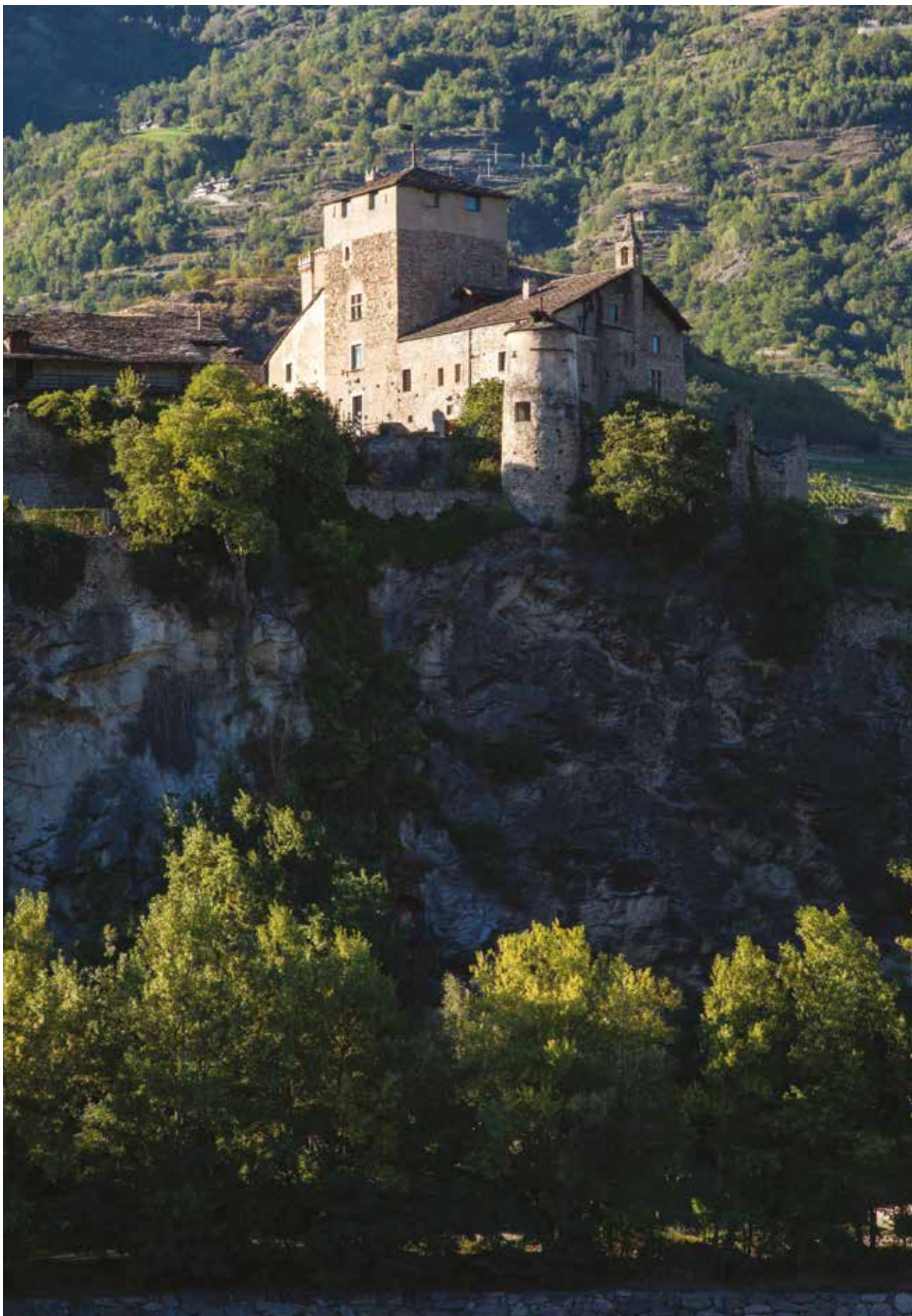


Fig. 1A : Le château Sarrion de La Tour (Saint-Pierre).

LE CHÂTEAU SARRIOD DE LA TOUR À TRAVERS LES SIÈCLES (Saint-Pierre, Vallée d'Aoste)

Viviana Maria Vallet et Daniela Platania - Historiennes de l'art - Région autonome de la Vallée d'Aoste - Surintendance aux biens culturels - tourisme, sport et commerce - Structure patrimoine historique - artistique et gestion des sites culturels

DU CONTENANT AU CONTENU : UNE MÉTHODE D'APPROCHE

Lorsque l'on étudie le château Sarriod de La Tour, on se focalise inévitablement sur le Moyen-Âge et, en particulier, sur le XV^e siècle. De fait, voilà déjà longtemps que la Surintendance considère ce monument comme un parfait témoignage de l'apogée historique et artistique de la Vallée d'Aoste - alors englobée dans la Savoie - au XV^e siècle¹.

Le château Sarriod de La Tour est un château de plain-pied, c'est-à-dire un édifice dont la fonction première était de mettre en évidence la puissance territoriale de la famille Sarriod de La Tour, qui en conserve d'ailleurs la propriété jusqu'au début du XX^e siècle. Il a deux âmes : redoutable forteresse du côté de la Doire et demeure seigneuriale paisible donnant, de nos jours, sur la route principale (fig. 1 A et B).

En 1970, année où le château est passé entre les mains de la Région, la question de son utilisation et de sa sauvegarde s'est posée dans toute sa complexité : transformé en écrin pour des œuvres d'art de grande valeur - comme les peintures du XIII^e siècle de sa chapelle et ses décorations de la fin du XV^e siècle -, il conserve aujourd'hui encore un magnifique plafond sculpté, qui en fait un site unique dans tout l'arc alpin pour ce qui est des œuvres profanes en bois (fig. 2).

Le château a été tout d'abord utilisé comme lieu d'exposition de longue durée pour des vestiges



Fig. 1B : Le château Sarriod de La Tour (Saint-Pierre).



Fig. 2 : Le plafond en bois sculpté du château Sarriod de La Tour, 1433 environ.

¹ Cet article développe une des thématiques analysée dans le bulletin de la Surintendance : Viviana Maria Vallet, Daniela Platania, *Le projet muséologique du château Sarriod de la Tour à Saint-Pierre*, n.15\2018, Aosta 2019, pp. 126-135.

Fig. 3 : Le catalogue de l'exposition Archéologie en Vallée d'Aoste, 1982

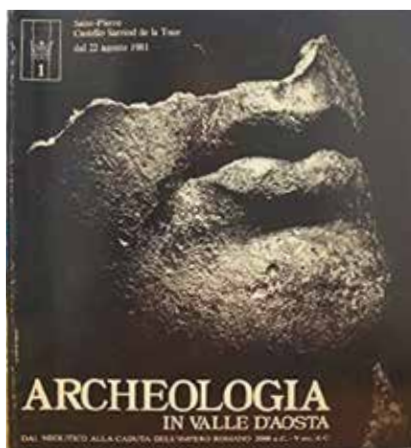


Fig. 4 : Le catalogue de l'exposition Fragmenta Picta, 2003.

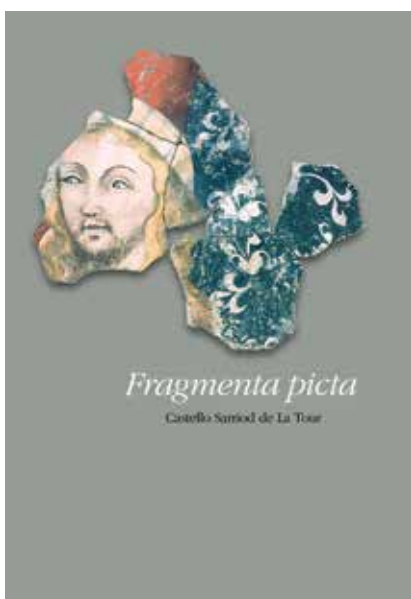


Fig. 5 : Console avec une tête à trois visages.



Fig. 6 et 7 : Salles de l'exposition Visioni di Medioevo-Visions du Moyen-Âge.

archéologiques et des pièces historiques ou artistiques provenant d'autres sites (le château de Quart, par exemple).

Au cours de la dernière décennie du XX^e siècle, il a été l'un des sites les moins visités parmi les châteaux appartenant à la Région et ouverts au public. Cependant, dans les années 1980, l'exposition *Archeologia in Valle d'Aosta-Archéologie en Vallée d'Aoste* a montré qu'il pouvait devenir un pôle attractif, une fois correctement valorisé : en effet, cette initiative en a fait l'un des châteaux les plus fréquentés en absolu (fig. 3). En outre, au terme des travaux de mise aux normes de ses installations, l'exposition *Fragmenta Picta*, conçue en 2003 comme une exhibition temporaire, est restée ouverte au public jusqu'en 2017, et ce malgré sa vocation transitoire qui ne pouvait évidemment pas contribuer efficacement à la promotion du site à long terme (fig. 4).

C'est donc pour répondre à la nécessité de renouveler rapidement les initiatives pour le grand public que, le 20 septembre 2018, a été inaugurée l'exposition *Visioni di Medioevo-Visions du Moyen-Âge* : une manifestation en parfaite harmonie avec le rôle central du Moyen-Âge au château et ses diverses facettes, tout en respectant la logique des trois parcours de visite, représentés symboliquement par une tête à trois visages, figure présente sur l'une des nombreuses consoles sculptées du plafond en bois du château (fig. 5-6-7). Plus précisément, cette exposition illustre d'une part l'histoire du château qui ressort de ses phases architecturales, historiques, artistiques et familiales ; de l'autre, elle offre une analyse du Moyen-Âge, présenté sous ses aspects sacré, profane et fantastique.

Enfin, le parcours de visite propose aussi un approfondissement stylistique de la sculpture sur bois et, notamment, du personnage de Jean De Chetro, un artiste dont une œuvre pratiquement inédite, *La Pietà*, est présentée aux côtés des panneaux en bois de sujet profane, provenant d'un autre château appartenant à la même famille Sarriod, celui d'Introd (fig. 8A-8B). L'achat récent de la *Pietà*, étant stylistiquement proche de l'antérieur plafond en bois pour lequel a travaillé Jean de Chetro dans une période de formation, constitue à ce stade une proposition pertinente et en accord avec l'actuelle démarche muséale (fig. 9).

Dans cette nouvelle optique, où le château joue un rôle de premier plan à la fois comme décor et acteur, grâce aux travaux réalisés (comme la



Fig. 8A et 8B : Les deux panneaux en bois d'Introd, 1450 environ.



Fig. 9 : Jean de Chetro, Bas relief de la Complainte sur le Christ mort, 1460 environ.



Fig. 10 : Giovanna Battista Buzano Clemente dite La Clementina, Jean Gaspard Sarrion de La Tour, huile sur toile, 1733.



Fig. 11 : Rendering des aires extérieures du château (projet de M. Venegoni).

SPES QUAE PER LA RIGAZIONE DEL PROGETTO
MUSEOLOGICO E MUSEOGRAFICO
DEL CASTELLO DI SARRION DE LA TOUR (VALLE D'AOSTA)
1 INQUADRAMENTO
1.4. "PORTA DEL TEMPIO"
settembre 2017 | 1. Spazio architettonico e paesaggistico, Torino

restauration du plancher de la Salle des têtes) et à un nouvel aménagement, c'est la qualité intrinsèque du monument qui est finalement valorisée.

Le château Sarriod de La Tour est donc de nouveau un lieu d'exposition de prestige, mais aujourd'hui il a pour vocation d'accueillir des œuvres qui lui sont plus étroitement liées ou qui évoquent d'autres éléments artistiques inhérents à son histoire. C'est pourquoi le nouvel aménagement comprend quelques tableaux et deux meubles de la famille Sarriod (fig. 10), sans oublier que l'une des deux œuvres exposées dans la Salle des têtes provient de la branche d'Introd de la famille, alors que l'autre s'inscrit dans le sillon stylistique du plafond.

LE PROJET MUSÉAL D'AMÉNAGEMENT : LA PHASE EMBRYONNAIRE

Reflète présent du passé, le château se présente donc comme le narrateur de ce territoire au fil des siècles à travers son histoire, celle de ses propriétaires et son évolution architecturale. C'est précisément sur cette osmose entre le château et le territoire qui l'entoure qu'est axé le projet du futur musée : celui-ci se développe en effet selon une double perspective, historique et contemporaine, afin que le château ne soit pas perçu seulement comme un site monumental, mais surtout comme un futur point de référence pour la vie culturelle de la communauté locale, grâce à une programmation attentive et propre à attirer divers segments de public au cours de toute l'année, conformément à la politique visant à casser le rythme saisonnier des visites.

Afin d'élaborer une stratégie de valorisation et d'utilisation du monument et du site dans son ensemble, de nouvelles orientations ont été définies en vue de la muséification du château Sarriod de la Tour : elles incluent des espaces et des aires actuellement non utilisées et susceptibles d'accroître l'offre culturelle et touristique.

Ce n'est là que le début d'un parcours qui vise à réorganiser complètement le château, du point de vue de la didactique et de son futur réaménagement. Le mandat relatif à l'élaboration des grandes lignes du projet muséographique et muséal du château a été attribué en août 2017 au cabinet d'architecte Venegoni de Turin.

Au cours de cette première phase du travail, cinq thèmes de caractérisation ont été définis, puis

développés dans une perspective historique, d'une part – comme le rapport entre la nature et Moyen-Âge – et actuelle, de l'autre – comme le rapport de l'homme avec l'environnement – et ce, en vue de lancer des projets intersectoriels et de mettre en place des synergies avec différentes collectivités locales et acteurs de la vie économique et sociale du territoire : la vie agricole et domestique au château, le rapport entre l'homme, la nature, la science (au sens de médecine) et la technique sont donc les thèmes à partir desquels se construira la programmation culturelle du site et qui accompagneront le visiteur à la découverte du nouveau visage du château Sarriod de la Tour.

La possibilité de rendre les espaces internes mieux utilisables a été étudiée avec une attention particulière, même si cet aspect doit être évalué comme il se doit avec les professionnels chargés du projet architectural. La position centrale de la tour maîtresse primitive, dans l'évolution architecturale du château Sarriod de La Tour, invite à offrir au visiteur la possibilité de « vivre » personnellement l'expérience de ce que peut représenter cette tour pour le contrôle du territoire environnant et suggère d'étendre – occasionnellement et de façon limitée – le parcours de visite jusqu'au belvédère de la tour qui offre un point de vue privilégié sur la vallée centrale. L'ouverture à la visite des combles – actuellement fermés au public – permettra non seulement de fluidifier les parcours de visite des salles, mais aussi de doubler les espaces à la disposition des visiteurs.

Il conviendra également de valoriser les espaces ouverts situés tant dans l'enceinte qu'au niveau des accès du château (fig. 11). En ce qui concerne ces derniers, la signalisation devra être améliorée et mieux distribuée, en coordination avec les initiatives de communication, qui devront être encadrées par un véritable projet de marketing.

L'objectif final, ambitieux, prévoit la création d'un espace complètement nouveau qui concrétise les orientations fournies par la Surintendance et permette de faire revivre le château dans toute son ampleur monumentale et selon une stratégie de multifonctionnalité, alliant les visites de type muséal, les événements et les expositions.

Pour mettre en œuvre ce projet, les lignes directrices ont aussi pris en considération les alentours du château, afin que le parcours de visite commence, en fait, déjà à l'extérieur de celui-ci.

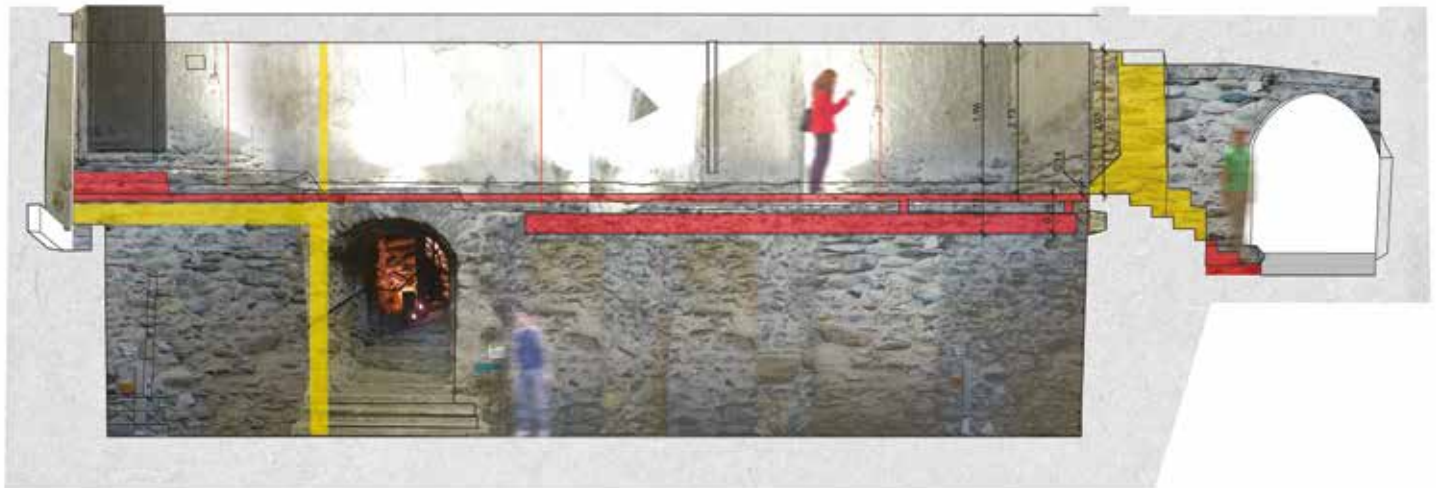


Fig. 12 : Rendering de l'intérieur du château (projet de M. Venegoni).



Fig. 13 : Rendering de l'intérieur du château (projet de M. Venegoni).

L'une des grandes innovations du projet réside dans la nouvelle entrée du château : elle se situera sur le côté nord et permettra de restituer à certaines pièces actuellement peu utilisées leur ancienne apparence, en évoquant leur fonction initiale (le « grand lardier », par exemple). Autre élément nouveau, la passerelle qui relie le « grand lardier » à l'antichambre de la chapelle, côté sud, créant ainsi un nouveau parcours de visite à cet étage (fig. 12-13). Une fois arrivés au viret, les visiteurs pourront monter à l'étage supérieur, en suivant un itinéraire similaire à celui qui existe déjà.

Grâce à ces orientations du projet, le château pourra devenir le grand protagoniste de la vie culturelle du territoire et en relancer les activités, en leur conférant une nouvelle visibilité.

La commune de Saint-Pierre est en effet caractérisée par trois éléments nettement liés à l'agriculture et à la nature, qui relèvent des secteurs de la production, de l'environnement et de la recherche : l'agriculture, les milieux xériques et le château de Saint-Pierre, futur musée des sciences naturelles.

Les travaux ont comporté toute une série d'interventions de restauration axées sur la conservation de l'édifice et de ses vestiges artistiques, mais aussi un plan ciblé de sondages et de fouilles archéologiques, qui arrivent à leur terme et constituent la méthode la mieux adaptée pour comprendre si les orientations choisies vont dans la bonne direction (comme l'on voit dans l'étude de Gabriele Sartorio, dans ce volume).

SARRIOD DE LA TOUR : BRÈVE DESCRIPTION DES PHASES HISTORIQUES ET ARTISTIQUES ²

Le monument est essentiellement caractérisé par la décoration picturale de sa chapelle et de certaines autres salles, dont la valeur historique et artistique est telle que le château constitue l'un des sites les plus intéressants de la Vallée du point de vue de la période allant du XIII^e au XV^e siècle (fig. 14-15)³.

² Pour toutes questions liées aux aspects historiques et artistiques du château on renvoie à ce texte, écrit en italien, français et anglais: D. PLATANIA (a cura di), *Visioni di Medioevo*, Collana Expo della Soprintendenza ai beni e alle attività culturali della Valle d'Aosta, Aosta 2019.

³ A propos de la chapelle, à noter la fresque du XV^e siècle, probablement contemporaine du plafond des têtes, qui fait l'objet d'études d'ordre historique et documentaire dirigées



Fig. 14 : Les peintures de la chapelle du XIII^e siècle.



Fig. 15 : Les peintures de la chapelle du XV^e siècle.



Fig. 16 et 17 : Secteur inférieur et supérieur de la chapelle.



Fig. 18 et 19 : Vestiges des peintures du XIII^e siècle dans le secteur supérieur de la chapelle.

Des documents attestent la présence de la noble famille des Sarriod dès le XII^e siècle. Elle a alors des liens politiques avec les seigneurs de Bard. La structure la plus ancienne du château comprend, comme on l'a dit, la tour carrée centrale, qui est alors entourée d'un mur d'enceinte, conformément au modèle de ce que l'on appelle les « châteaux primitifs » valdôtains de la période allant du X^e au XII^e siècle. Le cœur original consiste donc en une tour « de plain-pied », aux fonctions relevant à la fois de la stratégie défensive et de la résidence campagnarde, symbole de l'autorité d'une famille sur une portion précise de territoire. Vers le milieu du XIII^e siècle, les premiers travaux de construction dignes de ce nom sont effectués. C'est à cette période, alors que la structure défensive originale prend un aspect plus nettement résidentiel et que la chapelle est réalisée (fig.16-17). En dépit du plafond voûté mis en place au XVII^e siècle, qui a littéralement réduit de moitié l'espace initial, d'importants vestiges des peintures du XIII^e siècle qui la décoraient sont encore visibles (fig. 18-19).

Au cours de la première moitié du XV^e siècle, Jean de La Tour transforme le château et en fait une demeure seigneuriale raffinée. Le salon avec les consoles sculptées de son plafond et ses fenêtres à meneaux dotées de coussièges ne sont que quelques-uns des éléments qui confèrent à la demeure les caractéristiques d'une résidence prestigieuse. Le plafond sculpté en particulier remonte à la première moitié du XV^e siècle (l'analyse dendrochronologique indique que les arbres utilisés ont été abattus entre 1431 et 1432) et constitue un exemple précieux et singulier du remarquable savoir-faire des artisans valdôtains (fig. 20). Ses consoles sculptées composent une foule de figures mêlant êtres monstrueux ou diaboliques, têtes humaines, animaux, visages grotesques, images licencieuses ou éléments obscènes (fig. 21). Une œuvre de ce genre ne devait pas être un cas isolé et, au XV^e siècle, des créations analogues étaient vraisemblablement présentes dans les châteaux et les édifices sacrés



Fig. 20 : Le plafond en bois sculpté du château Sarriod de La Tour, 1433 environ.



Fig. 21 : Une des consoles du plafond en bois, 1433 environ.

par Roberto Bertolin. Le fragment se trouve sur la paroi ouest de la chapelle, à gauche de l'autel, et la fresque a probablement été réalisée à la suite de l'écroulement du mur, en raison d'une calamité. L'identification des saintes qui y sont représentées a fait l'objet de bien des discussions, mais aujourd'hui certains éléments historiques nouveaux laissent à penser qu'il s'agirait de sainte Catherine et de sainte Marguerite. Du point de vue stylistique, diverses considérations amènent à noter des affinités entre la figure de saint Michel archange et les têtes du salon mais aussi avec les traits de la Pietà de Jean de Chetro (la forme du visage et celle du nez, notamment).



Fig. 22 et 23 : Les peintures représentant saint Christophe et la Crucifixion, 1470 environ.



Fig. 24 et 25 : Dessins du XIX^e siècle sur les murs du château.

de la Vallée. Seul l'exemple de Sarriod de la Tour est parvenu jusqu'à nous.

Dans les années 1470, le fils de Jean, Antoine, lance une nouvelle campagne de travaux, au cours desquels la chapelle est transformée, puis placée sous le nouveau vocable de la Vierge et de saint Jean l'Évangéliste, tandis que l'aile nord du château est elle aussi modifiée. C'est à cette occasion que sont réalisés, dans la pièce précédant la chapelle, les deux peintures représentant l'une la Crucifixion et l'autre saint Christophe (fig. 22-23).

Les murs du château nous ont aussi réservé quelques surprises : les dessins du XIX^e siècle qui y ont été réalisés seraient l'œuvre d'Antoine-Gaétan Sarriod de La Tour, qui vécut de 1830 à 1875 et pratiquait la peinture en amateur dans la solitude des pièces du château (fig. 24-25).

Ces résultats, ressortis entre autres par des lettres et des dessins retrouvés dans l'Archive Historique régionale par Roberto Bertolin, nous confirment l'importance d'agir sur un site historique en commençant par les sources et les études : c'est en effet la seule manière de concevoir une intervention qui tienne compte des différentes « âmes » de ce bâtiment et puisse les raccorder entre-elles, ainsi qu'avec le territoire environnant. Une optique particulièrement opportune pour cette zone de la Vallée, où existe une rare et heureuse concentration de châteaux avec lesquels interagir, comme Aymavilles, Sarre et Châtel-Argent, en sus, bien évidemment, de Saint-Pierre. Relever ce défi nous permettra de relancer non seulement les études sur le château Sarriod de La Tour, mais aussi l'essor du territoire, dans le cadre d'un projet muséologique complexe : une ressource fondamentale en vue du développement culturel, économique et social.

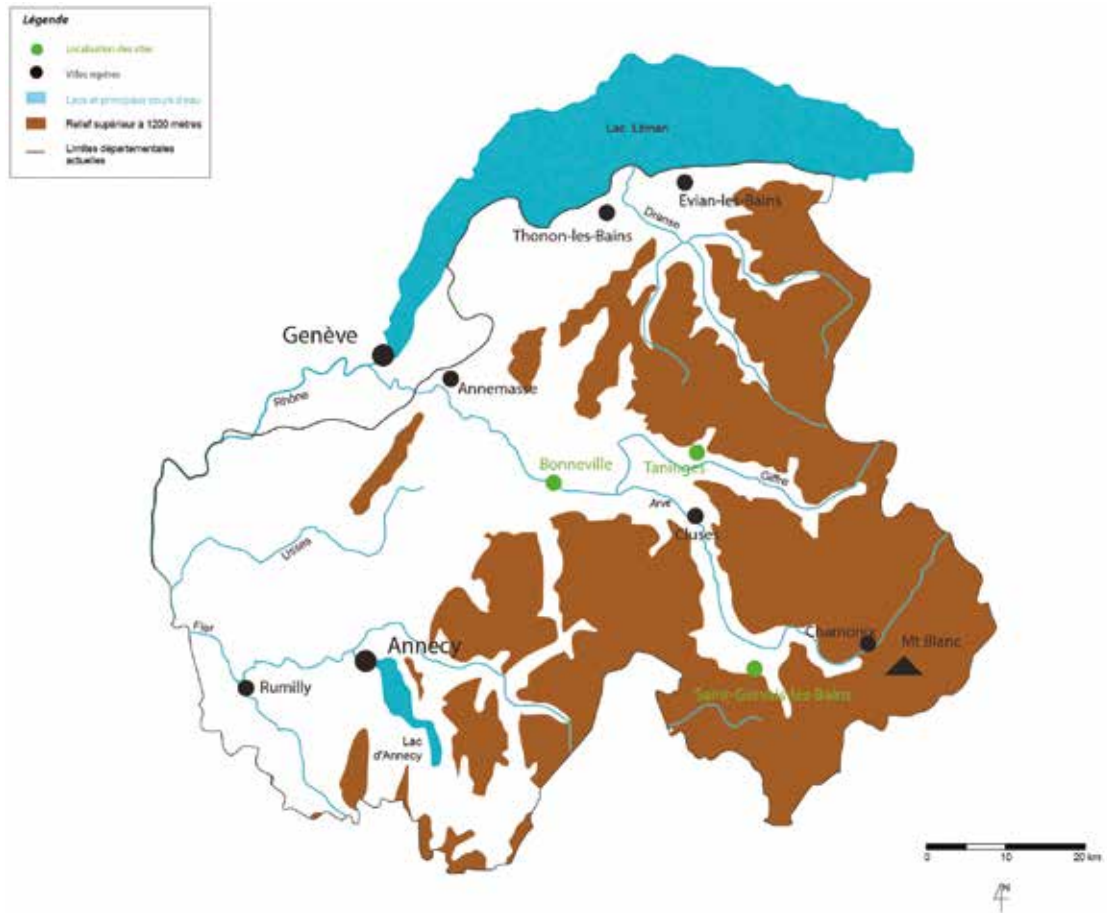


Fig. 1 : Carte de la Haute-Savoie avec les trois sites étudiés. © Département de la Haute-Savoie.



Fig. 2 : Vue de l'ensemble des vestiges mis au jour sur le site du Châtelet.
© L. D'Agostino - Département de la Haute-Savoie.

LES CÉRAMIQUES MÉDIÉVALES ET MODERNES EN USAGE DANS LE FAUCIGNY (HAUTE-SAVOIE)

Liliana CECI - Chargée de production des expositions et responsable des collections archéologiques - Département de la Haute-Savoie - Chercheuse associée au laboratoire ArAr - UMR 5128 - CNRS

Les céramiques de table ou utilitaires sont très présentes sur les sites archéologiques. Elles font partie de la vie quotidienne et sont des témoins incontournables de nombreuses activités humaines. Depuis les années 2000, les campagnes de fouilles réalisées dans des contextes médiévaux et modernes s'intensifient sur le territoire de la Haute-Savoie. Les découvertes ont livré plusieurs milliers de tessons qui participent à la compréhension de l'utilisation des vaisselles domestiques ainsi que sur les lieux d'approvisionnement de celles-ci.

Les lignes qui suivent proposent une première réflexion sur la terre cuite domestique en usage dans trois contextes religieux et civils haut-savoyards. Ils sont situés entre Genève et le Mont-Blanc, couvrant les bassins de l'Arve et du Giffre (fig. 1) : la maison forte du Châtelet (commune de Saint-Gervais-les-Bains), le château de Bonneville (commune de Bonneville) et la chartreuse de Mélan (commune de Taninges).

Les différents lots de poterie ont montré que les exemplaires médiévaux sont malheureusement très peu évoqués car seuls les sites du Châtelet et de Mélan ont permis d'enregistrer quatre formes anciennes. En revanche, les fragments modernes et contemporains sont bien illustrés, proposant ainsi des éléments sur les céramiques importées mais également achetées dans les ateliers locaux. En effet, les similitudes qui existent entre les morceaux recueillis sur les trois lieux invitent à se questionner sur les circuits de diffusion de la vaisselle fabriquée dans les manufactures savoyardes.

L'ensemble du vaisselier est composé principalement de récipients de table, de cuisine et de stockage. Dans les niveaux stratigraphiques, ils sont mélangés à de la verrerie qui compose

aussi le service de table et de stockage. La chronologie de ce mobilier archéologique est comprise entre la fin du Moyen-Âge et le milieu du XX^e siècle.

DÉCOUVERTES RICHES EN CÉRAMIQUE : TROIS CAS FAUCIGNERANDS

Maison forte du Châtelet

La fouille de 2008 de la maison forte du Châtelet¹ a permis de mettre au jour un échantillonnage de céramiques intéressantes du point de vue typo-morphologique. Cette demeure, implantée sur un éperon naturel, est installée sur la rive ouest du torrent du Bonnant, dans le Val Montjoie. D'après les archives écrites, dès le début du XV^e siècle, la résidence fortifiée est probablement propriété de la famille seigneuriale du Châtelet de Lacroix. Plus tard, entre les XVI^e et XVIII^e siècles, elle appartient à la famille du Fresney².

L'intervention des archéologues sur le terrain a révélé plusieurs vestiges (fig. 2) : la tour nord qui avait une vocation résidentielle ainsi qu'un rôle défensif aux XI^e et XII^e siècles (Bâtiment I), la tour sud qui protégeait l'accès du site aux XIV^e et XV^e siècles (Bâtiment II), une troisième construction, vraisemblablement une tour, localisée à l'ouest mais très mal conservée et, enfin, l'existence d'une cour entre ces espaces³. Ce secteur,

1 Fouille réalisée par le Conseil Général de la Haute-Savoie, dont la responsabilité du chantier a été confiée à Laurent d'Agostino.

2 D'AGOSTINO Laurent (dir.) et alii, *La maison forte du châtelet*, rapport final d'opération archéologique, vol.1, 2009, 243 p.

3 D'AGOSTINO Laurent (dir.) et alii, 2009, op. cit.

conjointement avec le Bâtiment I, sont les zones qui ont répertorié le plus d'objets.

Certaines unités stratigraphiques étaient bien conservées, favorisant donc l'enregistrement de niveaux archéologiques clos et homogènes composés principalement de matériel médiéval et moderne. D'autres, plus perturbées, sont remplies de poteries datées du XIII^e siècle jusqu'au XIX^e siècle. Nonobstant, seule une faible quantité d'ustensiles de la vie quotidienne évoquent les périodes d'occupation de la maison forte au bas Moyen-Âge. A contrario, l'époque Moderne est représentée par plusieurs tessons.

La céramique de consommation était peu fragmentée, ce qui a contribué à l'identification de tous les bords et leur rattachement à une forme précise. Le vaisselier en usage au Châtelet est composé de 195 morceaux (47 individus) : de la terre vernissée (31 individus), du service vert (14 individus) et les bords appartenant aux productions médiévales (2 individus).

Tout d'abord, les deux exemplaires plus anciens sont rappelés par un pot et un pichet. Le premier est un élément incontournable des cuisines pendant toute la période du Moyen-Âge. Le pot à cuire est muni d'un bord évasé arrondi (diamètre d'ouverture supérieur de 20 cm) et d'une panse globulaire constituée d'une pâte de couleur grise, composée de dégraissants de petite taille perceptibles sur les deux surfaces (fig. 3). Aucun revêtement ni décor ne sont visibles. Les marques d'une cuisson réductrice-oxydante (mode A), donc une atmosphère réductrice, sont observés sur le fragment dont l'âme est de couleur grise. Ensuite, il a subi une post-cuisson oxydante en raison de la coloration plus claire de la surface du tesson. La deuxième forme est un pichet à col droit et à bord aplati (diamètre d'ouverture supérieur de 12 cm). Il est revêtu d'un engobe brun clair qui couvre les parois interne et externe et sa pâte, homogène et fine, est composée de paillettes de mica doré (fig. 4). Cet ustensile est très présent sur les tables du bas Moyen-Âge. Plusieurs sites haut-savoyards ont inventorié ce type de pichet, comme c'est le cas du château de Châtillon-sur-Cluses⁴, le château médiéval de



Fig. 3 : Bord d'un pot à cuire à pâte grise de tradition médiévale. © L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 4 : Fragment d'un pichet à col droit. © L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.

Clermont⁵ et le Château-Vieux d'Allinges⁶.

En ce qui concerne le service vert du Châtelet, il est illustré par 14 individus : assiettes creuses, coquemars, poêlons et terrines (fig. 5). Fabriqués d'une argile blanche fine, recouverte d'un engobe vert et d'une glaçure plombifère, ces éléments proviennent des centres de production de Bresse, plus précisément de Meillonas et de Trefort. Essentiellement utilisé pour le service de table et la cuisson des aliments, cet ensemble

4 CECI Liliانا, « Le mobilier », dans LORPHELIN Auriane (dir.), *Le château médiéval de Châtillon-sur-Cluses (74)*, rapport d'opération archéologique, 2019, p. 87-90.

5 CECI Liliانا, « Céramique, verre et matériaux de construction », dans BENOIT Loïc (dir.), *Château médiéval de Clermont : zone résidentielle - moitié nord*, rapport d'opération archéologique vol.1, 2021, pp. 122-132.

6 CECI Liliانا, « Les objets de la vie quotidienne », dans D'Agostino Laurent (dir.), *Les châteaux d'Allinges*, rapport de synthèse 2010-2012, vol. 1, 2016, p. 181-197.

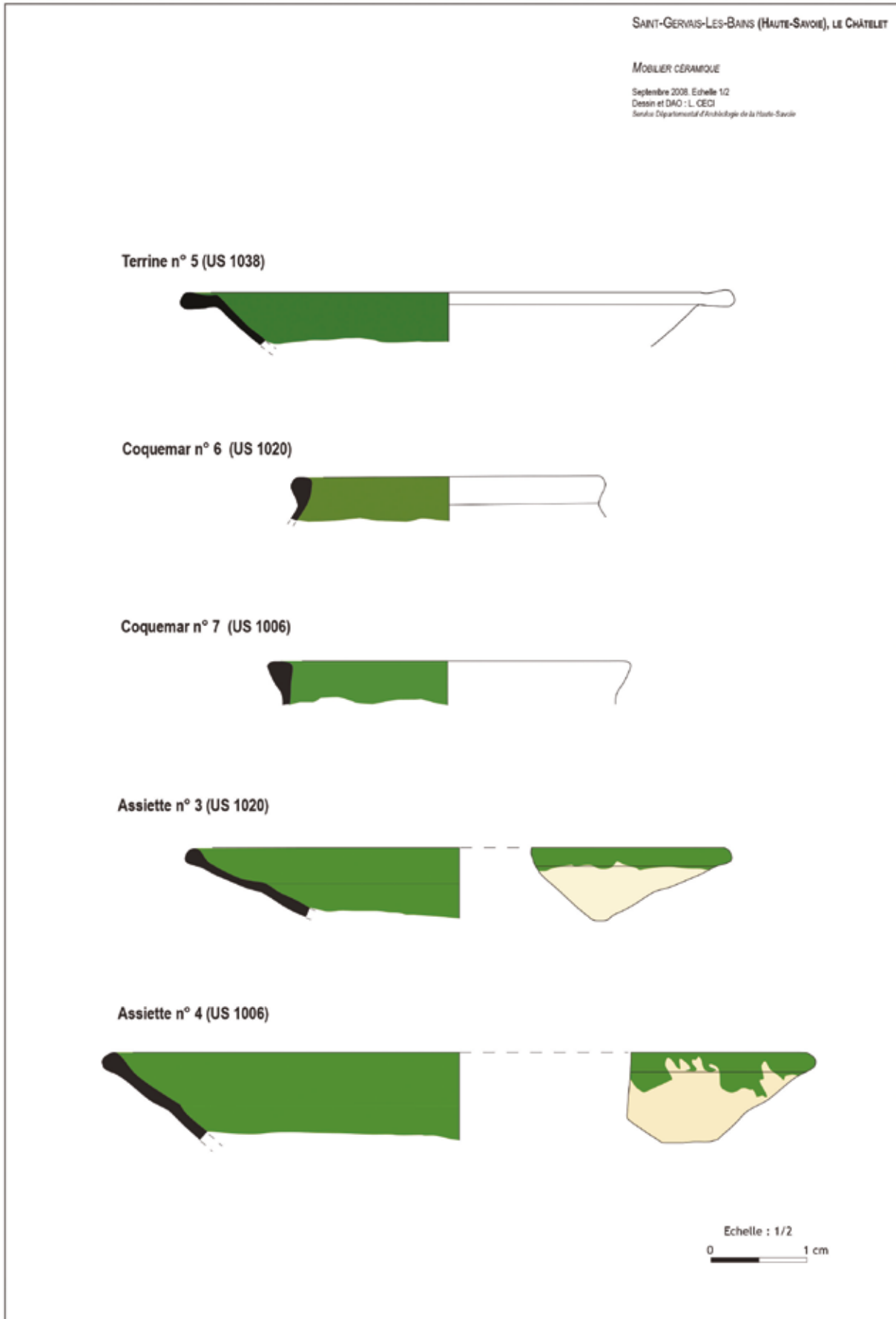


Fig. 5 : Quelques formes du service vert recueillies dans les sondages effectués à la maison forte du Châtelet. © DAO : L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 6 : Plusieurs assiettes en terre vernissée savoyarde.
© L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 7 : Assiette munie d'un décor dessiné à la barbotine et au clou. © L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.

est constitué d'assiettes creuses, de terrines, de coquemars, de poêlons, de paniers à fruits, de bols, de pichets, etc. Dès le XVI^e siècle jusqu'au début du XVIII^e siècle, les résidences s'équipent de récipients de cuisine auprès de ces ateliers. Dans les contextes archéologiques, les tessons précédents vont côtoyer de la terre vernissée savoyarde. Engobée aux tonalités assez sobres (jaune, ocre, vert) et recouverte d'une glaçure au plomb qui la rend brillante, elle est produite dans les officines savoyardes dès le XVIII^e siècle et jusqu'à nos jours. Le répertoire de cette poterie est très varié par ses formes (pichets, pots de chambre, bénitiers, assiettes, bassines, soupières, entre autres), couleurs et motifs décoratifs qui répondent aux besoins quotidiens d'une société principalement rurale mais aussi citadine (fig. 6). La fouille a permis d'enregistrer 31 individus de cette catégorie, essentiellement une vaisselle homogène composée d'assiettes, de jattes et de bols décorés de motifs végétaux et géométriques qui ont été posés à la barbotine (fig. 7). Par sa morphologie et ses décorations, cet ensemble rappelle les premières terre cuites façonnées dans la faïencerie de Sainte-Catherine-du-Mont d'Annecy⁷.

Château de Bonneville

Implanté sur la rive droite du torrent de l'Arve, le château de Bonneville se situe au cœur du Faucigny. Les travaux scientifiques réalisés par le Département de la Haute-Savoie⁸ en 2018 et terminés en 2020 ont mis au jour des vestiges dans les deux cours : l'existence de quatre bâtiments et un espace de circulation dans la cour seigneuriale⁹, ainsi que la découverte des structures et des niveaux de sols en lien avec la transformation de cet endroit en prison dans la cour des prisons¹⁰ (fig. 8). Le travail de terrain a remarqué des contextes stratigraphiques très bouleversés et hétérogènes, constitués d'objets datés du XVII^e au XX^e siècle. Les céramiques révèlent les créations récentes, témoignant ainsi de l'absence de récipients qui suggèrent les périodes médiévales et, très faiblement, les XV^e et XVI^e siècles.

Le vaisselier de cette propriété des sires de Faucigny est constitué de 1411 fragments (147 individus) : du service vert (10 individus), de la terre vernissée savoyarde (115 individus) et de la faïence (22 individus).

7 CECI Liliانا (dir.), *De la rose à l'oiseau : productions céramiques annéciennes fin du XVIII^e - début XIX^e siècle*, Annecy, 2016, 123 p.

8 La responsabilité des opérations archéologiques a été confiée à Loïc Benoit.

9 BENOIT Loïc et alii, *Château des Sires de faucigny : la cour seigneuriale*, rapport d'opération archéologique, Annecy, 2018, 335 p.

10 BENOIT Loïc et alii, *Château des Sires de faucigny : la cour des prisons*, rapport intermédiaire, Annecy, 2019, 392 p.



Fig. 8 : Vue de la cour seigneuriale du château de Bonneville (photo du haut) et de la cour des prisons (photo du bas). © L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 9 : Un poêlon et un coquemar du service vert recueillis au château de Bonneville.

© L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 10 : Fragments de plusieurs pichets inventoriés des campagnes archéologiques.

© L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 11 : Tesson avec un décor jaspé typique de l'atelier de poterie Fauquet de Bonneville.

© L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.

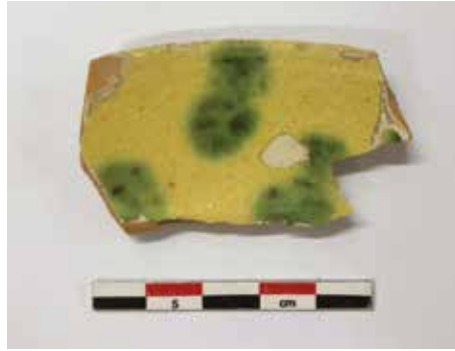
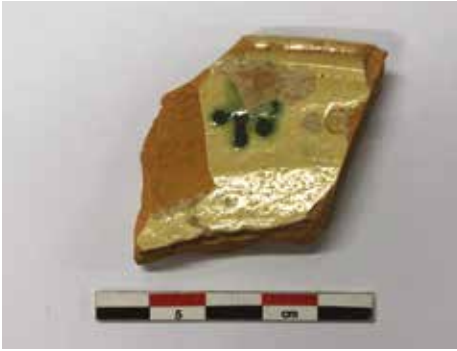


Fig. 12 : Deux formes décorées à l'intérieur de motifs posés au pochoir.
© L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 13 : Fond en faïence muni d'une signature de la manufacture de « A. Lebacqz & M. Bouchart » du nord de la France.
© L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.

Le service vert est illustré de poteries destinées principalement à la cuisson des aliments : poêlons, coquemars, marmites et quatre bords indéterminés car la petite taille des tessons ne permet pas de les rattacher à une forme précise (fig. 9). Ce sont des exemplaires attestés dans la région entre le XVI^e siècle et le début du XVIII^e siècle, mais prélevés dans des niveaux d'occupation remplis de terre cuite du XX^e siècle. La terre vernissée savoyarde est rappelée par 1313 fragments, destinés au service de la table et au stockage : pichets, bols, pots, assiettes et cruches. De pâte claire orangée, et constitués de dégraissants fins, ces exemplaires sont engobés avec des couleurs de fond comme le vert, le jaune ou le marron (fig. 10). Les motifs décoratifs sont essentiellement végétaux, géométriques et jaspés dressés à la barbotine ou au pochoir. Un morceau présente un jaspage aux tonalités bleues, un décor typique de l'atelier Fauquet de Bonneville, une poterie en activité depuis 1884 et ne fermant pas avant 1972¹¹ (fig. 11).

D'autres tessons témoignent de l'utilisation de la technique de l'estampage ou du pochoir, utilisée par les faïenciers dès le XVII^e et XVIII^e siècles. Elle permettait de réaliser des frises décoratives. Ce sont probablement les fragments les plus anciens de ce groupe de céramique (fig. 12).

Finalement, la faïence est principalement constituée de formes qui composent le service de table - assiettes, bols et couvercles - fabriquées aux XIX^e et XX^e siècles. Plusieurs éclats de fonds suggèrent des signatures qui confirment la présence dans la région de faïences provenant du Nord et de l'Est de la France. Prenons l'exemple de la manufacture de « A. Lebacqz & M. Bouchart » située à Saint-Amand-les-Eaux, dans le Nord-Pas-de-Calais, datée du début du XX^e siècle (fig. 13). Un autre exemple est la faïencerie de « Digoïn & Sarreguemines France » appartenant à la société Sarreguemines-Digoïn localisée en Moselle et qui a fonctionné entre 1920 et 1950.

Les études menées sur le château de Bonneville ont comptabilisé plus de mille quatre cents fragments en céramique dans des contextes archéologiques très perturbés et hétérogènes où on peut constater le mélange de récipients de cuisine en usage à l'époque Moderne à de la vaisselle domestique fabriquée au XX^e siècle. Nul doute que le site du château a dû servir de dépotoir après l'abandon des prisons et les divers travaux entrepris dans les cours du château, aux différentes périodes, qui ont contribué au bouleversement des nombreuses couches d'occupation. L'état fragmentaire du mobilier qui comptabilise seulement huit pièces complètes témoigne de la perturbation de ces niveaux stratigraphiques.

11 BUTTIN Anne, PACHOUD-CHEVRIER Michelle, *Potiers et céramistes des pays de Savoie*, Le Vieil Annecy, 2002, 261 p.



*Fig. 14 : Fouilles menées dans le quartier des nones (photo du haut) et le quartier des Pères (photo du bas).
© M. Duriez.*

Chartreuse de Mélan

Située dans la vallée du Giffre, la chartreuse de Mélan a été fondée à la fin du XIII^e siècle (fig. 14). Entre 2016 et 2019¹², ce monastère féminin a fait objet de recherches scientifiques qui ont permis d'approcher et de reconstituer le quotidien de ses résidents. Les deux premières années, l'équipe de terrain a partiellement dégagé le quartier des nones, situé au nord de la chapelle¹³. Cette zone s'est avérée bouleversée suite à de nombreux aménagements réalisés à différentes périodes (puits, aménagements paysagers et hydrauliques, espaces souterrains...). Les couches stratigraphiques ont répertorié du mobilier céramique bien mélangé.

En 2018 et 2019, les sondages implantés au sud de l'église mettent à découvert une grande partie du quartier des Pères. Les fouilles ont relevé des maçonneries associées à plusieurs fonctions (occupation monastique et ensuite artisanale)¹⁴. L'ensemble d'objets était plus homogène et les niveaux archéologiques étaient remplis de lots de tessons plus identiques morphologiquement et typologiquement.

Le vaisselier de la chartreuse est composé de 6095 tessons (851 individus) : formes médiévales (2 bords), service vert (94 individus), terre vernissée (381 individus) et faïence (374 individus).

Les éléments les plus anciens sont représentés par deux exemplaires (fig. 15). Le premier est pourvu d'un bord à profil droit et d'une lèvre arrondie d'un diamètre d'ouverture de 12 cm. De pâte orangée, on remarque sous le bord des sillons fins qui marquent le col. Le deuxième est un petit morceau de bord droit arrondi recouvert d'un engobe vert foncé et d'une glaçure au plomb. La pâte est de couleur orange et surcuite. Ces individus ressemblent, à première vue, aux pichets à col droit du XIII^e et XIV^e siècles, cependant le manque de matériel pour comparaison ne permet pas d'aller plus loin dans la réflexion.

Le service vert de Mélan est plus diversifié que les lots des sites précédents. Il est constitué d'assiettes, de marmites, de poêlons, de



Fig. 15 : Fragment d'un pichet à col haut découvert lors des fouilles à la chartreuse de Mélan.

© L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



Fig. 16 : Différentes formes qui composent le service vert de Mélan. © L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.

couvercles, de pichets, de bols, etc. Il compose non seulement les formes les plus représentatives de ce groupe (poêlons, coquemars et terrines) mais également des ustensiles plus originaux (paniers à fruits, couvercles, pichets) (fig. 16). Ce sont des céramiques en usage dès le XVI^e siècle jusqu'au début du XVIII^e siècle. Plusieurs niveaux d'occupation ont enregistré des tessons de ce service associés à des débris de verre de la même époque.

Quant à la terre vernissée, elle est rappelée par des poteries typiques du répertoire des productions savoyardes : jattes, assiettes, bols, cruches, pichets, etc. De pâte claire orangée, ces récipients sont engobés de couleurs de fond comme le jaune, l'orange, le marron et le

12 Campagnes des fouilles réalisées dans le cadre d'une thèse de doctorat à l'UMR 5138 ArAr à Lyon 2 par Mathilde Duriez.

13 DURIEZ Mathilde (dir.) et alii, *Chartreuse Notre-Dame de Mélan*, rapport final d'opération archéologique, 2018, 98 p.

14 DURIEZ Mathilde (dir.) et alii, *Chartreuse Notre-Dame de Mélan Talinges (Haute-Savoie) : le quartier des pères*, rapport d'opération archéologique, Lyon, 2019, 149 p.

Fig. 17 : Plusieurs fragments en terre vernissée recueillis à la chartreuse.
© L. Ceci -
Département de la Haute-Savoie.



Fig. 18 : Écuelle en faïence pourvue de deux oreilles décorées d'anges ailés.
© Département de la Haute-Savoie et Butermilk.fr.



Fig. 19 : Deux fonds avec des symboles religieux.
© L. Ceci - Département de la Haute-Savoie.



vert (fig. 17). Les fragments sont munis de décors végétaux ou géométriques, posés à la barbotine, au pochoir ou dessinés au clou.

En ce qui concerne la faïence, elle est composée de deux types. La première catégorie est faite d'une pâte beige, poreuse et recouverte d'un émail un peu épais. C'est une faïence de grand feu, dont les assiettes et les écuelles sont décorées de motifs floraux et géométriques bleus. De ce groupe se détache une écuelle à oreilles polychromes ornée de décors *a compendiaro*¹⁵. Sur les deux oreilles, apparaît le célèbre *putto joufflu*, l'enfant joufflu ailé, et au centre un motif plus difficile à cerner (des bougies d'où sortent de la fumée et une flamme) (fig. 18). Ce sont des représentations caractéristiques du XVI^e et du XVII^e siècles. La deuxième catégorie est une faïence de fabrication plus contemporaine, constituée principalement d'assiettes, de pots et de bols ou tasses. Un fond détient la marque de la manufacture de Creil et Montereau, signature qui a été utilisée entre 1884 et 1920 « L.M. & CIE / DEPOSE / CREIL ET MONTEREAU » (départements de l'Oise et Seine-et-Marne). Un autre fragment est gravé du nom « Baylon », une faïencerie située à Carouge, en Suisse, active entre 1802 et 1879. De cet échantillonnage se détache les objets chargés de symboles religieux. Prenons l'exemple des écuelles en faïence décorées d'anges et du monogramme Chrétien [IHS] ou un fond, probablement d'un bénitier, décoré d'une croix (fig. 19). Ces écuelles sont proches d'un exemplaire de la collection des Visitandines de Sainte-Marie à Chalon-sur-Saône, à savoir le n°66, daté de la seconde moitié du XVII^e siècle¹⁶.

La céramique reste un indicateur qui permet d'affiner, voire de confirmer, la chronologie d'occupation d'un site fouillé. Les données scientifiques obtenues sur la terre cuite découverte récemment sur les différents lieux étudiés ont été confrontées à d'autres expertises sur le mobilier archéologique et les prélèvements effectués sur le terrain : observations réalisées par les archéozoologues, réflexion sur le verre et les objets métalliques, analyses effectuées sur les charbons et les ossements d'animaux, etc. En ce

qui concerne la céramologie, les campagnes de terrain effectuées sur les occupations civiles et religieuses du territoire du Faucigny ont contribué à mieux comprendre la vaisselle domestique en usage dans ces espaces.

Avant toute conclusion, il semble pertinent d'évoquer les fouilles réalisées en 2001 sur deux endroits de production de poterie annécienne : la faïencerie de Sainte-Catherine-du-Mont¹⁷ et l'atelier du Saint-Sépulcre¹⁸. Ces recherches ont participé à la connaissance de la terre vernissée produite localement et à discerner les formes et les décors en vogue dans la région, dès la fin du XVIII^e siècle et jusqu'au début du XIX^e siècle. Si les créations de ces fabriques ont été dévoilées, en revanche il y a très peu de renseignements sur les circuits de diffusion de ces céramiques. Par conséquent, le travail actuel sur les différents chantiers archéologiques va permettre de confronter et de croiser les données anciennes et récentes, permettant ainsi d'élaborer un répertoire morphologique des récipients consommés sur les demeures savoyardes dès l'époque médiévale, jusqu'alors méconnus.

Les formes médiévales sont malheureusement peu présentes sur les trois sites, rassemblant un pot à cuire et trois pichets de table. Ces éléments attestent d'une occupation depuis le bas Moyen-Âge de la maison forte du Châtelet et du monastère féminin de Mélan.

Par rapport au service vert, les fouilles témoignent du grand succès de ce vaisselier dans les cuisines et les tables des périodes modernes. Si les pots à cuire comme les coquemars, les marmites et les poêlons sont présents dans tous les habitats, les bols, les pichets et les paniers à fruits viennent compléter ce service sur certains lieux comme celui de la chartreuse.

En ce qui concerne les faïences prélevées au château de Bonneville et à Mélan, elles sont effectuées dans les manufactures de l'Est et du Nord de la France, ainsi que dans les ateliers italiens. Les premières productions sont des pièces produites entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, tandis que la deuxième catégorie de faïence est fabriquée aux XVI^e et XVII^e siècles.

15 Technique de décoration qui apparaît à Faenza, Italie, au milieu du XVI^e siècle, permettant d'orne les céramiques en bleu et en jaune sur un fond d'émail blanc.

16 MONHEL Gérard, ANDRIOT Élodie, *Les Saintes Maries, les visitandines à Chalon-sur-Saône aux XVII^e - XVIII^e siècles*, Chalon-sur-Saône, 1993, p. 115.

17 Responsable d'opération David Wavelet. Cette faïencerie a produit des céramiques variées à la fin du XVIII^e siècle : faïence, terre vernissée, carreaux de poêle et des tuiles.

18 Responsable d'opération Joël Serralongue. Cet atelier a fabriqué principalement de la terre vernissée savoyarde au début du XIX^e siècle par la famille de Zaberer et, plus tard, par la famille Hertz.



Fig. 20 : Jattes ornées de motifs géométriques produites au Saint-Sépulcre (photo de gauche) et des fragments de jattes découvertes au Châtelet et à Mélan (photos de droite). © L. Ceci - Département de la Haute-Savoie et Butermilk.fr.

Ces dernières portent des symboles religieux et sont en usage seulement dans des contextes de dévotion. Sont-elles des commandes faites spécifiquement pour ces résidences ?

Enfin, la terre vernissée savoyarde est représentée sur toutes les campagnes archéologiques. Non destinée au feu, elle est majoritairement réservée à l'alimentation, au service de table et au stockage, répondant ainsi aux besoins du quotidien des cuisines savoyardes. Les fouilles sur le château de Bonneville ont permis d'enregistrer des poteries assez récentes, tandis que les études sur les vestiges du Châtelet et de Mélan ont révélé les premières créations de cette catégorie de céramique. Cette dernière, fabriquée probablement dès la fin du XVIII^e siècle, est parfois mélangée à des tessons et morceaux de verre typiques des périodes modernes. Ce sont ces données qui apportent des éléments intéressants par rapport à la chronologie et à la diffusion de la terre vernissée élaborée dans les ateliers locaux. Par comparaison, certains récipients comme les jattes, les soupières ou les écuelles découverts au Châtelet et à Mélan sont identiques aux formes fabriquées à Sainte-Catherine et au Saint-Sépulcre (fig. 20). Au XIX^e siècle, la Savoie du Nord

comptait déjà plus d'une vingtaine d'ateliers qui faisaient de la terre vernissée¹⁹. Malheureusement, les recherches archéologiques sur ces centres de production restent lacunaires. La comparaison des céramiques archéologiques doit donc être effectuée à l'aide des catalogues des collections des musées disponibles en ligne²⁰ et des ouvrages ethnographiques existants. En effet, des analyses des pâtes restent nécessaires pour faire évoluer les différentes hypothèses dont l'objectif est de déterminer la provenance des argiles qui composent les tessons et de renseigner *in fine* les lieux de production.

19 CECI Liliana, GUFFOND Christophe et SERRALONGUE Joël, « L'atelier de terre vernissée du Saint-Sépulcre d'Annecy (début du XIX^e siècle) : une production riche d'influences », dans *La Savoie et ses voisins dans l'histoire de l'Europe*, actes du 43^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, 11-12 septembre, Annecy, 2010, p. 263-273.

20 Catalogue des collections du musée Ariana (musée suisse de la céramique et du verre) et le musée d'ethnographie de la ville de Genève.

Bibliographie

BENOIT Loïc *et alii*, *Château des Sires de faucigny : la cour seigneuriale*, rapport d'opération archéologique, Annecy, 2018, 335 p.

BENOIT Loïc *et alii*, *Château des Sires de faucigny : la cour des prisons*, rapport intermédiaire, Annecy, 2019, 392 p.

BUTTIN Anne, PACHOUD-CHEVRIER Michelle, *Potiers et céramistes des pays de Savoie*, Le Vieil Annecy, 2002, 261 p.

CECI Liliana, « Le mobilier », dans LORPHELIN Auriane (dir.), *Le château médiéval de Châtillon-sur-Cluses (74)*, rapport d'opération archéologique, 2019, p. 87-90.

CECI Liliana, « Céramique, verre et matériaux de construction », dans BENOIT Loïc (dir.), *Château médiéval de Clermont : zone résidentielle - moitié nord*, rapport d'opération archéologique vol.1, 2021, p. 122-132.

CECI Liliana, « Les objets de la vie quotidienne », dans D'Agostino Laurent (dir.), *Les châteaux d'Allinges*, rapport de synthèse 2010-2012, vol. 1, 2016, p. 181-197.

CECI Liliana (dir.), *De la rose à l'oiseau : productions céramiques annéciennes fin du XVIII^e - début XIX^e siècle*, Annecy, 2016, 123 p.

CECI Liliana, GUFFOND Christophe et SERRALONGUE Joël, « L'atelier de terre vernissée du Saint-Sépulcre d'Annecy (début du XIX^e siècle) : une production riche d'influences », dans *La Savoie et ses voisins dans l'histoire de l'Europe*, actes du 43^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, 11-12 septembre, Annecy, 2010, p. 263-273.

D'AGOSTINO Laurent (dir.) *et alii*, *La maison forte du châtelet*, rapport final d'opération archéologique, Vol.1, 2009, 243 p.

DURIEZ Mathilde (dir.) *et alii*, *Chartreuse Notre-Dame de Mélan*, rapport final d'opération archéologique, 2018, 98 p.

DURIEZ Mathilde (dir.) *et alii*, *Chartreuse Notre-Dame de Mélan Taninges (Haute-Savoie) : le quartier des pères*, rapport d'opération archéologique, Lyon, 2019, 149 p.

MONHEL Gérard, ANDRIOT Élodie, *Les Saintes Maries, les visitandines à Chalon-sur-Saône aux XVII^e - XVIII^e siècles*, Chalon-sur-Saône, 1993, 273 p.



*Fig. 1 : Le château des Rubins, à Sallanches. Vue de la tour carrée depuis le sud-ouest.
© S. Haberer, 2019.*

TRAVAUX DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU DÉCOR PEINT DE LA CHAPELLE DU CHÂTEAU DES RUBINS, À SALLANCHES

Séverine Haberer - Restauratrice de peintures murales et de bois polychromes -
Société NOÉMI

Cette intervention s'est inscrite dans le cadre des récents travaux de rénovation du musée du château des Rubins et de la redécouverte en 2019 de cette ancienne chapelle. Celle-ci a été faite lors de l'étude de bâti, sauvetage et inventaire dirigés par Loïc Benoit, archéologue du Département de la Haute-Savoie. C'est en poussant la porte d'un débarras, une petite pièce de moins de deux mètres carrés, située presque au sommet de la tour qui flanque le château à l'Est, que ce décor peint, qui en habille tout le volume, est apparu. Selon l'étude archéologique réalisée, la tour a été aménagée entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle (fig. 1). Il est probable que cette pièce voûtée d'arêtes, ait dès sa construction abritée une chapelle, privilège accordé aux familles nobles. Le décor peint n'aura été réalisé que bien plus tard, au XVIII^e siècle. Nous avons réalisé en juillet 2019 un constat d'état et un diagnostic des peintures, et avons restauré l'ensemble en 2020.

L'intérêt particulier de cette petite chapelle tient à ce que la peinture murale prenait complètement en charge l'expression du dispositif liturgique et se substituait aux autres arts en feignant, par le trompe-l'œil, la plus grande partie des éléments du mobilier : table d'autel, coffret sculpté, orfèvrerie, paniers d'offrandes, et même, un tableau dans un cadre. Le mobilier et les objets utilisés pour le service du culte s'inscrivaient dans ce décor, qu'ils prolongeaient. Si ce procédé permettait de contourner habilement une contrainte de dimensions, d'espace disponible, il le transfigurait en l'habillant comme un écrin d'un decorum qui permettait de se transposer mentalement dans l'espace sacré. En cela,

il s'inscrivait totalement dans la conception de l'image de l'Église tridentine. Malgré la modestie de l'ouvrage, la volonté de conformité à ses usages est marquée.

La porte par laquelle on accède à cet espace était mise en valeur par un encadrement en trompe-l'œil décoré d'un rang de perles et d'une frise de godrons et de volutes, et amortie aux angles de deux pots-à-feu, ornements marquant le caractère sacré pour celui qui pénétrait à l'intérieur. En couronnement de la porte, au centre d'une Gloire, figure le monogramme I.H.S surmonté d'une croix. Sous l'inscription, a été peint le symbole du Sacré Cœur, transpercé par trois clous (fig. 2).



Fig. 2 : Chapelle du château des Rubins, paroi nord (entrée) © S. Haberer, 2019.



Fig. 3 : Chapelle du château des Rubins, paroi est, table d'autel.
© S. Haberer, 2019.



Fig. 4 et 5 : Percements témoins de l'intégration d'ornements liturgiques et de mobilier léger (tablettes) sur le décor peint.
© S. Haberer, 2019.



Fig. 6 : Chapelle des Rubins, mur ouest.
© S. Haberer, 2019.

Sur la paroi Est, la table d'autel a été peinte en trompe-l'œil, couverte d'une nappe blanche avec un galon jaune. Au centre de la paroi, sur cette nappe, est posé un coffret sculpté. Il est encadré par deux gros paniers remplis de fruits. Au-dessus de ce dispositif, en haut de la paroi, une colombe, tête orientée vers le bas, tient dans son bec un ruban (fig. 3). Ce ruban marque l'attache réelle, dont le trou d'ancrage reste visible sur le mur, d'un objet, qui pouvait être, selon cette disposition, un crucifix (fig. 4). Six petits percements autour de cette forme dessinent un rectangle. Probablement un linge était-il appliqué sur le mur, derrière l'objet. La retombée de la nappe sur la table est également poinçonnée sur toute sa longueur de petits percements qui indiquent qu'elle était doublée d'un linge réellement cloué sur le mur. Deux points d'ancrage de plus grosse section, placés sous les paniers marquent la présence probable de tablettes, sur lesquelles des objets pouvaient être posés (fig. 5).

Au dos de cet autel, sur la paroi ouest, des étagères ont été aménagées dans un renforcement du mur au centre, pour ranger les livres et les ornements liturgiques hors des temps de célébration. De part et d'autre, la figuration d'une table se poursuit, avec une même nappe blanche ornée d'un galon jaune. Sur cette table reposent deux vases ventrus godronnés pourvus de larges anses en forme de volutes. Ils reçoivent d'énormes bouquets fleuris qui occupent tout l'espace du mur. Deux points d'ancrage de grosse section, à la base de la nappe, montrent d'autres traces d'emprises (fig. 6).

Sur la paroi sud, dont la largeur est occupée aux deux tiers par une ouverture, un petit tableau a été peint, faussement maintenu à un clou par un ruban. Le cadre noir mouluré est orné d'une petite frise décorative de fusarolle. Le tableau est une représentation de la Crucifixion du Christ, avec deux personnages disposés de part et d'autre de la croix. À gauche se tient une figure papale avec sa croix à trois branches et la tiare pontificale. À droite se tient le Saint-Père, un globe terrestre entre les mains (fig. 7 & 8).

Derrière le Christ, la ligne d'horizon basse laisse toute la place à un ciel nuageux tourmenté, sous lequel émergent les toits de la ville de Jérusalem. Cette image correspond à la représentation de la Crucifixion qui fut



Fig. 7 : Chapelle des Rubins, mur sud.
© S. Haberer, 2019



Fig. 8 : Détail du tableau peint sur le mur sud.
© S. Haberer, 2019.

la plus répandue au XVII^e siècle, notamment en Italie¹. Le Christ est figuré seul, sans les autres protagonistes de l'évènement, dans un paysage de nuit à l'atmosphère orageuse qui évoque le drame de son supplice. Il a les yeux rivés vers le ciel. L'image colle aux grands référents iconographiques qu'elle convoque, on y retrouve la *Crucifixion* de Guido Reni (1639)² ou encore celle du *Christ en croix adoré par deux donateurs*, du Greco (1590)³ (fig. 9). Ainsi permettait-elle de rattacher la dévotion qui s'exerçait entre ces quatre murs étroits à l'Église Romaine à laquelle elle prêtait allégeance au travers de la figure du pape.

Les arêtes de la voûte étaient soulignées par des frises de laurier. Un percement au centre de la voûte marque la présence d'une suspension.

Les découvertes étoffent petit à petit le nombre de peintures murales répertoriées sur le département de la Haute-Savoie, mais les ensembles connus conservent pour beaucoup d'entre eux un caractère isolé qui ne facilite pas leur étude. Qui plus est, l'absence fréquente d'archives, les campagnes de repeints, les persistance typologiques dans le temps, dont elles font souvent état, rendent l'analyse peu aisée. Le style du décor de la chapelle des Rubins renvoie à des productions de la première moitié du XVIII^e siècle même s'il est empreint d'un certain archaïsme et qu'il se réfère à des modèles un peu plus anciens. On peut certainement mettre en lien sa création avec l'acquisition du château par le chapitre de la collégiale de Sallanches en 1754 : les religieux nouvellement propriétaires auront alors pourvu cet espace d'un décor liturgique correspondant aux usages en vigueur.

Un rapprochement stylistique peut être fait avec des éléments d'un autre ensemble de peintures murales Haut-Savoyard, celui de l'ancienne église Saint-Martin à Chevrier en Vuache, dans le Genevois. Le chœur de cette église comporte un cycle peint qui interpelle par un décor floral particulièrement nourri : outre une frise ornementale qui ceinturerait les parois latérales, le décor comporte un panier



Fig. 9 : Le Greco, *Le Christ en croix adoré par deux donateurs*, huile sur toile. Image Wikimedia commons.



Fig. 10 : Ancienne église paroissiale Saint Martin, Chevrier en Vuache. Détail du décor peint de la paroi nord du chœur, XVIII^e siècle. Corbeille de fleurs, détrempe, larg. 130 X ht. 89 cm. © S. Haberer, 2022.

1 BROESPFLUG François, «*La Crucifixion dans l'art -un sujet planétaire*», Bayard Edition, 2019

2 RENI Guido *Crucifixion*, huile sur toile, 261 X 174 cm, 1639; Modène, Galleria Estense

3 LE GRECO, *Le Christ en croix adoré par deux donateurs*, huile sur toile, 248 X 180 cm, vers 1590; Paris, musée du Louvre.

(fig. 10), une corne d'abondance et des vases, tous pourvus d'exubérants bouquets fleuris. Le traitement des vases à la panse ronde rudentée de godrons, les épaisses anses en forme de volutes, mais surtout ces bouquets foisonnants de fleurs aux proportions dilatées (fig. 11), présentent de grandes similitudes avec ceux de la chapelle des Rubins. La gamme chromatique est également proche. Si ces décors n'étaient de la même main, bien que l'on plaiderait pour le contraire, ils corroborent l'hypothèse de datation de la création du décor de Sallanches. Le décor du chœur de l'église Saint-Martin est marqué de la date de 1745. Cette inscription se situe sous le décor, dans le continuum graphique et colorimétrique et paraît bien le dater. L'étude approfondie d'Aurélia Costes en 2004⁴ va dans ce sens. Un autre décor peint peut être évoqué, celui de l'église Saint-Christophe à Argonay dont les parois de la nef comportent des bouquets au traitement relativement proche. Mais à Argonay, on peut également mentionner la présence du retable dédié à Saint-Christophe, peint en trompe-l'œil sur la paroi septentrionale du chœur, ainsi que les deux tableaux feints sur les parois latérales de la nef, qui témoignent là aussi de cet usage bien particulier du trompe-l'œil dans l'art pictural de la Contre Réforme, pour le substituer au mobilier et à l'architecture et rattacher le contenu à une culture ecclésiastique prestigieuse. Pour terminer sur le sujet, les récentes recherches stratigraphiques que nous avons effectuées en 2018 dans la chapelle de Chavannex, sur la commune de Sciez, ont permis de mettre au jour un ensemble de peintures murales du début du XVIII^e siècle⁵ qui comme au château des Rubins ou dans l'église de Chevrier-en-Vuache précédemment citée, présentent des tableaux encadrés feints. Le caractère modeste de la réalisation est à l'image de l'histoire de cette ancienne église paroissiale, telle qu'elle nous a été transmise par les archives. Les « tableaux » ceinturaient les murs du chœur, disposés à différentes hauteurs, sans continuité narrative, mais comme des œuvres indépendantes. Le contenu est



Fig. 11 : Ancienne église paroissiale Saint Martin, Chevrier en Vuache. Détail du décor peint du chevet, XVIII^e siècle. Vase fleuri, larg. env. 70 X ht. 85 cm.
© S. Haberer, 2022.



Fig. 12 : Chapelle de Chavannex, ancienne église paroissiale, Sciez. Détail du décor peint du chœur. Tableau figurant un évêque en pied, détrempe, larg. 90 X ht. 80 cm.
© S. Haberer, 2018.

4 COSTES Aurélia, « L'ancienne église paroissiale saint Martin à Chevrier en Vuache et ses peintures murales », mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, UPMF Grenoble-II, 2004. Volumes : Synthèse, 1 vol. relié, 194 p. ; Planches, 1 vol. relié, 11 planches ill. ; Catalogue, 1 vol. relié, 93 p., ill. en couleur.

5 HABERER Séverine, *sondages stratigraphiques en recherche des couches d'enduits et peintures originales, chapelle de Chavannex*, rapport d'étude, Août 2018

extrêmement altéré et parfois illisible, mais il est possible de visualiser au moins trois des scènes figurées : un premier tableau figurait un évêque en pied sur un fond paysager peu marqué (fig. 12). Sur le même pan de mur, un second cadre montrait une scène de *Saint Georges à cheval terrassant le dragon*. Le dernier tableau, peu lisible, était un portrait en buste (d'un moine ? d'un saint ?). Là encore le dispositif spatial tend à évoquer les riches intérieurs, tandis que le contenu des images marquait les liens à l'iconographie de l'Église Romaine, la présence de l'évêque scellant ceux-ci. À travers, ces différentes réalisations se dessine un usage précis, constant et très codifié de l'image au service de la dévotion dans les lieux de prières attachés à l'église de la Contre-Réforme.

La maçonnerie de la chapelle du château des Rubins a été enduite d'un mortier de gypse de couleur rosée, un liant traditionnel lié à la géologie des Alpes (Appelé Gria, greyaz, ou encore grillaz...) Il présente une masse dense, compacte et dure, la couleur est due à la présence d'oxydes ferreux dans les gisements exploités. La surface a ensuite été apprêtée avec un badigeon épais appliqué à la brosse. Elle présente un relief assez tourmenté, avec un cordage significatif. L'analyse par microspectrophotométrie IRTF⁶ montre qu'il s'agit d'une charge de calcite (pierre broyée donnant un granulat, le carbonate de calcium) agglomérée avec un liant de nature protéinique. Celui-ci a été dénaturé par des micro-organismes et n'est pas identifiable. Parmi les liants que nous rencontrons régulièrement dans le champ de la peinture murale dans la région à cette période se trouvent les liants protéiniques, notamment l'œuf et les colles animales, qui allient à des qualités plastiques celle d'une certaine facilité d'approvisionnement.

Un dessin au trait rouge a servi à mettre en place les éléments de décors. Les composants n'ont pas fait l'objet d'analyses, ce crayonné fin s'apparente à de la sanguine. Les nombreuses abrasions de la surface et les lacunes de la couche picturale permettent de voir cette esquisse préparatoire sous le feuillet de peinture (fig. 13). Le modelé a ensuite été apporté par la couleur, avec une gamme chromatique

restreinte et vive : le vert de cuivre constituait la base des végétaux, le vermillon fournissait un rouge éclatant aux fruits et aux fleurs, associé à un jaune vif, du bleu a été employé de manière plus restreinte pour les rubans et quelques fleurs. L'ocre jaune était la base pour l'imitation de la dorure des vases, les galons des nappes et l'osier des paniers. L'ensemble des formes a été cerné d'un trait noir épais. L'analyse en laboratoire fait état d'un liant protéinique pour la couche picturale comme pour la couche de préparation.

Ce décor a fait l'objet d'une campagne de rénovation, avec des repeints, que l'analyse de pigments permet de placer au cours du XIX^e siècle. C'est à ce moment-là que la voûte a été peinte en bleu et recouverte au pochoir d'un semis d'étoiles. Pour redonner du corps aux surfaces abrasées, de l'ocre jaune a été rapporté sur la Gloire au-dessus de la porte, ainsi que sur les vases et les corbeilles. On a également rehaussé d'ocre rouge les ornements de l'encadrement de la porte et celui des étagères. L'application uniforme et monochrome masquant partiellement le dessin des objets trahit l'intervention d'une main peu experte, avec tout à la fois une volonté de conservation de l'existant. Cette reprise qui arrive au moins un siècle après la mise en place du décor peint montre que le lieu est toujours en usage. Cette chapelle, initiée à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle dans le remaniement du château, pourrait donc avoir été constamment en fonction jusqu'au XIX^e siècle.

Les altérations dont cet ensemble a souffert tiennent en grande partie à l'instabilité chimique des pigments de synthèse mis en œuvre. Les verts de cuivre se sont oxydés et ont subi une dégradation chromatique vers le noir (fig. 14). Le rouge vermillon et le jaune vif ont largement disparu. L'ensemble a également eu à pâtir d'un manque d'adhérence de la peinture sur le support, fragilité propre à la technique de mise en œuvre accrue par une exposition constante des surfaces à l'abrasion, aux frottements perpétrés sur les parois de ce petit espace. Ainsi la couche picturale a disparu pour sa plus grande partie sur les motifs de fleurs et de fruits, à l'intérieur du petit tableau, sur la frise florale de la voûte.

L'ensemble des repeints faisait état d'une pulvérulence généralisée. Les surfaces bleues



Fig. 13 : Chapelle des Rubins. Détail du bouquet à gauche, paroi ouest © S. Haberer, 2019.



Fig. 14 : Chapelle des Rubins, détail du décor des arêtes de la voûte. Altération avec variation chromatique du pigment vert à base de cuivre. © S. Haberer, 2019.

de la voûte étaient griffées des traces de brosses employées pour dépoussiérer la surface et enlever régulièrement les toiles d'araignées.

À ces différents facteurs d'altération s'est ajouté celui d'un fort encrassement des parois sous la concentration des fumées noires d'encens et de cierges, contraignant pour la lisibilité de l'ensemble. Lors des travaux de restauration, la question du mode opératoire à adopter pour le nettoyage de ces dépôts noirs était primordiale. Une action mécanique trouvait rapidement ses limites. Elle s'est révélée inadaptée pour capter les particules fines de carbone prises dans la matière, avec un risque d'abraser les surfaces. Ce type de supports poreux et de surfaces peintes en détrempe étaient également susceptibles de se dissoudre sous l'apport de liquides et les matériaux constitutifs de s'amalgamer de surcroît avec les particules fines de pollution. Leur retrait demandait donc de pouvoir contrôler la pénétration de l'eau et des agents dans le support. Nous avons réalisé en phase d'étude des tests pour nettoyer les surfaces à l'aide de gels rigides d'agar. L'intérêt de ce type de gel physique, dont le processus de gélification est dû à des liaisons hydrogène, est qu'il possède une structure moléculaire à double hélice, avec des cavités qui lui permettent de retenir de grandes quantités de molécules d'eau. Il offre donc une bonne capacité de rétention des solutions de nettoyage et limite leur action en superficie. L'agar est un polysaccharide complexe extrait d'une algue rouge qui se présente sous la forme d'une poudre blanche. Mélangé à de l'eau déminéralisée et porté à une température de 85°C l'agar se met en solution. En refroidissant le mélange se gélifie à 38 °C et il se rigidifie. La concentration dans l'eau doit être adaptée de manière à ce que la finesse des pores obtenue lui permette, une fois appliqué sur la surface à nettoyer, de lâcher de l'eau (mise en équilibre des milieux) puis de la capter de nouveau par capillarité, en récupérant dans sa masse les impuretés mobilisées. Des agents de nettoyage, dont des solvants, peuvent être additionnés au mélange pour être véhiculés à la surface des objets à traiter. On peut également ajouter des réactifs pour contrôler le pH du gel et l'adapter à celui des surfaces. Ces gels sont utilisés depuis une vingtaine d'années dans le champ de la conservation des peintures et connaissent toujours de nouvelles et multiples améliorations

et des utilisations sur d'autres supports. Nous avons effectué des tests sur place pour vérifier l'efficacité du procédé sur ces surfaces particulières et estimer le cas échéant le temps nécessaire à son action. Ces essais ont



Fig. 15 : Chapelle des Rubins, nettoyage des peintures murales avec un film d'agar.

A droite, le film a été déposé, à gauche il est encore en place.

© S. Haberer, 2020.



Fig. 16 : Chapelle des Rubins, détail du nettoyage en cours avec un film d'agar, mur nord. Le film d'agar a été apposé sur le fond blanc à droite de la Gloire, il est en cours de dépose.

© S. Haberer, 2020.

notamment permis d'établir qu'il était possible de capter une grande partie des impuretés dans le gel d'agar appliqué pour une durée de deux heures environ, sans avoir à ajouter d'autres agents dans le gel (fig. 15 & 16). L'application a été réalisée à chaud à la brosse sur les fonds blancs des murs et bleus de la voûte, associant un effet de «peeling» à l'action du gel, et, sur les surfaces fragiles pré-consolidées, les gels ont été coulés en épaisseur régulière sur un plan, découpés en carrés de manière à leur conférer un poids leur permettant une application à la verticale, à froid. Les essais ont aussi permis de voir qu'une fois le gel retiré, il était possible de finaliser le retrait des impuretés avec des éponges micro-absorbantes, sans danger pour les surfaces. L'utilisation des gels d'agar demande de bien contrôler les paramètres du processus, d'adapter le pH et la conductivité aux surfaces, la température, le temps d'application (en séchant, le gel peut arracher la surface), une épaisseur suffisante et régulière garantissant son action. Dans le cas de ces surfaces considérablement noircies passant au blanc, le résultat a été spectaculaire (fig. 17, 18, 19). Ce chantier a été pour nous l'occasion de mettre à nouveau en œuvre cette technique de nettoyage que nous avons déjà adoptée pour d'autres sujets et de mesurer les avantages qu'elle offre, tant en matière d'efficacité, d'action sélective, contrôlée, de respect des peintures, tout en étant exempte d'agents toxiques, un confort pour l'applicateur.

Les opérations de conservation et de nettoyage ont été suivies de l'intégration de lacunes. Sur les fonds blancs, les pertes de matière localisées laissaient apparaître le support et donnaient à l'ensemble un aspect écorché et hétérogène. Ces lacunes ont été légèrement patinées avec une eau de chaux de manière à homogénéiser la surface sans les masquer. Compte tenu de l'aspect très lacunaire des couches picturales, avec la perte des couches supérieures, la retouche des motifs a consisté essentiellement à appliquer de légers glacis colorés à l'aquarelle d'homogénéisation, sans réfections, sauf pour le cadre noir du tableau de la Crucifixion qui devait nécessairement être davantage réintégré. Sur la voûte, le fond du repeint bleu du XIX^e siècle a été, lui, restitué sur l'ensemble avec son semis d'étoiles ocre jaune au pochoir (fig. 20, 21, 22).



Fig. 17 et 18 : Chapelle des Rubins, nettoyage en cours des peintures murales avec un film d'agar, paroi sud © S. Haberer, 2020.

Fig. 19 : Chapelle des Rubins, finalisation du nettoyage des peintures murales avec un film d'agar, paroi ouest. © S. Haberer, 2020.



Fig. 20 : Chapelle des Rubins, décor peint de la paroi est (autel) restaurée. © S. Haberer, 2020.

Fig. 22 : Chapelle des Rubins, décor peint de la paroi nord restaurée. © S. Haberer, 2020.



Fig. 21 : Chapelle des Rubins, décor peint de la paroi sud restaurée. © S. Haberer, 2020.





*Fig. 1 : Frise de personnages du château des sires de Faucigny, XIV^e siècle, Bonneville, tour maîtresse nord-est, niveau 2, archère n° 4022, embrasure droite, bloc 13, gravure sur molasse, env. 33 x 15 cm.
© Patrimoine numérique/Olivier Veissière.*

LES GRAFFITIS MÉDIÉVAUX DU CHÂTEAU DES SIRES DE FAUCIGNY À BONNEVILLE

La frise des personnages de l'archère de la tour nord-est

Nadège Gauffre Fayolle - Chercheuse indépendante - Historienne spécialiste du fait vestimentaire au Moyen Âge¹

Les deux tours et la courtine est qui se dressent actuellement au cœur de Bonneville sont les témoins d'une construction défensive de la seconde moitié XIII^e siècle attenante à l'enceinte urbaine de la ville, participant à la surveillance et au contrôle des terres du Faucigny. À partir de 1980, la sauvegarde du bâtiment fut d'abord le souci des Amis du château et de la Bonne Ville qui ont contribué à son entretien et à sa mémoire. Depuis, une réhabilitation est portée par la communauté de communes Faucigny-Glières ; plusieurs campagnes de fouilles préventives prescrites par le Service régional de l'archéologie de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de Haute-Savoie (2003), puis par l'entreprise Hadès (2013-2014), et enfin par l'Inrap (2017-2018 ; 2019-2022) ainsi que les campagnes de fouilles programmées menées à nouveau par le Département de Haute-Savoie (2018-2020)² ont permis de mieux aborder les différentes occupations des lieux, les modes et temps de construction ainsi que les usages des bâtiments³. L'une des campagnes archéologiques de l'Inrap, dirigée par Sylvie Bocquet, a concerné la cour est, les courtines sud et est, ainsi que les deux tours. Le niveau 2 de la tour maîtresse nord-est, après dégagement d'une ancienne archère murée à une date inconnue, a révélé d'anciens signes lapidaires incisés, ou graffitis⁴, de part et

d'autre des embrasures, témoignages émouvants du passage de femmes ou d'hommes dans ces lieux⁵. Si dix-sept motifs ou ensembles de motifs apparaissent très distinctement sur les pierres, c'est principalement la frise très détaillée de personnages dansant, qui retiendra notre attention au cours de cette étude (fig. 1).

Les graffitis, produits à profusion à toutes les époques, sont encore des sources peu utilisées par les sciences historiques, car ils sont fragiles, s'effacent vite, et surtout sont difficiles à recontextualiser. Ici, à Bonneville, l'analyse méthodique de cette assemblée permet d'avancer plus finement des éléments de compréhension chronologique du bâtiment. De plus, le trait précis et sûr de l'auteur fait de ce graffiti, une sorte d'instantané de la mode faucignerande aristocratique du XIV^e siècle qu'il convient de décrypter, de répertorier et de replacer dans un plus large corpus de sources visuelles et écrites. Enfin, l'intérêt de ces graffitis ne s'arrête pas à ces seules grilles de lecture : le thème de cette « scénette » de fête champêtre et ceux des quelques autres blocs de pierres gravées nous parlent également de la vie du château et des habitudes de ses occupants.

1 Un chaleureux merci à Sylvie BOCQUET et Perrine MANE pour leur relecture attentive et constructive.

2 BOCQUET Sylvie, « Le château des sires de Faucigny à Bonneville : nouvelles données archéologiques », dans *Carnet d'études. Approches croisées d'histoire et d'archéologie en Haute-Savoie*, Annecy, 2019, p. 62-69.

3 En 2021, après travaux, le site est à nouveau accessible et une médiation culturelle est proposée au public.

4 Sur la graphie de ce terme, nous avons choisi celle

francisée en usage dans la littérature scientifique actuelle : graffiti au singulier et graffitis au pluriel. Dans les titres de la bibliographie, nous avons reproduit la graphie choisie par les auteurs.

5 Il s'agit de l'archère n° BE 4022 s'ouvrant au sud-est dans le rapport de fouille suivant : BOCQUET Sylvie (dir.), *Bonneville (74), réhabilitation des courtines sud et est et des tours du château des sires de Faucigny. Rapport de fouille*, Lyon, Inrap-SRA Rhône-Alpes, 2019.

DE L'ÉTUDE DU GRAFFITI ET DE SON CONTEXTE À LA DATATION D'UNE MODIFICATION ARCHITECTURALE

Pour les époques anciennes⁶, les graffitis sont définis comme des expressions écrites ou visuelles, spontanées, harmonieuses ou non, faites de manière gratuite par des anonymes (non-professionnels des métiers artistiques), sur des supports très divers, meubles ou immeubles, qui visent à être vus par le plus grand nombre. Dans cette acception, la gravure, mais également les représentations réalisées à la peinture, l'encre ou le fusain par exemple sont des graffitis. C'est une définition large élaborée par le Groupe de Recherche en Graffitologie Ancienne (GR.GA) constitué en 2015 qui privilégie l'intention à la technique⁷. D'autres spécialistes le caractérisent presque de manière identique si ce n'est un recentrage sur le strict sens étymologique du terme qui reprend le nom italien de l'outil nécessaire à la réalisation, *graffio* (*graphium* en latin), le stylet, et le verbe *graffiare*, griffer⁸. Dans ce cas, n'appartiennent à la catégorie des graffitis que les expressions gravées ou incisées⁹. Si les graffitis sont abondants et répertoriés depuis longtemps dans les édifices religieux, ils ont été bien plus rarement conservés et classifiés dans les monuments civils, souvent remaniés au fil des siècles, d'autant plus que la recherche dans ce domaine ne s'est développée que très tardivement en France. Il n'existe d'ailleurs pas encore de corpus de graffitis français¹⁰.

La frise de personnages du château de Bonneville est composée de trois couples, deux hommes, un petit animal à quatre pattes, sans doute un chien, et un oiseau de proie : ils évoluent sur un bloc de molasse de 33 cm de longueur par 15 cm de

haut positionné à hauteur d'un homme debout et tout proche de la source de lumière au fond de l'embrasure droite de l'archère¹¹. Il s'agit du graffiti le plus développé ; d'autres motifs ornent d'autres blocs de pierre de part et d'autre de l'ouverture (chiens, dragon, animal à cornes, diabolotin, homme nu brandissant une épée, gens d'arme, têtes stylisées, croix (?) et outil)¹². La plupart des graffitis ont été incisés profondément et avec précision, ces gravures ne sont donc pas furtives, mais ont été réalisés avec soin par une personne disposant de tout son temps.

Déterminer l'auteur ou les auteurs de ces représentations est une gageure, toutefois certaines hypothèses peuvent être avancées, notamment en se fondant sur les éléments d'analyse des usages des bâtiments. La tour nord-est du château n'a pas de fonction résidentielle au XIV^e siècle : c'est le confort spartiate militaire qui domine la construction avec un premier niveau aveugle, servant de lieu de stockage qui donne accès au deuxième (celui de la frise) vraisemblablement par une trappe et probablement une échelle, puis avec le même mode de circulation, à un troisième, puis un quatrième étage¹³. Ce deuxième niveau a accueilli des gardes en faction dans l'archère¹⁴ et peut-être aussi des prisonniers lors d'un possible aménagement de cette pièce en cachot : des travaux de ce type pour une des tours du château, malheureusement non identifiées, sont mentionnés dans le compte de châtelainie de Bonneville pour l'année 1355-1356 afin de mettre au séquestre les assassins du métral de Cluses et une chaîne et un fer pour entraver un détenu sont achetés pour être mis en place dans la tour en 1399-1400¹⁵. Dans un cas comme dans l'autre, sentinelles ou prisonniers, voulant tromper l'ennui, se remémorer des souvenirs ou clamer leurs revendications ou leurs souffrances ont souvent laissé des témoignages graphiques ou épigraphiques, tels ceux que l'on peut encore voir sur les murs du château de Selles à Cambrai, à l'officialité de Sens, au

6 Nous n'aborderons pas ici les définitions contemporaines liées au Street Art.

7 GR.GA. *Études et origines des graffitis anciens*, disponible en ligne sur : <https://grga.fr/> [dernière consultation le 09/03/2022]. Le GR.GA est une association ayant pour but d'étudier, de conserver et de répertorier les graffitis anciens en France et qui organise et publie un colloque chaque année.

8 TLFi : *Trésor de la Langue Française informatisé*, ATILF-CNRS & Université de Lorraine, 1994, disponible en ligne sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/graffiti> [dernière consultation le 09/03/2022].

9 Voir l'article et la thèse suivante : RAMOND Serge, Un patrimoine culturel oublié : les graffiti, *Revue Archéologique de l'Oise*, n° 23, 1981, p. 9-28 et DUSSART Clément, Les graffitis de la période médiévale et de la première modernité : l'exemple du château de Selles à Cambrai, *Positions de thèse. École nationale des Chartes*, 2019, p. 99-105, disponible en ligne sur <https://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/graffitis-periode-medievale-premiere-modernite-exemple-du-chateau-selles-cambrai> [dernière consultation le 09/03/2022].

10 DUSSART Clément, Les graffitis de la période médiévale et de la première modernité..., *art. cit.*

11 Dans la suite de cet article les personnages sont numérotés de 1 à 8 en partant de la gauche (fig. 1).

12 BOCQUET Sylvie (dir.), *op. cit.*, p. 153.

13 *Ibid.*, p. 171.

14 Le graffiti du boc 6 de l'embrasure gauche de l'archère n° BE 4022 représente d'ailleurs des gens d'armes en buste reconnaissable à leur camail stylisé enserrant leur visage.

15 BOCQUET Sylvie (dir.), *op. cit.*, p. 171 et 173.

Palais des Papes d'Avignon¹⁶, ou plus proche, aux châteaux de Chillon et de Valère (Suisse)¹⁷. Il est probable également que l'ensemble des graffitis ne soit que d'une seule main car il n'y a pas de recouvrement comme c'est le cas dans de nombreux sites, un graffiti chassant l'autre. L'archère semble avoir été bouchée rapidement après la réalisation des gravures, comme en témoigne la très bonne conservation des incisions. Ces dernières ne présentent en effet ni effacement dû à l'usage des lieux, ni desquamation naturelle de la molasse, ni détériorations du fait de l'occupation par des oiseaux, ni abrasions volontaires. Le costume ici est un point très important pour dater le graffiti et par là même apporter des indices sur l'époque de comblement de l'archère. Les vêtements représentés, tant masculins que féminins, sont à la mode du XIV^e siècle (1320-1400)¹⁸ et le type de chaussures dites « à la poulaine » (à pointe longue et effilée) n'apparaît qu'après 1360 : les incisions ont probablement été gravées entre 1360 et 1390-1400, le vêtement évoluant d'une manière différente au XV^e siècle. Ainsi une obstruction de l'ouverture juste avant le XV^e siècle est envisageable. Une source comptable évoque d'ailleurs une archère, encore une fois non identifiée, murée entre 1397-1399 ce qui pourrait corroborer cette datation¹⁹.

Cette frise de personnages est également une source importante en dehors même de son contexte archéologique. L'auteur des graffitis est un connaisseur de la vêtue aristocratique, car il brosse un tableau de mode où l'on perçoit les détails pertinents qui font la particularité et l'originalité du vêtement de cette époque.

LE TÉMOIGNAGE DE LA RÉVOLUTION DE LA MODE DU XIV^e SIÈCLE SUR UN MUR DU FAUCIGNY

Les hommes (personnage 1, 3, 4, 6 et 8) arborent la silhouette typique de la nouvelle mode qui se répand en Europe au tournant des années



Fig. 2 : Peigne avec scènes galantes (prov. Italie septentrionale (Milan ou Venise ?), env. 1360-1380, ivoire, 12,1 x 15 x 0,8 cm), inv. 150/AV, Torino, Palazzo Madama – Museo Civico d'Arte Antica, © Fondation Torino Musei (photo : Studio Fotografico Gonella 2010)

1330-1340 (fig. 1)²⁰ : le vêtement court et ajusté dévoile les jambes et remplace la cote longue et large du XIII^e siècle²¹. Tous ici revêtent le pourpoint, habit matelassé, ouvert sur le devant, moulant le torse, la taille, les hanches et les bras, guindant le corps masculin. Ce nouveau vêtement est un emprunt au vestiaire militaire porté jusqu'alors sous l'armure afin de protéger les corps de la rudesse du métal²². Il est surpiqué, c'est-à-dire que chaque pièce composant le pourpoint est un assemblage de différentes couches : deux étoffes enserrant une nappe de bourre de coton ou de laine, solidarisées par des points de piqûre. Lorsque le pourpoint devient un vêtement à la mode, les élégants le sortent des salles de garde pour l'exhiber en société (fig. 2). Les matériaux avec lesquels ils sont confectionnés sont alors plus

16 DUSSART Clément, Les graffitis de la période médiévale et de la première modernité..., *art. cit.*

17 ARNOLD-MAILLEFER Noémie, À l'ombre des murs, les graffitis des châteaux de Chillon et Valère : *iconographie, conservation et muséographie*, Sarrebruck, 2014.

18 Une analyse plus fine des vêtements et de leur datation sera développée dans la suite de cette étude.

19 BOCQUET Sylvie (dir.), *op. cit.*, p. 171.

20 GAUFFRE FAYOLLE Nadège, « La mode à la fin du Moyen Âge », dans *Pourpoint, mantel et chaperon. Se vêtir à la cour de Savoie 1300-1450*, catalogue d'exposition, Milan, 2015, p. 33-39.

21 PIPONNIER Françoise, « Une révolution dans le costume masculin au XIV^e siècle », dans *Le vêtement. Histoire, archéologie et symbolique vestimentaire au Moyen Âge*, Paris, 1989, p. 225-242 ; BLANC Odile, « Le pourpoint dans la deuxième moitié du XIV^e siècle », dans *Parure et hygiène à la fin du Moyen Âge*, Nice, 1998, p. 10-18.

22 BLANC Odile, « From Battlefield to Court: The Invention of Fashion in the Fourteenth Century », dans *Encountering Medieval Textiles and Dress: Objects, Texts, Images*, New York, 2008, p. 157-172.



Fig. 3 : Boutons du pourpoint, frise de personnages du château des sires de Faucigny, détail du personnage 3.
© Patrimoine numérique/Olivier Veissière.



Fig. 4 : Coffret d'amour, fin du XIV^e siècle, Musée historique de Vevey, Vevey, inv. 1995, bois peints et ferré, 9 x 19,7 x 13,4 cm.

luxueux, tel ceux du pourpoint dit de Charles de Blois daté aux environs de 1370 encore conservé au musée des tissus de Lyon²³.

Le pourpoint épouse parfaitement le corps grâce à l'aménagement d'ouvertures sur le buste et les avant-bras, refermées par des séries de boutons²⁴. De plus, une coupe à plat²⁵ novatrice accorde une liberté de mouvement totale aux épaules. Les pourpoints gravés ont ces mêmes caractéristiques : des petits traits horizontaux signalent les boutons sur le buste et le ventre (personnage 2, 3 et 4)²⁶, tandis que des petites

boules représentent les boutons des manches (personnage 2)²⁷ (fig. 3). Ces représentations sont extrêmement réalistes puisqu'ils apparaissent tels quels sur le pourpoint du musée des tissus : des boutons de textiles plats sur le ventre et en forme de sphère de tissu rembourrée sur les avant-bras. Ce type de vêtement apparaît régulièrement dans les garde-robes d'aristocrates, comme en témoignent les comptabilités des comtes de Savoie du XIV^e siècle. Une mention du 2 juin 1386 décrit la confection d'un gipon (terme plus usité que pourpoint dans les écrits savoyards du XIV^e siècle) pour Amédée VII, alors en Piémont, dont l'étoffe visible est de soie rouge d'armure satin²⁸, la première doublure du matelassage

23 BLANC (Odile), Le pourpoint de Charles de Blois : une relique de la fin du Moyen Âge, *Bulletin du CIETA*, n^o 74, 1997, p. 64-82.

24 COATSWORTH Elizabeth et OWENCROCKER Gale R., *Clothing the Past: Surviving Garments from Early Medieval to Early Modern Western Europe*, Leiden-Boston, 2018, p. 258-261 et p. 262-264 et KELLY Tasha D., The Tailoring of the Pourpoint of King Charles VI of France Revealed, *Waffenund Kostüm Kunde*, n^o 55.2, 2013, p. 153-180.

25 La coupe à plat désigne la technique qui consiste à dessiner des patrons, on peut également employer le verbe patronner.

26 On compte sur le personnage 6 qui est vu de face

19 boutons, le pourpoint de Charles de Blois en a 32 et celui de Chartres attribué à Charles VI jeune 26.

27 Le personnage 2 compte 6 boutons à sa manche, le pourpoint de Charles de Blois 19.

28 L'armure est un terme technique textile qui définit la manière dont s'entrecroisent les fils de chaîne et les fils de trame d'un tissu afin de le classer. Voir CIETA, *Vocabulaire technique français avec les équivalents des termes dans l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais et le suédois*,

de toile rouge²⁹, le rembourrage de coton arçonné, la seconde doublure de toile blanche, le fil de maintien en coton filé cette fois et le fil de surpiquage de soie rouge³⁰. Amédée VII dans son pourpoint tout neuf arborait sans doute la même silhouette que les personnages de la frise, allure fortement décriée et même moquée par les moralistes quelques années plus tôt, reprochant l'impudicité et les manières efféminées d'une telle mise, mais considérée bien plus ordinaire et passée dans les mœurs à la fin du XIV^e siècle³¹. Certains modèles sont même abondamment rembourrés au niveau du buste et des épaules pour donner du volume qui, par contraste, mettra en avant la finesse de la taille. La ceinture, portée bas sur les hanches renforce également cet effet (personnage 1, 3, 4, 6 et 8). Cette silhouette fine et étirée est soulignée par un gainage des jambes dans des chausses (sortes de bas), taillées dans le biais de l'étoffe qui lui confère une élasticité afin de s'ajuster parfaitement aux membres tout en conservant un certain confort (personnages 1, 3, 4, 6 et 8). Les chausses sont dépendantes du pourpoint puisqu'elles se fixent soit à des lacets cousus à l'intérieur du pourpoint à un niveau intermédiaire entre la taille et les hanches, les lacets passant dans des œillets aménagés tout autour du haut de la chausse, soit par des aiguillettes³² qui relient les deux pièces de vêtements qui possèdent, cette fois-ci, toutes les deux des œillets. Dans les comptabilités des princes de Savoie, les achats sont nombreux et réguliers car l'objet s'use : en 1374, par exemple, Amédée VI passe une commande de six douzaines d'aiguillettes de daim chez son gantier Guionet Tranchebouse sur lesquelles il fait poser par la suite des ferrets³³.



Fig. 5 : Surcot féminin, frise de personnages du château des sires de Faucigny, détail du personnage 7

© Patrimoine numérique / Olivier Veissière.

La mode féminine tend également vers plus d'ajustement au XIV^e siècle³⁴. Les femmes portent des cottes resserrées sur le bras : la forme des manches est typique d'une coupe avec ouverture sur l'avant-bras qui peut être fermée par une couture temporaire ou des boutons (personnages 2, 5 et 7). La cotte du XIII^e siècle noyait le corps dans l'étoffe, alors que ce nouveau modèle ajusté met en valeur le haut du buste et les hanches, le bas de la robe s'évasant ensuite, l'amplitude étant marquée par des traits en parapluie, jusqu'à recouvrir les pieds (personnage 5 et 7) (fig. 4). Bonne de Bourbon, comtesse de Savoie, revêt une cotte de 5 aunes de drap de laine de Bruxelles en 1371³⁵. Un second vêtement, le surcot ou corset dans les textes savoyards du XIV^e siècle³⁶, est passé sur la cotte ; il s'agit ici d'une forme dite « ouverte », c'est-à-dire sans manche, ce qui est signalé par deux traits courbes sur le buste partant de l'encolure pour aller sous le bras (fig. 5). Encore une fois, l'auteur a trouvé le moyen de styliser l'élément caractéristique du vêtement propre à la seconde moitié du XIV^e siècle. En effet le surcot ouvert du XIII^e siècle et des premières années du XIV^e, comporte des emmanchures serrées sous le bras alors qu'à la période suivante, elles s'échancrent, parfois jusqu'aux hanches afin de laisser voir la cotte et l'inversion de courbure entre la taille et le bassin³⁷. Il semble ici que la longueur du surcot soit réduite à mi-tibia, ou que la partie gravée sans plis représente une finition ornementale de fourrure. Les registres comptables des Savoie se font l'écho de ces vêtements comme en 1362

Lyon, 2020, entrée Armure.

29 Dans les comptabilités des princes de Savoie, les toiles désignent les étoffes de fibres végétales, la plupart du temps de lin, matière très prisée à la cour.

30 ADS, 7MI3, R.2 et R.3, reg. 37.1, 1386-1389, fol. 153 : *item per la faczon et estoffes de l prin gippon de satanin roge pour Monseigneur, III aunes de toile roge pour contre endroit II d. quart l'aune, II aunes de toile blanche III d. ob. l'aune, I livre de coton II d., I quart I quarteron de coton file I d., I unce de sea VIII d., la faczon XV d. pris per le Guis de Groella le II jour de juing et le porte en Piemont III s. III d. g.*

31 LUCCHINO Hugo, « Critiques vestimentaires dans l'Europe des XIV^e et XV^e siècle », dans *Tenue correcte exigée. Quand le vêtement fait scandale*, catalogue d'exposition, Paris, 2016, p. 20-29.

32 Lacs de cuir fin, souvent de chevreuil ou de fils de soie tressés terminés par deux embouts métalliques (ferrets) pour faciliter le passage du lacet dans les œillets.

33 ADS, 1MI29, B.2, cpt. 68, 1374-1377, vue 68.15 : *item eidem pro VI duodecim aguillorum de pelle de dent dicto Trancheborse III quartus I d. g. t. Item magistro Addam pro ferrare dictis aguilletis IX d. g.*

34 GAUFFRE FAYOLLE Nadège, *art. cit.*

35 ADS, 1MI33, R.6, R.7 et R.8, cpt. 27, 1370-1372, vue 217.

36 Si la terminologie du vêtement n'évolue pas toujours à travers les siècles, la forme et l'usage de celui-ci peuvent changer du tout au tout. Au début du XIV^e siècle, le corset est une forme de surcot, avec ou sans manches, doublé ou non, porté tant par les hommes que par les femmes. Au XV^e siècle, il s'agit d'une cotte féminine ajustée par un laçage frontal. Voir DE RASSE Marie, Le corset féminin à la fin du Moyen Âge, *Les secrets de la mode féminine, Histoire et Images Médiévales*, n^o 30, 2012, p. 28-33.

37 GAUFFRE FAYOLLE Nadège, *art. cit.*



Fig. 6 : Épée et éperons, frise de personnages du château des sires de Faucigny, détail du personnage 3.
© Patrimoine numérique/Olivier Veissière.

lorsque qu'une damoiselle de Bonne de Bourbon, Alaysie de Villars, prend livraison d'un *corseto aperto* (corset ouvert) taillé dans 6,5 aunes de laine rose³⁸.

En ce qui concerne le chaussement, une forme particulière apparaît clairement dans ce graffiti, tant pour les femmes, du moins pour celles dont on aperçoit les pieds, que pour les hommes. Autour des années 1360, des pointes effilées et exagérément longues, que certains textes contemporains nomment « à la poulaine », ornent le bout de la chaussure (personnages 1, 2, 3, 4 6 et 8)³⁹. La mise en forme de la pointe est réalisée soit par un rembourrage de cheveux, de mousse végétale ou de fanon de baleine lorsque l'extrémité est en partie relevée⁴⁰. La seule mention explicite de ce type d'accessoire dans les registres comptables des comtes de Savoie apparaît en 1399 lors d'un achat chez un cordonnier parisien : Jeannin de Bordeaux fournit en effet à Amédée VIII quatre paires d'*escafignons a poleyne garnie de beleyne* (fanon)⁴¹. Sur le graffiti, il ne s'agit pas forcément de chaussures à proprement parler ; l'auteur n'a pas matérialisé le haut de la chaussure sur la cheville, alors qu'il est très précis pour d'autres détails, ce qui laisse penser qu'il a plutôt souhaité représenter des chausses semellées. Ce type de chausses, auxquelles les cordonniers cousent des semelles

fines est également en vogue dans les milieux curiaux à partir des dernières décennies du XIV^e siècle. Elles sont portées en intérieur ou dehors mais chaussées alors avec des patins de bois⁴² et allongent encore la silhouette recherchée par les élégants. Les premières mentions enregistrées dans les comptabilités des comtes de Savoie datent de 1374 : le cordonnier Leysare livre une pièce de cordouan⁴³ afin de réaliser des semelles pour des chausses déjà présentes dans la garde-robe d'Amédée VI⁴⁴. Outre les vêtements, plusieurs indices témoignent des activités aristocratiques inscrivent ces graffitis dans un cadre curial.

LA REPRÉSENTATION DU QUOTIDIEN DE « LA VIE DE CHÂTEAU »

Le milieu chevaleresque est notifié par plusieurs gravures : tous les hommes en pied possèdent une épée à leur ceinture, tant les personnages de la frise, que l'homme nu isolé qui orne une pierre de l'embrasure droite⁴⁵ ou encore les éperons visibles aux talons du personnage 3 de la frise (fig. 6). Malgré la petitesse de la représentation de cet accessoire du cavalier, l'auteur du graffiti en a parfaitement tracé les détails : la branche, que l'on voit sur le côté du talon, à laquelle est rivetée une tige terminée par une molette dentée matérialisée par trois traits, et même la courroie de cuir qui passe sur le coup de pied pour maintenir l'éperon en place. Ce type de forme apparaît en Europe à partir du XIII^e siècle et cohabite avec une forme plus ancienne à tige à pointe unique⁴⁶. Autre facette de la vie de cour est évoquée sur les murs de l'archère : la chasse, passion et art de vivre des nobles lignées, revient en effet à plusieurs

38 A.D.S., 1MI90, R. 23, reg. 23, 1360-1363, peau 51.

39 BRUNA Denis, « "Outrageuses" poulaines », dans *Tenue correcte exigée. Quand le vêtement fait scandale*, catalogue d'exposition, Paris, 2016, p. 30-31.

40 GREW Francis et DE NEERGAARD Margrethe, *Shoes and Pattens*, Londres, 1988, p. 36 et 38 ; HECKENBENNER Dominique, JACQUET Claudine et MONTEBAULT Véronique, *Galoches de bois et bottines de cuir, se chauffer de l'Antiquité à l'aube de la Renaissance*, catalogue d'exposition, Sarrebourg, 2004, p. 33 ; et CASTRES Astrid et GAUFFRE FAYOLLE Nadège, « Souliers, pantoufles ou patins : se chauffer à la fin du Moyen Âge », journée d'étude *Chausses et chaussures. Regards croisés autour de l'objet médiéval* organisés par l'INHA et le Musée de Cluny-Musée national du Moyen Âge, 21 mai 2019, Paris, publication en cours.

41 ADS, 7MI3, R.6 et R.7, reg. 43, 1398-1400, fol. 280.

42 La socque, patin ou galoche est une surchaussure de bois ou de liège qui maintient le pied chaussé de chausses semellées ou de fines chaussures par des lanières. Elles peuvent être articulées pour faciliter la marche. Voir HECKENBENNER Dominique, JACQUET Claudine et MONTEBAULT Véronique, *Galoches de bois...*, op. cit., p. 72.

43 Qualité de cuir de chèvre produite en Espagne entre le VIII^e et XIII^e siècle qui se caractérise par un tannage au sumac ou à la noix de galle. Cette technique se diffuse dans le sud de la France à partir du XIV^e siècle. Voir CHAHINE Claire, *Cuir et parchemin ou la métamorphose de la peau*, Paris, 2013, p. 111.

44 ADS, 1MI29, B.2, cpt. 68, 1374-1377, vue 68.15 : *per una pelle cordoani per somellare caligarum domini*.

45 BOCQUET Sylvie (dir.), op. cit., p. 294, Fig. 72, bloc 10.

46 BERTHON Amélie Aude, « Les objets métalliques aux XIII^e-XIV^e siècles, aspects de la culture matérielle », dans *Au Moyen Âge entre Provence et Dauphiné : archéologie et histoire autour de Lachau en Baronnies*, Rochemade, 2013, p. 85-94 et BOREL Corinne, « L'armement médiéval dans l'exposition », dans *Châteaux forts et chevaliers. Genève et la Savoie au XIV^e siècle*, catalogue d'exposition, Lausanne-Genève, 2016, p. 59-63.



Fig. 7 : Chien de chasse, XIV^e siècle, Bonneville, tour maîtresse nord-est, niveau 2, archère n° 4022, embrasure gauche, bloc 3, gravure sur molasse, env. 15 x 8,5 cm © S. Bocquet.

reprises. Des chiens tout d'abord, apparaissent sur trois pierres de l'embrasure gauche : le premier semble à l'affût, les oreilles aux aguets et la queue droite vers le ciel, le second aboie, et le dernier poursuit un lièvre⁴⁷. Leur morphologie indique qu'il s'agit plus de chiens de chasse comme les lévriers, tels ceux représentés à l'hallali dans un manuscrit enluminé en Savoie par Johan Colombe à la fin du XV^e siècle, que de chiens de garde ou de combat tels les molosses ou mafins (fig. 7)⁴⁸. Deux des canidés de l'archère ont un collier qui les protège des morsures que pourraient provoquer les animaux chassés. Les comptabilités princières en mentionnent : ils

sont larges, en cuir ou en fer⁴⁹. Les aristocrates aiment à s'entourer de meutes bien dressées et entretenues⁵⁰ qu'ils exhibaient tant à la chasse que de manière ostentatoire lors de leurs divers déplacements. Humbert le Bâtard, fils illégitime du comte de Savoie Amédée VII, apanagé et proche du pouvoir se déplace en effet rarement sans ses chiens : un de ses comptes de *maisnie* en mentionne quarante-huit à Estavayer en octobre 1433⁵¹. Certains d'ailleurs, dont les noms ont traversé les siècles ont toute l'affection de leur maître Humbert tels Saragin ou La Vogat⁵². Un

47 BOCQUET Sylvie (dir.), *op. cit.*, p. 294, Fig. 72, bloc 3, 4 et 7.

48 BM Lyon, « Missel franciscain », ms. 514, fol. 6, disponible en ligne sur <http://initiale.irht.cnrs.fr/decor/5634> [dernière consultation le 09/03/2022].

49 DE RIEDMATTEN Adrien, *Humbert le Bâtard. Un prince aux marches de la Savoie (1377-1443)*, Lausanne, 2004, p. 72.

50 Les ouvrages de cynégétique, dont celui particulièrement détaillé de Gaston Fébus, consacrent plusieurs chapitres à ces deux aspects voir ALEXANDRE-BIDON Danièle, "Une vie de chien". Images de la vie quotidienne des canidés au Moyen Âge, *Fasciculi Archaeologiae Historicae*, n° 18, 2006, p. 35-54.

51 DE RIEDMATTEN Adrien, *op. cit.*, p. 71.

52 *Ibid.*, p. 72 et ALEXANDRE-BIDON Danièle, *art. cit.*, p. 35-54.

autre type de chasse, la chasse au vol, appréciée autant par les hommes que par les femmes, est également évoquée sur les murs du château de Bonneville avec deux rapaces de profil gravés sur un bloc de l'archère droite (fig. 1)⁵³. Les prérogatives de prélèvement des tous jeunes oiseaux locaux sont âprement négociées afin d'approvisionner les voleries des seigneurs : en 1320 le sire de Faucigny s'oppose d'ailleurs au comte de Savoie au sujet des rapaces de la vallée d'Aulps⁵⁴. Certains aristocrates, comme Amédée III de Genève, Humbert le Bâtard ou Marie de Bourgogne, l'épouse du comte puis du duc de Savoie Amédée VIII, sont particulièrement renommés pour leurs aptitudes à la chasse au vol⁵⁵. Le faucon, aussi apprécié en tant qu'animal symbolique au caractère solaire symbolisant la puissance physique, l'intelligence et la moralité, est également un emblème que quelques princes de la maison de Savoie vont choisir comme devise afin d'orne vêtements, accessoires équestres, ameublement, commandes artistiques et objets régaliens⁵⁶.

Certains graffitis du château montrent sans équivoque des devises. La devise médiévale est bien différente des armoiries familiales codifiées ; il s'agit d'un symbole figuré personnel non normé qui se développe dans les années 1320. Elle n'est pas immuable : le seigneur la choisit et en change à son gré mobilisant ainsi une communication non-verbale entre aristocrates⁵⁷. Deux personnages du bloc 10 (personnages 1 et 6, fig. 1) arborent sur le buste des signes figuratifs probablement brodés : une fleur, une ligne de quatre croissants et une barre transversale, devises malheureusement non identifiables. Cette frise de personnages, en couple, qui se tiennent par la taille ou les épaules (personnages 5 et 6, 7 et 8) ou s'enlacent (personnages 2 et 3) pour certains, fait tout de suite penser à une scène dite « courtoise ». Depuis le XII^e siècle, les élites apprécient et encouragent la création littéraire

qui s'empare des thématiques chevaleresques modelant un idéal fantasmé des rencontres et échanges amoureux. Les bibliothèques des princes et princesses savoyardes qui ont pu être reconstituées témoignent de ce goût au XIV^e et XV^e siècles⁵⁸. Cette diffusion n'est pas seulement livresque, les objets du quotidien, particulièrement ceux de l'intimité (peignes, valves de miroir...), se répandent dans la société et se font l'écho, par leurs décors, de ces romans et poèmes⁵⁹. La présence du rapace (entre les personnages 6 et 7) et du petit chien de compagnie (sous le personnage 2), sont deux *topoi* quasiment incontournables de ce type de scène⁶⁰. Plus précisément, le graffiti met probablement en scène une fête champêtre de la jeunesse aristocratique : en effet, les cheveux bien visibles des femmes sans voile, ni coiffe ou couvre-chef indiquent qu'il s'agit de jeunes filles non mariées⁶¹.

La gestuelle et les regards des deux couples de la partie droite du graffiti, une main sur la hanche et l'autre tenant le ou la partenaire par la taille ou l'épaule et se regardant, font sans doute référence à un type nouveau de danse de la fin du XIV^e siècle : la basse-danse (fig. 1). Mesurée et non improvisée, pratiquée à deux, elle est bien plus complexe que les danses en chaîne communes. Ce type de chorégraphie demande d'ailleurs un apprentissage dispensé dans les milieux curiaux⁶². La partie gauche du bloc gravé

58 CASTRONOVO Simonetta, « La bibliothèque des comtes de Savoie et le goût chevaleresque », dans *Châteaux forts et chevaliers. Genève et la Savoie au XIV^e siècle*, catalogue d'exposition, Lausanne-Genève, 2016, p. 81-85 et RIVIÈRE CIAVALDINI Laurence, « "Plus un petit livre en parchemin escript de vieille lecture en francois..." Regards sur la librairie des ducs de Savoie », dans *Les vies de châteaux. De la forteresse au monument. Les châteaux sur le territoire de l'ancien duché de Savoie, du XV^e siècle à nos jours*, catalogue d'exposition, Milan, 2016, p. 182-195.

59 ABALLÉA Sylvie, « Les objets de la vie courtoise », dans *Châteaux forts et chevaliers. Genève et la Savoie au XIV^e siècle*, Lausanne-Genève, 2016, p. 75-79.

60 *Ibid.*

61 La chevelure libre des femmes est ici un point important : cet état évoque deux ambiances morales opposées. La pureté de l'enfant et de l'adolescente et la luxure et les mauvaises mœurs féminines, notamment la prostitution. Cette seconde interprétation n'est pas pertinente ici au vu des caractéristiques courtoises de la scène. Voir sur la morale et la chevelure : RUS Martijn, « La chevelure au Moyen Âge : marque du même, marque de l'autre », dans *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2004, p. 385-391, CAZENAVE Annie, « La coiffure comme marque d'identité », dans *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2004, p. 59-68 ou encore CONNOCHIE-BOURGNE Chantal, « Se coiffer au Moyen Âge ou l'impossible pudeur », dans *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2004, p. 279-290.

62 INGRASSIA Catherine, « De l'art et la manière de bien danser la basse-danse », dans *Jeux, sports et divertissements au*

53 BOCQUET Sylvie (dir.), *op. cit.*, p. 294, Fig. 72, bloc 13.

54 DE LA CORBIÈRE Matthieu, « La fauconnerie dans le comté de Genève à la fin du Moyen Âge », dans *De la pierre au parchemin : trésors d'histoire savoyarde mélanges dédiés à la mémoire de Gérard Détraz*, Annecy, 2007, p. 91-122.

55 DE RIEDMATTEN Adrien, *op. cit.*, p. 74 et DE LA CORBIÈRE Matthieu, *art. cit.*, p. 91-122.

56 GAUFFRE FAYOLLE Nadège, « Les vêtements à la devise et à la couleur des comtes puis des ducs de Savoie », dans *Pourpoint, mantel et chaperon. Se vêtir à la cour de Savoie 1300-1450*, Milan, 2015, p. 81-87.

57 *Ibid.*

est plus ambiguë : un chevalier enserre le buste et la taille de la jeune femme qui semble lui rendre son étreinte, tandis que les deux hommes les encadrants, mains sur le pommeau de l'épée et index de la main gauche en l'air mimant la prise de parole (personnage 4), sont sur le point d'intervenir. Les intentions de l'auteur du graffiti sont bien difficiles à évaluer : a-t-il voulu graver deux scènes indépendantes ou bien un incident lors d'une fête ou même un jeu dansé où certains participants endossent un rôle afin de donner corps à une histoire tirée d'un roman⁶³ ?

L'étude des graffitis de la frise découverte dans le château de Bonneville permet de comprendre un peu mieux la chronologie de l'architecture de la tour. De par les détails des vêtements, les gravures n'ont pas pu être réalisées avant les années 1360 et pas après 1400, ce qui définit un *terminus ante quem* à la seconde moitié du XIV^e siècle pour la fermeture de l'archère du niveau 2 de la tour nord-est. Cette ribambelle de personnages compte maintenant comme une source supplémentaire du patrimoine visuel concernant l'histoire du costume dans les anciens états de Savoie. En effet, si pour le XIV^e siècle les comptabilités des princes de Savoie et de Genève permettent d'étudier le vêtement à travers les textes, il n'est conservé en revanche que très peu de témoignages iconographiques. Ces graffitis de la fin du Moyen Âge ne sont pas uniques dans la région : les archères de la tour d'Hermance (canton de Genève) laissent encore deviner des figures humaines, des rosaces, des armoiries et des inscriptions⁶⁴ ; le château résidentiel du Bourget-du-Lac (Savoie) garde la trace d'un château au niveau de la fenêtre à coussiège de la tour nord⁶⁵ ; les appartements seigneuriaux de Chillon (Veytaux, canton de Vaud) cachent un cavalier aux armes de Savoie⁶⁶ comme au châtel de

Theys (Isère), où des chevaliers ont été gravés sur des aplats de peintures décoratives de la salle d'apparat⁶⁷. Les bâtiments civils de l'aristocratie nous murmurent ce qui se passait entre leurs pierres : les auteurs des graffitis qui vauquaient pour le plaisir ou le service dans les couloirs, les chambres ou les *aulas*, qui s'ennuyaient dans les archères ou souffraient dans les prisons, nous ont laissé des messages, traces évanescentes de leur quotidien ou de leur imaginaire. À cet égard, la frise des personnages est un bel exemple qui laisse le spectateur dans l'expectative : la scénette est-elle un instantané d'une anecdote que l'auteur a vécu lui-même ou qui lui a été racontée et dont il a pris soin d'identifier les participants par des devises, ou cela n'est que le fruit de son imagination façonnée par l'ambiance curiale chevaleresque et courtoise de l'époque ?

Moyen Âge et à l'âge classique, Paris, 1993, p. 215-234, DESLIGNES Christophe, INGRASSIA Catherine et TERRASA Xavier, *La danse médiévale. Histoire de la danse au Moyen Âge*, vol. 1, Beauchamp, 2009, p. 17 et GARNERO Sylvie, Les premiers traités de danse au XV^e siècle en Italie, *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, n^o 54-55, 2010, p. 567-585.

63 DESLIGNES Christophe, INGRASSIA Catherine et TERRASA Xavier, *op. cit.*, p. 16.

64 DURRUTHY Angela, BÉDAT Colas, JACQUIER Francis, QUEIJO Karina, SANTOS Bruno, TAYLOR Marikit et THEILLER Catherine, « Hermance-Secteur 2, fiche RAC-HER-1049 », dans *Recensement architectural du canton de Genève (RAC2018)*, Office du patrimoine et des sites, 2019, p. 214, disponible en ligne sur https://www.genevepatrimoine.ch/documents/fiches/he_couchant.pdf, [dernière consultation 16/03/2022].

65 Pio Marie-Thérèse, Le château du Bourget-du-Lac, *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, Cahiers René de Lucinge*, n^o 6, 1990, Fig. 123, p. 116-119.

66 ARNOLD-MAILLEFER Noémie, *op. cit.*

67 *Le châtel de Theys, de surprenants graffiti*, disponible en ligne sur <https://chateldethey.com/de-surprenants-graffiti/> [dernière consultation le 09/03/2022].

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DU FAUCIGNY :

une ressource documentaire riche mais méconnue

Juliette CHATEL - Présidente de l'Académie du Faucigny - Guide du patrimoine Savoie Mont-Blanc
Pr. Daniel J. GRANGE
Francis BAULET - Bibliothécaire

Le 5 novembre 1938, l'Académie du Faucigny naissait à Bonneville. Ses fondateurs lui donnaient pour but « l'étude des questions historiques, archéologiques et scientifiques intéressant la Savoie et en particulier l'ancienne province de Faucigny ; elle encourage également les lettres, les sciences et les arts de cette province. Elle recueille et conserve dans ses archives les manuscrits, chartes et documents pouvant intéresser l'histoire locale [...] Elle encourage tout ce qui est bien, utile et réalisable pour contribuer au bon renom et à la gloire du Faucigny »¹. La concrétisation de cet ambitieux projet fut mise en application par l'organisation de conférences, la parution de Mémoires et Documents rassemblant en particulier les textes de ces interventions et la création d'une bibliothèque.

En 1965, Paul Guichonnet est élu président, il succède à Lucien Guy. L'Académie, qui partageait des locaux avec la bibliothèque la Glaneuse du Faucigny, cherchait depuis longtemps des salles compatibles avec ses travaux. Lorsqu'en 1993 Claude Castor succède à Paul Guichonnet, il se rapproche de la municipalité de La Rochesur-Foron dont le maire, Michel Thabuis, propose un accueil au château de l'Échelle qui offre des salons pour les réunions et un sous-sol pour le stockage des documents. C'est à plus long terme la possibilité d'avoir à disposition les locaux définitifs devenus indispensables. Le changement de siège est décidé.

Au décès de Claude Castor en 2008, la tâche est loin d'être terminée et le nouveau président, Dominique Maye, voit s'ouvrir un chantier qui se

terminera en 2013 par l'installation officielle de l'Académie au premier étage du château de l'Échelle. De quoi organiser la bibliothèque qui a bien grandi, d'avoir des salles de travail pratiques avec la possibilité d'accueillir les chercheurs et d'organiser plus régulièrement des conférences, renouant ainsi avec les désirs des fondateurs.

LA BIBLIOTHÈQUE DE PAUL ET SUZANNE GUICHONNET

Juliette CHATEL - Présidente de l'Académie du Faucigny - Guide du patrimoine

En avril 2005, Paul Guichonnet avait fait don de sa bibliothèque à l'Académie du Faucigny. À cette occasion, interrogé par le président Claude Castor, il expliquait les raisons qui avaient motivé cette décision².

« [J'ai] été un historien, un universitaire, un chercheur qui avait souffert souvent du manque de documents, de la difficulté d'avoir des ouvrages, surtout pour des périodes qui reviennent à la mode maintenant et toute cette période qui va de 1815 à 1860. Dans mes débuts, il fallait aller chercher ça à Turin, à Genève. »

Aujourd'hui, affirmait Paul Guichonnet, tous les gens qui ont des moyens veulent se constituer une bibliothèque savoyarde et ce regain d'intérêt entraîne un marché extrêmement disputé : c'est une des provinces pour laquelle les livres sont

1 Article 1 des statuts de l'Académie du Faucigny

2 Dans le texte qui suit, les paroles de Paul Guichonnet sont citées entre guillemets, le reste est une retranscription remaniée pour les besoins de l'écrit mais fidèle ses paroles

les plus recherchés et les plus rares. Mais au temps de sa vie active, on trouvait relativement beaucoup de livres sur la Savoie d'un prix abordable et, même en étant un jeune professeur sans beaucoup d'argent, il a eu l'occasion d'en acheter régulièrement.

« Cette bibliothèque que j'ai accumulée pendant une soixantaine d'années a reflété mes curiosités, mes activités professionnelles [...] c'était pour moi un instrument de travail car j'étais chercheur dans deux domaines qui étaient la géographie humaine, les Alpes, et puis l'histoire de la Savoie. » L'ancien duché de Savoie a la particularité, après l'Alsace, d'avoir un grand nombre de sociétés savantes. Après l'Académie florimontane, créée par François de Sales en 1607, beaucoup sont nées au cours du XIX^e siècle : l'Académie de Savoie en 1820, la Société savoissienne d'histoire et d'archéologie en 1855, la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne en 1856, la Société d'histoire et d'archéologie de la Val d'Isère en Tarentaise en 1865, l'Académie salésienne en 1878, l'Académie chablaisienne en 1886...

« Le pauvre Faucigny était à la traîne, il n'avait pas son académie et en ressentait une frustration puisqu'il avait une forte personnalité, une histoire extrêmement attachante ».

« Un groupe de faucignerands patriotes, attachés à leur terroir autour de Bonneville, a fondé à l'automne 1938 l'Académie du Faucigny pour combler cette lacune. Cette académie a démarré à un mauvais moment, on peut dire, puisque dès 1939³, c'est la guerre [...] et elle ne recommence vraiment qu'après 1945, publiant des mémoires et documents. Son siège social est à Bonneville, mais il faut bien dire qu'à l'hôtel de ville c'est un siège un peu fictif, elle n'a pas de local, elle tient ses séances dans le grand salon (ce qui est très décoratif) et elle n'a pratiquement pas de bibliothèque. Les bibliothèques des autres académies avaient été constituées au moment de leur fondation et surtout par des dons, un petit peu comme celui que je fais. L'Académie du Faucigny vivait des cotisations de ses membres et avec sa centaine d'adhérents avait du mal à publier ses mémoires et documents et n'a pas pu acheter de livres, les donateurs n'existaient pas, la période des mécènes était finie à cette époque-là. Elle n'avait pas de bibliothèque et ma femme et moi avions toujours dit que nous donnerions cette bibliothèque à l'Académie du

Faucigny ; vu que les livres étaient une passion pour moi, Suzanne a toujours été associée à tout ce que j'ai fait ; si elle n'avait pas été là, et bien je n'aurais pas fait tout ce que j'ai fait. La donation à l'Académie du Faucigny a été son désir à elle et à moi. ». C'est ainsi la première raison qui a poussé Paul Guichonnet à faire le don de sa bibliothèque à l'Académie du Faucigny.

La deuxième raison tient au « *paradoxe des amateurs de livres : j'étais bien content d'acheter des livres sur la Savoie qui provenaient d'autres bibliothèques bien sûr, qui avaient appartenu à d'autres gens. Mais l'idée que la mienne pourrait être dispersée ne me faisait pas plaisir, ça me faisait même mal au cœur. Donc, cette bibliothèque resterait en bloc et ma pauvre femme dans ses derniers moments parlait toujours de ces livres pour l'Académie du Faucigny, ce qui est réalisé maintenant.* »

Après l'assoupissement de l'entre-deux guerres et de l'après-guerre immédiat, ajoute Paul Guichonnet, où on était préoccupé principalement par des problèmes de survie et de remise en marche de l'économie, nous avons assisté à un regain d'intérêt pour le régionalisme partout en France et donc en Savoie. La création de l'université de Savoie a également favorisé les recherches sur des sujets en lien avec la Savoie. Et c'est la troisième raison de ce don : « mon idée serait que, de même qu'à la bibliothèque florimontane, viennent travailler des chercheurs, que nos étudiants ne soient pas obligés d'aller je ne sais où à Turin ou dans une bibliothèque publique mais viennent travailler dans la bibliothèque du Faucigny. »

« Ma bibliothèque est à l'image de son créateur, de son réalisateur, elle comporte donc plusieurs sections » :

- Un fonds de bibliothèque savoyarde « avec le noyau dur, les bouquins de base, les bouquins précieux, les bouquins rares, je ne les ai pas tous parce qu'il y en a beaucoup, mais j'en ai un certain nombre qui sont le rêve de tout bibliophile savoyard. J'ai été intéressé par les grands livres que tout amateur de livres savoyard espère posséder un jour, les classiques : le *Theatrum Sabaudie*, l'*Armorial de Foras*, l'*Annonciade de Capré* (fig. 1), etc. ». Ce fonds comprend aussi des livres sur les institutions savoyardes, les auteurs savoyards, les œuvres de saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal, les

3 Malgré la publication du premier numéro des mémoires et documents de l'Académie

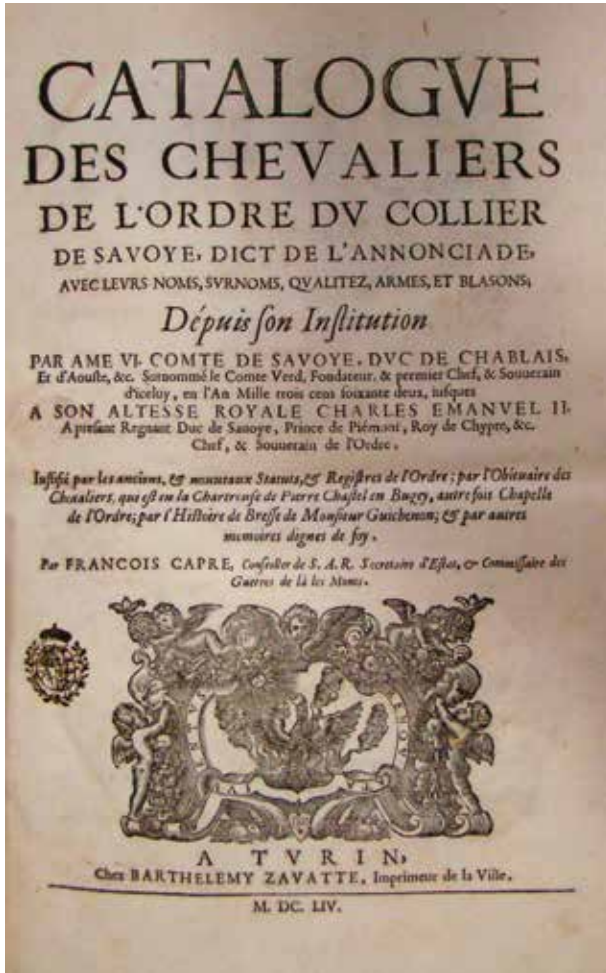


Fig. 1 : Titre-frontispice du *Catalogue des chevaliers de l'ordre du Collier de Savoie, dict de l'Annonciade*, CAPRE François, Turin, 1654.



Fig. 2 : Titre-frontispice de la *Chronique de Savoie*, PARADIN Guillaume, seconde édition, Lyon, 1561.

remarques sur la langue française de Vaugelas, les écrits de Joseph de Maistre, etc. Les livres de ce fonds ancien sont maintenant difficiles à trouver.

- Un fonds documentaire : une bibliothèque de travail et de consultation comprenant les grandes histoires de la Savoie (Paradin (fig. 2), Guichenon et les plus récentes depuis le XVII^e siècle), des instruments de travail plus modernes ainsi que les ouvrages de Blondel. Il comprend également les monographies des communes de Savoie : « c'était quelque chose que je m'étais donné à réunir ; je les ai à peu près toutes, une grande partie du département de la Savoie, la Haute-Savoie presque complète. Il y en a énormément, qui ont été l'œuvre souvent du clergé, de l'Académie salésienne, mais aussi d'érudits tels que Bonnefoy à Chamonix, Tavernier, les notaires. »

- Un fonds sur les XVIII^e et XIX^e siècles : il s'agit des grands ouvrages classiques sur la Savoie révolutionnaire et le Premier Empire et un gros fonds sur l'Annexion dont beaucoup de brochures puisque c'est un sujet que Paul Guichonnet a beaucoup travaillé. Ce sujet l'a amené à étudier d'autres thèmes en prolongement tels que la Savoie du nord dans ses relations avec la France et la Suisse et le Second Empire et Napoléon III (« qui a été ma marotte »).
- Un fonds concernant Genève et la Suisse : des monographies, des livres fondamentaux sur l'histoire de Genève et de la Suisse qui a été étroitement liée à celle du Faucigny.
- Un fonds sur l'Italie et le Piémont : il s'agit principalement d'ouvrages concernant l'histoire de l'Italie aux XVIII^e et XIX^e siècles. « Je me suis énormément investi dans

l'histoire de l'Italie [et] j'ai notamment les œuvres les plus nombreuses qui existent en Savoie sur Cavour et son temps ». Dans cette partie, nous pouvons ranger l'ensemble des ouvrages sur la Maison de Savoie : des biographies, des monographies, des livres anciens, des recueils iconographiques, des portraits, l'étude de monuments tels qu'Hautecombe.

- Un fonds sur la géographie « puisque j'ai été géographe aussi » : la géographie humaine, les thèses classiques d'André Cholley, Raoul Blanchard et Robert Perret.
- Un important fonds de périodiques : les revues traditionnelles des académies, la Revue de géographie alpine, les Annales d'histoire économique et sociale, les revues italiennes et en particulier du Val d'Aoste, etc.
- Et pour terminer, il reste à citer divers documents iconographiques (gravures et quelques cartes), des documents et archives divers, des tirés à part.

« Comme j'étais désordonné, j'ai caressé pendant toute ma vie, le rêve de classer et d'inventorier ma bibliothèque. Je ne sais pas combien il y a de livres, c'est vous qui me l'apprendrez ! Cela va constituer pour notre Faucigny une banque de données et une source documentaire qui comblerait cette lacune que nous ressentons péniblement pour le Faucigny à l'intérieur de notre patriotisme savoyard. J'ai quand même la fibre Faucigny, le Faucigny c'est quand même pas mal et alors le pauvre Faucigny qui n'avait pas sa bibliothèque l'aura ». (fig. 3)



Fig. 3 : Quelques exemples d'ouvrages.

LA BIBLIOTHÈQUE DES RÉDEMPTORISTES

Pr. Daniel J. GRANGE

En 2006, les Pères rédemptoristes quittent le château de Livron à Vétraz-Monthoux et doivent se séparer de leur bibliothèque. Les ouvrages de théologie récents partiront pour le Burkina Faso. Le reste, quelque 8 000 volumes selon le Père Grenier, bibliothécaire, sera légué à l'Académie du Faucigny. C'est de ces livres dont il va être question ici. Il ne s'agit pas d'en donner un descriptif détaillé, encore moins d'en dresser un catalogue dans les formes de l'art ; la tâche reste à faire. Je me bornerai à un simple aperçu en insistant sur le fonds patrimonial (XVI^e et XVII^e siècles) et surtout sur la période 1500 – 1540, la plus intéressante en termes d'édition.

Les pérégrinations d'une communauté religieuse et d'une bibliothèque.

Un rapide coup d'œil sur l'histoire de la *Congrégation du Très Saint Rédempteur* – c'est son nom officiel – va nous éclairer sur les conditions de constitution de cette bibliothèque. Les rédemptoristes naissent à Naples au XVIII^e siècle. A travers sa *Theologia Moralis* (1742) en opposition au rigorisme et au jansénisme ambiants, leur fondateur saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Église en 1871, va jouer un rôle très important dans la suite du catholicisme occidental.

Dès la fin du XVIII^e siècle, les rédemptoristes essaient en Europe centrale. Après la Révolution, un Français, le Père Passerat (1772 – 1858) fonde des couvents en Suisse. En 1811, les religieux arrivent dans le canton de Fribourg et en 1828 ils s'établissent en ville, quartier de la Neuveville, dans les bâtiments de l'ancien séminaire où ils resteront jusqu'en 1847. C'est durant ce court laps de temps à Fribourg que les religieux vont jeter les bases de leur bibliothèque. Élément favorable : leurs relations avec le collège Saint-Michel, l'un des hauts-lieux de la Suisse catholique. Cet établissement, géré par les jésuites, avait été fondé en 1582 par saint Pierre Canisius, héraut de la Contre-Réforme dans l'Europe rhénane. Pierre Canisius, qui avait lui-même connu et fréquenté Pierre Favre et Claude Jay, les deux premiers jésuites savoyards, réside à Fribourg de 1580 jusqu'à sa mort en 1592. Le collège fondé par lui devint rapidement un centre de rayonnement du catholicisme helvétique. Sa bibliothèque prit vite

de l'ampleur. Elle deviendra après la laïcisation de 1847 le noyau de la future bibliothèque cantonale.

Comment se fait le transfert des livres des jésuites de Saint-Michel aux rédemptoristes ? Après 1828, il est probable que les premiers ont aidé les seconds à se constituer une bibliothèque, instrument indispensable à leurs activités de prédication, en leur donnant des doubles ou des ouvrages dont ils n'avaient plus l'usage. Des apostilles que l'on relève sur plusieurs exemplaires en notre possession sont là pour illustrer le passage d'une bibliothèque à l'autre (Fig. 4). A travers les inscriptions manuscrites, on peut remonter à Pierre Canisius et à la fondation de Saint-Michel. C'est le cas pour les huit tomes des *Œuvres* de saint Jérôme publiés à Bâle en 1537. Ils portent un ex-libris manuscrit de Peter Schneuwly qui dit léguer ces livres aux jésuites de Fribourg en 1597. Ces volumes sont ensuite comptés comme faisant partie des collections de la Compagnie de Jésus avant de passer à celles des rédemptoristes. Même destinée pour les *Commentaires* de Cyrille d'Alexandrie édités à Bâle en 1524 et donnés par Peter Schneuwly en 1597. Même propriétaire initial et même donation pour les *Œuvres* de saint Athanase éditées à Paris en 1572. Or, qui était Peter Schneuwly (environ 1540 – 1597) ? Un humaniste fribourgeois, maître ès arts, chanoine et prévôt de l'église Saint-Nicolas. Avec l'appui du nonce Bonomi et l'aide de saint Charles Borromée, il est à l'origine du collège Saint-Michel dont il encourage la fondation. Il se trouve en outre associé à l'introduction de l'imprimerie à Fribourg, fait des projets de séminaire et travaille à la réception du Concile de Trente. Nous sommes donc sur les traces d'un artisan actif de la Contre-Réforme en Suisse, traces fidèlement conservées jusqu'à nous par ces in-folio. Ainsi, par le biais de son fonds ancien et par l'intermédiaire de ces donations successives, notre bibliothèque touche directement à l'Humanisme, à la Renaissance, à Pierre Canisius, à la Contre-Réforme, ce qui lui donne un lustre particulier.

Par la suite, outre les acquisitions propres des religieux, d'autres apports viendront grossir son flux ; ainsi en est-il de l'adjonction de la bibliothèque du chanoine Bouvard (mort en 1955), vicaire général d'Annecy et lui-même ancien religieux de l'ordre ; ou des dons des curés chez qui les rédemptoristes ont prêché des missions : en 1878 le curé Bidal de Saint-Jeoire leur lègue les *Œuvres* de Tertullien (édition de 1583) ; en 1858 le *Codex Fabrianus* leur arrive par le curé

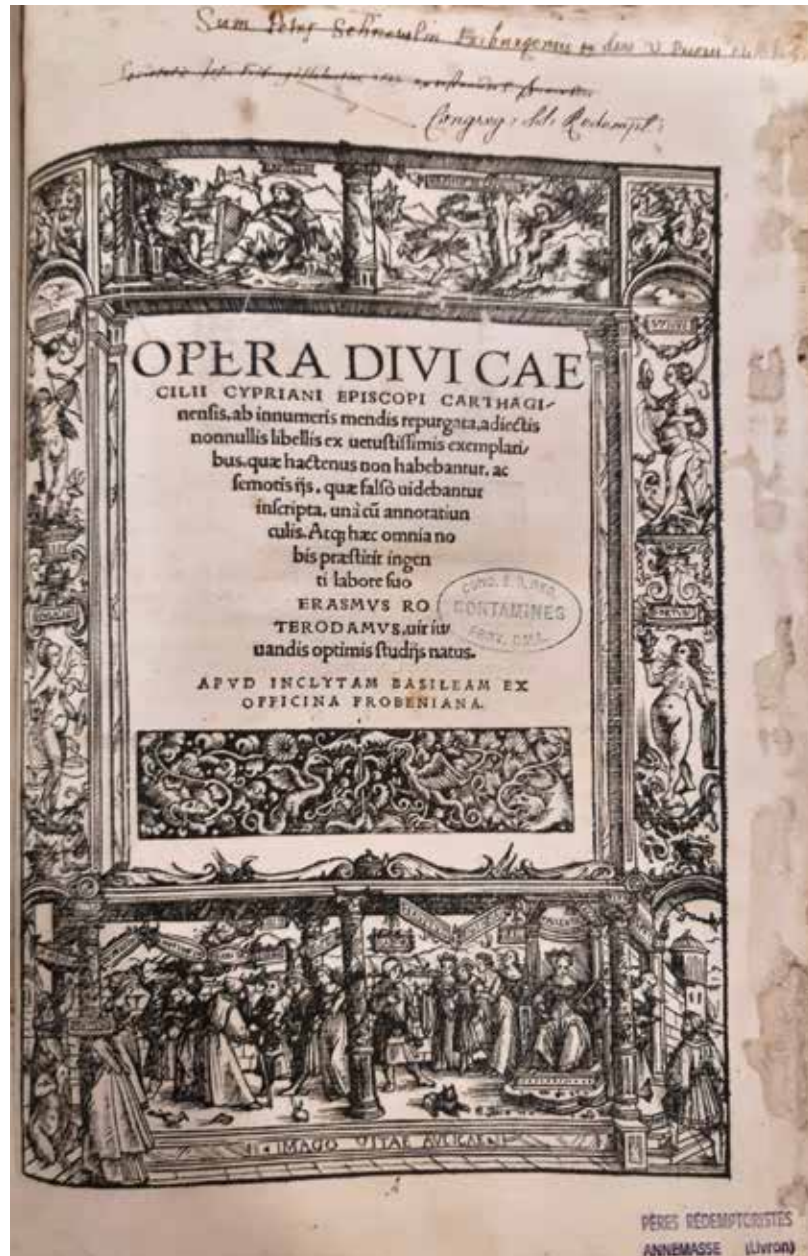


Fig. 4 : Titre-frontispice des *Œuvres* de saint Cyprien de Carthage, Atelier de Frobenius, Bâle, 1520.

Bogain de Ville-la-Grand ; quant aux *Œuvres* de saint Léon le Grand, dans une édition de 1623, elles portent un ex-libris de l'abbaye de Talloires. En 1847, à la suite de la guerre du Sonderbund, les rédemptoristes, comme les jésuites de Saint-Michel, sont expulsés de leur couvent. Les bibliothèques sont saisies par les autorités cantonales⁴. Dans

⁴ En 1849, le premier bibliothécaire cantonal parle de 40 000 volumes rassemblés en provenance de toutes les communautés religieuses supprimées dans le canton (*Répertoire des fonds imprimés anciens de la Suisse*, Zurich, 2011, p. 280)

le désordre qui suit, des ouvrages disparaissent, d'autres sont lacérés ou dépareillés. Selon un état de l'époque, le fonds rédemptoriste comptait, avant saisie, 5 000 volumes. Une large moitié fut versée à la Bibliothèque cantonale. Cependant, à la suite des réclamations, la fraction saisie, soit 2 700 volumes, fut rendue aux religieux mais dans les incertitudes du moment, ces derniers revendirent une partie des ouvrages rétrocédés⁵. La bibliothèque en notre possession à La Rochesur-Foron se réduit donc – en ce qui concerne le fonds patrimonial tout au moins – à ce qui a survécu à ces diverses vicissitudes⁶.

Après leur expulsion, les rédemptoristes se replièrent en Savoie où ils avaient souvent prêché des missions. Poussés par l'évêque d'Annecy, ils avaient acheté et remis en état le prieuré de Contamine, occupé depuis 1619 par les barnabites et abandonné à la Révolution. L'implantation officielle à Contamine eut lieu en 1847, à temps pour recevoir les réfugiés. L'errance des religieux devait recommencer un demi-siècle plus tard. Les lois anti-congréganistes du début du XX^e siècle les chassèrent une nouvelle fois de leurs murs. Ils se réfugièrent à Uvrier près de Sion. Après la guerre, ils purent regagner la Savoie, à Reignier d'abord (de 1922 à 1929) puis à Vétraz-Monthoux où la communauté établit son siège jusqu'à son extinction en 2006.

Le fonds patrimonial

Les post-incunables

La bibliothèque des rédemptoristes ne contient aucun incunable, elle renferme en revanche une vingtaine de post-incunables, si l'on attribue ce vocable à la production imprimée de la période 1500 – 1540. L'essentiel de ces volumes – et c'est l'une des particularités du legs rédemptoriste – provient de l'atelier de Frobenius à Bâle. Originaire de Franconie, Johann Froben arrive à Bâle vers 1486 et fonde vers 1491 son imprimerie, en liaison avec Johann Petri et Johann Amerbach. Son premier imprimé sera une Bible, en 1491. Bientôt,

ses productions sont connues et appréciées de l'Europe entière pour leur correction et leur qualité d'édition. Les publications de Frobenius sont aisément reconnaissables : grands et beaux in-folio aux reliures de peau sur planches de bois massif à fermoirs, avec sur la page de garde la marque d'éditeur : deux mains sortant des nuages et tenant un caducée sur lequel est posé un oiseau. (Fig. 5)

Le plus ancien de ces ouvrages en notre possession est une Bible commentée imprimée par Frobenius, Petri et Amerbach en 1502 ayant, selon l'ex-libris, appartenu aux jésuites de Saint-Michel à partir de 1597. Notre exemplaire est composé de quatre volumes couvrant l'ensemble de l'Ancien et du Nouveau Testament. Manque malheureusement le volume concernant le Pentateuque. Chaque page porte, au centre et en haut, le passage de la Bible à commenter, encadré de deux colonnes de texte : à gauche la *Glossa ordinaria*, à droite les postilles littérales et morales de Nicolas de Lyre. Ce dernier, moine franciscain (vers 1270 – 1345), docteur en Sorbonne et parfait connaisseur de la langue hébraïque fut l'un des commentateurs les plus prisés de cette époque. Il prônait une exégèse littérale avant toute autre interprétation. Ses *Postillae perpetuae in universam S. Scripturam* furent le premier commentaire imprimé de la Bible (à Rome en 1471). Ce sont elles que l'on trouve dans les volumes de Frobenius. Luther en fut très dépendant.

Après des séjours en Angleterre et en Italie, Erasme arrive à Bâle en 1514. De 1521 à 1529, il se fixe auprès de Frobenius dont il supervise les publications, surveillant particulièrement les éditions des Pères de l'Église. Nous possédons de cette facture les Œuvres de saint Cyprien (*Opera Divi Caecillii Cipriani*) éditées en 1520 et les *Opera omnia* de saint Augustin (fig. 6) publiées en 1528-1529 (huit volumes, dix tomes). Toujours sous le contrôle d'Erasme, quoiqu'indirectement, par le biais d'éditions successives (Erasme meurt en 1536) et imprimée par Hiéronymus Froben (le fils de Johann et son successeur après 1527), l'énorme édition de saint Jérôme (neuf tomes en cinq volumes in-folio édités en 1537, probablement sur la base de l'édition de 1524-1526). De semblable aspect, un volume regroupant des écrits de saint Irénée (édités en 1534) et de saint Cyprien (édités en 1530) et enfin les *Divi Hilarii lucubrationes* de saint Hilaire de Poitiers (édition de 1535).

Les ateliers bâlois nous offrent encore d'autres richesses : une édition de Basile de Césarée

5 Le bibliothécaire cantonal put racheter chez un antiquaire plus de 140 volumes parmi ceux restitués aux rédemptoristes (ibidem)

6 Il serait intéressant de mesurer les pertes subies en comparant les ouvrages survivants à la liste des 5 000 volumes du catalogue manuscrit dressé avant 1847 et conservé aux Archives de Fribourg (*Catalogue de la Bibliothèque cantonale de Fribourg*, 1859, T. III, p. XXIV). Je dois les informations concernant les bibliothèques fribourgeoises à M. Romain Jurot, conservateur à la Bibliothèque cantonale, que je remercie ici.



Fig. 5 : : Marque de l'imprimeur Frobenius, Bâle, 1529.



Fig. 6 : In-folio de saint Augustin, *Opera Omnia*, Frobenius ed., Bâle, 1528-1529.

imprimée en 1540 par les soins de l'humaniste saxon Janus Cornarius (Hieronymus Froben éditeur) et les *Commentaires* de l'Evangile de saint Jean, de Cyrille d'Alexandrie édités en 1524 par Andreas Cratander, un concurrent de Frobenius.

Au nombre de ces post-incunables, deux unités proviennent du milieu humaniste parisien : un beau volume relié de bois doublé de peau avec fermoirs, de Guillaume d'Auvergne : *Operum summa*, sorti en 1516 des presses de François Regnault, *in via Jacobea sub divi Claudii intersigno*, regroupant un ensemble de traités de théologie rédigés au XIII^e siècle par le futur évêque de Paris et un exemplaire des *Opera plane divina* de Basile de Césarée édité en 1523 par l'imprimeur et humaniste Josse Bade.

La période 1540-1600

La majorité des neufs volumes relevant de la fin du XVI^e siècle concerne encore les Pères de l'Église :

- saint Grégoire le Grand : *Opera omnia*, 2 tomes en un volume (*Moralia in Job*, *Regula Pastoralis*, etc.) édités en 1542 par Charles Guillard à Paris ;
- Tertullien : *Opera*, Paris, 1545, chez Hugonem et Heredes Aemonis a Porta ; et *Opera Omnia*, Paris, 1583, chez Michel Sonnius ;
- saint Ambroise : *Opera*, Paris, 1549, chez

Michel Fezandat ;

- Clément d'Alexandrie : *Opera omnia*, Paris, 1572, chez Sébastien Nivelles et sous la même reliure, Domingo de Soto, *De justitia et jure*, Lyon, 1556, chez Charles Pesnot ;
- saint Athanase : *Opera omnia*, Paris, 1572, chez Michel Sonnius ;
- Nicéphore Calliste Xanthopoulos : *Ecclesiasticae historiae libri*, Paris, 1573, chez Michel de Roigny ;
- Cornelius Jansenius (évêque de Gand) : *Commentariorum in suam concordiam...*, Lyon, 1577, chez Charles Pesnot ;
- Calepino Ambrogio : dictionnaire en 8 langues, Paris, 1599, chez Guillaume Chaudière.

Le XVII^e siècle

Une cinquantaine de volumes datent du XVII^e siècle. Ce sont pour la plupart de grands in-folio reliés cuir avec d'admirables frontispices. Je me bornerai à relever quelques réalisations marquantes. Toujours quelques éditions des Pères de l'Église :

- saint Jean Chrysostome en deux éditions distinctes (Paris, 1614 et Lyon, 1687) ;
- saint Léon le Grand (Lyon, 1623) ;
- saint Epiphane (Cologne, 1617) ;
- Eusèbe de Césarée (Paris, 1628).

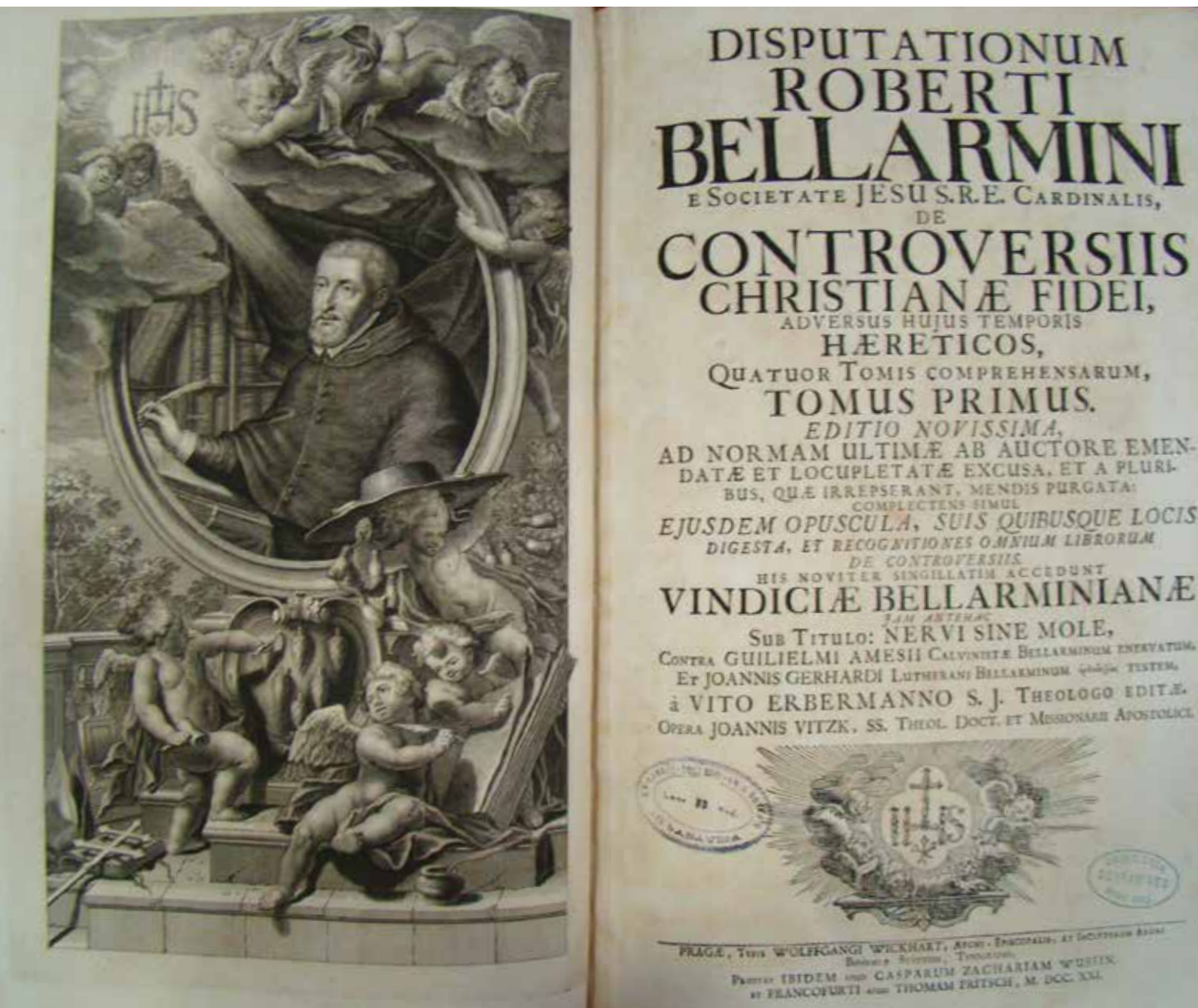


Fig. 7 : Frontispice en regard de la page de titre. R. Bellarmin, *De Controversiis*, Prague, 1721.

Parmi les auteurs modernes, un bel exemplaire de Jean d'Avila, traduit par Arnauld d'Andilly dans une édition de Pierre Le Petit (Paris, 1673) ; les *Opera omnia* du juriste espagnol Diego de Covarrubias y Leyva (Anvers, 1615) ; les *Commentaires* des Sentences de Pierre Lombard, de Guillaume Estius (édition de Paris 1684 et 1696) ; un abrégé des *Annales ecclésiastiques* de Baronius (Paris, 1622) ; les trois volumes des *Disputationum de Sancto matrimonio sacramento* de Thomas Sanchez (Anvers, 1617) ; un volume de Juste Lipse (Lyon, 1673) ; un *Codex fabrianus* dans une édition de Genève (1659) ; la *Summa theologiae scolasticae* du jésuite Martin Becan (Lyon, 1644) et enfin la *Théologie angélique* ou

l'idée du parfait prédicateur du Savoyard Nicolas de Hauteville (Lyon, 1657 et 1661).

Le XVIII^e siècle

Parmi les quelque soixante ouvrages du XVIII^e siècle qui nous sont parvenus, on notera l'apparition de sermonnaires, ainsi que celle, plus abondante, des ouvrages édités en pays germaniques du Sud (Augsbourg, Ingolstadt), conséquence peut-être du passage des rédemptoristes dans ces contrées.

Au nombre des œuvres de relief, on compte les *Disputationes* de Bellarmin (Prague, 1721) (fig. 7) ; la *Theologia moralis* d'Anaclet Reiffenstuel (Venise, 1732, et Augsbourg, 1752) ; la *Biblioteca*

canonica de Lucio Ferraris (Gênes, 1767), le *Tractatus theologicus* du Fribourgeois Gregorius Moret (Fribourg, 1741), les *Opera omnia* du jésuite Manuel de Azevedo (Venise, 1790), un bullaire de Benoît XIV (Venise, 1777-1778) et un fragment des *Œuvres* du cardinal Gerdil (t. I de l'édition de Bologne de 1784). Il faut relever pour finir la présence de deux classiques de cette époque : *l'Histoire ancienne* de Rollin et le *Dictionnaire historique de la Bible* de Dom Calmet.

Une bibliothèque pastorale d'avant Vatican II

En manière d'escorte de ce bel héritage patrimonial se déploie la masse des ouvrages du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Il ne peut être question ici que d'entrevoir les champs couverts par cette marée : Écriture sainte et commentaires bibliques, théologie fondamentale, apologétique, morale, sacrements, ecclésiologie, théologie ascétique et mystique, droit canonique, hagiographie, éloquence sacrée, etc. Tous les secteurs des sciences religieuses sont représentés avec, à mesure que les années avancent, un lot croissant d'études sur les problèmes de société : éducation, famille, travail...

Dans cet ensemble de facture disparate, nous trouvons quelques pièces remarquables : des rééditions soigneusement reliées comme les *Commentaires sur l'Écriture sainte* de Cornelius à Lapidé et de G.S. Menochio, les *Opera omnia* (en 26 volumes) de Suarez, les *Vies des Pères du Désert*, des écrits des Pères de l'Église encore. Dans de belles reliures de cuir, on découvre une collection des orateurs sacrés (Fléchier, Massillon, Bourdaloue). S'ajoutent quelques-unes des grandes réalisations de l'érudition du XIX^e siècle : les nombreux volumes de *l'Histoire de l'Église* de Rohrbacher, la *Mystique* de Görres, le *Dictionnaire théologique* de l'abbé Bergier. Pour finir, on relèvera la présence de deux monuments de l'édition, si précieux pour l'historien : la *Biographie universelle* de Michaud, la *Patrologie latine*, les encyclopédies et les dictionnaires de Migne. Le tableau pourra se clore sur quelques collections de périodiques (*L'Ami du clergé*, les *Missions catholiques*, la *Documentation catholique*) mines d'information pour le chercheur.

Bien des travaux d'organisation et de catalogage sont encore nécessaires pour cette bibliothèque dont l'établissement à La Roche-sur-Foron peut contribuer à retisser les liens, autrefois si forts,



Fig. 8 : Titre-frontispice de *l'Alsatia illustrata* de J. D. Schoepflin, Colmar, 1751.

entre le Faucigny et la Suisse romande. Mais en l'état, elle est déjà opérationnelle. La masse des ouvrages portant sur les deux derniers siècles serait susceptible de fournir une vaste documentation de base à tout chercheur travaillant dans le domaine de l'anthropologie religieuse. Quant aux ouvrages patrimoniaux, ils pourraient être pour les élèves des collèges, l'objet de découvertes et de travaux dirigés sur la Renaissance, l'Humanisme, l'imprimerie, l'édition à travers, par exemple, des enquêtes sur les imprimeurs-libraires, les marques d'éditeur, la typographie, les illustrations, etc. Ainsi, grâce à ces livres, viendrait s'alimenter le flambeau de la culture et de la tradition, si nécessaire aux nouvelles générations et que nos institutions se doivent d'entretenir. (fig. 8)

LE FONDS MARTEL DE JANVILLE

Francis BAULET - Bibliothécaire

Origine

L'histoire de ce fonds se confond avec celle d'un des sanatoriums de montagne de la haute vallée de l'Arve : l'établissement de repos Martel de Janville à Passy. Celui-ci fut construit entre 1933 et 1936 pour le ministère de la Guerre afin d'assurer une suite de soins aux officiers et sous-officiers venus de tous les corps de l'armée. Il se voulait particulièrement novateur tant par son architecture que par son intégration de tous les services : des médecins aux sœurs infirmières et de la chapelle au parc de repos en passant naturellement par une bibliothèque. Richement dotée par le service social de l'armée, environ 5 000 ouvrages, elle occupait dans l'avant-corps du bâtiment principal un espace qui participait du prestige de l'ensemble architectural aujourd'hui inscrit sur la liste des monuments historiques. Devenu obsolète, l'établissement subit une reconversion administrative réalisée dans les années 1970. Sous le vocable de Centre médical Martel de Janville, il finit par accueillir plus tard des personnes âgées en perdant une bonne part de sa fonction médicale. Depuis quelque temps, la bibliothèque n'avait plus la même vocation, en particulier dans le domaine de l'histoire. En mai 2006, le centre de soins fut désaffecté et réhabilité au profit de logements.

Un nouveau patrimoine de l'Académie du Faucigny

L'acte de donation à l'Académie concernait un secteur « histoire » assez étoffé, environ un cinquième de la bibliothèque généraliste destinée, à l'origine, surtout aux loisirs. Il fut conclu en juillet 2007 entre le président Claude Castor et la fondation détentrice du fonds. Au moment de son entrée dans les locaux, le lot confié aux bons soins de l'Académie recelait encore des exemplaires égarés qui tenaient plus de la fiction, donc du roman, que du récit-souvenir, catégorie d'ouvrages toujours utile à la connaissance de l'histoire. Pour cerner au plus près la matière historique et un certain nombre de branches complémentaires, un tri fut nécessaire.

Désormais, en grande partie inventorié, le fonds de l'ancien établissement de soins réunit un millier de volumes issus d'une même curiosité pour le rôle des armées dans les conflits. Un

intérêt donnant lieu à des études et des analyses, mais aussi, pour une part importante, à des récits de combattants du front mis en devoir de concrétiser au mieux les valeurs militaires mille fois répétées dans des exercices théoriques, mais aussi improvisées sur le terrain à force de courage, de solidarité et d'abnégation. Bien sûr, le mystère de l'interprétation dans le combat du sens de l'honneur et du service à la nation explique le nombre de récits, de souvenirs et de témoignages qui occupaient les rayons du sanatorium.

La bibliothèque n'avait pas pour seule vocation de couvrir un champ historique équilibré. Elle se devait de répondre à une pluralité de goûts unis par leur proximité avec la fabrication chaotique et souvent hasardeuse de l'Histoire. Des livres qui nourrissaient, comme d'autres séries d'ouvrages, le plaisir de lire et, plus probablement, d'aller à la rencontre de parcours militaires à confronter à une expérience personnelle ou susceptibles d'aller aux racines profondes des conflits et finalement au rôle de la guerre, à sa justification et son utilité dans la survie des peuples. C'est ce qui fait l'unité du fonds et sa profondeur.

Parallèlement, les séjours en maison de santé entraînaient forcément des questionnements personnels liés à la maladie. Dans cette situation, le handicap pousse en général à chercher dans l'introspection philosophique et religieuse, dans l'étude des sociétés idéologiquement unies par des valeurs, les réponses susceptibles de donner du sens à la vie. Par un supplément d'âme, la bibliothèque de Martel de Janville donne à la quête historique une compréhension des événements conduite de l'intérieur.

Nous trahirions la dimension éclectique de ce fonds si nous ne faisons pas le tour d'autres contenus proches, réunis dans le don fait à l'Académie. C'est le cas d'un lot évoquant les grandes affaires judiciaires et politiques. Ces dernières entraînent, derrière le récit des faits, des études plus larges sur les questions de l'exercice de la justice et du fonctionnement des institutions, tout comme les ouvrages d'économie et de sciences appliquées, relativement nombreux qui concourent à la compréhension du « métier des armes ». Il faut y ajouter, pour élargir le champ de l'histoire et ne pas ignorer l'arrière-plan culturel des résidents, un lot dédié aux arts et au cinéma. Une occasion encore de saisir un contexte historique.

De même, le choix a été fait à l'Académie de ne pas évincer des livres inventoriés un

lot particulièrement important consacré à la philosophie. Il répond aux questionnements des résidents de « Martel de Janville » sur des devenir professionnels touchés par des séquelles de maladie.

Sur les rayons du fonds Martel de Janville sont donc alignés des souvenirs, des mémoires, des témoignages traduisant souvent le vécu des soldats sur les champs d'opérations avec le cortège habituel des biographies de héros, de chefs militaires ou politiques. La compréhension du fait militaire s'étend naturellement aux études thématiques ou comparées concernant l'organisation des armées, des États en guerre, des politiques menées durant les conflits et de leurs effets dans l'évolution des sociétés. C'est mêler histoire et petite histoire diront certains puristes, histoire-récit concéderont d'autres historiens plus conciliants. Il n'est pas dit qu'une lecture distrayante n'apporte pas un complément à la connaissance de l'histoire, sans doute pas au niveau de la recherche académique mais très profitable au niveau du passionné d'histoire ou à celui de la connaissance scolaire, devenue du même coup plus motivante dans le cadre d'une bibliothèque que dans les pages d'un manuel.

Une entrée par la bibliographie

Abordons dans un premier temps ce fonds par les œuvres. Comme nous l'avons indiqué, il est destiné au départ à combler de grands moments de repos et d'oisiveté forcée. Son fil directeur ne se déroule pas avec rigueur et équilibre dans le temps long de l'histoire, comme ce serait le cas dans un centre universitaire. Il « fait » de l'histoire en passant par des canaux littéraires variés assujettis au choix des éditeurs et des responsables de la bibliothèque. Ainsi se retrouvent dans ce fonds une variété d'ouvrages révélatrice des goûts portés par une collectivité fermée :

- Des mémoires, des souvenirs, des journaux personnels. A titre d'exemple, sur la période contemporaine, nous pouvons citer cinq ouvrages des souvenirs de guerre de Winston Churchill, *Croisade en Europe* du général Eisenhower, *Journal de la France : mars 1939 - juillet 40* de Alfred Fabre-Luce, *Mémoires* du général Mac Arthur, trois volumes des mémoires de Joseph Caillaux, *Carnets de jeunesse*

de Bismarck, tous réunis pour l'exemple sur une période resserrée de l'histoire. Ces ouvrages restent la source première de la documentation historique.

- De très nombreuses biographies telles que *L'Impératrice Eugénie et sa cour* et *La mort de l'Aiglon* d'Octave Aubry, *Bayard* de Michel Brion, *Madame Curie* d'Eve Curie, *Gambetta* de Paul Deschanel, *Frédéric II* de Pierre Gaxotte, pour sortir du cadre particulier des deux dernières guerres en France
- Beaucoup d'études spécialisées comme *La France et son armée* de Charles de Gaulle, *Le président Wilson : étude sur la démocratie américaine* de Daniel Halévy, un spécialiste par ailleurs des débuts de la III^e République. Dans le même genre, nous trouvons *Les guerres en chaîne* et *Immuable et changeante : la IV^e et la V^e République* du philosophe et sociologue Raymond Aron ou encore, deux volumes sur l'histoire de Vichy et deux autres sur l'histoire de la Libération de Robert Aron, pour apprécier le champ des travaux de synthèse.
- Un nombre impressionnant de témoignages ou de récits vécus par des soldats engagés dans les combats ou repris d'une manière plus synthétique par des écrivains-conteurs de renom et des journalistes en vue. Il en est ainsi des cinq volumes du journal personnel de Jean Galtier-Boissière, humoriste fondateur du *Crapouillot* ou encore cinq livres du vichyste mais bon conteur Jacques Benoist-Méchain, un temps où la publication passait par des canaux officiels. Ces ouvrages rendent encore aujourd'hui de grands services à la recherche. Même marqués par une vue personnelle ou partisane des événements, tous réunis sur les rayons d'une bibliothèque de recherche, ils renforcent la compréhension du passé.

Une entrée par l'aspect séquentiel de la chronologie

L'importance numérique d'une série de livres aide aussi à évaluer l'intérêt intellectuel d'un groupe de lecteurs à un moment donné. Elle dévoile les

résonnances intérieures de gens réunis dans leur demande de lecture. Ainsi peut-on constater des choix prédominants :

- Un lot pléthorique cerne un passé récent proche des lecteurs : c'est le moment de l'histoire le plus documenté. Est-ce étonnant dans un milieu militaire ? Pour les résidents de l'établissement de soins, il remet au jour des enfances vécues auprès des grands-parents dont toute la génération a connu la Grande guerre. Beaucoup de lecteurs ont été confrontés eux-mêmes, comme officiers proches des stratégies ou simples soldats, à la violence des combats de 39-45. Ce lot prend une grande place dans la dotation. Les dernières générations à avoir séjourné à Martel de Janville étaient des enfants de ce deuxième conflit mondial. Ils pouvaient aborder de vive voix le temps de l'Indochine, le temps de l'Algérie, le temps de l'aventure nucléaire, celui d'une vie militaire qui n'avait plus de similitude avec les armées de la Seconde guerre mondiale. A côté du récit vivant, le livre restait encore un médiateur. Par la suite, le nombre d'ouvrages faiblit. La guerre devient plus lointaine, plus diverse, moins patriotique depuis sa traduction en action de « pacification » depuis l'Algérie avant de devenir par la suite, le champ clos des corps expéditionnaires. A ce moment-là, l'établissement déclinait. Notre héritage bibliothécaire en est le reflet.
- Un ensemble nettement plus sélectif couvre les périodes de l'histoire plus anciennes. Les intérêts intellectuels du monde militaire déjà évoqués plus haut expliquent la présence d'une série d'ouvrages tournés vers les épisodes du récit national traditionnel, récit rajeuni par des écrivains-conteurs en vogue ou par des membres de l'Académie française. Ainsi des livres s'arrêtent sur des moments historiques déterminants où des acteurs héroïques toujours présents dans la mémoire collective refont surface. Les écrivains, d'une plume neuve, y ajoutent l'éclairage de récentes connaissances historiques ou celui d'une vision réfléchie et correctrice. Il s'agit de la période de l'Empire, à travers les personnages qui ont fait la grandeur du pays sur les traces

laissées par Napoléon Bonaparte et Napoléon III. Le moment de la Révolution française, grande pourvoyeuse de figures célèbres, de nouvelles valeurs et de bouleversements répandus dans la société européenne et sur les terres lointaines de l'Amérique y a sa part. Plus loin dans le passé, les monarchies, surtout absolutistes, pour la création d'états modernes et d'armées puissantes. On remonte le temps avec des publications moins nombreuses : le Moyen-Age, celui des chevaliers aux humeurs belliqueuses ou à l'esprit conquérant et, plus loin encore, les grands mythes de la puissance militaire de l'Empire romain et la Grèce hellénique.

Dans le déroulement documentaire du fonds Martel de Janville, il y a donc des périodes creuses ou des sujets absents. Par exemple des études de sociétés. Au niveau chronologique, la dotation ne couvre pas l'éventail de la création littéraire historique propre à chaque époque. Elle cerne les crises et les événements, dont la France, principalement, s'est trouvée partie prenante au cours de la première moitié du XX^e siècle.

An niveau de la présentation, la plupart des livres portent la marque de leur passage dans la bibliothèque d'origine : une reliure toilée beige, un sobre ex-libris et de vieillissement ou de prêts fréquents. Cohérente dans son contenu, la collection Martel de Janville est désormais ouverte à la consultation et présente dans le catalogue informatisé des Sociétés savantes de Savoie (le CASSS). Issue d'une bibliothèque généraliste conçue pour un lectorat relativement uniforme, ce leg conséquent inscrit désormais son originalité dans les salles de l'Académie du Faucigny. Qui aurait pu prévoir qu'une bibliothèque aussi particulière pouvait répondre aux objectifs d'une société savante ?

Outre l'intérêt qu'elle présente pour les chercheurs, il est facile d'imaginer une classe, sous la houlette d'un professeur, faire une quête minutieuse dans les matériaux historiques de Martel de Janville pour enrichir le programme scolaire et acquérir la méthode donnant accès au contenu du fonds Paul et Suzanne Guichonnet tourné vers l'époque moderne de l'histoire de la Savoie sentimentalement utile au citoyen savoyard mais malheureusement absente des programmes scolaires. Il est tout aussi facile d'imaginer un

passionné d'histoire, inscrit dans une association, puiser dans les ressources du fonds Martel de Janville et contextualiser une enquête locale concernant les combattants des deux dernières guerres mondiales aujourd'hui entrés dans le panthéon de la reconnaissance publique. L'inventaire désormais achevé, la collection Martel de Janville deviendrait l'outil d'une archéologie attractive faite au moyen du livre.

Cette communication est pour nous l'occasion de remercier ici ceux qui ont contribué à l'accueil de tous les livres : la municipalité de La Roche-sur-Foron et son maire d'alors, M. Michel Thabuis, pour la mise à disposition du premier étage du château de l'Échelle rénové à cette occasion, M. Claude Castor et le Docteur Maye, présidents successifs de l'Académie du Faucigny qui travaillèrent à ces donations et une équipe fidèle d'adhérents occupés encore aujourd'hui au classement, à la numérisation et à l'entretien des ouvrages sous la présidence de Juliette Châtel.



CONCLUSION

5



LE FAUCIGNY, AU CENTRE DE CETTE JOURNÉE D'ÉTUDE

S'intéresser à un territoire tel que le Faucigny c'est prendre en compte les très nombreuses études locales et les monographies réalisées au XIX^e siècle et début du XX^e siècle, qui ont fait la part belle à l'histoire chronologique. Ces travaux, bien trop nombreux pour tous être cités, se sont intéressés aux sources, aux communautés, aux relations avec les pouvoirs environnants et ont souvent jeté les bases des études des différents sites évoqués dans cet ouvrage.

Avec l'effacement de la figure de l'érudit local, le relais est pris dans les années 1950-1960 par des professionnels : archivistes et universitaires. Si Louis Blondel a joué un rôle important grâce à ses études sur les châteaux Faucignerands¹, la plupart des édifices religieux du Faucigny sont connus grâce à Raymond Oursel² ou André Perret³. Notons également l'importance des travaux d'Henri Baud, de Jean-Yves Mariotte⁴ ou encore ceux de Paul Guichonnet pour l'histoire des communes du Faucigny. Sur ce sujet, **Francis Baulet**, **Juliette Châtel**, **Pr. Daniel J. Grange** et **Géraldine Perrillat** démontrent dans leur article sur la bibliothèque de l'académie du Faucigny l'importance, la densité et la richesse méconnue de cette historiographie.

Les connaissances du Faucigny renouvelées par de multiples recherches archéologiques

Jusqu'à récemment, nos connaissances sur les occupations altomédiévales du Faucigny étaient encore très incertaines. La fouille préventive, portée par **Franck Gabayet** et **Mikael Rouzic**, d'un édifice funéraire à Saint-Pierre-en-Faucigny interpelle et annonce une cartographie renouvelée. Cette découverte récente, comme les fouilles préventives sur le château de Bonneville, sur l'église de Saint-Gervais-les-Bains ou encore sur l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval, pour ne citer que celles présentées dans cet ouvrage, illustrent comment l'archéologie préventive réussit à enrichir depuis

plusieurs années nos connaissances sur le Faucigny. En parallèle, les études universitaires et les fouilles archéologiques programmées, portées par **Loïc Benoit**, **Sidonie Bochaton**, **Mathilde Duriez** et **Auriane Lorphelin**, multiplient les angles d'approche sur les implantations monastiques et les châteaux faucignerands. Si les vestiges bâtis et sédimentaires sont au cœur des problématiques de ces recherches archéologiques, ils sont rattachés à d'autres thématiques : celles engagées dans les années 1980 par Elisabeth Sirot sur les résidences élitaires⁵, mais également celles dynamisées par Anne Baud sur les relations entre architecture et liturgie⁶.

Enfin, soulignons le rôle significatif des projets collectifs régionaux et européens, *Parcours des patrimoines, de passages en châteaux* en particulier, qui renouvelle la connaissance du Faucigny au-delà des frontières françaises dans une optique globale et diachronique. Une ouverture sur la Vallée d'Aoste en Italie nous permet ici d'aborder l'architecture et les décors du **château de Sarriod de la Tour**.

L'habitat élitare faucignerand sous ses diverses formes

La question de l'habitat élitare est posée dès le début de cet ouvrage. Les différentes contributions montrent la diversité de ce type d'implantation. Avec la fouille du château de Châtillon (érigé au XII^e siècle) en cours d'étude par **Auriane Lorphelin**, celles réalisées par **Sylvie Bocquet** et **Loïc Benoit** du château de Bonneville (construit dans la seconde moitié du XIII^e siècle), c'est l'évolution de la seigneurie de Faucigny et de ses différents châteaux seigneuriaux qui est ici illustrée.

L'histoire mouvementée du Faucigny, rappelée par **Sylvain Macherat**, façonne le paysage alpin et oblige le pouvoir souverain, qu'il soit laïc ou ecclésiastique, à installer différents points de contrôle, de défense. Cette question, évoquée dans toutes les communications, est précisément illustrée par **Michelle Joguin Regelin** qui développe un exemple de fortification éphémère qui devient pérenne : la bâtie de Rouelbeau (Suisse), architecture de bois et de terre puis

1 BLONDEL Louis, *Château de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1978.

2 OURSEL Raymond, *Art en Savoie*, Grenoble, 1975.

3 PERRET André, « *Les origines de l'expansion monastique en Savoie* », dans *Mémoire de l'académie de Savoie*, Chambéry, 1953, p. 29-56.

4 MARIOTTE Jean-Yves, *L'histoire des communes savoyardes : Haute Savoie, T. II : Le Faucigny*, Roanne, 1980.

5 SIROT Elisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du XII^e au début du XVI^e siècle*, Paris, 2007.

6 BAUD Anne (Dir.), *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge. Topographie, architecture et liturgie*, DARA n° 40, Lyon, 2014.

architecture de pierre. **Matthieu de la Corbière** analyse les sources écrites associées à ce site et nous replace précisément dans le paysage des guerres delphino-savoyardes.

Le monde religieux, varia autour de bâtiments ecclésiastiques

Un cloître en kit !! **Évelyne Chauvin Desfleurs** illustre l'importance d'étudier les remplois dans l'architecture. Grâce à ces derniers, elle nous propose une restitution du cloître de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval aujourd'hui disparu. Le Faucigny est donc perçu dans cet ouvrage à travers l'architecture de ces établissements monastiques et leurs spécificités, au Moyen Âge comme à l'époque moderne. **Sidonie Bochaton** et **Mathilde Duriez** soulignent toutes les deux la complexité de l'architecture des églises et des bâtiments monastiques entre topographies conventuelles découpées, double fonction d'un édifice et aménagements liturgiques multiples. **Quentin Rochet** quant à lui, aborde avec son analyse architecturale du clocher de l'église Saint-Gervais et Saint-Protas à Saint-Gervais-les-Bains, un sujet encore peu développé. Pouvons-nous espérer une multiplication des études d'archéologie du bâti sur les paroissiales de nos communes bien souvent oubliées !

OCCUPATIONS ET USAGES AUTOUR D'UNE VALLÉE ALPINE

S'intéresser au Faucigny c'est également prendre en compte la spécificité, très largement soulignée dans les travaux sur l'économie de montagne de Nicolas Carrier ou de Fabrice Mouton, d'un espace dominé par de fort contraste topographique : « de cols en vallées ». L'usage de ces contrastes, leurs exploitations et leurs organisations sont ici abordés via l'exemple particulier et préservé du vignoble d'Ayze situé dans la vallée de l'Arve, par **Alain Mélo** et **Samir Mahfoudi**. Étudier le Faucigny c'est donc aussi s'interroger sur la pluralité des implantations humaines qui occupent le territoire, qui le structurent, qui l'organisent. La ville de Sallanches, comme centre politique, économique et administratif du Faucigny, est abordée par **Nicolas Payraud**, tout comme le réseau de maisons fortes, résidences élitaires, qui structure

les territoires. Avec l'exemple de la maison forte du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains, **Laurent d'Agostino** apporte des données précises quant à l'organisation et la datation de l'un de ces très nombreux édifices qui jalonnent les vallées du Faucigny.

Si les centres sont très largement abordés dans cet ouvrage, les confins et leurs marquages le sont également grâce à l'intervention de **Denis Laissus** et **Christophe Guffond** sur la chapelle Notre-Dame de Bonlieu à Saint-Pierre-en-Faucigny.

MOBILIER ET IMMOBILIER : ÉTUDES SPÉCIALISÉES ET VIE QUOTIDIENNE

La dernière thématique évoquée dans cet ouvrage est intimement liée à l'ensemble des interventions présentées ci-dessus. L'article de **Liliana Ceci** sur les céramiques médiévales et modernes de la maison forte du Châtelet, du château de Bonneville, de la chartreuse de Mélan, l'intervention de **Sévérine Haberer** sur les peintures murales de la maison forte des Rubins et l'analyse de **Nadège Gauffre Fayolle** des graffitis du château de Bonneville nous éclairent sur la vie quotidienne de ces sites.

Au terme cet ouvrage on souhaiterait prolonger l'état des connaissances établi sur le Faucigny. S'il est encore tôt pour établir une synthèse, les nombreuses ouvertures appellent à de nouvelles rencontres, mais aussi à des collaborations pluridisciplinaires à créer ou existantes avec notamment le programme collectif de recherche « Fortifier les alpes au Moyen Âge (V^e-XVI^e siècles) » porté par Benjamin Oury ou encore avec la base *Monastères* du Cercor, initiée par Noëlle Deflou-Leca. Leur confrontation permettra d'enrichir et de revenir sur la question de l'architecture dans ses rapports à la vie quotidienne en Faucigny médiéval et moderne.

Mathilde Duriez
Archéologue - Inrap



POSTERS

6





Interreg

ALCOTRA

Fonds européen de développement régional



UNION EUROPÉENNE

PARCOURS

des patrimoines, de passages en châteaux

MODÉLISATION 3D DU CHÂTEAU DE BONNEVILLE ISSUE DES RELEVÉS LARSERGRAMMÉTRIQUES

(CAMPAGNES 2018, 2019 ET 2020 - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE ET INRAP)

Olivier Veissière — Veissière Patrimoine Numérique



DE COLS EN VALLÉES, PARCOURS EN FAUCIGNY MÉDIÉVAL ET MODERNE



haute
savoie
le Département



PARCOURS
des patrimoines, de passages en châteaux

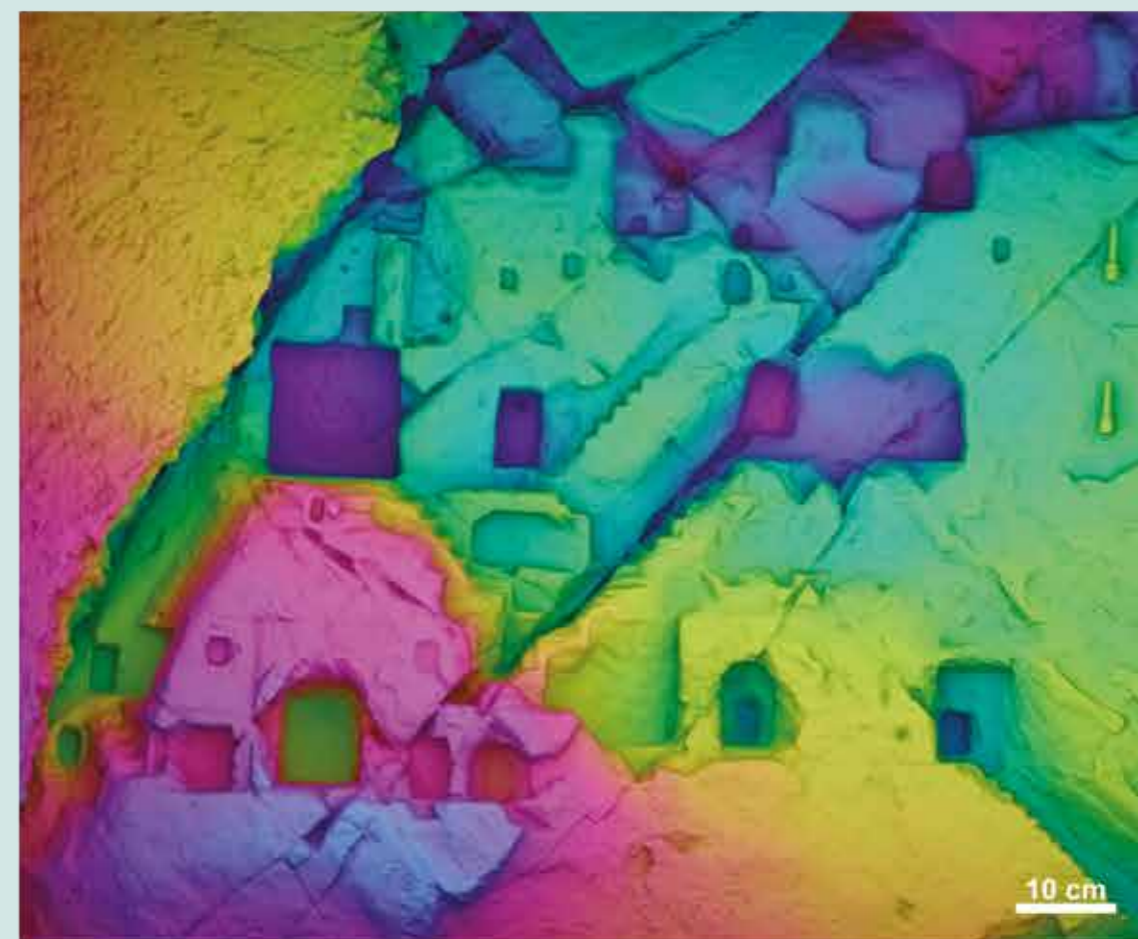
MODÉLISATION 3D DU CHÂTEAU DE BONNEVILLE ISSUE DES RELEVÉS LARSERGRAMMÉTRIQUES

(CAMPAGNES 2018, 2019 ET 2020 - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE ET INRAP)

Olivier Veissière — Veissière Patrimoine Numérique

UN BAS-RELIEF FIGURANT UNE FORTIFICATION TROGLODYTIQUE AU PIED DU CHÂTEAU DE BONNEVILLE

Olivier Veissière - Veissière Patrimoine Numérique — Christophe Guffond - Département de la Haute-Savoie

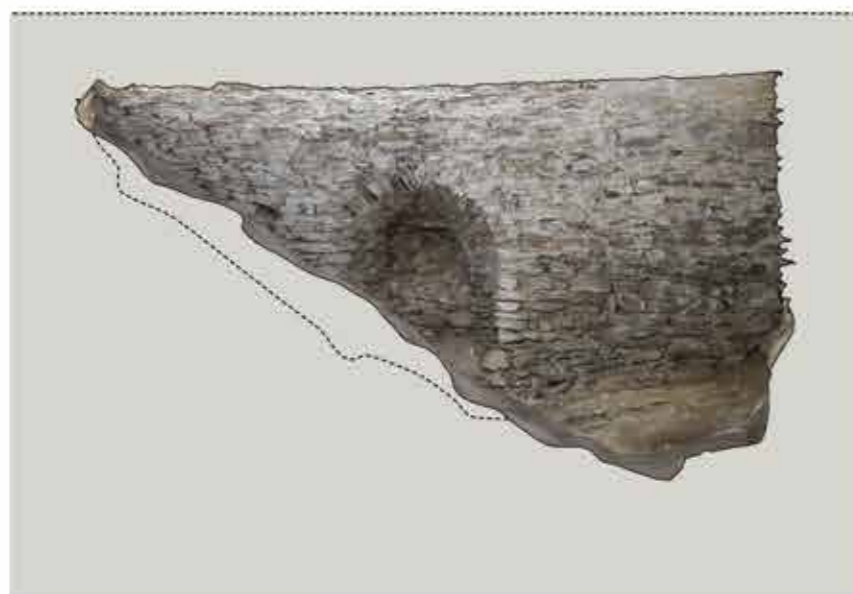


Ce bas-relief (1,50 m de long par 1 m de haut minimum), sculpté dans la molasse et situé au pied oriental de la tour maîtresse du château de Bonneville, représente un petit aménagement figurant une fortification troglodytique. Il date vraisemblablement de la seconde moitié du XIX^e siècle, postérieurement aux travaux d'aménagement de l'ancienne prison menés vers 1865. Les maigres données bibliographiques en attribuent la paternité à un certain Pollian. Les recherches généalogiques en cours conduites par André Donque tendent à identifier cet individu comme étant Marie-Alexandre Pollian, notable bonnevillois.

COUPE ET ÉLÉVATIONS DE LA SALLE VOÛTÉE DU CHÂTEAU DE BONNEVILLE

(CAMPAGNE 2018 - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE)

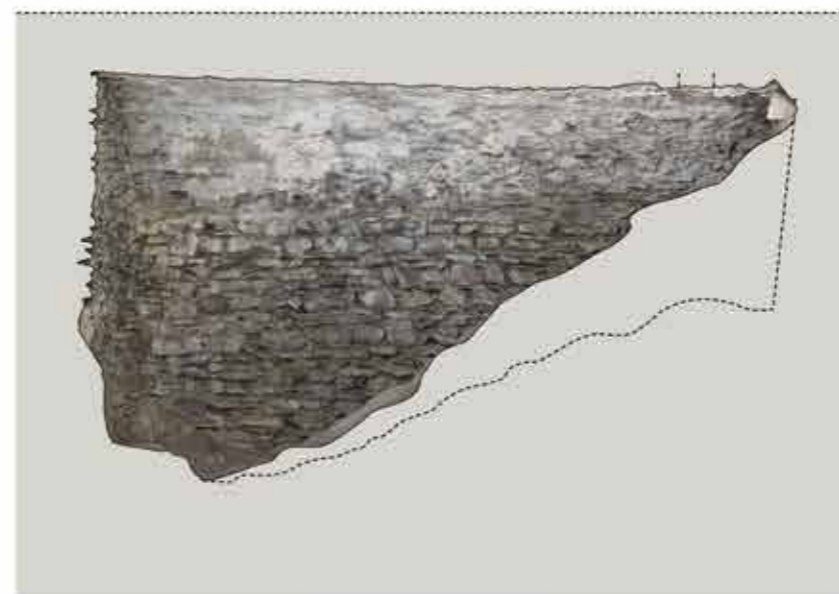
Olivier Veissière — Veissière Patrimoine Numérique



coupe élévation nord



coupe élévation est



coupe élévation sud



Abréviations communes :

Acad. chabl. : Académie chablaisienne

Acad. Faucigny : Académie du Faucigny

Acad. flor. : Académie florimontane

Acad. salés. : Académie salésienne

Acad. Sav. : Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie (plus communément : Académie de Savoie)

ADA : Archives départementales de l'Ain

ADCO : Archives départementales de la Côte-d'Or

ADHS : Archives départementales de la Haute-Savoie

ADI : Archives départementales de l'Isère

ADS : Archives départementales de la Savoie

AEG : Archives d'État de Genève

AM : Archives municipales (suivi du nom de la ville)

AN : Archives nationales

AST : Archivio di Stato di Torino

BAA : Bulletin de l'Archivum Augustanum

BEPAA : Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines

BM : Bibliothèque municipale (suivi du nom de la ville)

BnF : Bibliothèque nationale de France

BSBAC : Bulletin de la Surintendance des activités et des biens culturels

CDRC : Centre de datation par le radiocarbone

DFS : Document final de synthèse

MAF : Mémoires et documents publiés par l'Académie florimontane

MDAC : Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne

MDAF : Mémoires et documents publiés par l'Académie du Faucigny

MDG : Mémoires et documents publiés par la société d'histoire et d'archéologie de Genève

RAVA : Région autonome Vallée d'Aoste

RFO : Rapport final d'opération

RS : Revue savoisienne

SBAC : Surintendance des activités et des biens culturels

SHAG : Société d'histoire et d'archéologie de Genève

SHAM : Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne

SHSR : Société d'histoire de la Suisse romande

SSHA : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie

PARCOURS

des patrimoines, de passages en châteaux



Le Faucigny, province historique des pays de Savoie, s'étend du lac Léman au Mont-Blanc et se compose de plusieurs vallées et cols, dont le contrôle au Moyen Âge assurait un avantage certain à ses détenteurs. Principauté de premier plan, ce territoire, occupé de tout temps, présente un patrimoine généreux et varié dont l'étude permet de cerner les différentes occupations humaines et leurs adaptations à ce milieu de reliefs.

Le colloque d'archéologie et d'histoire, organisé à Bonneville les 1 et 2 octobre 2021 par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, la Région autonome Vallée d'Aoste et la Communauté de communes Faucigny-Glières, avait pour objectif de dresser un bilan en regroupant dans une première synthèse les recherches archéologiques et historiques récentes menées sur ce territoire pour les périodes médiévale et moderne. Le présent ouvrage réunit vingt contributions rédigées par une pluralité de chercheuses et chercheurs oeuvrant pour un large panel d'organismes.

Ce colloque et cette publication sont proposés dans le cadre du projet « Parcours des patrimoines, de passages en châteaux », porté sous le programme Interreg France-Italie Alcotra et financé par le fonds FEDER.